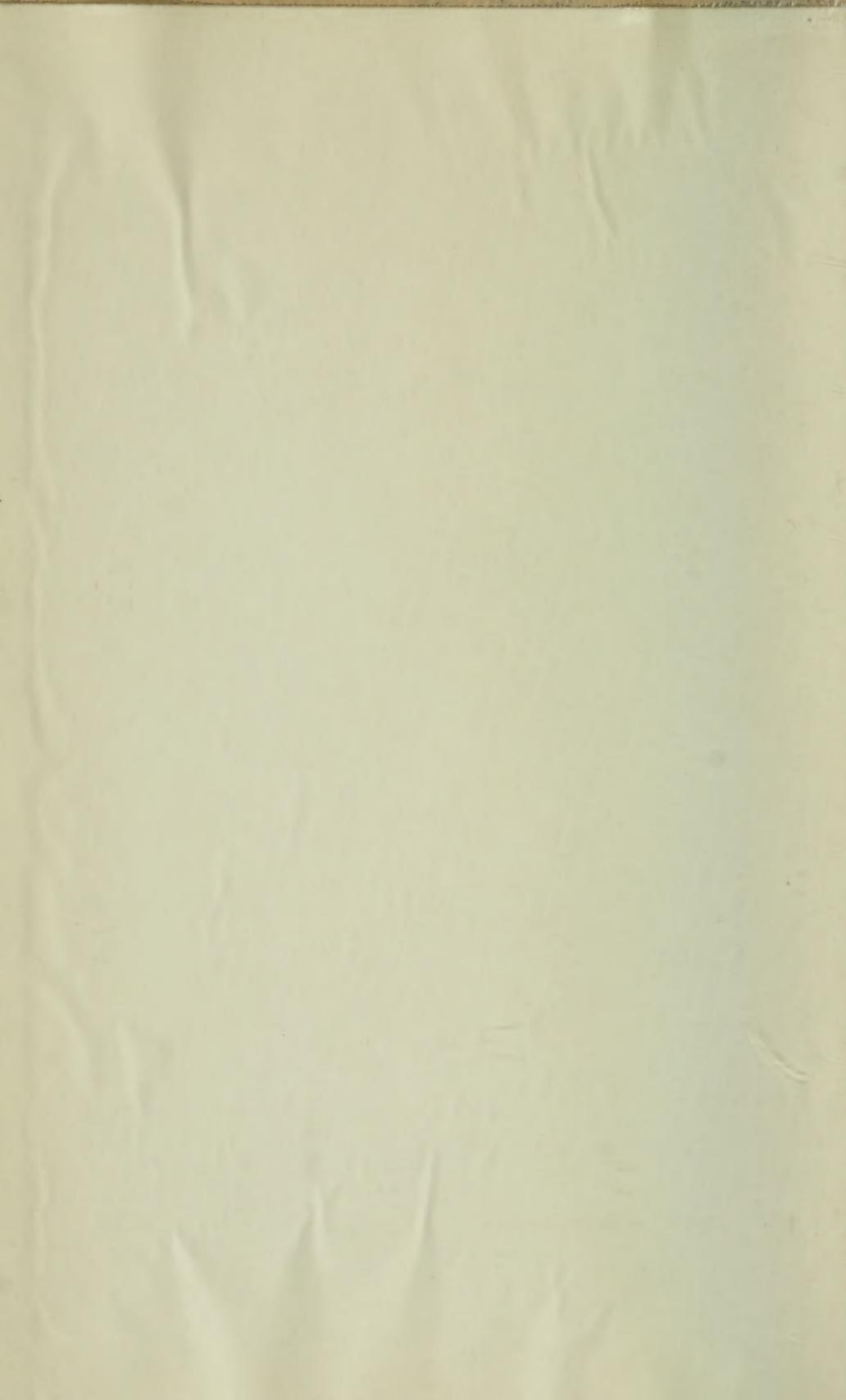


U d/of OTTAWA



39003001231934







# LE GRAND CONDÉ ET LE DUC D'ENGIHEN

---

## LETTRES INÉDITES

A

MARIE-LOUISE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE,

## SUR LA COUR DE LOUIS XIV

(1660-1667)

*Publiées, d'après le manuscrit original autographe  
des Archives de Chantilly  
avec une introduction, des notes et un index alphabétique*

PAR

ÉMILE MAGNE

---

Ouvrage couronné par l'Académie Française

---

PARIS

ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS

400, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 400

1920





de Cane  
1-9-41  
H. Primana



**LETTRES INÉDITES**

A

MARIE-LOUISE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE,

**SUR LA COUR DE LOUIS XIV**

## DU MÊME AUTEUR

---

### LITTÉRATURE ET HISTOIRE

<b>Le Cyrano de l'Histoire</b> (Dujarric) . . . . .	<i>Épuisé.</i>
<b>Bertran de Born</b> (Lechevallier) . . . . .	1 vol. à 2 »»
<b>Scarron et son milieu</b> (Mercure de France) . . .	1 vol. à 3.50
<b>Madame de Villedieu</b> (Mercure de France) . . .	1 vol. à 3.50
<b>Madame de la Suze et la Société précieuse</b> (Mercure de France) . . . . .	1 vol. à 3.50
<b>Le plaisant Abbé de Boisrobert</b> (Mercure de France)	1 vol. à 3.50
<b>Madame de Châtillon</b> (Mercure de France) . . . .	1 vol. à 3.50
<b>Gautier-Garguille, comédien de l'Hôtel de Bourgogne</b> (Louis Michaud) . . . . .	1 vol. à 2.50
<b>Ninon de Lanclos</b> (Nilsson) . . . . .	1 vol. à 3 »»
<b>Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet</b> (Mercure de France). ( <i>Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Bordin.</i> ) . . . . .	1 vol. à 3.50
<b>Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet</b> (Mercure de France). ( <i>Ouvrage couronné par l'Association des critiques littéraires, prix de la Critique, 1912.</i> ) . . . . .	1 vol. à 3.50
<b>La Bruyère</b> (Plon-Nourrit) . . . . .	1 vol. à 1.50

### ART

<b>L'Esthétique des Villes</b> (Mercure de France) . .	1 vol. à 3.50
<b>Nicolas Poussin, premier peintre du Roi</b> (Van OEst).	1 vol. à 125 »»

---

# LE GRAND CONDÉ ET LE DUC D'ENGHEN

---

## LETTRES INÉDITES

A

MARIE-LOUISE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE,

# SUR LA COUR DE LOUIS XIV

(1660-1667)

*Publiées, d'après le manuscrit original autographe  
des Archives de Chantilly,  
avec une introduction, des notes et un index alphabétique*

PAR

ÉMILE MAGNE

---

Ouvrage couronné par l'Académie Française

---

PARIS

ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS

100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100

---

1920

IL A ÉTÉ TIRÉ

*Sept exemplaires sur papier Japon français  
numérotés.*

DC  
130  
.C7A3  
1920  
241

## INTRODUCTION

---

Les romanciers qui empruntent leurs héros à l'histoire diminuent généralement leurs mérites. Insoucieux de psychologie comme d'érudition, ils les défigurent pour les rendre sympathiques à la foule. Ils leur attribuent des sentiments qu'ils n'éprouvèrent jamais. Ils basent leur caractère sur un épisode de leur vie. Ils se gardent d'embrasser l'ensemble de cette vie qui démentirait le thème de leur intrigue romanesque.

Ainsi, depuis qu'Alfred de Vigny introduisit, dans son *Cinq-Mars*, Marie de Gonzague, duchesse de Nevers, on s'est habitué à considérer celle-ci comme une simple amoureuse victime des perfidies du cardinal de Richelieu. En la tirant de l'obscurité, l'illustre écrivain s'ingénia, dirait-on, à nous la présenter sous l'aspect le plus éloigné de la réalité.

Car si Marie de Gonzague compte, à juste titre, parmi les hautes figures féminines du xvii<sup>e</sup> siècle, elle n'était point, comme Vigny le croyait, une sentimentale. L'ambition plutôt que l'amour habitait son cœur. Dans le domaine politique où s'agitèrent maintes brouillonnes incapables d'adopter et de suivre une ligne de conduite précise, elle se signala par l'ampleur et la continuité de ses desseins. Son existence paraît n'avoir été, à travers mille tribula-

tions et déconvenues, qu'une opiniâtre convoitise d'un trône qu'elle parvint, sur le tard, à conquérir et à garder. Elle manifesta d'ailleurs, dans la conduite des affaires et le gouvernement d'un peuple divisé par des factions intraitables, une habileté et une fermeté admirées par tous les diplomates de l'Europe. Nous écrirons plus tard, d'après des documents inédits, sa biographie complète. On ne trouvera donc ici qu'une brève esquisse de cette biographie.

\*  
\* \*

Marie de Gonzague, de Clèves et de Mantoue, naquit à Nevers où elle fut baptisée, le 11 septembre 1611, par Eustache du Lys, évêque de cette ville. Elle était le troisième enfant de Charles I<sup>er</sup> de Gonzague, duc de Nevers, et de Catherine de Lorraine. Elle avait à peine sept ans quand sa mère mourut et elle demeura, avec trois frères et deux sœurs, sous la tutelle de sa tante, Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville. Son père ne paraît pas s'être beaucoup occupé d'elle sinon pour l'entretenir dans l'espoir qu'une couronne serait un jour posée sur sa tête. C'était un chimérique et un dévot. Longtemps il contribua, avec d'autres « cabaleurs », à semer le désordre dans le royaume de France. Quand il se fut assagi, il se livra à des entreprises fantasques, fonda un ordre de chevalerie : *La Milice chrétienne*, bâtit des villes et s'évertua à créer, à grand renfort d'écus, contre les infidèles d'Orient, une invincible Armada qu'un incendie dévora en un jour.

On sait peu de choses de l'adolescence de Marie de Gonzague. En 1626, une grave maladie conduisit la jeune fille au bord de la tombe. Elle fut sauvée par les remèdes

d'un charlatan et, dès lors, elle dut toujours veiller sur une santé fragile, fréquentant les stations thermales et usant de médications variées. Peut-être cet état maladif, autant que son rêve de devenir reine, l'incita-t-il à croire aveuglément aux prédictions des astrologues. Le goût des sciences hermétiques ne l'empêcha point d'ailleurs de pratiquer ses devoirs religieux avec une ardeur profonde et sincère. On l'entoura de maîtres et de savants, qui lui donnèrent une instruction solide où l'étude des langues tint une place importante.

En 1627, son père partit pour l'Italie, dans le but de disputer aux Gonzague de la branche autrichienne le trône de Mantoue, vacant par la mort de Vincent II. Soutenu par la France, il devait, en 1631, après le traité de Quérasque, monter sur ce trône. Pendant ces années de lutte Marie de Gonzague, sous la direction de la duchesse de Longueville, partagea son temps entre Nevers et Paris.

A Paris, la jeune fille menait une existence exclusivement mondaine. Elle habitait le vaste hôtel de Nevers, situé sur l'emplacement actuel de la Monnaie. Elle fréquentait l'hôtel de Condé et l'hôtel de Rambouillet, sans se mêler cependant aux intrigues galantes que ces deux maisons encourageaient. En 1629, à dix-huit ans, elle promenait, dans la société, un visage déjà réfléchi. Elle était peu spontanée, peu encline aux frivolités où se complaisaient une Julie d'Angennes et une Anne de Bourbon. On discernait dans ses traits irréguliers plutôt un vif éclat d'intelligence qu'un vif éclat de beauté.

Et c'est pourquoi on ne s'explique guère comment elle parvint à exciter l'admiration, puis l'amour de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le plus écervelé des hommes. Exerça-t-elle sur lui une coquetterie insoupçonnée jusqu'à

l'heure, et dont toute femme, même cette froide et spéculative femme, dispose en des conjonctures importantes ? On ne saurait le dire. Toujours est-il que Monsieur se déclara féru de tendresse pour elle et qu'il la voulut enlever, puis épouser. Obtenir un résultat de cette sorte, c'était, pour Marie de Gonzague, un triomphe inespéré. Qu'elle maintint ce fol dans son enthousiasme et elle devenait bientôt, peut-être, belle-sœur du roi de France. Elle voyait même beaucoup plus loin. Louis XIII ne tenait à la vie que par un fil. Il n'avait point d'héritier. S'il disparaissait de ce monde, une perspective merveilleuse s'ouvrirait pour elle.

Mais elle avait compté sans l'imprévu. Il déplaisait fort à la reine-mère que son fils cadet s'engageât dans cette voie périlleuse. Elle avait d'autres intentions matrimoniales à son endroit. Et la guerre fut déclarée. Marie de Médicis et Louis XIII ne se souvinrent plus qu'ils tinrent sur les fonts baptismaux la jeune duchesse de Nevers et que ce parrainage est sacré. Les nécessités de la politique les forcèrent à envisager désormais leur filleule en ennemie. Tout d'abord cependant, et avant d'en venir aux actes, ils essayèrent de la persuasion. Ils exhortèrent Gaston. Ils invitèrent le duc de Mantoue, par la voie diplomatique, à rappeler auprès de lui sa fille. Mais Gaston entra en révolte ouverte et Charles de Gonzague ne se hâta point de donner satisfaction. Le scandale s'amplifia. Les vaudevillistes firent courir maintes chansons gaillardes. Il apparut donc indispensable de recourir à la force.

On envoya quérir à Coulommiers, où elle résidait momentanément chez sa tante, Marie de Gonzague. Elle quitta cette ville suivie d'une escorte de cavaliers. Elle ne savait

où on la menait. Elle se rendit compte de son malheur lorsqu'on l'enferma au château de Vincennes. Désormais c'était fini du rêve enchanteur. Gaston tergiversa bien encore, affirmant qu'il ne reverrait plus sa mère « qu'en peinture ». Mais l'amour s'était déjà enfui de ce cœur volage. On put, dès lors, libérer la prisonnière.

Encore celle-ci dut-elle, évidemment, pour qu'on ne la contraignît point à l'exil, donner des gages de sagesse. Peut-être même l'obligea-t-on à séjourner momentanément en province. Richelieu était nettement d'avis qu'on la renvoyât auprès de son père. Mais la situation de celui-ci, assiégé par l'empereur d'Allemagne dans sa capitale, ne permettait pas de réaliser ce projet.

Les années passèrent. La duchesse voyait avec regret disparaître peu à peu son charme juvénile. Elle recommença ses voyages entre Nevers et Paris. Elle se lia davantage avec les hôtes de la princesse de Condé et de la marquise de Rambouillet. Visiblement elle chercha, par des distractions nombreuses, à combler le vide de ses journées. Elle écouta encore, mais d'une oreille distraite, les devins et les astrologues lui annoncer sans lassitude un destin prodigieux. Il est vrai, à ce moment (1631), Charles de Gonzague était parvenu à triompher de ses ennemis. Il régnait. Marie de Gonzague, fille d'un prince souverain, pouvait plus aisément aspirer à une couronne. Mais nul potentat, aux quatre coins de l'Europe, ne semblait songer à elle.

En 1633 cependant les prédictions semblèrent prêtes à se réaliser. Wladislas IV, roi de Pologne, manifesta le désir de se marier et de prendre femme en France. Son ambassadeur Zawaski lui proposa différentes princesses : Anne de Bourbon, Marie de Gonzague et, au pis aller, la sœur

de celle-ci, Anne de Gonzague. Des portraits lui furent expédiés. Il témoigna avoir du goût pour la seconde. Mais la maison d'Autriche lui fit, de son côté, des avances. Le comte d'Avaux et le marquis d'Avaugour lui furent successivement envoyés, avec des instructions précises, par la cour de France. Mais les négociations n'aboutirent pas et le monarque du nord épousa, en définitive, Cécile-Renée d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand II.

Marie de Gonzague, attristée par cette déception, retourna à ses occupations favorites, lut, voyagea, savoura l'eau pure de Forges, joua aux tarots et inventa des règles nouvelles pour ce jeu, assista aux fêtes de la cour et de la société, s'intéressa aux représentations théâtrales que diverses dames donnèrent dans leurs hôtels avec l'aide de l'acteur Mondory. De temps à autre, et plus spécialement en été, elle alla chercher à Nevers quiétude et repos. Elle y joua un rôle tutélaire, s'ingéniant à lancer la station thermale de Pougues, protégeant les médecins auteurs, comme Augustin Courrade, qui l'aidèrent dans cette tâche, et les poètes locaux, comme Adam Billaut et Jacques Carpentier de Marigny, qui attendaient de sa générosité, en échange de leur encens, l'illustration et la subsistance.

L'année 1637 fut pour elle une année de deuil. Son père mourut, laissant une succession fort embrouillée et le trône de Mantoue à son petit-fils Charles II. Marie de Gonzague demeura dans une situation précaire. Ne parvenant pas, sur les biens de Charles I<sup>er</sup> en France, à récupérer son héritage, déterminée à ne pas tomber dans le dénue-ment, elle s'empara de ces biens ou, du moins, les administra à son profit. Pour mieux en jouir, elle obtint du Roi le gouvernement du Nivernais et fit, dans la ville de Nevers, une entrée solennelle. Cette confiscation déguisée

devait, dans la suite, être la source d'interminables procès. Du moins lui permit-elle de maintenir, avec une apparence de luxe, son rang de princesse.

Or elle tenait extrêmement à ne pas déchoir, à ce moment, dans l'admiration de la société. Car Cinq-Mars venait de s'enflammer pour elle d'une passion éperdue. Il souhaitait l'épouser. Confiant dans la tendresse que Louis XIII lui témoignait, il espérait conquérir des titres de gloire qui fissent oublier la médiocrité de sa noblesse et rendissent la mésalliance acceptable. On se demande avec anxiété quels furent, en cette circonstance, les véritables sentiments de la princesse et si, une fois encore, l'ambition ne dirigea point sa conduite. Encouragea-t-elle réellement M. le Grand dans sa conspiration? Rêva-t-elle de supprimer Richelieu qui l'avait offensée et de conduire, avec le favori, les destinées du royaume? Nous ne discuterons pas cette question complexe.

On trouva, assurent quelques chroniqueurs, dans la cassette de Cinq-Mars, des lettres de la princesse Marie. Étaient-elles de politique ou d'amour? On a négligé de nous le dire. Par l'entremise de la duchesse d'Aiguillon et de la marquise de Rambouillet, ces lettres lui furent rendues. Richelieu, peu endurant d'ordinaire, ne ménageait pas ses ennemis. Rien, dans son attitude, ne nous montre qu'il ait gardé quelque ressentiment contre l'alliée du grand-écuyer.

Pendant le procès de Lyon, la princesse se réfugia au château de Creil, demeure magnifique empruntée à la comtesse de Soissons, et se promena de Verneuil à Montataire, de Liancourt à Mello. Après la décapitation de Cinq-Mars, elle revint à Nevers où elle s'occupa de mettre en état, pour l'habiter, le château de Saint-Éloi. Le car-

dinal malade, après sa lente traversée de la France, se présenta, à ce moment, dans cette ville. On ignore si Marie le vint recevoir. Il n'alla point, dans tous les cas, loger chez elle.

Peu après sa mort, la princesse rentra à Paris. Ce que l'on peut appeler sa vie sentimentale était à jamais terminée. On a prétendu qu'elle aima, dans la suite, un jeune Italien. Nous ne croyons pas qu'on puisse ajouter de crédit à cette affirmation formulée, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Senac de Meilhan. Vainement un autre homme, et de grand mérite, Louis-François Potier, marquis de Gesvres, la suppliera, à cette époque, d'écouter ses prières. Elle le dédaignera et, de désespoir, il ira se faire tuer devant Thionville. Or cette mort, qui provoqua, dans la société, un regret unanime, touchera médiocrement son cœur glacé. Elle l'apprit à Forges. Aucun nuage ne troubla sa sérénité. Elle se divertissait à correspondre, avec le maréchal de Guiche, en ce « vieil langaige » que l'hôtel de Rambouillet mit à la mode. Elle ne crut pas devoir, pour la perte d'un galant, se priver de cet amusement. Organisant des voyages aux villes côtières et des promenades en mer, elle montra une tranquillité d'âme parfaite.

Elle traversa cependant, en ce temps, une crise de religiosité. Mais le chagrin amoureux ne la provoqua point. On mit entre ses mains les pages, non encore publiées, d'un livre d'Antoine Arnauld : *De la Fréquente Communion*. Ce premier contact avec les idées jansénistes, qu'elle favorisera dans la suite, la troubla profondément. Car, dès sa rentrée à Paris, elle choisit des directeurs de conscience sévères et se retira du monde. Elle s'enferma « avec de bonnes religieuses pour être moins distraite dans

ses oraisons et vaquer aux fonctions d'une solide piété ».

Ces résolutions austères ne persistèrent pas au delà de quelques mois. Elle rouvrit son hôtel. A nouveau entourée de ses amies de prédilection, Julie d'Angennes, M<sup>mes</sup> de Choisy, de Fruges, de Sablé, de Maure, de Langeron, elle se complut parmi les fastes mondains. Son salon devint même le rendez-vous des beaux esprits, particulièrement de ceux qui formèrent le groupe turbulent des Importants. En apparence on ne s'y occupa que de littérature, mais on ne dédaigna point d'y traiter en cachette de politique. Mazarin craignit l'influence de ce milieu où fréquentaient des personnages d'un douteux loyalisme. On y recevait pourtant les amis du ministre. Le duc d'Enghien s'y signala par son assiduité. Il se sentait attiré par la mâle intelligence et les capacités d'énergie de la princesse. On a même dit qu'une tendre intimité unit le rude guerrier à la future amazone. Mais les documents ne permettent pas d'apporter, sur ce point, des certitudes.

\*  
\* \*

Telle fut, dans ses grandes lignes, l'existence de la princesse Marie jusqu'en l'année 1644. A cette date se produisit l'événement qui la devait enfin sortir de l'obscurité. Le 24 mars mourait Cécile-Renée d'Autriche, femme de Wladislas IV. Veuf avec un enfant en bas âge, le roi songeait aussitôt à se remarier. Nulle sentimentalité chez lui, mais un impératif besoin d'argent. Car l'argent d'une grosse dot lui permettrait de rétablir ses armées, de rendre à son royaume la stabilité et la paix intérieures et d'assurer à son fils sa succession. Discrètement ses agents partirent à la fois pour Stockholm où Christine de Suède attendait un

époux, pour Vienne où pullulaient les opulentes archiduchesses, pour Paris où les riches princesses ne reculaient pas devant un exil glorieux. Partout ces agents entamèrent des négociations.

Or, à Paris, Mazarin, poursuivant la politique de Richelieu, se rendait compte qu'une occasion favorable se présentait de substituer définitivement, en Pologne, notre influence à l'influence autrichienne, de porter même un coup mortel à la puissance de la maison d'Autriche. Un mariage entre une princesse française et le monarque du nord faciliterait, en effet, une alliance profitable en perspective d'une guerre contre l'Espagne. Car les armées polonaises, immobilisant les troupes impériales, nous prémuniraient contre une attaque de ce côté. Si l'on parvenait, en outre, à pacifier les différends existant entre la Suède et la Pologne et, par suite, à conserver l'alliance suédoise, on posséderait, contre l'Autriche, un bloc compact capable d'annihiler pour longtemps son effort.

C'est pourquoi Mazarin envisagea avec une sérieuse attention la question du mariage polonais. Le choix d'une princesse était délicat. Il fallait, pour satisfaire un roi de réputation gaillarde, une épouse agréable, mais que celle-ci, en échange d'une couronne, consentit à servir la cause française. Mazarin, croyant être assuré de leur bonne volonté, proposa M<sup>lle</sup> de Guise, M<sup>lle</sup> de Longueville, Marie de Gonzague, particulièrement cette dernière dont il était désireux de débarrasser Paris. Le comte de Brégy, mari d'une précieuse illustre, coquet qui avait fait, à Stockholm, les délices de Christine de Suède, fut chargé de la négociation. Il se rendit en Pologne et parvint, en quelques mois, à circonvenir Wladislas de telle sorte que celui-ci déclara ne vouloir plus recevoir de femme « que de la

main de la reine très chrétienne ». Sa prédilection allait manifestement à Marie de Gonzague. Gros homme de cinquante ans, perclus par la goutte, il ne pouvait se montrer difficile en matière de beauté physique. Or la princesse, épaissie par l'âge (trente-quatre ans), avait perdu beaucoup de la grâce qu'elle manifestait en 1635, quand il fixa une première fois ses yeux sur elle. Devant son portrait, les transports convenables exprimés, Wladislas s'inquiéta soucieusement de la dot. Les Autrichiens, à ce point de vue, faisaient des offres tentantes. Si la France tenait à conclure cette affaire, elle devait éviter les lésineries.

En définitive, Anne d'Autriche dota sa protégée d'une somme de 600 000 écus, auxquels s'ajoutèrent les 1 500 000 provenant de la part de la princesse sur la succession de son père. La dot, ainsi constituée, parut suffisante à Wladislas qui, dès lors, donna son adhésion au mariage. A la dernière heure seulement, il pria sa future femme de changer en celui de Marie-Louise son prénom de Marie, dont seule la souveraine des cieux pouvait, en Pologne, avoir le privilège. Cette prière ayant été exaucée, le 26 septembre 1645, le comte Donhoff, ambassadeur extraordinaire, signait, au nom de son maître, le contrat.

Dès lors Marie-Louise, épanouie de contentement, marcha d'apothéose en apothéose. Le roi et la reine-mère la traitèrent à l'égal d'une fille de France. Elle prit partout le pas sur les princesses du sang et, pour l'honorer, les ambassadeurs de Pologne firent, à travers Paris, de magnifiques et solennelles entrées. La cérémonie du mariage par procuration où figura, comme époux en effigie, Christophe Opalinski, palatin de Posnanie, et où officia, non sans l'opposition du clergé parisien, Wenceslas Leszczinski, évêque de Warmie, eut lieu dans la chapelle royale. Puis

l'hommage du roi, de la reine et des princes, les acclamations de la foule, les harangues des corps de l'État, les fêtes, les bals, les festins, les cortèges, les mousquetades emplirent d'orgueil la nouvelle souveraine.

Elle n'éprouva de regret que lorsque sonna l'heure du départ. Elle traversa Paris frémissant et pavoisé, accompagnée par le roi, la reine et l'escorte pompeuse de la noblesse. Au petit village de La Chapelle, la séparation lui arracha quelques larmes. Puis, ce fut, conduite par la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire, servie, jusqu'à la frontière, par les officiers royaux, un voyage triomphal à travers villes et bourgades. Partout des phalanges de bourgeois armés, des escadrons et des compagnies de soldats, des gouverneurs empressés l'attendaient sous les portes et les poternes, lui offraient les clés des villes et le dais, dressaient devant elle des arcs revêtus de peintures et exubérants de souhaits. Elle fut assourdie par les canonnades, éberluée par les harangues, accablée de présents. Dans les Pays-Bas et l'Allemagne, cent princes, gouverneurs, hobereaux, bourgmestres et échevins lui réservèrent accueil identique.

Aux deux tiers du trajet seulement, la longueur et la dureté de la pérégrination lui firent éprouver quelque lassitude. Sous les frimas terribles de décembre, au long des chemins détestables, au milieu des rivières glacées, elle endura de pénibles épreuves. Souvent même, elle dormit dans des gîtes indignes de sa majesté royale. N'importe. La suprême gloire de ce monde l'attendait au bout des étapes, et Wladislas, de temps à autre, comme lanciné par quelque impatience juvénile, lui envoyait des messagers chargés de hâter son arrivée.

Or, quand elle se trouva à deux lieues de Varsovie, au

château de Falenty, voici que le roi lui intima l'ordre de séjourner en cette demeure. Il souffrait d'une crise de goutte. L'entrée en la capitale et la bénédiction nuptiale étaient retardées. On a beaucoup épilogué sur cette crise de goutte. N'insistons pas. L'entrée et le mariage furent, quelques jours ensuivants, d'une telle splendeur que les chroniqueurs du temps furent, pour les décrire, à court d'épithètes admiratives.

Et voici la souveraine installée auprès de son époux. Celui-ci souffrait toujours et ne consommait point le mariage. Cela fit une grande affaire dont sont emplies les dépêches diplomatiques. Mais enfin, après un mois d'attente, la reine devint réellement la femme du roi et les bavardages se turent.

Dès lors commença pour elle une nouvelle existence, fort différente de l'ancienne. La disparité des mœurs ne la gêna point. Elle s'acclimata rapidement, sa cour étant d'ailleurs composée de nombreux Français. Elle se montra complaisante à l'homme qui l'éleva jusqu'au trône. Elle l'accompagna à travers le royaume, parmi les forêts où il chassait l'ours, l'élan et le taureau sauvage, dans les demeures somptueuses où ses vassaux lui offraient de fort midables festins à la polonaise, dans les villes où les magistrats haranguaient en latin. Elle fit tout au monde, dès ce moment, pour s'attirer les sympathies des seigneurs qui, sur les chemins de l'immense territoire, lui portaient en présents des fauves enchaînés.

Mais, rentrée à Varsovie, elle ne parvint pas à s'emparer du gouvernement. Wladislas entendait conserver la direction des affaires et n'y point appeler son épouse. Contrariée sur ce point, réduite à jouer un rôle effacé, Marie-Louise, dans l'ombre, acheva de conquérir les seigneurs suscep-

tibles de la servir aux diètes futures. Elle machina en silence le triomphe de sa volonté.

Et sa politique fut strictement une politique de lucre et d'intérêt personnel. En face de Wladislas qui préparait la guerre destinée, par une diversion extérieure contre les Turcs, à consolider l'autorité royale et à ramener la concorde intérieure, elle voulait la paix qui lui permettrait d'obtenir son douaire. Pour assurer cette paix, elle commença par refuser au roi la disposition de sa dot. Le roi alors engagea ses pierreries. Il eut ainsi de l'argent. Mais, à la diète de 1646, il trouva devant lui le parti de la reine, parti d'opposition puissant qui annihila ses vellités belliqueuses.

Nettement en révolte de ce côté, Marie-Louise se résigna-t-elle, du moins, à devenir, comme on l'espérait à Paris, l'agent de la politique française en Pologne? Nullement. Les intérêts de la France, liés à ceux du roi, étaient favorables à la guerre. Elle les combattait en conséquence. Elle feignait cependant de suivre les impulsions de Mazarin et de notre ambassadeur Brégy. Elle promettait, à toute heure, d'influencer Wladislas pour provoquer sa rupture avec l'Empereur. En fait, elle penchait pour l'alliance autrichienne et les partisans de cette alliance jouissaient auprès d'elle d'un crédit certain. Elle ne tenait aucun de ses engagements. Elle s'efforçait d'empêcher des levées de troupes en faveur de la France et, contre la candidature au cardinalat « à la nomination de Pologne » de l'archevêque d'Aix, frère de Mazarin, elle appuyait une candidature adverse. Lorsqu'on l'avertit que les agents du duc de Mantoue s'emparaient du gouvernement du Nivernais qu'elle prétendait conserver, son indifférence pour son pays natal se transforma quasiment en haine.

Si bien que Mazarin témoigna son étonnement d'une telle ingratitude. Et Brégy était si indigné qu'au cours d'une audience il rappela imprudemment que la princesse Marie avait cependant accepté, en échange d'une couronne, une certaine dépendance. Le mot brouilla plus encore les choses et, pleine de fierté, la reine rabroua l'impertinent. Désormais, les relations devinrent incertaines et hostiles.

Ainsi, à l'heure où nous sommes parvenus, Marie-Louise lutte contre son époux et contre la France. Elle n'est pas encore polonaise de cœur et elle a cessé d'être française. Elle prépare le terrain de sa prochaine puissance et tout le reste lui demeure étranger. Lorsque, le 9 mai 1647, meurt Sigismond, fils de Wladislas et de Cécile-Renée d'Autriche, enfant de sept ans pour qui le roi s'efforçait de raffermir son trône ébranlé, pressentant que ce dernier, malade et sans but dans la vie, terminera bientôt sa carrière, elle s'évertue à assembler autour d'elle le plus grand nombre de partisans. Il s'agit, désormais, de combattre pour la conservation de la couronne.

Le roi meurt peu après, le 20 mai 1648. Par une fatalité bizarre, tandis que son époux agonisait, Marie-Louise souffrait elle-même d'une grave maladie. On dut, pour la prévenir de cette mort, attendre une amélioration de son état. Et il est probable que cette nouvelle aggrava sa fièvre tierce, car celle-ci devint si forte qu'on parla d'extrême-onction. En septembre seulement un mieux se produisit. En octobre, une victoire des Cosaques et des Tartares sur les troupes royales l'obligea à quitter, toujours souffrante, Varsovie où elle ne se sentait plus en sûreté. Elle y revint en novembre et dès lors put se rendre en chaise dans la salle où reposait le corps du roi défunt.

Entre temps, elle avait été nommée régente du royaume. Et c'est avec perspicacité qu'elle s'était ingéniée à réunir des partisans, car la diète s'annonçait très chaude et les candidatures au trône étaient nombreuses. Il y avait d'abord Jean-Casimir et Charles-Ferdinand, frères de Wladislas, puis Georges Rakoezi, prince de Transylvanie, et le tzar Alexis Michaïlowitch. Entre ces quatre concurrents, Marie-Louise avait choisi, pour le soutenir, Jean-Casimir. Le nonce du Pape et le comte d'Arpajon, nouvel ambassadeur de France, prêtaient également leur appui à ce prétendant. Après maintes difficultés Jean-Casimir fut élu. La cabale de la reine avait assuré son élection.

Nous n'entrerons pas dans des détails sur les événements qui suivirent. On sait que, quelques mois plus tard, Jean-Casimir épousait Marie-Louise. Prince indécis et faible, tour à tour il avait été soldat, jésuite, cardinal, et, sous ces divers avatars, sujet à d'étranges folies. C'était le personnage le mieux qualifié pour supporter le caractère impérieux de la reine. L'ayant jadis reçu, à l'Hôtel de Nevers, après sa sortie du donjon de Vincennes où Richelieu l'enferma pendant vingt et un mois, celle-ci avait peut-être, en ces brèves circonstances, évalué son degré d'inertie.

Jean-Casimir se montra effectivement, comme Marie-Louise l'avait estimé, incapable d'administrer le royaume, et volontiers lui en laissa la charge. En fait toute l'autorité retomba sur elle. Les ambassadeurs eurent ordre — on le voit dans leurs instructions — de montrer de la déférence au roi, mais d'obtenir sur toutes choses l'assentiment préalable de la reine. La reine dirigea le cabinet diplomatique. Elle put désormais exercer son activité sur ce ter-

rain des affaires où la conduisaient un goût déjà lointain et des aptitudes extraordinaires.

De 1650 à 1652, des préoccupations d'ordre domestique troublent un peu son action politique. Deux fois enceinte, elle accouche successivement d'une fille et d'un garçon qui meurent à quelques mois d'intervalle. La période des chagrins commence pour elle. Sous le commandement de Chmielnicki, les Cosaques entament une guerre à la fois religieuse et politique, entraînant à leur suite les Tartares et la masse compacte des paysans opprimés par les nobles. Vaincu à Zborov, vainqueur à Berestokcer, vaincu encore à Zvaniec, Jean-Casimir soutient une âpre lutte au cours de laquelle d'immenses régions de la Pologne sont ravagées. Les pillages, les massacres, les tortures, les incendies, les viols terrorisent les populations demeurées fidèles à la couronne.

Cependant ces épreuves sont insignifiantes auprès de celles qui devaient, dans la suite, accabler les souverains. Lorsque, en 1654, Christine de Suède abdique, Jean-Casimir commet l'imprudence de se proclamer, en vertu de droits anciens, roi de Suède et proteste violemment contre l'avènement de Charles-Gustave. Cela fournit à ce dernier l'occasion de rompre la trêve de ving-six ans, signée en 1635 à Stumsdorff, et d'envahir la Pologne. La trahison de Jérôme Radzieiovski, ancien vice-chancelier de Jean-Casimir, facilite à ses armées l'accès au cœur du pays. Il occupe Varsovie, s'empare de la petite Pologne avec l'aide de Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg, cependant que Cosaques et Moscovites d'un côté, aventuriers de Georges Rakoczi, prince de Transylvanie, de l'autre, saccagent le reste du royaume. La noblesse, l'armée, les troupes quartuaires, passant sous

la bannière de l'envahisseur, reconnaissent pour souverain Charles-Gustave. Un projet de démembrement de la Pologne est élaboré.

Réfugié à Glogau, en Silésie, Jean-Casimir assisterait, sans l'énergie de la reine, à sa ruine totale. Marie-Louise relève son courage. Avec Augustin Kordecki, moine guerrier qui résiste dans la dernière forteresse du royaume, elle est l'âme de la défense. Un patriotisme ardent maintenant la soulève. Elle fait appel aux puissances intéressées au salut de la Pologne, à la France, qui atermoie, gênée par son alliance avec la Suède, à l'Autriche qui arrêtera l'assaut des barbares de l'est et interviendra à l'ouest. Elle engage dans la guerre sa fortune et ses bijoux. Elle rappelle au sentiment du devoir national les palatins qui, par ambition ou par cupidité, ont prêté leur concours à la cause suédoise. Elle parvient à provoquer la confédération de Tiszovec à laquelle participent bientôt les seigneurs et les nobles un instant égarés. Elle réunit des armées, oblige Jean-Casimir à rentrer en Pologne. Par ses soins, différentes villes sont reprises à l'ennemi. Battu par Czarniecki, Charles-Gustave perd Varsovie. Et lorsque le Suédois et le Brandebourgeois s'avancent à nouveau devant la capitale, Marie-Louise, rentrée dans la ville à demi brûlée, héroïque au milieu de son peuple, assiste aux combats, fait dételer les chevaux de son carrosse pour trainer l'artillerie aux endroits favorables, dirige le tir des canons et, assise sur un tambour, dîne sur ses genoux.

Une telle fermeté méritait une récompense. Secourue par l'Autriche et le Danemark, victorieuse des Moscovites et des Cosaques à Polonka et à Czudnov par les armes de Czarniecki et de Lubomirski, reconduisant peu à peu le Suédois et le Brandebourgeois dans leurs états, la Pologne

signait, appuyée, cette fois, sur le terrain diplomatique, par la France, les traités de Velav (1657)<sup>1</sup>, d'Oliva (1660)<sup>2</sup>, d'Andruszov (1667)<sup>3</sup>.

Paix honorables, sinon glorieuses, âprement discutées par la reine qui contribua à les rendre profitables à la Pologne et qui, dans une lettre au prince de Condé, revendique hautement son intervention. Mais le pays, dépeuplé autant par la peste que par la guerre, n'était plus, au dire d'un historien, qu'une vaste ruine et qu'un immense cimetière.

Il s'agissait maintenant de réparer le désastre. Et c'est à quoi va s'employer la reine. Il semble que sa pensée principale soit d'éviter à la Pologne les troubles intérieurs qui créent un état de guerre permanent et qui, en suscitant la faiblesse du pouvoir central, facilitent le triomphe des attaques extérieures. Les palatins, tous les grands seigneurs féodaux sont, dans l'État, semblables à des roitelets. Ils ont leurs cours, leurs forteresses, leurs troupes, leur artillerie. Ils contractent mariages et alliances avec les maisons souveraines des puissances étrangères. Et le moindre empiètement de l'autorité royale sur leurs droits provoque leur soulèvement souvent victorieux. En outre, ils rompent à leur fantaisie les diètes, rendant par suite impossible toute continuité à une politique nationale.

Peut-être aussi la reine s'est-elle rendu compte de quel intérêt serait pour le royaume la substitution de la monarchie dynastique à la monarchie élective. Le remplacement de la seconde par la première eût, à travers le temps, préservé le pays de maintes tribulations en empêchant des

<sup>1</sup> Avec le Brandebourg.

<sup>2</sup> Avec la Suède.

<sup>3</sup> Avec les Moscovites.

compétitions souvent armées. Et il apparaît bien que Marie-Louise songe à cette réforme et que toute sa politique y tende d'une manière détournée. A la vérité, ayant perdu ses propres enfants en bas âge, elle ne peut qu'amorcer pour l'avenir ce remaniement du statut polonais. Mais, du moins, va-t-elle s'efforcer de diriger vers le trône, à défaut de sa descendance directe, sa descendance indirecte, quitte à cette dernière de compléter son œuvre.

L'unique survivante de ses sœurs, Anne de Gonzague, après un pseudo-mariage qui fit scandale avec Henri de Guise, archevêque de Reims, s'était, en 1645, remariée à Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin. De ce mariage étaient nées trois filles, Louise-Marie, Anne et Bénédicte. Privée par le sort d'une lignée, Marie-Louise pensa à adopter l'une de ses nièces et à lui léguer la couronne. Louise-Marie, l'aînée, dépourvue d'attraits physiques, et destinée, par suite, au couvent<sup>1</sup>, fut par elle écartée au profit d'Anne, sa cadette. Sur celle-ci se concentra toute sa sollicitude. Mais avant de lui transmettre un royaume, il fallait lui choisir un époux qui eût quelque chance d'être accepté par les Polonais et de faire leur union.

Les vues de Marie-Louise ne se dirigèrent pas d'abord vers la France. Elle gardait rancune à Louis XIV et à Mazarin de n'avoir point secouru la Pologne en des conjonctures tragiques. Elle inclinait plus volontiers vers l'Autriche où son agent, le comte Morsztyn, entamait des négociations sur cette question matrimoniale. Mais elle y souhaitait, pour époux de sa nièce, rien moins que l'archiduc Charles, et la cour de Vienne hésitait. Pour ébranler cette

1. Elle eut, comme on le verra dans la correspondance des Condé, le dessein d'y entrer. Elle épousa, dans la suite, le prince rhingrave de Salm.

hésitation, la reine s'avisa alors de susciter une concurrence. Et c'est pourquoi elle fit des propositions à la cour de France qui furent, en principe, agréées. Dès lors l'Autriche se montra plus conciliante, déterminée même à des sacrifices pour placer sur la tête de l'archiduc la couronne convoitée. Mais encore fallait-il que la princesse Anne fût en Pologne. Or, Mazarin, rusé matois, comprenant l'avantage qu'il y aurait pour la France à installer sur les bords de la Vistule un prince français, refusait obstinément de laisser partir la jeune fille.

Dès lors, force était à Marie-Louise d'envisager avec plus de netteté le mariage français. Elle mit quelque temps à s'y résoudre et enfin elle s'y résolut. Elle en accepta la possibilité. Mais quels candidats Mazarin offrait-il ? Mazarin en offrait plusieurs. L'un, fils du duc de Neubourg, enfant de huit ans, était, dans son esprit, au point de vue politique, le seul sérieux. Neubourg, en effet, roi de Pologne par l'intermédiaire de la France, c'était l'alliance polonaise acquise ; c'était, en outre, le Rhin bien gardé. Désormais l'Autriche trouvait derrière elle, en cas de guerre, l'armée polonaise et, devant elle, sur notre frontière, un obstacle malaisé à franchir.

Mazarin proposait, en outre, deux autres candidats, Alméric d'Este et le duc de Mercœur. Ici, il sacrifiait une fois encore à l'esprit de famille. Tous deux étaient ses neveux. Non content d'avoir distribué les millions, les duchés et les cardinalats à ses proches, il leur eût volontiers procuré des couronnes.

Ces propositions parurent bouffonnes à la cour de Pologne. Neubourg d'une part était trop jeune et, d'autre part, jamais les Polonais ne consentiraient à élire des ducs issus de branches bâtardes. Et Marie-Louise se retourna

vers l'Autriche. Là, on lui réserva encore accueil empressé. Mais l'inconvénient précédent subsistait : la princesse Anne de Bavière demeurait toujours quasi prisonnière en France. Il devenait impossible de sortir de cet imbroglio.

Heureusement, Anne de Gonzague, princesse palatine, se mêla de l'affaire. Elle était, comme sa sœur, femme de tête fort habile, politicienne rompue aux négociations. Elle se chargea de trouver à sa fille un mari et à la Pologne un roi acceptables. Son choix tomba sur Henry-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Mazarin y avait bien songé. Mais l'abnégation n'étant pas sa vertu principale, il s'était gardé de favoriser la descendance de son mortel ennemi. Le ressentiment était encore vif en lui, Condé venant à peine de signer son accommodement avec la cour et de rentrer en France.

Toujours est-il que, proposée par la Palatine, la candidature du duc d'Enghien fut accueillie favorablement en Pologne. Mais Condé avait défense d'entretenir des correspondances avec l'étranger. Il fallait lever la défense. Mazarin n'osa s'opposer à cette mesure. Il mourait d'ailleurs sur ces entrefaites, peu regretté en France, haï par la reine Marie-Louise. Dès lors, M. le Prince put expédier ses agents en Pologne. Louis XIV encourageait nettement le projet, le faisait sien et prodiguait les écus, car les contrats de ce temps aboutissaient surtout par l'achat des consciences.

Mais Marie-Louise eut le tort de souhaiter que, du vivant même de Jean-Casimir, la diète de 1661 désignât, comme son successeur éventuel au trône, le duc d'Enghien. C'était une violation des lois constitutionnelles. Elle tenta néanmoins l'aventure. Le grand-maréchal de la cour, Sébastien-

Georges Lubomirski, après avoir, un des premiers, soutenu la candidature de M. le Duc, y faisait, ayant réfléchi, opposition. On s'aperçut qu'il voulait vendre chèrement son appui. On le lui paya. Tous les appétits environnants étant assouvis avec les écus de France, la reine crut la partie gagnée. Elle était, au contraire, perdue. La diète ouverte, au Sénat et à la Chambre des Nonces, les créatures du grand-maréchal prononcèrent, en effet, le veto qui ruinait toutes les espérances.

On démêle, désormais, avec difficulté, quels sont les véritables sentiments de Lubomirski, seigneur puissant et l'un des sauveurs de la Pologne pendant la crise de 1656. A peine a-t-il provoqué le veto qu'il feint, de nouveau, de déférer aux vœux de la reine et offre d'assurer l'élection du duc d'Enghien par un sénatus-consulte que légaliserait la prochaine diète. Marie-Louise accepte ce compromis. Et tandis qu'avec Antoine de Lumbres, ambassadeur de France, et Caillet, agent des Condé, elle cherche, devant le Sénat, un terrain d'entente, le grand maréchal invite, d'une part, l'armée, soulevée par ses soins, à protester contre les visées royales et, d'autre part, fait, par la diète de 1662, voter le maintien, dans son intégrité, de la loi sur l'élection.

Dès lors Louis XIV est d'avis que l'on réduise par la force le mulin et traite avec la Suède pour l'envoi en Pologne de 12.000 hommes de troupes. Marie-Louise hésite. Elle craint une révolution. Lubomirski, informé des intentions du roi de France, en profite pour s'emparer de plusieurs villes et pour s'avancer sur Varsovie. Si bien que la reine, ne sachant plus comment maîtriser cet adversaire forcené, consulte des théologiens sur la légitimité d'un crime pour assurer l'ordre dans l'État. Mais

Lubomirski, dont la police est avisée, se met aussitôt à l'abri d'une surprise.

En attendant des temps meilleurs, et pour réserver l'avenir, la reine, après entente avec Condé, marie Anne de Bavière au duc d'Enghien. Le mariage est célébré à Paris le 11 décembre 1663. Au contrat, avec l'assentiment de Jean-Camisir et du Sénat polonais, la princesse porte le titre de « fille unique » de LL. MM. Elle est désormais adoptée. Marie-Louise, dans ses lettres et ses actes, ne l'appellera plus que sa fille. Le principe d'hérédité est aussi officiellement admis. Satisfaction piètre et, en somme, négative.

A la diète de 1664, le roi et la reine en obtiennent une autre, plus agréable à leurs cœurs ulcérés. Accusé de perturbation de l'Etat, Lubomirski est condamné à la décapitation et à la confiscation de ses charges et biens.

Mais il n'est momentanément plus question de la candidature au trône. Les négociations ne reprendront qu'un an plus tard. Cette fois le nom du prince de Condé qui rallierait, par son prestige, tous les suffrages, sera proposé conjointement à celui de son fils. Pierre de Bonzi, évêque de Béziers, a remplacé Antoine de Lumbres à l'ambassade de France. C'est un partisan de la manière énergique. Dès son arrivée, il remonte les courages et Louis XIV reprend espoir. La perte du grand-maréchal, par la ruse ou par la force, est résolue. Des combinaisons diverses sont envisagées. Mais Lubomirski, entré en campagne à la tête de ses troupes, bat Jean-Camisir en plusieurs affaires, notamment à Montwy (juillet 1666), et l'oblige à signer un accord par lequel il s'engage, lui vivant, à renoncer à l'élection de son successeur.

Il semble bien que le grand souhait de la reine d'installer

sa lignée sur le trône soit à jamais éloigné d'une réalisation. Nullement. Car on s'avise d'un subterfuge. Si Jean-Casimir abdique, en effet, cela équivaut à sa mort et l'on peut, malgré l'accord susdit, procéder à l'élection. De plus les formes constitutionnelles sont sauvegardées. Lubomirski en convient. Un nouveau contrat est signé. Bien entendu, le grand-maréchal, pour prix de sa neutralité, réclame d'énormes avantages. Peut-on enfin ajouter foi à sa parole ? En apparence, oui, car il s'engage à envoyer en France ses deux fils en otage. Or, à la vérité, il joue une comédie inexplicable. Bientôt il déchire les traités et redevient l'adversaire irréductible de naguère. Sa mort, advenue le 31 janvier 1667, n'amènera pas davantage le résultat désiré. Car la cour de France s'est lassée de tant d'efforts inutiles et le Grand Condé, malade de la goutte, moins encore que son fils ne se soucie d'aller, au bout du monde, conquérir, les armes à la main, une couronne difficile à conserver. De nouvelles négociations sont cependant engagées et l'on organise, avec l'appui de la Suède et du Brunswick, des armées solides que M. le Prince a accepté de conduire sur les rives de la Vistule.

Mais, au moment où l'on s'efforce d'obtenir le passage de ces troupes à travers d'immenses territoires, une nouvelle parvient à Paris qui arrête tous les préparatifs. La reine Marie-Louise est morte (10 mai 1667). Depuis longtemps malade, soutenue par son indomptable énergie, elle s'est éteinte brusquement, en pleine action.

Perte incalculable pour la Pologne. Elle seule voyait clairement que la nécessité s'imposait d'une rénovation politique de son pays d'adoption. Elle seule, quel que fût son intérêt personnel dans l'affaire, manifestait la résolution de la réaliser. En fondant sur des bases solides la

monarchie dynastique, c'est-à-dire en supprimant la rivalité des concurrents au trône, en réduisant la puissance des seigneurs, en créant une unité nationale, cette reine eût peut-être évité au royaume la douleur du démembrement et le martyre de la sujétion. On ne comprit point de son temps l'élevation de son patriotisme. Des haines aveugles l'entourèrent. Plus tard, trop tard, les Polonais lui rendirent justice.

\*  
\*  
\*

Quels qu'aient été, au cours des événements, et surtout jusqu'en 1660, les sentiments de Marie-Louise pour la France, il semble qu'elle ait toujours tourné avec complaisance son regard vers Paris. Elle avait connu, dans cette ville, tous les personnages, hommes ou femmes, de quelque mérite, ceux, en particulier, qui concourront à la gloire du règne. Elle ne pouvait, sans regret, se désintéresser d'une société qui lui procura les plus doux moments de sa vie et abandonner maints commerces longtemps appréciés. En elle survivait, malgré son inclination à l'égoïsme, un fond de bonté. Difficilement elle arrachait de son cœur une amitié ancienne. Enfin elle était demeurée, comme beaucoup de femmes, au milieu des dures épreuves et des terribles soucis, sujette à la curiosité.

C'est pourquoi elle ne rompit jamais, même à l'heure où les relations furent le plus tendues entre les deux royaumes, avec cette partie de sa première patrie qu'elle exceptait de la politique. Nombreux étaient, à Paris, les correspondants et les correspondantes qui lui envoyaient les nouvelles, et non point les nouvelles d'ordre supérieur, mais les anecdotes en circulation à la cour et à la ville, les poésies, les

proses, les épigrammes même et les vers de ballets. M<sup>mo</sup> de Choisy, M<sup>mo</sup> de Langeron, M<sup>mo</sup> de Maure, plusieurs autres personnes, comme le maréchal de Gramont, bien informées par leur situation mondaine, se chargeaient, chaque semaine, de lui adresser sa provende de racontars. Et ainsi il lui semblait qu'elle retrouvait une physionomie de son milieu lointain, une image de sa jeunesse enfuie. Elle répondait peu ou point du tout, n'en ayant pas le loisir, aux facéties que lui contaient avec humour, pour la distraire, ses plumitifs. Elle se contentait d'envoyer, parfois, en signe de contentement, quelque beau tapis, quelque magnifique fourrure ou quelque boîte ornée de diamants. Comme le cardinal de Richelieu, elle avait besoin d'une diversion gaie aux préoccupations des affaires.

On ne sait quel a été le sort de ces correspondances intimes. Elles ont dû être détruites au cours des révolutions que subit la Pologne à travers les siècles. Il en eût été de même assurément des précieuses lettres du Grand Condé et de son fils, Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, si le secrétaire de Marie-Louise, Des Noyers, ne les avait conservées et restituées, à sa mort, en même temps que sa bibliothèque et ses papiers.

Les Condé furent amenés par les circonstances à entreprendre cette gazette hebdomadaire. M. le Prince, nous l'avons dit, était un très ancien ami de la reine. Lorsque celle-ci quitta la France, il grossissait l'escorte qui l'accompagnait dans sa traversée de Paris. En se séparant, au témoignage de Marie-Louise elle-même, ils se promirent de conserver, sans altération, l'affection qui les unissait. Et ils se tinrent parole. Les événements les empêchèrent de correspondre autrement que pour prendre part à des

joies ou à des afflictions réciproques. Mais la Palatine maintenait entre eux le contact.

Ce fut seulement vers 1660, après la rentrée en France de M. le Prince, et l'affaire de l'élection ayant été engagée, que les relations épistolaires prirent quelque régularité. Le ton des lettres demeure longtemps circonspect et quasi officiel. On s'appelle, de part et d'autre : mon cousin, madame. On se prodigue les compliments. Puis, peu à peu, on manifeste plus d'abandon. La perspective d'une union entre les deux familles active la sympathie des termes. La reine de Pologne la première désire plus de familiarité : « Je souhaite avec ardeur, écrit-elle à M. le Prince, vivre avec vous dans une entière confiance. Il faut, pour commencer, laisser les cérémonies. » Plus tard, elle se fait encore plus pressante : « Je vous demande présentement, ajoute-t-elle, la cessation des compliments et que nous vivions en frère et sœur. » Délibérément, dès lors, elle appellera le prince : mon frère, et le duc d'Enghien : mon fils. Mais ni l'un ni l'autre n'adopteront une telle simplicité. Ils continueront, comme il fut toujours dans leur caractère, à surcharger leurs débuts et leurs fins de lettres, de compliments et de preuves de déférence.

Mais, cette formalité remplie, ils rejeteront les cérémonies et parleront à cœur ouvert. A la fin de 1663, après le premier échec des négociations polonaises et le mariage du duc d'Enghien avec Anne de Bavière, reconnaissants à la reine de ses efforts en leur faveur, désolés de ne pouvoir lui apporter une aide matérielle, ils souhaiteront lui offrir, tout au moins, un soutien moral. L'amuser, la distraire, lui rendre moins lourd le poids du fardeau gouvernemental, en lui racontant les « bagatelles » de la cour de France, tel sera leur rôle personnel. Cela ne les empêchera

pas d'ailleurs, sur le terrain politique, de manifester, par l'entremise de leurs agents, une furieuse activité. Un chiffre spécial sera affecté à la correspondance anecdotique. Et voilà, désormais, M. le Prince et M. le Duc rivalisant de zèle avec un Loret, un Robinet ou un Subligny.

Il est curieux, à plus d'un titre, de voir le Grand Condé et son fils, personnages accablés d'affaires importantes, se faire les gazetiers de la reine de Pologne, recueillir, partout où les amènent les obligations de leurs charges ou les circonstances de la vie, les historiettes et les faits-divers, écouter, pour les noter ensuite, les dires de leurs propres nouvellistes. Spectateurs de la société de leur temps, ils l'examinent sans sévérité, mais non sans ironie. Ils commentent ses actes avec circonspection, souvent aussi avec une savoureuse indépendance. Ils savent, presque naturellement, sans effort, rendre l'atmosphère de la vie ambiante. Rien ne leur échappe qui est essentiel, singulier, digne, pour le présent ou pour le futur, d'une mention.

Pendant plusieurs années, les sept premières années du règne personnel de Louis XIV, ils enregistrent les naissances, les mariages, les morts et tous les faits considérables ou menus qui les déterminent, les accompagnent ou les suivent. Ils content les menées obscures auxquelles se livrent, pour obtenir les charges de la cour, grandes dames et seigneurs. Désintéressés le plus souvent, ils rapportent les incidents, souvent violents, qu'excitent les querelles de préséance. Les lits de justice, les séances du Parlement trouvent en eux des chroniqueurs habiles à dessiner un croquis. Ne disposant point du style descriptif d'un Renaudot, ils préfèrent, à brosser en fresque une entrée de légal, préciser de quelles petites et de quelles manœuvres secrètes sont précédées ces pompeuses céré-

monies. Parfois, ils nous mènent à travers les salles du Palais et nous montrent dans l'exercice de leurs fonctions respectives plaideurs, avocats et juges. Les grands procès, l'affaire Fouquet entre autres, trouvent en eux des auditeurs attentifs, gênés assurément pour condamner ou absoudre, mais capables cependant de clarifier la confusion des charges et des témoignages.

Incontestablement le Roi est le point central autour duquel gravite la correspondance. Nul de ses gestes ne nous est épargné. Nous connaissons tous ses déplacements, ses jeux, ses appétits, ses malaises, ses joies et ses colères. Souvent même nous pénétrons jusque dans son alcôve, soit qu'il y rejoigne M<sup>lle</sup> de La Vallière, M<sup>lle</sup> de La Mothe ou M<sup>mo</sup> de Monaco. Nous voyons poindre à l'horizon l'astre de M<sup>mo</sup> de Montespan. Nous assistons aux divertissements du Louvre et aux solennités de Versailles où nous est signalée, avec de longs commentaires, la gloire de Molière. A Saint-Germain, à Fontainebleau, à Villers-Cotterets, les gazetiers nous conduisent avec non moins d'agrément. On s'y ennuie ; ou s'y amuse. Tel y fait l'amour, tel y danse le ballet. Les comédies, les bals, les mascarades, les carrousels se déroulent devant nos yeux, et tous les épisodes joyeux ou burlesques qu'ils provoquent.

De-ci de-là, la reine-mère, Anne d'Autriche, la reine, Marie-Thérèse, passent comme de doux fantômes. L'une meurt ; l'autre souffre. Puis ce sont Madame, Henriette d'Angleterre, Monsieur, Philippe d'Orléans, et leur cour. De cette cour où papillonnent des coquets et des intrigants intraitables, comme Guiche, Vardes, le chevalier de Lorraine, Marsillac, Gondrin, archevêque de Sens, etc., une physionomie vraiment vivante, colorée, cynique nous est tracée. A brosser ce tableau, les Condé déploient plus de

talent peut-être que M<sup>me</sup> de La Fayette. Car ils n'ont pas, derrière eux, un Segrais pour redresser leurs phrases.

Mille personnages de moindre envergure, un maréchal de Gramont, un Turenne, un Lauzun, une comtesse de La Suze, la tribu des Mancini alimentent aussi la source d'anecdotes que les épistoliers adressent à Varsovie. Les salons, les ruelles sont largement exploités. Enfin la correspondance réserve une place importante aux nouvelles internationales. Successivement le différend de la France avec la Papauté, l'entreprise de Gigeri et celle de Candie, la guerre anglo-hollandaise, la croisade contre les Turcs, les conflits hispano-portugais et franco-anglais, les préliminaires de la guerre de Dévolution fournissent aux deux princes, en même temps qu'une matière abondante d'anecdotes, des prétextes de formuler les aspirations de notre politique nationale.

Nous croyons donc que ces lettres, toutes autographes, inédites encore et conservées aux archives du Musée Condé, à Chantilly, méritaient d'être publiées. Elles constitueront, sur l'histoire des mœurs au xvii<sup>e</sup> siècle, un document de première importance. Nous avons dû, pour en rendre la lecture plus aisée, moderniser l'orthographe souvent phonétique et résumer en note les compliments, les commentaires sur les événements polonais, les congratulations et les condoléances sur la santé de Marie-Louise. Parfois, le duc d'Enghien et le prince de Condé, écrivant simultanément, envoient à la reine des nouvelles identiques, formulées, à quelques mots près, dans les mêmes termes. Dans ce cas, nous donnons la lettre la plus complète et la plus intéressante. L'autre figure, abrégée, en note. Nous avons, de même, fourni le sommaire de toutes les missives insignifiantes, particulièrement de celles portant

les dates de 1660 à 1663. Le prince de Condé datait toujours ses minutes ; le duc d'Enghien jamais. Nous avons respecté la chronologie des premières et, de-ci de-là, d'après le contexte, rectifié celle des secondes quelquefois faussée par Des Noyers, secrétaire de la reine de Pologne, ou par ses commis<sup>1</sup>. En tête de chaque épistole, nous avons placé la cote qu'elle porte dans les dossiers de Chantilly<sup>2</sup>. Enfin ayant retrouvé, aux Archives nationales, quarante réponses autographes et inédites de la reine Marie-Louise, adressées aux deux princes, nous en avons reproduit, en note, les passages les plus attrayants.

Il nous reste maintenant un agréable devoir à remplir, celui de rendre un public hommage à l'inépuisable obligation de M. Gustave Macon, conservateur du Musée Condé. Sans l'aide de ce collaborateur attentionné des gens de lettres, nous aurions peut-être trouvé trop lourde la tâche entreprise par nous. Nous lui adressons, de tout cœur, nos remerciements de nous l'avoir facilitée.

EMILE MAGNE.

*Juillet 1914.*

1. Des Noyers et ses commis inscrivaient, au verso de chaque lettre, la date du départ du courrier de Paris.

2. Série R.

---

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

---

- A. N.      Archives nationales.  
A. C.      Archives du Musée Condé, à Chantilly.  
A. E.      Archives du Ministère des Affaires étrangères.  
B. N. ms. Bibliothèque nationale. Département des Manuscrits. Fonds français.  
B. I.      Bibliothèque de l'Institut de France.
-



# LETTRES INÉDITES

SUR

## LA COUR DE LOUIS XIV

---

DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 66.

S. L., 22 février 1664.

On ne saurait, Madame, avoir plus de joie que j'en reçois toutes les fois que j'apprends tous les progrès du roi<sup>1</sup>. M. Des Noyers<sup>2</sup> m'a montré la liste des cinquante-deux places qu'il a prises ; c'est quasi une chose incroyable, et tous les gens à qui je dis les nouvelles que j'en sais, admirent tout ce que je leur en apprend ; mais, Madame, je suis en la plus grande peine du monde de ce que je n'apprends point que Votre Majesté soit guérie de son mal ; j'en suis en une

<sup>1</sup> Jean-Casimir V, deuxième fils de Sigismond III, roi de Pologne, et de Constance d'Autriche, né le 22 mars 1609, entré dans la Compagnie de Jésus en 1643, cardinal en 1647, élu roi de Pologne en 1649, à la mort de Wladislas IV, son frère, dont il épousa la femme, Marie-Louise de Gonzague, destinataire de la présente correspondance. Il abdiqua en 1668 et vint en France, où Louis XIV lui donna d'importants bénéfices. Il mourut à Saint-Martin-de-Nevers le 16 décembre 1672.

<sup>2</sup> Pierre Des Noyers, secrétaire des commandements de la reine de Pologne et son agent politique de prédilection. Selon le duc d'Aumale : *Hist. des Princes de Condé*, VII, 162, il mourut à Dantzic en 1693, laissant à la maison de Condé sa bibliothèque, dont les papiers sont conservés à Chantilly. Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 417 ; II, 48, lui a adressé des poésies. On a de lui : *Lettres de Pierre des Noyers*, Berlin, 1859, in-8<sup>o</sup> et de nombreux manuscrits déposés aux A. E. Pologne et aux A. N. K. 1311 et suiv.

inquiétude inconcevable ; on ne me mande point, ni à M. Des Noyers, le détail de la santé de Votre Majesté ; c'est pourtant ce qui m'est le plus important à savoir et ce qui me donne le plus d'inquiétude. Je viens de fort entretenir M. Des Noyers tout à l'heure sur un médecin pour Votre Majesté ; je crois qu'il ne faut rien épargner pour cela, et je ne sais rien au monde qui soit de plus grande conséquence que d'en avoir un bon. M. Des Noyers sait le détail des conditions de la paix d'Italie, je me remets à lui à les mander à Votre Majesté ; cependant, je crois qu'elle ne sera pas fâchée de savoir qu'elle est signée<sup>1</sup>. Je me donnai l'honneur de mander l'autre jour à Votre Majesté que le Roi m'avait donné une pension ; il le fit de la meilleure grâce du monde ; depuis cela il a fait commander aux princes de la maison de Lorraine et de Savoie, qui ne venaient point voir monsieur mon père ni moi parce qu'ils prétendaient que nous leur donnassions la porte chez nous et que nous ne le voulions pas, d'y venir de la manière dont nous le souhaitons ; si bien que je crois qu'ils y viendront au premier jour, et le Roi en use le plus obligeamment du monde pour monsieur mon père et pour moi. M. Des Noyers rendra compte à Votre Majesté de la conversation qu'il a eue avec lui ; il en est fort content et j'espère que ses actions répondront aux paroles qu'il lui a données. On a dessein de créer de nouvelles charges auprès de la Reine et de choisir deux duchesses, deux princesses et deux dames pour être toujours auprès d'elle et pour la suivre partout ; presque toutes les femmes de la Cour y prétendent et chacune fait sa cabale pour cela. L'affaire est entre M<sup>lle</sup> d'Elbeuf<sup>2</sup>, M<sup>mo</sup> de

<sup>1</sup> Traité de Pise, entre la France et la Papauté, signé le 12 février 1664.

<sup>2</sup> Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, demoiselle d'Elbeuf, fille de Charles II de Lorraine et de Catherine-Henriette, légitimée de France, née vers 1629, princesse fort turbulente. Le comte de Brion faillit l'épouser, mais ne s'y décida point. Le duc de Mecklembourg ne l'osa pas davantage. On lui avait donné comme symbole, un soufflet avec cette devise : D'un souffle froid j'allume. (B. I. *Coll. Godefroy, Portef.* 217.

Bade<sup>1</sup>, M<sup>me</sup> d'Armagnac<sup>2</sup>, M<sup>me</sup> de Créqui<sup>3</sup>, M<sup>me</sup> de Richelieu<sup>4</sup>, M<sup>me</sup> d'Humières<sup>5</sup>, la comtesse de Guiche<sup>6</sup> et M<sup>me</sup> de Montes-

fo 376.) Le petit de Beauchasteau (*La Lyre du jeune Apollon*, 1657, p. 127) et Loret (*Muze historique*) la couvrent d'hyperboles. Primi Visconti (*Mémoires*, S. D., p. 46), la représente parmi les intrigues de la Cour, et le marquis de Saint-Maurice (*Lettres*, S. D., II, 254) rapporte qu'on la considérait comme une friponne. Elle mourut sans alliance le 7 août 1679.

<sup>1</sup> Louise-Christine de Savoie, fille de Thomas, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon-Soissons, mariée en 1653 à Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade, dite la princesse de Bade, morte le 7 juillet 1689. Sur cette princesse, voir les memorialistes et poètes cités plus haut. Voir également *Les Continuateurs de Loret*, édit. de Rothschild, *passim*. Une comédienne italienne, Aurelia Fedeli (*Irfuti di Pindo*, 1666, p. 33), lui a dédié quelques vers.

<sup>2</sup> Catherine de Neufville-Villeroÿ, née en 1639, épousa, le 7 octobre 1660, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, morte en 1707. Ce fut une des plus grandes intrigantes de la Cour. On trouve son nom un peu partout, particulièrement dans les *Mémoires de M<sup>me</sup> de La Fayette* et dans les *Gazettes* du temps. Saint-Simon (*Mémoires*, édit. Chéruel, IV, 1884, p. 74-75) a tracé d'elle un portrait inoubliable. La comédienne Fedeli est, parmi les poètes, la seule qui paraît l'avoir encensée.

<sup>3</sup> Armande de Saint-Gelais de Lusignan de Lansac, fille de Gilles, marquis de Lansac, mariée à Charles III, duc de Créqui, veuve le 13 février 1687, morte le 11 août 1709. Il est beaucoup question d'elle, dans les mémoires, sous son nom de jeune fille. Le marquis de Sourdis a tracé d'elle un portrait agréable (*Divers portraits*, 1659, p. 199), et M<sup>lle</sup> Petit (*L'amour eschapé*, 1669, I, 58, sous le nom de Mathilde) un autre. Son proverbe de cour fut : S'en va le grand chemin à l'hospital. (A. N. M. 791). Saint-Gabriel (*Mérite des Dames*, 1660, p. 295) dit d'elle qu'elle fut une beauté célèbre. Rangouze (*Le Temple de l'Honneur*, 1654) lui prodigue les dithyrambes. Beauchasteau et Aurelia Fedeli l'ont chantée. Bussy-Rabutin, M<sup>me</sup> de La Fayette, Loret, Saint-Simon, etc., content ses aventures. Chavigny parle aussi d'elle dans son *Cochon mitré*, 1689, p. 28 et suiv.

<sup>4</sup> Anne Poussart, demoiselle de Fors du Vigean, fille de François Poussart, sieur de Fors, marquis du Vigean, et d'Anne de Neubourg. Elle était la sœur aînée de la fameuse Marthe du Vigean, l'amoureuse de Condé dont Cousin a écrit le panégyrique. Elle épousa en premières noces, en 1644, Alexandre-François-Amanieu d'Albret, sire de Pons, puis, le 26 décembre 1649, après un horrible scandale judiciaire, Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu. Elle devint une des personnes les plus illustres de la Cour. Les mémoires, les gazettes, les volumes de poésies vantent ses mérites. Elle mourut le 28 mai 1684.

<sup>5</sup> Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, née en 1635, fille d'Edme, comte de Nançay, et de Françoise de Cugnac-Dampierre, mariée en 1654 à Louis de Crevant, maréchal-duc d'Humières, morte en 1723. Voir sur elle, Loret et les Continuateurs de Loret, marquis de Saint-Maurice, et surtout Saint-Simon : XIII, 95-96. Son portrait se trouve dans *La Galerie des peintures*, 1663, I, 321.

<sup>6</sup> Louise-Marguerite-Suzanne de Béthune, fille de Maximilien-Fran-

pan<sup>1</sup>. Le Roi en choisira six, mais je crois que la Reine serait bien aise qu'il n'y en eût point dont il pût être amoureux. L'on se prépare à un grand bal pour le Mardi gras, où tout le monde doit être en masque ; c'est une manière de bal nouvelle et qui est assez agréable ; toutes les personnes de la Cour y viennent déguisées, tous les hommes et toutes les femmes, de manière qu'on n'est point connu, et l'on danse quelquefois une heure durant sans reconnaître personne de tout ce que l'on voit ; il n'y a personne qui ne se masque ce jour-là, jusques aux ambassadeurs, et il s'y passe quelquefois des aventures assez plaisantes ; je manderai à Votre Majesté toutes celles qui la pourront divertir. Monsieur mon père mettra la belle veste que Votre Majesté a envoyée à ma femme, et elle se servira de ces toiles en broderie qu'elle lui a données ; elles paraîtront ici les plus belles du monde. Il n'y a point d'autres nouvelles à mander présentement à Votre Majesté ; dans la fin de ce carnaval on ne songe qu'aux divertissements, et l'on voit tous les jours des bals et des ballets.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VI, n° 398.

Paris, 22 février 1664.

Depuis le départ du dernier ordinaire, il est survenu dans cette cour des choses assez considérables pour être man-

çois, duc de Sully, et de Charlotte Séguier, née vers 1643, mariée en premières noces, le 23 janvier 1658, à Armand de Gramont, comte de Guiche, puis en deuxièmes noces, le 6 février 1681, à Henri de Dailhon, comte du Lude. Dame d'honneur de la Dauphine, elle avait été aimée de Louis XIV et fort dédaignée de son premier mari. Elle mourut à Paris, le 25 janvier 1726. La Fare et Saint-Simon tracent son portrait.

<sup>1</sup> Françoise-Athénaïde de Rochechouart de Mortemart, fille de Gabriele et de Diane de Grandseigne, née au château de Tonnay-Charente (Saintonge) en 1641, mariée le 28 janvier 1663 à Louis-Henri de Pardailhan de Gondrin, marquis de Montespan, morte à Bourbon, le 28 mai 1709. C'est la fameuse favorite de Louis XIV.

dées à Votre Majesté, entre autres la signature de la paix d'Italie ; le courrier en arriva hier au Roi ; elle fut signée le douzième de ce mois par M. de Rasponi<sup>1</sup> et l'abbé de Bourlemont<sup>2</sup>, plénipotentiaires du Pape et du Roi. Le Roi a eu toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer. J'en ai dit tout le détail à M. Des Noyers, afin qu'il en informe particulièrement Votre Majesté. Je crois que Votre Majesté ne manquera pas à en écrire au Roi, ensuite de la lettre qu'il en a écrite à Votre Majesté. Dès que le Légat sera ici<sup>3</sup>, on travaillera à ce que Votre Majesté m'a ordonné touchant le Nonce<sup>4</sup>, et pour peu que le Légat soit bien disposé à rentrer dans les bonnes grâces du Roi, je ne doute pas que la chose ne réussisse. M. Des Noyers a parlé au Roi des pensions ; le Roi lui a promis de bonne grâce ; on sollicitera pour avoir au plus tôt les ordres nécessaires pour cela. Votre Majesté aura vu, par les papiers dont était chargé M. de Mailly<sup>5</sup>, le commencement de cette cabale qui se forme en Pologne pour le duc de Brunswick ; je ne doute pas que Votre Majesté n'y remédie facilement de delà et de deçà, et va fort travailler à la détruire ; le Roi en a parlé aujourd'hui à M. Des Noyers.

Il y a ici un envoyé de Suède, nommé Cambrosius<sup>6</sup> ; je n'ai pas encore pu découvrir le sujet de sa légation, parce que

<sup>1</sup> Cesare Rasponi, né à Ravenne en 1614, nommé cardinal le 15 février 1666, mort le 21 novembre 1675.

<sup>2</sup> Charles-François de Bourlemont d'Anglure, plus tard archevêque de Bordeaux. Le *Chevræana*, 1697, p. 200, parle de lui. Le sieur Benech de Cantenac (*Satyres nouvelles*, S. D., p. 83) lui a dédié une pièce de poésie. Il fut, dans l'affaire qui divisait la Papauté et la France, envoyé comme ambassadeur extraordinaire.

<sup>3</sup> Le légat Chigi dont il sera question plus loin.

<sup>4</sup> Cœlio Piccolomini, né à Sienne en 1609, archevêque de Césarée, nonce en France de 1637 à 1664, cardinal le 14 janvier 1664, archevêque de Sienne le 18 mars 1671, mort dans cette ville le 24 mai 1681.

<sup>5</sup> Jacques, comte de Mailly-Lascaris, fils d'Antoine et de Geneviève d'Urfé, duchesse de Crouy, devint, en Pologne, général de l'infanterie de Lithuanie.

<sup>6</sup> Etienne Gamberotius [ou Gamberosius] Hirschenstiern.

M. de Lionne <sup>1</sup> a été malade et que je ne l'ai pas pu entretenir à fond ; dès que je le saurai, je ne manquerai pas de le faire savoir à Votre Majesté, parce que je crois qu'il y a quelque chose qui regarde la Pologne, m'ayant été dit qu'il était parti un envoyé de Suède pour aller en Pologne en même temps que celui-là est venu ici.

Je ne sais si Votre Majesté a su que depuis mon retour de Flandre, les princes de la maison de Lorraine et de Savoie ne venaient plus chez moi. Le Roi leur a fait dire qu'il le trouvait mauvais et qu'il leur ordonnait de me rendre ce qu'ils me doivent, et à tous les princes du sang. Le Roi a fait cela de la meilleure grâce du monde, sans que je l'en aie sollicité ; cela fait assez de bruit ici et montre que le Roi fait assez de considération de nous ; je crois que Votre Majesté en aura quelque joie.

Il y a une grande dispute entre les ducs et pairs et les présidents au mortier pour la préséance quand le Roi va au Parlement ; le Roi a déclaré qu'il la voulait régler ; ils s'assemblent pour donner les mémoires de leurs raisons de part et d'autre ; on croit que le Roi la réglera en faveur des ducs ; cela blesse fort le Parlement, mais je crois que le Roi ne s'en mettra pas beaucoup en peine.

La Reine va prendre auprès d'elle six dames qui logeront au Louvre, la suivront partout et qui auront pension. Il y aura deux princesses, deux duchesses et deux dames : elles ne sont pas encore nommées, mais on croit que les princesses seront M<sup>mes</sup> de Bade et d'Armagnac ou bien M<sup>lle</sup> d'Elbeuf, les duchesses M<sup>mes</sup> de Créqui, de Richelieu, d'Arpajon <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Hugues de Lionne, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, né le 11 octobre 1611, mort le 1<sup>er</sup> septembre 1671. Voir J. Valfrey : *Hugues de Lionne*, 1877-1884, 2 vol. in-8.

<sup>2</sup> Catherine-Henriette d'Harcourt-Beuvron, fille de François II et de Renée d'Espinay de Saint-Luc, dame d'Ectot, fort connue et fort chantée par les poètes (Boisrobert, La Mesnardière, Beauchasteau, Segrain, Saint-Gabriel, Moisan de Brioux), sous son nom de M<sup>lle</sup> de Beuvron, épousa, le 24 avril 1639, Louis, duc d'Arpajon. Leurs épousailles furent célébrées par un poète peu connu, La Luzerne (B. N. N. a. ms

ou de La Mothe<sup>1</sup> : je crois que la première et la dernière y ont meilleure part que les deux autres. Pour les dames, cela roule entre M<sup>mes</sup> d'Humières, de Montespan et de Guiche ; je ne sais laquelle en sera exclue ; tout ce qu'il y a de personnes de qualité prétendent, et cela fait assez de bruit ; mais je crois que celles que je nomme à Votre Majesté y ont meilleure part que les autres. Le vieux maréchal d'Estrées<sup>2</sup> a épousé à quatre-vingt-quatorze ans M<sup>lle</sup> de Manicamp, au grand déplaisir de ses enfants.

M<sup>me</sup> de Navailles<sup>3</sup>, mécontente de ce que le Roi mettait toutes ses dames auprès de la Reine, et de ce que le Roi n'a pas fait recevoir son mari duc au Parlement, a demandé au Roi son congé et permission de se défaire de sa charge de dame d'honneur. Le Roi l'a prise au mot ; mais comme les conditions qu'elle demande pour se défaire de sa charge

n<sup>o</sup> 330, p. 120) et par Loret. M<sup>me</sup> d'Arpajon appartint au milieu précieux où elle portait le nom de Dorenice. Elle fut dame d'honneur de M<sup>me</sup> la Dauphine. Elle mourut le 11 mai 1701.

<sup>1</sup> Louise de Prie, demoiselle de Toussy, fille de Louis et de Françoise de Saint-Gelais de Lusignan, née vers 1624, également célèbre sous son nom de jeune fille, chantée par Boisrobert, Maynard, Loret et par les vaudevillistes, mariée, le 21 novembre 1650, à Philippe de La Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France. M<sup>lle</sup> Petit a écrit son portrait et Saint-Simon dit son mérite. On trouve sur elle de nombreuses pages dans les mémoires et les recueils de poésies du temps. Elle fut gouvernante du dauphin et des enfants de France. Elle mourut le 6 janvier 1709.

<sup>2</sup> François-Annibal, d'abord marquis de Cœuvres, puis duc d'Estrées, fils d'Antoine, et de Françoise Babou de la Bourdaisière, né vers 1570, tout d'abord destiné à l'Église et nommé évêque de Noyon, marié en 1622 à Marie de Béthune, en 1634 à Anne Habert de Montmort, en 1663 à Gabrielle de Longueval de Manicamp. Maréchal de France en 1626, ambassadeur extraordinaire à Rome en 1636, mort le 5 mai 1670. Il a laissé des *Mémoires* dont M. Paul Bonnefon a publié, en 1910, une édition excellente.

<sup>3</sup> Suzanne de Baudéan, demoiselle de Neuillan, fille de Charles et de Françoise Tiraqueau, née vers 1626, mariée, le 19 février 1651, à Philippe de Montaut-Bénac, duc de Navailles, dame d'honneur de la Reine, morte le 15 février 1700. C'est elle qui, au dire de Saint-Simon, ferma au nez de Louis XIV la porte des filles de la Reine. Costar correspondait volontiers avec elle. Benserade écrivait, en sa faveur, des rimes dolentes. Plusieurs autres auteurs l'ont célébrée.

sont un peu fortes et que je crois que le Roi ne les acceptera pas, je ne crois pas qu'elle se retire encore si tôt. Voilà, Madame, ma relation pour cet ordinaire ; je la finirai en disant à Votre Majesté que la Reine mère donne mardi un bal au Louvre, où tout le monde sera en masque ; la Reine mère elle-même se masquera ; elle nous a nommé d'hommes, MM. de Gramont <sup>1</sup>, de Turenne <sup>2</sup>, l'ambassadeur d'Espagne<sup>3</sup> et moi, et de femmes, M<sup>mes</sup> de Mon-

<sup>1</sup> Antoine III, d'abord comte de Guiche, puis maréchal-duc de Gramont. Né en 1604 à Hagetmau en Gascogne, il vint de bonne heure à Paris. Vers 1625, il est parmi les familiers de l'Hôtel de Rambouillet dont il partage les plaisirs et où on ne semble pas le considérer comme un homme d'une intelligence supérieure. Tallemant, Voiture, Chapelain donnent des renseignements sur cette partie de son existence. Il est un officier médiocre, mais un courtisan mûr. Il épouse, le 28 novembre 1634, Françoise-Marguerite du Plessis-Chivré, parente du cardinal de Richelieu. Cela lui vaut un avancement rapide. Il gagne quelques batailles sans importance et en perd tellement qu'on l'accuse de n'être bon que pour la fuite. Néanmoins Richelieu lui donne le bâton de maréchal de France. Il n'est connu dans l'armée que sous le nom du maréchal Lampon. Sous la Fronde, il soutient le parti de la Cour. Il est, dans la suite, un des amis les plus fidèles de Mazarin. En 1660, il sera envoyé à Madrid pour négocier le mariage de l'infante avec Louis XIV. Après la mort de Mazarin, il vécut dans une demi-retraite qui était nécessaire à un homme fort enclin à la débauche. Il était couvert d'honneurs et de titres, duc et pair de France, souverain de Bidache, comte de Guiche et de Louvigny, vice-roi de Navarre et de Béarn, gouverneur et maire héréditaire de Bayonne où il mourut le 12 juillet 1678. De son mariage, il eut Guiche et Louvigny, plus loin cités, Catherine-Charlotte, princesse de Monaco, Henriette-Catherine, marquise de Ruffetot. Son portrait écrit existe dans tous les mémoires et dans un opuscule rarissime : *La Carte de la Cour*, par Gabriel Guéret, 1663, in-12. Il est le Mazare du *Grand Cyrus* de M<sup>lle</sup> de Scudéry, le Galerius de Somaize, le Gérion de M<sup>lle</sup> Petit. Les épistoliers, Balzac, Costar, Rangouze, l'ont loué avec emphase. Nul n'a été plus chansonné. Parmi les poètes, Beauchasteau, Boisrobert, Colletet, Cotin, Aurelia Fedeli, Le Vasseur, Madelenet, Ménage, Neufgermain, Pinchesne, Sarasin, Voiture, lui tressèrent des couronnes.

<sup>2</sup> Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, second fils d'Henri, duc de Bouillon, et de Charlotte de La Mark, né à Sedan le 11 septembre 1611, maréchal de France en 1643, marié à Charlotte de Caumont, mort le 27 juillet 1675.

<sup>3</sup> Don Gaspard de Texes Tello de Guzman, marquis de las Fuentes, second fils de Don Melchior et de Doña Mariana Tello de Guzman, dame de Lorena, né vers 1608, successivement chargé de missions diplomatiques en Allemagne (1638), en Italie (1639), à Venise (1644), à Vienne

tausier<sup>1</sup>, de Fleix<sup>2</sup> et de Noailles<sup>3</sup> pour avoir l'honneur d'être de sa troupe ; ma fille sera de celle de la Reine, et mon fils de celle du Roi. Je crois que ce bal-là sera bien divertissant ; j'en manderai les particularités à Votre Majesté pour la divertir.

Mon fils a été un peu incommodé, mais il se porte beaucoup mieux ; je crois que cela lui venait d'un côté qui ne doit pas déplaire à Votre Majesté ; je lui ai fait quelque peu de violence pour le guérir ; il est présentement en parfaite santé, et sa femme se porte tout à fait bien ; il ne se peut rien ajouter à leur amitié ni à la consolation que j'ai de les voir ensemble comme ils sont.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. VI, f<sup>o</sup> 408.

Paris, 29 février 1664.

La continuation du mal de Votre Majesté nous fait songer avec la plus grande application du monde à lui chercher un habile médecin. M. Des Noyers fait les diligences pour cela de son côté, et moi du mien. Les médecins que nous avons

(1655), ambassadeur en France de 1661 à 1667, conseiller au Conseil des Indes, marié, 1<sup>o</sup>, à Doña Ursola de Cordoba ; 2<sup>o</sup>, en 1668, à Doña Ana Portocarero, marquise d'Espinardo, mort à Madrid en juin 1673.

<sup>1</sup> Julie-Lucine d'Angennes, demoiselle de Rambouillet, fille de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, et de Catherine de Vivonne-Savella, née le 23 juin 1607, mariée, le 3 juillet 1643, à Charles de Sainte-Maure, marquis, puis duc de Montausier, morte le 15 novembre 1671. Voir notre ouvrage : *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, Paris, Mercure de France, 1911-1912, 2 vol. in-18.

<sup>2</sup> Marie-Claire de Beauffremont, comtesse de Fleix, première dame d'honneur de la Reine mère. V. p. 200.

<sup>3</sup> Louise Boyer, fille d'Antoine et de Françoise de Wignacourt, née vers 1631, mariée, le 1<sup>er</sup> janvier 1646, à Anne, comte, puis duc de Noailles, dame d'atours de la Reine mère en 1657, morte le 22 mai 1697. Saint-Simon fait une grande louange d'elle. Elle est Sosiane dans le monde des précieuses. Son portrait par la duchesse d'Uzès figure dans *Divers portraits*, 1659, p. 297.

consultés là-dessus, monsieur mon père et moi, nous en ont déjà proposé quelques-uns, mais nous les voulons bien examiner auparavant que d'en écrire à Votre Majesté, et comme il ne doit partir d'ici qu'avec M. Des Noyers, nous aimons mieux attendre encore quelque temps pour le choisir, afin de le faire plus assurément et de pouvoir tout à fait répondre à Votre Majesté de la personne que nous lui enverrons. Cependant, je suis extrêmement en peine de la santé de Votre Majesté, et j'ai la plus grande inquiétude du monde de voir que son mal dure toujours. Il n'y a rien à mander d'ici présentement à Votre Majesté, et il n'y a point de nouvelles du tout. La Cour part mardi pour s'en aller à Saint-Germain et nous nous en allons tous à Maubuisson<sup>1</sup> dimanche, et de là à Chantilly et au Raincy<sup>2</sup>. Comme je me suis donné l'honneur de le mander le dernier ordinaire à Votre Majesté, j'ai découvert depuis deux jours un mariage qui est extrêmement secret et dont je supplie Votre Majesté de ne parler à personne, c'est de M<sup>me</sup> de Châtillon<sup>3</sup> et de M. de Mecklembourg<sup>4</sup>; je crois que le Roi, qui est bien aise de gagner à soi tous les Allemands, et particulièrement ceux qui ont des états et qui ont quelque considération, n'a pas

<sup>1</sup> L'abbaye de Maubuisson, Notre-Dame la Royale, était située près de Pontoise. Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville en était abbesse.

<sup>2</sup> Château appartenant à Anne de Gonzague, princesse Palatine.

<sup>3</sup> Isabelle-Angélique de Montmorency, fille de François, comte de Montmorency-Bouteville, et de Elisabeth-Angélique de Vienne, née à Paris le 8 mars 1627, mariée en premières noces, en 1645, à Gaspard IV de Coligny, duc de Châtillon, en secondes noces, le 3 mars 1664, à Christian-Louis, duc de Mecklembourg, morte le 24 janvier 1695. Sur l'aventure extraordinaire que fut le mariage d'Isabelle avec Christian-Louis, voir notre volume : *M<sup>me</sup> de Châtillon*, Paris, Mercure de France, 1910, in-18.

<sup>4</sup> Christian [Louis], duc de Mecklembourg-Schwérin, fils d'Adolphe-Frédéric et d'Anne-Marie, comtesse d'Oostfrise, né le 1<sup>er</sup> décembre 1623, marié, 1<sup>o</sup>, le 6 juillet 1650, à Christine-Marguerite de Mecklembourg-Gustrow; 2<sup>o</sup>, le 3 mars 1664, à Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de Châtillon, monté sur le trône le 27 février 1658, mort le 21 juin 1692. Sur ce personnage, voir notre livre précité. Voir aussi Dr Richard Wagner : *Herzog Christian [Louis] I*, Berlin, 1906, in-8<sup>o</sup>.

été fâché de ce mariage, parce qu'il croit qu'il s'engagera à être toujours dans les intérêts de la France toutes les fois que le Roi aura besoin de lui. Ce mariage-là s'est fait sans témoins, et quoique M. de Mecklembourg soit déjà marié à une autre femme <sup>1</sup> avec qui il est en procès, prétendant que le mariage ne soit pas bien fait, M<sup>me</sup> de Châtillon s'est trouvée d'humeur à en vouloir bien courir le risque. J'ai tenu aujourd'hui en baptême, avec M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte <sup>2</sup>, un fils que M. Chatrier <sup>3</sup> a depuis huit jours. Voilà ce qui s'est passé à la Cour de plus important depuis le dernier ordinaire. M<sup>no</sup> de Montausier <sup>4</sup> se marie dans un jour ou deux avec le fils de M. le duc d'Uzès <sup>5</sup>.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>6</sup>R. VI, f<sup>o</sup> 417.

Paris, 29 février 1664.

Je suis si confus des bontés que Votre Majesté me témoigne par la dernière lettre qu'elle me fait l'honneur de m'écrire et

<sup>1</sup> A Christine-Marguerite de Mecklembourg-Gustrow.

<sup>2</sup> Bénédicte-Henriette-Philippe de Bavière, troisième fille d'Anne de Gonzague, princesse Palatine, et d'Edouard, prince Palatin du Rhin, née le 23 juillet 1652, mariée le 25 septembre 1667, à Jean-Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre, morte à Asnières le 12 août 1730.

<sup>3</sup> M. et M<sup>me</sup> Chatrier, dont il est question plus loin, ont laissé de nombreuses lettres dont beaucoup sont conservées aux A. C.

<sup>4</sup> Marie-Julie de Sainte-Maure, fille de Julie-Lucine d'Angennes et de Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier, née le 21 juillet 1646, mariée en 1664 à Emmanuel, comte de Crussol, puis duc d'Uzès, morte le 14 avril 1695. Sur cette personne, voir notre ouvrage : *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, 1912, t. II, *passim*.

<sup>5</sup> François de Crussol, duc d'Uzès, pair de France, chevalier des ordres, chevalier d'honneur d'Anne d'Autriche, fils d'Emmanuel et de Claude Ebrard, dame de Saint-Sulpice, né vers 1600, marié 1<sup>o</sup>, à Louise-Henriette de La Chastre; 2<sup>o</sup>, le 28 octobre 1636, à Marguerite d'Apcher, mort le 14 juillet 1680.

<sup>6</sup> Cette lettre répond à la lettre suivante de la reine : « Il n'y a point d'ordinaire qui ne m'apporte de nouveaux sujets de satisfaction. Je

de la joie qu'elle me fait paraître de la manière que nous vivons dans notre famille, que je n'ai point de paroles pour vous remercier de l'un et que je ne me sens pas d'aise de voir que l'autre soit agréable à Votre Majesté ; il ne manque certainement rien à notre bonheur que d'être auprès de Votre Majesté et de lui pouvoir rendre quelque service ; c'est là notre unique souhait, et jamais nous ne serons parfaitement heureux que Votre Majesté ne nous en ait accordé la permission.

Mon fils est absolument guéri de la petite incommodité qu'il a eue. Nous irons toute la famille à Maubuisson le dixième de ce mois, pour faire le service de M. le Prince Palatin<sup>1</sup>, et ensuite j'irai pour trois ou quatre jours à Chantilly, et après nous reviendrons tous au Raincy pour encore trois ou quatre jours. Votre Majesté croira bien, je m'assure, que notre principal entretien dans ce petit voyage sera d'elle et de toutes ses bontés, qui, en vérité, sont si grandes qu'elles sont au delà mille fois de ce que nous valons.

Nous allons travailler à lui envoyer un médecin ; nous n'oublierons rien pour le choisir avec toutes les qualités qu'elle lui souhaite, et je tâcherai de faire en sorte qu'il

vous puis jurer que, faisant réflexion sur ma vie passée, je ne l'ai jamais trouvée si heureuse que présentement où mon humeur est, ce me semble, remplie de ce qui la peut le plus toucher... Combien de fois me verriez-vous au milieu de vos petites conversations si ce fâcheux obstacle de l'impossibilité pouvait être surmonté. Il faut que je me contente de m'imaginer tout ce qui s'y dit et que tout cela se passe dans mon cœur. n'ayant personne ici capable de me répondre. Vos soins pour moi ne doivent pas être bornés. s'il vous plait, à un seul médecin pour la vie de mon corps. Je perds aujourd'hui celui de mon âme. Le pauvre Père Le Hérichon, en échauffant les autres, cet avent, à la charité pour les pauvres, s'est attiré une fluxion sur la poitrine et une fièvre si ardente que l'on ne croit pas qu'il passe la journée. Il avait acquis grand crédit auprès des Polonais, particulièrement de ceux de sa compagnie où il était très utile. J'en ai un grandissime regret... etc. » (A. N. K. 1344, *A M. le Prince*, 31 janvier 1664).

<sup>1</sup> Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin, cinquième fils de Frédéric V, duc de Bavière, et d'Elisabeth Stuart, né le 6 octobre 1624, marié le 25 avril 1645 à Anne de Gonzague, mort le 10 mars 1663.

vive avec M. Courrade<sup>1</sup> comme Votre Majesté le souhaite.

La mort du pauvre Père Le Hérichon m'a touché au dernier point ; je connaissais ses bonnes qualités ; il était agréable à Votre Majesté et fort de mes amis ; on tâchera ici d'en trouver quelqu'un qui puisse bien remplir sa place ; j'ai quelque crédit dans leur ordre, je l'emploierai de bon cœur pour faire qu'en cette occasion Votre Majesté soit servie selon sa volonté ; nous concerterons tout cela, M. Des Noyers et moi, et j'espère que Votre Majesté en aura contentement. Il n'était pas besoin que Votre Majesté me témoignât par une seconde lettre ses intentions sur M<sup>me</sup> de Choisy<sup>2</sup> ; dès qu'elles me seront connues sur toutes sortes

<sup>1</sup> Augustin Courrade, docteur en la Faculté de médecine de Montpellier, premier médecin de la reine de Pologne. Il est probable qu'il fut son médecin à Nevers. Nous le voyons, en effet, alors que Marie-Louise de Gonzague séjourne dans cette ville, écrire un ouvrage en style précieux où il vante l'excellence des eaux de Pougues : *L'Hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise*... 1634. Adam Billaut, protégé de la princesse, patronne de ses vers ce traité. Plus tard Courrade accompagna Marie-Louise en Pologne. Il était très dévoué à cette reine. Pour en avoir la certitude, il n'est besoin que de lire les lettres de lui que conservent les A. N. K. 4343.

<sup>2</sup> Jeanne Hurault de L'Hospital, née vers 1604, mariée le 8 février 1628 à Jean de Choisy, chancelier du duc d'Orléans, veuve en 1660, morte en 1666. Elle fut la mère de fameux abbé de Choisy, qui parle d'elle dans ses *Mémoires*. Tallemant : *Historiettes*, 1854, V, 408, lui consacre une historiette. M<sup>lle</sup> de Montpensier et M<sup>me</sup> de Brégy ont écrit son portrait dans *Divers portraits*, 1659, p. 119 et 256. Elle a elle-même, dans le même ouvrage, écrit le portrait de la duchess d'Epéron. Les vau-devillistes et les poètes (Beauchasteau, Bouillon) l'ont tour à tour décriée ou encensée. Elle est peinte sous le nom d'Uralie dans *Les Nouvelles françoises*, 1636 (par Segrais), sous le nom de Célie dans le *Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Charite dans *Le cercle des femmes savantes* (par J. de la Forge). Les épistoliers, Gaillard, Maynard, Ranguouze, Godeau tour à tour la louangent. Les mémorialistes la considèrent avec plus ou moins de sympathie. Elle fut l'amie de jeunesse de la reine de Pologne et resta sa correspondante infatigable. Dans une lettre du 21 mai 1649, la comtesse de Maure dit à cette dernière : « M<sup>me</sup> de Choisy mande [à Votre Majesté] toutes les nouvelles qui peuvent lui donner du divertissement ». M<sup>me</sup> de Langeron tient, à peu près, un langage semblable. Nous ignorons si cette correspondance subsiste encore. Une partie, très infime et toute politique, des réponses de la Reine est conservée à la B. N. (*Fais*, ms. n° 3859). M<sup>me</sup> de Choisy s'était aliéné les Condé en adressant à Marie-Louise des rapports calomnieux particulièrement sur le duc d'Enghien, dont elle souhaitait

de choses, je n'attendrai jamais un second ordre pour m'y conformer; dès que je reçus sa première lettre, je témoignai à M. Des Noyers que j'étais tout prêt de faire ce qu'il me dirait qu'il faudrait que je fisse là-dessus; cependant je n'ai pas ouï depuis ce temps-là parler d'elle, et je la crois si fière d'avoir obtenu ce dont elle s'était vantée, qu'elle ne se soucie plus guère de nous. Je ferai sur son sujet tout ce que M. Des Noyers me dira qu'il faudra que je fasse; et je n'aurai jamais de peine à vous obéir en tout ce qu'il vous plaira me commander.

Ces princes qui ne nous étaient pas venus voir y sont venus; ainsi voilà une affaire qui n'était pas agréable terminée fort agréablement, le Roi en ayant usé le mieux du monde.

La mascarade se fit mardi, elle fut la plus belle et la plus magnifique du monde<sup>1</sup>. M. Des Noyers, que j'y menai, s'est chargé d'en faire une relation à Votre Majesté; il ne s'y passa rien d'extraordinaire que l'entrée de M. le cardinal Maldaquin<sup>2</sup> qui n'était pas mauvaise à voir; il y entra avec une robe et un masque rouge; comme on ne le connaissait point et qu'au bout de la salle il y avait beaucoup de masques, il eut peine à entrer, mais enfin, après avoir beaucoup poussé, il entra avec tant de force qu'il ne se put retenir et tomba par terre d'une manière qu'il fit voir à toute l'assemblée qu'il n'avait point d'habit sous sa robe; cela fit assez rire tout le monde. Madame<sup>3</sup>, qui est grosse, tomba

faire manquer le mariage avec Anne de Bavière. Eclairée sur son attitude et ses intrigues, la Reine, tout d'abord, demanda aux Condé le pardon de l'offense (V. A. N. K. 1314, *A M. le Prince*, 10 janvier [1664]), puis elle cessa, dans la suite, tous rapports avec elle,

<sup>1</sup> V. la *Gazette de France* de 1664, p. 204.

<sup>2</sup> François Maldalchini, né à Viterbe le 12 avril 1621, nommé cardinal le 7 octobre 1647, mort à Nettuno le 10 juin 1700. Sur ce cardinal, voir B. N. N. *acq. ms.* n° 4529, p. 45, et Primi-Visconti : *op. cit.*, p. 47-48, 251. C'était un assez piètre sire, perclus de vices.

<sup>3</sup> Henriette-Anne d'Angleterre, fille d'Henriette-Marie de France et de

aussi, mais je ne crois pas qu'elle soit blessée; elle garde pourtant le lit. Ma fille <sup>1</sup> y parut fort, et les pierreries que Votre Majesté lui a fait l'honneur de lui donner étaient sans contredit plus belles que tout ce que les autres avaient, et je puis assurer Votre Majesté que les Reines et toute la cour les ont admirées. Le Roi était vêtu à la polonoise; cet habit-là lui seyait extrêmement bien, et tout le monde l'a trouvé fort beau. Il n'y a rien de considérable à mander à Votre Majesté; on travaille à licencier les troupes qu'on avait levées pour la guerre d'Italie, et à préparer celles qui doivent aller en Allemagne au secours de l'Empereur.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 15.

S. L., 7 mars 1664.

J'ai la plus grande joie du monde que Votre Majesté veuille bien que monsieur mon père et moi nous songions à lui chercher un médecin<sup>2</sup>. En vérité, Madame, nous n'oublions rien pour en trouver un qui soit bon et comme Votre Majesté le souhaite; mais, Madame, Votre Majesté se moque de moi de me mander qu'elle a de la peine à consentir que je m'embarrasse de cela; elle doit être persuadée que je ne

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, née à Exeter, le 16 juin 1644, mariée à Paris le 31 mars 1661 à Philippe, duc d'Orléans, morte à Saint-Cloud le 30 juin 1670.

<sup>1</sup> Anne de Bavière, deuxième fille d'Anne de Gonzague et d'Edouard de Bavière, née le 13 mars 1648, mariée le 11 décembre 1663 à Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils du Grand Condé, morte à Versailles le 23 février 1723.

<sup>2</sup> Je vous rends grâce, écrivait la reine, du soin que vous prenez de ma santé. J'ai besoin d'un bon et diligent médecin. L'un de ceux que j'ai se meurt; l'autre [Courrade] pour vivre, doit aller aux bains. Ce printemps, j'ai des douleurs de tête extrêmes. Cette nuit j'ai beaucoup souffert. L'on dit que c'est des vapeurs, mais, avec ces vapeurs, il viendra d'autres maux » (A. N. K. 1314, *A M. le Prince*, 28 février 1664).

souhaite rien tant que de lui pouvoir être utile à quelque chose, et le plus grand plaisir que Votre Majesté me puisse faire, c'est de me donner des commissions et de m'ordonner librement tout ce qu'elle veut que je fasse ; j'exécuterai ses ordres avec le plus grand soin et la plus grande joie que l'on puisse avoir ; et puisque, jusques aux plus petites choses, je ne négligerai rien de tout ce que je saurais qui pourrait être agréable à Votre Majesté, elle peut croire si je ne m'appliquerai pas extrêmement dans le choix qu'il faudra faire d'un médecin pour Votre Majesté, puisqu'il n'y a rien qui soit si important. Je ne songerai pas moins au jésuite que Votre Majesté souhaite d'avoir auprès d'elle : j'en connais de fort honnêtes gens et tels qu'il les faudrait pour un aussi grand emploi que celui que Votre Majesté lui veut donner ; mais ce qui me fait de la peine, c'est que les uns sont si vieux que je ne sais s'ils voudront faire un aussi grand voyage que celui qu'il faut que fasse celui que l'on enverra, et les autres ont de grandes prétentions de venir aux premières charges de leur ordre. On n'oubliera rien assurément pour en choisir un qui ait beaucoup de mérite et tel que M. Des Noyers m'a expliqué qu'il faudrait qu'il fût ; on ne fera rien sans le consulter, et dans toutes les choses que Votre Majesté me fera l'honneur de me commander, elle connaîtra toujours que j'aurai un aussi grand soin que je dois pour tâcher de bien exécuter tous ses ordres. Je la supplie donc très humblement de m'en donner souvent et de croire qu'elle ne me peut faire plus de joie que de me donner quelque chose à faire pour son service ; je crois qu'elle me fait bien l'honneur d'en être persuadée. Il n'y a présentement ici nulle nouvelle d'importance ; M. Des Noyers m'a montré celles de Pologne, et comme je n'ai pas de chiffre et que Votre Majesté m'a fait défendre d'en parler autrement, je me remets à lui de toutes choses. Je le débauchai l'autre jour pour le faire aller en masque : je n'eus pas peu de peine à lui persuader ; mais enfin mes sollicitations l'emportèrent

et il vint au bal du Louvre ; ma femme y alla parée de toutes les pierreries que Votre Majesté lui a données, et elle peut bien s'imaginer qu'elles furent admirées de tout le monde. J'y fis aller aussi sept ou huit Polonais qui sont ici ; je les fis entrer dans le bal en masque ; ils témoignèrent y avoir beaucoup de plaisir, et je crois qu'ils sont assez satisfaits de moi. Je leur ai fait aussi donner des places au ballet<sup>1</sup>, et je leur ai fait toutes les caresses que j'ai pu. Je crois qu'ils le manderont en Pologne et que cela ne fera peut-être pas un méchant effet<sup>2</sup>. Il ne se passa rien d'extraordinaire à ce bal parce que les Reines commandèrent que l'on se démasquât ; mais M. le prince de Conti<sup>3</sup>, qui arrivait ce jour-là de Languedoc et qui ne savait de quelle manière on portait ici le deuil de M<sup>me</sup> de Savoie<sup>4</sup>, envoya devant que d'arriver un valet de chambre à monsieur mon père pour savoir de quelle manière il fallait qu'il fût habillé ; ce valet de chambre entra

<sup>1</sup> Le Ballet des Amours déguisez, dansé les 23 et 25 février.

<sup>2</sup> A ces nouvelles sur le Carnaval, la reine répond : « Notre carnaval s'est passé un peu moins allègrement que le vôtre. Il me semble que je me trouverais volontiers dans cette assemblée où tout le monde sera masqué. Je trouvai en Pologne un établissement, pour le mardi-gras, où tout le monde devait être habillé d'une même façon, les hommes en paysans et les femmes en bergères. Rien n'était moins ajusté, les habillements étant fort rustiques. J'accommodai un peu les nôtres et les fis passables, quoiqu'ils ne fussent que de serge rouge, ne pouvant être autrement. L'on m'a raconté que le roi, mon beau-père, y était si fort attaché qu'à 63 ans il s'y habillait encore, tenant cette coutume de ses grands-pères. Je suis assurée que si le roi avait un carnaval en paix, il n'oublierait pas ce divertissement. J'ai vu le feu roi, mon seigneur, son chancelier avec la barbe blanche, et autres officiers ainsi habillés. Cela me paraissait extravagant au commencement ». A. N. K. 1314. *A. M. le Prince*, 20 mars 1664.

<sup>3</sup> Armand de Bourbon, prince de Conti, fils de Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, frère du Grand Condé, né à Paris le 11 octobre 1629, marié, le 22 février 1654, à Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, mort à Pézenas le 21 février 1666.

<sup>4</sup> Françoise-Madeleine d'Orléans, M<sup>lle</sup> de Valois, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine-Vaudémont, née le 13 octobre 1618, mariée le 4 mars 1653 à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, morte le 14 janvier 1664. V. sur cette princesse, Ch. Livet : *Portraits du grand siècle*, Paris, Perrin, 1885, in-8°, p. 133 et suiv.

justement dans le temps que monsieur mon père se masquait en Turc pour aller au bal ; il lui dit qu'il fallait qu'il fit faire à mon oncle un habit tout de même ; ce valet de chambre ne raisonna pas davantage et l'alla vite ment commander, si bien que mon oncle en arrivant ne trouva qu'un habit de Turc chez lui à mettre. C'est une aventure assez extraordinaire pour un homme qui fait scrupule d'aller en masque, et il a été deux jours chez lui sans sortir en attendant qu'il eût un autre habit. La Cour ira vendredi prochain à Saint-Germain pour huit jours, mais je crois que M<sup>mo</sup> la princesse Palatine<sup>1</sup>, ma femme ni moi, nous ne serons pas de ce voyage-là ; c'est justement dans ce temps-là le bout de l'an de M. le prince Palatin ; nous irons passer deux ou trois jours à Maubuisson, où on lui doit faire un service, et de là, M<sup>mo</sup> la princesse Palatine a dessein d'aller pour trois ou quatre jours au Raincy avec ma femme et moi. Je crois que j'irai à Chantilly faire un petit voyage. En vérité, je souhaiterais que Votre Majesté pût être de nos petites parties, car je suis assuré qu'elle les trouverait assez agréables, et il n'y manquera que cela pour qu'elles le soient tout à fait. Il n'y

<sup>1</sup> Anne de Gonzague, demoiselle de Rethelois, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, Mantoue et Montferrat, et de Catherine de Lorraine, née le 17 avril 1616, sœur cadette de la reine de Pologne. Elle compta parmi les plus ardentes politiciennes et intrigantes de la Cour. Toute jeune, elle débuta, en 1639, par un premier scandale, épousant Henri, duc de Guise, archevêque de Reims, qui l'abandonna bientôt. Elle se remaria, le 25 avril 1643, à Edouard de Bavière, prince Palatin, dont elle eut trois filles. Elle se mêla, peu après, d'une manière active, aux cabales de la Fronde. Plus tard, elle fut surintendante de la maison de Marie-Thérèse. Elle parait avoir traversé tous les mondes, non sans laisser, un peu partout, des bribes de sa vertu. Somaize la loue sous le nom de Pamphilie. Bussy-Rabutin en médit dans sa *Carte du pays de la Bracquerie*. Saint-Gabriel et Jean de La Forge la placent dans leurs conciles de femmes savantes. Les poètes, Adam Billaut, Beauchâteau, Dassoucy, La Mesnardière, Saint-Amant lui adressèrent maintes rimes. Rangouze, l'épistolier, lui dressa une sorte de piédestal littéraire. Son nom parait dans tous les écrits du temps. On lui a attribué des *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine*, Londres et Paris, 1786 et 1789 in-8°. Ces *Mémoires* sont apocryphes et dus à la plume de Senac de Meilhan. Elle mourut le 6 juillet 1684. Bossuet fit son oraison funèbre.

a point ici de nouvelles plus importantes ; j'ai déjà mandé à Votre Majesté que la paix de Rome était faite. M. de Créqui<sup>1</sup> se prépare pour y retourner. Il court ici une nouvelle, qui n'est point trop assurée, qu'Ali Bassa<sup>2</sup> est mort, et que le grand vizir est à l'extrémité ; cela pourrait apporter quelque changement aux affaires d'Allemagne ; mais Votre Majesté les saura bien plus assurément là qu'ici. Je ne sais rien présentement de considérable à mander à Votre Majesté. L'on passera tout cet été à Fontainebleau ; Madame y doit faire ses couches, et les princes à qui le Roi a fait commander de nous venir voir ont commencé leur visite ; M. le comte de Soissons<sup>3</sup> et M. d'Elbeuf<sup>4</sup> sont venus ; M. de Guise<sup>5</sup> et les autres y viendront, je crois, demain ou après-demain. Il y a

<sup>1</sup> Charles III. duc de Créqui, pair de France, fils de Charles et d'Anne du Roure, né en 1623, marié à Armande de Saint-Gelais de Lansac de Lusignan, gouverneur de Paris en 1675, ambassadeur à Rome et à Londres, mort le 13 février 1687. Sur son ambassade à Rome, voir Ch. de Mouy : *L'ambassade du duc de Créqui* (1662-1665), 1893, 2 vol. in-8. Son portrait écrit se trouve dans un volume fort rare : *Les pourtraicts de la Cour*, 1667 et 1668, et dans M<sup>lle</sup> Petit. Ses bons mots subsistent dans le ms. n° 4529 (*Bibl. nat.* N. a) *passim*. Les vaudevillistes ont raillé ses aventures galantes. Les poètes Beauchasteau, Pinchesne, Dassoucy lui ont tressé des couronnes. Les mémoires enregistrent ses actes politiques ainsi que les dossiers des A. E., particulièrement ceux de Rome.

<sup>2</sup> Ali, bassa d'Ofen, né vers 1594. La *Gazette de France* de 1664, p. 271, raconte ses funérailles.

<sup>3</sup> Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, fils de Thomas, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon, comtesse de Soissons, né le 3 mai 1635, marié le 21 mai 1657 à Olympe Mancini, nièce de Mazarin, mort le 7 juin 1673.

<sup>4</sup> Charles III de Lorraine, d'abord prince d'Harcourt, puis duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, fils de Charles II et de Catherine-Henriette, légitimée de France, né en 1620, marié, 1<sup>o</sup>, le 7 mars 1648, à Anne-Elisabeth de Lannoy ; 2<sup>o</sup>, le 20 mai 1656, à Elisabeth de La Tour ; 3<sup>o</sup>, le 25 août 1684, à Françoise de Montaut, mort le 4 mai 1692.

<sup>5</sup> Henri II de Lorraine, duc de Guise, fils de Charles et de Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, né le 4 avril 1614, d'abord archevêque de Reims, épousa, en 1639, Anne de Gonzague, puis, le 11 novembre 1641, Honorée de Glimes, comtesse de Boussu, mort le 2 juin 1664. C'est l'aventurier de l'entreprise de Naples, homme peu sûr, cerveau brûlé dont les intrigues et les frasques emplissent les mémoires et les manuscrits du temps.

eu ici une affaire entre M. le maréchal de Gramont et sa belle-fille<sup>1</sup>, qui a fait un peu de bruit ; mais je supplie pourtant Votre Majesté de ne point témoigner que je la lui ai écrite, parce que, comme il est fort de mes amis et M. le comte de Guiche aussi, je serais fort fâché qu'ils crussent que cela eût été mandé par moi. C'est que, comme le Roi a eu dessein de prendre des dames pour les mettre auprès de la Reine, comme je l'ai déjà mandé à Votre Majesté, il avait quelque envie de choisir pour cela M<sup>me</sup> la comtesse de Guiche ; elle en mourait d'envie et M. le Chancelier<sup>2</sup> a fait tout ce qu'il a pu pour obliger le Roi à le faire ; mais M. le maréchal de Gramont n'a pas jugé à propos qu'en l'absence de son mari elle prit une charge qui n'est bonne qu'à l'obliger à être à la Cour depuis le matin jusques au soir, si bien qu'il en a parlé au Roi pour l'en remercier et lui fit entendre qu'il lui ferait plaisir d'en choisir une autre. Le monde trouve assez qu'il n'a pas eu tort d'en user comme il a fait, mais M<sup>me</sup> la comtesse de Guiche ne l'a pas trouvé bon, et s'est fort emportée contre son beau-père, jusques à dire qu'elle ne le verrait plus ; cela a même un peu brouillé M. le maréchal de Gramont avec M. le Chancelier, mais l'on tâche d'assoupir tout cela le plus que l'on peut. Je supplie Votre Majesté de n'en rien témoigner, même au comte de Guiche<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> La comtesse de Guiche. Voir p. 3.

<sup>2</sup> Pierre Séguier, duc de Villemor, fils de Jean, seigneur d'Autry, et de Marie Tudert de la Bournalière, né à Paris le 29 mai 1588, nommé chancelier de France en 1635, marié en 1615 à Madeleine Fabri de Champanze, mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672. Voir sur ce personnage, René Kerviler : *Le chancelier Pierre Séguier*, Paris, Didier, 1874, in-8°.

<sup>3</sup> Armand de Gramont, comte de Guiche, fils d'Antoine III, maréchal-duc de Gramont, et de Françoise-Marguerite du Plessis-Chivre, né en 1638, marié le 23 janvier 1658 à Marguerite-Louise-Suzanne de Bethune, mort à Creutzenach (Palatinat) le 29 novembre 1673. C'est le type de ces petits maîtres que Condé avait éduqués. Il était beau d'une beauté un peu efféminée. Bussy-Rabutin, M<sup>me</sup> de La Fayette, M<sup>me</sup> de Motteville et M<sup>lle</sup> de Montpensier louent cette charmante complexion physique. Elle lui valut le suffrage des femmes. On dit que

DU PRINCE DE CONDÉ

R. VI, f° 421.

Paris, 7 mars 1664.

Les dernières lettres de Pologne m'ont appris avec la plus grande joie du monde la continuation des conquêtes de Sa Majesté dans l'Ukraine. Je souhaite qu'elle ait le même succès en Moscovie et qu'elle en puisse retourner avec une paix glorieuse. Le Roi et tout le monde admire ici tout ce qui se fait dans cette guerre-là, et je suis au désespoir de me voir inutile au service de Sa Majesté et au vôtre.

Je me remets à mon ordinaire à M. Des Noyers à rendre compte à Votre Majesté des choses qui ne se peuvent écrire sans chiffre ; on a négocié ici assez heureusement auprès de Sa Majesté ce que Votre Majesté avait ordonné.

Ninon eut du goût pour lui. Bien d'autres femmes partagèrent ce goût. Nous n'établirons pas la liste de ses maitresses. Mais si l'on veut savoir quelle était à son endroit l'admiration des coquettes du temps, on en aura un aperçu par un passage fort scandaleux de Primi Visconti (p. 4 à 6). Plus tard, il eut la réputation d'avoir adopté le vice italien. Les chansonniers satiriques l'en accusent. Sans doute avait-il suivi l'exemple de Monsieur dont il était le favori. Cela, d'ailleurs, ne l'empêcha point d'avoir pour Madame (Henriette d'Angleterre) une tendresse extrême, sans doute partagée, et de la manifester avec assez d'audace pour que Louis XIV l'expédiât, à plusieurs reprises, en exil. Les *Mémoires de M<sup>me</sup> de La Fayette*, et bien d'autres, racontent cette histoire. Elle a également fait le sujet de petits opuscules comme : *Histoire galante de M. le comte de Guiche et de Madame*, 1667, in-12. Néanmoins Guiche, pardonné, revint à la Cour où l'attendait, résignée, sa femme, M<sup>lle</sup> de Bethune, petite-fille du chancelier Séguier. On l'y considéra un peu, M<sup>me</sup> de Sévigné notamment, comme un héros de roman. Il était fort brave, il fut mestre-de-camp d'un des meilleurs régiments du roi, les Gardes françaises. Au fameux passage du Rhin, il passa l'un des premiers à la nage. Il a d'ailleurs laissé une bonne *Relation* de cette action guerrière. Il est Gabinius dans le *Dictionnaire des précieuses* de Somaise, Simandre dans l'*Amour échappé* de M<sup>lle</sup> Petit. Les mémorialistes et les épistoliers parlent tous de lui. Parmi les poètes qui l'encensèrent, on rencontre Le Vasseur et le petit de Beauchasteau. Des renseignements inédits le concernant sont contenus dans les *ms.* suivants : *Bibl. nat.*, n° 45244, f° 166 et s., 175 et s. ; *Nouvelle acq.* n° 4529, f° 55.

Les troupes marchent pour aller au secours de l'Empereur<sup>1</sup> et on réforme la plupart de celles qui allaient en Italie. On va faire une entreprise assez considérable contre ceux d'Alger. M. de Beaufort<sup>2</sup> doit y faire une descente et se saisir de quelques postes sur leur côtes ; les pirateries continues qu'ils font sur nous ont obligé le Roi à prendre cette résolution, afin de les tenir par là en bride et les obliger à s'accommoder ou au moins être en état de leur faire du mal et d'user de représailles.

Le Roi s'en va avec les Reines pour huit jours à Saint-Germain ; nous ne serons pas de ce voyage, parce que nous allons à Maubuisson faire le service de feu M. le prince Palatin, et ensuite j'irai pour deux ou trois jours à Chantilly et reviendrai par le Raincy, où nous nous trouverons toute notre famille et demeurerons deux ou trois jours aussi pour être de retour ici le même jour que Leurs Majestés. M. Des Noyers sera du voyage et les deux petits nains, au moins l'ont-ils fort prié. Votre Majesté sera peut-être fort surprise

<sup>1</sup> Ignace-François-Balthazar-Joseph-Félicien-Léopold I<sup>er</sup>, fils de l'empereur Ferdinand III et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 9 juin 1640, élu roi de Hongrie et de Bohême en 1655, empereur d'Allemagne en 1658, marié 1<sup>o</sup>, en 1666, à Marguerite-Thérèse d'Autriche ; 2<sup>o</sup>, en 1673, à Claude-Félicité d'Autriche ; 3<sup>o</sup>, le 14 décembre 1676, à Eléonore-Madeleine-Thérèse de Bavière, mort le 5 mai 1705.

<sup>2</sup> François de Bourbon-Vendôme, duc de Beaufort, fils de César et de Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, né à Paris en janvier 1616, tué à Candie le 25 juin 1669. C'est l'illustre Beaufort, roi des Halles, l'un des héros de la Fronde, dont le nom resplendit dans tout ce qui concerne la régence d'Anne d'Autriche, l'homme le plus chansonné, le plus haï et le plus applaudi du royaume. Il s'assagit dans la suite et, plus habile que Condé, n'alla point jusqu'à la trahison. En 1659, une pièce satirique, les *Vins de cour*, dit de lui : Plus de saison. C'est sans doute pour redevenir de saison qu'il se fit marin, et devint amiral de France. Il entreprit une campagne longue et violente contre les barbaresques dont Loret, la *Gazette de France* et différentes relations (*Relation de ce qui s'est passé à Gigerien Afrique*, 1664 ; Voir aussi, B. A. ms. n<sup>o</sup> 3740, etc.) narrent les épisodes. La présente correspondance donne également quelques petits détails. Beaufort n'y fut pas toujours heureux. Il devait néanmoins trouver, sur ces rives lointaines, une mort digne de lui. On lui rendit des honneurs, comme en témoigne une *Description du Mausolée dressé dans l'église N.-D. pour la pompe funèbre de M<sup>sr</sup> le duc de Beaufort*, 1670, in-4<sup>o</sup>.

quand je lui manderai qu'il est à cette heure un des meilleurs peintres de l'Europe ; j'espère qu'il portera à Votre Majesté de ses ouvrages et qu'elle les trouvera si beaux qu'elle aura envie d'apprendre comme lui. Nous travaillons, lui et moi, au choix du médecin, du confesseur ; nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour que Votre Majesté ait satisfaction là-dessus. M. Des Noyers en mandera plus particulièrement des nouvelles à Votre Majesté. Je prends trop d'intérêt à tout ce qui vous touche pour ne pas être fort exact à lui chercher des personnes pour des postes si importants qui ne soient bien capables de s'acquitter de leur emploi à la satisfaction de Votre Majesté.

Mon fils m'a dit qu'il vous mandait le mariage de M<sup>me</sup> de Châtillon ; c'est une chose qui est encore secrète, mais je crois qu'elle éclatera bientôt, les choses de cette nature-là ne pouvant pas l'être longtemps.

Il est arrivé une aventure assez fâcheuse à M<sup>lle</sup> de Nemours<sup>1</sup>. On a dit dans le monde qu'elle avait écrit une lettre à M. le chevalier de Lorraine<sup>2</sup>, que celui-ci avait si peu estimée qu'il l'avait gardée vingt-quatre heures dans sa poche sans la lire, et après en avait fait raillerie ; elle s'est allée jeter aux pieds de la Reine avec sa mère en deman-

<sup>1</sup> Louise-Marie-Françoise-Elisabeth de Savoie, demoiselle de Nemours d'Aumale, fille de Charles-Amédée de Savoie et d'Elisabeth de Vendôme, née le 21 juin 1646, morte le 27 décembre 1683. Elle épousa, comme on le verra dans la suite de cette correspondance, le 25 juin 1666, Alfonso VI, roi de Portugal et, plus tard, le 28 mars 1668, Don Pedro II de Bragance, frère d'Alfonso et son successeur sur le trône.

<sup>2</sup> Philippe d'Armagnac, chevalier de Malte, dit le chevalier de Lorraine, deuxième fils de Henri et de Marguerite-Philippe de Cambout, duchesse de Puylaurens, né en 1643, mort le 8 décembre 1702. Il fréquenta surtout la cour de Madame où il mena une existence dissipée et féconde en scandales. Au dire de l'abbé de Choisy, il était « fait comme on peint les anges ». Un vaudevilliste l'accuse de n'avoir jamais un teston en poche, bien que bénéficiaire d'importants bénéfices ecclésiastiques, tels que l'abbaye Saint-Jean des Vignes. Il était, en effet, fort joueur. Pinchesne a su cependant lui découvrir des vertus dignes d'être chantées. M<sup>lle</sup> Petit fait de lui un portrait agréable. Voir sur lui principalement M<sup>me</sup> de La Fayette et Saint-Simon.

dant justice ; mais comme le chevalier dit qu'il ne sait ce que c'est, il y a peu de justice à lui faire, et cependant cela lui fait un fort grand tort.

### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VI, n° 455.

Paris, 28 mars 1664<sup>1</sup>.

Je suis dans la plus grande inquiétude du monde des nouvelles que Votre Majesté me mande qui lui sont venues

<sup>1</sup> R. VI, 427. *Du prince de Condé*. Chantilly, 13 mars 1664. Il regrette que Sa Majesté malade se soit fatiguée à lui écrire. On a fait lundi le service funèbre du prince Palatin à Maubuisson où Anne de Bavière est restée. La princesse Palatine s'est ensuite rendue au Raincy. Il a mené à la chasse M. Des Noyers et ses deux nains.

R. VI, 429. *Du duc d'Enghien*. Chantilly, 14 mars 1664. Même sujet. M. de Gravelle a vu l'Empereur au sujet de l'investiture des duchés d'Oppeln et de Ratibor.

R. VI, 438. *Du prince de Condé*. Le Raincy, 21 mars 1664. Il est heureux d'apprendre que M. de Mailly est arrivé en Pologne. Le Roi a donné une pension au duc d'Enghien. Il a cru un instant qu'Anne de Bavière était grosse. Cette joie est différée. Il est heureux d'apprendre que l'armée de Lithuanie a infligé une défaite aux Moscovites.

R. VI, 442. *Du duc d'Enghien*. Le Raincy, 21 mars 1664. Même sujet.

R. VI, 448. *Du duc d'Enghien*. Paris, 28 mars 1664. Il a communiqué à M<sup>me</sup> de Montausier ce que Sa Majesté a dit d'elle et de sa fille. Joie de M<sup>me</sup> de Montausier. Anne de Bavière fera de M<sup>lle</sup> de Montausier son amie. M<sup>me</sup> de Foix pourrait être également une amie de cette princesse. Il se félicite que Sa Majesté approuve les voyages de sa femme à Maubuisson. C'est un bon couvent dirigé par une excellente abbesse. Avec son père il a assemblé les médecins pour choisir celui que Sa Majesté demande. Jusqu'à l'heure, MM. Germain et Gerlaise sont proposés. « On a fait aujourd'hui le service de M<sup>me</sup> de Savoie ; M<sup>lle</sup> d'Alençon, M<sup>me</sup> ma mère et ma femme menaient le deuil, et il y a eu une grande affaire là-dessus, mais qui n'a point fait de bruit dans le monde : c'est que les trois princesses qui étaient au service y étaient avec de grandes mantes qui avaient des queues fort longues, et Madame prétendait que M<sup>lle</sup> d'Alençon aurait deux gentilshommes pour les porter et que les deux autres princesses du sang n'en auraient qu'un. Monsieur même s'est assez emporté auprès du Roi pour que cela fût ; mais il a réglé, comme nous le souhaitions, qu'il n'y aurait nulle distinction entre les trois princesses et, quoique Monsieur ait pu faire, le Roi nous a donné pleine satisfaction. »

de Cracovie du gain d'une bataille par le Roi ; je m'intéresse si fort à tout ce qui le regarde que je ne me sens pas de joie quand je m'imagine le grand avantage qu'il peut tirer de cette grande victoire et la gloire qu'il en aura ; mais aussi je serai dans de continuelles inquiétudes pour sa personne, jusqu'à ce que Votre Majesté ait reçu de ses nouvelles ; je crois fort facilement que ce qui empêche que Votre Majesté n'en ait reçu est la raison que Votre Majesté m'en mande, et que les personnes qui sont jalouses de sa gloire n'oublient rien, ne pouvant l'empêcher d'en acquérir, pour empêcher que ses actions ne soient sues aussitôt qu'elles le devraient être ; je n'en dirai pas davantage là-dessus à Votre Majesté ni de toutes mes pensées au cas que cette victoire soit vraie, me remettant là-dessus à M. Des Noyers et ne voulant pas me donner l'honneur d'écrire en chiffres jusqu'à ce qu'il soit parti pour retourner auprès de Votre Majesté, de peur qu'elle ne s'incommode à déchiffrer mes lettres ; dès qu'il sera parti, je me servirai du chiffre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer et M. Des Noyers le pourra déchiffrer. Je conjure encore Votre Majesté de ne me plus écrire de sa main, autrement je ne me donnerai plus l'honneur de lui écrire, et Votre Majesté me privera par là de la plus sensible joie que je puisse avoir de ma vie. Je ne dirai rien non plus à Votre Majesté de l'affaire de Livon, m'en remettant à M. Des Noyers ; je crois pourtant qu'elle peut être bonne si elle est bien conduite.

La continuation des incommodités de Votre Majesté me met au désespoir, particulièrement dans un temps où je vois M. Davison<sup>1</sup> presque mort et M. Courrade assez malade pour être obligé de venir aux bains.

J'ai fait assembler les médecins les plus fameux d'ici et ceux en qui je me confie le plus ; ils croient un nommé

<sup>1</sup> Est-ce William Davisson, chimiste écossais dont parle Gui Patin : *Lettres*, édit. Reveillé-Parise, I, 253 ?

Germain<sup>1</sup> et un nommé Gervaise<sup>2</sup> les deux plus propres pour Votre Majesté ; je crois que ce dernier aura peine à se résoudre à y aller, et je crois que Germain sera plus traitable. M. Des Noyers leur fera parler ; Germain s'est déjà offert ; on prendra bientôt résolution entre ces deux-là ; lequel des deux qui y aille servira bien Votre Majesté, et tous ceux à qui j'ai parlé assurent qu'il n'y en a point de plus propre en France ; quand M. Des Noyers leur aura parlé, j'enverrai quérir celui auquel on se déterminera et lui parlerai afin qu'il se conforme absolument aux volontés de Votre Majesté. J'espère que tout se fera en sorte que vous en serez bien servie et que celui que nous enverrons servira Votre Majesté utilement et agréablement.

M. Des Noyers rendra aussi compte à Votre Majesté de ce qu'il a fait avec les jésuites pour un confesseur ; comme je connais particulièrement le père provincial et les plus honnêtes gens de leur compagnie, je les ai fort entretenus ; ils m'ont nommé pour les deux plus capables de servir Votre Majesté dans ce poste-là, les Pères Borin<sup>3</sup> et Jourdan<sup>4</sup>. Le père Borin est un peu plus rompu dans le monde que le père Jourdan, et le père Jourdan est plus savant et meilleur

<sup>1</sup> Claude Germain, médecin, auteur d'un ouvrage intitulé : *Orthodoxe ou de l'abus de l'Antimoine, dialogue...* 1652. in-4°, dont parle Gui Patin : I, 480, et d'un autre ouvrage latin.

<sup>2</sup> Nicolas Gervaise que Gui Patin : I, 455, appelle « grand ivrogne, valet d'apothicaire, rousseau de vache » et qu'il dit être fait « comme le Juif errant ». Il était l'auteur d'une foule de traités médicaux et de quelques poésies latines. On a, en outre, de lui, un curieux opuscule intitulé : *Fucquetus in vinculis*, S. D. in-4°.

<sup>3</sup> Plus loin, le prince de Condé l'appelle le R. P. Morin. Nous pensons qu'il s'agit de Philippe Morin, né à Lyon le 6 juin 1619, professeur, prédicateur et missionnaire, auteur, selon Sommervogel, de quelques petits ouvrages.

<sup>4</sup> Adrien Jourdan, né à Coutances le 22 décembre 1617, entré au noviciat le 7 septembre 1635, professeur de rhétorique à Paris, puis préfet des études et recteur à Rouen, confesseur de Marie-Louise de Gonzague, puis d'Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, mort à Paris le 7 février 1692. Sommervogel donne la liste de ses ouvrages. Il est question du R. P. Jourdan dans *Œuvres de Berthier, prieur de Saintcaise*, édit. Minoret, 1889, II, 51.

prédicateur que le père Borin. M. Des Noyers et moi les verrons encore tous deux, mais je les crois tous deux fort propres pour servir Votre Majesté, et assurément on choisira celui qui sera le meilleur, quoique entre eux deux il n'y ait pas grand choix et que ce sont deux personnes d'un fort grand mérite. Je supplie très humblement Votre Majesté d'être persuadée que je m'appliquerai aux choses qu'elle me fera l'honneur de me commander, en sorte que j'espère qu'elle sera bien servie.

J'ai parlé ici aux médecins de la proposition que fait à Votre Majesté M. Courrade de prendre des eaux minérales ; comme ils ne connaissent pas la nature de celles d'Egra<sup>1</sup>, ils ne savent qu'en dire ; mais ils croient qu'après avoir été bien préparées celles de Spa<sup>2</sup> vous seraient fort bonnes ; on pourra facilement en envoyer à Votre Majesté, et le médecin qui vous ira trouver auparavant que de partir consultera encore la chose avec les plus capables d'ici et le pourra résoudre après vous avoir vue avec M. Courrade si il n'est pas parti<sup>3</sup>.

Je ne saurais assez admirer l'extrême bonté de Votre Majesté, ni, si j'ose dire, son extrême tendresse pour ma fille de songer de si loin à sa conduite ; elle est la meilleure du monde et digne assurément du choix que Votre Majesté en a fait, et je puis dire à Votre Majesté qu'elle surpasse tout ce qu'on voit dans cette cour. Le choix que Votre Majesté fait de M<sup>lle</sup> de Montausier<sup>4</sup>, qui est à cette heure

<sup>1</sup> Eger ou Egra, ville de Bohême, sur l'Eger, à 42 kilomètres ouest de Prague. Station thermale renommée.

<sup>2</sup> Sur cette station thermale, très fréquentée au xvii<sup>e</sup> siècle, voir notre étude : *Les délices de Spa* dans la *Revue hebdomadaire* du 9 décembre 1911.

<sup>3</sup> Courrade partit en juin 1664. (V. A. N. K. 4314, *A M. le Prince*, 14 juin [1664]). « Courrade, écrivait la reine, me conseille de faire venir des eaux d'Egra : mais je ne suis pas trop de cet avis. Elles sont fortes » (*Ibid.*, *A M. le Prince*, 28 février 1664).

<sup>4</sup> « Je crois nécessaire [à Anne de Bavière], écrivait la reine de Pologne, quelque amie de son âge. Si vous ne lui en choisissez pas,

M<sup>me</sup> de Crussol, pour son amie est admirable, et tout ce qu'elle me dit là-dessus est si juste et si vrai qu'il n'y a rien à y répliquer ; ma fille et elle s'aiment déjà tout à fait, et il semble qu'elle ait déjà prévenu par son inclination le choix que Votre Majesté en a fait. M<sup>me</sup> et M. de Montausier<sup>1</sup>, à qui j'ai fait voir ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me mander sur son sujet, ne se sentent pas de joie et m'ont chargé d'assurer Votre Majesté d'une très parfaite reconnaissance. Ainsi Votre Majesté peut compter que c'est une amitié toute faite, et assurément qui sera fort honnête et fort utile à ma fille. Mon fils est dans des ravissements de joie de voir de quelle manière Votre Majesté les traite tous deux ; il meurt d'impatience d'être auprès de vous, et il compte comme le plus grand bonheur qui lui puisse jamais arriver, celui de se pouvoir un peu faire connaître par Votre Majesté ; son amitié pour sa femme augmente tous les jours ; celle de sa femme pour lui ne diminue pas non plus, et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu des

le hasard lui en donnera, étant de l'impossible qu'une jeune personne s'en puisse passer pour causer, pour se promener, pour réveiller un peu l'esprit, mais que ce soit une personne qui ne puisse point altérer son bon naturel. Je sais combien cela est nuisible. C'est pourquoi je dis qu'il lui en faut choisir, crainte qu'elle ne le fit pas bien. Que ce soit personne de qualité et point sotté, car les ridicules amies font les dames de même. Vous êtes le père et moi la mère de cette enfant et notre honneur de tous deux y est intéressé. C'est pourquoi, en confiance, je peux vous dire ce que mon amitié et celle que je vois que vous avez pour elle m'oblige. La petite de Montausier m'a semblé très propre. L'on dit qu'elle épouse le comte de Crussol. Cela vous attachera ses parents. La mère est si honnête femme qui saura faire valoir notre duchesse, ce qui est encore avantageux d'avoir des personnes qui sachent faire valoir les personnes et leurs actions et excuser leurs défauts, dont personne n'est exempt. Voilà ma pensée que je soumets à votre jugement plus éclairé, étant sur les lieux ». A. N. K. 1314. *A M. le Prince*, 29 février 1664.

<sup>1</sup> Charles de Sainte-Maure, d'abord marquis de Salles, puis en 1635 marquis et enfin, en 1664, duc de Montausier, fils de Léon et de Marguerite de Châteaubriant des Roches-Baritault, né au château de Montausier le 6 octobre 1610, marié le 3 juillet 1643 à Julie-Lucine d'Angennes, gouverneur du Dauphin, mort le 17 mai 1690. Voir sur ce personnage, notre volume précité : *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, t. I et II, *passim*.

gens de leur âge mariés si heureux qu'ils le sont. Il s'est chargé de mander à Votre Majesté ce qui s'est passé aujourd'hui à la cérémonie dont nous ne faisons que sortir ; il y a eu une petite contestation avec M<sup>lle</sup> d'Alençon <sup>1</sup> que le Roi a réglée à notre avantage.

Les troupes du Roi marchent en Allemagne et beaucoup de volontaires y vont ; je n'ai pas jugé à propos d'y envoyer mon fils, quoiqu'il m'en ait fort pressé, n'y ayant point de général qui fût de mes amis, et celui qui les va commander étant mon ennemi déclaré <sup>2</sup>, et, par conséquent, ayant juste sujet d'appréhender qu'il ne pût lui faire quelque méchant tour. De plus le Roi me l'a absolument défendu, et tous mes amis me l'ont tous déconseillé. Mon fils en est un peu chagrin, et je supplie très humblement Votre Majesté de me témoigner par une de ses lettres qu'elle aurait fort désapprouvé que je l'y eusse laissé aller, afin que cela le console un peu, car rien n'a tant de pouvoir sur lui que tout ce qui vient de Votre Majesté.

DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 7.

S. L. N. D. (18 avril 1664)<sup>3</sup>.

... Madame la princesse Palatine est toujours malade, elle a un mal de gorge qui la tourmente assez ; on avait cru que

<sup>1</sup> Voir p. 24. Le duc d'Enghien raconte cette affaire. Elisabeth d'Orléans, dite M<sup>lle</sup> d'Alençon, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine-Vaudémont, née le 26 décembre 1646, mariée le 15 mai 1667 à Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise, morte le 17 mars 1696.

<sup>2</sup> Jean de Coligny, comte de Saligny. V. p. 104. Il venait de quitter le service du prince de Condé.

<sup>3</sup> R. VI. 463. *Du prince de Condé*. Paris, 4 avril 1664. Fragment. La princesse Palatine souffre d'une grande fluxion à la gorge. On l'a saignée. Le mal n'aura pas de suites fâcheuses.

R. VI, 465. *Du duc d'Enghien*. Paris, 4 avril 1664. M. Des Noyers

l'on serait obligé de la saigner encore une seconde fois ; mais comme ce n'est pas un remède qui lui soit trop bon d'ordinaire, elle ne l'a pas été encore, et elle se porte mieux présentement, si bien que je crois qu'elle ne le sera pas. Ma femme est revenue de Maubuisson, où je l'ai été prendre au retour de Chantilly, et toutes les religieuses ont été extrêmement satisfaites de la dévotion avec quoi elle a passé la semaine sainte. Je crois que la Cour ira bientôt à Fontainebleau ; elle part le second du mois de mai pour aller pour cinq ou six jours à Saint-Cloud, et de là à Versailles, où le Roi prépare une fête qui doit être fort belle. Il y doit avoir une comédie, un ballet, un carrousel, dont je suis, et un feu d'artifice qui doit brûler les théâtres et toutes les barrières en un moment, et l'on ne verra tout d'un coup plus rien devant soi que de belles allées du parc de Versailles <sup>1</sup>.

Les bulles de M. l'archevêque de Paris <sup>2</sup> sont arrivées de

rendra compte de toutes les nouvelles. Anne de Bavière est fort heureuse que Sa Majesté prenne « soin de sa conduite ».

R. VI, 459. *Du duc d'Enghien*. S. L. N. D. (avril 1664). Il regrette que le roi de Pologne ait mis son armée en quartiers avant d'avoir battu Rodomanowski et les Moscovites. Il est inquiet sur la santé de Sa Majesté. Qu'elle ne prenne point la peine de lui écrire. Offre d'aller en Pologne. M. Des Noyers va partir. Offre de services en France.

R. VI, 479. *Du prince de Condé*. Paris, 18 avril 1664. La princesse Palatine va mieux. Le duc d'Enghien a ramené Anne de Bavière de Maubuisson. Il souhaite ardemment partir, avec sa femme, pour la Pologne. Les troupes d'Allemagne sont en marche. M. de Gravel n'a pu terminer l'affaire des duchés d'Oppeln et de Ratibor. Il suppose que quelques électeurs travaillent contre cette affaire dans l'ombre. Le duc d'Enghien apprend le polonais. Le roi va partir pour Saint-Cloud, d'où il ira à Versailles où l'on donnera « une fête magnifique qui durera trois jours en comédies, bals, courses de bagues et de tête et feux d'artifice ». Ensuite il ira à Fontainebleau pour y recevoir le légat.

<sup>1</sup> La fameuse fête dont le compte-rendu officiel porte le titre : *Les plaisirs de l'Isle enchantée, course de bague, collation ornée de machines, comédie meslée de danse et de musique, balet du palais d'Alcine, feu d'artifice et autres festes galantes et magnifiques faites par le Roy à Versailles, le VII may 1664 et continuées plusieurs autres jours*. Paris, Ballard, 1664, in-f° et Paris, Impr. royale, 1673, in-f°.

<sup>2</sup> Hardouin de Péréfixe, fils de Jean et de Claude de l'Estang, né en 1605, précepteur de Louis XIV (1647), proviseur de Sorbonne, évêque de Rodez le 18 avril 1649, archevêque de Paris en 1664, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1671. Il a écrit quelques ouvrages.

Rome il n'y a que deux jours ; c'est le premier effet de la paix, et le Pape se dispose fort à donner satisfaction au Roi en toutes choses. Le Légat arrivera dans un mois ; je crois qu'il vient en intention de se bien mettre avec le Roi, et, si les choses se passent bien, on songera à ce que Votre Majesté a mandé. M. de Gravelle<sup>1</sup> m'a écrit qu'il espérait avoir dans fort peu de jours toutes les expéditions qu'il souhaite de l'Empereur pour l'investiture des duchés<sup>2</sup> et de me les envoyer dans le premier ordinaire. Il est arrivé une aventure à M<sup>lle</sup> de La Vallière<sup>3</sup>, il n'y a que deux jours, qui a fait assez de bruit ; elle entendit crier la nuit comme elle dormait ; un petit chien qu'elle a l'éveilla, et dans ce même temps-là elle entendit un homme marcher dans sa chambre et parler ; elle

<sup>1</sup> Robert de Gravel, d'abord secrétaire de Mazarin, puis résident à Strasbourg en 1653, plénipotentiaire à Ratisbonne, envoyé auprès des princes en Prusse et en Bavière, ambassadeur en Suisse (1674), mort en 1684.

<sup>2</sup> Les duchés d'Oppeln et de Ratibor en Silésie. Ces deux duchés, dont il sera souvent question dans la présente correspondance, avaient été donnés en dot à Anne de Bavière par Jean-Casimir. Ils avaient été engagés, dit le duc d'Aumale, par l'empereur Ferdinand III au roi de Pologne Wladislas IV. Ils étaient rachetables au prix de 2 200 000 livres. Une partie des papiers concernant ces duchés est conservée à Chantilly. Une autre, de beaucoup la plus importante, se trouve aux A. N. K. 1311, 1312, 1313, 1314.

<sup>3</sup> Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière, fille de Laurent et de Françoise Le Prévost, née le 6 août 1644, fille d'honneur de Madame en 1662, favorite de Louis XIV, morte en religion le 6 juin 1710. Les principaux ouvrages écrits sur cette illustre amoureuse sont les suivants : *Hist. du Palais Royal*. S. D. ; *Vie de la duchesse de la Vallière où l'on a mis une relation de ses amours et de sa pénitence*, 1704 ; *Amours des dames illustres de notre siècle*, 1708 ; M<sup>me</sup> de Genlis : *La duchesse de la Vallière*, 1804 ; M<sup>me</sup> de la Vallière ou sœur Louise de la Miséricorde, S. D. (1813) ; A. Houssaye : *M<sup>lle</sup> de la Vallière et M<sup>me</sup> de Montespan*, 1860 ; Abbé Duclos : *M<sup>me</sup> de la Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*, 1869 et 1890 ; *Confession de M<sup>lle</sup> de la Vallière*, S. D. ; J. Lair : *Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, 1881 et 1907, in-8° ; J. Cladel : *Louise de la Vallière*, S. D. On a de M<sup>lle</sup> de La Vallière l'ouvrage suivant : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par une dame pénitente*, 1684, 1700, 1731, 1744, 1850, 1860, etc... *La Carte de la Cour*, 1663, p. 69 (par Guéret) et *l'Amour eschapé*, 1669, II, 48 (par M<sup>lle</sup> Petit) nous paraissent contenir deux portraits écrits de M<sup>lle</sup> de La Vallière jusqu'à l'heure inconnus.

n'entendit pas ce qu'il disait; elle demanda qui était dans sa chambre, et personne ne lui ayant répondu, la peur lui prit; elle se jeta en bas de son lit et s'enferma dans un petit cabinet, d'où elle appela du monde par la fenêtre; quelques gens étant arrivés, ils trouvèrent sa chambre fermée à la clé et ils furent obligés d'enfoncer la porte; après être entrés, ils ne trouvèrent personne dans la chambre, et seulement la marque d'un pied crotté sur un petit placet qui était auprès de la fenêtre, la muraille égratignée comme si on y avait jeté des crampons pour attacher une échelle de corde, et une autre échelle de bois à une autre muraille qu'il fallait passer pour venir au bas de la fenêtre. On ne sait quelles gens ce peuvent être, et, quoiqu'ils n'aient rien volé, on croit pourtant que ce sont des voleurs.

M<sup>me</sup> la princesse Palatine s'est trouvée un peu plus mal aujourd'hui que les autres jours. Elle a cru être en état de se lever, et comme elle l'a voulu faire, il lui a pris un si grand étourdissement de tête qu'elle a été obligée de demeurer dans le lit; il n'y a rien de dangereux, mais ces vapeurs-là sont bien incommodes; je crois pourtant qu'elle ne laissera pas passer cet ordinaire sans se donner l'honneur d'écrire un petit mot à Votre Majesté, mais je ne crois pas qu'elle soit en état de lui écrire une fort longue lettre.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n<sup>o</sup> 80.

Fontainebleau, 3 juin 1664<sup>1</sup>.

J'ai appris par les lettres de M. Courrade que la santé de Votre Majesté se confirmait tous les jours de mieux en mieux

<sup>1</sup> R. VI, 487. *Du prince de Condé*. Paris, 26 avril 1664. *Fragment*. La Cour va à Fontainebleau. La chambre de Justice va à Fontainebleau. On amènera probablement Fouquet et les autres prisonniers à Moret ou

et qu'il n'appréhendait plus rien de cette petite toux sèche qui était demeurée à Votre Majesté, qui était le seul accident qui faisait un peu de peine aux médecins de ce pays-ci. Votre Majesté peut, je m'assure, juger de l'excès de ma joie ; elle est telle que je n'ai point de paroles pour vous la faire connaître ; mais en même temps, il m'a mandé que Votre Majesté s'occupe un peu trop aux affaires et que cela l'a pensé faire retomber ; je ne puis songer à cela sans en être transi de peur.

M. de Guise<sup>1</sup> est mort aujourd'hui ; Votre Majesté le connaissait ; ainsi je ne m'amuserai pas à vous en dire les bonnes et les mauvaises qualités.

Mademoiselle<sup>2</sup> ayant écrit au Roi sur la grossesse de la

l'on continuera de faire leur procès. Prière à Sa Majesté de prendre soin du fils de Des Roches blessé au service de la Pologne.

R. VII, 43. *Du duc d'Enghien*. S. L., 19 mai 1664. Des Noyers, malade, veut partir pour la Pologne, malgré l'avis des médecins. Le duc d'Enghien montrerait un empressement semblable si l'ordre de départ lui arrivait.

R. VII, 47. *Du duc d'Enghien*. S. L., 20 mai 1664. Il s'efforce de retenir Des Noyers. Il ne mande rien de la fête de Versailles à laquelle Des Noyers assista. Il a procuré, pendant les trois jours qu'elle dura, les meilleures places aux Polonais séjournant à Paris et les a, en outre, superbement traités. A ces fêtes de Versailles il y avait une telle presse « que l'on ne pouvait quasi s'y tourner ».

R. VII, 54. *Du duc d'Enghien*. Paris, 22 mai 1664. Inquiétude épouvantable sur la santé de Sa Majesté. Il a failli partir, et il l'aurait fait s'il n'avait songé que Sa Majesté serait guérie à son arrivée en Pologne.

R. VII, 56. *Du prince de Condé*. Paris, 22 mai 1664. Même sujet.

R. VII, 64. *Du prince de Condé*. Paris, 28 mai 1664. Il n'était plus « connaissable » à la pensée de la maladie de Sa Majesté. La consécration était dans sa maison. Il renait en apprenant sa guérison. Il envoie à M. Courrade les consultations qu'il a demandées à Paris. Il a vécu dans de telles transes qu'il n'a pas eu le courage de recueillir des nouvelles. Des Noyers est parti.

R. VII, 76. *Du duc d'Enghien*. S. L., 30 mai 1664. Même sujet.

<sup>1</sup> Henri II de Lorraine, duc de Guise. Voir p. 49.

<sup>2</sup> Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, née le 29 mai 1627, morte sans alliance le 5 avril 1693. Arvède Barine a écrit sur cette chimérique, qui joua un instant un rôle dans la Fronde, deux volumes : *La Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, 1901 ; *Louis XIV et la Grande Mademoiselle*, 1905, auxquels il y aurait

Reine, Sa Majesté lui a fait réponse, qui est une marque qu'il est fort adouci pour elle ; tout le monde même croit qu'elle reviendra, et que Sa Majesté consentira à son mariage avec M. de Savoie<sup>1</sup>, qu'il n'avait pas voulu jusques à cette heure à cause qu'il aimait mieux celui de M<sup>lle</sup> d'Alençon ; mais comme elle est fort laide, et que, pour lui donner un nouvel agrément, elle a la plus furieuse petite vérole du monde, et que le Roi croit que M. de Savoie ne se résoudra pas volontiers à l'épouser, il appréhende qu'il ne songe à épouser une de la maison d'Autriche, et ainsi je crois qu'il se résoudra plutôt à faire le mariage de Mademoiselle, quelque aversion d'ailleurs qu'il y ait ; ceci n'est pourtant pas encore assuré, mais j'y vois beaucoup d'apparence.

On attend ici le Légat dans le vingtième du mois ; on se prépare à le bien recevoir, et on espère qu'il vient en intention de bien faire ; si cela est, je n'oublierai pas de faire souvenir le Roi de lui parler de ce que Votre Majesté m'a ordonné.

Les divertissements sont ici assez médiocres jusques à cette heure, mais comme il y a peu que le Roi y est, on n'a pas encore bien eu le temps d'y songer.

Le cardinal de Retz<sup>2</sup> a eu enfin permission du Roi de lui

beaucoup à ajouter. On y trouvera néanmoins les principaux événements de sa vie. M<sup>lle</sup> de Montpensier a laissé des mémoires fort intéressants.

<sup>1</sup> Charles-Emmanuel, duc de Savoie, 2<sup>e</sup> fils de Victor-Amédée et de Christine de France, né le 20 juin 1634, succéda, en 1638, à son frère François-Hyacinthe, mort le 12 juin 1675. Il n'épousa ni Mademoiselle, ni M<sup>lle</sup> d'Alençon. Il était déjà veuf (1664) de Françoise d'Orléans. Il se maria, le 11 avril 1665, à Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie.

<sup>2</sup> Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, fils de Philippe-Emmanuel, comte de Joigny, et de Françoise-Marguerite de Sully, né à Montmirail en octobre 1614, coadjuteur de l'archevêque de Paris en 1643, archevêque de Corinthe le 22 janvier 1644, abandonna ses titres en 1662, fut nommé abbé de Saint-Denis et mourut à Paris le 24 août 1679. Il fut activement mêlé à la Fronde et fit retentir la France de ses cabales et de ses querelles. Il soutint contre Mazarin et contre l'autorité du roi à Rome une lutte violente qui se termina seulement en 1662. C'est à cette époque seulement que Retz eut permission de rentrer en France. Il a laissé des *Mazarinades*, un petit volume intitulé :

venir faire la révérence, mais je crois qu'il ne demeurera pas longtemps à la Cour, et qu'il pourra ou retourner dans ses abbayes, ou aller à Rome dans quelque temps. Votre Majesté est plus près que nous des affaires d'Allemagne, c'est pourquoi je ne lui en mande rien. De Portugal il n'y a rien de nouveau, les Espagnols n'ayant pas encore mis en campagne et leurs troupes étant encore dans un assez méchant état. Celles que le Roi envoie en Barbarie n'ont encore rien entrepris ; j'avertirai bien soigneusement Votre Majesté de tout ce qu'elles feront. Ma fille a passé la fête avec madame sa mère ; elle sera ici après-demain ; elle continue à vivre d'une manière à laquelle on ne peut rien désirer de mieux, et mon fils l'aime toujours de plus en plus.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 90.

S. L. [Fontainebleau], 12 juin 1664<sup>1</sup>.

Monsieur mon père a fait faire ici une consultation de M. Guénaut<sup>2</sup> et M. Vallot<sup>3</sup> sur la santé de Votre Majesté ;

*Conjuration de Jean-Louis de Fiesque, et des Mémoires.* Sa vie, écrite par plusieurs historiens, n'est pas encore, à cette heure, entièrement élucidée.

<sup>1</sup> R. VII, 86. *Du duc d'Enghien.* Fontainebleau, 5 juin 1664. Fragment. Allusion à une affaire où interviennent l'archevêque de Paris (Harodon de Péréfixe), et l'archevêque d'Auch (Henry de La Mothe-Houdancourt).

<sup>2</sup> François Guénaut, médecin célèbre au xvii<sup>e</sup> siècle, que tour à tour Scarron, Boileau, Molière ont célébré ou ridiculisé. Il était partisan de l'antimoine et cela lui valut la haine de Gui Patin qui, dans ses *Lettres*, l'injurie horriblement. On trouvera quelques renseignements peu connus sur lui dans Michel de Marolles : *Mémoires*, t. I, 1636, p. 172 ; Colletet : *La Muse coquette*, 1663, 4<sup>e</sup> part., p. 221 ; *Furetieriana*, 1696, p. 216. Sur ses querelles avec Gui Patin, voir Carneau : *La Stimmi-machie ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine...* 1636. Né vers 1590, il mourut en 1667.

<sup>3</sup> Antoine Vallot, premier médecin du Roi, plus tard surintendant du Jardin des Plantes, né à Reims en 1594, marié à Catherine Gayant, mort

M<sup>me</sup> des Essarts<sup>1</sup> lui enverra leurs avis, qu'ils ont donnés par écrit, et elle a envoyé à Paris ce que l'on a mandé de l'état de la santé de Votre Majesté pour en faire faire encore une autre de deux ou trois autres médecins qui y sont ; ceux que j'ai vus ici trouvent que Votre Majesté a surtout besoin de repos ; je leur ai dit le travail et toutes les peines qu'elle se donne, et ils sont absolument d'avis qu'elle les modère un peu. J'ai la plus grande joie du monde que sa santé aille toujours de mieux en mieux et j'espère qu'elle sera bientôt entièrement guérie ; mais, Madame, il faut aussi que Votre Majesté s'y applique et qu'elle fasse tout ce qu'il faut pour cela ; autrement toutes les consultations ne serviront de rien, et la petite indisposition qui lui reste me fait appréhender furieusement qu'elle ne retombât si elle ne se ménageait pas assez. Ma femme est ici depuis huit jours et M<sup>me</sup> la princesse Palatine n'y est pas encore ; elle a eu une petite affaire pour l'hôtel de Nevers avec l'ambassadeur de Mantoue<sup>2</sup>, qui a fait en sorte que le Roi l'a fait marquer pour lui, quoi qu'il ait été saisi et donné à M<sup>me</sup> la princesse Palatine par un bail judiciaire ; il a fallu en parler au Roi, qui ne l'a point voulu faire marquer pour elle, et enfin elle a été obligée de s'accommoder avec l'ambassadeur pour avoir ce logis là à moitié ; cela l'a un peu fâchée, et même elle a eu quasi envie de ne point venir du tout ici, mais je crois qu'elle y viendra

à Paris le 9 août 1671. Il a laissé des *Mémoires* médicaux. Il fut, comme le précédent, mêlé à la querelle de l'antimoine et étrillé par Gui Palin.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> des Essarts était fille, au dire du duc d'Aumale, de Gabriel Moulin, trésorier de Marie et d'Anne de Gonzague. Elle suivit, avec son mari, la première en Pologne. Elle revint bientôt en France où elle fut employée au service de la reine. Elle mourut en mars 1667.

<sup>2</sup> Marquis Vincenzo Striggi Gonzaga, plus tard (1670) ministre d'Etat à Mantoue, mort en 1671. Le duc Charles de Mantoue était, depuis de nombreuses années, en procès avec Marie et Anne de Gonzague, ses tantes, auxquelles il disputait l'héritage de son grand-père. Le 2 juillet 1664, il adressait encore contre elles une requête au Parlement. Voir B. N. *Département des ms.* P. O. 1831. *Mantoue*, f° 5. L'hôtel de Nevers était situé à Paris au bord de la Seine, sur l'emplacement actuel de l'hôtel des Monnaies.

pourtant et je l'attends dans deux ou trois jours. On ne saurait se mieux conduire que ma femme fait ici ; elle ne bouge d'avec les Reines dans leur dévotion ; elle joue et se promène avec elles sans qu'il ait été besoin de lui dire ; elle s'y est portée d'elle-même et elle s'y plaît davantage qu'à tous les autres divertissements que d'autres gens pourraient prendre ici. C'était hier la Fête-Dieu, et elle fit ses dévotions devant toute la Cour, qui en fut extrêmement contente, et tout le monde l'estime fort ; on lui trouve un fort bon air de modestie et de grandeur, et elle est telle que Votre Majesté la pourrait souhaiter. Pour moi, Madame, on ne saurait être plus content d'elle que je le suis, ni l'aimer davantage, et nous sommes assurément tous deux fort bien ensemble. M. le cardinal de Retz a paru ici, il y a deux ou trois jours ; il a fait sa révérence au Roi et aux Reines ; il s'est fort bien démêlé de tous ses compliments, et ce n'était pas une chose trop aisée ; il n'a point été du tout embarrassé en parlant au Roi, et il semblait qu'il n'avait bougé de la Cour. Mademoiselle arrivera ici demain ou après-demain. Il y a eu quelques petits bruits à l'hôtel de ville, il y a deux jours, pour des rentes que le Roi veut retirer ; les rentiers s'assemblèrent, ils murmurèrent un peu et parlèrent assez insolemment au prévôt des Marchands<sup>1</sup> ; mais l'affaire a été assoupie presque tout aussitôt. Je souhaiterais fort que la Cour y retournât, car il n'y a quasi point de divertissements ici, et l'on s'y ennuie fort. Il est arrivé un petit accident à la Reine ; elle tomba hier dans sa chambre, mais ce fut une fort petite chute ; le Roi n'a pourtant pas laissé que d'en être un peu alarmé, et la Reine gardera le lit cinq ou six jours.

<sup>1</sup> Sur cette affaire des rentes qu'une ordonnance royale du 24 mai 1664 avait provoquée, voir Pierre Clément : *Histoire de Colbert*, 1874. I, 156 et suiv.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 102.

Fontainebleau, 17 juin 1664<sup>1</sup>.

Je vais demain faire un tour à Paris et reviendrai ici samedi avec M<sup>me</sup> la princesse Palatine. Mon fils et sa femme viendront à Petit-Bourg vendredi au-devant de nous et nous reviendrons ici samedi tous ensemble. Tout le monde envie ici notre bonheur, et notre intelligence est si grande que tout le monde en est envieux ; ma fille se conduit mieux que je ne puis le dire à Votre Majesté et tout le monde admire de la voir, à son âge, plus sage, plus réglée et plus vertueuse que pas une de toutes celles qui sont à la Cour. Je suis sûr que si jamais elle a l'honneur de voir Votre Majesté, que vous l'aimerez tendrement, car, outre qu'elle a extrêmement de votre air, c'est que je crois qu'elle sera capable d'affaires et qu'elle a l'esprit et le jugement très bons. Mon fils l'aime avec

<sup>1</sup> Cette lettre débute par les inquiétudes ordinaires sur la santé de la Reine. Voici le résumé des lettres précédentes :

R. VII, 94. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 12 juin 1664. Il est heureux d'apprendre que Sa Majesté va mieux. Courrade et Davison la guériront tout à fait. Il a fait consulter Guénault et Vallot dont M<sup>me</sup> des Essarts enverra l'avis. M<sup>me</sup> des Essarts doit aussi consulter les médecins Dupuy et Bourdelot et enverra leur opinion. Sa Majesté saura aussi leur sentiment sur le thé. Le légat sera le 20 à Orleans. S'il est bien intentionné pour la France, on le recevra magnifiquement. S'il ne l'est pas, il sera reçu « cavalièrement ». La Reine, grosse de deux mois, est tombée au sortir de la messe. On croit qu'elle ne s'en ressentira pas. Le différend de la princesse Palatine et de l'ambassadeur de Mantoue pour l'hôtel de Nevers a été accommodé. Il enverra à Sa Majesté du vin de France puisqu'elle veut abandonner la bière. On attend Mademoiselle dans deux ou trois jours. Le cardinal de Retz, bien reçu du Roi, est reparti. M. de Guise est mort. Les rentiers de Paris n'ont point fait de bruit, comme on le craignait. Ils ont simplement envoyé le prévôt des Marchands faire une prière au Roi.

R. VII, 96. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 13 juin 1664. Blumenthal, envoyé de l'Electeur de Brandebourg, est arrivé. Il a vu le Roi et signera le traité que l'on voudra.

des passions les plus grandes du monde, et elle l'aime de tout son cœur.

On se prépare ici à la réception du Légat ; il arrive aujourd'hui à Orléans, et on espère qu'il vient avec intention de donner satisfaction au Roi ; on n'en est pas encore tout à fait assuré, mais j'espère que nous le saurons au prochain ordinaire.

J'oubliais de dire à Votre Majesté que Mademoiselle est revenue, qu'elle a été assez bien reçue du Roi, et qu'il est encore incertain si elle épousera M. de Savoie.

*Paris, ce 20.* Depuis ma lettre écrite, je suis venu à Paris, comme je l'ai mandé à Votre Majesté, et m'en retourne aujourd'hui.

J'ai appris que le Légat faisait quelque difficulté de donner satisfaction au Roi sur l'indult des évêchés de Metz, Toul et Verdun ; cela pourra peut-être allonger le temps de sa réception parce que c'est une chose que le Roi a fort à cœur et que les Papes ont toujours refusée à la France ; dans l'ordinaire prochain j'en instruirai à fond Votre Majesté.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f° 126.

[Fontainebleau], 27 juin 1664<sup>1</sup>.

J'aurais eu trop de joie de la lettre que M. Courrade m'a écrite et je crois que Votre Majesté ne me l'a pas voulu laisser ; il me mande qu'elle est tout à fait guérie ; il ne me parle point de son mal de tête et ne me parle que de son retour en France ; c'est un bon signe quand les médecins

<sup>1</sup> R. VII, 116. *Du Prince de Condé*. Fontainebleau, 25 juin 1664. Lettre relative à la santé de Sa Majesté. Celle-ci souffre encore de maux de tête. Cependant elle donne des audiences et se prépare à faire un voyage en Lithuanie. Le prince de Condé s'est chargé de lui trouver un confesseur. M<sup>me</sup> des Essarts appuie le R. P. Morin. Le prince ne le connaît pas. Il examinera cette question.

veulent quitter les malades, et lui particulièrement qui ne quitterait pas assurément Votre Majesté pour peu d'incommodité qu'elle eût, et qui s'alarmerait, je crois, assez aisément ; j'étais ravi d'avoir lu sa lettre, mais celle que Votre Majesté a fait l'honneur à M<sup>me</sup> la princesse Palatine de lui écrire m'a affligé extrêmement ; et quoique je voie bien que ce petit mal au col qu'elle a encore ne peut rien être du tout, je ne laisse pas que d'en avoir de l'inquiétude ; et après avoir cru Votre Majesté tout à fait en bonne santé, j'ai été fort fâché d'apprendre qu'elle n'y était pas encore. Ma femme s'est trouvée un peu incommodée depuis deux ou trois jours ; elle a un peu de mal à la tête et elle a le sang un peu échauffé ; elle sera demain saignée et je crois que l'on lui fera peut-être prendre des eaux de Forges<sup>1</sup>. M. Courrade pourra dire à Votre Majesté à quoi l'on croit qu'elles sont bonnes, mais on attendra encore douze ou quinze jours pour cela ; et il faut qu'elle soit dans un lieu en repos où elle ne soit pas obligée de régler ses heures sur celles des autres, comme il faut qu'elle fasse à la Cour. On ne s'est jamais tant ennuyé que l'on s'ennuie ici ; le Roi est enfermé quasi tout l'après-dîner, et les Reines jouent dans le même temps ; il n'y a presque point de femmes ici et fort peu d'hommes ; jamais la Cour n'a été si petite, et on ne sait quasi à quoi s'occuper. Si M. le Légat était arrivé ici nous nous en irions tous à Chantilly, mais je suis obligé de l'attendre ; on ne sait encore quand il y sera ; il arrivera demain à Nemours, qui n'est qu'à quatre lieues d'ici, mais il y séjournera jusques à ce que l'on ait réglé avec lui force choses que le Roi souhaite du Pape. La chambre de justice est ici depuis avant-hier ; ils se sont déjà assemblés une fois, et l'on croit que le procès de M. Fouquet<sup>2</sup> sera jugé devant que la Cour s'en retourne à Paris.

<sup>1</sup> Sur la station thermale de Forges, voir notre étude : *Forges les Eaux*, dans *Revue hebdomadaire* du 20 août 1910.

<sup>2</sup> Nicolas Fouquet, fils de François Fouquet et de Marie Maupeou,

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 135.[Vallery], 3 juillet 1664<sup>1</sup>.

J'avais oublié de dire à Votre Majesté le dernier ordinaire que le comte de Guiche et Louvigny<sup>2</sup> étaient arrivés si remplis de tous les honneurs que Votre Majesté leur a faits qu'ils ne peuvent parler d'autre chose. Des Roches<sup>3</sup> m'en a aussi entretenu fort longtemps, et ils sont tous tellement obligés à Votre Majesté qu'il ne s'y peut rien ajouter. Le comte de Guiche est extrêmement satisfait de la Pologne ; il trouve que c'est le royaume du monde où l'on peut faire les plus

né en 1615, marié en premières noces à Marie Fourché, dame de Quehillac, en secondes noces à Marie-Madeleine de Villemareuil, mort le 13 mars 1689. Sur ce surintendant des finances, voir les ouvrages généraux, d'ailleurs incomplets, qui suivent : Chéruel : *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, 1862, 2 vol. in-8° ; E. Bonnaffé : *Les amateurs de l'ancienne France, le surintendant Fouquet*, 1882, in-4° ; J. Lair : *Nicolas Fouquet*, 1890, 2 vol. in-8°. Sur le procès de Fouquet, voir *Recueil des défenses de M. Fouquet...*, 1665-1667, 13 vol. in-12 ; Pellisson : *Œuvres diverses*, 1735, t. II et III, *passim*, etc...

<sup>1</sup> Cette lettre commence par les inquiétudes ordinaires sur la santé de la reine. Elle est accompagnée d'un billet d'Anne de Bavière, duchesse d'Enghien, S. L. N. D., dans lequel celle-ci montre sa joie que la reine se souvienne d'elle et la supplie de ne s'incommoder point à lui écrire puisqu'elle est souffrante.

<sup>2</sup> Antoine-Charles de Gramont, comte de Louvigny, fils d'Antoine III et de Françoise-Marguerite du Plessis-Chivré, marié le 15 mai 1668 à Marie-Charlotte de Castelnau, mort le 25 octobre 1720. Frère du comte de Guiche, brave à son exemple, il se mêla, comme lui, aux intrigues de la Cour. Au dire de Primi Visconti, il fut l'amant de Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin. Voir aussi Amédée Renée : *Les nièces de Mazarin*, 1856, p. 389. Sur Louvigny, voir encore Loret, M<sup>lle</sup> Petit, Rangouze et Saint-Amant.

<sup>3</sup> Nous pensons que ce Desroches était fils de Guy de Barbançois, comte de Roche, dont parle Lenet, comme d'un « gentilhomme de valeur ». Ce dernier, officier dans Condé-Infanterie, devint capitaine des gardes de M. le Prince en 1674. Blessé plusieurs fois, notamment au combat des Dunes (1658), il mourut en 1682. De Roche fils avait été blessé au service de la Pologne, comme l'indique la reine dans une lettre du 27 mars 1664 (A. N. K. 1344, *A M. le Prince*).

belles choses, et il m'a fort parlé de toutes les bontés que Votre Majesté a pour moi. En vérité, Madame, il est impossible d'y jamais rien ajouter au monde, et je supplie aussi Votre Majesté d'être persuadée que je donnerais ma vie pour lui faire connaître la reconnaissance que j'en ai. Nous partimes hier de Fontainebleau, M. mon père, ma femme et moi, et nous sommes venus ici, qui est une terre qu'il m'a donnée à mon mariage et qui n'en est qu'à six lieues. Nous étions las d'être dans le grand monde et nous ne nous trouvons jamais si bien que quand nous pouvons être tous ensemble. M<sup>me</sup> la princesse Palatine nous manque bien, mais elle s'est trouvée un peu incommodée ces jours-ci et elle a été obligée de demeurer; elle nous a prêté M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte et elle l'a confiée à ma femme, qui lui sert de gouvernante quand elle n'y est pas. M. de Navailles<sup>1</sup> a eu ordre du Roi de se défaire de sa charge de gouverneur du Havre et de lieutenant des cheveu-légers; c'est une suite du vieux mécontentement que le Roi a de lui. Je crois que Votre Majesté l'aura bien su, et aussi un nouveau sujet que le Roi en a eu depuis sept ou huit jours qu'il fut un peu en colère d'une chose qu'il lui dit; c'est que Navailles lui demanda quelque chose, et le Roi lui ayant refusé, il lui répondit qu'il était bien malheureux du peu de considération qu'il avait pour lui et pour ses services, et que c'était une chose bien rude; ce discours-là, et l'air dont il le dit, déplurent au Roi et il lui a fait donner l'ordre que je viens de dire à Votre Majesté<sup>2</sup>. Je suis bien fâché de sa disgrâce et il est

<sup>1</sup> Philippe de Montaut-Benac, d'abord marquis, puis duc de Navailles, fils de Philippe et de Judith de Gontaut, dame de Saint-Geniez, né en 1619, marié le 19 février 1651 à Suzanne de Baudéan, entra dans l'armée en 1638, lieutenant général sous Turenne pendant la Fronde, maréchal de France en 1675, gouverneur du duc de Chartres en 1683, mort le 5 février 1684. On a de lui les *Mémoires du maréchal de Navailles*, Paris, 1701, in-42. Le sujet du mécontentement royal dont il est question dans cette lettre est expliqué par M<sup>me</sup> de Motteville : *Mémoires*, édit. Riaux, 1855, IV, 344 et suiv. Les Navailles avaient indisposé contre eux Louis XIV en désapprouvant son amour pour M<sup>lle</sup> de la Vallière.

<sup>2</sup> Navailles : *Mémoires*, 1701, p. 214 et s., parle de cette disgrâce.

fort de mes amis. Comme j'allais mander à Votre Majesté les nouvelles que je sais de M. le Légat, M. mon père est entré dans ma chambre, qui m'a dit qu'il les lui avait toutes écrites ; cela m'empêche de le faire.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 139.

Vallery, 3 juillet 1664.

Je mande à MM. Des Noyers, Fantoni<sup>1</sup> et Saint-Martin<sup>2</sup> tout ce que je crois être important de faire savoir à Votre Majesté. Je ne lui parlerai dans cette lettre que des choses que je crois pouvoir être mandées sans chiffre.

M. le maréchal de Gramont est entièrement guéri ; je crois que Votre Majesté en aura beaucoup de joie ; il a été à l'extrémité. Enfin, après beaucoup de négociations, le Légat a répondu qu'il n'avait aucun pouvoir du Pape d'accorder ce que le Roi voulait touchant l'indult des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, mais il a promis de bonne foi de faire tout ce qui sera en lui pour l'obtenir, et en a donné beaucoup d'espérance ; cela a résolu le Roi à le bien traiter et à lui donner tout contentement ; il verra aujourd'hui le Roi incognito à Fontainebleau<sup>3</sup> sans aucune cérémonie, et ira

<sup>1</sup> Abbé Louis Fantoni, agent de la reine de Pologne et secrétaire de Jean-Casimir.

<sup>2</sup> Saint-Martin, agent de la reine de Pologne.

<sup>3</sup> Flavio Chigi, fils de Mario, frère du pape Alexandre VII, et de Bérénice de la Ciaja, cardinal le 9 avril 1657, évêque d'Albano et de Porto en 1636 et 1689, mort en 1698. Il existe de très nombreuses relations du voyage du légat. Certaines villes, Lyon entre autres, lui donnèrent de somptueuses fêtes. Loret : *Muze historique*, raconte ses étapes en France et sa réception à Fontainebleau, le 3 juillet 1664. Il fut reçu ensuite chez le marquis de Montausier, d'où il s'en alla loger à Vincennes. Il fut envoyé en France par le pape Alexandre VII, à la suite du traité de Pise, pour diverses affaires et notamment pour faire réparation d'injures qu'avait subies à Rome notre ambassadeur, M. de

ensuite à Vincennes pendant qu'on préparera tout ce qui est nécessaire pour son entrée à Paris, où le Roi nous a ordonné, à mon fils et à moi, de l'aller recevoir, et nous a chargés de ce soin-là ; la chose sera magnifique et nous n'oublierons rien pour le rendre content de nous ; ensuite il viendra à Fontainebleau, où Monsieur fera les honneurs, et il verra là le Roi publiquement, et il y sera aussi reçu magnifiquement. On n'oubliera pas ce que Votre Majesté sait.

J'ai eu un peu de goutte, mais si peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler ; je suis venu ici pour me reposer un peu ; mon fils et ma fille y sont venus avec moi ; nous retournerons samedi à Fontainebleau, et de là à Paris pour y recevoir le Légat.

Le Roi a fait commandement à M. de Navailles de se défaire des charges de lieutenant des cheveu-légers de la garde et du gouvernement du Havre qu'il avait ; le mécontentement du Roi n'est pas nouveau et il y a deux ans qu'on voit bien que le Roi n'est pas content de lui, et c'est à cause de sa femme, mais on ne croyait pas que cela dût aller si avant ; depuis peu il parla au Roi sur un quartier pour les cheveu-légers ; le Roi lui ayant refusé, il répondit un peu mal à propos au Roi ; cela fâcha fort le Roi et lui a fait prendre cette résolution. Il est assez plaint à la Cour, car il est brave homme et a bien servi ; mais il n'est pas fort bon courtisan. La Reine mère s'est aussi fâchée contre M<sup>me</sup> de Brancas<sup>1</sup>, mais la chose est raccommodée.

Créqui. Voir René Rapin : *Mémoires*, édit. Aubineau, 1865, III. 145 et suiv. ; Ch. de Mouy : *L'ambassade du duc de Créqui*, précité ; *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs, ... Rome*, par G. Hanotaux, 1888, I. 95 et suiv.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Brancas fut une des premières personnes de la Cour qui osa vivre dans la familiarité de M<sup>lle</sup> de La Vallière. La reine mère lui garda rancune de cette initiative et le lui dit publiquement. C'est à ce fait, longuement raconté par M<sup>me</sup> de Motteville, que ce paragraphe fait allusion. Suzanne Garnier, comtesse de Brancas, était la fille de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles. Elle avait épousé en premières noces François, comte d'Isigny, et, en secondes noces, Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine mère, assez

Je crois que les médecins que M. Des Noyers a menés seront à cette heure auprès de Votre Majesté ; quand je serai à Paris, nous achèverons l'affaire de son confesseur et nous le ferons partir.

DU DUC D'ENGHEN

R. VII, n° 147.

S. L. [Fontainebleau], 10 juillet 1664.

Je ne manderai point à Votre Majesté le détail de ce qui s'est passé sur les lettres qu'elle a envoyées au Roi et qu'il nous a fait voir, parce que M. mon père s'est voulu charger de lui faire savoir tout ce qui s'est fait là-dessus et qu'il a le chiffre avec M. Des Noyers et que je ne l'ai pas. Mais, Madame, l'on ne saurait être plus surpris que je l'ai été de la friponnerie de cet homme et de toutes les choses qu'il a inventées contre Votre Majesté et contre nous, n'y ayant pas le moindre fondement à rien et ne lui ayant jamais fait de mal ; je ne sais ce qui peut l'avoir obligé de faire une chose qui lui attire la colère de Votre Majesté et celle du Roi. M. mon père mande à Votre Majesté comme l'on l'obligera de confesser quelle intention il a eue, et on ne peut en user plus obligeamment pour M. mon père, pour M<sup>me</sup> la princesse Palatine et pour moi, que le Roi a fait ; il nous montra les lettres dès qu'il les eut reçues ; je le suppliai de pousser cette affaire-là et de la vouloir éclaircir dans le même temps ; il me dit qu'il le ferait arrêter et il est venu voir M. mon père, qui se trouve un peu mal ; il lui a dit qu'il n'avait qu'à donner un mémoire des choses sur quoi il voulait que l'on

célèbre par ses distractions pour que La Bruyère en ait fait le Ménélaque des *Caractères*. Elle fut mêlée à toutes les cabales de la Cour, chansonnée par les vaudevillistes et encensée par les poètes. Un pamphlet, maintes fois réimprimé : *Les fausses prudes ou les amours de M<sup>me</sup> de Brancas et autres dames de la Cour*, l'accuse d'être galante parmi les galantes. Elle mourut le 8 janvier 1685.

l'interrogeât et qu'il commanderait que l'on le fit. Cet homme ne pouvait prendre plus mal son temps qu'à cette heure pour dire que nous sommes mal à la Cour, car je suis assuré que le Roi n'est pas mal satisfait de nous ; au contraire, il nous traite le mieux du monde, et il témoigne beaucoup de bonté à M. mon père ; il me témoigna, quand je lui parlai, bien de la satisfaction et bien de l'obligation pour Votre Majesté de la manière dont elle en use en tout pour lui, et je ne manquai pas de lui faire remarquer avec quelle chaleur Votre Majesté avait pris les choses que cet homme lui avait mandées et tout l'attachement qu'il paraissait pour lui dans ce que Votre Majesté avait dit à M. de Lumbres<sup>1</sup>. M<sup>me</sup> la princesse Palatine se donnera, je crois, l'honneur de mander à Votre Majesté que M. l'ambassadeur de Mantoue a fait présenter une requête assez insolente contre Votre Majesté et contre elle ; elle me chargea d'en parler au Roi et il en usa aussi là-dessus d'une manière dont Votre Majesté doit être satisfaite ; je ne lui en mande point le détail parce qu'elle le verra dans la lettre de M<sup>me</sup> la princesse Palatine ; je me remets des autres choses à celle qui est en chiffre. M. mon père a la goutte depuis sept ou huit jours ; il l'a eue assez violente, et il eut avant-hier la nuit un peu de fièvre ; il l'a encore eue un peu cette nuit ; cela nous fait appréhender qu'elle ne se règle en tierce ; mais les médecins croient pourtant qu'elle ne vient que de la douleur de la goutte ; il partira demain en bateau pour s'en aller à Paris ; nous l'y accompagnerons, ma femme et moi, et il y sera bien plus

<sup>1</sup> Antoine de Lumbres, seigneur de Herbingen, Loos et La Claye, né vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, mort en 1676. Après avoir occupé en Picardie des fonctions judiciaires, il fut chargé de mission à Trèves en 1635, suivit le duc de Longueville à Munster en 1645, fut de nouveau envoyé en mission à Liège de 1646 à 1650, représenta la France auprès de l'électeur de Brandebourg en 1655, puis, de 1656 à 1663, auprès de Jean-Casimir. On le trouve, dans la suite, en Allemagne. Ses dépêches et ses mémoires sont conservés aux A. E. Pologne. t. III et à la B. N. Baluze, vol. 161, 164, 165, 166. M. G. de Lhomel a publié ses *Relations*, Paris, 1911-1912, 2 vol. in-8°. V. aussi, *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1910 et 1912.

en repos qu'il n'est ici, où il fait une chaleur horrible ; j'espère que sa maladie ira toujours en diminuant et tous les médecins en sont persuadés. L'on a été fort content ici de ma femme ; tout le monde l'est fort de sa sagesse, et pour moi je le suis infiniment. M. le Légat fera son entrée à Paris dès que M. mon père se portera assez bien pour aller à cheval ; il est déjà venu ici incognito et il a été fort bien reçu ; c'est un homme fort bien fait, fort galant, à ce que tout le monde dit ; pour moi, je ne l'ai pas vu parce que je n'étais pas ici ; il faudra que je le reçoive à Paris, et je meurs de peur que M. mon père, qui sera aussi à son entrée dès qu'il se portera bien, ne s'en trouve mal.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VI, f° 302.

S. L. [Paris], 17 juillet 1664.

Je vais partir tout à l'heure pour m'en retourner à Fontainebleau. Nous venons de faire une perte dont je suis extrêmement touché ; c'est de la pauvre M<sup>me</sup> de Maubuisson<sup>1</sup>, qui est morte cette nuit. M<sup>me</sup> la princesse Palatine y perd une fort bonne amie et une personne qui avait le plus grand soin du monde de M<sup>me</sup> la princesse Marie<sup>2</sup> ; elle en a eu de ma femme et de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte autant que si elles avaient été ses propres filles, et elles témoignent toutes deux le meilleur naturel du monde par le déplaisir qu'elles ont

<sup>1</sup> Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville, fille naturelle d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, et de Jacqueline d'Illiers, abbesse d'Avi (près Châteaudun), née vers 1617, d'abord abbesse de l'abbaye Saint-Pierre-de-Reims et du monastère du Lieu-Dieu, puis de l'abbaye de Maubuisson, morte le 16 juillet 1664. Loret : *Muze* du 26 juillet 1664, annonce sa mort.

<sup>2</sup> Louise-Marie de Bavière, fille aînée d'Edouard V et d'Anne de Gonzague, née en juin 1646, mariée le 10 mars 1671 à Charles-Théodore Otto, prince de Salm, morte le 11 mars 1699.

de sa mort. Je vais donc tout à l'heure à Fontainebleau pour demander au Roi l'abbaye pour M<sup>me</sup> la princesse Louise<sup>1</sup>; j'espère que je l'obtiendrai. Madame accoucha hier d'un garçon; elle se porte fort bien de sa couche; mais M. mon père a toujours la goutte; il avait cru être guéri deux ou trois jours durant, mais elle lui a repris au genou assez fort, et j'en suis furieusement en peine. L'entrée de M. le Légat en sera beaucoup reculée. Je crois que M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne manque pas d'instruire Votre Majesté de ce qui s'est passé sur la requête que l'ambassadeur de Mantoue a présentée; il a été obligé de la désavouer; mais depuis un jour il en a présenté encore une nouvelle, que je crois que nous lui ferons encore désavouer. M<sup>me</sup> la princesse Palatine le mandera sans doute à Votre Majesté.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n<sup>o</sup> 150.

Paris, 25 juillet 1664<sup>2</sup>.

Je me donnai l'honneur de mander à Votre Majesté le dernier ordinaire que M<sup>me</sup> l'abbesse de Maubuisson était à l'ex-

<sup>1</sup> Louise-Hollandine de Bavière, abbesse de Maubuisson, fille de Frédéric V et d'Elisabeth Stuart, née le 18 avril 1622. Elevée dans les principes les plus sévères du luthérianisme, elle abjura en 1658, entra dans les ordres en 1660 et succéda en 1664 à Catherine-Angélique d'Orléans. Elle mourut le 11 février 1709. C'était une gaillarde qui, au dire de Madame (*Fragments de lettres originales de Madame*, 1788, I, 7) jurait par les quatorze bâtards que son ventre avait portés. Voir sur elle *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, édit. E. Jaëglé, Paris, 1880, in-18; *Lettres nouvelles et inédites de la princesse Palatine*, édit. A. Roland, Paris, S. D. in-18; Aubery du Maurier : *Mémoires*, 1754, I, 265; Hérard : *Recherches historiques sur l'Abbaye de Maubuisson*, 1855, in-8°; Dutilleul et Depoin : *L'Abbaye de Maubuisson*, Pontoise 1882-85, in-4°; *Mémoires der Herzogin Sophie...* 1879, *passim*; *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihrem Bruder*, édit. Bodeman, 1886, *passim*; *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen und Raugrafen zu Pfalz*, édit. Bodeman, 1888, *passim*.

<sup>2</sup> La lettre commence par des considérations sur une affection de l'œil dont souffre la reine de Pologne.

trémité ; elle est morte deux jours après, et le Roi a eu la bonté de m'accorder l'abbaye pour M<sup>me</sup> la princesse Louise ; il a fait cela le plus honnêtement du monde et presque aussitôt que je [le] lui eus demandé. Ma femme et M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte en ont pleuré trois ou quatre jours, et elles ont témoigné beaucoup de naturel pour une personne qui les avait élevées et qui effectivement avait eu d'elles tout le soin que l'on peut avoir au monde. J'étais revenu ici de Fontainebleau en toute diligence pour l'entrée de M. le Légat, mais il est arrivé une contestation entre lui et le Parlement, qui sera cause qu'il n'y en aura point<sup>1</sup> ; il prétend ne point se lever de sa chaise quand le Parlement viendra pour le haranguer, et le Parlement veut qu'il se lève et qu'il fasse quatre ou cinq pas au-devant de lui ; dans tous les registres de France, il est écrit que le dernier Légat en usa comme cela, et, dans ceux que l'on a apportés d'Italie, il y a qu'il ne se leva point ; si bien que l'on ne s'est point pu accommoder là-dessus, et l'entrée en a été rompue. Il s'en va demain à Fontainebleau trouver le Roi. Je manderai à Votre Majesté comment toutes choses se passeront ; je partirai demain pour y aller ; le Roi a souhaité que j'y sois, et M. mon père y aurait été sans sa goutte, qui continue toujours et qui le retient dans son lit ; elle a été bien plus longue cette fois-ci que les autres, mais elle était aussi accompagnée d'une petite fièvre tierce à quoi l'on n'a pas trop pris garde ; sa goutte lui prenait par accès de deux jours, l'un avec de petits frissons ; je crois pourtant qu'il n'en aura plus et il y a déjà deux jours qu'il n'en a eu. M<sup>mo</sup> la princesse Palatine a été assez considérablement malade à Fontainebleau ; elle était logée dans un lieu où elle entendait un si furieux bruit qu'elle n'y pouvait quasi dormir, et on la vint éveiller un jour fort matin pour être aux couches de Madame, qui est accouchée d'un

<sup>1</sup> Loret qui, dans sa *Muze historique* de juillet et d'août, raconte tous les faits et gestes du légat Chigi, ne mentionne pas cette querelle de préséance.

fil<sup>s</sup> <sup>1</sup>; ces veilles là l'ayant échauffée, la fièvre lui en prit avec une espèce de dysenterie qui n'était pourtant pas tout à fait formée et qui n'a duré que vingt-quatre heures ; elle est guérie présentement et s'est fait apporter en bateau de Fontainebleau ici. Le médecin que l'on a envoyé à Votre Majesté est sans doute présentement auprès d'elle ; je souhaite passionnément qu'elle en soit satisfaite et qu'il la puisse servir utilement.

Je ne me donne pas l'honneur de mander à Votre Majesté cet ordinaire les petites intrigues de la Cour, parce qu'étant ici depuis huit ou dix jours et n'ayant vu personne de Fontainebleau, je ne sais que ce qui regarde M. le Légat, si ce n'est que l'on a mandé à M. de Créqui à Rome que sa femme se gouvernait mal à Fontainebleau, et c'est la plus grande méchanceté du monde, car c'est une fort honnête personne <sup>2</sup>; il lui a mandé ce que l'on lui avait écrit d'elle, et il lui a envoyé ordre de s'en aller à Hesdin, d'où il est gouverneur ; on ne sait qui peut avoir fait une si grande méchanceté ; le Roi a dit tout haut que ce ne pouvait être que de fort méchantes gens ; on en accuse M<sup>me</sup> d'Armagnac.

<sup>1</sup> Loret : *Muze* du 19 juillet 1664, mentionne cette naissance. L'enfant, Philippe-Charles d'Orléans, duc de Valois, naquit le 16 juillet et mourut le 8 décembre 1666.

<sup>2</sup> Bussy-Rabutin : *Hist. amoureuse des Gaules*, édit. Livet, 1857, II, 80, fait d'Armande de Saint-Gelais de Lusignan de Lansac, duchesse de Créqui, un beau portrait. En outre, il l'accuse — et c'est ce dont il est question dans cette lettre — d'être amoureuse du légat Chigi. Voici le passage : « Elle a voulu être dévote, mais chez elle la nature surmonte de fois à autre la grâce ; bonne catholique, encore meilleure romaine, je ne sais si le Saint-Père lui pardonnera d'avoir entrepris jusque sur ses terres et d'avoir partagé avec lui son empire. C'est notre beau légat, dont j'entends parler ; chacun sait que c'est la plus belle mine d'homme que l'on puisse voir, et qu'il n'y a que les anges qui lui puissent disputer l'avantage de la beauté, et même de l'esprit ; il en a extraordinairement ; il est doux, insinuant et flatteur ; son cœur est tendre pour les femmes ; il est de la meilleure foi du monde, il aime M<sup>me</sup> de Créquy passionnément ; elle ne lui est sans doute pas ingrate ; l'Eglise et la Cour retentissent de ses coups. »

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 164.Fontainebleau, 31 juillet 1664<sup>1</sup>.

Je suis ici depuis trois ou quatre jours, où je suis venu parce que M. le Légat y est et que le Roi a été bien aise que je m'y trouvasse ; j'y suis cependant assez inutile, car je ne l'ai point encore vu. Monsieur<sup>2</sup> a été au devant de lui le recevoir à un quart de lieue d'ici ; il l'amena tout droit dans son appartement, M. le Légat passant toujours devant lui. Il eut le lendemain audience du Roi ; il alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre et lui donna une chaise à bras. Monsieur ne se trouva point à l'audience à cause de cela, ni moi non plus. Il est extrêmement satisfait de la bonne réception que l'on lui a faite ici ; le Roi lui fait beaucoup d'honneurs, prend même grand soin pour le divertir ; il le mena hier à la chasse ; il lui fait demain voir la revue des troupes de sa maison, et il lui donne force comédies, force bals et force ballets ; mais Monsieur ne s'y trouve point, et je n'y suis pas aussi. Les princes étrangers eurent ordre à la première audience de ne se point couvrir, et ce leur fut une grande mortification ; ils se sont pourtant couverts depuis parce qu'ils ont fait voir au Roi que M. de Nemours s'était couvert à l'autre Légat ; ils étaient extrêmement affligés de cet ordre qu'ils avaient reçu. Le Roi donnera dimanche un grand dîner à M. le Légat, et il s'en retournera dans un jour ou deux à

<sup>1</sup> Début de la lettre : Le duc d'Enghien envoie à la reine de Pologne une consultation des médecins Vallot et Guénaut. Inquiétudes sur son mal d'yeux.

<sup>2</sup> Philippe de France, d'abord duc d'Anjou, puis duc d'Orléans, deuxième fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye le 22 septembre 1640, marié, 1<sup>o</sup>, le 31 mars 1661, à Henriette-Anne d'Angleterre, 2<sup>o</sup>, le 16 décembre 1671, à Charlotte-Elisabeth de Bavière, mort le 1<sup>er</sup> juin 1701.

Paris pour faire son entrée ; l'on avait cru qu'elle ne se ferait point à cause d'une contestation entre lui et le Parlement ; je crois que je l'ai déjà mandé à Votre Majesté ; mais elle a été accommodée ; quand le Parlement viendra, il se lèvera et lui donnera la bénédiction ; il en fera de même quand il s'en retournera, et il se lèvera comme le Parlement le souhaite, mais il paraîtra que ce ne sera que pour lui donner la bénédiction ; il a toute sorte de sujets d'être satisfait de la France, et je crois qu'il serait assez aisé au Roi après cela d'obtenir du Pape ce que Votre Majesté souhaite. Il n'y a quasi point d'autres affaires à la Cour présentement que celles-là et tout le monde ne songe qu'au Légat. M. de Nevers<sup>1</sup> est revenu de ses voyages depuis cinq ou six jours et s'est laissé toucher aux charmes de M. de Mazarin<sup>2</sup>, qui l'a ramené. Il ne pouvait souffrir tous les biens, les gouvernements et les charges qu'il a en France ; il aimait mieux vivre à Rome comme un particulier et était parti en dessein d'y demeurer toujours ; mais enfin il s'est laissé persuader à M. de Mazarin et ils sont tous deux ici depuis quatre ou cinq jours. Il y a bien quelques petites intrigues entre des particuliers, mais Votre Majesté ne les connaît pas. On accuse M<sup>mo</sup> d'Armagnac, qui est mal avec Madame depuis quelque temps et qui était jointe avec Madame de Montespan, de lui avoir dit pour se raccommoder avec elle que cette dernière était accusée de tous les chagrins que Monsieur avait eus contre elle et qu'elle lui avait mis force choses en tête ; cependant le monde n'en est pas persuadé, et l'on croit que M<sup>mo</sup> d'Armagnac y a eu pour le moins autant de part que l'autre ; on l'accuse aussi

<sup>1</sup> Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nevers, fils de Michel Laurent et de Hiéronyme Mazarini, né à Rome en 1639, marié le 15 décembre 1670, à Diane-Gabrielle de Thianges, mort à Paris le 8 mai 1707. Neveu de Mazarin. Amédée Renée : *op. cit.*, p. 143 et suiv., lui a consacré une notice fort incomplète.

<sup>2</sup> Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, puis duc de Mazarin, fils de Charles et de Marie Ruzé d'Effiat, né en 1631, marié le 28 février 1661 à Hortense Mancini, nièce de Mazarin, mort le 9 novembre 1713.

d'avoir écrit contre M<sup>mo</sup> de Créqui ce que l'on a dit que l'on avait mandé à son mari, qui a été désabusé et il a permis à sa femme de revenir à la Cour. M. de Saint-Aignan<sup>1</sup> et M. de Noailles<sup>2</sup> ont eu une petite affaire ensemble pour le droit de leur charge ; l'un est premier gentilhomme de la Chambre, et l'autre est capitaine des Gardes ; le Roi les aime assez tous deux ; il se fie fort en eux et les a faits tous deux ducs et pairs ; il a pourtant décidé en faveur de Saint-Aignan, et a réglé leurs différends à sa satisfaction. M<sup>mo</sup> de Carignan<sup>3</sup> m'a voulu faire une affaire auprès du Roi sur ce que je ne me trouve pas aux comédies où est M. le Légat ; il y a quelque temps qu'elle ne m'aime pas, sans que je lui aie pourtant donné de sujet de chagrin, mais elle aime et hait les gens de deux jours l'un ; je crois que c'est depuis l'affaire de Versailles pour le rang de M<sup>mo</sup> la princesse Bénédicte et

<sup>1</sup> François-Honorat de Beauvilliers, comte, puis duc de Saint-Aignan, né en 1640, capitaine des gardes du duc d'Orléans, conseiller d'Etat et maréchal-de-camp en 1644, premier gentilhomme de la Chambre en 1649, duc et pair de France et gouverneur de Touraine en 1661, membre de l'Académie française en 1663, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur du Havre en 1664, marié, 1<sup>o</sup>, en 1633, à Antoinette Servien ; 2<sup>o</sup>, en 1680, à Françoise Géré de Rancé, mort le 16 juin 1687. Il était l'ordonnateur des fêtes que Louis XIV donnait à ses favorites et à la Cour. Il n'est guère de poète qui ne l'ait encensé. Son nom est dans tous les mémoires de l'époque. Ce grand seigneur, ce courtisan parfait, ce type d'honnête homme goûtait fort la littérature. On a, de lui, quelques poésies dispersées dans les manuscrits et les recueils, et un petit nombre de lettres empreintes du ton galant qu'appréciaient les ruelles.

<sup>2</sup> Anne, comte de Noailles, fils de François, seigneur de Noailles et comte d'Ayen, et de Rose de Roquelaure, capitaine de la première compagnie des Gardes du corps, marié le 13 décembre 1645 à Louise Boyer, mort le 5 février 1678.

<sup>3</sup> Marie de Bourbon-Soissons, fille de Charles et d'Anne de Montafié, née le 3 mai 1606, mariée le 10 octobre 1624 à Thomas de Savoie, prince de Carignan, morte le 4 juin 1692. C'était une femme matoise et turbulente. On lui avait appliqué le proverbe satirique : « A bon chat, bon rat ». Le marquis de saint-Maurice et beaucoup d'autres parlent souvent d'elle. Il existe une curieuse brochure, peu connue, relative à elle : *Relacion ajustada en lo possible a la verdad y repartida en dos discursos. El primeso, de la entrada en estos reynos de M<sup>mo</sup> Maria de Borbon, princesse de Carignan...* par André Sanchez de Esperajo, 1637.

de la comtesse de Soissons<sup>1</sup>; elle s'est trouvée à toutes les audiences et à toutes les comédies, et j'ai su qu'elle disait dans le monde qu'elle savait bien le respect qu'elle devait au Roi et qu'elle n'avait garde d'avoir de certaines prétentions qui y seraient contraires, comme de prétendre d'avoir une chaise devant lui; pour moi, je ne le prétends pas non plus, mais cependant ce qu'elle disait me regardait. J'en ai parlé au Roi dès que je l'ai su; je lui ai dit que je n'avais garde de prétendre qu'il me fit donner une chaise à bras, mais que je ne laisserais pas que d'avoir de la peine à y voir M. le Légat, que, s'il le souhaitait, je me trouverais aux comédies, mais que m'ayant permis de n'être pas à l'audience, je croyais qu'il trouverait bon que je n'y fusse pas non plus. Il m'a répondu aussi honnêtement que je le pouvais souhaiter, que je ferais ce que je voudrais et que pour lui il ne [s'en] souciait pas, si bien que je ne crains plus tout ce que peut dire M<sup>mo</sup> de Carignan, et pourvu que le Roi ne trouve pas mauvais ce que je fais, je ne me soucie guère que d'autres gens s'en scandalisent. On ne sait point encore qui sera gouvernante de M. le Dauphin<sup>2</sup>, le Roi ne s'est point encore déclaré là-dessus; on nomme fort M<sup>mo</sup> la maréchale de La Mothe et M<sup>mo</sup> de Richelieu. Je crois que Votre Majesté sait bien que M<sup>mo</sup> de Montausier sera dame d'honneur de la Reine, M. de Saint-Aignan gouverneur du Havre, et M. le duc de Chaulnes<sup>3</sup> aura les cheveu-légers. Voilà tout ce que je puis mander d'ici à Votre Majesté.

<sup>1</sup> Olympe Mancini, fille de Michel-Laurent et de Hiéronyme Mazarini, nièce de Mazarin, mariée le 21 février 1637 à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, morte le 9 octobre 1708.

<sup>2</sup> Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 1<sup>er</sup> novembre 1661, marié, le 28 janvier 1680, à Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, mort le 14 avril 1711.

<sup>3</sup> Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, fils d'Honoré et de Charlotte d'Ailly, né le 19 mars 1625, marié en 1655 à Elisabeth Le Féron, gouverneur de Bretagne et de Guyenne, mort le 4 septembre 1698.

## DU DUC D'ENGHEN

R. VII, n<sup>o</sup> 176.

Paris, 8 août 1664.

Je n'ai été que huit jours à Fontainebleau et je revins ici il y en a deux pour être demain à l'entrée de M. le Légat ; je manderai à Votre Majesté, le premier ordinaire, comment elle se sera passée ; ce sera assurément à sa satisfaction, et il a jusques à cette heure tous les sujets imaginables de l'être du Roi. Nous avons résolu un voyage dans notre famille qui va être troublé par une nouvelle que je viens d'apprendre ; nous avons eu dessein d'aller à Maubuisson pour deux jours voir la nouvelle abbesse que nous n'avons pas encore vue, et puis revenir au Raincy pour cinq ou six jours et aller après demeurer à Chantilly pour quelque temps ; mais on vient de me mander de Fontainebleau que le Roi vient de déclarer qu'il veut aller à Dunkerque dans quinze jours, et, de là, faire tout le tour de sa frontière et visiter toutes les places ; qu'il a résolu ce voyage-là sur les nouvelles qui sont venues d'Espagne que le roi est assez incommodé et que sa santé est en assez mauvais état ; on dit même qu'il a une faiblesse de cerveau qui l'empêche de pouvoir songer à ses affaires. Je crois que le Roi serait bien aise d'avoir mis ses places en bon état si le roi d'Espagne venait à mourir, ou de se trouver sur la frontière si sa maladie augmentait considérablement, ce que je ne crois pourtant pas, les nouvelles que l'on en a eues ne le faisant pas assez mal pour cela. Je ne puis mander à Votre Majesté rien autre chose là-dessus présentement, ne le venant que d'apprendre, et, n'étant pas à la Cour, je n'en sais nulle particularité, et s'il n'y a peut-être pas quelque raison que l'on ne dit point qui oblige le Roi de faire ce voyage ; j'en manderai tout le détail à Votre Majesté le premier ordinaire. Il ne s'est passé

à Fontainebleau rien autre chose depuis la dernière fois que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté ; on y a donné un grand bal à M. le Légat, où je ne me suis pas trouvé pour ne le pas voir dans une chaise ; le Roi trouva bon que je m'en revinsse ici le même jour. Monsieur, qui eut envie de le voir, y alla en masque, afin qu'étant inconnu il n'eût pas de peine de n'avoir qu'un siège, M. le Légat ayant une chaise à bras ; il s'est même trouvé à d'autres comédies, disant qu'il était inconnu, et le monde l'en a un peu blâmé, et il aurait assurément aussi bien fait de n'y être point du tout, car il fut toujours à deux pas du Légat, tout le monde le voyant fort bien.

Depuis la maladie que M<sup>me</sup> la princesse Palatine a eue à Fontainebleau, elle est sujette à des vapeurs et à des étourdissements de tête, dont elle est fort incommodée. Ils lui ont furieusement pris depuis hier au soir et particulièrement ce matin ; ils sont si forts qu'ils l'empêchent de pouvoir avoir l'honneur d'écrire à Votre Majesté ; elle en est au désespoir, et elle m'a chargé de lui demander pardon si elle ne le fait pas.

#### DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>

R. VII, f<sup>o</sup> 185

Paris, 8 août 1664<sup>2</sup>.

J'ai peu de chose à mander à Votre Majesté ; toutes les nouvelles ne roulent que sur M. le Légat ; il est de retour de la Cour, où il a été parfaitement bien reçu ; je me remets à mon fils de lui en mander les particularités, parce qu'il y

<sup>1</sup> R. VII, 169. *Du prince de Condé*. Paris, 31 juillet 1664. Il n'a pas écrit à Sa Majesté depuis quelque temps, ayant été atteint d'une violente attaque de goutte. Il se réjouit d'apprendre l'amélioration de son mal d'yeux, que Germain achèvera de guerir.

<sup>2</sup> La lettre commence par quelques lignes où le prince marque son contentement du meilleur état de santé de Sa Majesté.

était ; demain il fera son entrée à Paris <sup>1</sup> ; le Roi m'a chargé de tout cela ; j'espère qu'il en sera bien satisfait et qu'elle sera fort belle ; il s'en retournera mardi ou mercredi, et il s'en va droit en Italie.

M. de Montausier a été fait duc, M. de Chaulnes a été reçu à la charge des cheveu-légers du Roi, et M. de Saint-Aignan au gouvernement du Havre, qu'avait M. de Navailles, qui en a donné ses démissions, et on croit que M<sup>me</sup> la maréchale de La Mothe aura la charge de gouvernante de M. le Dauphin.

Les Espagnols, au nombre de quatre ou cinq mille hommes commandés par le duc d'Ossone <sup>2</sup>, ont été battus en Portugal ; quoique ce ne soit pas leur plus grande armée, cela ne laissera pas que de les incommoder beaucoup, et leurs affaires vont fort mal de ce côté-là ; on dit qu'ils attendent beaucoup de troupes d'Italie et de Suisse ; mais avec tout cela je ne les tiens pas en état de faire du mal aux Portugais ; on tient même la santé du roi d'Espagne assez mauvaise, non pas qu'elle menace d'un accident présent, mais elle va toujours diminuant, et ses incommodités ordinaires lui prennent plus souvent qu'elles ne faisaient il y a quelque temps.

Notre famille continue à vivre dans la même union qu'elle a fait et nous irons bientôt faire un tour à la campagne tous ensemble pour me remettre de ma petite maladie, et ils sont tous bien aises d'y venir avec moi.

<sup>1</sup> Sur cette entrée, qui eut lieu le 9 août, et dont Condé et Enghien ne parleront pas, voir *La cérémonie faite à Paris à l'entrée de M<sup>r</sup> l'Éminentissime cardinal légat en France*. S. L. N. D. in-4°. V. aussi, *Gazette de France* de 1664, p. 789 et suiv.

<sup>2</sup> Gaspard Tellez y Giron, V<sup>e</sup> duc d'Ossone, marquis de Pennasiel, comte d'Urenna, gouverneur du Milanais, conseiller d'Etat, président du Conseil des Ordres, grand écuyer de la reine, fils de Jean et d'Isabelle de Sandoval y Roxas, marié, 1<sup>o</sup>, à Félícia de Sandoval des Ursins, duchesse d'Uceda ; 2<sup>o</sup>, à Anne-Antoinette de Benavidès-Carillo y Tolède, marquise de Caracène, mort le 2 juin 1694.

DU DUC D'ENGHIEN<sup>1</sup>

R. VII, n° 197.

S. L., 15 août 1664<sup>2</sup>.

Le Roi a reçu des nouvelles de la mer qui le réjouissent assez. M. de Beaufort a mis pied à terre aux côtes de Barbarie avec les troupes qu'il y menait, et les galères de Malte, avec qui il était joint dans cette entreprise-là, ont mis aussi leur infanterie dans le même endroit ; les Maures sont venus en fort grand nombre pour les empêcher d'entrer dans leur terre, et il y a eu un fort grand combat ; il y a eu plus de vingt chevaliers de Malte tués, force soldats et beaucoup d'officiers du Roi. Ces Maures ont de gros mousquets qui portent une fois plus loin que les nôtres, et ils s'en servent fort bien ; ils ont pourtant été chassés, et M. de Beaufort a pris le poste qu'il désirait ; on le va fortifier, et les troupes qui y sont se retranchent, attendant les Maures, qu'ils savent qui se rassemblent en fort grand nombre, qu'ils croient qui reviendront les attaquer dans leur retranchement ; mais ils espèrent qu'ils ne les emporteront pas ; et quand le Roi aura ce poste-là bien assuré, ce lui sera un fort grand avantage pour faire la guerre aux Maures, dont il y en a déjà quelques-uns qui se veulent mettre sous sa protection. La Cour est revenue à Vincennes depuis hier ; la Reine mère est au Val-de-Grâce pour y passer la fête de l'Assomption, et elle retournera samedi trouver le Roi, qui va prendre des eaux

<sup>1</sup> R. VII, 189. *Du prince de Condé*. Paris, 15 août 1664. M. Courrade lui a dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter de la santé de Sa Majesté, que le « fonds » de cette santé était bon. Le Roi est venu de Fontainebleau à Vincennes. Il va prendre les eaux de Forges pour guérir quelques tournements de tête. De sorte que son voyage à la frontière est retardé, sinon rompu.

<sup>2</sup> Début de la lettre : M. Courrade est arrivé à Paris et l'a rassuré sur la santé de Sa Majesté.

pour des étourdissements à quoi il est sujet depuis sept ou huit jours et qui lui prennent d'ordinaire après les repas ; ce n'est pourtant rien de considérable ; il ne laisse pas que de travailler aussi soigneusement et de faire les mêmes exercices que s'il était en la meilleure santé du monde, et ces eaux-la lui rendront assurément tout à fait. On dit que le voyage que j'ai mandé à Votre Majesté le dernier ordinaire qu'il voulait faire est rompu, mais il n'y a encore rien d'assuré là-dessus, au moins selon le bruit, car je n'en sais rien de plus particulier, n'ayant été hier qu'une heure à Vincennes. Le roi d'Espagne n'est point si mal que l'on avait dit ; il est vrai qu'il devient plus incommodé tous les jours, mais on ne voit encore rien d'extrêmement dangereux. Il est extrêmement mal satisfait de Don Juan et de toute sa conduite en Portugal ; il a été même obligé de lui demander permission de se retirer chez lui, qu'il a obtenue sans peine, et M. de Marcin<sup>1</sup> commande présentement en chef l'armée contre les Portugais. On a voulu faire à Fontainebleau, deux jours avant que l'on en partit, la plus grande méchanceté du monde à M. le comte de Guiche ; je ne sais à quoi il

<sup>1</sup> Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marcin ou Marsin, fils de Jean, sieur de Chanteraine et de Modave, et de Jeanne de La Vaux-Renard, gentilhomme liégeois, de noblesse certaine bien que l'on chantât, sur un air connu, le couplet suivant :

Je bois à toy, mon cher Marcin.  
On dit que Mars est ton cousin  
Et Bellonne ta mère.  
Tire lire tin tin.  
Je ne dis rien du père  
Car il est incertain.

Il débuta vaillamment dans la carrière des armes comme cadet au régiment de Tilly, au service de la France, fut successivement colonel au régiment des cheveu-légers liégeois en 1637, puis, de nouveau, en France, maréchal de camp en 1645, lieutenant général de l'armée de Catalogne en 1649. Il se mêla activement à la Fronde dans le parti de M. le Prince et passa ensuite au service de l'Espagne qui le nomma successivement gouverneur de Badajoz (1663) et mestre de camp général des Pays-Bas (1665). Il avait épousé, le 28 mai 1651, Marie de Clermont, demoiselle de Balzac d'Entragues. Il mourut en 1673. Les *Archives Nationales* O<sup>11</sup>, n<sup>o</sup> 383, conservent les lettres de naturalité qui lui furent accordées par le roi de France.

s'était amusé un soir qu'il y avait comédie, il n'y alla qu'au troisième acte, et le lendemain quelqu'un qui assurément n'était pas de ses amis fit courir le bruit qu'il avait vu Madame chez elle et que l'on l'en avait vu sortir ; on le dit même au Roi, et c'était une chose de quoi le perdre s'il l'avait cru ; mais il s'était trouvé par bonheur que M<sup>me</sup> de Crussol<sup>1</sup> et M<sup>me</sup> de Saint-Loup<sup>2</sup> furent avec Madame tout le soir que l'on disait qu'elle avait vu le comte de Guiche, et l'on a vu la méchanceté que l'on avait eue contre lui. On en accuse encore M<sup>me</sup> d'Armagnac ; voilà cinq ou six affaires que l'on lui donne, dont elle se justifie assez mal et qui font contre elle un fort méchant effet. Mais il y a eu une autre affaire sur M. le comte de Guiche à quoi je croirais plus de fondement ; le bruit courait à Fontainebleau qu'il était amoureux de la fille de M. le maréchal de Grancey<sup>3</sup>, qui est assez jolie et qui est fille de la Reine. M<sup>me</sup> de Montausier, qui est chargée de leur conduite depuis qu'elle est dame d'honneur, a eu peur que cette galanterie-là n'allât un peu trop loin, et

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> de Montausier, devenue comtesse de Crussol.

<sup>2</sup> Diane de Chasteigner de La Rochepezay, fille de Jean et de Diane de Fervaques, née vers 1625, mariée à Nicolas Le Page, sieur de Saint-Loup. C'était une gaillarde sur laquelle Tallemant : VI, 170 et suiv., conte maintes anecdotes piquantes, que confirment les vaudevillistes. Gourville : *Mémoires*, I, 130 et suiv., la représente un peu comme une visionnaire. Elle est Sosiane dans M<sup>lle</sup> Petit qui trace son portrait. Silérie dans Somaize. Son proverbe de Cour était : Vaut mieux tard que jamais. *La Fine galanterie du temps*, 1661, p. 64, parle d'elle avec ironie. La Mesnardière la cite parmi les belles qui font « cent homicides » par jour. Bussy-Rabutin, dans sa *Carte du Pays de la Bracquerie*, donne, sur ses mœurs, des détails scabreux.

<sup>3</sup> Jacques Roussel, comte de Grancey et de Médavy, fils de Pierre et de Charlotte de Hautemer, né en 1603, d'abord destiné à l'Eglise, capitaine de cheval-légers en 1619, maréchal de camp en 1636, maréchal de France en 1651, marié en premières noces, en 1624, à Catherine de Mouchy, en secondes noces, en 1648, à Charlotte de Mornay, mort le 20 novembre 1680. De ses deux femmes, il eut dix-neuf enfants. Sans doute s'agit-il, en cet endroit, d'Elisabeth de Grancey, l'une de ses filles, qui papillonnait dans la société de Madame, était la maîtresse de Monsieur et qui, en 1679, devint dame d'atours de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne. M<sup>me</sup> de La Fayette : *Mémoires*, édit. Asse, 1890, p. 95-97, fait allusion à l'amour de Guiche pour elle.

elle en a averti le père et la mère, qui ont amené leur fille à Paris, croyant que la chose ne ferait point de bruit ; mais tout le monde en parle fort, et ces sortes d'affaires-là ne sont jamais guère cachées. Voilà, Madame, toutes les nouvelles que je puis présentement mander à Votre Majesté. Je crois que M. mon père se donne l'honneur de lui écrire qu'il s'en va aujourd'hui à Chantilly ; j'y devais aussi aller avec lui, mais je suis demeuré encore pour cinq ou six jours pour solliciter le procès de M<sup>me</sup> la princesse Palatine, où Votre Majesté a même intérêt, et c'est en suite de la requête que l'ambassadeur de Mantoue a présentée et qui est fort insolente contre Votre Majesté ; je lui ai déjà mandé que le Roi en avait usé fort bien là-dessus, et il en a fait parler à l'ambassadeur ; le procès est sur le bureau présentement et sera jugé dans un jour ou deux. J'ai encore quelques autres affaires touchant la charge de grand-maitre que je crois avoir bientôt achevées, et nous nous en irons aussitôt après à Chantilly, ma femme et moi ; M<sup>me</sup> la princesse Palatine y viendra aussi, et je souhaiterais que Votre Majesté y pût être pour quinze jours seulement.

DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f<sup>o</sup> 206.

Chantilly, 22 août 1664.

Le confesseur de Votre Majesté est parti il y a déjà longtemps et j'espère qu'il sera auprès de Votre Majesté avant cette lettre-ci ; je lui ai déjà mandé les raisons qui nous ont fait pencher sur le Père Jourdan ; j'espère que Votre Majesté en sera très satisfaite. Je reçois les grâces que le Roi me fait avec tout le respect que je dois, mais Votre Majesté veut bien que mon fils et moi les tenions toutes d'elle, et je vous supplie très humblement d'être notre caution envers lui, et de notre reconnaissance, et de notre fidé-

lité. Si Sa Majesté a envie de voir sa nouvelle famille, je puis protester à Votre Majesté que mon fils n'a rien tant à cœur que d'avoir cet honneur-là, et qu'il recevra avec autant de joie l'ordre que Votre Majesté lui enverra d'y aller qu'il aurait reçu la nouvelle de la succession <sup>1</sup>. Mon éloignement de la Cour m'empêche de pouvoir mander à Votre Majesté les nouvelles de ce qui s'y passe ; mon fils, qui n'en est venu qu'hier, les mandera à Votre Majesté. Elle aura déjà appris le combat qui s'est donné contre les Turcs au passage de la rivière de Raab <sup>2</sup>, et comme les Français y ont fait des merveilles. Ma fille nous a donné un peu de peur ; elle eut, il y a trois jours, une ébullition de sang qui nous fit appréhender la rougeole, mais elle en est, Dieu merci, parfaitement guérie ; je crois qu'elle prendra ici quelques remèdes et peut-être des eaux ; nous serons ici un mois tous ensemble, et nos plus grandes conversations seront sur Votre Majesté.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII. 1<sup>o</sup> 240.

S. L., 22 août 1664 <sup>3</sup>.

Nous partons présentement pour nous en aller à Chantilly ; je crois que nous y pourrons bien être trois semaines ou un mois. M<sup>me</sup> la princesse Palatine y vient aussi, et je crois qu'elle y sera presque toujours. Le voyage que le Roi devait

<sup>1</sup> Au trône de Pologne.

<sup>2</sup> Les Turcs ayant envahi la Hongrie et menaçant Vienne, Léopold I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, demanda du secours à Louis XIV. Celui-ci envoya, sous les ordres de Coligny-Saligny et de La Feuillade, 6 000 hommes de troupes qui aidèrent puissamment à remporter la victoire de Saint-Gothard, qui sauva l'Autriche et dont Montecuculli, chef des armées impériales, s'attribua tout le mérite.

<sup>3</sup> Au début de sa lettre, le duc d'Enghien remercie le roi Jean-Casimir des bontés qu'il a pour lui, manifeste sa gratitude et parle d'aller en Pologne.

faire sur la frontière est tout à fait rompu ; je crois qu'il n'y avait point d'autre raison que de visiter ses places et de bien traiter tous les peuples de la frontière pour faire voir ce bon traitement-là à ceux de Flandre, et ce ne serait pas une chose inutile en cas que les incommodités du roi d'Espagne s'augmentassent considérablement. Il est arrivé une affaire à la Cour qui n'éclate pas et qui regarde une personne qui a eu l'honneur de voir Votre Majesté il n'y a pas longtemps ; c'est sur M. le comte de Guiche ; il a eu un grand démêlé avec M. de Vardes<sup>1</sup>, et prétend que, pendant qu'il était en Pologne, il n'en a pas usé pour lui aussi honnêtement qu'il le croyait, qu'il a même dit à M. l'archevêque de Sens<sup>2</sup> depuis peu qu'il croyait que son affaire avec Madame n'était pas rompue et qu'elle continuait toujours ; M. de Sens l'est allé

<sup>1</sup> René-François du Bec-Crespin, marquis de Vardes, fils de René et de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, né vers 1621, marié le 19 septembre 1656 à Catherine Nicolai, capitaine de la compagnie des Cent Suisses et gouverneur d'Aigues-Mortes, mort à Paris le 3 septembre 1688. M<sup>me</sup> de Sévigné dit de lui, le jour de sa mort : « Il n'y a plus d'homme à la Cour bâti sur ce modèle-là. » Il figure, sous le nom d'Aglatidas, parmi les héros du *Grand-Cyrus* de M<sup>lle</sup> de Scudéry. M<sup>me</sup> de Sévigné dessina son portrait. M<sup>lle</sup> Petit dit de Vardes : « Les peintres ne peuvent imaginer de plus belle tête que celle de Simian. Il a le teint admirable, les yeux beaux, le nez très bien fait. Il a de la vivacité et de la pénétration. Il aime les sciences. Et, après avoir consumé ses premières années à la guerre, il s'est, pendant la paix, appliqué à l'étude des belles-lettres et de la philosophie. » Il s'appliqua surtout à la conquête des femmes. Il n'y avait pas au monde d'être plus inconstant. Ses maîtresses furent innombrables, bien qu'on l'accusât d'impuissance. Ninon de Lenclos, dit-on, M<sup>me</sup> de Roquelaure, M<sup>lle</sup> de Toiras, M<sup>me</sup> de La Roche-Guyon, M<sup>me</sup> de Lesdiguières furent parmi ses victimes. Il ambitionnait la faveur des princesses. Il tenta de faire sa proie de la princesse de Conti et il osa lever les yeux vers Madame elle-même. On lui offrit, lorsqu'il devint veuf, en 1661, d'épouser M<sup>lle</sup> de La Vallière, mais il refusa de succéder à Louis XIV. Il était brave, cruel, joueur, brouillon. Il n'était pas très fidèle ami. Le passage de cette lettre le prouve. Nous en verrons plus loin l'explication.

<sup>2</sup> Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, fils d'Antoine Arnaud, marquis de Montespan et d'Antin, et de Paule de Saint-Lary de Bellegarde, né en 1620, coadjuteur de Sens en 1644, archevêque d'Héraclée en 1645, mort le 19 septembre 1674. Il compta parmi les prélats les plus turbulents et les plus galants du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour connaître ses mœurs, qui étaient déplorables, il faut lire les *Mémoires du P. René Rapin*. Sur sa vie nous renvoyons à la thèse que M. Dubois lui a consacrée.

dire à Madame et au comte de Guiche, qui se plaint fort de M. de Vardes, prétendant qu'il l'a trompé ; cependant il se justifie assez ; ils ont pensé avoir une grande querelle ; le Roi leur a défendu de se quereller et leur a commandé de se saluer et de vivre civilement ensemble ; ils étaient les meilleurs amis du monde il n'y a que huit jours, et présentement ils sont fort mal ; cependant cette affaire-là est assoupie, et n'a point trop paru dans le monde.

### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 218.

Chantilly, 29 août 1664.

Je n'aurai pas de grandes nouvelles à mander à Votre Majesté cet ordinaire-ci, étant à Chantilly depuis huit jours et n'ayant vu quasi personne qui soit venu de la Cour. On m'a dit pourtant qu'il s'était encore passé quelque chose entre M. de Vardes et le comte de Guiche, ensuite de cette affaire que je me suis donné l'honneur de mander à Votre Majesté le dernier ordinaire, mais que le Roi leur avait encore imposé silence et leur avait prescrit à tous deux de ne plus parler de leurs affaires et de vivre civilement ensemble. Les Portugais ont été un peu battus ; ils ont eu un quartier enlevé ; ce n'est pas une chose qui soit extrêmement considérable, mais c'est toujours beaucoup pour les Espagnols, qui ont pris une grande habitude de se laisser battre ; l'ordinaire prochain, j'en manderai davantage à Votre Majesté, allant à Paris après-demain pour trois ou quatre jours. Cependant, Madame, nous sommes ici, où assurément nous ne nous ennuyons pas ; nous allons à la chasse tout le long du jour ; quand il fait beau nous nous promenons fort, et nous avons des comédiens et des violons. Ma femme se plaît assez ici ; elle n'y était jamais venue que depuis huit jours, et le lieu

lui paraît assez agréable ; je tâche à lui donner tous les divertissements que je crois qui lui peuvent plaire ; je la mènerai à Liancourt <sup>1</sup> et à Verneuil <sup>2</sup>, qui sont deux belles maisons à trois lieues d'ici, et elle aime fort la campagne et les promenades ; elle prendra des eaux de Forges ou de Saint-Myon <sup>3</sup> dans un jour ou deux ; les médecins jugent qu'elles lui sont nécessaires, et ce sera un peu de peine pour elle, car elle a beaucoup de répugnance à tous les remèdes.

Je ne mande point à Votre Majesté que M<sup>me</sup> la princesse Palatine a gagné son procès, parce que je crois qu'elle ne manque pas de l'en instruire.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f<sup>o</sup> 228.

Chantilly, 29 août 1664<sup>4</sup>.

Nous vivons ici dans la plus grande douceur du monde ; j'ai fait venir des comédiens pour divertir notre jeunesse les jours qu'il ne fait pas beau temps, car, pour ceux-là, on va à la chasse et à la promenade ; M<sup>mo</sup> la princesse Palatine se porte aussi beaucoup mieux qu'à Paris <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Le château de Liancourt appartenait à Jeanne de Schomberg, amie des Condé et des Rambouillet. Israël Silvestre : *Différentes vues du château et des jardins, fontaines, cascades, canaux et parterres de Liancourt*, 1636, en a laissé des images fidèles. L'abbé Cotin : *Œuvres galantes*, 1665, I, 108 et suiv., s'est ingénié à en décrire la magnificence.

<sup>2</sup> Le château de Verneuil, situé près de Creil, appartenait au duc de Verneuil. Les Condé le possédèrent dans la suite.

<sup>3</sup> Saint-Myon, station thermale d'Auvergne.

<sup>4</sup> Début de la lettre : La reine de Pologne souffre d'une douleur du foie qui aurait alarmé le prince de Condé si M. Courrade ne l'avait tranquilisé.

<sup>5</sup> A ce passage, la reine répond : « Les pensées les plus agréables que j'aie présentement sont de m'imaginer ce que je ferais, si j'étais à Chantilly, avec toutes les personnes que j'y crois assemblées ; la forte persuasion que j'ai que vous m'y souhaitez et que vous parlez souvent

Les affaires entre les Anglais et les Hollandais se brouillent plus que jamais, et je crois qu'elles pourraient bien se brouiller tout à fait ; celles de Portugal sont quasi au même état depuis la victoire qu'ils ont remportée sur le duc d'Ossone ; les Espagnols leur ont battu quinze cents hommes ; il arrive des troupes aux Espagnols, d'Italie, de Suisse et d'Allemagne assez considérablement, mais je crois qu'elles arriveront trop tard pour pouvoir rien faire cette campagne, et l'hiver elles pourront bien se ruiner à cause du méchant ordre qu'il y a en Espagne pour leur subsistance ; si bien que je doute qu'ils en puissent guère tirer d'avantage. Le Roi continue à prendre des eaux, dont il se trouve fort bien. L'affaire de la gouvernante de M. le Dauphin est toujours fort incertaine. Mon fils ira dimanche à la Cour et nous en rapportera des nouvelles que nous pourrons mander à Votre Majesté l'ordinaire prochain.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 238.

S. L., 5 septembre 1664<sup>1</sup>.

J'allai à Vincennes il n'y a que deux jours ; le Roi s'informa fort des nouvelles de Votre Majesté et je le remerciai de sa part, comme elle me l'a commandé, de l'intérêt qu'il y prend ; je lui dis aussi que Votre Majesté m'avait chargé de le remercier de la manière dont il en use dans les choses qui la regardent ; il me témoigna avoir toute l'envie imagi-

de moi, me réjouit fort » (A. N. K. 1314, *A M. le Prince*, Varsovie, 11 septembre 1664). Précédemment, la reine écrivait aussi : « L'on m'écrit des merveilles de votre maison de Chantilly. Je crains que nos enfants n'aient grande horreur de la Pologne, quand ils la verront avec ses maisons de bois » (*Ibid.*, *A M. le Prince*, 3 avril 1664).

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il est heureux que Sa Majesté consente à prendre les remèdes qui lui sont nécessaires. M. Germain double son inquiétude en lui disant qu'elle se donne trop de peine, particulièrement aux audiences.

nable de lui pouvoir rendre quelque service, et toute la reconnaissance qu'il doit des choses que Votre Majesté fait pour lui ; il m'a commandé de l'en bien assurer ; je lui donnai votre lettre et lui fis vos excuses si elle n'était pas plus longue, comme Votre Majesté l'avait mandé à M<sup>me</sup> la princesse Palatine ; il me témoigna aussi être bien obligé de la manière dont elle lui écrivait et me dit qu'il y ferait réponse et qu'il m'enverrait sa lettre ; je ne l'ai pas encore reçue, je ne sais pas s'il ne l'enverra pas à M. de Lumbres pour la donner à Votre Majesté. Je n'ai été que deux jours à Vincennes, pendant lesquels je n'y ai quasi rien su. On y disait que M. de Vardes avait eu ordre de se retirer ensuite de ces affaires que j'ai mandées à Votre Majesté ; il est bien vrai qu'il est allé chez lui faire un tour, mais il ne l'est pas qu'il en ait eu ordre ; je crois qu'il a été bien aise de laisser passer un peu de temps sans se montrer où cette affaire éclate, et les gens qui ne sont pas de ses amis la tournent bien mal contre lui, disant qu'il a été amoureux de Madame et qu'il s'est servi des lettres qu'elle avait écrites au comte de Guiche et qu'il lui avait laissées en allant en Pologne, comme à son bon ami, pour entrer en affaire avec elle. Monsieur a fait un peu de bruit, il a un peu menacé, mais ce n'a pas été grand'chose<sup>1</sup>. Madame ira dans sept ou huit jours à Villers-Cotterets pour trois semaines ; le Roi ira l'y voir et la Reine mère aussi ; ils n'y en demeureront que deux, et la jeune Reine ne bougera de Vincennes. On a jugé cette semaine une affaire contre M. Fouquet, qui est assez méchante pour lui ; il avait présenté une requête de récusation contre M. Pussort<sup>2</sup> et M. Voysin<sup>3</sup> sur ce qu'il prétendait

<sup>1</sup> Voir les circonstances de cette affaire dans M<sup>ac</sup> de La Fayette : *op. cit.*, p. 77, et suiv.

<sup>2</sup> Henry Pussort, conseiller d'État, mort le 18 février 1697.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Voysin, seigneur du Plessis-aux-Bois, fils de Daniel et de Marguerite de Verthamont, marié : 1<sup>o</sup>, le 7 janvier 1642, à Jeanne de Broé ; 2<sup>o</sup>, en 1652, à Marie Talon, conseiller d'État en 1666, mort le 22 novembre 1693.

qu'au saisissement de ses papiers ils en avaient ôté quelques-uns qui faisaient pour lui, et ajouté de faux qui faisaient contre ; c'est une affaire qui lui importait extrêmement, et on a jugé les causes de récusation nulles, et que ces deux Messieurs demeureraient juges.

### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n<sup>o</sup> 253.

Chantilly, 12 septembre 1664 <sup>1</sup>.

Je ne manderai pas de grandes nouvelles à Votre Majesté pour cet ordinaire, n'en ayant point su, et croyant que M. mon père, qui est depuis hier à Paris, le pourra faire mieux que moi. Le voyage de Monsieur et de Madame à Villers-Cotterets est rompu à cause qu'elle s'est trouvée mal, si bien que le Roi, qui y devait aller, ne bougera de Vincennes. On croit que la Cour y sera encore un mois devant que de retourner à Paris. Le Roi a changé depuis cinq ou six jours force choses dans les gardes du corps ; il ne veut plus que les lieutenants et les enseignes soient donnés par les capitaines, comme ils étaient auparavant ; il leur donne une récompense pour cela ; il récompense aussi les gens qui avaient ces charges, et il y veut mettre des gens de qualité ; les capitaines des gardes sont bien fâchés de ce changement, et leur charge en diminuera de beaucoup.

<sup>1</sup> R. VII, 244. *Du prince de Condé*. Chantilly, 5 septembre 1664. Sa Majesté lui a écrit que, pour l'amour de lui, elle se soignerait. Mais il n'ajoute pas foi à sa promesse. Il apprend qu'au contraire elle s'applique davantage aux affaires. Il la supplie de se ménager particulièrement en ce qui concerne le travail du cerveau. Sa santé est plus précieuse que toute chose.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n<sup>o</sup> 257.Paris, 12 septembre 1664<sup>1</sup>.

Monsieur et Madame avaient différé leur voyage de Villers-Cotterets, mais enfin ils se résolurent hier de partir. La Reine mère y ira lundi, et le Roi de lundi en huit jours ; je crois que le voyage du Roi sera court, et qu'il n'y sera que trois ou quatre jours. Il y a eu un petit combat entre les Maures et nos troupes près de Gigeri<sup>2</sup>, où les Maures ont été battus. La Châtre y a été tué<sup>3</sup> ; c'est le fils du comte de Nançay<sup>4</sup> que Votre Majesté a connu autrefois. Un Italien alla hier trouver M. de Charost<sup>5</sup> avec un billet de M. de Saint-Aignan qui le pria de le servir dans une affaire qu'il avait auprès de M<sup>me</sup> d'Aiguillon<sup>6</sup> ; cet homme, après lui avoir

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il se félicite que S. M. souffre moins de son œil et l'engage à se ménager. Il est venu à Paris pour mettre ordre à des affaires domestiques et va retourner à Chantilly. Il ne manque rien à son bonheur que d'être auprès de S. M.

<sup>2</sup> V. la *Gazette de France* de 1664, p. 837, et s., sur la prise de Gigeri.

<sup>3</sup> Louis de La Châtre, comte de Nançay, fils d'Edme et de Françoise de Cugnac, dame de Boucart, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de Bayonne, marié à Charlotte-Louise de Hardoncourt, dame de Rosières, mort à Gigeri en août 1664. Loret : *Muse* du 20 septembre 1664, annonce cette mort.

<sup>4</sup> Edme, marquis de La Châtre, comte de Nançay, fils de Henri et de Marie de la Guesle, marié, en 1632, à Françoise de Cugnac, dame de Boucart, mort en décembre 1643. Il a laissé d'excellents *Mémoires* publiés, en 1662, à la suite des *Mémoires de M. de la Rochefoucauld*.

<sup>5</sup> Armand de Béthune, marquis de Charost, gouverneur de Calais, duc et pair en 1672, fils de Louis et de Marie Lescalopier, marié le 22 février 1657 à Marie Foucquet, fille du surintendant, mort le 1<sup>er</sup> avril 1717.

<sup>6</sup> Marie-Madeleine de Vignerod, fille de René de Vignerod, sieur de Pontcourlay, et de Françoise du Plessis-Richelieu, née en 1604, mariée le 26 novembre 1620 à Antoine de Roure, seigneur de Combalet, nommée duchesse d'Aiguillon en 1638, morte le 17 avril 1675. V. sur cette duchesse, comte de Bonneau-Avenant : *La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Sa vie et ses œuvres charitables*, 1879, in-8<sup>o</sup>.

parlé d'une affaire de nulle importance, le tira à part et lui dit qu'il venait lui faire une proposition pour tirer M. Fouquet, qui est son beau-père, de la Bastille et le faire sauver. Charost fit arrêter cet Italien et le mena au Roi. Le Roi a fort loué l'action de Charost ; le reste du monde en parle diversement ; il y en a même qui disent qu'il a cru que c'était un homme envoyé par ses ennemis pour le faire donner dans un piège, et par là lui faire ôter sa charge par le Roi ; et même des gens croient que M. de Saint-Aignan aurait pu contribuer à cela ; je ne voudrais pas le croire, mais la chose est prise ici suivant qu'on est ami ou ennemi de M. de Saint-Aignan. L'affaire de M. Fouquet traîne toujours et il y a apparence qu'elle durera encore assez longtemps. Toutes les autres affaires de cette cour vont leur train ordinaire.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, p<sup>e</sup> 266.

Vincennes, 17 septembre 1664.

Nous sommes venus, mon fils et moi, faire un tour ici pour régler la maison du Roi<sup>1</sup> ; nous l'avons fait d'une manière dont le Roi en a été content ; il<sup>2</sup> s'en est retourné ce matin à Chantilly voir sa femme qui y prend des eaux ; je suis demeuré ici pour un jour ou deux pour quelques autres petites affaires domestiques que j'ai, et après je les irai trouver et nous y passerons le reste du beau temps. La Reine mère est allée à Villers-Cotterets et en reviendra demain. Le Roi ira lundi et ne sera que quatre ou cinq jours à son voyage. L'affaire de Vardes et du comte de Guiche fait toujours du bruit, mais pas tant qu'elle faisait. Il

<sup>1</sup> En qualité de grand-maitre de la maison du Roi.

<sup>2</sup> Le duc d'Enghien.

y a eu de grandes cabales pour celle de la maréchale de La Mothe et de M<sup>me</sup> de Richelieu sur le sujet de la charge de gouvernante de M. le Dauphin. M<sup>me</sup> de Richelieu était appuyée par la comtesse de Soissons, et la maréchale par M<sup>me</sup> de Montausier ; celle-ci l'a emporté, mais ce n'a pas été sans peine. L'ambassadeur d'Espagne a fait des plaintes au Roi sur les Français qui vont en Portugal ; le Roi lui a répondu que ce n'était pas par ses ordres, et que c'était à son insu. Le procès de M. Fouquet se continue, mais toujours assez lentement. Le reste des affaires de cette cour est fort tranquille, et il ne s'y passe rien qui mérite d'aller à la connaissance de Votre Majesté.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 279.S. L., 26 septembre 1664<sup>1</sup>.

Le Roi a été à Villers-Cotterets quatre ou cinq jours ; comme je n'y ai pas été et que je n'ai vu personne qui en

<sup>1</sup> R. VII. 272. *Du duc d'Enghien*. Chantilly, 19 septembre 1664. Il manifeste sa joie d'apprendre que S. M. est en meilleure santé. Il est allé à Versailles. Le roi en partira le lendemain pour aller voir Madame à Villers-Cotterets. Nouvelles de la duchesse d'Enghien qui a « fini ses eaux » et se trouve bien. « Il est arrivé deux affaires à Vincennes qui font beaucoup de bruit. La première est d'un homme qui est venu déclarer au Roi qu'on l'avait voulu empoisonner : cet homme dit qu'il en avait trouvé un autre qui lui avait promis de faire sa fortune par un secret qu'il lui voulait apprendre s'il s'en voulait servir, et sur cela il lui donna un sac de blé avec quoi il lui dit qu'il n'avait qu'à nourrir des perdrix quinze jours ou trois semaines, que ce blé les rendrait du meilleur goût du monde et que, les portant aux pourvoyeurs du Roi, ils les achèteraient tout ce qu'il voudrait, mais qu'il se gardât bien de les vendre à d'autres auparavant, qu'il fallait commencer par le Roi pour mettre les perdrix en crédit, et qu'après cela il en pourrait vendre à d'autres. Cet homme fut fort aise d'avoir un si beau secret, et la curiosité lui prit de mettre un grain de blé dans sa bouche, mais celui qui lui avait donné lui arrêta vite la main et l'empêcha d'en manger. Tout cela lui mit quelque soupçon dans l'esprit et, ayant fait visiter le blé, on a trouvé qu'il était empoisonné. On cherche présen-

soit revenu, je ne sais ce qui s'y est fait ; et la Reine mère est demeurée cependant à Vincennes avec la Reine, et il ne s'y est rien passé du tout qui mérite de vous être mandé. On doute que le Roi puisse garder le poste qu'il a pris en Afrique, parce qu'il n'y a point d'eau et qu'il faudrait de grandes sommes d'argent pour le fortifier de sorte qu'il n'eût point à craindre les Turcs ; cependant le Roi en a assez d'envie à cause de ces deux compagnies nouvelles qu'il a établies pour le commerce ; c'est une chose qu'il a fort à cœur et il n'oublie rien pour les faire réussir. On ne sait encore si les Hollandais n'y seront pas contraires, et ils ont un si grand intérêt à empêcher cet établissement-là que l'on ne sait ce qu'ils feront là-dessus ; s'ils entreprennent de nous traverser de tout leur pouvoir et qu'ils n'aient point d'autre guerre qui les amuse, ce commerce-là aura assurément un peu de peine à se bien établir ; ce serait une chose assez considérable pour la France <sup>1</sup>.

tement l'homme qui l'a vendu, je ne sais si on le trouvera. L'autre affaire n'est [rien] auprès de celle-là, mais elle fait pourtant assez de bruit ici. Il vint, l'autre jour, un homme dont je ne sais pas le nom. trouver M. de Charost le fils et lui donna une lettre de M. de Saint-Aignan par où il le lui recommandait pour une affaire qu'il a avec M<sup>me</sup> d'Aiguillon. M. de Charost lui promit de le servir en ce qu'il pourrait à la considération de la lettre qu'il lui avait apportée ; cet homme lui répondit qu'il lui était bien obligé de ce qu'il voulait faire pour lui et qu'il avait déjà un moyen de le reconnaître, non pas en sa personne, mais en celle de M. Fouquet dont Charost a épousé la fille, que s'il voulait le faire sauver, il en avait un moyen assuré et infailible. M. de Charost sans lui faire d'autre réponse le fit arrêter et vint déclarer au Roi tout ce qu'il venait de lui proposer ; on est présentement à savoir qui est cet homme ; on l'a demandé à Saint-Aignan qui a répondu qu'il ne le connaissait pas, que, comme il l'avait recommandé à M. de Charost, il lui avait été recommandé par un autre qu'il a nommé et qui est un poète que je ne connais pas »...

<sup>1</sup> La lettre débute par des compliments sur la meilleure santé de la Reine. Il se rejouit des succès que les Polonais, commandés par le palatin de Kiovie, remportent sur les Moscovites. Il attend confirmation de la nouvelle relative au général Pach. L'Empereur donnera peut-être avant la fin de l'année, l'investiture des duchés pour témoigner son désir de « rentrer en bonne intelligence » avec Sa Majesté.

## DU PRINCE DE CONDE

R. VII, f<sup>o</sup> 286.

Chantilly, 26 septembre 1664.

Le Roi a été faire un tour à Villers-Cotterets avec M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons, M<sup>me</sup> de Brancas et M<sup>lle</sup> de La Vallière ; le voyage n'a duré que quatre jours. Monsieur et Madame l'ont magnifiquement reçu. Le Roi est de retour à Paris en fort bonne santé.

Les Maures ont attaqué notre camp de Gigeri ; mais ils ont été repoussés avec grande perte ; nous y avons aussi perdu des nôtres.

Je ne mande rien à Votre Majesté des nouvelles d'Allemagne, parce qu'elle en est plus proche que nous, et qu'elle ne manque pas sans doute de gens qui lui en écrivent. Je crois que le Roi en retirera cet hiver ses troupes ; au moins il commence fort à se plaindre du mauvais traitement qu'on leur fait en ce pays-là <sup>1</sup>.

L'affaire de M. Fouquet se pousse et s'avance un peu plus qu'elle ne faisait, et on croit qu'on en verra la fin avant celle de l'hiver.

Ma fille a achevé ses eaux, et mon fils et elle se baignent à cette heure. M<sup>me</sup> la princesse Palatine se porte fort bien ; elle a été à Paris pour trois jours ; je crois que nous demeurerons [ici] jusqu'au quinzième d'octobre, et qu'après nous irons à Versailles, où la cour ira jusqu'à la Toussaint. M<sup>me</sup> de Brancas est toujours fort brouillée avec la Reine mère, et cela donne quelquefois quelque petit chagrin au Roi, qui la considère assez.

Je travaille à faire peindre l'oiseau dont M. Des Noyers

<sup>1</sup> Au dire de Coligny-Saligny, l'empereur laissait mourir de faim les troupes françaises.

m'a écrit, et dès que l'hiver sera passé, je l'enverrai lui-même.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f° 293.

Vincennes, 3 octobre 1664.

Il ne s'est rien passé de considérable dans la Cour depuis mes dernières lettres. Monsieur et Madame sont revenus de Villers-Cotterets, et moi et mon fils sommes venus ici faire un petit tour. Le Roi ira à Versailles le douzième du mois, où nous irons tant que le Roi y sera. M<sup>me</sup> la princesse Palatine et ma fille reviendront à Paris, où le Roi sera à la fin du mois ; ma fille se porte bien de ses eaux et de ses bains.

Depuis l'attaque que les Maures ont faite à la redoute de Gigeri, ils n'ont rien entrepris ; mais on dit qu'ils attendent les forces de Tunis et d'Alger pour attaquer notre camp ; le Roi y a envoyé un renfort et il y va quantité de volontaires. On croit que le Roi retirera cet hiver ses troupes d'Allemagne, n'étant pas trop content du peu de soin que l'Empereur en a eu ; cela n'est pas pourtant encore résolu ; la plupart des volontaires commencent à en revenir.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f° 295.

S. L., 3 octobre 1664.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je suis revenu à la Cour, où je n'ai rien trouvé de nouveau depuis que j'en étais parti. Le Roi doit aller à Versailles dans sept ou huit jours, et y doit demeurer trois semaines ; pour moi je m'en retournerai demain à Chantilly,

où j'ai laissé ma femme et M<sup>me</sup> la princesse Palatine, qui témoignent toutes deux qu'elles s'y plaisent assez. Il se passera sans doute quelque chose à Versailles qui me donnera lieu de mander quelque nouvelle à Votre Majesté qui la pourra peut-être réjouir. Les troupes du Roi qui sont débarquées en Afrique, et qui y ont pris un poste et une manière de petite ville qui s'appelle Gigeri, ont eu une grande affaire depuis peu avec les Maures ; il en vint un, le jour de devant du combat, parler sur parole à M. de Beaufort, et le pria de lui permettre de rentrer dans sa ville pour y prendre quelques papiers qu'il y avait laissés, qui lui étaient d'importance ; mais toutes les grâces que jusque-là on leur avait accordées, au lieu de les obliger à traiter d'accommodement, n'ayant fait que les aigrir davantage, l'on lui refusa celle qu'il demandait et l'on résolut de ne leur en plus faire du tout. Ce Maure, piqué de n'avoir pas obtenu ce qu'il souhaitait, menaça fort nos gens de les attaquer le lendemain, et effectivement il n'y manqua pas, car ayant assemblé le plus de gens qu'il put, il approcha, à la faveur d'un grand brouillard qu'il faisait ce jour-là, d'une redoute que l'on a faite hors des lignes sur une petite montagne qui les commande tout à fait. Ces Maures, étant au pied et n'ayant point d'échelle pour escalader la redoute, n'eurent d'autre invention pour y monter que de se mettre les uns sur les épaules des autres ; ils le firent le plus bravement du monde, et en un moment plusieurs furent jusques au haut, et quoique nos soldats les renversassent à coup de pertuisane dès qu'ils paraissaient, ils ne se rebutaient point ; ils s'y acharnèrent tellement qu'ils auraient enfin emporté la redoute, si on n'était sorti des lignes pour aller à eux ; ils furent donc battus, mais ils attendent un grand secours d'Alger et prétendent de venir attaquer les lignes. On en est ici assez en peine ; je ne sais si le Roi n'y enverra pas quelques troupes pour les secourir ; ce sera un poste fort difficile à maintenir et fort difficile à fortifier. On a trouvé ici l'action de ces Maures assez belle, et ils n'en demeureront pas assurément

là. Les Hollandais sont tout à fait résolus de traverser les compagnies que le Roi a faites pour les Indes ; ils le feront en tout ce qu'ils pourront ; je ne sais pas si ce sera à force ouverte, mais ils sont déjà résolus de donner toutes leurs marchandises quasi pour rien pour attirer tous les marchands chez eux et les empêcher de venir en France ; d'un autre côté, le Roi est résolu aussi d'y perdre et de faire la même chose ; je ne sais enfin qui l'emportera, mais ce débat-là est le meilleur du monde pour le public et pour tous les gens qui auraient de grandes emplettes à faire.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f° 303.

Chantilly, 9 octobre 1664.

Nous faisons état de quitter ce lieu-ci dans cinq ou six jours, mon fils et moi, pour aller à Versailles, et M<sup>re</sup> la princesse Palatine et ma fille pour aller à Paris y attendre la Cour, qui y sera le 25 de ce mois. J'ai fait ce qui a été en mon pouvoir pour tâcher d'accommoder MM. de Guiche et de Vardes, mais je n'ai pas pu y réussir ; les esprits sont encore trop aigris de part et d'autre pour pouvoir en venir si tôt à bout ; cependant le Roi leur a fait des défenses si fortes, qu'il n'y a aucun sujet d'appréhender qu'il en arrive d'accident ; mais ils ne laisseront pas pour cela de se bien haïr, et de se faire tout le mal qu'ils pourront en ne contrevenant point aux défenses de Sa Majesté.

J'ai dit à ma fille ce que Votre Majesté m'a ordonné ; elle est si obéissante à tout ce que vous lui ordonnez, qu'elle m'a promis de faire le plus d'exercice qu'elle pourra ; ses eaux lui ont fait fort grand bien et j'espère qu'elles produiront ce bon effet que Votre Majesté et moi souhaitons si ardemment.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 305.

S. L., 10 octobre 1664.

Je suis bien fâché de ne pouvoir espérer de réussir dans ce que [Votre Majesté] m'ordonne de faire sur M. de Vardes et sur M. le comte de Guiche ; leur différend a éclaté, et le dernier a tellement dit à tout le monde qu'il avait été trahi par l'autre, que c'est une chose difficile à effacer et que l'on pardonne bien malaisément ; j'ai pourtant voulu travailler à les remettre bien ensemble ; mais ils sont fort différents dans tout ce qu'ils disent ; ils ne conviennent de rien, et il y a tant d'aigreur entre eux qu'il faut que le temps les radoucisse un peu auparavant que de songer à les raccommoier ; j'en suis extrêmement fâché, et ils sont tous deux fort de mes amis ; mais M. le comte de Guiche prétend qu'après avoir confié toutes ses lettres à l'autre pour les garder, il s'en est servi pour se faire aimer de Madame, qu'il lui a raconté tout ce qu'il lui avait dit en secret là-dessus, et qu'il a travaillé après avec elle du côté du Roi et du côté du maréchal de Gramont pour leur faire croire que son commerce avec Madame n'était pas tout à fait rompu et le faire par là demeurer en Moscovie ; qu'après son retour, il a refait les mêmes choses pour le faire chasser de nouveau, et a dit à M. de Sens<sup>1</sup> qu'il savait qu'il recommençait d'être amoureux de Madame, et cent autres choses de cette nature-là qu'il prétend que Vardes a faites, qu'il nie depuis un bout jusqu'à l'autre ; et il dit au contraire que M. le comte de Guiche est le plus ingrat homme du monde, et qu'il lui a rendu des services sur des choses qui étaient capables de le perdre à jamais ; qu'il a retiré d'entre les mains de M<sup>lle</sup> de Montalais<sup>2</sup> (c'est une fille qui a été à Madame

<sup>1</sup> V. p. 63.<sup>2</sup> N. de Bérard, fille de Pierre, seigneur de Montalais, et de Renée Le Clerc de Sautré. M<sup>lle</sup> de Montpensier l'avait fait entrer chez Madame.

et qui a été chassée) toutes les lettres que M. le comte de Guiche lui avait écrites, que le Roi l'ayant employé pour les avoir, cette fille les lui donna pour les lui porter, mais qu'il les lut toutes auparavant et qu'il en brûla cinq ou six devant que de les donner au Roi, qui étaient capables de le perdre ; que le comte de Guiche sait bien quelles lettres ce sont, et que dans sa conscience il sait bien aussi qu'il ne serait jamais revenu si un autre homme que lui avait été employé du Roi pour ravoir ces lettres ; mais il soutient fort qu'il ne sait ce que c'est et qu'il n'en a point écrit de cette nature-là. Votre Majesté voit bien qu'il est assez difficile de ramener leurs esprits ; j'y ferai pourtant ce que je pourrai ; M. mon père y a déjà travaillé et n'y a pas réussi<sup>1</sup>. Il est arrivé ces jours-ci une chose assez plaisante que le Pape a faite ; il donna audience, il y a quelque temps, à l'ambassadeur de Portugal ; il ne l'avait jamais donnée auparavant et ne le traitait point devant cela comme ambassadeur de roi ; celui d'Espagne<sup>2</sup> s'étant plaint de cette nouveauté, le Pape lui répondit qu'il n'avait pas pu refuser cette grâce-là à M. de Créqui, qui l'en avait prié et sollicité instamment de la part du Roi, et que ce qu'il avait fait n'avait été qu'en la considération du Roi et non pas à celle du roi de Portugal ; l'ambassadeur d'Espagne s'en est plaint au Roi, il n'y a que deux jours, qui en a été extrêmement surpris, n'en ayant point donné d'ordre à M. de Créqui, et étant assuré qu'il ne l'a point fait et que c'est un prétexte que le Pape a trouvé pour s'excuser.

<sup>1</sup> Sur cette affaire, V. M<sup>me</sup> de La Fayette. V. aussi Bussy-Rabutin : *Hist. amoureuse des Gaules*, édit. Livet, 1857, II. *passim*.

<sup>2</sup> Don Luis Ponce de Léon.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f° 322.

Versailles, 16 octobre 1664.

La retraite honteuse que les Moscovites ont faite de Lithuanie sans y avoir pu prendre une seule méchante place avec une armée aussi nombreuse que celle qu'ils avaient contre une aussi faible que celle qu'avait M. Pac<sup>1</sup>, montre assez que si le roi de Pologne était bien servi il ne serait guère difficile de les mettre à raison et que ce ne sont pas des ennemis beaucoup à craindre ; mais le peu d'union qui est entre les chefs de Pologne est cause du peu que l'on fait ; j'espère qu'ils connaîtront avec le temps leur faute et qu'ils se réuniront tous sous les ordres de Votre Majesté. La paix que l'Empereur a faite avec le Turc<sup>2</sup>, encore qu'elle soit honteuse, ne laissera pas que de produire quelque rumeur en Pologne et de réveiller les esprits remuants qui allaient être abattus ; mais j'espère que l'adresse et la grâce de conduite de Votre Majesté remédieront à tout, et qu'enfin Dieu vous fera la grâce de venir heureusement à bout de tous vos desseins. J'ai une joie qui ne se peut exprimer de voir que votre santé se fortifie, et encore que Votre Majesté ne sente pas un grand soulagement à son œil, j'espère que le temps y remédiera.

Le Roi est ici depuis dimanche et moi depuis mercredi au matin ; les Reines, Monsieur, Madame et quantité d'autres dames y sont aussi ; on y a tous les jours la comédie, et le Roi va à la promenade avec les dames quand il fait beau, et joue avec elles quand le temps est vilain. Il ne s'est rien

<sup>1</sup> Christophe Pach, grand chancelier de Lithuanie, épousa, en 1652 Geneviève-Claire de Mailly-Ascaris, qui avait suivi en Pologne la princesse Marie.

<sup>2</sup> Traité de Tèmesvar, signé le 15 septembre 1664.

passé de considérable depuis qu'on est ici ; M<sup>me</sup> de Montausier a eu une petite affaire avec la comtesse de Soissons, M<sup>me</sup> d'Armagnac, M<sup>mes</sup> de Créqui, de Montespan et Mazarin<sup>1</sup>, sur ce que, voulant faire collation après que la Reine l'eut faite sans attendre les filles qui servaient les Reines, M<sup>me</sup> de Montausier leur dit de les attendre ; elles ne la voulurent pas faire après et elles se plainquirent de M<sup>me</sup> de Montausier, mais cela a été peu de chose.

Un de nos vaisseaux s'est perdu en allant à Gigeri, et toutes nos galères se sont pensé perdre, mais enfin se sont sauvées miraculeusement. Ce poste de Gigeri nous coûtera bien de la dépense et bien des hommes, et on doute encore ici beaucoup s'il nous sera de grande utilité. On dit que les Anglais et les Hollandais se sont battus près de la Guinée, et que les Anglais ont eu l'avantage ; mais cette nouvelle n'est pas encore confirmée ; cette guerre pourrait avoir des suites si elle ne s'accommodait, parce que le Roi a un traité de garantie avec les Hollandais ; il est vrai que, par le traité, le Roi a six mois dans lesquels il n'est obligé qu'à des offices, mais après cela il est obligé à leur donner un secours. Je crois que le Roi fera ce qu'il pourra pour tâcher de les mettre d'accord auparavant qu'il soit obligé à se déclarer. On croit que les Espagnols ont été ceux qui ont obligé l'Empereur à recevoir les conditions que le Turc lui a données ; l'ambassadeur d'Espagne qui est ici m'a dit que c'était contre son avis ; je m'en rapporte à ce qui en est. J'ai oublié à mander à Votre Majesté que mon neveu de Dunois<sup>2</sup> est sorti des Jésuites, parce que j'avais la goutte

<sup>1</sup> Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, fille de Michel Laurent et de Marie-Hiéronyme Mazarini, née le 6 juin 1646, mariée le 28 février 1661 à Armand-Charles de La Porte, d'abord duc de La Meilleraye, puis duc de Mazarin, morte à Chelsea (Angleterre) le 2 juillet 1699. On a d'elle les *Mémoires D. M. L. D. M.*, Cologne, 1673, in-12, que d'aucuns attribuent à Saint-Réal et les autres à Saint-Evremont. V. sur elle, Amédée Renée : *op. cit.*, p. 303 et s.

<sup>2</sup> Jean-Louis-Charles d'Orléans, fils aîné de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et d'Anne-Geneviève de Bourbon, né le 12 janvier

en ce temps-là ; il est vrai qu'il a fait ce beau coup-là et que c'est le plus pauvre homme du monde ; mais il n'est pas vrai, comme on l'a mandé à Votre Majesté, qu'il ait une maîtresse à qui il songe à se marier ; mais je le tiens bien capable de le faire ; c'est un grand malheur pour sa maison, car son frère<sup>1</sup> est le plus joli garçon du monde, et il aurait bien soutenu tout ce que l'autre laissera tout misérablement perdre. Le Roi retournera le vingt-cinquième à Paris. Madame la princesse Palatine et ma fille y sont retournées en fort bonne santé.

J'appréhende furieusement que les peines que Votre Majesté se donne ne la fassent retomber malade ; je la supplie très humblement de se ménager un peu pour l'amour de nous. Je suis ravi qu'elle soit satisfaite de M. Germain ; je l'ai envoyé après l'approbation de MM. Guénaut, Dupuis<sup>2</sup>, Bouillet et Bourdelot<sup>3</sup>, qui m'ont assuré qu'il était très capable et qu'on n'en pouvait trouver de meilleur. Je souhaite

1646, entré au noviciat des Jésuites d'où il sort à la date présente, ordonné prêtre à Rome le 1<sup>er</sup> décembre 1669, fut, dans la suite, atteint d'aliénation mentale et enfermé à l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville où il mourut le 4 février 1694.

<sup>1</sup> Charles-Paris d'Orléans, frère cadet du précédent, comte de Saint-Paul et duc de Longueville, né le 29 janvier 1649, tué le 11 juin 1672 au passage du Rhin. Charles-Paris était l'espoir des Longueville. Il était fort apprécié dans le monde. M<sup>mo</sup> Petit trace de lui un portrait attrayant. De Callières le fils lui dédia *La logique des Amans*, et Pinchesne, Rézé, M<sup>mo</sup> de Lauvergne des poésies admiratives. V. aussi, *Les délices de la poésie galante*, 1667, 2<sup>e</sup> part., p. 133. Les mémoires vantent la bravoure de cet adolescent dont la mort prématurée fut fort déplorée à la cour.

<sup>2</sup> Médecin de la princesse Palatine, né vers 1584, mort en 1670. Il était né ou avait séjourné à Nevers. Dans cette ville, il fut le médecin ordinaire de M<sup>mo</sup> de Nevers, mère de Marie-Louise de Gonzague. V. Marolles : *Mémoires*, 1733, I, 69, et suiv. Adam Billaut, le menuisier-poète de Nevers, lui a dédié une poésie (V. *Le Vilebrequin*, 1663, p. 50). Gui Patin dit de lui : « C'était un homme sage, fin, déniaisé, fort savant et bon philosophe ». V. III, 756.

<sup>3</sup> Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, médecin, fils de Maximilien, chirurgien, et d'Anne Bourdelot, né à Sens le 4<sup>er</sup> février 1610, mort le 6 février 1685. Sur ce personnage, V. l'ouvrage de MM. Jean Lemoine et André Lichtenberger : *Trois familiers du Grand Condé, l'abbé Bourdelot, le P. Talon, le P. Tixier*, Paris, Champion, 1909, in-18.

que Votre Majesté soit satisfaite du père Jourdan ; il a ici l'approbation publique de toute sa compagnie, et il me paraît un très habile homme.

### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 326.

S. L., 17 octobre 1664.

Pour rendre compte à Votre Majesté de ce qu'elle m'ordonne de lui mander, je commencerai par ce qu'elle m'écrit sur le frère d'Orléans<sup>1</sup> ; je ne lui ai pas mandé plus tôt qu'il avait quitté l'habit, parce que j'ai cru qu'elle le saurait par mille autres voies ; il l'a quitté il y a près d'un mois, et pour mander là-dessus mon sentiment à Votre Majesté, je trouve que c'est un fort grand malheur pour la maison de Longueville, et j'en suis extrêmement fâché, car le cadet a tout l'esprit imaginable ; il a soutenu des thèses en philosophie le mieux du monde, et se démêle fort bien de la Cour quand il y est ; je suis assuré qu'il sera fort honnête homme un jour et qu'il aura tout ce qu'il faudra pour bien soutenir une maison qui ne donnera pas peu de peine et dont le rang est aussi embrouillé et contesté que celle-là ; mais celui qui s'est fait jésuite ne sera jamais propre que dans un couvent ; il ne sait pourquoi il se l'est fait, il ne sait pourquoi il en sort ; c'est un esprit qui n'est nullement propre pour le monde et de qui on ne peut rien espérer ; ce que l'on a mandé à Votre Majesté de la raison qu'il avait eue de sortir des jésuites n'est pourtant pas vrai, car il n'a point eu de maîtresse et n'a point été en lieu où il en pût faire ; mais la première qu'il aura, personne ne peut répondre qu'il ne l'épousera pas ; ce qui l'a obligé de sortir

<sup>1</sup> V. p. 80.

des jésuites a été le fort empressement que M<sup>me</sup> de Nemours<sup>1</sup> a eu pour cela ; elle est dame qui met son souverain plaisir à faire en toutes choses le plus de mal qu'elle peut à tout le monde, et particulièrement aux gens à qui elle devrait le plus d'amitié ; elle entreprit donc de persuader à son frère de rentrer dans le monde, prévoyant bien toutes les conséquences qui en pourraient arriver, et lui a si bien gagné l'esprit qu'elle en est venue à bout. Voilà ce que je puis mander là-dessus à Votre Majesté. Il n'y a rien de nouveau qui lui puisse être agréable. La Cour est à Versailles depuis deux ou trois jours, où elle doit demeurer jusques au vingtième. Il se passa ici hier une petite affaire entre Monsieur et M<sup>me</sup> de Montausier, qui ne fut presque rien, mais que je ne laisse pas de mander à Votre Majesté parce qu'elle connaît tous les gens qui y sont intéressés ; elle sait bien que M. le comte de Guiche ne se trouve pas dans un lieu où est Madame et que c'est parce que Monsieur ne le veut pas ; hier, le Roi, voulant danser avec Madame, n'y ayant point de gens dans sa chambre pour danser, en envoya chercher partout ; M<sup>me</sup> de Montausier, sortant de là, dit à quelqu'un que, sans songer à ce qu'elle disait, elle avait pensé proposer d'envoyer quérir le comte de Guiche ; quelqu'un qui entendit ce qu'elle disait, pour faire sa cour à Monsieur lui alla dire qu'elle avait effectivement proposé de l'envoyer quérir. Monsieur en a été un peu en colère contre elle, mais je ne crois pas que cela ait plus de suite. M. de Vardes n'est pas ici, il est à la campagne depuis huit ou dix jours ; je ne sais quand il reviendra ; je ferai ce que je pourrai pour les accommoder quand il sera de retour.

<sup>1</sup> Marie d'Orléans-Longueville, fille d'Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et de sa première épouse, Louise de Bourbon-Soissons, née le 5 mars 1625, mariée le 22 mai 1657, à Henry de Savoie, duc de Nemours, morte le 16 juin 1707. Elle a laissé des *Mémoires* sur la Fronde publiés en 1709 et souvent réimprimés.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 344.

Versailles, 24 octobre 1664<sup>1</sup>.

Mon fils m'a dit qu'il rendait compte à Votre Majesté des divertissements de Versailles et des petites affaires qui y sont arrivées ; je n'en sais point de fort importantes qu'une qui n'est pas encore bien assurée. On croit que les Espagnols traitent sérieusement la paix avec le Portugal, et on croit que c'est par le conseil du comte de Pignerande<sup>2</sup>, qui a dit, à ce qu'on rapporte, qui fallait faire celle-là et celle du Turc, et qu'il valait mieux pour eux tout faire de ces deux côtés-là que de souffrir éternellement les nazardes que les Français leur donnaient tous les jours ; je ne donne pas ceci pour constant à Votre Majesté, mais on y voit pourtant assez d'apparence, cela étant assez conforme à l'humeur et au génie du personnage. Le Roi me parle toujours avec grande chaleur des affaires de Pologne et me témoigne une passion très forte de les voir réussir, et me parle toujours de Votre Majesté avec beaucoup d'estime et même de tendresse. Je ne pourrai faire de réponse à M. Des Noyers que l'ordinaire prochain, parce qu'il a été ces deux jours derniers à la chasse avec les dames, où je l'ai suivi, et qu'il n'a pas pu me donner ses ordres sur ce que j'ai à lui écrire ; ce sera sans faute pour le premier ordinaire ; il s'en retourne demain à Paris et toute la cour, où il demeurera tout l'hiver. Il me sera bien plus aisé de là de répondre

<sup>1</sup> Au début de sa lettre, le prince manifeste son inquiétude a cause d'un « petit ressentiment de fièvre » dont souffre Sa Majesté. Il la supplie de se ménager.

<sup>2</sup> Don Gaspard de Bracamonte y Gusman, 2<sup>e</sup> comte de Peñaranda, fils de Don Alonso et de Doña Juana Pacheco de Mendosa, né vers 1395, marié à Doña Maria de Bracamonte, comtesse de Peñaranda, sa nièce, mort à Madrid le 14 décembre 1676.

régulièrement que quand on est à la campagne parce qu'il se perd beaucoup de temps à aller et venir.

Je crois que ma fille ira passer les fêtes à Maubuisson et je pourrai bien aller faire la Saint-Hubert à Chantilly avec mon fils ; mais ce ne sera qu'un voyage de quatre jours ; après cela nous ne bougerons plus de Paris. La chambre de justice finira bientôt, le procès de M. Fouquet s'avançant beaucoup ; je crois qu'il finira avant le carême, et les gens d'affaires s'accommodent avec le Roi par de grandes taxes qu'on leur fait et auxquelles ils se soumettent ; le Roi en tirera un très grand profit. Le Roi continue toujours dans le dessein de racheter les rentes de l'Hôtel de Ville ; c'est une très grande affaire, si elle se peut faire, mais elle sera longue et il s'y trouve de très grandes difficultés. On s'applique fort au dessein qu'à Sa Majesté de former deux compagnies, l'une pour les Indes orientales, l'autre pour les Indes occidentales ; celle des Indes occidentales est déjà quasi formée, et on ne doute point qu'elle ne s'établisse facilement et qu'on [n']en retire un profit sûr et assez considérable ; pour l'autre, elle recevra plus de difficultés à cause qu'on croit que les Hollandais la traverseront ; pourtant le Roi prétend y mettre un fonds si considérable qu'il en viendra à bout ; il y met à sa part trois millions, et a commandé à toute la cour d'y mettre ; il a ordonné à toutes les compagnies souveraines du royaume et à toutes les grosses villes de s'y intéresser, et, outre cela, tous les corps des marchands et tous les particuliers s'y intéressent ; il fait état qu'il y aura au moins dans cette année quinze millions de fonds ; si elle réussit, elle sera fort utile pour le royaume ; il y aura de grands profits pour les particuliers, mais il n'est pas encore bien sûr qu'elle réussisse. J'y ai mis dix mille écus pour ma part ; les Reines et Monsieur y ont mis aussi, et il n'y a personne qui veuille bien faire sa cour qui ne s'y intéresse.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 340.

Versailles, octobre 1664.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, la cour a toujours été ici, où le Roi est allé assez souvent à la chasse; l'on n'a quasi fait autre chose tous les jours, et demain il s'en retournera à Paris pour y demeurer tout l'hiver. Dans tout le séjour que l'on a fait ici, il n'y est arrivé qu'une seule affaire dans le monde, qui a fait un peu de bruit et qui a été étouffée presque aussitôt; c'est que Monsieur n'a pas été tout à fait content de la conduite que M. de Marsillac<sup>1</sup> a eue sur Madame; il s'était mis en tête qu'il la regardait un peu trop. Il y a déjà longtemps qu'il a commencé d'avoir ces soupçons-là, et même M. de Marsillac a été obligé trois ou quatre fois de s'absenter pour quelque temps de la Cour; mais il était revenu avec le consentement de Monsieur et il croyait être justifié dans son esprit, quand tout d'un coup les soupçons ont recommencé; mais je puis dire à Votre Majesté que c'est le plus injustement du monde, et je suis assuré que ni M. de Marsillac ni Madame ne songent point l'un à l'autre. Cependant Monsieur n'a pas laissé de faire quelque bruit, mais je crois qu'il a connu le peu de raison qu'il avait, et cela est un peu raccommo'dé présentement. On parle fort ici d'un grand voyage, qui, je crois, n'est pas fort assuré, mais dont on parle comme d'une chose qui le serait. Le Roi le doit commencer au printemps par la frontière de Flandre, voir toutes

<sup>1</sup> François VII de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, fils de François VI, l'auteur des *Maximes*, et de Andrée de Vivonne, né le 15 juin 1634, marié le 13 novembre 1659 à Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, mort le 12 janvier 1714. Sur ses relations avec Madame, V. M<sup>me</sup> de La Fayette : *op. cit.*, p. 73 et suiv.

les places qu'il a prises sur le roi d'Espagne et de là s'en aller en Provence et quasi faire tout le tour de son royaume ; ce serait un voyage de sept ou huit mois, mais il arrive tant de choses, qu'il sera bien malaisé qu'il n'y en ait pas qui le rompent. Le Roi parla l'autre jour de Votre Majesté à M. mon père avec toute l'amitié et l'affection imaginables, et lui témoigna aussi la plus grande confiance du monde en celle que Votre Majesté lui fait bien voir qu'elle a pour lui ; il lui parla aussi avec bien de la bonté pour lui et pour moi, et il m'en fait paraître dans toutes les occasions ; il me traite fort bien et même avec familiarité.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 352.

Paris, 31 octobre 1664<sup>1</sup>.

Depuis la dernière lettre que j'ai écrite à Votre Majesté, j'ai eu un petit ressentiment de goutte ; mais il ne m'a duré qu'un jour et une nuit ; ma fille s'est trouvée un peu mal et a même eu un peu de fièvre ; mais je crois que ce ne sera rien et Votre Majesté n'en doit avoir aucune inquiétude.

Le marquis de Caracène<sup>2</sup> a passé ici en s'en allant en Espagne ; j'étais fort de ses amis quand j'étais en Flandre ; il m'est venu voir, et tout ce que j'ai pu tirer de lui, c'est qu'il croit qu'ils feront de grands efforts, cette campagne, en Portugal, et que s'ils ne réussissent pas mieux que les autres années, ils feront la paix. Le Roi l'a fort bien traité en pas-

<sup>1</sup> Au début de la lettre, il engage Sa Majesté, indisposée, à veiller sur sa santé.

<sup>2</sup> Don Luis de Benavides Carillo y Toledo, comte de Pinto, marquis de Formistá et de Caracena, fils de Don Juan et de Doña Ana de Carrillo y Toledo, capitaine général de la cavalerie espagnole en Flandre, gouverneur de l'Etat de Milan en 1648, puis des Pays-Bas espagnols. Il fut chargé, en 1665, par le roi d'Espagne Philippe IV, de reconquérir le Portugal et fut battu à Villaviciosa. Il mourut à Madrid en janvier 1668.

sant ici, et il lui a donné un bal chez la Reine pour lui faire voir les dames.

L'affaire de M. de Marsillac s'échauffe toujours auprès de Monsieur, et on croit même que Monsieur souhaite que M. de La Rochefoucauld<sup>1</sup> s'en aille chez lui pour emmener son fils; on dit même que la disgrâce de Monsieur s'étend sur M<sup>me</sup> de Saint-Loup, qu'il accuse de s'entremettre de cette affaire-là; cela fait assez de bruit, on verra dans peu de jours ce que cela produira.

J'ai encore vu le comte de Guiche et Vardes, pour voir si on pourrait les accommoder; mais je les ai trouvés l'un et l'autre si éloignés de cela, que je n'y vois aucune apparence. Le maréchal de Gramont en est aussi éloigné qu'eux, croyant avoir été fort mal servi par Vardes; ainsi je ne crois pas qu'il y ait autre chose à faire là-dessus que de les empêcher d'en venir aux extrémités, à quoi le Roi a remédié en [le] leur défendant absolument.

Le bal que le Roi donna au marquis de Caracène n'était point beau, la plupart des dames étant encore aux champs; il ne s'en trouva dans tout Paris que quatorze; encore M<sup>me</sup> de Carignan était-elle du nombre, et M<sup>me</sup> de Bade sa fille, qui n'a pas des attraits plus grands que sa mère; je ne crois pas que le marquis de Caracène en soit sorti fort édifié de nos beautés.

Le mariage de M. de Savoie est arrêté avec M<sup>lle</sup> de Nemours;<sup>2</sup> l'ambassadeur de Savoie<sup>3</sup> est venu la demander au Roi de la part de son maître, qui y a consenti; il ne reste

<sup>1</sup> François VI, duc de La Rochefoucauld, auteur des *Mémoires* et des fameuses *Maximes*, fils de François V et de Gabrielle du Plessis-Liancourt, né le 15 décembre 1613, marié à Andrée de Vivonne, mort le 17 mars 1680.

<sup>2</sup> Jeanne-Marie-Baptiste de Savoie-Nemours, fille de Charles-Amédée, et d'Elisabeth de Vendôme, née le 11 avril 1644, mariée le 11 mai 1665 à Charles-Emmanuel III, duc de Savoie, morte le 45 mars 1724.

<sup>3</sup> Comte Pierre Carraccio, né vers 1643, conseiller d'État et premier président en la Chambre des Comptes de Turin, ambassadeur en France de janvier 1663 à avril 1666, mort le 41 décembre 1667.

plus qu'à rompre celui que le prince Charles de Lorraine<sup>1</sup> avait fait avec elle et qui n'a pas été consommé; on a assemblé des docteurs de Sorbonne pour cela, qui disent qu'il n'y a point de difficulté.

L'archevêque de Mayence<sup>2</sup> a pris Erfurt avec le concours du Roi; on croit que ces troupes-là et celles qui reviennent de Hongrie iront réduire Colmar dans l'obéissance, qui fait quelque difficulté de recevoir les ordres du Roi à cause qu'il prétend être une ville impériale toute libre, et le Roi prétend qu'étant au droit des archiducs, il en a la protection comme eux, et qu'ils sont obligés à lui faire serment et à recevoir ses ordres de la même manière qu'il recevait les leurs.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 354.

[Paris], 31 octobre 1664.

Depuis le retour de la Cour, il y a eu ici force divertissements. M. le marquis de Caracène, que le roi d'Espagne ôte de Flandres pour lui donner le commandement de Portugal, a passé par ici, et, pour lui faire voir les beautés de la cour de France, on lui a fait voir des bals et des comédies; les Reines l'ont fort bien reçu, et je crois qu'il s'en retourne fort content. Le jour qu'il alla à l'audience de la Reine, elle avait mandé à quantité de femmes de qualité de s'y trouver; elle était déjà au cercle, où M<sup>me</sup> de Carignan était, quand ma femme y arriva; elle alla, comme elle doit, se mettre au-dessus de M<sup>me</sup> de Carignan, et prit même son

<sup>1</sup> Charles-Léopold-Nicolas-Sixte, duc de Lorraine, fils de Nicolas-François de Vaudémont et de Claude-Françoise de Lorraine, né à Vienne le 23 avril 1643, marié le 6 février 1678 à Eléonore d'Autriche, sœur de Léopold, mort à Wels (Autriche) le 18 avril 1690.

<sup>2</sup> Jean-Philippe de Schonborn, élu évêque de Wirtzbourg en 1642, électeur de Mayence en 1647, évêque de Worms en 1663, mort en 1673.

siège en lui faisant pourtant quelque compliment; mais elle n'a pas laissé que de s'en trouver offensée et se plaignit le soir à la Reine que M<sup>me</sup> la Duchesse, en lui prenant son siège, ne lui avait fait aucune civilité, et qu'une autre fois elle ne lui céderait pas sa place. M<sup>me</sup> de Carignan est une folle à qui on ne répond qu'en disant qu'elle a perdu l'esprit, parce que tout le monde en convient, mais elle ne se hasardera pourtant pas assurément à une chose comme celle-là et elle n'en sortirait pas à son honneur.

Les soupçons de Monsieur, que j'avais cru tout à fait étouffés, se réveillent quelquefois sur M. de Marsillac, et puis ils se calment; il est assez difficile de pénétrer les raisons de ces différents mouvements, car ni Madame, ni Marsillac n'y donnent assurément point de sujet; il devrait être extrêmement en repos là-dessus, et je suis assuré qu'il n'y a rien entre eux qui lui doive donner le moindre chagrin; mais il se tourmente beaucoup pour peu de chose et tourmente furieusement Madame; il est pourtant fort en repos sur le comte de Guiche; il a grande raison, car on ne peut avoir une meilleure conduite que la sienne; je crois qu'il ne s'est pas trouvé une seule fois depuis son retour de Pologne en lieu d'où il ait pu voir Madame, et il y prend garde avec tant de soin qu'il en sort toujours longtemps devant qu'elle y doive venir; je suis fort aise qu'il<sup>1</sup> soit content là-dessus, car le comte de Guiche est fort de mes amis et je serais au désespoir qu'il lui arrivât encore de l'embarras. Vardes est revenu de la campagne et M. mon père a voulu travailler à leur raccommodement, mais il en a pensé être un peu brouillé avec lui par un malentendu qui n'a rien été; c'est que lui ayant parlé pour se remettre bien avec le maréchal de Gramont, il ne lui répondit pas tout à fait qu'il le voulait, mais aussi il ne s'en éloigna pas extrêmement; M. mon père en parla aussi à M. le maréchal, qui lui témoi-

<sup>1</sup> Monsieur.

gna le vouloir bien; le soir, ayant trouvé Vardes, il lui dit qu'il le priaît de le venir trouver le lendemain et qu'il le voulait entretenir; il devait ce jour-là aller à Chantilly, et Vardes n'y vint point, et il partit sans lui parler. Au bout de quelque temps, M. mon père étant revenu de Chantilly, on lui dit que Vardes était allé trouver le Roi le même matin que M. mon père lui devait parler et qu'il ne lui parla pas, qu'il lui avait dit que M. le maréchal de Gramont jugeait qu'il avait si grand tort dans leurs différends qu'il mourait d'envie de se raccommoier et qu'il avait prié M. mon père de lui faire mille avances là-dessus; comme cela n'était pas vrai, il fut un peu fâché contre Vardes de ce qu'il l'avait fait parler d'une manière qu'il n'avait pas songé à rien d'approchant; mais il ne s'est pas trouvé vrai qu'il l'eût fait, il s'en est fort bien justifié, et ils sont fort bien ensemble présentement; pourtant il est plus des amis du maréchal de Gramont, et j'ai adouci le plus que j'ai pu son esprit dans le chagrin qu'il a eu contre Vardes <sup>1</sup>

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 370.

Chantilly, 7 novembre 1664<sup>1</sup>.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, j'ai quasi toujours été en voyage. J'ai été le jour de

<sup>1</sup> Fin de la lettre : M. Des Noyers lui mande qu'une de ses lettres à Sa Majesté s'est perdue. Il n'y avait rien dans cette lettre qui ne pût être lu. Jean-Casimir lui cause une grande joie en lui parlant de son prochain voyage en Pologne et en souhaitant qu'il lui apporte certaines curiosités conservées à Chantilly. Si Sa Majesté désire qu'on lui envoie quelques-unes de celles-ci, qu'elle le fasse dire par Des Noyers.

<sup>2</sup> R. VII, 368. *Du prince de Condé*. Paris, 7 novembre 1664. Joie d'apprendre que Sa Majesté est en meilleure santé. On a eu confirmation du combat de Gigeri. La Reine-mère, incommodée, a été saignée. La Reine a eu deux accès de fièvre tierce; comme elle est grosse de huit mois, cela fâche le Roi. Cette maladie est cause que ce dernier n'a pu donner de réponse aux lettres envoyées par M. Des Noyers.

la Saint-Hubert à la chasse avec le Roi; il partit le matin de Paris et s'en alla à Saint-Germain, où il força un cerf et un daim, et puis il revint coucher à Paris; il y fut de retour qu'il n'était que quatre heures, et c'est une fort grande diligence. Le jour d'après, j'ai été à Maubuisson pour être présent à la prise de possession de M<sup>me</sup> la princesse Louise; elle ne l'a pas pu prendre plus tôt, parce que les bulles n'étaient pas arrivées. Ma femme y était aussi, où elle est demeurée jusques à cette heure; pour moi, je suis venu ici, d'où je repars dans un moment pour aller requérir ma femme à Maubuisson et m'en aller demain à Paris avec elle. Comme tous ces jours-ci je n'ai point été à la Cour, je ne sais point ce qu'il peut y être arrivé; je sais seulement une chose qui fait un fort grand bruit; c'est une nouvelle qui est venue d'Avignon, où tout le peuple s'est révolté contre le vice-légit<sup>4</sup>; il voulait apporter des lois nouvelles fort dures pour tous les habitants, et entre autres une par où il était dit que le père devait répondre de son fils, au défaut du père le frère devait répondre de la conduite de son frère, un homme qui n'avait point de frère répondait de son cousin ou de son plus proche parent, de manière que si le proche parent faisait quelque méchante action on devait confisquer le bien de celui qui en répondait, et on lui en faisait répondre par force; un homme avait beau s'en défendre et dire qu'il connaissait son cousin pour un coquin et pour le plus méchant homme du monde, qu'il souhaitait qu'il fût pendu, tout ce qu'il pouvait dire ne faisait rien, on l'obligeait d'en répondre, bon gré mal gré, et son bien aussi; cette loi a fait un si grand bruit parmi tout le peuple qu'il a pris les armes; il a assiégé le vice-légit dans l'hôtel de ville d'Avignon; on amena même deux canons dans la place pour battre l'hôtel de ville :

<sup>4</sup> Alexandre Colonna, fils de Jules-César, prince de Carbognano, et d'Isabelle Farnèse, mort le 13 juillet 1673. Sur les troubles d'Avignon, voir P. Charpenne : *Histoire des réunions temporaires d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France*, 1886, I, *passim*.

et enfin il fut obligé de se dédire et d'abolir les lois qu'il avait voulu introduire.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f° 374.

S. L., 14 novembre 1664<sup>1</sup>.

L'Empereur a envoyé au Roi pour le remercier du secours qu'il lui a donné ; cet envoyé eut avant-hier audience, et dit au Roi que l'Empereur lui avait obligation de la moitié de la défaite des Turcs ; ce discours était assurément concerté. Il me vint voir hier et m'en apporta une lettre. On parle fort ici de l'affaire de M. Fouquet, qui finira dans peu de temps ; il est présentement au bout de ses productions, et même depuis quelque temps il n'a fait que redire ce qu'il avait déjà dit, si bien que M. le Chancelier, voyant qu'il voulait allonger, prétendait faire donner un arrêt par la chambre de justice pour lui ordonner de finir et que les productions ne seraient plus reçues. M. Fouquet, qui a vu que l'on donnerait sans doute cet arrêt-là contre lui, a pris un meilleur parti, car il a envoyé Artagnan<sup>2</sup> au Roi (c'est le lieutenant des Mousquetaires qui le garde) ; il a donc mandé au Roi par lui que quoiqu'il pût encore produire force choses et

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il a transmis à la princesse Palatine l'avis qu'elle ne recevrait pas, cette semaine, de lettre de Sa Majesté. Il est heureux que Sa Majesté souhaite le voir auprès d'elle. Si les Turcs attaquent la Pologne, rien ne pourra l'empêcher d'accourir à Varsovie.

<sup>2</sup> Charles de Bats-Castelmore, dit d'Artagnan, fils de Bertrand II et de Françoise de Montesquiou, né entre 1610 et 1612 au château de Castelmore, à Gers, arrondissement de Mirande, canton de Saint-Aignan, marié en 1659 à Charlotte-Anne de Chanlecy, dame de Sainte-Croix, capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie des mousquetaires en 1665, mort le 25 juin 1673. Sur ce héros d'Alexandre Dumas, voir Jaurgain : *Trois-ville, d'Artagnan et les trois Mousquetaires*, Paris, Champion, 1910, in-8°, et surtout Charles Samaran : *D'Artagnan, capitaine des Mousquetaires du Roi*, Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-18.

allonger son jugement par force chicanes, puisque l'intention du Roi est qu'il soit jugé et que son procès lui soit fait, il veut suivre ses volontés aveuglément, et qu'il lui mande qu'il ira lundi sans faute sur la sellette. Je crois que l'affaire se tournera mal pour lui et qu'elle ne durera plus long temps. Il y a eu une affaire nouvelle entre Brancas<sup>1</sup> et la comtesse de Fleix; il y a quelque temps qu'étant dans le carrosse de la Reine, et Madame y étant aussi, Madame, pour rendre de bons offices à Brancas, se mit à parler de lui sur des vers qu'il a faits, et se mit après à dire à la Reine mère qu'il était au désespoir d'être assez malheureux pour lui avoir déplu, qu'il en était comme enragé, et qu'il n'y aurait rien au monde qu'il ne voulût faire pour se pouvoir remettre dans ses bonnes grâces. La Reine répondit à cela que Brancas était si bien avec le Roi qu'elle croyait qu'il ne se souciait guère d'être mal avec elle. Le soir, Madame, que Brancas avait prié de dire ce qu'elle avait dit, lui raconta tout ce qui s'était passé dans le carrosse; mais, en lui disant ce que la Reine avait dit, elle se contenta de lui dire la chose et ne lui dit point que c'était la Reine; si bien que Brancas, qui croit toujours que M<sup>me</sup> de Fleix ne l'aime pas, crut que cela venait d'elle et s'en plaignit à M<sup>me</sup> de Motteville<sup>2</sup>; elle le redit à M<sup>me</sup> de Fleix, et M<sup>me</sup> de Fleix, pour s'en justifier auprès de Brancas, parce qu'elle sait que le Roi ne trouverait pas bon qu'elle eût dit cela, se plaignit à la Reine de ce que l'on avait inventé contre elle et que l'on lui avait fait dire ce que la

<sup>1</sup> Charles, comte de Brancas, marquis de Maubec, fils de Georges, duc de Villars et de Julienne-Hippolite d'Estrées, né vers 1618, marié à Suzanne Garnier, chevalier d'honneur de la reine-mère Anne d'Autriche, mort le 8 janvier 1681. Tallemant : II, 366 et suiv., lui a consacré une historiette. C'est le fameux distrait de La Bruyère.

<sup>2</sup> Françoise Bertaut, fille de Pierre et de Louise Bessin de Mathonville, née vers 1615, mariée en 1639 à Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la Chambre des Comptes de Normandie, morte à Paris le 29 décembre 1689. Elle était femme de chambre de la reine-mère. Elle a laissé d'intéressants *Mémoires*. Divers auteurs, Moréri, l'abbé de La Porte, Sainte-Beuve, Charles Caboché, etc., ont écrit sur elle des notices très incomplètes.

Reine avait dit ; la Reine vit bien que ce ne pouvait être que Madame ; elle lui en a fait une grande réprimande, et tout le différend s'est apaisé. Voilà la seule chose qui soit arrivée depuis longtemps ; la maladie de la Reine a étouffé tout le reste ; M. mon père s'est chargé d'en mander des nouvelles à Votre Majesté. Je ne lui ai point voulu écrire plus tôt des petits nains, parce que j'ai voulu les connaître auparavant de lui en rien mander ; la petite naine de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte n'est pas si jolie que Richou, mais après Richou elle est la plus jolie du monde ; elle est gaie, elle rit toujours et elle est fort divertissante ; mais le petit nain est le plus joli que l'on peut voir ; premièrement il est le plus petit et il a un petit chagrin qui lui sied fort bien ; il est comme les petits chiens qui grondent toujours et qui ne peuvent faire de mal ; il a le sabre à la main fort souvent, et ma femme prend fort grand plaisir à le mettre en colère contre quelqu'un ; je lui ai fait faire une perruque qui l'a fort embelli ; quand on lui parle (il n'entend pas un mot de français), il veut deviner ce que l'on lui dit ; il fait des coq-à-l'âne dont on ne peut s'empêcher de rire, et dès que l'on rit, il croit que l'on se moque et d'abord il a le sabre à la main ; je l'entretiens le plus que je puis dans cette humeur-là, car il est fort plaisant de voir un si petit homme si mutin. Ma femme est au désespoir de ne pouvoir avoir l'honneur d'écrire à Votre Majesté ; elle s'est trouvée mal toute cette nuit, elle n'a pas dormi un moment, et je pense même qu'elle a eu un peu de fièvre ; ce matin, elle s'est trouvée un assez grand mal de tête, mais je crois pourtant que ce ne sera rien.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n<sup>o</sup> 381.

Paris, 14 novembre 1664.

Depuis la dernière lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, la maladie de la Reine a beaucoup

augmenté ; il lui arriva un accident fâcheux le jour de son troisième accès, qui fut des douleurs insupportables aux jambes, qui lui durèrent près de vingt-quatre heures, et sa fièvre ne la quitta point ; cela fit croire qu'elle s'était changée de tierce en continue, et cela fit appréhender quelque péril. Le Roi et la Reine mère la veillèrent toute la nuit, et on appréhendait au moins pour l'enfant, car la Reine est dans son huitième mois de sa grossesse ; elle fut saignée le matin pour la troisième fois, et le soir elle prit un grain d'opium qui lui ôta ses douleurs et la fit dormir ; sa fièvre s'est remise en tierce, mais les accès durent dix heures ; on appréhende qu'elle ne soit longue, mais les médecins assurent qu'il n'y aura point de péril. La Reine mère a une autre incommodité qui pourrait devenir fâcheuse avec le temps, c'est une dureté qui lui est venue au sein depuis sa grande maladie de l'année passée ; tous les remèdes qu'on lui a fait ne l'ont pu faire en aller jusqu'à cette heure, et il y a quelques jours qu'elle était un peu grossie et même qu'elle paraissait un peu rouge. Mais, Dieu merci, ces deux accidents sont passés, mais la dureté continue encore. Votre Majesté aura la bonté de n'en pas parler, car on tient la chose secrète.

On parle encore d'un nouveau combat à Gigeri, mais le Roi n'en a pas encore reçu les particularités.

La division de la comtesse de Fleix et de Brancas continue, et depuis quelques jours elle a fait encore du bruit ; Madame même y a été mêlée ; mais mon fils, qui en est mieux instruit que moi, m'a dit qu'il en manderait le détail à Votre Majesté.

M. Fouquet sera mis sur la sellette un des jours de la semaine où nous allons entrer ; il a mandé au Roi qu'il avait dit jusqu'à cette heure-ci tout ce qu'il avait été obligé de dire pour sa satisfaction et pour faire voir son innocence, qu'il pourrait bien encore allonger son affaire par chicanes, mais que, craignant de déplaire au Roi, il ne le ferait pas ; ainsi je crois que l'affaire sera jugée auparavant Noël, et je

crois qu'après cela la Chambre de justice finira ; personne ne saurait dire où pourra aller le jugement, tant les juges sont réservés ; mais pour moi je crois que l'affaire ira mal pour M. Fouquet si le Roi ne lui donne grâce, à quoi on voit jusqu'ici peu de disposition. M<sup>me</sup> la princesse Palatine est un peu incommodée d'une petite fièvre tierce, mais elle en est presque guérie. Ma fille s'est trouvée aussi un peu mal, mais elle se porte beaucoup mieux.

La maladie de la Reine empêche tous les divertissements ; il devait y avoir force bals au Palais Royal, que cette maladie a retardés.

L'Empereur a envoyé ici le comte de Dietrichstein <sup>1</sup> remercier le Roi de son secours et lui donner part de la paix du Turc.

Ceux d'Avignon s'étant révoltés contre le vice-légat, ceux du Comtat ont pris le parti du Pape contre la ville. Le Nonce <sup>2</sup> a demandé au Roi de la part du Pape sa protection. Le Roi l'a fort bien reçu ; il me vint voir hier pour m'en parler ; je crois que la chose s'accommodera à la satisfaction du Pape, et il me semble que les choses prennent un meilleur train à Rome pour nous. Je rends compte à M. Des Noyers des autres choses importantes qui sont venues à ma connaissance. Je supplie très humblement Votre Majesté de croire que je ferai toute ma vie tout ce que je croirai qui pourra lui plaire et que personne au monde n'est attaché si fortement à sa personne et à ses intérêts que moi.

<sup>1</sup> Comte de Dietrichstein, grand chambellan de Léopold I<sup>er</sup>, « plus homme de plaisir que d'affaires », dit un contemporain.

<sup>2</sup> Charles Roberti dei Vettori, né en 1610, archevêque de Tarse, d'abord nonce en Savoie, puis (août 1664) en France, mort à Rome le 14 février 1673. Il avait succédé à Cœlio Piccolomini à la nonciature de France.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, p 153.

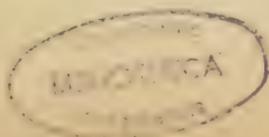
S. L. N. D. [21 novembre 1664]<sup>1</sup>.

Il est arrivé depuis huit jours deux ou trois choses assez considérables. La première c'est la maladie de la Reine ; je crois que l'on avait déjà mandé à Votre Majesté qu'elle avait la fièvre tierce ; mais on ne croyait pas qu'elle dût avoir la suite qu'elle a eue et on croyait que ce n'était rien ; effectivement au troisième accès elle était fort diminuée, mais à celui d'après elle augmenta avec tant de violence qu'elle commença à donner un peu plus de peur, et la matière de la fièvre se jeta dans les jambes et dans les cuisses et fit tant de douleur à la Reine qu'elle cria un jour tout entier comme si elle accouchait et disait qu'elle souffrait davantage ; les douleurs se passèrent cependant, et l'accès d'après la Reine n'en eut point ; mais le sixième elle eut la fièvre beaucoup plus violente et je fus le plus étonné du monde que l'on me vint éveiller à six heures du matin de la part du Roi, qui m'envoyait quérir pour être aux couches de la Reine ; je me levai en diligence et j'y allai le plus vite que je pus, mais en arrivant je trouvai déjà la Reine accouchée. Les mêmes humeurs qui lui avaient donné cette douleur dans les jambes est sans doute ce qui la fit accoucher ; ce fut d'une fille<sup>2</sup>, et les couches, pour être dans le huitième, furent les plus heureuses du monde. La Reine fut délivrée en fort peu de temps, et l'enfant donne toutes les marques de vivre qu'elle peut donner ; elle tête fort bien, elle a beaucoup de force et il ne

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il s'étonne que Sa Majesté n'ait pas reçu ses lettres et se félicite que sa santé s'améliore.

<sup>2</sup> Marie-Anne de France, fille de Louis XIV, née avant terme le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre. Loret : *Muze* du 22 novembre 1664, annonce cette naissance.

paraît point qu'elle ait aucune incommodité ; mais étant née dans un mois aussi méchant que le huit, on n'oserait encore espérer qu'elle vive. Dès que la Reine fut accouchée, sa fièvre diminua tout à fait et les médecins crurent que son plus grand mal était passé ; mais l'accès d'après lui reprit si violent avec des vapeurs et un transport au cerveau que l'on crut qu'elle allait mourir. Le Roi et la Reine mère passèrent toute la nuit dans sa chambre avec une furieuse peur, et tout le monde eut une fort grande alarme ; le lendemain, la fièvre lui continua toujours et on lui porta le viatique avec beaucoup de peur que, ces vapeurs la reprenant, l'accès d'après elle ne pût pas y résister ; on la saigna du pied pour empêcher le sang, qui était retenu il y avait assez longtemps, de monter à la tête ; cette saignée lui fit tous les biens imaginables, car elle a eu son accès sans aucun accident et les médecins croient présentement qu'il n'y a plus rien à craindre pour la vie ; mais l'on doit appréhender que sa maladie ne soit bien longue ; elle aurait été fort regrettée de tout le monde, et le Roi a témoigné beaucoup d'amitié pour elle. Il l'a veillée quasi toutes les nuits ; il pleura fort le jour qu'elle fut si mal, quoiqu'il se contraignit le plus qu'il pouvait, et la Reine en doit être extrêmement satisfaite. L'autre affaire, c'est que les troupes du Roi ont abandonné Gigeri, et, sans ordre et sans être attaquées, se sont rembarquées pour s'en revenir en France. On ne sait point encore comment cela s'est passé, quoique l'on en sache toutes les particularités, car on les sait si différemment qu'on ne sait qu'en croire. Il y avait à Gigeri force gens mal contents de M. de Beaufort et deux très fort de ses amis. Je dirai à Votre Majesté comment la content ces derniers ici. Ils disent que les Maures, s'étant assemblés près de trois mille, s'étaient venus poster sur une hauteur avec deux pièces de canon, d'où ils battaient deux redoutes que l'on avait faites pour garder une autre hauteur qui commandait tout à fait dans notre camp. M. de Beaufort assembla le conseil pour pro-



poser de sortir des lignes pour attaquer les Maures, prévoyant bien que, les deux redoutes n'étant pas à l'épreuve du canon, ils n'auraient pas de peine à les raser, et que dès qu'ils se seraient rendus maîtres de cette hauteur, l'on ne pourrait plus demeurer dans le camp. Cet avis-là fut d'abord suivi de tout le monde ; mais un nommé Castelan, qui est major du régiment des Gardes <sup>1</sup> et que le Roi avait envoyé à Gigeri il n'y avait que deux jours, se mit à dire que l'intention du Roi était que l'on gardât le poste et que l'on ne hasardât point ses troupes, parce qu'il envoyait un secours qui arriverait bientôt. Cela fit changer force gens de résolution, et M. de Beaufort, quoique son avis fût toujours d'aller aux ennemis, voyant tout le monde contre lui, ne voulut pas se charger du succès de l'affaire et résolut que l'on n'irait pas. Il y avait quelque temps qu'il avait reçu des ordres du Roi de se mettre en mer pour s'en aller à Bougie ; il fut donc obligé de partir de Gigeri, fort fâché de n'avoir pas attaqué les ennemis et laissant tout le monde dans la résolution de périr plutôt que d'abandonner ce poste-là. M. de Beaufort s'embarque donc et va droit à Bougie, où, ayant trouvé deux vaisseaux turcs qui entraient dans le port, il y entre après eux et, dans le port même et sous le canon de la place, il y en prit un et coula l'autre à fond ; de là il s'en revint aux îles d'Hyères, qui sont des îles entre la France et la Barbarie ; mais il ne fut jamais si surpris qu'en y arrivant il y trouva toutes les troupes qu'il avait laissées à Gigeri, que l'on avait abandonné ; c'est que les Turcs, après avoir rasé les redoutes à coups de canon, l'avaient mis <sup>2</sup> sur la hauteur qui commandait notre camp, et les généraux qui y étaient crurent n'y pouvoir plus demeurer et se rembarquèrent ; mais ce qui est plus extraordinaire, c'est que s'étant embarqués de leur bonne volonté sans être attaqués,

<sup>1</sup> *L'Etat de la France*, 1664, le porte comme capitaine au régiment des Gardes françaises.

<sup>2</sup> Le canon.

ils y ont laissé soixante pièces de canon. Le Roi en a été extrêmement fâché et a été fort content de M. de Beaufort. Ses ennemis disent que la première proposition qu'il fit d'attaquer les Maures était impossible, parce qu'ils étaient plus de quinze mille et qu'il y avait un défilé pour aller à eux (les amis disent qu'il n'y avait point), que tout le malheur vient de n'avoir pas été assez bien retranché, et de n'avoir pas fait faire les redoutes à l'épreuve du canon, et que M. de Beaufort s'en était toujours moqué quand on lui avait dit; mais ses amis soutiennent qu'il était impossible de se retrancher davantage, parce qu'il aurait fallu travailler dans le roc, et qu'ils manquaient d'instruments et de toutes choses; et pour la dernière action des deux vaisseaux pris, ceux qui la veulent diminuer disent qu'ils n'ont pas été pris dans un port, mais dans une rade hors de la portée du canon de la place. Votre Majesté voit bien que tout cela est fort différent. Le Roi a envoyé pour en informer, et il veut savoir la vérité; je crois qu'il punira ceux sur qui la faute de cette affaire-là tombera. Un vaisseau qui ramenait les troupes de Gigeri et sur quoi il y avait dix compagnies du régiment de Picardie est péri en chemin, et il ne s'est sauvé qu'un seul homme. Voilà ce qu'il y a d'important ici. Il s'est passé une petite affaire au Palais ces jours-ci qui a assez réjoui le monde. Je ne sais si Votre Majesté sait qu'il y a longtemps qu'il y a un grand procès entre M<sup>mo</sup> de Châtillon et M<sup>mo</sup> de La Suze pour quelque partage de maison<sup>1</sup>. Je ne sais point le fond de leurs affaires. M. le maréchal d'Albret<sup>2</sup> est inter-

<sup>1</sup> Voir, sur ce procès, notre volume : *Madame de la Suze et la Société précieuse*, Paris, Mercure de France, 1908, p. 250 et suiv. Voir également notre volume : *Madame de Châtillon*, Paris, Mercure de France, 1910, p. 213. Henriette de Coligny, née en 1618, fille de Gaspard III de Coligny, maréchal de Châtillon, et d'Anne de Polignac, mariée en premières noces, le 9 août 1643, à Thomas Hamilton, comte d'Hadington, en secondes noces, le 26 juin 1647, à Gaspard de Champagne, comte de La Suze, morte le 9 mars 1673.

<sup>2</sup> César-Phébus d'Albret, baron de Pons et de Miossens, fils d'Henri et d'Anne de Gondrin, né en 1614, gouverneur de Guyenne, maréchal

venu dans ce procès-là en faveur de M<sup>mo</sup> de La Suze, et, quoi que l'on ait pu faire, on ne les a jamais pu accommoder. M. de La Suze a été toujours en Flandre avec M. mon père, et est présentement encore fort de ses amis. Pendant son absence, M<sup>me</sup> de La Suze a eu une conduite qui ne doit pas lui avoir été extrêmement agréable, et je crois que Votre Majesté en aura pu ouïr parler, car ce sont des choses qui ont fait assez de bruit; et c'est elle qui a fait tant de jolis vers, dont il n'est pas possible que Votre Majesté n'ait ouï dire quelque chose. M. de La Suze, à son retour de Flandre <sup>1</sup>, étant fort mal content de sa femme, fit tout ce qu'il put de concert avec elle pour se démarier; mais il n'y put pas réussir au Parlement, et son mariage fut confirmé par un arrêt; il ne quitta point pour cela cette pensée, et ne pouvant point être démarié au Parlement, il alla trouver l'Official et le pria de le démarier sous prétexte que sa femme et lui avaient toujours eu tant d'aversion l'un pour l'autre qu'ils avaient été toute leur vie comme s'ils n'avaient pas été mariés; il y réussit et fut démarié par une sentence de l'Official <sup>2</sup>. Depuis cela, il a épousé une autre femme <sup>3</sup>, et celle qu'il a quittée ne s'appelle plus M<sup>me</sup> de La Suze et s'appelle M<sup>mo</sup> d'Atinton; elle est veuve d'un M. d'Atinton <sup>4</sup> qu'elle avait épousé en premières noces. Il y a deux jours que l'avocat de M<sup>mo</sup> de

de France en 1653, marié, le 6 février 1645, à Madeleine de Guénégaud, mort le 13 septembre 1676. Le maréchal d'Albret intervint dans le procès en succession que plaidaient M<sup>mo</sup> de Mecklembourg et M<sup>mo</sup> de La Suze, sa belle-sœur, parce que cette dernière avait fait à M<sup>mo</sup> d'Albret, fille du maréchal, l'imprudente promesse de lui laisser ses biens.

<sup>1</sup> Le comte de La Suze avait suivi Condé lors de sa rébellion. Il paraît avoir été l'un de ses plus dévoués officiers. Il soutint, contre les troupes royales, un siège dans Belfort. Voir Henri Bardy : *Belfort sous le comte de la Suze*, 1862, in-12.

<sup>2</sup> V. *M<sup>mo</sup> de la Suze* précité, qui contient les arrêts du Châtelet et de l'Official.

<sup>3</sup> Louise de Clermont-Gallerande, fille de Henri et de Renée Monet, mariée à Gaspard de Champagne, comte de la Suze.

<sup>4</sup> Thomas Hamilton, comte d'Hadington, fils de Thomas et de Catherine Erskin, mort vers 1644.

Châtillon, plaidant pour elle, voulut faire casser quelque acte que M<sup>me</sup> d'Atinton avait fait, et pour cela dit qu'il était nul, que M<sup>me</sup> d'Atinton n'était pas bien dé mariée, qu'elle est encore sous pouvoir de mari, qu'elle n'avait pas pu sans son consentement faire cet acte-là, et fit assigner M. de La Suze pour répondre au Parlement touchant son démariage et rendre compte sur son mariage nouveau. M. de La Suze le lendemain fit assigner M<sup>mo</sup> de Châtillon pour rendre compte au Parlement de son mariage avec M. de Mecklembourg, parce qu'il soutient qu'il ne vaut rien et qu'il ne l'a pas pu épouser parce qu'il était marié à une autre femme. Hier l'avocat de M. le maréchal d'Albret en plaidant dit toutes les raisons que l'on put dire pour le premier mariage de M. de Mecklembourg, et il n'appela jamais M<sup>me</sup> de Mecklembourg que M<sup>me</sup> de Châtillon. Cette affaire-là retient assez le public et embarrasse fort tous ceux qui y sont mêlés. Je crois qu'ils voudraient bien les uns et les autres n'avoir point connu cette noise <sup>1</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 401.Paris, 23 novembre 1664<sup>2</sup>.

Comme il n'y a que deux jours que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il n'est pas depuis arrivé grand'chose que l'on lui puisse mander. La Reine se porte beaucoup mieux présentement ; la fièvre, qu'elle avait continue, est tellement diminuée que l'on peut dire qu'elle ne l'a quasi plus, et la tierce, qu'elle avait aussi, est bien moindre

<sup>1</sup> V., dans *M<sup>mo</sup> de la Suze*, les factums et toutes les pièces du procès.

<sup>2</sup> R. VII, 393. *Du prince de Condé*. Paris, 21 novembre 1664. Son fils envoyant à Sa Majesté les nouvelles de la maladie de la Reine et de Gigeri, il ne lui écrira rien de particulier.

qu'elle n'était ; les accès sont beaucoup plus courts, et les médecins croient que dans peu de temps elle pourra être tout à fait guérie. L'on ne sait point encore ici la vérité de l'affaire de Gigeri ; quand on la saura, je ne manquerai pas de me donner l'honneur de la mander à Votre Majesté ; l'on attend ici M. de Beaufort dans deux ou trois jours, qui a fait demander congé au Roi d'y venir pour lui rendre compte de toutes choses ; il ne sera ici que vingt-quatre heures, et il s'en retournera après à la mer. Je crois que le Roi a encore quelque autre dessein et qu'il n'en demeurera pas là. Nous nous sommes si bien trouvés d'être tous ensemble à la campagne que nous y voulons retourner pour sept ou huit jours. M<sup>me</sup> la princesse Palatine nous mène au Raincy et, quoiqu'il ne fasse pas trop beau présentement et que le vilain temps commence, nous espérons de ne nous y pas ennuyer<sup>1</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 411.S. L. [Chantilly], 28 novembre 1664<sup>2</sup>.

Je n'ai pas grand'chose à mander d'ici à Votre Majesté pour cet ordinaire, y ayant quatre ou cinq jours que je suis à la campagne. Je suis venu ici avec deux ou trois personnes de la Cour avec qui j'avais fait une partie de chasse ; c'est une sorte de chasse que l'on ne fait guère en France, je ne sais si on la fait en Pologne ; c'est de prendre des cerfs en vie ; j'en ai pris quarante-deux ; elle donne assez de plaisir. Je m'en retournerai demain à la Cour, où je ne serai pas longtemps, car j'irai coucher au Raincy, où j'ai déjà mandé

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il souhaite Sa Majesté parmi sa famille. Il attend des nouvelles de la Diète de Pologne.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il est heureux d'apprendre que Sa Majesté a reçu à la fois les lettres de deux ordinaires. Ont-elles été ouvertes ? Il faudrait savoir, dans ce cas, par qui.

à Votre Majesté que M<sup>me</sup> la princesse Palatine nous menait. J'ai songé qu'il se passe mille choses que je ne puis pas quelquefois écrire à Votre Majesté, que je pourrais lui faire savoir par le Père Jourdan ; j'ai songé à un homme pour cela qui le fera fort bien et qui doit lui avoir écrit cet ordinaire là-dessus ; Votre Majesté peut lui en parler s'il lui plaît, et il lui en rendra compte. Tous les Polonais qui sont à Paris me viennent voir assez souvent ; je leur fais toutes les caresses que je puis, et je leur rends tous les services que je leur peux rendre. Il y en eut un, il n'y a que deux jours, qui avait envie d'être mousquetaire du Roi ; c'est assez la mode aux jeunes gens de qualité en France de s'y mettre ; il s'adressa à moi pour cela, et il me pria de demander cette grâce-là au Roi ; je l'ai tout aussitôt fait, et il me l'a accordé le plus honnêtement du monde ; ce Polonais m'en est venu remercier trois ou quatre fois. Je crois qu'ils seront tous assez contents de moi. On dit ici que la première femme de M. de Mecklembourg est morte<sup>1</sup> ; M<sup>me</sup> de Châtillon en a une très grande joie ; si cela est, je crois que ses affaires en iront bien mieux ; mais j'ai un soupçon que c'est elle qui fait courir ce bruit-là, car dans l'affaire qu'elle a à démêler avec M. de La Suze<sup>2</sup>, pour ne pas soutenir tout ce que des avocats peuvent dire, elle lui a fait proposer l'accommodement, et elle est assez soumise, quoiqu'elle dise qu'elle n'a plus rien à craindre. Pour répondre à Votre Majesté sur l'affaire de M. Denonville, je crois qu'il faut premièrement lui dire en quel état la chose

<sup>1</sup> Christine-Marguerite de Mecklembourg-Gustrow, fille de Jean-Albert II et de Marguerite-Elisabeth de Mecklembourg, née en 1615, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1640, à François-Albert, duc de Saxe-Lauenbourg ; 2<sup>o</sup>, le 6 juillet 1650, à Christian-Louis, duc de Mecklembourg, morte le 30 août 1666. Voir notre volume, *M<sup>me</sup> de Châtillon*, 1910, p. 216. Cette mort permit à M<sup>me</sup> de Châtillon de faire ratifier, par Louis XIV, son mariage hasardeux avec Christian-Louis.

<sup>2</sup> Gaspard de Champagne, comte de la Suze, fils de Louis et de Charlotte de la Rochefoucauld-Roucy, marié en premières noces, le 26 juin 1647, à Henriette de Coligny, en deuxièmes noces, le 3 avril 1664, à Louise de Clermont-Gallerande.

est, et en quelle situation l'esprit de M. mon père est pour lui, qui est la plus méchante du monde, ne se pouvant rien ajouter à la mauvaise satisfaction qu'il en a, car, outre le premier mécontentement et la manière dont il en a usé, dont Votre Majesté doit être instruite par M. Des Noyers à qui M. mon père en a conté le détail et dont il doit lui avoir rendu compte, il y a encore eu une nouvelle affaire depuis quelque temps qui l'a fâché tout de nouveau contre lui et qui l'a encore plus mal disposé pour lui qu'il n'était ; c'est que M. Denonville a brigué un emploi avec la dernière chaleur, qui lui a été un peu suspect ; il voulait aller aux états de M. de Mecklembourg pour agir pour lui et pour M<sup>me</sup> de Châtillon avec ses parents, et même y paraître au nom du Roi ; il a si bien fait qu'il avait ménagé cela avec M. et M<sup>me</sup> de Mecklembourg et que le Roi y avait même consenti, mais comme ce n'est pas une affaire qu'il dût souhaiter avec tant d'empressement, M. mon père a soupçonné qu'il ne la désirait pas tant pour la chose en soi qu'à cause du voisinage de Pologne pour y faire des intrigues et d'autres choses semblables, ayant toujours conservé des correspondances et des liaisons un peu dangereuses ; et pour en parler franchement à Votre Majesté, M. mon père aurait assurément eu du chagrin de voir donner des emplois à tous les gens qui le quittent. M. de Coligny<sup>1</sup> en a eu un beau tout aussitôt ; et si celui-ci en avait eu aussi cela aurait fait furieusement parler le monde, et on aurait cru qu'un beau moyen pour être employé était de se détacher de lui. Il a donc prié le Roi de ne point donner cet emploi-là à Denonville, et le Roi le donnera à un autre. Tout cela a donné beaucoup de chagrin à M. mon père contre lui.

<sup>1</sup> Jean de Coligny, comte de Saligny, fils de Gaspard et de Jacqueline de Montmorin, né en 1617, page de Richelieu en 1633, soldat aux gardes, puis aux mousquetaires à pied en 1635, capitaine de dragons en 1639, mestre de camp du régiment d'Enghien en 1649, lieutenant-général en 1664, marié à Anne-Nicole Cauchon de Maupas, dame du Tour, mort le 16 avril 1686. On a de lui des *Mémoires* publiés par Montmerqué.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f° 418.

Paris, 28 novembre 1664.

M. Caillet<sup>1</sup> n'étant parti que d'hier au matin, j'ai peu de choses à mander à [Votre Majesté par cet ordinaire dont il ne puisse lui rendre un fort bon compte. La santé de la Reine est meilleure, mais elle sera longtemps à reprendre ses forces. M<sup>mo</sup> de Mecklembourg, qui était grosse, s'est blessée. On dit que Monsieur est amoureux de M<sup>mo</sup> Mazarin. Il a couru ici les plus impertinents bruits du monde sur ma sœur<sup>2</sup> et sur M<sup>mo</sup> la princesse Palatine ; mais comme ils sont très faux et très hors de raison, ils se détruisent d'eux-mêmes et ne font aucun mauvais effet ; cela n'a pas laissé de les affliger fort toutes deux, mais, comme ils se détruisent d'eux-mêmes, je crois aussi qu'elles s'en consoleront avec le temps. Nous allons aujourd'hui passer cinq ou six jours au Raincy avec toute la famille pour tenir compagnie à M<sup>mo</sup> la princesse Palatine, à qui on a ordonné d'aller prendre l'air pour ce temps-là pour se remettre de sa fièvre tierce, dont elle est parfaitement guérie.

<sup>1</sup> Le duc d'Aumale : *op. cit.*, VII, 350, dit : « On peut constater, dans les papiers de Condé, l'existence de sept Caillet, attachés à divers titres au service de M. le Prince, oncle, frères, fils, cousins du premier secrétaire Jacques Caillet de Chamlot. » Il s'agit ici de Caillet dit « le Capitaine », frère de Pierre Caillet-Denonville. Celui-ci, employé aux affaires de Pologne de 1661 à 1663, était tombé dans la disgrâce du prince de Condé, comme le montre la lettre précédente de M. le Duc à la reine de Pologne.

<sup>2</sup> Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, née le 27 août 1619, mariée le 2 juin 1642 à Henri d'Orléans, duc de Longueville, morte le 15 avril 1679. Voir sur elle, Villefore : *La Vie de M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville*, 1738, in-12 ; Victor Cousin : *La Jeunesse de M<sup>mo</sup> de Longueville ; Madame de Longueville pendant la Fronde*, Paris, Didier, 1859 et 1863, 2 vol. in-8° ; E. Jourdain : *La duchesse de Longueville à Dieppe*, 1864, in 12.

Les divertissemens de cette cour ici approchent fort cet hiver de ceux de Varsovie, la maladie de la Reine étant cause qu'il n'y en a aucun. Madame prépare pourtant un ballet pour le danser quand la Reine sera guérie ; mon fils en est ; mais il est encore incertain si on le dansera, car la maladie de la Reine sera longue, et après sa guérison elle doit aller, et le Roi aussi, à Notre-Dame des Ardilliers, où ils ont fait un vœu, et il est à craindre que cela ne puisse être fait avant le Carême ; ainsi nos dames courent grand risque de s'ennuyer beaucoup pendant ce carnaval. Le mariage de M. de Savoie et de M<sup>lle</sup> de Nemours n'est pas encore achevé, à cause que le prince Charles de Lorraine ne veut pas encore consentir à la rupture du sien ; on négocie pourtant avec lui et on croit qu'on en viendra à bout ; c'est le comte de Furstenberg <sup>1</sup> qui en fait la négociation.

M. de Beaufort s'en retourne à la mer sans venir ici ; je crois que ce n'est que pour croiser la mer et faire voir à ceux d'Alger que le malheur de Gigeri ne nous a pas abattus.

Je ne doute pas que la guerre d'entre les Anglais et les Hollandais ne soit bientôt déclarée, et je crois que la déclaration sera suivie d'un grand combat, car les deux armées sont très puissantes et elles n'attendent plus que le vent pour se mettre à la voile, qui a toujours été contraire jusqu'ici ; c'est une affaire qui peut avoir de grandes suites dans l'Europe. La santé du roi d'Espagne n'est pas bonne, mais

<sup>1</sup> Les princes de Furstenberg étaient deux frères, tous deux dévoués ou plutôt vendus à Louis XIV. Ils étaient fils d'Egon, comte de Furstenberg, et d'Anne-Marie de Hohenzollern. L'aîné, François, né le 27 mai 1626, gouvernait l'électorat de Cologne. Elu évêque de Strasbourg en 1663, il mourut à Cologne le 1<sup>er</sup> avril 1682. Le cadet, Guillaume, né le 2 décembre 1629, succéda, le 8 juin 1682, à son frère à l'évêché de Strasbourg, fut nommé cardinal en 1686 et mourut à Paris le 5 juin 1704. C'est probablement de celui-ci qu'il s'agit dans le paragraphe ci-dessus. Louis XIV l'employait dans ses négociations avec les princes allemands. C'était, au dire de Saint-Simon, un butor, mais un diplomate remarquable. Pomponne vanta aussi son habileté.

ce n'est pas pourtant un mal qui aille si vite ; mais il ne laisse pas pourtant que d'être fâcheux et périlleux à la longue.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, n° 423.

Le Raincy, 5 décembre 1664.

Je n'ai pas grand'chose à mander d'ici à Votre Majesté cet ordinaire, non plus que le dernier, parce que depuis que je me suis donné l'honneur de lui écrire, je n'ai été qu'un quart d'heure à la Cour ; aussitôt après que je suis arrivé de Chantilly, j'en suis reparti pour venir ici, d'où je n'ai bougé depuis et où je n'ai vu personne qui soit venu de Paris ; on m'a mandé seulement que la Reine devait prendre du vin émétique ; c'est un remède que l'on tenait fort dangereux autrefois et que l'on ne donnait qu'en la dernière extrémité, mais il est venu à la mode depuis quelque temps ; la médecine change en France comme les habits, et l'on en donne présentement pour les moindres petites fièvres. L'on continue tous les jours d'interroger M. Fouquet. M. le Chancelier<sup>1</sup> l'interrogea il y a deux ou trois jours sur une certaine somme d'argent que l'on ne sait point ce qu'elle est devenue ; il lui répondit qu'il la lui avait donnée par l'ordre de M. le Cardinal<sup>2</sup> ; M. le Chancelier lui répondit que cela était faux et qu'il n'avait jamais reçu d'argent de lui, et M. Fouquet le lui soutint et qu'il lui prouverait par témoins et des preuves indubitables, si on le lui permettait. M. le Chancelier continua à l'interroger sur d'autres choses ; on

<sup>1</sup> Séguier.<sup>2</sup> Mazarin.

n'a pas parlé de cet article-là depuis ; je ne sais si on en parlera <sup>1</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 440.S. L., 12 décembre 1664<sup>2</sup>.

Il se passa hier une affaire assez considérable et qui fait bien du bruit à la Cour ; quelqu'un alla dire à Madame, et on ne nomme point qui ç'a été, que M. de Vardes étant dans la chambre du Roi, le chevalier de Lorraine, qui y était aussi (et le Roi n'y était pas), se mit à parler de M<sup>lle</sup> de Fiennes et à dire qu'il la trouvait fort jolie. M<sup>lle</sup> de Fiennes est fille d'honneur de Madame, et l'on lui a reporté que Vardes se mit tout d'un coup à dire à ce chevalier de Lorraine qu'il s'amusait trop bas, qu'il fallait qu'il montât plus haut et qu'il fût amoureux de la maîtresse, qu'il y réussirait assurément fort bien, et qu'il y trouverait beaucoup de facilité. Dès que l'on l'eut redit à Madame, elle envoya quérir le chevalier de Lorraine et lui demanda si cela était vrai ; il lui répondit que cela l'était fort et qu'il le soutiendrait à Vardes, si elle le souhaitait. Votre Majesté peut bien s'imaginer qu'elle en fut en fort grande colère, et d'abord elle s'en alla s'en plaindre au Roi, qui a envoyé Vardes ce matin à la Bastille. Il prétend fort être innocent des choses dont on l'ac-

<sup>1</sup> La fin de la lettre contient une allusion très voilée aux projets de la reine sur la succession au trône de Pologne, offerte au duc d'Engbien.

<sup>2</sup> R. VII, 426. *Du prince de Condé*. Le Raincy, 5 décembre 1664. Il n'a pu encore répondre aux choses que Sa Majesté lui a mandées par Des Noyers. La reine est toujours malade. Elle a pris du vin émétique. Le Roi est aussi dans les remèdes. L'affaire Fouquet va être bientôt jugée. Il se réjouit de la victoire des Polonais sur les Moscovites en Lithuanie. Il est heureux que le R. P. Jourdan satisfasse Sa Majesté : ce n'est pas un intrigant.

cuse, et soutient qu'il a seulement dit au chevalier de Lorraine qu'il n'avait qu'à choisir partout où il voudrait, qu'étant jeune et bien fait, il ne trouverait point de dames difficiles, et qu'elles seraient toutes ravies de lui plaire. Si la chose était comme cela, ce serait une grande méchanceté de l'avoir tournée autrement, et toujours cela est fort mal à celui qui l'a rapportée à Madame. Je plains extrêmement ce pauvre Vardes d'avoir eu tant d'affaires sur le dos en même temps et de si fâcheuses. Comme Votre Majesté m'a témoigné qu'elle y prenait quelque intérêt, si je pouvais lui rendre quelque service je le ferais sans y manquer, et je suis fort de ses amis. Je le suis pourtant plus de Madame, mais cela ne m'empêcherait pas de le servir si j'en trouvais l'occasion. Je crois qu'il lui doit être bien fâcheux, et à Madame, d'avoir toujours de pareils tracas et de donner si souvent la comédie à tout le monde. La maladie de la Reine continue toujours ; ses accès lui prennent régulièrement aux mêmes heures et l'on n'y voit point de diminution ; les médecins lui voudraient bien donner du vin émétique, mais elle en a une si furieuse peur qu'elle pleure à la moindre proposition que l'on lui en fait, et je crois qu'ils seront obligés de la tromper et de lui en donner sans qu'elle le sache. La plus extraordinaire chose du monde, c'est la santé de la petite Madame<sup>1</sup>, qui suit les mouvements de la fièvre de la Reine, car elle se meurt et elle a des convulsions, de sorte qu'il semble qu'elle ne doive pas vivre deux heures, quand la Reine a la fièvre, et quand elle ne l'a pas, elle se porte fort bien et comme si elle était venue à terme ; cependant les médecins n'en espèrent rien, et ils ne croient pas qu'elle puisse vivre sans miracle.

<sup>1</sup> Marie-Anne de France.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, f° 444.

Paris, 12 décembre 1664.

Depuis le dernier ordinaire, il est arrivé assez de petites choses dans cette Cour qui méritent d'être mandées à Votre Majesté. Le procès de M. Fouquet est sur le bureau, et les rapporteurs commencent à le rapporter ; je crois qu'on ira aux opinions lundi et qu'il sera terminé dans jeudi. On en parle fort diversement ; lui et tous ses parents paraissent dans une très grande sécurité, mais le reste du monde croit que son affaire ira mal.

Monsieur a été à la Chambre des Comptes y porter une déclaration par laquelle le Roi retranche une certaine espèce de rentes jusqu'à huit millions qui étaient sur les tailles, en remboursant pourtant les particuliers à un fort bas prix ; c'étaient des rentes nouvelles qui avaient été créées depuis fort peu de temps et où les particuliers avaient beaucoup profité ; pour les anciennes, le Roi donne le choix aux rentiers d'y perdre le cinquième ou de recevoir leur remboursement sur le prix de l'engagement. En même temps le Roi envoya quérir le Prévôt des Marchands pour lui dire aussi son intention ; il vint avec lui au Louvre beaucoup de femmes des intéressés, qui firent quelque bruit, mais cela n'a eu ni n'aura aucune suite.

Il y a quelques jours que M. le chevalier de Lorraine parlant à M<sup>lle</sup> de Fiennes<sup>1</sup>, qui est fille de Madame, M. de Vardes

<sup>1</sup> Elisabeth de Fiennes. Elle était, au dire de Loret, qui vante sa beauté, demoiselle d'honneur de la grande-duchesse de Toscane avant de devenir, en décembre 1663, demoiselle d'honneur de Madame. M<sup>me</sup> de La Fayette : *op. cit.*, p. 98, parle de l'amour du chevalier de Lorraine pour cette demoiselle. V. aussi, B. N. mss. nos 9634, 12740, f° 92. *Lettre du 6 août 1666 de Benserade au chevalier de Lorraine amoureux de M<sup>lle</sup> de Fienne*, publiée dans *Les Délices de la poésie galante*, 1667, II, 62.

y survint qui lui dit qu'il s'étonnait de ce qu'il s'avisait de dire des douceurs à cette fille et qu'il lui conseillait de s'adresser à la maîtresse, que sur sa parole il ferait bien mieux et qu'il trouverait beaucoup plus de facilité ; le chevalier de Lorraine en alla faire le conte à l'heure même à plusieurs personnes, qui l'ont redit à Madame et à Monsieur, qui s'en sont plaints au Roi, lequel a ordonné à M. de Vardes d'aller à la Bastille ; cela fait assez de bruit, car Vardes nie absolument de l'avoir dit au chevalier de Lorraine.

La Reine se porte beaucoup mieux, mais elle a encore un peu de fièvre ; la petite Madame est toujours fort mal et j'ai bien peur qu'elle ne vive plus guère. Toute la famille est ici en bonne santé ; il n'y a que l'incommodité de Votre Majesté qui nous afflige ; il est impossible que Votre Majesté puisse longtemps supporter toutes les fatigues qu'elle se donne pour moi ; je n'ose quasi plus en écrire à Votre Majesté de peur de lui déplaire, mais je ne puis pourtant m'en empêcher, y étant obligé par tant de considérations et ne le pouvant refuser à la passion et au respect que j'ai pour votre personne.

J'ai eu une grande joie de la victoire que les troupes de Votre Majesté ont obtenue en Lithuanie et des heureux succès de M. Charneski en Ukraine ; cela vient, ce me semble, dans une très bonne conjoncture.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 458.

Paris, 19 décembre 1664.

Depuis le dernier ordinaire, le procès de M. Fouquet s'est fort avancé ; les deux rapporteurs ont entièrement fait le rapport du procès et y ont employé cinq ou six séances ; ils ont été de différents avis ; M. d'Ormesson<sup>4</sup> a été d'avis du

<sup>4</sup> Olivier Lefèvre d'Ormesson, 3<sup>e</sup> fils d'André et d'Anne Le Prévost,

bannissement et confiscation de biens ; M. de Sainte-Élène <sup>1</sup> a été d'avis qu'il aurait la tête coupée ; MM. Pussort <sup>2</sup>, de Gizaucour <sup>3</sup>, de Ferriol <sup>4</sup>, Hérault <sup>5</sup> et Noguès <sup>6</sup> ont suivi l'avis de M. de Sainte-Élène, et M. de Roquesante <sup>7</sup> celui de M. d'Ormesson. Présentement ils sont assemblés, et demain je crois que l'affaire finira. Ils sont encore quatorze à opiner ; si, auparavant que ma lettre parte, j'apprends ce qui s'y sera passé, je l'ajouterai à ma lettre. La Reine n'eut point hier au soir l'accès qu'elle devait avoir, si bien qu'on espère qu'elle sera bientôt guérie. La petite Madame se trouve toujours fort mal et on en a fort mauvaise opinion. M. de Vardes est toujours à la Bastille, et Madame et Monsieur sont toujours fort aigris contre lui. Le marquis de Saint-Chaumont <sup>8</sup>, beau-frère du maréchal de Gramont, est mort d'apoplexie ; le maréchal n'en est pas trop fâché ; c'était un fort pauvre homme et qui vivait assez mal avec sa femme.

Tout le monde s'occupe fort toutes les nuits à voir une comète qui paraît ; elle se lève sur les trois heures du côté

né le 28 décembre 1616, marié le 22 juillet 1640 à Marie de Fourcy, mort le 4 novembre 1686. Conseiller au Parlement le 23 août 1636, maître des requêtes en 1643, intendant de la généralité de Paris en 1650, intendant de Picardie, il fut, en 1661, nommé membre de la chambre de justice chargée d'instruire le procès de Fouquet. Homme d'une honnêteté scrupuleuse, il refusa d'écouter les ordres de Colbert et les instigations des ennemis du surintendant. Après le jugement de Fouquet, suspect au Roi, il fut obligé de se démettre de sa charge de maître des requêtes. On a de lui un *Journal* fort intéressant, publié en 1860 par Chéruel.

<sup>1</sup> Le Cormier de Sainte-Hélène, conseiller au Parlement de Rouen.

<sup>2</sup> Pussort, V. p. 67.

<sup>3</sup> Cuissotte de Gizaucour, conseiller au Grand-Conseil.

<sup>4</sup> De Ferriol, conseiller au Parlement de Metz.

<sup>5</sup> Hérault, conseiller au Parlement de Rennes.

<sup>6</sup> Noguès, conseiller au Parlement de Pæu.

<sup>7</sup> Raphaélis de Roquesante, conseiller au Parlement d'Aix.

<sup>8</sup> Henri Mitte, marquis de Saint-Chaumont et comte de Miolans, fils de Melchior et d'Isabeau de Tournon, marié à Suzanne-Charlotte de Gramont, sœur du maréchal de Gramont, mort en 1665.

de l'Orient et va vers l'Occident ; elle paraît grosse, un peu plus que les grosses étoiles, et a sa queue longue en apparence de trois ou quatre toises ; je l'ai vue cette nuit comme les autres, mais le temps était vilain et je ne l'ai pas vue fort distinctement ; on fait plusieurs raisonnements dessus ; je tâcherai d'envoyer à Votre Majesté toutes les observations que nos astrologues feront là-dessus, et si je puis, dès aujourd'hui j'en enverrai quelque chose, mais au pis aller ce sera pour l'ordinaire prochain<sup>1</sup>. Mademoiselle est arrivée ici d'avant-hier, fort chagrine de ce que le mariage de M. de Savoie se fait avec M<sup>lle</sup> de Nemours.

Ma fille est dans les remèdes ; les médecins lui ont conseillé d'user d'un opiat deux mois durant ; elle a quelque disposition aux pâles couleurs, et ils assurent que cet opiat la guérira absolument ; ils croient qu'après cela elle pourra avoir plus tôt des enfants. Mon fils a eu deux accès de fièvre tierce, mais si légers qu'il n'en a pas gardé le lit ; cette nuit, qui était son troisième, il n'en a point eu, et il se porte présentement fort bien ; je crois qu'on le purgera après-demain, après quoi j'espère qu'il sera tout à fait guéri. Le Roi finira samedi ses remèdes ; il s'en porte beaucoup mieux, et j'espère que ses tournements de tête ne le reprendront plus. Le mal de la Reine mère s'était un peu augmenté, mais M. Vallot lui a fait un remède dont elle se trouve fort soulagée. Les troupes qui étaient allées à Erfurt sont revenues, celles de Hongrie ne sont pas encore arrivées. Je ne mande pas à Votre Majesté une histoire assez plaisante de M. de Mazarin, croyant qu'on lui a mandée d'ailleurs ; et outre cela, M. Colbert<sup>2</sup> m'ayant prié de ne m'en plus réjouir, et le lui

<sup>1</sup> Sur cette comète, V. la *Gazette de France* de 1665, p. 67. La reine de Pologne s'intéressait vivement à l'astrologie. Elle avait, dans sa jeunesse, réuni de nombreux documents relatifs à cette science et que conservent les archives du Musée Condé, à Chantilly.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils de Nicolas, seigneur de Vendières, et de Marie Pussort, né le 31 août 1619, marié en 1648 à Marie Charon de Menars, mort le 6 septembre 1683. Ministre de Louis XIV.

ayant promis, je veux être régulier observateur de ma parole.

Depuis ma lettre écrite, on est sorti de la chambre de justice ; il n'y a eu que cinq juges qui aient opiné, qui sont MM. de La Baulme<sup>1</sup>, La Toison<sup>2</sup>, Massenau<sup>3</sup>, du Verdier<sup>4</sup> et Catinat<sup>5</sup> ; ils ont été tous cinq de l'avis de M. d'Ormesson ; il n'y a plus que neuf juges à opiner ; ainsi la chose finira demain ou lundi au plus tard ; on commence à croire que l'avis de M. d'Ormesson sera suivi ; pourtant la chose est encore douteuse.

## DU DUC D'ENGHIEU

R. VII, p<sup>o</sup> 474.Paris, 24 décembre 1664<sup>o</sup>.

J'ai depuis le dernier ordinaire la réponse que le Roi a faite à la lettre que Votre Majesté lui a écrite. Il me l'envoya comme le courrier ne faisait que de partir, si bien que j'ai été obligé de la garder jusques à cette heure. Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, le juge-

<sup>1</sup> De La Baulme, conseiller au Parlement de Grenoble.

<sup>2</sup> De La Toison, conseiller au Parlement de Dijon.

<sup>3</sup> Massenau, conseiller au Parlement de Toulouse.

<sup>4</sup> Du Verdier, conseiller au Parlement de Bordeaux.

<sup>5</sup> Pierre de Catinat de Vaugelay, seigneur de La Fauconnerie, fils de Pierre et de Geneviève Ligier de Graille, conseiller au Parlement de Paris depuis le 5 mai 1623, marié à Françoise Poisle, dame de Saint-Gratien, mort le 16 octobre 1673. Le maréchal de Catinat était son fils.

<sup>o</sup> R. VII, 460. *Du duc d'Enghien*. 19 décembre 1664. Malade, il n'a pu remettre au roi la lettre de Sa Majesté. Le prince de Condé se chargea de remettre cette lettre, qui fut reçue avec amabilité. Le Roi est tout dévoué à Sa Majesté. Il traite avec affection M. le Prince et M. le Duc. Pour le pélican et tout ce que demande Jean-Casimir, il sera heureux de lui être agréable. Le procès de Fouquet occupe tous les esprits. On s'intéresse aussi à une comète dont il fait faire une description pour Sa Majesté. M<sup>me</sup> la Duchesse est dans les remèdes.

ment de M. Fouquet a été achevé ; il a été condamné à un bannissement perpétuel et confiscation de tous ses biens ; il y eut plusieurs juges qui opinèrent à la mort, d'autres à une amende honorable outre le bannissement ; enfin, il a passé comme je me donne l'honneur de le mander à Votre Majesté ; on dit ici qu'il y a des juges qui ont touché de l'argent de M<sup>me</sup> Fouquet<sup>1</sup> pour ne pas condamner à la mort ; je ne sais ce qui en est. M. de Vardes doit sortir dans un jour ou deux de la Bastille ; il a ordre de s'en aller à son gouvernement et d'y demeurer ; je ne sais si cet exil-là sera long et combien durera la colère de Monsieur et de Madame. Vardes parle d'eux avec tout le respect qu'il doit, mais il témoigne une grande aigreur contre le marquis de Villeroy<sup>2</sup> et le chevalier de Lorraine, qui ont redit à Madame les choses à quoi il soutient qu'il n'a jamais pensé ; ce sera une affaire qui, je crois, sera assez difficile entre eux. Deux ou trois accès ont déjà manqué à la Reine ; on croit que la fièvre ne lui reprendra plus du tout, et elle n'a plus qu'à se fortifier un peu ; mais la petite Madame est fort mal, elle a la fièvre tierce réglée le même jour et aux mêmes heures que la Reine l'avait, et dans le temps de son accès il lui prend des convulsions si furieuses que l'on croit toujours qu'elle va mourir ; on n'espère pas extrêmement de sa vie, et étant née dans le huitième mois, ce serait quasi un miracle. L'on fait ici de certaines chaises que tout le monde trouve les plus commodes du monde. M. Des Noyers en a porté une à Votre Majesté des premières que l'on fit, qui n'étaient pas encore à leur perfection, mais depuis on y a raffiné ; on met les roues justement sous la chaise où on est assis, et, par une inven-

<sup>1</sup> Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, fille de François, maître des Requêtes, puis président aux Requêtes du Palais, née en 1633, mariée le 5 février 1651 à Nicolas Fouquet, morte en 1716.

<sup>2</sup> François de Neufville, marquis, plus tard duc de Villeroy, pair et maréchal de France, fils de Nicolas et de Madeleine de Crèqui, né vers 1643, marié, le 28 mars 1662, à Madeleine de Cossé-Brissac, mort le 18 juillet 1730.

tion que l'on a trouvée, elles sont aussi douces et tournent aussi court qu'une calèche ; elles sont toutes vitrées et le vent n'y entre point ; toutes les dames et les malades qui ne peuvent souffrir le carrosse se servent tous de cette sorte d'allure ; on y peut être deux, et on y peut faire vingt lieues par jour fort commodément ; si je croyais que Votre Majesté eût agréable une de ces chaises-là, je me donnerais l'honneur de lui en envoyer des mieux faites ; M. Des Noyers n'aura qu'à m'en mander un mot. M. le marquis de Caracène est allé en Espagne dans cette voiture-là et il a fait autant de diligence que l'on en fait en poste. Ma femme est allée à Maubuisson et partit hier pour y passer la fête et y demeurer deux ou trois jours après ; je partirai aussitôt après la messe de minuit, où je dois être avec le Roi, pour l'y aller trouver et passer le jour de Noël à Maubuisson avec elle ; j'irai après pour deux ou trois jours à Chantilly, où M. mon père est allé aujourd'hui pour y ordonner quelque chose qu'il y fait faire <sup>1</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VII, n° 478.

Chantilly, 26 décembre 1664.

Enfin l'affaire de M. Fouquet a été jugée ; il a passé à l'avis de M. d'Ormesson de treize voix à neuf. Les treize sont MM. d'Ormesson, rapporteur, de Roquesans (de Roquesante), conseiller du Parlement de Provence ; de La Toison, de Dijon ; de La Baulme, de Grenoble ; Catinat, de Paris ; de Massenau, de Toulouse ; du Verdier, de Bordeaux ; de Brillac<sup>2</sup>, de Paris ; Regnard<sup>3</sup>, de Paris ; Besnard<sup>4</sup>, maître des

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il vit toujours dans une profonde harmonie avec M<sup>me</sup> la Duchesse. Il s'inquiète de la Diète qui se tient présentement en Pologne.

<sup>2</sup> De Brillac, conseiller au Parlement de Paris.

<sup>3</sup> Regnard, conseiller au Parlement de Paris.

<sup>4</sup> Cyprien Besnard, seigneur de Rézé, maître des Requêtes depuis le 19 novembre 1648.

Requêtes; de Moussy<sup>1</sup>, de la Chambre des comptes; Le Féron<sup>2</sup>, de la Cour des Aides; et le président de Pontchartrain<sup>3</sup>, de la Chambre des Comptes. Les neuf qui étaient de l'avis de mort sont : MM. de Sainte-Elène (Sainte-Hélène), conseiller du Parlement de Rouen, rapporteur; de Pussort, conseiller du Grand Conseil; Gizaucour, aussi du Grand Conseil; Hérault, de Bretagne; [Ferriol] de Metz; [Noguès], de Pau; Voysin, maître des Requêtes; Poncet<sup>4</sup>, maître des Requêtes; et M. le Chancelier. Cette affaire a fait beaucoup de bruit. Le lendemain, le Roi envoya ordre à sa mère<sup>5</sup> et à sa femme de sortir de Paris et de s'en aller à Montluçon jusqu'à nouvel ordre; c'est une petite ville de Bourbonnais; il envoya aussi ordre à un de ses frères<sup>6</sup> d'aller à Joinville en Champagne, et à M. de Charost, son gendre, d'aller à Ancenis en Bretagne; depuis cela, le Roi l'a fait partir escorté par cent de ses mousquetaires et l'a envoyé à Pignerol<sup>7</sup>, où il demeurera prisonnier. Le Roi a témoigné n'être pas satisfait de la Chambre de justice dans ce rencontre, et je crois qu'il aurait voulu qu'ils l'eussent condamné, car s'il l'eût laissé exécuter, cela aurait donné un grand exemple, et s'il eût donné grâce, cela lui aurait donné lieu de faire voir sa clémence; mais je crois qu'il l'aurait laissé exécuter. On dit que le prince Charles de Lorraine est extrêmement malade; s'il venait à mourir, cela faciliterait bien au Roi ses desseins sur la Lorraine. Le Pape a envoyé au Roi l'indult qu'il avait

<sup>1</sup> De Moussy, maître des Requêtes à la Chambre des Comptes.

<sup>2</sup> Antoine Le Féron, doyen de la Cour des Aides.

<sup>3</sup> Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, fils de Paul et d'Anne de Beauharnais, né vers 1613, secrétaire d'Etat en survivance de son père en 1621, puis démissionnaire, conseiller au Parlement en 1637, président de la Chambre des Comptes en 1650, marié à Marie-Suzanne Talon, mort le 30 avril 1685.

<sup>4</sup> Pierre Poncet, maître des Requêtes.

<sup>5</sup> Marie de Maupeou, fille de Gilles, seigneur d'Ableiges, née vers 1590, mariée à François Foucquet, morte en 1681.

<sup>6</sup> Gilles Foucquet, 1<sup>er</sup> écuyer de la Grande Écurie.

<sup>7</sup> Forteresse de la ville de Pignerol, province de Turin.

demandé à M. le Légat des évêchés de Metz, Toul et Verdun ; je crois que la bonne intelligence avec la cour de Rome se pourra bien renouer, et, cela étant, je n'oublierai pas ce que Votre Majesté m'a ordonné. Mademoiselle est revenue bien affligée de ce que M. de Savoie aime mieux épouser M<sup>lle</sup> de Nemours qu'elle. Vardes est hors de la Bastille, mais il a reçu ordre du Roi d'aller dans son gouvernement, Monsieur et Madame étant plus aigris contre lui que le premier jour. Ma fille est allée passer la fête à Maubuisson ; je la suis venu passer ici ; mon fils l'a passée à Paris, et M<sup>lle</sup> la princesse Palatine ; mais mon fils est allé aujourd'hui à Maubuisson, et puis viendra ici, et nous serons tous lundi à Paris.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VII, f<sup>o</sup> 487.Paris, fin décembre 1664<sup>1</sup>.

On a eu ici depuis quelques jours assez d'alarmes pour la Reine mère<sup>2</sup> ; je ne mande point le détail de son mal à Votre Majesté parce que je sais que M. mon père le lui a écrit exactement ; mais depuis qu'il a fermé sa lettre, il est allé au Louvre ; il a trouvé que la Reine avait assez bien passé cette nuit, et un certain curé, qui a un remède excellent pour ces maux-là et qui jusques à cette heure ne l'avait pas voulu donner à la Reine parce qu'il l'avait trouvée trop mal, a jugé ce matin qu'elle était assez bien pour pouvoir entreprendre de la guérir ; il n'en répond pourtant pas tout à fait, mais il a beaucoup d'espérance et il en donne à tout le monde. Ce

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il se réjouit du bon commencement de la Diète (La reine annonçait l'ouverture de cette Diète dans une lettre du 5 décembre 1664 (A. N. K. 1314, *A M. le Prince*) et de la meilleure santé de Sa Majesté. Il s'étonne du retard que mettent ses lettres à parvenir en Pologne.

<sup>2</sup> Anne d'Autriche.

serait une fort grande perte que celle de la Reine mère, et il n'y a personne qui n'en soit furieusement inquiété. Depuis l'ordre que Vardes a eu de sortir de la Bastille et de s'en aller en son gouvernement, il a fait demander permission au Roi d'aller sur les vaisseaux ; il ne lui a pas voulu accorder sans auparavant en avoir parlé à Monsieur, qui n'a pas vu les conséquences et qu'au retour de la campagne on ne pourrait pas s'empêcher de permettre à Vardes de revenir à la Cour ; il y a donc consenti, et le Roi lui a permis. J'ai pensé avoir ces jours passés une petite affaire avec Monsieur et Madame sur cette même affaire de Vardes ; c'est qu'ayant un jour été la voir, je me mis à lui en parler et je lui dis qu'il me semblait qu'elle ne devait pas pousser Vardes comme elle faisait, ayant si peu de preuve de ce que l'on l'accusait et n'en ayant qu'un témoin ; elle me répondit qu'elle n'avait pas sujet d'en douter et qu'elle était assurée qu'il avait tenu au chevalier de Lorraine le discours dont il l'accuse ; je lui dis là-dessus ce que je croyais qui la pouvait adoucir, et elle ne me témoigna pas en être fâchée dans ce temps ; mais j'ai su depuis que Monsieur s'était plaint de ce que j'avais dit à Madame, de ce que je ne lui avais point parlé du tout de cette affaire-là, et de ce que j'avais fait faire un compliment à Vardes ; mais je lui ai fait connaître que, dans tout cela, il n'avait pas de raison de trouver rien mauvais, parce que premièrement, pour ne lui avoir point parlé, c'est que j'avais cru que c'était la même chose de lui parler ou à Madame, et que je ne croyais pas qu'il y eût nulle distinction entre eux. Il est convenu que ce que j'avais dit à Madame ne la devait point du tout fâcher ; et pour le compliment, il est vrai que j'en ai fait faire à Vardes ; mais quand le Roi chasse quelqu'un, il trouve bon que l'on lui en fasse ; j'ai cru que c'était la même chose de Monsieur, et qu'il ne trouverait pas mauvais que l'on plaignit les malheureux ; je suis tout à fait raccommo­dé avec lui présentement, et ce que je mande à Votre Majesté n'a quasi rien été du tout. Toute la cour est

en deuil de la petite Madame<sup>1</sup> ; sa mort n'empêchera pourtant pas que l'on ne danse un ballet cet hiver ; on s'y prépare déjà, et on s'attendait si fort à cette perte que l'on n'en a pas été extrêmement affligé.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 20.

Paris, 9 janvier 1665<sup>2</sup>.

Je crois que le Roi donnera à M. de Béziers<sup>3</sup> la qualité d'ambassadeur extraordinaire et qu'il ordonnera à M. de Lumbres de demeurer là tant qu'il y sera jugé nécessaire par Votre Majesté. La maladie de M. de Lionne, qui n'est pas pourtant dangereuse et qui n'est pas même considérable, a empêché que cela n'ait encore absolument été résolu ; mais de la façon que Sa Majesté m'en parla hier, je crois que la chose se passera ainsi.

Il y eut, le jour des Rois, un démêlé entre M<sup>me</sup> de Bade et M<sup>me</sup> de Bouillon<sup>4</sup>, qui a fait assez de bruit. Comme on fut prêt de s'aller mettre à table avec Leurs Majestés, M<sup>me</sup> de

<sup>1</sup> Marie-Anne de France, fille de Louis XIV, morte le 26 décembre 1664. V. *Gazette de France* de 1665, p. 23, 25 et suiv.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il regrette que ses prières concernant la santé de Sa Majesté ne soient pas écoutées.

<sup>3</sup> Pierre de Bonzi, fils de François, sénateur de Florence, et de Christine Riari, né le 15 avril 1631, évêque de Béziers le 12 septembre 1660, ambassadeur à Venise en 1662, en Pologne en 1665, archevêque de Toulouse en 1669, ambassadeur en Espagne en 1670, cardinal en 1672, archevêque de Narbonne en 1674, mort à Montpellier le 11 juillet 1703. Sur son ambassade en Pologne, voir A. E. *Pologne*. Voir aussi, *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs, Pologne*, par L. Farges, 1888, t. I, p. 51 et suiv. ; *Les continuateurs de Loret*, 1831, I, *passim*. Spanheim : *Relation de la cour de France en 1690*, édit. Schefer, 1882, p. 261, donne une notice sur ce prélat.

<sup>4</sup> Marie-Anne Mancini, fille de Michel Laurent et de Marie-Hiéronyme Mazarini, née en 1646, à Rome, mariée le 22 avril 1662, à Maurice-Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, morte le 20 juin 1744.

Bade dit à M<sup>me</sup> de Bouillon qu'elle vint avec elle et qu'elle l'allait placer en sorte qu'elle serait au-dessus de M<sup>lle</sup> d'Elbeuf. M<sup>me</sup> de Bouillon y alla, et M<sup>me</sup> de Bade, croyant qu'elle ne songeait pas à se mettre au-dessus d'elle, marcha dans cette confiance qu'elle ne songeait qu'à se mettre au-dessus de M<sup>lle</sup> d'Elbeuf ; mais elle fut bien surprise quand elle vit que l'autre la gagna de la main et s'assit au-dessus d'elle ; elle voulut lui dire qu'elle la priait de se reculer et lui laisser sa place, mais l'autre lui répondit qu'entre les personnes de même qualité la première assise ne cédait pas sa place à une autre. M<sup>me</sup> de Bade lui répondit qu'elle faisait toujours toutes choses si ridiculement que cela ne la surprenait point ; mais l'autre demeura ferme, et il fallut que M<sup>me</sup> de Bade demeurât au-dessous d'elle. Cela a fait grand bruit ; le comte de Soissons a fait le furieux, et leurs amis ont voulu obliger M. de Turenne à leur faire faire quelque compliment ; mais M. de Turenne a répondu qu'en Allemagne M. de Bouillon<sup>1</sup> ne céderait pas à un cadet de la maison de Bade, et que puisque le Roi le reconnaissait prince en France il ne prétendait pas devoir céder à ces messieurs-là ; que si M<sup>me</sup> de Bade eût été la première assise, il n'aurait pas fait difficulté de laisser asseoir sa nièce après elle ; mais que sa nièce l'étant, il ne croyait pas que M<sup>me</sup> de Bade dût faire difficulté de s'y asseoir. La chose en est là ; le Roi n'y prend aucun parti et leur laisse démêler cette fusée sans s'en beaucoup soucier. M. de Turenne était fort ami de la comtesse de Soissons, et on croit que cela les va brouiller parce qu'elle prend, à ce que l'on dit, le parti de M<sup>me</sup> de Bade contre sa sœur. M<sup>me</sup> de Carignan dit des merveilles, et c'est un plaisir d'entendre tous les contes qu'elle fait ; d'un autre côté, M<sup>me</sup> de Nemours-Longueville<sup>2</sup> en conte pour

<sup>1</sup> Maurice-Godefroy de La Tour d'Auvergne, fils de Frédéric-Maurice et d'Eléonore-Catherine-Fébronie de Berg, né vers 1639, marié le 20 avril 1662 à Marie-Anne Mancini, mort le 26 juillet 1721.

<sup>2</sup> Marie d'Orléans, voir p. 83.

le moins autant qu'elle, et déclare hautement qu'elle les hait toutes deux, l'une<sup>3</sup> comme fille de M<sup>me</sup> de Carignan, l'autre comme nièce de feu M. le Cardinal<sup>4</sup>, et fait là-dessus les plus plaisants prônes du monde ; elle n'y épargne pas la comtesse de Soissons, et va disant publiquement qu'elle est fille du cardinal Antoine<sup>5</sup>, et le prétend fort bien prouver parce qu'elle a le nez long et que ses autres sœurs sont camuses, et qu'elle a une dent du côté gauche qui relève comme le cardinal Antoine. Voilà, Madame, une histoire qui divertit assez agréablement ceux qui n'y prennent guère d'intérêt et qui, je m'assure, fera un peu rire Votre Majesté.

M. Colbert<sup>6</sup>, capitaine aux Gardes, frère de celui qui est dans le ministère, a acheté la compagnie des Petits Mousquetaires de M. de Marsac<sup>4</sup>. Le Roi rend cette charge bien plus belle qu'elle n'était, car elle ne fera plus qu'un corps avec celle des Grands Mousquetaires, et les officiers commanderont toutes les deux selon leurs postes. Comme M. Mancini<sup>6</sup> n'y sert jamais et qu'on croit que le Roi donnera

<sup>4</sup> Mazarin.

<sup>2</sup> Antoine Barberini, fils de Charles, duc de Monterotondo, et de Constance Magalotti, né à Rome en 1607, chevalier de Naples, nommé cardinal par Urbain VIII, son oncle, le 30 août 1617, évêque de Poitiers en 1652, grand aumônier de France en 1653, archevêque de Reims en 1657, mort à Nèmi le 3 août 1671. Il fut, comme son oncle, le pape, un protecteur éclairé des écrivains et des artistes. Il aimait le faste et volontiers pensionnait les thuriféraires qui fréquentaient son palais romain. Il fut, avec son frère François, le protecteur de Poussin. Son secrétaire était un Français, J.-J. Bouchard. Boisrobert, Maynard, Montreuil, Scarron et bien d'autres apprécièrent son caractère bienveillant. Beauchasteau, Perrin, le R. P. Le Moyne, Maucroix, Rangouze, M<sup>lle</sup> Petit louèrent sa magnificence et sa libéralité. Son portrait écrit figure dans les *Pourtraicts de la Cour*, 1667, p. 75 et suiv., et les aventures de sa vie dans la plupart des mémoires.

<sup>3</sup> Edouard-François Colbert, comte de Maulevrier, fils de Nicolas et de Marie Pussort, capitaine des gardes en 1662, capitaine-lieutenant de la 1<sup>re</sup> compagnie des mousquetaires en 1665, lieutenant-général en 1676, gouverneur de Tournay en 1682, marié à Marie-Madeleine de Bautru, mort le 31 mai 1693.

<sup>4</sup> V. Le Dipre de Nœufville : *Abrégé chronologique*, 1734, II, 498.

<sup>6</sup> V. p. 52.

quelque gouvernement à M. d'Artagnan, ce sera pour lors M. Colbert qui les commandera toutes deux, et cela rend cette charge-là très considérable.

Le roi d'Espagne a été assez mal de la gravelle, mais il est guéri ; c'est un mal qui commence à le prendre bien souvent ; on dit aussi que le petit prince ne se porte pas trop bien.

La Reine est guérie, et la Reine mère se porte beaucoup mieux des remèdes que ce curé lui fait.

Les Anglais et les Hollandais continuent à se faire la guerre, et il y a peu d'apparence à leur accommodement ; cependant je crois que le Roi tâchera à les mettre d'accord, mais je doute fort qu'il y réussisse, les Anglais étant fort fiers et croyant remporter beaucoup d'avantages sur les autres, particulièrement depuis que le Parlement a donné trente-six millions au roi d'Angleterre pour les frais de cette guerre-là.

#### DU DUC D'ENGHIEN<sup>1</sup>

R. VIII, f° 32.

S. L., 16 janvier 1665\*.

On ne songe plus ici qu'à des divertissements et le carnaval se passera assez gaiement à mon avis. On commence d'aller en masque. Madame et Monsieur vinrent hier dans un bal où j'étais, si bien déguisés qu'on ne les connut point. Madame était assez bien habillée, et se mit à me parler de manière que je me mis à lui dire des douceurs sur son habille-

<sup>1</sup> R. VIII, 27. *Du duc d'Enghien*. 9 janvier 1665. Il manifeste le désir d'être auprès de Sa Majesté. Il la conjure de veiller sur sa santé. Il sera très heureux de recevoir le portrait de Jean-Casimir que Sa Majesté veut lui donner. Le maréchal de Gramont lui a promis une copie de celui qu'il possède.

\* Début de la lettre : Il conjure Sa Majesté de ne pas tant travailler et de songer à sa santé.

ment et sur l'envie que j'avais de la connaître ; deux ou trois autres personnes qui étaient avec moi en firent de même, et enfin nous découvrîmes que c'était Madame. C'est assez la mode d'aller en masque inconnu, et je trouve cela assez joli. Pour se mieux déguiser on prend quelquefois des habits de vieille, de procureur, de docteur de Sorbonne, et c'est une mode fort commode pour les galants. On dansera dans peu de jours un ballet que je crois qui sera fort joli ; toutes les femmes de la cour qui savent danser en sont, et il y aura même quelques machines. On fait ici une histoire que je ne crois pas et dont même je crois savoir la vérité. On dit qu'un certain homme de la cour que l'on nomme Puyguilhem<sup>1</sup>, qui a assez d'esprit et qui est assez galant, serra il y a quelque temps la main à M<sup>me</sup> de Foix, dont on dit qu'il est amoureux, et qu'un nommé M. de Sault<sup>2</sup> (c'est le fils aîné de M. le duc de Lesdiguières<sup>3</sup>) en est aussi amoureux, qu'il passe des jours tout entiers avec elle sous le prétexte d'en

<sup>1</sup> Antoine-Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, plus tard duc de Lauzun, fils de Gabriel et de Charlotte de Caumont-La Force, né le 19 mai 1632, marié le 21 mai 1695 à Geneviève-Marie de Durfort, mort le 19 novembre 1723. C'est le fameux prétendant à la main de la Grande Mademoiselle, M<sup>lle</sup> de Montpensier. Saint-Simon fait de lui un portrait peu flatté. Les *Lettres du marquis de Saint-Maurice* ont apporté des détails nouveaux sur cette intrigue. Le passage présent, et ceux qui suivront, sont précieux pour les années qui, dans la vie du futur duc, précèdent les événements principaux. « Il est peu d'hommes de la cour, dit M<sup>lle</sup> Petit, dans un portrait peu connu de Lauzun, qui aient esté mieux receus des femmes qu'Altisidore et il a esté aimé d'un très grand nombre. Il a de la gloire, il a un esprit adroit qui va à ses fins ; et il y a longtemps qu'il a donné des marques de sa valeur aux ennemis et à ses bonnes amies. » Sur Lauzun, V. Arvède Barine : *op. cit.* ; Marie-F. Sandars : *Lauzun courtier and adventurer, the life of a friend of Louis XIV*, Londres, 1908, 2 vol. in-8° ; A. Savine : *Le beau Lauzun*, Paris, 1909, in-18 ; Duc de La Force : *Lauzun*, Paris, 1913, in-8°.

<sup>2</sup> Emmanuel-François de Bonne-Créqui, comte de Sault, plus tard duc de Lesdiguières, fils de François et d'Anne de La Magdeleine de Ragny, marié, le 12 mai 1675, à Paule-Marguerite-Françoise de Gondy de Retz, mort en 1681.

<sup>3</sup> François de Bonne-Créqui, duc de Lesdiguières, fils de Charles, sire de Créqui, et de Madeleine de Bonne, marié à Anne de La Magdeleine de Ragny.

être parent assez proche, et que M. de Foix a découvert ces deux intrigues et qu'il y en a eu un grand bruit dans la famille, et qu'il a fallu même que la Reine mère s'en soit mêlée pour l'accommoder ; mais la vérité est que M<sup>me</sup> de Foix avertit elle-même son mari que l'un de ces deux messieurs lui avait serré la main, et que l'autre lui voulait parler d'amour ; elle le lui dit le mieux du monde, et il ne l'a su que par elle. Il en parla à M<sup>me</sup> de Fleix, et M<sup>me</sup> de Fleix à la Reine mère, pour lui faire voir comme sa belle-fille en usait bien avec son mari. Je crois que la Reine mère le redit à quelqu'autre, et cette histoire-là étant venue dans le monde, les uns qui n'aiment pas M. de Foix (qui sont en grand nombre) l'ont tournée autrement, et sur le fondement qu'ils ont eu, ils ont ajouté tout le reste : c'est une affaire qui fait assez de bruit. Il est venu un Hollandais que l'on a envoyé quérir pour le mal de la Reine ; son remède n'étant que de faire une incision, je doute que l'on veuille s'en servir, car à ces maux-là, on ne craint rien tant que de les voir ouvrir. Il en a bien un autre pour guérir autrement, mais le mal de la Reine est trop grand pour cela, et sans incision il ne croit pas en pouvoir venir à bout ; c'est une chose qui met tout le monde fort en peine, et il n'y a personne qui n'en soit touché. La Reine ne veut pas pourtant que son mal empêche les divertissements, ni qu'il soit un obstacle à rien ; elle veut que tout le monde vive comme si elle n'avait rien ; cependant elle connaît bien son mal et le croit même plus grand qu'il n'est ; elle me dit l'autre jour qu'elle l'avait toujours appréhendé plus que mal du monde, mais puisque Dieu lui voulait envoyer, il fallait le recevoir avec patience et se résoudre à finir par là, puisqu'aussi bien il fallait toujours finir par quelque endroit. On dit qu'elle songe à rembourser tous ceux qui ont des charges chez elle ; elle est fort aimée de tout le monde. Il ne s'est rien passé autre chose ici qui puisse divertir Votre Majesté. Le carnaval nous produira bien quelque histoire que je ne manquerai pas de lui mander.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 39.

Paris, 16 janvier 1665<sup>1</sup>.

L'ambassadeur de Mantoue envoya hier le secrétaire de son ambassade trouver Caillet, mon secrétaire, pour savoir de moi quand il pourrait me voir et me dire que son maître était las d'avoir à démêler toujours contre M<sup>me</sup> la princesse Palatine, qu'il en avait écrit à Votre Majesté et que Votre Majesté lui avait répondu qu'elle était trop loin pour pouvoir prendre connaissance de ces affaires-là, et qu'il ferait bien de s'adresser à moi pour cela, que son maître voulait donc terminer tous les différends qu'il a avec elle et qu'il voulait m'en croire et que l'ambassadeur m'en viendrait parler. Dès que je l'aurai vu, j'en rendrai compte à Votre Majesté ; cependant, j'ai dit ceci à M<sup>me</sup> la princesse Palatine, qui m'a dit de le voir et de savoir de lui tout ce qu'il a à me dire et de lui en rendre compte, car elle appréhende que ce ne soit que des compliments ou quelque moyen pour éluder les arrêts qu'elle a obtenus contre lui. Je verrai le fond, et s'il agit de bonne foi, je tâcherai de les accommoder. Je ne sais si après cela il ne songerait point au mariage de la princesse Bénédicte ; si cela est, je le manderai à Votre Majesté pour recevoir là-dessus ses ordres. Votre Majesté aura peu de nouvelles d'ici cet ordinaire, ne s'étant rien passé de considérable que le rétablissement des rentes supprimées moyennant le retranchement que le Roi en a fait. La Reine mère se porte mieux et on espère que son mal ne s'ouvrira pas. Toute notre famille est en parfaite santé.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il prie Sa Majesté de ménager ses fatigues. La Diète doit lui donner beaucoup d'application et de chagrin.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, P 48.

Paris, 23 janvier [1665].

On parle bien plus à Paris des affaires de Pologne que de celles de France. La condamnation du Grand Maréchal <sup>1</sup> y fait un fort grand bruit. Il a couru ici un bruit que Monsieur songeait à être roi de Pologne après la mort du roi de Pologne ; tout ce bruit-là n'est fondé que dessus le voyage de M. Milet <sup>2</sup>, parce qu'il a une charge chez lui ; et comme on n'a éventé ce voyage-là que depuis peu, aussi ce bruit-là ne court que depuis peu ; cependant je suis sûr que Monsieur n'en a pas eu la pensée. J'ai vu l'ambassadeur de Mantoue, qui m'a promis de me revoir encore et de m'apporter un mémoire des choses qui sont en conteste entre son maître et M<sup>me</sup> la princesse Palatine ; je travaillerai de tout mon pouvoir pour tâcher de les accommoder ; il ne m'a point parlé de la princesse Bénédicte.

Le confesseur de la Reine mère s'est retiré ; je crois que c'est à cause qu'il a sollicité pour M. Fouquet.

Le chevalier de Lorraine et M. de La Vallière <sup>3</sup>, frère de

<sup>1</sup> Sébastien-Georges Lubomirski, fils de Stanislas, palatin de Cracovie, né en 1616, mort à Breslau le 31 janvier 1667. Grand maréchal de la cour de Pologne, il faisait opposition à la candidature au trône de Pologne du duc d'Enghien et combattait, les armes à la main, Jean-Casimir. Il refusa de comparaître devant la Diète de novembre 1664 et fut condamné à mort, le 22 décembre 1664, par un tribunal « composé de nonces choisis par le roi ».

<sup>2</sup> Guillaume Milet de Jours, gouverneur de Châteaurenaud et de Linchamps, maréchal de camp en 1652, commissaire général des troupes de Candie en 1660, charge de mission en Pologne en 1664, en Brandebourg en 1667, sous-gouverneur du duc d'Orléans, puis du Dauphin, lieutenant-général de Brionne et du pays d'Aunis en 1683, mort le 24 février 1690.

<sup>3</sup> Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, fils de Laurent et de Françoise Le Prévost, marié à Gabrielle Glé de La Cotardye, mort en octobre 1676. Il était frère de la favorite de Louis XIV.

M<sup>lle</sup> de La Vallière, ont eu querelle pour une nièce<sup>1</sup> de M<sup>me</sup> de Fiennes<sup>2</sup>, dont ils sont tous deux amoureux. Monsieur les a accommodés, mais le Roi a fait dire à M. de La Vallière qu'il ne lui ferait pas de plaisir d'avoir d'autres affaires de cette nature-là pour cette fille ; cela est cause que je crois qu'il ne la verra plus. On répète deux fois la semaine le ballet de Madame, et je crois qu'on le dansera lundi pour la première fois ; il sera fort joli ; j'en enverrai l'ordinaire prochain les vers et le sujet à Votre Majesté. Il y eut hier au soir un grand bal chez Madame ; mon fils et ma fille y étaient extrêmement bien parés ; la chaîne de Votre Majesté effaça toutes les autres pierreries qui y étaient ; je n'y fus qu'un quart d'heure et me vins coucher ; ainsi je ne sais pas s'il s'y passa quelque chose d'extraordinaire ; si cela est, mon fils le mandera à Votre Majesté. Je ne crois pas que le froid soit plus violent en Pologne qu'il est ici ; toutes les rivières sont gelées, et il n'y a pas d'apparence qu'il cesse encore sitôt. Le Roi a rétabli l'ordre de Saint-Michel<sup>3</sup> et l'a réduit à cent ; mais il a eu bien de la peine parmi le grand nombre qui y était d'en trouver cent qui fussent dignes de l'être ; je crois que dorénavant on n'en recevra plus que de condition, ou du moins de mérite, ou de ceux qui seront recommandés par des personnes d'une haute considération. Le Roi travaille toujours à raccommo-der les finances, et il retire toutes les aides. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a été un peu enrhumée et elle s'est fait saigner, mais elle est à présent guérie. Toute la famille est en fort bonne santé.

Il devint gouverneur et grand sénéchal du Bourbonnais, capitaine des cheveu-légers du dauphin, maréchal des camps et armées du roi.

<sup>1</sup> Élisabeth de Fiennes, v. p. 112.

<sup>2</sup> Probablement Madeleine d'Ognies, fille d'Eustache et de N. Bau-drain de Mauville, mariée, le 29 janvier 1624, à Marc de Fiennes, vicomte de Fruges, morte en octobre 1679.

<sup>3</sup> V. sur cette réforme de l'ordre de Saint-Michel, la *Gazette de France* de 1665, p. 92, 137 et suiv.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 50.

S. L., 23 janvier 1665.

On a été assez surpris ici du jugement du Maréchal ; on ne s'attendait pas qu'il dût être jugé comme il l'a été ; on croyait qu'il trouverait plus de faveur à la Diète, et M. le comte de Guiche, particulièrement, en a été fort étonné. On dit qu'il est amoureux de la fille du maréchal de Grancey<sup>1</sup>, qui est fille de la Reine, et je le crois comme les autres, car il la galope fort, et je crois même qu'il n'est pas trop mal avec elle. Il y eut hier un grand bal au Palais Royal, qui fut assez beau ; on n'y quitta pourtant pas le deuil, mais on ne laissa pas de s'y parer fort, quoique l'on eût du crêpe ; j'avais sur mon habit les gros diamants que Votre Majesté m'a donnés, que tout le monde trouva les plus beaux que l'on saurait voir, et ma femme y était parée de perles. Il arriva à ce bal ce qui arrive toujours aux grandes fêtes, qui est que l'on s'y ennuya fort, et tout le monde était tellement occupé de sa parure que l'on n'y eut quasi autre chose en tête. Madame en refera bientôt un autre, qui assurément sera bien plus agréable et où l'on sera moins paré ; mais depuis que l'on a trouvé l'invention des bals en masque, on ne peut plus souffrir les autres ; rien n'en approche ; il y a une liberté sans désordre, on se met où on veut, on parle à qui on veut parler, et l'on y fait comme si tout le monde était égal ; si on veut être connu on l'est, et si on veut on ne l'est pas<sup>2</sup>. Pour moi, je trouve qu'après ces bals-là les autres ennuient furieusement, et il n'y a que ceux-là de divertissants. Je ne puis quasi rien

<sup>1</sup> Voir p. 60. Le comte de Guiche était récemment revenu de Pologne. La reine annonçait, le 16 mai 1664, son départ (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*).

<sup>2</sup> V. la *Gazette de France* de 1665, p. 110.

mander d'ici à Votre Majesté que ce que M. mon père lui a écrit, si ce n'est qu'il y a une affaire sur M. de Luxembourg<sup>1</sup> que l'on commence à découvrir, mais que l'on ne sait pas encore tout à fait ; il y a quelque temps qu'il ne sort point du lit, et l'on dit que c'est qu'il a fait quelque chose qui a déplu au Roi et qu'il fait le malade pour ne pas aller au Louvre. Je crois que j'en saurai le détail dans un jour ou deux et je ne manquerai pas de le faire savoir à Votre Majesté.

## DU DUC D'ENGHEN

R. VIII, n° 23.

S. L., [26] janvier 1665<sup>2</sup>.

Il arriva hier une grande affaire au Palais Royal. Comme le Roi y était, un lieutenant des Gardes du corps se prit de paroles avec un exempt dans la salle des gardes, et l'affaire en vint si loin que le lieutenant cassa son bâton sur la tête de l'exempt, qui, se sentant frappé, mit aussitôt l'épée à la main et lui en donna un coup au travers du corps ; on lui mit aussitôt des gardes pour l'arrêter, mais il trouva moyen de s'échapper ; je ne sais pas ce que le Roi fera là-dessus, n'ayant pas été au Louvre depuis, et on vient de me conter cette histoire qui se passa hier à une heure après minuit. L'histoire dont j'ai parlé à Votre Majesté de M. de Luxembourg dans ma dernière lettre est une chose assez surprenante ; il est fort des ennemis de M. de Vardes, et il a été

<sup>1</sup> François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Piney-Luxembourg, maréchal de France, fils de François et d'Élisabeth-Angelique de Vienne, né le 28 janvier 1628, marié le 17 mars 1661 à Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, mort le 4 janvier 1695. Voir sur ce personnage, Marquis de Ségur : *La jeunesse du maréchal de Luxembourg ; Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange ; Le tapissier de Notre-Dame*, Paris, Calmann-Lévy, S. D. 3 vol. in-8°.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Recommandation du comte de Rozoy qui part pour prendre du service en Pologne.

accusé d'avoir fort contribué à pousser M. le chevalier de Lorraine à dire contre lui ce qu'il a dit. Il y a quelque temps qu'un homme inconnu lui porta une lettre par où on lui mandait qu'on l'avertissait qu'il ne pourrait jamais prendre un si bon temps pour pousser auprès du Roi Vardes et la comtesse de Soissons, qu'ils étaient fort baissés dans son esprit l'un et l'autre, et qu'il les fallait pousser ; la lettre n'était point signée, mais on lui mandait que s'il voulait faire réponse, il n'aurait qu'à la donner le lendemain dans l'église des Pères de l'Oratoire à un homme qui lui ferait signe d'un mouchoir, qu'on voulait savoir ses sentiments devant que de se déclarer, qu'on avait un moyen pour perdre la comtesse de Soissons, que l'on lui dirait, mais que l'on voulait savoir auparavant s'il y voulait entrer. M. de Luxembourg ne manqua pas de se trouver le lendemain aux Pères de l'Oratoire et y trouva cet homme que l'on lui avait mandé qui lui ferait signe ; mais au lieu de lui donner une réponse, il ne fit pas semblant de le voir, et quand il sortit de l'église, il le fit enlever par trois ou quatre laquais et mener chez lui, où on dit qu'il l'a fort tourmenté pour lui faire dire qui il était, et qu'enfin cet homme lui a dit qu'il était à un nommé Bontemps<sup>1</sup>, qui est premier valet de chambre du Roi. Je ne sais pas la suite de cette affaire, et n'ai pas pu découvrir encore ce que c'est que cette maladie de M. de Luxembourg ; si je l'apprends je ne manquerai pas de le faire savoir à Votre Majesté. Je ne lui mande rien de tous les divertissements d'ici ; M. de Rozoy<sup>2</sup> le pourra faire.

<sup>1</sup> Alexandre Bontemps, d'abord gentilhomme de la Chambre, puis 1<sup>er</sup> valet de chambre du roi, plus tard intendant de Versailles et de Marly, gouverneur de Rennes, né en 1626, mort le 17 janvier 1701. Sanlecque (*Poésies*, 1726, p. 37) lui adresse une de ses satires. Choisy (*Mémoires*, 1747, p. 34) raconte une anecdote le concernant. Saint-Simon a tracé de lui un curieux portrait.

<sup>2</sup> Antoine de Clèves, comte de Rozoy, fils de Claude, seigneur de Fontaines, et de Guyonne de La Grange d'Arquien, marié à Françoise Chevalier, mort en 1669.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 66.

Paris, 26 janvier 1665.

Il y a si peu que l'ordinaire est parti que je n'ai rien à mander à Votre Majesté qui soit digne de lui être mandé ; je ne saurais pourtant laisser partir Rozoy sans me donner l'honneur de lui écrire ; j'ai fait ce que j'ai pu pour le retenir auprès de ma fille, à cause qu'il venait de la main de Votre Majesté, mais il ne l'a jamais voulu, quoi que j'aie pu lui dire ; il se persuade qu'étant jeune il doit aller chercher la guerre. On m'avait dit qu'il croyait que M. de Langeron <sup>1</sup>, avec qui il n'est pas bien, lui rendait de mauvais offices auprès de mon fils et de moi ; mais je l'en ai désabusé ; il est bon garçon et il a beaucoup d'affection ; ainsi je supplie très humblement Votre Majesté de le considérer et de le traiter favorablement. Madame a dansé aujourd'hui son ballet, j'en sors présentement ; j'en envoie les vers et le sujet à Votre Majesté ; il a été assez agréable, et la dernière entrée de Madame, où le Roi a dansé, a été admirablement belle. Hier au soir, le Roi étant chez M<sup>lle</sup> de La Vallière, Talhouet et Busca <sup>2</sup>, officiers des Gardes du corps, jouant dans l'antichambre, se prirent de paroles, et Talhouet donna un coup de bâton au Busca ; celui-ci prit l'épée à la main et en donna au travers du corps de l'autre, dont pourtant il ne mourra

<sup>1</sup> Philippe Andrault de Langeron, maréchal de camp, 1<sup>er</sup> gentilhomme du duc d'Orléans, gouverneur de Nevers, marié en 1645 à Claude Faye d'Espesses, mort en 1675. Adam Billaut, poète nivernais, lui a dédié plusieurs pièces de poésie. V. *Les Chevilles*, 1644, p. 72, 77, 137, 147, 219, 229 ; *Le Vilebrequin*, 1663, p. 192, 216. Berthier, prieur de Saincaise (*Œuvres*, II, 116), parle de lui. Langeron passait pour un coquet comme en témoigne un couplet. V. *Airs et vaudevilles de Cour*, 1666, II, 146.

<sup>2</sup> Antoine de Montlezun, baron de Busca, marié en février 1667 à Marie Hamar.

pas ; on les arrêta tous deux, mais un brigadier qui avait Busca en garde l'a laissé sauver. On a dit au Roi que le comte de Gramont, qui a été autrefois le chevalier<sup>1</sup>, La Feuillade<sup>2</sup> et Clermont<sup>3</sup> ont contribué à le faire sauver ; le Roi s'en est fâché et leur a défendu de se présenter devant lui ; on ne croit pas pourtant que cela dure. Le comte de Richelieu<sup>4</sup> est mort à Venise ; le Roi a donné une abbaye qu'il avait, nommée Marmoutiers, au fils de M. de Lionne<sup>5</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 71.

Paris, 30 janvier 1665.

Il y a si peu que j'ai écrit à Votre Majesté par le comte de Rozoy qu'il me reste peu de choses à lui mander. La Reine mère se trouva un peu mal hier à dîner ; elle vomit beaucoup et sentit une grande douleur aux reins ; cela l'obligea à se coucher ; on appréhendait que cela n'eût quelque suite, mais au bout d'une heure tout cela passa, et elle se porte à cette

<sup>1</sup> Philibert, chevalier puis comte de Gramont, fils de Antoine II et de Claude de Montmorency-Boutteville, né en 1621, marié en novembre 1663 à Elisabeth Hamilton, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1707. Il est l'auteur des fameux *Mémoires du chevalier de Grammont*. Voir sur lui un article du comte de Baillon dans le *Correspondant*, 1883.

<sup>2</sup> François d'Aubusson, duc de La Feuillade, fils de François et d'Isabeau Brachet de Pérusse, marié le 9 avril 1667 à Charlotte de Gouffier, duchesse de Roannès, maréchal de France le 30 juillet 1675, mort le 19 septembre 1691.

<sup>3</sup> Probablement le chevalier de Clermont de Lodève.

<sup>4</sup> Emmanuel-Joseph de Vignerod, d'abord abbé, puis comte de Richelieu, fils de François et de Marie-Françoise de Guémadeuc, né le 8 mars 1639, mort le 9 janvier 1665. Loret : *Muze* du 31 janvier 1665, raconte sa mort.

<sup>5</sup> Jules-Paul de Lionne, fils cadet d'Hugues de Lionne, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et de Paule Payen, mort le 5 juin 1721. Il était abbé de Marmoutiers, Chaalis, Cercamp et de Saint-Melaine, et prieur du prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

heure parfaitement bien. On dansa hier le ballet pour la seconde fois, qui parut plus beau que la première. On parle de faire un voyage à Saumur à Pâques, pour aller accomplir un vœu que la Reine a fait à Notre-Dame des Ardilliers pendant sa maladie. Votre Majesté trouvera ma gazette de cet ordinaire ici bien stérile ; mais quand la matière manque, je n'ai pas le don de M. Renaudot<sup>1</sup> d'en savoir inventer pour y suppléer. J'envoie à Votre Majesté les vers du ballet, qui ont été trouvés assez jolis. Toute notre famille est en parfaite santé.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, p 73.

S. L., 30 janvier 1665.

La Reine mère se trouva mal hier comme elle s'allait mettre à table pour dîner ; il lui prit un mal aux reins qui l'obligea de se coucher, et tout le monde en eut assez d'alarme. Madame y vint avec son habit de ballet, qu'elle avait mis dès le matin, croyant ne bouger de chez elle, et le Roi avait dit que l'on ne le danserait pas ; mais le mal de la Reine passa après avoir pris un petit remède, et elle voulut que l'on danse le ballet<sup>2</sup>, de peur que l'on ne la crût trop

<sup>1</sup> Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1586, médecin, fondateur de la *Gazette de France*, mort à Paris le 25 octobre 1653. Il s'était marié trois fois : 1<sup>o</sup>, avec Jeanne Baudot ; 2<sup>o</sup>, avec Marthe du Moustier ; 3<sup>o</sup>, le 28 octobre 1631, avec Louise de Mascon. Sur ce fameux personnage, créateur de la première agence de publicité commerciale, des Monts de Piété, etc., voir Dr F. Roubaud : *Théophraste Renaudot, créateur du journalisme en France*, 1855 ; A. Sirven : *Journaux et Journalistes, La Gazette de France*, 1866 ; E. Hatin : *Théophraste Renaudot et ses innocentes inventions*, 1883 ; Du même : *La maison du Grand Cog et le Bureau d'adresses, berceau de notre premier journal « La Gazette du Mont de Piété »*, du *Dispensaire et Théophraste Renaudot*, 1885 ; G. Gilles de la Tourette : *Théophraste Renaudot*, 1884 ; Du même : *La vie et les œuvres de Théophraste Renaudot, fondateur du journalisme et des Consultations charitables*, 1892, etc.

<sup>2</sup> Ballet de la naissance de Vénus dansé les 26 et 29 janvier. Voir sa description dans la *Gazette de France* de 1665, p. 414 et suiv.

malade et pour ne pas commencer à faire peur. Son mal ne fut point un accident de celui qu'elle a au sein ; les médecins disent que ce fut une humeur de rhumatisme, qui ne fut pas assez violente pour avoir plus de suite. Le chevalier de Gramont et La Feuillade ont eu défense de voir le Roi, parce qu'ils ont contribué à faire sauver cet homme que j'ai mandé à Votre Majesté qui avait mis l'épée à la main dans la salle des Gardes. Il fit une chose que l'on a fort louée, car après qu'il eut trouvé moyen de s'échapper des gardes qui le tenaient, au lieu de songer à se sauver vite, il monta à la chambre d'une femme de Madame, dont il était amoureux et qu'il devait épouser deux jours après, et fut plus de deux heures avec elle sans s'étonner ni songer à se mettre en sûreté. On a été surpris de cet amour si sincère, car il y a longtemps que l'on n'en voit plus aimer de si bonne foi<sup>1</sup>. Le Roi a résolu son voyage de Notre-Dame des Ardilliers ; la Reine fit vœu d'y aller pendant sa grande maladie, et elle a obtenu du Roi d'y aller avec elle ; il partira d'ici au commencement de la semaine sainte pour y être à Pâques ; il ne sera que dix-huit jours en tout son voyage, et en viendra demeurer dix ou douze à Versailles, pour après aller passer tout l'été à Saint-Germain, d'où il ne bougera plus. Il aurait fait quelque grand voyage sans le mal de la Reine mère, qui l'empêche de s'éloigner d'elle.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 91.

S. L., 6 février 1665<sup>2</sup>.

On a mandé à M. mon père tout ce qui s'est passé aux

<sup>1</sup> Le baron de Busca et le sieur de Talhouet, dont il est question dans une précédente lettre, furent traduits devant le Parlement. Talhouet, lieutenant aux Gardes, fut acquitté. Le baron de Busca fut condamné par défaut et par contumace à être pendu et fut exécuté en effigie à la Croix du Tiroir. Voir Lefèvre d'Ormesson : *Journal précité*, II, 341.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il déplore la rupture de la Diète, mais se réjouit de ce que la santé de Sa Majesté s'améliore.

noces de cette fille de Votre Majesté dont elle me parle dans sa lettre ; il arrive des affaires au bal en Pologne tout comme en France, et il y a ici toujours tant de Polonais qu'ils en remportent l'air du pays et un peu de sa folie. J'en mènerai au ballet huit ou dix la première fois qu'il se dansera, qui m'ont prié de leur faire voir ; ceux qui virent celui de l'année passée en furent fort contents. Demain il y en aura un autre que le Roi fait ; ce ne sera qu'un fort petit ballet, et qui a été fait en vingt-quatre heures<sup>1</sup>. Le Roi l'a déjà dansé une fois chez Madame ; il n'avait d'abord intention que de faire une petite mascarade pour la réjouir ; il envoya quérir des violons et fit habiller en masque trois ou quatre personnes qui se trouvèrent avec lui, quand cette fantaisie là lui prit : mais on trouva cette mascarade si jolie qu'il y a fait ajouter quelques entrées, et il en a fait un petit ballet. On le dansera demain en public ; j'en enverrai les vers à Votre Majesté le premier ordinaire. On prépare deux grands bals en masque dont je lui manderai des nouvelles quand ils seront faits. La Reine mère se trouve mieux de son mal depuis quatre ou cinq jours ; les remèdes du curé dont elle se sert lui font beaucoup de bien ; cependant on n'en oserait quasi rien espérer encore. Madame se porte mieux aussi ; on la croyait grosse de deux mois et blessée, mais elle n'est pourtant pas accouchée ; elle n'a pas laissé que de perdre bien du sang ; les médecins ne savent qu'en croire ; elle se lèvera dans deux ou trois jours et se prépare à danser le ballet comme si de rien n'était. Sa maladie donne au comte de Guiche liberté de se trouver à tous les divertissements où il n'ose se trouver quand elle y est ; il fut hier au ballet ; on ne voit plus que lui à toutes les assemblées, et il prend ses vacances le mieux qu'il peut ; les gens qui ne l'aiment pas disent qu'il n'est pas fâché de faire parler là-dessus et

<sup>1</sup> Ce ballet représentait la réception d'une compagnie par un gentilhomme campagnard. On joua ensuite *l'Après souper des Auberges*, comédie de Raymond Poisson.

de faire remarquer comme on ne trouve d'autre moyen pour empêcher les dames de l'aimer que de les empêcher de le voir. Il y a eu quelque bruit en Béarn qui a pensé faire faire un voyage bien fâcheux au maréchal de Gramont<sup>1</sup>; quelques gens séditieux ont voulu s'opposer à quelque droit que le Roi y a voulu faire établir, et après avoir fait et dit force insolences, des archers y étant allés pour les prendre, ils se sont défendus contre les archers, les ont battus et se sont rassemblés en grand nombre. Le Roi y a voulu envoyer des troupes pour les prendre; mais le maréchal de Gramont, ayant eu peur qu'elles ne ruinassent son pays, a demandé au Roi la grâce de n'y point envoyer de troupes, et s'est offert d'y aller et de faire prendre ces coquins qui s'étaient révoltés. Le Roi, à sa considération, n'y enverra point de gens de guerre, et ne veut pas même qu'il y aille et se contente qu'il écrive et qu'il fasse d'ici ce qu'il pourra pour cela...

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 99.

Paris, 6 février 1665.

Le Roi commanda hier quinze compagnies des Gardes françaises et huit des Suisses, dix régiments d'infanterie des meilleurs et cinquante cornettes de cavalerie de se tenir prêtes à marcher au premier ordre; on ne sait pas encore où elles doivent aller; cela fait faire plusieurs raisonnements dans la Cour; les uns disent que c'est pour assister le duc de Savoie contre la république de Gênes avec qui il est brouillé; les autres disent que c'est pour se tenir sur les côtes de la mer à cause de la guerre qui est entre l'Angle-

<sup>1</sup> Nous avons indiqué plus haut que le maréchal de Gramont était vice-roi de Navarre et de Béarn.

terre et la Hollande ; mais je vois peu d'apparence à tout cela, ce corps étant trop considérable pour l'un ni pour l'autre ; d'autres croient que c'est pour se fixer sur la frontière à cause que le roi d'Espagne est fort mal ; mais comme l'ambassadeur d'Espagne me dit hier qu'il est guéri, je doute encore de cela. Je vois plus d'apparence à croire que c'est quelque chose qui regarde l'Allemagne, parce que le Roi fait partir M. de Lessins <sup>1</sup> pour aller trouver les princes du Rhin ; je ne dis pourtant ceci à Votre Majesté que par conjecture, mais j'y vois plus d'apparence qu'au reste, et il me paraît qu'on n'est pas ici trop satisfait de la cour de Vienne. Bientôt nous saurons plus de particularités de tout ceci et je ne manquerai pas de le mander à Votre Majesté. En tout cas ceci ne nuira pas pour empêcher l'Empereur de secourir le Grand Maréchal s'il en avait envie, et je ne crois pas qu'il soit désavantageux aux affaires de Votre Majesté de voir le Roi armé puissamment sur les frontières de l'Empire.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 111.

Paris, 13 février 1665 <sup>2</sup>.

Enfin, nous avons été éclaircis de la cause qui a obligé le Roi d'ordonner à toutes ses troupes de se tenir prêtes à

<sup>1</sup> Humbert de Lionne, sieur de Lesseins, cousin germain de Hugues de Lionne. Il fut, en 1661, chargé de mission auprès de l'électeur de Brandebourg, puis, en 1665, auprès de l'électeur de Cologne. V. sur sa présente mission, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Prusse*, par A. Waddington, 1904, p. 69 et suiv.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il engage Sa Majesté à se reposer. Elle a enduré les fatigues de la Diète qui vient de finir et elle va endurer les fatigues de celle qui va s'ouvrir. Il appréhende que cette nouvelle Diète ne soit rompue comme la précédente, trop de gens ayant intérêt à troubler la paix de la Pologne (La reine annonçait, dans une lettre du 16 janvier 1665 (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*) l'ouverture, le 12 mars, d'une nouvelle Diète).

marcher au premier ordre. Sa Majesté envoya quérir l'ambassadeur d'Espagne, il y a deux ou trois jours, et lui dit qu'elle avait eu beaucoup d'avis que le roi d'Espagne donnait par des articles secrets les Pays-Bas à l'Infante<sup>1</sup> qu'il marie à l'Empereur, mais qu'il n'y avait pas voulu ajouter créance ; mais qu'ayant appris depuis peu cela par des voies très sûres, et que même l'Empereur faisait marcher un corps d'armée assez considérable en Flandre, il ne lui était plus loisible d'en douter, qu'il avait envoyé en Espagne ordre à son ambassadeur d'en faire des plaintes au roi d'Espagne et tâcher de lui faire changer cette résolution-là, qu'il avait voulu lui dire la même chose afin qu'il en écrivit de son côté s'il le jugeait à propos pour le service de son maître ; que si ces troupes continuaient à marcher, qu'il était résolu de leur empêcher le passage en attendant la réponse d'Espagne, qu'il pouvait même en donner avis à l'Empereur s'il le voulait, afin que s'il préférât le repos à la guerre il y donnât ordre de son côté. L'ambassadeur répondit que ces bruits-là étaient faux, qu'il en assurait Sa Majesté et qu'il ne laisserait pas d'en avertir le roi son maître et l'Empereur. Voilà qui fait à cette heure le sujet de toutes les conversations, et on ne sait pas quel parti prendront là-dessus l'Empereur et le roi d'Espagne. Les Anglais et les Hollandais se préparent tous à la guerre, et le roi d'Angleterre envoie par Ruvigny<sup>2</sup> la carte blanche au Roi, pourvu qu'il veuille ne point assister les Hollandais contre lui ; on ne sait pas encore à quoi le Roi se résoudra.

Je ne mande point des nouvelles des bals, ballets et mas-

<sup>1</sup> Marguerite-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, née le 12 juillet 1651, mariée en 1666 à Léopold I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, morte le 12 mars 1673.

<sup>2</sup> Henry de Massués, marquis de Bonneval et de Ruvigny, fils de Daniel et de Madeleine de Fontaine, dame de La Caillemotte, né vers 1605, lieutenant-général en 1652, député général des Eglises réformées auprès du roi, marié en 1647 à Marie Tallemant, mort en juillet 1689. Voir, sur ce personnage, A. de Galtier de La Roque : *Le marquis de Ruvigny*, Paris, Plon, 1892, in-18.

carades à Votre Majesté, mon fils s'étant chargé de les lui écrire ; il en est bien mieux informé que moi ; ce n'est pas que la Reine ne m'ait ordonné d'y aller avec elle ; je serai habillé en moscovite, n'ayant osé le faire à la polonoise, de peur de faire trop discourir. Le Roi vient de m'envoyer quérir pour aller à la foire avec lui ; cela m'oblige à finir ici ma lettre.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 143.

S. L., 13 février 1665<sup>1</sup>.

On ne songe ici depuis quelques jours qu'aux ballets et à des comédies, et j'en suis tellement occupé, que j'en suis déjà furieusement las. On a dansé depuis un mois trois fois la semaine un ballet dont je suis et où il faut que je sois toutes les fois ; il y a trois jours que l'on le dansa ; avant-hier il y eut un grand bal ; hier on le dansa encore ; demain on le redansera ; après-demain il y a un bal, et il y en aura tous les jours jusques en carême. Votre Majesté jugera aisément qu'en voilà assez pour en être las ; cependant on est plus embarrassé à ordonner des habits qu'à quelque grande affaire<sup>2</sup>. J'ai mené treize Polonais au ballet. L'autre jour, étant au bal chez M. le duc de Chaulnes, où presque toutes les dames de Paris étaient, Monsieur y vint en masque, prétendant de n'être pas connu. J'avais découvert cette mascarade, et l'ayant demandé à Monsieur, il m'en fit finesse ; si bien que pour m'en venger j'allai de bonne heure à ce bal ; et d'abord en entrant je pestai contre les masques ; il n'y en avait point encore d'arrivés, et je fis en sorte que

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il conjure Sa Majesté de se reposer.

<sup>2</sup> Le 13, bal au Palais-Royal, chez Madame ; le 17, bal chez la reine ; le 21, bal chez Madame. Voir la *Gazette de France* de 1665, p. 183, 184, 208.

l'on donna ordre à la porte de les renvoyer tous et de n'en point recevoir. Monsieur arriva un moment après, qui, ne voulant pas se faire connaître, fut renvoyé comme les autres, et après avoir demeuré à la porte une grosse heure à disputer, je lui en ai fait furieusement la guerre, et je me suis vengé de la finesse qu'il m'avait faite. Le bal en masque qui se doit faire dimanche sera fort beau ; la Reine y doit aller habillée en avocat ; ma femme ira habillée à la vieille mode ; elle aura avec elle M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte, M<sup>lle</sup> de Sévigny<sup>1</sup>, M<sup>lle</sup> de Brancas<sup>2</sup>, qui sont deux des plus jolies filles de la Cour, M<sup>me</sup> de Vivonne et ses filles<sup>3</sup> ; tout le monde sera quasi en ridicule et je fais une mascarade de toutes les nations. Je suis à l'indienne ; j'ai avec moi quatre ou cinq personnes, l'un habillé à la française, l'autre à l'espagnole, un polonais, un ture, un vénitien et un suisse. La mascarade sera fort jolie. J'en manderai plus particulièrement des nouvelles à Votre Majesté quand elle sera faite. M. de Ruvigny est revenu d'Angleterre il y a deux jours ; il a apporté au Roi la carte blanche de la part du roi d'Angleterre, qui lui a fait offrir telles conditions qu'il voudrait pourvu qu'il ne secourût point les Hollandais contre lui comme il y est obligé par un traité qu'il a fait avec eux ; il y a ici un Hollandais qui presse fort le Roi d'un autre [côté] de tenir le traité qu'il a fait, et je ne sais encore à quoi le Roi se résoudra.

<sup>1</sup> Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de Henri, marquis de Sévigné, et de Marie de Rabutin, née à Paris le 10 octobre 1646, mariée le 29 janvier 1669 à François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, morte le 13 août 1705.

<sup>2</sup> Marie-Françoise de Brancas, fille de Charles, comte de Brancas, et de Suzanne Garnier, mariée le 18 février 1667 à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, comte de Montlaur, puis prince d'Harcourt, morte le 13 avril 1745.

<sup>3</sup> Diane de Grandseigne, fille de Jean, seigneur de Marsillac, et de Catherine de La Béraudière, mariée à Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, morte à Poitiers, le 14 février 1666. Les filles de la duchesse de Mortemart, dite M<sup>me</sup> de Vivonne, étaient les marquises de Thianges et de Montespan.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, 1<sup>o</sup> 123.Paris, 20 février 1665<sup>1</sup>.

M. de Béziers<sup>2</sup> est parti le premier de février de Venise pour aller en Pologne; ainsi, je suis persuadé qu'il y sera arrivé longtemps auparavant cette lettre. On attend la réponse du roi d'Espagne et de l'Empereur sur ce que le Roi a dit à l'ambassadeur d'Espagne, et cependant les troupes se préparent, sans pourtant faire de mouvement.

M. de Beaufort a mis à la voile et va croiser les mers contre les pirates d'Alger. M. de Verneuil<sup>3</sup> va en ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour tâcher de faire la paix avec la Hollande, mais je doute fort qu'il y réussisse; je crois qu'on s'y est pris un peu tard, la dépense étant faite pour l'armement des flottes de part et d'autre, et les actes d'hostilités ayant déjà commencé avec grand éclat.

J'ai rendu au Roi et aux deux Reines les lettres de Votre Majesté sur la maladie de la Reine et la mort de la petite Madame; elles les ont reçues le plus agréablement du

<sup>1</sup> Début de la lettre : Sa Majesté, sans tenir compte des fatigues que lui causa la dernière Diète et de celles que va lui causer la nouvelle, tient à aller à un pèlerinage. Inutilité de ce pèlerinage. Elle pourrait faire à Varsovie des dévotions aussi agréables à Dieu. Qu'elle songe un peu plus à sa santé. (La reine, dans une lettre du 27 janvier 1665 (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*), annonçait son départ pour le pèlerinage susdit.)

<sup>2</sup> Pierre de Bonzi, v. p. 122. Il remplaçait, à l'ambassade de Pologne, Antoine de Lumbres. La reine regrettait vivement ce dernier, mais attendait impatiemment l'autre, « espérant de la consolation de sa venue et de son entretien » (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*, 27 janvier et 26 mars 1665).

<sup>3</sup> Gaston-Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel d'Henri IV et de Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, né en octobre 1601, abbé de Saint-Germain-des-Près, évêque non ordonné de Metz en 1612, démissionnaire en 1652, marié le 29 octobre 1668 à Charlotte Seguier, mort le 28 mars 1682.

monde ; j'en enverrai les réponses à Votre Majesté dès qu'elles les auront données.

J'eus hier une grande conférence avec M<sup>me</sup> la princesse Palatine et M<sup>me</sup> des Essarts, touchant ce que Votre Majesté me fait l'honneur de m'écrire de ces bruits qui ont couru de M<sup>me</sup> la princesse Palatine et qui ne courent plus ; comme M<sup>me</sup> des Essarts en rend un compte particulier à Votre Majesté, je m'en remets à ce qu'elle lui mandera là-dessus ; mais je ne saurais m'empêcher de lui parler moi-même du bruit qui a été aux oreilles de Votre Majesté sur le sujet de M<sup>me</sup> la Duchesse et de ce que Votre Majesté avait chargé M<sup>me</sup> des Essarts de lui dire là-dessus. Je commencerai par remercier très humblement Votre Majesté de la bonté qu'elle a de s'intéresser aussi fortement qu'elle fait dans sa conduite ; c'est une marque si obligeante de l'amitié que Votre Majesté a pour elle et pour nous que je ne puis que je n'en aie toute la reconnaissance que je dois ; si elle avait donné le moindre lieu du monde à un tel discours, on se serait servi de ce que Votre Majesté avait ordonné de lui dire, et cela aurait certainement été d'une extrême utilité ; mais je puis assurer Votre Majesté que sa conduite est si bonne et si exemplaire qu'il n'y a pas lieu de souhaiter rien de plus que ce qu'elle fait ; je ne crois pas même qu'elle sache comme l'homme dont on a parlé à Votre Majesté est fait, et elle donne si peu de lieu à pouvoir parler d'elle là-dessus que ceux qui ne l'aiment pas n'ont osé faire courir ce bruit-là en ce pays-ci ; il faut qu'ils aient cru être plus facilement crus au loin puisqu'ils ont écrit une chose qu'ils n'ont osé dire ; enfin la chose est si éloignée de la vérité et même de l'apparence que je me suis résolu d'en parler à mon fils en présence de M<sup>me</sup> des Essarts et de M<sup>me</sup> la princesse Palatine ; elles peuvent l'une et l'autre mander à Votre Majesté comme il a reçu cela et j'ai cru que Votre Majesté n'en pouvait être mieux détrompée que par lui-même ; j'ai défendu à M<sup>me</sup> des Essarts d'en parler à ma fille, craignant que cela l'aurait

mise au désespoir; je puis assurer Votre Majesté qu'elle n'a besoin sur ce chapitre-là que de louanges, et qu'il n'y a point de vertu plus solide et plus exempte de tout soupçon que la sienne.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 125.

S. L., 20 février 1665<sup>1</sup>.

Je suis ravi que Votre Majesté agrée ces chaises de cette invention nouvelle; il y en a de deux ou trois sortes, à une personne et à deux, à un cheval et à deux chevaux; je les essaierai toutes et j'en enverrai à Votre Majesté de toutes les façons que je trouverai bonnes; je n'ai encore été que dans celles à une personne, qui dans les méchants chemins sont excellentes, et on ne les sent pas aller. Je souhaiterais fort qu'il y eût quelque autre chose ici qui pût plaire à Votre Majesté et au Roi; la plus grande joie que je pourrais avoir au monde serait de leur pouvoir être utile à quelque chose, et jusques à ce que je le puisse être à de plus grandes, je serais ravi de les servir en ce que je puis présentement.

Je ne sais si Votre Majesté ne sera point un peu étonnée que l'on m'ait parlé de ce qu'elle avait mandé à M<sup>me</sup> des Essarts sur le sujet de ma femme. Je commencerai par la remercier très humblement de la manière dont elle a pris ce qu'elle a oui dire là-dessus. En vérité, Madame, Votre Majesté a pour elle et pour moi tant de bontés, et la chaleur qu'elle a eue en cela est si bonne et si obligeante que je ne lui en peux assez rendre grâces; et Votre Majesté me témoigne tant d'affection en toutes choses qu'il faudrait que je fusse le plus ingrat homme du monde si je n'en avais pas une reconnais-

<sup>1</sup> Début de la lettre : Sa Majesté a eu une fluxion. Le voyage qu'elle entreprend, et auquel M. Germain est opposé, est dangereux, à cause du froid, aux fluxions des yeux. Inquiétude.

sance entière. Je ne sais de qui ont pu venir les bruits qui ont été sur elle jusques à Votre Majesté, mais je la puis assurer qu'ils sont absolument inventés, et il faut que leur première source vienne de ceux qui la haïssent et qui l'ont dit par méchanceté, car je puis assurer Votre Majesté qu'elle donne si peu de lieu à cela qu'il est impossible que l'on l'ait dit autrement; on ne pouvait même rien inventer de plus mal fondé; il n'y a personne dans la maison qui l'ait vue si peu souvent que cet homme dont on a écrit en Pologne; à peine le connaît-elle, et elle vit d'une manière à ne pas donner lieu au moindre bruit, ni à la moindre malice. Je suis assuré que M<sup>me</sup> des Essarts le mandera à Votre Majesté tout comme moi, et effectivement il n'y a personne de qui tout le monde soit si persuadé de la vertu que de la sienne; on n'en saurait être plus content que je le suis; M. mon père l'est aussi extrêmement, et M<sup>me</sup> sa mère; elle a assurément la meilleure conduite du monde, et je suis assuré que je ne m'y trompe pas. Votre Majesté doit être persuadée que je ne la tromperais pas; aussi je ne manquerais pas assurément de lui dire tout ce que j'aurais dans le cœur; et la manière dont Votre Majesté a pris cette affaire-là serait extrêmement utile et servirait si on en pouvait avoir le moindre soupçon; mais la chose est si éloignée que je n'ai pas seulement voulu que M<sup>me</sup> des Essarts en parlât à ma femme; elle est si loin d'une pensée comme celle-là et s' imagine si peu qu'on le pût dire d'elle que je crois qu'elle se serait désespérée, et j'ai cru qu'il fallait empêcher M<sup>me</sup> des Essarts de lui en rien dire; assurément je l'aurais laissé faire, si je n'avais pas été extrêmement assuré d'elle, et on se serait fort servi de la bonté de Votre Majesté et de la marque d'affection qu'elle m'a donnée en prenant ces bruits-là comme elle a fait. Je lui avoue que je voudrais fort pouvoir découvrir d'où ils viennent; ceux qui l'ont mandé à Votre Majesté l'ont appris sans doute par d'autres gens qui ont composé cette histoire; et on a tant d'envie et de jalousie de la bonne conduite de ma femme que je ne

doute point que force gens ne fussent ravis de lui faire des méchancetés s'ils pouvaient, et je souhaiterais extrêmement de pouvoir savoir d'où celle-là peut venir.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 142.

Paris, 27 février 1665<sup>1</sup>.

Il y a quelque temps que M<sup>me</sup> la princesse Marie eut quelque dessein pour l'abbaye de Remiremont<sup>2</sup>; je me chargeai d'écrire à M. le Rhingrave<sup>3</sup>, qui est tout à fait de mes amis et qui est oncle de l'abbesse<sup>4</sup>, pour savoir de lui si on pouvait entrer en quelque accommodement là-dessus; il y trouva peu de disposition, mais il me manda que l'abbesse de Hocht<sup>5</sup>, qui est dans le pays de Liège, lui avait offert de remettre son abbaye entre les mains de quelqu'une de ses parentes; c'est une abbaye de l'ordre de Citeaux qui est assez considérable; il m'écrivit que si M<sup>me</sup> la princesse Marie la voulait, qu'il aimait bien mieux la lui faire avoir qu'à pas une de ses parentes. J'envoie sa lettre à M<sup>me</sup> la princesse Marie, qui a témoigné une très grande envie pour cela; elle

<sup>1</sup> Début de la lettre : Sa Majesté a entrepris le pèlerinage; elle est partie de Varsovie. Inquiétude.

<sup>2</sup> Ordre de Citeaux, diocèse de Toul.

<sup>3</sup> Frédéric, rhingrave, dit le Grand, 3<sup>e</sup> fils de Frédéric, rhingrave de Daulm, comte de Salm, et d'Anne-Amélie, comtesse d'Erspach, marié à Marguerite Tesart de Tournebu, mort le 25 janvier 1673.

<sup>4</sup> Dorothee-Marie de Salm, fille de Léopold-Philippe-Charles et de Marie-Anne de Bronchorst, née en 1651, morte le 14 novembre 1702. Cette abbesse de Remiremont était âgée de quatorze ans.

<sup>5</sup> Dans une lettre du 26 mars 1665 (A. N. K., 4314, *A M. le Prince*), la reine remercie M. le Prince des bons offices rendus à la princesse Palatine et à la princesse Marie. « Elles me paraissent toutes deux, dit-elle, dans une grande joie de la proposition de l'abbaye de Hocht. J'ai quelque imagination d'y avoir été, mais il y a si longtemps que cela ne me fait plus que comme un songe bien obscur. »

en a fait parler à M<sup>me</sup> sa mère et elle en écrit à Votre Majesté. Son directeur et les religieuses de Maubuisson sont persuadées qu'elle est dans de très bons sentiments pour entrer dans la religion. J'ai cru être de mon devoir de rendre compte à Votre Majesté de la part que j'ai eue dans cette affaire et de recevoir là-dessus ses ordres. Si Votre Majesté l'agrée, la chose sera bientôt achevée, le général de l'ordre étant tout à fait de mes amis, et l'abbesse étant résolue à cause de son grand âge à résigner, et toutes les religieuses à l'élire. On dit que le lieu est grand et bien bâti et que toutes les filles qui y sont vivent très bien et sont toutes filles de bonne maison, encore qu'il ne faille pas faire des preuves comme pour des chanoinesses ; l'abbaye est dans le diocèse et dans la souveraineté de Liège, qui est l'électeur de Cologne<sup>1</sup>, qui est de la maison Palatine.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, f<sup>o</sup> 144.

S. L., 27 février 1665.

Je ne saurais m'empêcher de témoigner à Votre Majesté l'inquiétude où je suis de son voyage. Je meurs de peur que le vilain temps que l'on m'a mandé qu'il faisait quand elle est partie l'ait bien incommodée, et j'attends les nouvelles de son retour avec bien de l'impatience. On parle fort ici d'un pèlerinage pareil à celui de Votre Majesté, hormis qu'il ne sera ni si incommode, ni si long. Le Roi et la Reine avaient fait un vœu d'aller à Notre-Dame-des-Ardilliers, qui est dans les faubourgs de Saumur ; mais l'ayant trouvée trop loin d'ici, il a changé ce voyage-là en celui de Notre-Dame-de-Chartres, et a donné dix mille écus aux pauvres pour cela ; on doit

<sup>1</sup> Maximilien-Henri de Bavière, sacré archevêque de Cologne en 1651, mort le 3 juin 1688.

commencer ce voyage la semaine sainte et on n'y sera que trois jours en tout. Il n'y a pas grandes nouvelles ici présentement. On a fort parlé d'une lettre que l'on trouva il y a quelque temps à un bal aux pieds de la comtesse de Guiche. On dit que c'était elle qui l'écrivait et il y avait dedans : « Je ne puis plus souffrir ce bossu de Luxembourg ; c'est un fripon et un importun qui me fait mal au cœur ; je vous prie de m'en délivrer. » Il y a longtemps que le monde dit que M. de Luxembourg est amoureux d'elle, et il en fait assez les façons, quoiqu'il soit le meilleur ami du comte de Guiche. Cette lettre-là a fait furieusement de bruit, et comme le comte de Guiche est assez haï dans la cour, on a tourné cette lettre bien malicieusement et on a voulu dire qu'elle écrivait à un autre galant et qu'elle lui sacrifiait M. de Luxembourg ; on disait que c'était au comte du Plessis<sup>1</sup>. M. de Luxembourg, c'est M. de Bouteville, qui a épousé M<sup>lle</sup> de Luxembourg<sup>2</sup> et qui a pris ce nom-là depuis son mariage. Cette aventure-là, quelque bruit qu'elle ait fait, n'a point diminué l'amitié qui était entre M. de Luxembourg et le comte de Guiche. Il y a des gens qui s'en réjouissent ; cependant je ne crois pas qu'il y ait rien à dire là-dessus. Comme ce dernier est fort de mes amis, je supplie Votre Majesté que ce que je lui mande de lui ne soit point su ; je serais fort fâché que cela lui fit tort.

Je crois que Votre Majesté sera surprise de la déclaration que M<sup>me</sup> la P. M.<sup>3</sup> a fait faire à M<sup>me</sup> sa mère et à M. mon père ; je ne croyais pas qu'elle dût prendre cette résolution-là si fortement ; cependant, il y a déjà quelque temps que l'on

<sup>1</sup> Alexandre de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, fils de César et de Colombe Le Charron, né vers 1634, marié le 16 juillet 1659 à Marie-Louise de Bellenave, tué le 14 juin 1672 au siège d'Arnheim.

<sup>2</sup> Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, duchesse de Luxembourg, fille de Charles-Henri de Clermont-Tonnerre et de Marguerite-Charlotte de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661 à François-Henri de Montmorency, morte le 27 août 1701.

<sup>3</sup> La princesse Marie.

y voyait quelques dispositions à Maubuisson, et elle a caché ce dessein-là assez longtemps sans en rien dire à personne. Je n'en mande point le détail à Votre Majesté, M. mon père et M<sup>me</sup> la P. P. <sup>1</sup> le faisant. C'est assurément un grand bonheur d'être touchée comme elle l'est, et elle ne pouvait guère espérer dans le monde un établissement et une fortune fort considérables.

DU DUC D'ENGHIEN<sup>2</sup>R. VIII, n<sup>o</sup> 188.S. L., 13 mars 1665<sup>3</sup>.

J'aperçois qu'il y a présentement à la Cour quelque grande affaire entre Madame et la comtesse de Soissons ; je crois même que Vardes et le comte de Guiche y sont mêlés ; mais je n'ai encore pu découvrir ce que c'est ; je ne doute point que je ne le sache bientôt et je ne manquerai pas de le mander à Votre Majesté le premier ordinaire ; je crois que c'est quelque chose d'assez considérable, mais je n'ai encore pu pénétrer ce que c'était. Je crois que j'ai mandé à Votre Majesté que le Roi, sur le bruit qu'il venait des troupes en

<sup>1</sup> La princesse Palatine.

<sup>2</sup> R. VIII, 101. *Du duc d'Enghien*. 6 mars 1665. Il n'ose faire des reproches à Sa Majesté d'avoir, contre l'avis des médecins, entrepris son pèlerinage. Elle a été malade. Elle aura de la peine à revenir à Varsovie. Il la supplie d'avoir plus de soin de sa santé.

R. VIII, 173. *Du prince de Condé*. Paris, 6 mars 1665. Même sujet. M. de Lionne lui a envoyé une lettre du chevalier de Grémonville au sujet des duchés d'Oppeln et de Ratibor. L'Empereur veut racheter ces duchés et a chargé le comte Kinski de cette négociation. Il en avertit Sa Majesté pour qu'elle puisse répondre en connaissance de cause. Le Roi a écrit au chevalier de Grémonville de communiquer tout ce qu'il saura à cet égard et d'obéir aux ordres de la reine de Pologne.

<sup>3</sup> Début de la lettre : On vint en diligence quérir Des Noyers pour qu'il amenât des médecins à Sa Majesté, malade au cours de son pèlerinage. Sa Majesté est revenue à Varsovie. Qu'elle écoute un peu plus les conseils de M. Germain.

Flandre que l'Empereur y envoyait, avait dépêché en Espagne pour s'en plaindre ; c'est que l'on disait que le roi d'Espagne donnait une partie de la Flandre à l'Empereur et que c'était là-dessus qu'il y envoyait des troupes pour en prendre possession. Le roi d'Espagne a fait dire au Roi par son ambassadeur qu'il n'avait jamais songé à ce que l'on disait, que les troupes que l'Empereur envoyait en Flandre n'étaient point pour s'en rendre maître, que c'étaient des troupes qu'il lui envoyait pour le Portugal, et que pour en donner une marque au Roi, que s'il leur voulait donner passage par la France, elles y passeraient. Je ne sais ce que le Roi fera là-dessus ; je le manderai à Votre Majesté quand je le saurai. Il doit y avoir demain une grande chasse à Versailles ; la Reine y va avec force dames, et doivent monter à cheval ; mais il fait un si vilain temps que je ne crois pas qu'elles y aient beaucoup de plaisir. M<sup>me</sup> la princesse Palatine nous a prié d'aller un jour coucher à Asnières ; ce n'est que pour nous montrer que la maison est assez grande pour nous y pouvoir tous loger ; jusques à cette heure je ne le crois pas, et je doute fort qu'elle y puisse trouver assez de chambres. Elle ira ensuite à Maubuisson avec ma femme ; elle est bien aise de voir M<sup>me</sup> la princesse Marie et de savoir tous les sentiments sur la condition qu'elle a envie de prendre<sup>1</sup>. Monsieur mon père et moi nous irons à Chantilly pendant ce temps-là. Tout ce voyage-là ne durera que quatre ou cinq jours, et il ne fait encore guère beau à la campagne.

<sup>1</sup> Les A. C. conservent deux lettres adressées au Grand Condé au sujet des abbayes de Remiremont et de Hocht, dont il est question plus haut, par le rhingrave Frédéric (La Haye, 3 avril 1665) et par l'électeur de Cologne (Bonn, 2 avril 1665). Après avoir accepté comme abbesse la princesse Marie, les religieuses de l'abbaye du Val-Notre-Dame de Hocht durent, le 18 janvier 1666, élire une autre titulaire. La princesse n'entra point en religion. V. p. 47.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>R. VIII, f<sup>o</sup> 196.Chantilly, 19 mars 1665<sup>2</sup>.

Il est arrivé une affaire assez fâcheuse à la Cour pour les gens qui y sont intéressés. Depuis la prison de Vardes, Madame et M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons ont été extrêmement aigries l'une contre l'autre, jusque-là que M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons s'étant venue mettre un jour au ballet du Palais Royal dans la tribune de Madame (c'est la même où Votre Majesté a vu que se mettait autrefois la Reine mère aux comédies du Palais Royal dans la petite salle) pour y voir danser le ballet, Madame l'en fit descendre. M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons, aigrie de cela, menaça Madame et dit qu'elle s'étonnait bien que Madame la poussât comme elle faisait, puisqu'elle avait des choses entre ses mains de quoi la perdre (elle voulait dire des lettres du comte de Guiche). Madame répondit qu'elle ne s'en mettait guère en peine, et que si l'autre manquait au respect qu'elle lui devait, elle savait bien le moyen de se le faire porter, et qu'elle lui ferait couper le nez. L'autre, outrée de ce discours, dit au Roi que le comte de Guiche avait écrit à Madame des lettres peu respectueuses pour Sa Majesté, et que Madame et lui avaient fait même des choses importantes contre son service ; le Roi le redit à Madame, et Madame, voyant que la comtesse avait commencé à parler et ne doutant pas qu'elle n'achevât, voulut la prévenir et avoua au Roi qu'il était vrai qu'elle avait eu

<sup>1</sup> R. VIII, 192. *Du prince de Condé*. Paris, 13 mars 1665. Il a appris, avec frayeur, la rechute de Sa Majesté, puis, avec satisfaction, sa guérison. Il la supplie de prendre soin de sa santé. Il a une « extrême tendresse » pour sa personne. Qu'elle ne prenne pas cela pour un compliment. Il donnerait sa vie pour elle.

<sup>2</sup> Début de la lettre. Même sujet.

part d'une chose qui s'était faite contre le service du Roi, mais que c'était Vardes et la comtesse de Soissons qui en avaient été les auteurs ; et sur cela conta au Roi que dans le temps que le Roi avait fait ce traité avec le duc de Lorraine pour faire traiter ceux de sa maison comme princes du sang, la comtesse de Soissons voulant s'en venger, et Vardes voulant la servir en cela, et ayant d'un autre côté dessein de faire que le Roi rompît avec La Vallière et qu'il devînt amoureux de La Mothe<sup>1</sup>, il crut qu'un bon moyen était d'avertir la Reine de l'amour du Roi pour La Vallière, qu'on<sup>2</sup> croyait d'une humeur à ne le pouvoir pas souffrir, et à qui le Roi cachait cela le plus soigneusement du monde ; que Vardes résolut donc de faire une lettre en espagnol à la Reine, qu'il la fit, que la comtesse prit un dessus d'une lettre que le roi d'Espagne écrivait à la Reine, dans laquelle on la mit, et qu'il la fit rendre à une première femme de chambre espagnole de la Reine, comme si c'était une lettre du roi d'Espagne ; que ne sachant pas assez d'espagnol pour cela, il proposa au comte de Guiche de la traduire, qui y consentit et le dit à Madame. La chose n'eut pas le succès qu'ils souhaitaient, car l'Espagnole, ayant quelque soupçon, la donna au Roi au lieu de la donner à la Reine. Le Roi a été dans une si grande colère de cela, qu'il a envoyé, à ce qu'on dit, arrêter Vardes, et lui a donné ordre de se défaire de sa charge ; il a pardonné au comte de Guiche à la considération de M. le maréchal de Gramont, et il n'a plus de familiarité avec la comtesse de Soissons. Voilà, Madame, la nouvelle qui occupe présentement toute la Cour. J'ai cru vous en devoir mander le détail à cause que vous aimez la plupart de ceux qui y sont intéressés<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt, fille d'honneur de la Reine, fille d'Antoine et de Catherine de Beaujeu, mariée le 12 janvier 1676 à René-François, marquis de La Vieuville, morte le 22 février 1689.

<sup>2</sup> La Reine.

<sup>3</sup> Sur cette affaire, voir La Fare : *Mémoires*, 1740, p. 54 et suiv.

## DU DUC D'ENGHEN

R. VIII, f° 199.

Chantilly, 20 mars 1665 <sup>1</sup>.

Je me donnai l'honneur de mander à Votre Majesté le dernier ordinaire que je savais qu'il y avait une affaire à la Cour que je n'avais pu encore tout à fait découvrir ; j'ai su depuis tout ce que c'était. C'est qu'un jour, le Roi étant chez M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons, elle se mit à lui parler de Madame et à lui dire qu'elle ne devait pas tant la pousser, et qu'enfin elle savait des choses d'elle qui la pourraient perdre. Le Roi en eut curiosité et la pressa fort de lui dire ce que c'était. M<sup>me</sup> la Comtesse lui donna une lettre que le comte de Guiche avait écrite à Madame pendant leur galanterie, où il lui mandait qu'il fallait qu'elle se retirât à Dunkerque et qu'elle menaçât du roi d'Angleterre, et que par là elle se rendrait considérable et qu'elle ferait faire au Roi ce qu'elle voudrait. Il y avait encore d'autres choses dans cette lettre sur le Roi fort insolentes, et elle avait été remise entre les mains de Vardes pendant sa confidence avec le comte de Guiche. Votre Majesté peut croire que le Roi fut fort en colère contre Madame et contre le comte de Guiche ; il l'alla trouver tout aussitôt, et en eut un grand éclaircissement avec elle. Madame lui dit pour son excuse que cette lettre-là avait été écrite dans le temps qu'il voulait faire Messieurs de Lorraine princes du sang ; qu'elle lui avouait qu'en étant au désespoir, elle avait songé à tout ce qui pouvait empêcher cette affaire d'être exécutée, et que le comte de Guiche lui avait écrit cette lettre ; qu'elle lui en demandait très humblement pardon, qu'il lui avait pardonné toutes les autres folies qu'elle avait faites en ce temps-là, qu'il devait aussi lui pardonner

<sup>1</sup> Début de la lettre : Joie du rétablissement de Sa Majesté.

celle-là, et au comte de Guiche aussi, à qui il avait promis d'oublier tout ce qui s'était passé. Elle lui ajouta qu'elle ne lui avait pas voulu dire une chose qu'avait faite la comtesse de Soissons ; mais que puisqu'elle voyait qu'elle la voulait perdre, qu'elle ne ferait plus scrupule de lui dire. Devant que de dire à Votre Majesté ce que Madame dit au Roi, il faut qu'elle sache auparavant une histoire qui arriva il y a deux ans. Le roi d'Espagne avait envoyé ici un envoyé faire compliment à la Reine ; cet envoyé, qui se nommait Don Cristoval<sup>1</sup>, demeura fort peu de temps à Paris et s'en retourna bientôt. Deux jours après qu'il fut parti, un homme apporta une lettre du roi d'Espagne pour la Reine ; il s'adressa à une de ses femmes de chambre et lui dit que Don Cristoval venait de recevoir cette lettre du roi son maître pour la Reine par les chemins, et qu'il l'avait envoyée pour lui donner, qu'il prioit cette femme de vouloir bien la donner à la Reine ; mais cette femme, ne connaissant point cet homme qui lui donnait cette lettre, au lieu de la porter à la Reine la porta au Roi, qui eut curiosité de la lire ; il l'ouvrit, et au lieu de trouver dedans une lettre du roi d'Espagne, il trouva que l'on lui mandait en espagnol toute sa galanterie avec La Vallière. Votre Majesté peut croire qu'il en fut extrêmement surpris. La Reine n'en savait rien en ce temps-là et le Roi craignait fort qu'elle ne le sût. Il fit au monde tout ce qu'il put pour tâcher de découvrir qui était l'auteur de cette belle lettre, mais il ne le put jamais savoir. Madame, lui parlant donc l'autre jour, lui fit souvenir de cette affaire et lui dit que Vardes avait fait la lettre, qu'il l'avait fait traduire en espagnol par le comte de Guiche, et que la comtesse de Soissons avait pris un des dessus des lettres que le roi d'Espagne avait écrites à la Reine pour la mettre dedans, afin qu'elle pût venir à la Reine sans difficulté. Le Roi a dépêché un courrier à Vardes ; je ne sais si c'est pour l'arrêter ou pour lui commander de se défaire de

<sup>1</sup> Don Cristoval Angelate y Gracempach.

ses charges, mais c'est assurément l'une de ces deux choses. Il n'a pas été depuis chez la comtesse de Soissons, chez qui il allait tous les jours auparavant. Elle le vint trouver, il y a quatre ou cinq jours, à son coucher, et eut un grand éclaircissement avec lui ; je ne sais pas comment cela se passa, car je suis parti le lendemain de Paris, et je n'ai vu quasi personne depuis ; on m'a pourtant dit, depuis que je suis ici, que le Roi lui avait dit qu'il la traiterait dorénavant comme une femme de sa qualité, mais non pas avec confiance comme il avait fait autrefois. Je ne doute point que Vardes ne soit perdu de cette affaire-ci ; la comtesse de Soissons en perdra assurément toute sa faveur. Il a pardonné au comte de Guiche en considération de M. le maréchal de Gramont, mais ces choses-là ne s'oublient pas aisément, et je ne doute point que cela ne laisse une très méchante impression du comte de Guiche dans l'esprit du Roi, qui n'était pas déjà trop bien disposé pour lui. Cette affaire-là est assez considérable à la Cour, et c'est ce qui fait parler tout le monde. Nous avons été à Asnières deux jours, où M<sup>me</sup> la princesse Palatine est demeurée ; nous sommes venus ici, Monsieur mon père et moi, d'où nous partirons demain ou après-demain pour nous en retourner à Paris.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 219.

Paris, 27 mars 1665.

Je ne pouvais recevoir une joie plus parfaite que celle que Votre Majesté m'a donnée du rétablissement de sa santé. Comme je suis persuadé que de là dépend tout le bon succès des affaires de Pologne, je me console facilement de tout ce que Votre Majesté me mande qui ne va pas comme elle le peut désirer, ne doutant point qu'elle ne vienne à la fin à bout de tout, pourvu qu'elle se porte bien. Ce n'est pas que

la perte de M. Charneski ne soit très fâcheuse dans la conjoncture présente où Lubomirski tâche de faire soulever l'armée, et que sa présence et sa grande réputation n'eussent beaucoup contribué à maintenir les troupes dans le devoir, outre qu'il avait toujours paru très bien intentionné pour le public et pour la personne de Votre Majesté. Je ne doute pas que Votre Majesté ne soit bien empêchée pour remplir cette charge ; mais toutes ces difficultés ne m'étonnent point pourvu que Votre Majesté soit en parfaite santé. Je la conjure de se conserver et de se bien mettre dans la tête qu'elle seule peut faire toute notre bonne ou notre mauvaise fortune.

Je n'ai pu parler au Roi ce matin qu'un moment ; ainsi je ne pourrai répondre à la lettre de M. Des Noyers que le prochain ordinaire. Sa Majesté a fait un voyage à Notre-Dame-de-Chartres avec la Reine, où j'ai eu l'honneur de l'accompagner ; il n'en revint que hier au soir fort tard ; cela est cause que je n'ai pas eu le loisir de l'entretenir depuis que j'ai reçu les lettres. L'affaire de Vardes et du comte de Guiche fait toujours beaucoup de bruit ; le premier est arrêté, et le second s'en va en Hollande. Le Roi a pardonné à celui-ci, mais on croit l'autre absolument perdu. La comtesse de Soissons est fort mal aussi, mais on croit qu'elle ne sera pas poussée et que le Roi se contentera de retrancher la confiance qu'il avait en elle et la familiarité qu'elle avait avec lui. On a trouvé dans la cassette de Vardes des lettres de M<sup>me</sup> de Mecklembourg contre Madame, contre M<sup>me</sup> de Saint-Chaumont<sup>1</sup> et le maréchal de Gramont, qui sont fort en colère contre elle, parce qu'ils la croyaient de leurs amis et ils prétendent qu'elle les trompait. La guerre avec l'Angle-

<sup>1</sup> Suzanne-Charlotte de Gramont, fille d'Antoine II et de Claude de Montmorency-Bouteville, mariée à Henri Mitte, comte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont, morte le 30 juillet 1688. Voir son portrait, fait par elle-même, dans *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose...* 1659, 2<sup>e</sup> part., p. 706. Elle est Gélonide dans M<sup>me</sup> Petit. On trouve des parcelles de sa vie disséminées dans les mémoires et les gazettes du temps.

terre et la Hollande s'échauffe, et M. de Metz<sup>1</sup> doit partir incontinent après Pâques pour tâcher à les mettre en paix ; je doute fort qu'il y réussisse. Le roi d'Espagne a été assez malade, mais il se porte beaucoup mieux, à ce qu'on dit ; c'est pourtant une santé si fragile qu'on peut faire fort peu de fondement dessus. Le cardinal de Retz s'en va à Rome ; le Roi l'a bien reçu, mais il ne lui a rien donné, et il ne lui a même donné aucun ordre ; ainsi cela passe plutôt pour un honnête exil que pour un voyage de quelque confiance. On croit que le Roi enverra bientôt le duc de Vitry<sup>2</sup> ambassadeur à Rome à la place de M. de Créqui, et par cela satisfera fort le Pape. Je ne doute pas que M. de Béziers ne soit présentement auprès de Votre Majesté et qu'elle n'en reçoive beaucoup de contentement.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 226.

Paris, 2 avril 1665.

J'ai appris par la lettre de Votre Majesté les nouvelles chicanes que l'Empereur fait sur le sujet des Duchés<sup>3</sup> et la réponse que Votre Majesté a faite à M. Kinski. Le Roi prend la chose d'une manière que je ne doute pas que l'Empereur ne change bientôt de style. Je mande à M. Des Noyers ce que Sa Majesté m'a fait l'honneur de me dire là-dessus et sur les autres choses qui regardent les affaires de Votre Majesté. Je puis assurer Votre Majesté que le Roi n'a jamais paru avoir plus d'amitié pour votre personne ni pour vos intérêts que cette fois-ci.

<sup>1</sup> Henri de Bourbon, duc de Verneuil. Voir p. 144.

<sup>2</sup> François-Marie de L'Hospital, marquis, puis duc de Vitry et de Châteauvillain, fils de Nicolas et de Lucrèce-Marie Bouhier, marquise de Noirmoutiers, marié en 1646 à Marie-Louise-Elisabeth-Aimée Pot, mort le 9 mai 1679.

<sup>3</sup> D'Oppeln et de Ratibor. Voir p. 31, 151 et 348.

Depuis l'ordinaire passé, le Roi a ordonné au comte et à la comtesse de Soissons de sortir de la Cour et de s'en aller en Champagne ; ils sont fort peu regrettés, n'ayant fait guère d'amis dans le temps de leur faveur. Votre Majesté sait bien qu'ils avaient mal vécu avec M<sup>me</sup> la princesse Palatine et que nous étions fort froidement avec eux. C'est une suite de l'affaire de Vardes, qui est un homme absolument perdu, et on croit qu'il perdra ses charges. On a trouvé dans sa cassette des lettres de M<sup>me</sup> de Mecklembourg qui disaient pis que pendre de M. de Sens<sup>1</sup>, de M. de Luxembourg, et qui ne parlaient pas davantage de Madame ; les deux premiers ont rompu hautement avec elle, aussi bien que le maréchal de Gramont, M<sup>mes</sup> de Saint-Chaumont et de Feuquières<sup>2</sup>, qu'elle n'a pas non plus épargnée, et Madame témoigne n'être plus de ses amies. Tout cela lui fera un grand tort, car c'étaient les seules personnes avec qui elle était en considération. On a fait un roman écrit à la main, à ce que l'on dit, de toute la Cour. On dit que c'est Bussy qui l'a fait. On dit qu'il dit beaucoup de mal de tout le monde et que je n'y suis pas oublié ; je ne l'ai pas encore vu, car il n'est pas fort commun. Il le désavoue, mais le bruit public n'est pas bon pour lui. Le Roi partira le vingtième de ce mois pour Saint-Germain. Je m'en vais demain à Chantilly passer les fêtes, et ma fille vient de partir pour les aller passer à Maubuisson.

J'oubliais de dire à Votre Majesté que le comte de Guiche part lundi pour aller en Hollande ; son père l'y envoie pour laisser un peu passer les nuées. Le Roi a témoigné des considérations pour M. le maréchal de Gramont dans ce rencontre qu'il n'a jamais fait pour personne. Il a pardonné au comte de Guiche de la meilleure grâce du monde tout ce qui

<sup>1</sup> Voir p. 63.

<sup>2</sup> Anne-Louise de Gramont, fille d'Antoine II et de Claude de Montmorency-Bouteville, mariée le 26 juin 1647 à Isaac de Pas, marquis de Feuquières, morte le 21 septembre 1666. Elle était sœur du maréchal de Gramont et de M<sup>me</sup> de Saint-Chaumont.

s'est passé, et je crois que cela mériterait bien que Votre Majesté en écrivit un mot à M. le maréchal de Gramont, qui d'un côté est inconsolable de ce que le comte de Guiche a déplu au Roi, mais de l'autre est dans des joies inconcevables de la manière dont le Roi l'a traité et de la distinction qu'il a fait voir dans ce rencontre-ci de lui aux autres. Il est vrai que le comte de Guiche n'est pas si coupable, mais il en avait assez fait pour être perdu sans l'amitié que le Roi a fait paraître pour son père.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 234.

S. L., 3 avril 1665.

J'ai mille remerciements à faire à Votre Majesté et je lui suis infiniment obligé de la manière dont elle a parlé au comte de Kinski sur les Duchés<sup>1</sup>; c'est une chose assez bizarre que la manière dont ils prennent cette affaire-là à la cour de Vienne; ils voudraient fort assurément trouver quelque moyen pour ne pas rembourser l'argent, et pour ne pas donner l'investiture; ils y feront toutes les chicanes qu'ils pourront imaginer; mais de la façon dont Votre Majesté prend cette affaire, il faudra bien à la fin qu'ils entendent raison et qu'ils se rendent à la justice, qui est tout entière pour moi. Votre Majesté me témoigne tant de bonté en cette affaire-là, et elle est si considérable, qu'en vérité je ne lui saurais assez dire à quel point je lui en suis obligé; je la supplie très humblement d'être persuadée que l'on ne peut mieux connaître tout ce qu'elle fait pour moi

<sup>1</sup> Les duchés d'Oppeln et de Ratibor. Voir p. 31 et 348. Nous avons dit que ces duchés étaient rachetables par l'Empereur. Le duc d'Enghien, en 1665, engagea l'affaire du rachat, dont fut chargé notre ambassadeur à Vienne, le chevalier de Grémonville.

que je le connais, ni en être plus touché que je le suis. Votre Majesté verra, par la lettre que M. mon père se donne l'honneur de lui écrire, la bonté avec laquelle le Roi en use pour moi dans cette affaire-ci ; il l'a prise avec toute la chaleur possible, et je ne pouvais souhaiter rien de plus que ce qu'il veut bien faire pour moi en cela. En vérité, il m'a témoigné toute la bonté imaginable, et je ne doute point que, Votre Majesté prenant de son côté cette affaire-là comme elle la prend, l'Empereur soit obligé enfin de faire ce que l'on souhaite. Je la supplie d'en écrire quelque chose au Roi et de lui faire connaître qu'il fait plaisir aussi à Votre Majesté et qu'elle lui en est obligée ; pour moi, on ne le saurait être plus que je lui suis, et il me traite en toutes choses avec toute la considération que je puis désirer. L'affaire dont j'ai déjà écrit à Votre Majesté fait tous les jours plus de bruit. M<sup>me</sup> la comtesse et M. le comte de Soissons ont eu ordre de se retirer en leur gouvernement ; ce n'a pourtant pas été un ordre public ; ils disent qu'ils n'en ont point, mais que, voyant qu'ils sont assez malheureux pour avoir déplu au Roi, ils se retirent d'eux-mêmes ; ce sont des gens perdus à la Cour et de considération, et effectivement, après toutes les obligations qu'elle a au Roi, la confiance et la distinction qu'il faisait d'elle aux autres, ce serait une chose bien épouvantable d'avoir été capable de lui manquer en la moindre chose et particulièrement en celle dont on l'accuse. M. le comte de Soissons est fort outré contre tous les ennemis de Vardes, et il trouve que c'est pour lui une perte irréparable ; quelqu'un lui donnait quelque conseil l'autre jour pour la conduite de sa femme ; on dit qu'il répondit qu'il ne fallait pas s'étonner si elle faisait quelque chose mal à propos, que l'on ne la pouvait gouverner et qu'il n'y avait que Vardes seul qui eût du pouvoir sur son esprit. On ne parle plus que de ce que l'on a trouvé dans ses cassettes. On parle entre autres choses des lettres de M<sup>me</sup> de Châtil-

lon<sup>1</sup> ; on dit qu'il y en a une où elle lui mande que M. le chevalier de Gramont<sup>2</sup> et sa femme<sup>3</sup> gouvernent Monsieur, que M<sup>me</sup> de Saint-Chaumont gouverne Madame avec M. de Luxembourg, qu'il faut perdre absolument son frère, et enfin cette lettre est pleine de sottises et d'impertinences extrêmement ridicules. M. de Sens y est aussi mêlé, et M. le maréchal de Gramont. M. de Luxembourg et M. de Sens allèrent hier chez elle lui faire une espèce d'éclaircissement ; j'aurais bien voulu y être, car cela a dû être fort plaisant. Elle a voulu en avoir avec Madame ; mais comme elle commença à lui parler, Madame lui dit qu'elle était folle et finit la conversation ; si bien que présentement elle est assez mal, premièrement avec le Roi, avec les Reines, avec Monsieur et Madame, avec toute sa famille de France et toute sa famille d'Allemagne ; elle a un procès que l'on croyait accommodé, et l'accommodement est rompu ; si elle sort bien de toutes ces intrigues, je ne la tiendrai pas malhabile. Le comte de Guiche a pris congé du Roi ; il partira demain ou après-demain pour son voyage de Hollande. Cette affaire est très méchante pour tous ceux qui y sont mêlés, et plusieurs gens le sont ; pour moi, je ne le serai jamais dans toutes ces sortes d'intrigues ; je m'en recule le plus que je puis, et je ne me veux point embarrasser dans toutes les choses qui pourraient déplaire au Roi<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Mecklembourg. Voir p. 40.

<sup>2</sup> Philibert de Gramont. Voir p. 435.

<sup>3</sup> Elisabeth Hamilton, fille de Georges et de Marie Butler, née en 1641, mariée en 1663 à Philibert, chevalier, puis comte de Gramont, morte le 3 juin 1708. Dame d'honneur de Marie-Thérèse.

<sup>4</sup> Fin de la lettre : Il s'inquiète du succès de la nouvelle Diète. Il craint des désordres et demande à aller auprès de Sa Majesté.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>

R. VIII, f° 248.

Paris, 10 avril 1665<sup>2</sup>.

Je ne suis arrivé que d'hier au soir de Chantilly ; ainsi j'ai peu de nouvelles à dire [à Votre Majesté]. Le Roi s'aigrit tous les jours de plus en plus contre Vardes et contre la comtesse de Soissons. Le comte de Guiche est parti hier pour aller en Hollande, et le Roi l'a traité, et son père aussi, avec la plus grande bonté du monde. Le Roi a envoyé ses ordres au chevalier de Grémonville<sup>3</sup> sur le sujet des duchés les plus pressants et les plus forts qu'il se puisse, et je ne doute pas que l'affaire n'aille bien.

La guerre entre les Hollandais<sup>4</sup> et les Etats s'échauffe de plus en plus ; les Anglais mettent à la mer présentement et le duc d'York<sup>5</sup> est déjà parti de Londres ; on croit les Hollandais plus forts, mais on a meilleure opinion des Anglais. M. de Verneuil partit hier pour son ambassade. Je doute fort qu'il puisse y réussir, les dépenses de la guerre étant déjà faites, et les esprits de part et d'autre étant fort aigris.

<sup>1</sup> R. VIII, 241. *Du duc d'Enghien*. 10 avril 1665. M. Germain lui a écrit que Sa Majesté se fatiguait beaucoup. Il la supplie de ne le point faire. Le Roi prend un grand intérêt à l'affaire des duchés d'Oppeln et de Ratibor.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il craint d'importuner Sa Majesté en l'invitant sans cesse à préserver sa santé. Il s'inquiète cependant d'un accès de fièvre dont elle a souffert et dont M. Des Noyers lui fit part.

<sup>3</sup> Jacques Brethel, chevalier de Grémonville, lieutenant-général, ambassadeur à Venise, puis à Vienne en 1664. V. sur cette dernière mission, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Autriche*, par A. Sorel, 1884, I, 65 et suiv.

<sup>4</sup> Les Anglais.

<sup>5</sup> Jacques, duc d'York, fils de Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, et de Henriette-Marie de France, né le 14 octobre 1633, marié, 1<sup>o</sup>, en 1660, à Anne Hyde ; 2<sup>o</sup>, le 30 septembre 1673, à Marie-Beatrix-Eléonore d'Este ; couronné roi d'Angleterre le 3 mai 1685, mort le 16 septembre 1701.

Hier, M<sup>lle</sup> d'Ardennes<sup>1</sup>, fille de la Reine, s'alla mettre aux petites Carmélites ; les uns disent que c'est par dévotion, mais les malicieux disent que c'est en dépit amoureux, à cause que Louvigny, qui était amoureux d'elle, et qu'on prétend qui n'y était pas mal, l'a quittée ; je ne suis pas bien sûr de la vérité. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a été malade d'une espèce de choléra-morbus avec un peu de fièvre ; cela nous a fait un peu de peur, mais, Dieu merci, elle est en parfaite santé. Je crois partir dans moins d'un mois pour aller tenir les états de Bourgogne ; ce sera un voyage d'un mois ou de six semaines ; mon fils demeurera toujours à la Cour.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 254.

Paris, 17 avril 1665<sup>2</sup>.

Le mariage de M<sup>lle</sup> de Nemours est conclu avec M. de Savoie, et elle est partie avec M<sup>me</sup> de Vendôme<sup>3</sup> pour y aller. Celui de M<sup>lle</sup> d'Aumale est aussi résolu avec le roi de Portugal<sup>4</sup>, et je crois qu'elle partira bientôt pour y aller ; mais le Roi ne s'en mêle point, au moins en apparence.

<sup>1</sup> Louise d'Ardennes. La Gravette de Mayolas : *Lettre* du 4 juillet 1665, et Charles Robinet : *Lettre* du 5 juillet 1665, racontent sa prise de voile à laquelle présidèrent la Reine et l'évêque de Mende, Hyacinthe Serroni. L'abbé de Roquette fit le sermon. Cette personne demeura-t-elle au Carmel ? Nous l'ignorons. Elle n'est pas portée sur les listes publiées par Victor Cousin.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il est fâché que M. de Béziers ne soit pas encore arrivé. La lettre de M. de Lumbres au chevalier de Grémonville a dû retarder son voyage. Il vante à Sa Majesté la bonne conduite de Madame la Duchesse.

<sup>3</sup> Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Étampes et de Penthièvre, princesse de Martigues, fille de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg, née en 1592, mariée en juillet 1609 à César, duc de Vendôme, morte à Paris le 8 septembre 1669.

<sup>4</sup> Sur M<sup>lle</sup> d'Aumale, voir p. 23.

Les Hollandais ont rendu au Roi les deux vaisseaux de la compagnie des Indes qu'ils avaient pris pour les servir dans cette guerre. Un pirate d'Ostende a pris un vaisseau français qui venait d'Angleterre sous prétexte qu'il venait de Portugal ; le Roi l'a répété sur ce qu'il a ajusté avec le marquis de La Fuente qu'ils ne pourraient prendre que ceux qui viennent directement ou qui vont en Portugal, et encore à vingt lieues des côtes d'Espagne ; celui-ci n'est pas dans ce cas-là, et les Espagnols ne laissent pas que de faire difficulté de le rendre, sur ce qu'ils disent avoir trouvé dans ce vaisseau quelques comptes d'argent qu'ils prétendent avoir été envoyé de France en Portugal ; ces comptes-là ne sont pas signés, ni même adressés à aucun des ministres ; ainsi le Roi ne sait ce que c'est, à ce qu'il dit, et prétend que cela ne doit pas empêcher la restitution du vaisseau. Le Roi en a parlé un peu fortement au marquis de La Fuente<sup>1</sup> ; on ne sait pas encore la résolution que les Espagnols prendront ; tout ce que je sais bien, c'est que le Roi ne se relâchera pas là-dessus. Le prince d'Espagne<sup>2</sup> a été assez considérablement malade d'une fièvre double tierce, mais on dit qu'il se porte mieux ; s'il fût mort, cela aurait pu produire quelque chose fort considérable. On attend avec impatience des nouvelles de l'ambassade de M. de Metz sur la guerre d'Angleterre et de Hollande ; je doute fort qu'elle réussisse à rien. Le Roi ira un de ces jours au Parlement pour y porter une déclaration contre les Jansénistes confirmative de la bulle du Pape.

La cour part lundi prochain pour Saint-Germain, et je partirai dans dix ou douze jours pour aller tenir les États de Bourgogne ; je serai un mois ou cinq semaines en mon

<sup>1</sup> Voir p. 8.

<sup>2</sup> Charles II, fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 novembre 1661, marié, 1<sup>o</sup>, en 1679, à Marie-Louise d'Orléans ; 2<sup>o</sup>, en 1690, à Marie-Anne de Bavière-Neubourg, plus tard roi d'Espagne, mort le 1<sup>er</sup> novembre 1700.

voyage. La Reine mère se porte plus mal qu'elle ne faisait, et cela afflige généralement tout le monde ; elle ne laisse pas de vouloir aller à Saint-Germain. Les affaires de Vardes et du comte de Guiche ne font plus guère de bruit. Le Roi est toujours fort en colère contre Vardes et contre la comtesse de Soissons.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII. f° 260.

S. L., 17 avril 1665.

Il est arrivé assez de choses depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Il y a une affaire qui regarde les Jansénistes ; mais comme elle est publique et que je crois que mille gens [la] lui manderont, je ne lui en dirai rien. Le mariage de M<sup>lle</sup> de Nemours a été enfin résolu ; le Pape a cassé son mariage avec le prince Charles, et elle partit hier ; elle fera une fort grande diligence parce que M. de Savoie la veut épouser avant le commencement du mois de mai, et il a scrupule pour ce mois-là. Le mariage ne s'est pas fait en France, parce que M. de Savoie aurait prétendu qu'on l'eût traitée en France comme on traita M<sup>lle</sup> de Valois<sup>1</sup>, et on y aurait assurément mis beaucoup de différence. Je ne sais ce que dira M. le prince Charles de Lorraine et s'il voudra encore s'opposer à ce mariage-ci. M<sup>mo</sup> de Carignan dit publiquement qu'elle en est ravie, que ses enfants seront ducs de Savoie, que ceux de M. de Savoie seront bâtards, et que ce mariage-ci est nul ; pour peu que l'on lui donne de matière à prôner, elle ne finit pas aisément. Il est arrivé des nouvelles de M. de Bezons<sup>2</sup> ; c'est l'intendant qui a eu ordre d'interroger

<sup>1</sup> Françoise-Madeleine d'Orléans, dite M<sup>lle</sup> de Valois, voir p. 17.

<sup>2</sup> Claude Bazin, seigneur de Bezons, né vers 1617, marié le 10 no-

Vardes. Il s'est coupé dans ses réponses, et enfin il a été obligé d'avouer qu'il était de cette affaire de la lettre que l'on écrivit à la Reine ; mais il a dit que le comte de Guiche l'avait fait lui tout seul, qu'il était vrai qu'il ne l'avait pas voulu déceler et que c'était là tout son crime ; mais il ne persuadera personne ; tout le monde sait assez que le comte de Guiche est capable de faire de grandes folies, mais ce seraient des choses de brusquerie et non pas des desseins de loin comme celui-là. On ne doute point que l'on n'oblige Vardes de se défaire de sa charge, et je crois même qu'il n'aura pas grande récompense. On dit ici que La Feuillade pourrait bien l'avoir, il dit pourtant fort qu'il n'y prétend pas, mais c'est une charge qui lui conviendrait assez, et je crois qu'il pourrait bien l'avoir. M. l'évêque du Mans<sup>2</sup> mena hier M. de Lavardin<sup>3</sup>, son neveu, à M<sup>me</sup> la princesse Palatine et à ma femme pour leur demander leur agrément sur son mariage ; c'est avec M<sup>lle</sup> de Wailly<sup>4</sup>, qui est fille de qualité ; elle n'est pas fort belle, mais elle est assez jolie, et elle a quarante mille livres de rente ; c'est une bonne affaire pour tous les deux. Je crois qu'ils se marieront dans quinze jours au plus tard et qu'il n'aura pas le même scrupule que M. de Savoie. Le Roi partira lundi pour aller passer tout l'été à Saint-Germain. Je

vembre 1641 à Marie Targer, avocat général au Grand Conseil en 1639, conseiller d'Etat et intendant du Soissonnais en 1648, intendant du Languedoc en 1653, de nouveau avocat général au Grand Conseil en 1673, membre de l'Académie française, mort le 20 mars 1684.

<sup>1</sup> Vardes.

<sup>2</sup> Philibert-Emmanuel de Beaumanoir-Lavardin, fils de Henry, marquis de Lavardin, et de Marguerite de La Baume, né en 1617, nommé évêque du Mans en 1648 et sacré en 1649, mort le 27 juillet 1671.

<sup>3</sup> Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fils de Henri et de Marguerite-Renée de Rostaing, marié en premières noces, le 3 février 1667, à Françoise-Charlotte d'Albert de Luynes, en deuxième noces, le 12 juin 1680, à Louise-Anne de Noailles, lieutenant général en Bretagne, mort le 29 août 1701.

<sup>4</sup> Joséphe-Barbe de Halluin, demoiselle de Wailly, fille d'Alexandre-Timoléon et de Marie-Yolande-Barbe de Bassompierre, mariée le 29 octobre 1668 à Ferdinand-François de Croy, duc d'Havré.

crois que l'on ne s'y divertira pas extrêmement. Le Roi y chassera fort. Je suis bien obligé à Votre Majesté du portrait du Roi qu'elle me fait l'honneur de m'envoyer ; je l'attends avec impatience, mais je suis au désespoir qu'il ne soit pas accompagné de celui de Votre Majesté ; je mourais d'envie d'en avoir un d'elle bien ressemblant ; mais puisqu'il n'y a pas d'espérance d'en avoir un de Pologne, il faudra avoir recours à celui de M. le maréchal de Gramont et se contenter d'une copie.

## DU DUC D'ENGLIEN

R. VIII, f° 272.

S. L., 24 avril 1665<sup>1</sup>.

La Cour est à Saint-Germain de lundi dernier ; j'y allai le même jour, mais je n'y ai pas pu faire un grand séjour et je revins ici avant-hier à cause d'un assez grand rhume et d'une grande fluxion que j'ai eue sur la gorge ; je me fis hier saigner et j'espère que ce mal n'aura pas de suite ; il ne m'empêche pas de me lever et même de sortir. La Reine mère partit aussi lundi et alla coucher à Saint-Cloud ; elle fut assez incommodée de ce petit voyage, quoiqu'elle fût portée en chaise, et elle ne dormit point toute la nuit ; sa gorge s'enfla furieusement et elle y sentit beaucoup de douleur ; elle ne laissa pourtant pas de partir de Saint-Cloud le lendemain pour aller trouver le Roi à Saint-Germain, mais elle y alla en bateau et elle n'en fut point incommodée. M. mon père, qui vient d'arriver, m'a dit qu'elle avait passé cette nuit assez mal et il<sup>2</sup> augmente tous les jours à vue d'œil. En vérité j'en appréhende furieusement les suites et tout le monde en est ici fort en peine. Il est arrivé des nou-

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il exprime son chagrin de ce que la Diète ait été rompue.

<sup>2</sup> Le mal.

velles de M. de Beaufort, qui croise les mers avec cinq vaisseaux ; et ayant appris qu'il y en avait trois dans le port de la Goulette, il se résolut d'y aller les attaquer ; il y alla donc, et après y être entré le plus bravement du monde sous le mousquet et le canon de la place, il prit les trois vaisseaux tures, dont l'amiral d'Alger en était un, et tua plus de cinq cents hommes. Cette action là a été trouvée assez belle ici et a donné assez de joie au Roi. Il a paru ici depuis quelque temps de certains ouvrages fort outrageants et fort insolents, qu'un certain fripon nommé Bussy<sup>1</sup> a composés ; il s'était mis en tête de faire l'histoire satirique de son temps, et il a fait des choses épouvantables contre le Roi, contre la Reine ; il y en a aussi contre Monsieur, M. mon père, et il n'y a personne qui en soit exempt. Le Roi l'a fait mettre à la Bastille, et le lieutenant criminel l'a déjà interrogé trois ou quatre fois. C'est un homme qui a même d'autres crimes ; il a fait la fausse monnaie, il a enlevé une femme<sup>2</sup>, il a assassiné son cocher, il a contrefait des ordres du Roi ; il n'y a personne à la Cour qu'il n'ait sur les bras parce qu'il a offensé tout le monde. Je ne suis pourtant point dans ses ouvrages, mais c'est que, faisant une histoire, il n'en était pas encore au temps où je suis revenu de Flandre, et il ne m'aurait pas épargné sans doute. Le Roi est fort aigri contre lui, et je crois qu'il s'en fera justice et à tout ce qu'il y a de gens en France. On dit que le Roi reviendra ici lundi pour aller au Parlement sur cette affaire des Jansénistes dont on

<sup>1</sup> Roger de Rabutin, comte de Bussy, fils de Léonor et de Diane de Cugnac, né à Epiry le 3 avril 1618, marié en 1643 à Gabrielle de Toulangeon, et, en secondes noces, en 1650, à Louise de Rouville, mort le 9 avril 1693. Il s'agit ici de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Bussy en avait communiqué imprudemment le manuscrit à M<sup>me</sup> de La Baume. Il en courut des copies, puis les imprimeurs de Liège inondèrent la France de ce pamphlet qui devait valoir à son auteur les pires désagréments. Voir E. Gérard-Gailly : *Bussy-Rabutin*, Paris, Champion, 1909, p. 80 et et suiv.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> de Miramion, en 1648. Les termes dans lesquels le duc d'Enghien parle de cet enlèvement montrent qu'il ignorait que son père, le prince de Condé, avait protégé Bussy en cette circonstance.

a déjà informé Votre Majesté. Je ne suis pas bien assuré que ce doive être ce jour-là précisément, mais cela ne doit pas tarder fort longtemps, et je crois que ce sera la semaine qui vient sans faute. M<sup>me</sup> la princesse Palatine doit aller dans un jour ou deux à Maubuisson avec ma femme pour voir M<sup>me</sup> la princesse Marie ; il n'y a rien de plus ferme que la résolution où elle est ; elle attendait le consentement de Votre Majesté avec bien de l'impatience ; elle ne songe plus qu'à partir présentement qu'elle l'a reçu, et je crois que toutes choses seront bientôt prêtes pour cela. M. mon père doit partir dans fort peu de temps pour aller en Bourgogne aux États ; son voyage sera de six semaines tout au plus.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, n° 301.

Paris, 30 avril 1665.

Une petite attaque de goutte que j'ai eue depuis trois ou quatre jours m'a obligé de revenir ici de Saint-Germain ; cela est cause que j'aurai peu de chose à mander cet ordinaire-ci à Votre Majesté et que je ne lui écrirai pas une longue lettre, n'en étant pas encore tout à fait guéri ; je crois pourtant que j'en serai bientôt quitte, n'ayant plus du tout de douleur et ne me restant qu'une petite enflure. J'ai reçu des lettres du chevalier de Grémonville, qui a bonne opinion de notre affaire<sup>1</sup>, et il croit qu'il serait à propos que le roi de Pologne en parlât un peu fermement au comte Kinski, ayant remarqué qu'à la cour de Vienne ils ne croient pas que le roi de Pologne ait sur cette affaire-là les mêmes sentiments que Votre Majesté. Je crois que Sa Majesté voudra bien faire la grâce à mon fils d'en parler au comte Kinski un peu fermement, et que Votre Majesté vou-

<sup>1</sup> L'affaire des duchés d'Oppeln et de Ratibor.

dra bien toujours renvoyer l'affaire au chevalier de Grémonville. Nous avons travaillé ici aujourd'hui à l'accommodement de M. de Mantoue<sup>1</sup> avec M<sup>me</sup> la princesse Palatine ; la chose est si avancée que je crois que nous la conduirons demain à la commune satisfaction des parties. On dit ici qu'il songe à la couronne de Pologne, et que c'est par le moyen de l'Empereur, et qu'il dit que si le Roi veut lui servir, il lui remettra le Montferrat. Je doute fort de cela puisque Votre Majesté n'en sait rien, et particulièrement j'aurais peine à croire que l'Empereur eût tant de bonne volonté pour la France pour vouloir lui faire faire une acquisition aussi importante que l'est le Montferrat.

## DU DUC D'ENGLIEN

R. VIII, n<sup>o</sup> 297.Paris, 4<sup>or</sup> mai 1665<sup>2</sup>.

Le Roi alla avant-hier au Parlement sur cette affaire des Jansénistes dont j'ai déjà parlé à Votre Majesté ; M. le Nonce y était dans la lanterne ; et quand M. le Premier Président<sup>3</sup> et l'Avocat général<sup>4</sup> parlèrent, il témoigna par la

<sup>1</sup> Charles III de Gonzague, duc de Mantoue, fils de Charles II, duc de Rhetelois, et de Marie de Gonzague, princesse de Mantoue, né en 1629, marié en 1649 à Isabelle-Claire d'Autriche, mort le 14 août 1665. Il était petit-neveu de la princesse Palatine et de la reine de Pologne.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il est ravi que Sa Majesté témoigne avoir le désir de prendre soin d'elle ; M. Germain écrit qu'elle n'a pas encore commencé. Il se félicite que M. de Béziers, Pierre de Bonzi, ait plu à Sa Majesté dès la première entrevue.

<sup>3</sup> Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville, fils de Chrétien et de Marie de Landes, né le 20 octobre 1617, conseiller le 14 décembre 1635, maître des requêtes le 13 décembre 1644, premier président le 2 octobre 1658, mort le 10 décembre 1677. Voir L. Vian : *Les Lamoignon*, Paris, S. D., in-42.

<sup>4</sup> Denis Talon, fils d'Omer et de Françoise Doujat, né à Paris en juin 1628, marié à Elisabeth Favier du Boulay, avocat général à la mort de son père en 1652, procureur général en 1663, président en 1693, mort le 2 mars 1698.

mine qu'il fit n'être pas extrêmement satisfait d'un certain discours qu'ils firent sur la conservation de la liberté de l'Église gallicane contre les usurpations de la cour de Rome. Le Roi partit ce jour-là de Saint-Germain le matin, vint tout droit au Parlement, et après y avoir fait ce qu'il y voulait faire, il alla dîner à Versailles<sup>1</sup>; c'est faire assez de diligence en une matinée. L'on chasse extrêmement à Saint-Germain et l'on n'y fait presque autre chose<sup>2</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. VIII, f° 315.

Paris, 7 mai 1665<sup>3</sup>.

Il ne s'est rien passé de nouveau sur l'affaire de Vardes et du comte de Guiche. La maréchal de Gramont, à qui j'ai dit la part que Votre Majesté prend à ce qui lui est arrivé, témoigne en avoir la plus grande reconnaissance du monde; il m'a dit qu'il croyait que le comte de Guiche irait en Pologne, si Votre Majesté le trouvait bon, mais il ne m'a pas chargé de vous en écrire.

Les Anglais ont accepté la médiation du Roi; cela fait

<sup>1</sup> La séance du Parlement eut lieu le 29 avril. Elle avait pour but « d'arrêter les entreprises des Jansénistes » contre lesquels le Pape Alexandre VII venait de lancer sa bulle du 15 février 1665. Cette bulle imposait à tous les membres du clergé l'obligation de signer un formulaire condamnant les propositions de Jansénius. Voir le récit de cette séance dans Lefèvre d'Ormesson : *op. cit.*, II, 348 et suiv. Voir aussi, Rapin : *op. cit.*, III, 326, et surtout *Gazette de France* de 1665, p. 416 et 460.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : Le duc d'Enghien est dans les remèdes. Son père souffre de la goutte, qui ne l'empêchera pas d'assister aux États de Bourgogne. Sa femme est à Chantilly. La princesse Marie est toujours résolue à entrer au couvent. La princesse Palatine doit aller à Chantilly. M. le Prince doit aller à Vallery.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il se flatte que ses prières aient empêché la Reine d'accomplir le voyage en Lithuanie, qui pouvait nuire à sa santé.

espérer, quoiqu'il y ait peu d'apparence, que les choses pourraient bien s'accommoder entre eux et les Hollandais ; ils ont pourtant pris deux vaisseaux de guerre de ceux-ci depuis fort peu de temps. Je pars demain pour mon voyage de Bourgogne ; je ne crois pas y être plus d'un mois ou cinq semaines.

M<sup>me</sup> la princesse Palatine rendra compte à Votre Majesté du détail de ce qui s'est passé dans l'accommodement de M. de Mantoue et d'elle. Je crois que la chose s'est faite à leur commune satisfaction ; j'y ai fait tout du mieux qui m'a été possible ; il reste à ajuster avec M. de Mantoue quelque petite difficulté sur le sujet de M<sup>me</sup> des Essarts, à cause des comptes du sieur Moulin<sup>1</sup>, son père, que les gens de M. de Mantoue veulent examiner de nouveau, quoiqu'ils l'aient été par la Chambre des Comptes de Nevers avec toutes les formalités requises ; je crois que cela pourrait mettre M<sup>me</sup> des Essarts dans un grand procès, sans que M. de Mantoue en pût tirer aucun avantage, les choses s'étant faites dans les formes ; et je m'imagine que si Votre Majesté en écrivait à M. de Mantoue, à cette heure qu'il me semble qu'il est en intention de plaire à Votre Majesté, elle pourrait obtenir de lui qu'il donnât une décharge à M<sup>me</sup> des Essarts ; cela lui épargnerait toutes les fatigues d'un procès, et Votre Majesté lui ferait un très grand plaisir ; je ne sais que cette voie-là pour la mettre en repos ; j'en ai parlé à l'ambassadeur de M. de Mantoue, mais il ne saurait rien faire là-dessus sans un nouvel ordre de son maître<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Gabriel Moulin, ancien trésorier des princesses Marie et Anne de Gonzague, père de M<sup>me</sup> des Essarts.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : Louis XIV, auquel il a transmis ce que Sa Majesté lui ordonna de transmettre, assure celle-ci de son amitié. Louange de M. de Beziers.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. VIII, n° 320.

Saint-Germain, 13 mai 1665<sup>1</sup>.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, M. mon père est parti pour son voyage de Bourgogne. Je l'ai été conduire jusques à vingt lieues de Paris, dans une maison qu'il m'a donnée en mariage, qui est le micux située du monde et dans le plus beau pays pour la chasse<sup>2</sup>; il m'a laissé en son absence le soin de répondre aux lettres de M. Des Noyers et à toutes les autres de Pologne. S'il plait à Votre Majesté de me donner quelques ordres, je les exécuterai avec le plus de soin que je pourrai. L'éloignement de M. mon père sera cause que Votre Majesté aura réponse des lettres qu'elle a la bonté de lui écrire un ordinaire plus tard qu'elle n'avait accoutumé. Son voyage ne durera que six semaines au plus. M<sup>me</sup> la princesse Marie est sortie de Maubuisson et est à Paris présentement; je lui ai donné mon appartement, et elle se prépare à partir dans peu de temps pour aller à son abbaye. Ma femme ne peut se résoudre de la laisser aller sans lui faire voir auparavant Chantilly; elles sont aujourd'hui allées au Raincy se promener, et doivent retourner coucher à Paris; elles partiront après-demain pour s'en aller à Chantilly, d'où M<sup>me</sup> la princesse Marie partira pour son voyage. Elle paraît si contente et si résolue qu'il ne s'y peut rien ajouter. Je ne fais que d'arriver ici il n'y a qu'un moment, et je n'ai encore vu

<sup>1</sup> R. VIII, 318. *Du duc d'Enghien*. Paris, 6 mai 1665. Il se réjouit de ce que Sa Majesté n'entreprend pas le voyage de Lithuanie. M. le Prince s'est chargé de lui écrire au sujet de Lubomirski. Il est guéri de sa goutte. La Reine mère est bien. On a craint que Madame ne se fût blessée, mais elle ne l'est pas. M<sup>me</sup> la Duchesse est à Chantilly. Il s'inquiète d'un mal de gorge de Sa Majesté.

<sup>2</sup> Vallery, où se trouvaient les tombeaux de la famille Condé.

personne. Le Roi est allé Versailles ce matin et n'en est pas encore revenu. Si j'apprends ce soir quelque chose, je ne manquerai pas de l'ajouter à ma lettre. Jusques à cette heure, je ne sais point ce qui s'est fait à la Cour tous ces jours-ci, ayant toujours été à la campagne. On parle fort à Paris d'un bref que le Pape a envoyé au Roi, mais c'est une chose si publique que je ne doute pas que force gens n'en mandent le détail à Votre Majesté ; c'est ce qui m'empêche de le faire<sup>1</sup>. . . Je n'ai pas envoyé à Votre Majesté la chaise que je lui avais fait faire, parce que je l'ai trouvée trop rude, et qu'une nouvelle invention m'a donné dans la vue ; tout le monde s'est tellement mis en tête d'inventer des voitures nouvelles, qu'enfin je crois que l'on a subtilisé tout ce qui s'y peut. On m'en montra une, il y a huit jours, où il y aura place pour deux personnes, qui ne pourra jamais verser, qui sera beaucoup plus douce qu'un carrosse, et le cheval sera moins chargé de porter deux personnes qu'il l'était aux premières d'en porter une seule. On m'en fait une que j'enverrai à Votre Majesté et j'espère qu'elle la trouvera fort commode<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Passage relatif au voyage en Lithuanie que Sa Majesté ne fait pas.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : Il souhaite bientôt connaître l'opinion des armées sur la rupture de la Diète. Il espère que l'on appréciera les bonnes intentions de Sa Majesté et les mauvaises de Lubomirski.

DU DUC D'ENGHIEN<sup>1</sup>

R. VIII, n° 368.

Saint-Germain, 28 mai 1665<sup>2</sup>.

Il est arrivé ici une grande affaire au Luxembourg<sup>3</sup>, entre les gens de la vicille Madame<sup>4</sup> et de Mademoiselle. Un page

<sup>1</sup> R. VIII, 348. *Du prince de Condé*. Dijon, 20 mai 1665. Il se félicite que Sa Majesté n'ait pas fait le voyage de Lithuanie et que sa santé soit bonne. Joie que Lubomirski ne puisse faire de mal et que M. de Béziers soit utile. Il a proposé aux Etats de Bourgogne « la communication des deux mers par un canal qui joindra la Saône à la Loire ». Il souffre de la goutte.

R. VIII, 358. *Du duc d'Enghien*. 22 mai 1665. Il se réjouit du départ du comte de Kinski. C'était un intrigant fort altier et qui se montrait insolent dans ses mémoires au Roi. Il attend des nouvelles du voyage de Jean-Casimir en Lithuanie. Il espère que les armées se tiennent dans le devoir. Il écrira, en même temps que son père, à la palatine de Sandomir [M<sup>me</sup> Zamoiska]. Cette palatine a tort de s'affliger des propos tenus contre son mari. Il essayera d'engager son père à ne point s'opposer à son mariage. Il lui en fera parler par Monsieur. Il est heureux de rendre service à M. Sobieski et que Sa Majesté l'en ait chargé. Le Roi est plein de bonté pour le maréchal de Gramont et pour Guiche. Sa Majesté est bien disposée à l'égard de la Pologne. M. le Prince souffre de la goutte.

R. VIII, 366. *Du prince de Condé*. Dijon, 27 mai 1665. Louange de M. de Béziers. Il n'y a rien à craindre de Lubomirski si Jean-Casimir met en état ses levées de troupes et si l'armée reste dans le devoir. La lettre de Sa Majesté qu'il a transmise au maréchal de Gramont touchera celui-ci. Vœux de bonne santé pour Sa Majesté.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il se réjouit du bon état de santé de Sa Majesté. Le prince de Condé, à Dijon, souffre de la goutte. Il s'occupe du canal de jonction des deux mers. M. Rey demande la place de vice-chancelier de Pologne, si le détenteur de cette place mourait. Mais celui-ci est, dit-on, guéri. Il n'a pas encore écrit à M<sup>me</sup> Zamoiska. M. Sobieski a envoyé des compliments à M. le Prince. M. le Duc n'a pu encore voir M. d'Arquien. M<sup>lle</sup> sa fille lui a dit qu'il voulait établir en France M<sup>me</sup> Zamoiska. Celle-ci se plairait en France. M. Sobieski doit s'efforcer de lui donner de l'inclination pour la Pologne. Alors M. d'Arquien consentira à tout ce que Sa Majesté souhaitera. M. de Rozoy, parti pour la Pologne parce qu'il crut que M<sup>me</sup> la Duchesse, grosse, serait influencée par sa présence et accoucherait d'un monstre. Quelqu'un le lui fit croire; mais M. le Duc ne l'a jamais pensé.

<sup>3</sup> Au palais du Luxembourg.

<sup>4</sup> Marguerite de Lorraine-Vaudémont, fille de François II et de Cathé-

de Mademoiselle se prit de paroles avec un suisse de Madame, et l'exempt ayant voulu prendre le parti de son suisse, le page arracha le bâton à cet exempt de Madame et lui cassa sur la tête. Madame a envoyé faire ses plaintes au Roi, et Mademoiselle a écrit une grande lettre à Madame, par où elle lui mande qu'elle est au désespoir de ce qui est arrivé, qu'elle lui en fera telle justice qui lui plaira et qu'elle chassera le page. Madame, cependant, ne se contente pas de cette satisfaction-là et est extrêmement en colère. Mademoiselle, qui est à la campagne depuis huit ou dix jours, a envoyé au Roi un homme pour dire la même chose que ce qu'elle a écrit à Madame, et on tourne cela ici disant que c'est une querelle entre des domestiques qu'il faut châtier, que Mademoiselle n'en est pas cause, qu'au contraire elle en est bien fâchée, et je crois qu'il n'en sera pas autre chose.

Les Hollondais se sont résolus de combattre les Anglais ; ils sont sortis de leurs ports avec plus de six-vingts vaisseaux, et les Anglais se sont rapprochés de leurs côtes. On ne doute point qu'ils ne donnent un grand combat dans fort peu de temps, et tout le monde en attend le succès comme d'une chose extrêmement considérable de part et d'autre. Je menai hier M<sup>me</sup> des Essarts dans une de ces roulettes que je dois envoyer à Votre Majesté ; c'est la première qui ait été encore faite de cette manière ; elle est incomparablement plus douce qu'un carrosse, et elle croit que Votre Majesté s'en pourra servir ; on travaille présentement à celle que je lui dois envoyer, car l'autre n'est encore qu'un essai ; je crois qu'elle sera faite dans huit jours et qu'elle pourra partir d'ici en ce temps-là. Il n'y a rien ici qui mérite la peine d'être mandé à Votre Majesté ; le Roi chasse extrêmement, et doit jouer cette après-dînée une grande partie de paume devant les Reines ; il y joue extrêmement bien et on ne peut assurément être plus adroit qu'il l'est à tout ce qu'il fait. Il me traite

rine de Salm, née en 1613, mariée à Nancy le 31 janvier 1632 à Gaston d'Orléans, morte le 3 avril 1672.

en toutes choses avec les plus grandes bontés du monde ; en vérité, je n'en saurais souhaiter plus qu'il en a pour moi. Il est arrivé un petit accident à Chantilly à ma femme et à M<sup>mes</sup> ses sœurs ; elles s'allèrent promener dans de petites carrioles où il faut se mener soi-même ; on y attela des chevaux un peu trop gais, qui prirent le mors aux dents et les emportèrent ; ma femme se jeta en bas de sa roulette et eut tant de peur que l'on la fit saigner tout aussitôt ; M<sup>me</sup> la princesse Marie et M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte ne voulurent pas l'être ; elles s'en portent toutes fort bien, et j'en ai été quitte pour la peur, dont j'eus furieusement quand j'appris cette nouvelle, car j'étais ici quand cela arriva. M<sup>me</sup> la princesse Marie s'est trouvée un peu mal tous ces jours-ci ; elle n'est pas encore tout à fait en bonne santé.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n° 13.

Saint-Germain, 5 juin 1665<sup>1</sup>.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, nous avons eu une grande alarme, et la Reine mère a eu une maladie qui nous a fait peur ; la fièvre continue lui prit il y a cinq ou six jours et lui a duré jusques à aujourd'hui avec des redoublements quelquefois deux ou trois fois par jour, et les médecins en ont eu fort méchante opinion ; elle a, en outre de la fièvre, un grand érysipèle sur le côté de la

<sup>1</sup> R. VIII, 388. *Du prince de Condé*. Dijon, 29 mai 1665 Il s'inquiète des événements de Lithuanie et des entreprises de Lubomirski qui s'illusionne sur l'importance de son parti. Il espère que le roi de Pologne battra le grand maréchal. Le comte de Kinski doit être arrivé à Vienne. Il espère que l'Empereur donnera promptement une solution à l'affaire des duchés d'Oppeln et de Ratibor puisque les couronnes de France et de Pologne sont d'accord. Prière de répondre fermement au sieur Mayer. Il pense que le chevalier de Grémonville rend compte à Sa Majesté de ses actes. Les Etats de Bourgogne seront bientôt terminés. Il souffre toujours de la goutte.

gorge, où elle a mal, qui lui a couvert tout le dos et qui lui a descendu jusques à la main ; elle a été en fort grand danger, mais elle se porte bien mieux présentement, et d'aujourd'hui la fièvre l'a quittée ; on ne saurait être plus regretlée qu'elle aurait été de tout le monde, et il n'y a personne qui n'ait beaucoup de joie de la meilleure santé où elle est présentement ; cependant son mal est venu bien avant et il est toujours fort dangereux ; il augmente toujours extrêmement malgré tous les remèdes que l'on y peut faire, et on a bien du sujet d'en avoir bien de l'inquiétude ; cette maladie-là a occupé tous les esprits et on n'a songé à autre chose. Ma femme est venue ici, quoiqu'elle se trouvât mal, pour voir la Reine, et elle y est présentement. M. mon père se porte beaucoup mieux de sa goutte ; j'en reçus hier des lettres, et il y avait quatre ou cinq jours qu'il n'avait eu de douleurs quand il m'écrivait ; je crois qu'il reviendra bientôt ici et que ses États ne le retiendront plus guère<sup>1</sup>...

J'oubliais de rendre compte à Votre Majesté de ce que j'ai fait avec M. d'Arquien<sup>2</sup> sur le sujet de M. Sobieski<sup>3</sup>. Je lui ai témoigné les sentiments qu'il avait pour M<sup>me</sup> Zamoïska<sup>4</sup>, et

<sup>1</sup> Passage supprimé : Il se réjouit de la bonne santé de Sa Majesté. Il est désolé que le voyage de Jean-Casimir en Lithuanie n'ait pas produit de résultat. Il espère que Lubomirski n'entreprendra rien et qu'il sera puni des désordres qu'il a causés en Pologne. On attend la nouvelle d'un grand combat entre Anglais et Hollandais.

<sup>2</sup> Henri de La Grange, marquis d'Arquien, fils d'Antoine et de Anne d'Ancienville, né en 1613, marié à Françoise de La Chastre, cardinal le 12 novembre 1695, mort à Rome le 24 mai 1707.

<sup>3</sup> Jean Sobieski, grand maréchal et gouverneur général de Pologne, né en 1629, mort en 1696. Il fut élu, en 1674, par la Diète, roi de Pologne.

<sup>4</sup> Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, fille d'Henri et de Françoise de La Chastre, mariée en premières noces à Jacob Radziwill, prince Zamoïski, veuve en avril 1665, mariée en secondes noces, en mai 1665, à Jean Sobieski, morte à Blois en 1716. Elle devint, en 1674, reine de Pologne. C'est de ce second mariage qu'il est question en cette lettre. Le marquis d'Arquien y faisait opposition, trouvant scandaleux « de se remarier un mois après qu'on est veuve ». On prétendait que Marie-Casimire de La Grange était fille naturelle du Grand Conde et de Marie-Louise de Gonzague ; d'où l'intérêt que tous deux lui portaient. Mais cela paraît improbable. Elle suivit en Pologne Marie de Gonzague, qui

l'envie que Votre Majesté avait que cette affaire-là réussit. Je l'en ai d'abord trouvé assez éloigné, me disant que les mariages en Pologne étaient fort désavantageux pour les femmes, que M. Zamoïski avait fait tout ce qu'il avait pu pour avantager la sienne et que pourtant elle n'en pouvait rien tirer ; qu'outre cela, après le temps qu'il y avait qu'il était éloigné d'elle, il serait bien aise de la revoir et de l'établir en France. Je n'ai oublié pas une de toutes les raisons qui peuvent l'obliger de consentir à ce que je voulais de lui ; je lui ai premièrement fait voir le mérite de M. Sobieski, la considération qu'il a en Pologne, et celle de la charge que Votre Majesté lui a donnée. Il m'en a toujours parlé avec beaucoup d'estime et m'a dit même qu'il avait eu commerce avec lui, qu'il lui avait écrit souvent, et qu'il savait bien tout ce que je lui disais de bien de sa personne ; mais la raison qui le retient le plus et qu'il m'a dit même sans y penser, c'est que sa fille meurt d'envie de revenir en France, et même, au dernier voyage qu'elle y a fait, elle lui fit promettre que si elle devenait veuve, il consentirait qu'elle y revint et qu'il y chercherait quelque établissement pour elle. Voilà, je crois, la principale raison de la peine qu'il a eue à me promettre de ne point s'opposer à son mariage en Pologne, et j'ai bien remarqué que ses filles ont assez de pouvoir sur son esprit, car notre première conversation finit sans que je pusse tirer de lui aucun consentement, et enfin je fus obligé de lui dire que je lui donnais le temps d'y songer, et qu'il examinât avec soin une affaire qui était la plus avantageuse qui pouvait arriver à sa fille. J'en parlai le même jour à M<sup>lle</sup> d'Arquien <sup>1</sup>,

lui montra toujours beaucoup de sollicitude. Voir Waliszewski : *Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne*, Paris, Plon, 1898, in-8° ; Jean Sobieski : *Lettres à la reine Marie-Casimire...* trad. Plater et N. A. de Salvandy, 1826, in-8° ; *Fragments inédits de la correspondance de Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, reine de Pologne*, édit. G. Gauthier, 1895, in-8°.

<sup>1</sup> Le marquis d'Arquien avait cinq filles. Deux, Jeanne et Françoise, devinrent religieuses. Une autre, Marie-Casimire, épousa le futur roi de Pologne ; une autre, Louise-Marie, épousa, en 1669, François, marquis

qui me promet de faire tout ce qu'elle pourrait pour tourner l'esprit de son père selon que je le souhaitais, et elle m'avertit hier qu'il était assez bien disposé et qu'elle avait fait merveille. Je lui en reparlai donc, et effectivement il me parla tout autrement qu'il n'avait fait la première fois. Il me dit qu'il croyait que Votre Majesté ne demandait pas une conclusion d'un mariage si prompt, et qu'il ne serait pas honnête que, M. Zamoïski<sup>1</sup> ne faisant que de mourir, sa femme songeât déjà à en épouser un autre, mais que la personne de M. Sobieski et l'affaire lui étaient fort agréables et qu'il y consentirait, pourvu que sa fille n'aimât pas mieux revenir ici, et qu'il pût voir quelques sûretés pour ne pas craindre que tous les embarras qui lui sont arrivés par la mort de M. Zamoïski ne lui arrivassent pas par celle de M. Sobieski si ce malheur-là arrivait, qu'il serait bien aise d'avoir connaissance de tout ce qui se passerait sur cela, et je ne doute point qu'il n'y consente ; la principale chose, c'est de gagner l'esprit de M<sup>me</sup> Zamoïska. C'est à M. Sobieski à le faire et à Votre Majesté à y contribuer quand elle lui en parlera. Je ne crois pas qu'elle ait la force de lui refuser, mais j'appréhende qu'elle ne le fasse refuser par son père. Si Votre Majesté m'ordonne quelque chose là-dessus, je l'exécuterai fort soigneusement ; elle en dira ce qu'elle jugera à propos à M. Sobieski.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n° 27.

S. L., 12 juin 1665<sup>2</sup>.

J'ai été bien surpris de la conclusion du mariage de de Béthune : une autre, Marie-Anne, épousa, le 19 juin 1678, Jean, comte de Wielspolski, grand chancelier de Pologne.

<sup>1</sup> Jacob Radziwill, prince Zamoïski, palatin de Sandomir, mort en avril 1665.

<sup>2</sup> Début de la lettre : M. le Prince s'excuse de ne pas écrire à Sa Majesté. Il a été repris par sa goutte. Joie de savoir Sa Majesté en bonne santé.

M. Sobieski avec M<sup>me</sup> Zamoïska, et, de la manière dont M. d'Arquien me parla quand je lui demandai son consentement, il me parut qu'elle aurait peine à y consentir et que sa vue était de revenir en France. Je me réjouis de ce que c'est une affaire faite, qui attachera toujours M. Sobieski à Votre Majesté. M. d'Arquien en est dans une grande colère <sup>1</sup> ; il dit fort qu'il ne pardonnera jamais à sa fille, mais je lui en parlerai, et je trouve que c'est une si bonne affaire pour M<sup>me</sup> Zamoïska, qu'il faudrait qu'il fût fou pour tenir sa colère ; il ne peut se plaindre que de ce que les formes n'ont pas été bien gardées en ce que l'on n'a pas attendu son consentement, mais il s'apaisera avec le temps, et je crois que c'est une négociation qui ne sera pas bien difficile. Le Roi prépare ici une grande fête pour après-demain à Versailles. La Reine et toutes les dames partiront d'ici à six ou sept heures du soir et y arriveront la nuit ; elles y trouveront une grande collation en y arrivant, ensuite de quoi on les mènera dans le parc, où il doit y avoir une comédie, des ballets, un bal et un grand souper ; on n'en reviendra qu'à sept ou huit heures du matin, et on passera toute la nuit en fête et en divertissement <sup>2</sup>. Votre Majesté jugera par là de la meilleure santé de la Reine mère qui se porte beaucoup mieux ; elle se lève présentement et sa maladie n'a point fait à son mal tout celui que l'on aurait pu appréhender. Il y eut hier à Saint-Cloud une petite affaire qui a un peu chagriné deux ou trois hommes de la Cour. Monsieur y mena M<sup>me</sup> la princesse Palatine, M<sup>me</sup> de Monaco <sup>3</sup>, dont on dit qu'il est amoureux, et deux ou

<sup>1</sup> Ce passage infirme les dires de Saint-Simon, fort mal renseigné sur la manière dont M<sup>me</sup> Zamoïska épousa Jean Sobieski. Robinet et La Gravette de Mayolas : *Lettres* des 16 et 23 août 1665, donnent des renseignements sur le mariage.

<sup>2</sup> La Gravette de Mayolas et Robinet : *Lettres* du 21 juin 1665, donnent le compte rendu de la fête. La troupe de Molière joua une tragi-comédie de M<sup>lle</sup> Des Jardins : *Le Favory*. Au dire de La Grange (*Registre*), Molière fit un prologue en marquis ridicule.

<sup>3</sup> Catherine-Charlotte de Gramont, fille d'Antoine III et de Françoise-Marguerite du Plessis-Chivré, née en 1639, mariée le 30 mars 1660 à

trois autres dames pour se promener seulement, et il n'y avait point d'autre divertissement. M. d'Armagnac<sup>1</sup>, M. le marquis de Villeroy, M. de Foix<sup>2</sup> et M. de La Vallière, croyant tous quatre être fort bien avec Monsieur, crurent y être bien reçus et s'en allèrent tous ensemble. Mais Monsieur ne les vit pas plus tôt qu'il leur fit dire de s'en retourner et qu'il ne souhaitait pas qu'ils fussent de sa promenade ; ils furent obligés de s'en revenir, fort honteux et un peu chagrins.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n° 47.

S. L., 19 juin 1665<sup>3</sup>.

Présentement je crois qu'il est presque assuré que ma femme est grosse, et Votre Majesté m'a témoigné tant de fois tant de bonté là-dessus et le souhaiter que je crois qu'elle ne sera pas fâchée de l'apprendre ; ma femme en témoigne bien de la joie, et effectivement elle en est fort aise, contre l'ordinaire des jeunes personnes, qui souvent en sont fâchées ;

Louis Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, mort le 5 juin 1678. Sœur du comte de Guiche, elle emplit la Cour du bruit de ses aventures. On l'accusait d'avoir avec Madame un commerce fort tendre. M<sup>lle</sup> Petit elle-même en fait mention. Les vaudevillistes l'ont maintes fois décriée et l'on a écrit un petit roman intitulé : *Le Taureau bannal de Paris*, 1689, in-12, où elle apparaît en attitude fort gaillarde. V. aussi, Alfred Asseline : *Les grandes amoureuses, M<sup>me</sup> de Monaco*, Paris, Flammarion, S. D., in-12.

<sup>1</sup> Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, fils aîné de Henri et de Marguerite-Philippe de Cambout, duchesse de Puylaurens, né le 7 décembre 1641, marié le 7 octobre 1660 à Catherine de Neufville-Villeroy, mort le 13 juin 1718.

<sup>2</sup> Gaston-Jean-Baptiste de Foix, duc de Candale et de Randan, fils aîné de Jean-Baptiste de Foix, comte de Fleix, et de Marie-Claire de Beaufremont-Sénéce, marié, en 1663, à Madeleine-Charlotte d'Albert d'Ailly, mort le 12 décembre 1665.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Au retour de Dijon, M. le Prince, incommodé par la chaleur, s'est trouvé fatigué. Il a fait la révérence au Roi à Saint-Germain et est rentré à Chantilly pour se soigner.

mais elle regarde fort raisonnablement toutes choses et elle prend tout comme il faut. M. mon père mande à Votre Majesté les nouvelles que l'on sait ici des flottes de Hollande et d'Angleterre ; ce sera un événement fort considérable et que l'on attend ici avec bien de l'impatience ; on le saura sans doute aujourd'hui ou demain, et, si le courrier n'est pas parti quand les nouvelles en viendront, il ne manquera pas de mander à Votre Majesté tout ce qu'il en apprendra. Il est arrivé ces jours-ci une assez méchante affaire à M. de Foix. Comme il sortait du vieux château de Saint-Germain, il trouva un page ivre qui, en passant, lui donna un coup de gaule. M. de Foix lui dit quelques injures à quoi le page répondit, et on dit même qu'il lui donna un coup de pique dans la main ; la colère prit à M. de Foix, qui mit l'épée à la main et en donna cinq ou six coups du plat à ce page. Un nommé Cavoye<sup>1</sup> tira aussi la sienne et le frappa aussi, et ce page, se sentant frappé, lui rendit quelques coups de sa gaule, et voulut même la jeter à Cavoye, qui lui donna un coup de la pointe dont il le tua. Le lieu où la chose s'est passée la rend un peu fâcheuse. Le Roi a commandé que l'on en informât, et cependant a défendu à l'un et à l'autre de se présenter devant lui ; je ne sais pas s'il y aura quelques suites. Il y eut samedi une grande fête à Versailles, qui a été fort belle et où force dames qui y étaient ont eu beaucoup de divertissement. On attend des nouvelles de M<sup>me</sup> la princesse Marie pour la dernière conclusion de son affaire ; ce Père de l'Oratoire en doit apporter demain ou après-demain. Votre Majesté a bien su le retardement qui y est arrivé ; toute la négociation de cette abbaye a duré si longtemps qu'enfin je crois qu'elle sera finie entre ci et le premier ordinaire, que nous en manderons à Votre Majesté la décision. Ma femme a eu quelques petits

<sup>1</sup> Louis d'Oger, d'abord chevalier, puis marquis de Cavoye, né en 1640, grand maréchal des logis de la maison du Roi, marié à Louise de Coëtlogon, mort le 3 février 1716. Sur ce brave entre les braves, V. Moréri. V. aussi son portrait dans M<sup>lle</sup> Pétit.

maux de cœur et un peu de dégoût, mais elle se porte assez bien du reste et j'espère que sa bonne santé continuera.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n° 55.

S. L., 26 juin 1665<sup>1</sup>.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il est arrivé une chose bien considérable quasi pour tout le monde, et il n'y a personne qui n'y prenne part ; c'est la bataille entre l'Angleterre et la Hollande, que les Anglais ont gagnée<sup>2</sup>. J'envoie à Votre Majesté deux relations qui viennent des deux partis, et je crois qu'elle ne sera pas fâchée de les voir. Le Roi a envoyé des ordres nouveaux à M. de Verneuil de faire toutes choses au monde pour obliger le roi d'Angleterre à la paix, car, ayant un traité avec les Hollandais, il ne pourra pas s'empêcher de le tenir et de se déclarer pour eux si la guerre continue. Il a même dit à l'ambassadeur d'Angleterre, dans une audience qu'il lui donna il n'y a que deux jours, qu'il souhaitait la paix avec passion, parce qu'il aurait le plus grand déplaisir du monde de se déclarer contre le roi d'Angleterre, mais que pourtant il ne pourrait pas s'empêcher de le faire après le traité qu'il a fait avec les Hollandais. Il a même chargé Madame de l'écrire au roi son frère, et si cette guerre continue, elle produira assurément quelque chose de considérable ici. Le Roi alla avant-hier coucher à Versailles ; la Reine y alla

<sup>1</sup> R. IX, 53. *Du prince de Condé*. Paris, 19 juin 1665. Il a à peine pu voir le Roi à son retour de Bourgogne. Il annonce la grossesse de sa belle-fille. Un grand combat entre les flottes anglaise et hollandaise dure depuis deux jours. Il y a des difficultés dans l'affaire de la princesse Marie.

<sup>2</sup> La bataille eut lieu aux environs de l'île Texel, le 13 juin. Le duc d'York commandait l'escadre anglaise, l'amiral Ob-Dam, l'escadre hollandaise. V. *Gazette de France* de 1665, p. 617 et suiv.

aussi, et toutes les dames ; on se promena quasi toute la nuit avec des violons, et les promenades finirent par une grotte où le Roi mena les dames et où elles furent fort mouillées ; comme il faisait extrêmement chaud ce jour-là, ce ne leur fut pas une aventure fort désagréable. La santé de ma femme est toujours dans le même état que je me suis donné l'honneur de le mander à Votre Majesté le dernier ordinaire ; elle commence d'être extrêmement dégoûtée de toutes choses, mais pourtant elle n'a pas de maux de cœur, et, hormis l'aversion qu'elle a de manger, elle se porte assez bien du reste. Tout le monde a été tellement rempli des nouvelles de Hollande et d'Angleterre que l'on n'a quasi songé à autre chose, et cela a entièrement occupé tous les esprits. M<sup>me</sup> des Essarts me demanda l'autre jour si je savais une affaire qui est entre Mademoiselle et M<sup>me</sup> de Choisy pour le logement du Luxembourg<sup>1</sup> ; je lui dis ce que j'en savais, et une autre aventure qui m'est arrivée ; il me tomba une lettre de M<sup>me</sup> de Choisy entre les mains, où elle ne mandait pas des choses qui dussent être fort agréables à Mademoiselle ; je ne lui en ai pas gardé tout le secret qu'elle priait dans sa lettre que l'on lui gardât ; j'en ai conté tout le détail à M<sup>me</sup> des Essarts, qui s'est chargée de le mander à Votre Majesté en lui rendant compte de ce qu'elle lui a ordonné de lui faire savoir sur ce logement. On m'a dit que Mademoiselle a logé ses pages dans l'appartement de M<sup>me</sup> de Choisy, avec ordre de lui faire le plus de vacarme qu'ils pourraient ; Votre Majesté croit bien qu'ils l'exécuteront fidèlement et qu'il ne faudra pas leur dire deux fois. Je ne mande rien à Votre Majesté des

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> de Montpensier : *Mémoires*, édit. Chéruel, 1902, IV, p. 79, raconte le sujet de cette affaire : « Quand nous avions séparé Luxembourg, on avait séparé sa maison, dont elle avait été fort fâchée. Elle voulait me vendre des accommodements qu'elle y avait faits, je ne voulus pas. Elle emporta tout, et ses lambris lui devinrent inutiles ; elle les vendit peu. Je logeais mes pages dans cette maison et beaucoup d'autres de mes gens : mais les pages lui tenaient bien à cœur ; elle disait qu'ils l'empêchaient de dormir. Je n'eus nulle tendresse pour ses plaintes... »

affaires de M<sup>mo</sup> la princesse Marie, M<sup>mo</sup> la princesse Palatine et M. mon père s'étant chargés de le faire <sup>1</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n<sup>o</sup> 81.S. L., 5 juillet 1665 <sup>2</sup>.

Depuis le dernier ordinaire que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il ne s'est pas ici passé grand'chose qui mérite la peine de lui être mandé. La Reine mère se porte beaucoup mieux, son mal est diminué considérablement, et les médecins commencent à croire qu'ils se sont trompés dans la connaissance de son mal, et que ce n'est point un cancer, ce mal-là ne diminuant jamais, et celui de la Reine étant en beaucoup meilleur état. Il est arrivé un étrange accident à Pignerol ; le tonnerre est tombé dans un magasin de poudre, qui a fait sauter tout le château, et de deux cents hommes qui y étaient en garnison il ne s'en est sauvé que sept ou huit. M. Fouquet a été un peu blessé, mais fort peu considérablement ; il s'était approché de la fenêtre pour voir l'orage ; dans ces vieux châteaux les murailles sont fort épaisses, et à toutes les fenêtres il y a des voûtes ; il se trouva sur celle qui faisait la croisée de l'étage d'en bas quand les poudres brûlèrent, de sorte qu'elles emportèrent tout son plancher et toute sa chambre sans lui faire de mal, les grosses murailles s'étant trouvées assez fortes pour résister à l'effort de la poudre. Il est arrivé en

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il éprouve du chagrin d'apprendre que Lubomirski entre en Pologne. Il demande à Sa Majesté de l'aller trouver.

<sup>2</sup> R. IX, 77. *Du prince de Condé*. Saint-Germain, 3 juillet 1665. Il est heureux que les lettres du duc d'Enguien satisfassent Sa Majesté. La grossesse de sa belle-fille est en bonne voie. Il ne doute pas que Jean-Casimir, si sa santé lui permet d'entrer en campagne, ne batte les rebelles. Il est heureux de partager avec ce prince l'infortune de la goutte. Il se rejouit de la bonne conduite de M. de Béziers.

Angleterre un petit bruit parmi le peuple contre les ambassadeurs du Roi<sup>1</sup>; le jour qu'ils reçurent la nouvelle de la victoire sur les Hollandais, on fit des feux de joie partout à Londres, et les ambassadeurs du Roi n'étant là que pour ménager la paix et comme entremetteurs, n'eurent garde d'en faire; le peuple qui, comme Votre Majesté sait, est extrêmement violent en ce pays-là, de chagrin qu'il en eut se mit à jeter quelques pierres contre les vitres de leur logis. Le roi d'Angleterre en a fait toutes les perquisitions possibles pour les punir et pour faire raison de cette injure-là...

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 86.

Chantilly, 30 juillet 1665.

Depuis les dernières que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, Madame est accouchée d'une fille qui est morte un peu après être née<sup>2</sup>; on croit que Madame s'est blessée, car l'enfant était fort gâté; il a pourtant été baptisé; mon fils, qui y est, en mandera sans doute les particularités à Votre Majesté. Je suis venu ici pour quinze jours prendre un peu l'air et essayer de reprendre mes forces, l'attaque de goutte que j'ai eue ayant été un peu rude; je commence à me bien porter, et j'espère être dans ce temps-là tout à fait remis. Un marchand qui est venu d'Espagne en poste, assure que les Portugais ont battu les Espagnols et leur ont tué six mille hommes<sup>3</sup>; mais l'ambassadeur d'Espagne ne croit pas cette nouvelle; ses dernières lettres de l'ordinaire passé lui disaient que le marquis de Caracène

<sup>1</sup> Le duc de Verneuil (v. p. 144) et Honoré Courtin (v. p. 297).

<sup>2</sup> Voir La Gravette de Mayolas et Robinet : *Lettres* des 11 et 12 juillet 1665. L'événement eut lieu à Versailles, le 9 juillet.

<sup>3</sup> Bataille de Villaviciosa, 1665.

avait assiégé Villaviciosa, qu'il avait déjà pris la ville et qu'il attaqua le château, et ne disaient pas que les Portugais fussent encore ensemble à cause qu'ils avaient séparé leurs troupes dans les places quand les Espagnols étaient entrés dans le pays ; il ne croit pas qu'ils aient pu les assembler en si peu de temps ; le marchand assure pourtant fort sa nouvelle ; l'ordinaire prochain nous en éclaircira ; c'est une nouvelle qui peut produire de grandes choses dans ce pays-là, car si les Espagnols ont gagné la bataille, le Portugal court grand risque ; mais s'ils l'ont perdue, le Portugal est en pleine sûreté et les Espagnols ne peuvent plus, au moins de fort longtemps, refaire d'armée, tant leurs affaires sont en méchant état, et je ne doute pas que cela ne les oblige à faire la paix aux conditions que les Portugais le voudront ; je ne crois pas que cette paix-là, ni la ruine du Portugal fût une bonne chose, et je suis persuadé qu'il vaudrait mieux qu'ils n'eussent point combattu et que la chose allât en procès ordinaire un peu de longue. On continue de faire les taxes sur les gens d'affaires, et je crois que la Chambre de justice va bientôt finir.

La grossesse de ma fille va de bien en mieux, et elle se porte fort bien ; je fais tout de mon mieux pour l'obliger à se bien conserver. Ce qui vient d'arriver à Madame me fait peur pour elle, mais comme elle n'aime pas tant à courir que Madame, j'espère qu'elle sera plus heureuse ; elle fit dernièrement un faux pas en se promenant dans le jardin, mais elle ne tomba pas et cela n'a pas, Dieu merci, eu de mauvaises suites.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f° 88.

Versailles, 10 juillet 1665.

Je ne ferai pas une longue lettre à Votre Majesté cet ordinaire, étant prêt de partir d'ici pour m'en aller à Saint-Ger-

main, où le Roi m'a commandé de le suivre et d'où il doit revenir ce soir coucher ici. Il vint ici pour se promener il y a deux jours, et comme ce lieu est le plus agréable du monde, il y avait mené la Reine et Madame et prétendait fort s'y divertir ; mais les joies ont été un peu interrompues par un accident fâcheux qui est arrivé à Madame ; elle accoucha ici hier au matin d'une fille morte à demi pourrie, et l'on croit qu'il y avait plus de quinze jours qu'elle l'était, et qu'elle s'était blessée ; il y a bien ce temps-là qu'elle sentit une grande colique après une furieuse émotion qu'elle eut quand elle apprit la nouvelle de la victoire des Anglais ; elle garda neuf jours le lit et s'en portait bien en apparence ; elle n'a senti nul mal depuis cela, et n'étant pas encore dans son neuvième, on ne s'attendait point à un accident comme celui qui lui est arrivé. Etant donc ici et s'étant couchée le soir en bonne santé, elle s'éveilla le matin avec des tranchées et accoucha sans sage-femme et sans que l'on y eût apporté nulle précaution ; on enterre aujourd'hui la petite fille, et Madame se porte assez bien. Le Roi va voir aujourd'hui la Reine mère à Saint-Germain, et s'y en retournera demain pour y demeurer tout à fait, mais il fera force voyages ici, d'où Madame ne saurait partir de longtemps. M. mon père est à Chantilly depuis deux jours, où je crois qu'il demeurera quelque temps, et où je crois que je l'irai trouver la semaine qui vient. Ma femme ne bougera encore tout ce mois-ci de Paris, et je crois que l'on l'y pourra après porter en chaise ; elle se porte toujours bien de sa grossesse, et j'espère qu'elle continuera à se porter toujours de même ; elle prend tout le soin possible pour se conserver, et elle fait régulièrement tout ce que l'on juge qu'il faut qu'elle fasse pour sa santé.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>

R. IX, f° 99.

Chantilly, 16 juillet 1665<sup>2</sup>.

Le temps qu'il y a que je suis ici m'empêche de pouvoï mander bien des nouvelles à Votre Majesté, mais j'espère que mon fils, qui est à la Cour, ne manquera pas de vous les mander. Tout ce que je sais, c'est que la nouvelle de la perte de la bataille des Espagnols s'est confirmée par une lettre qu'on a écrite d'Espagne à Bordeaux ; mais on n'en sait pas encore bien les particularités, n'étant pas encore arrivé de courrier, et l'ordinaire, qui ne vient que tous les quinze jours, ne devant arriver que mardi prochain. La paix des Anglais et des Hollandais n'avance pas beaucoup, et je crois qu'il faudra encore un combat auparavant qu'ils songent tout de bon à la faire.

L'archiduc d'Inspruck<sup>3</sup> est mort, et la reine mère d'Angleterre<sup>4</sup> arrivera à Versailles dimanche ; elle vient prendre des eaux à Bourbon<sup>5</sup> pour un mal très fâcheux qu'elle a.

On a commencé à taxer les gens d'affaires, et on a déjà déclaré les taxes à divers particuliers.

<sup>1</sup> R. IX, 97. *Du prince de Condé*. Chantilly, 12 juillet 1665. Recommandation d'un chirurgien « fort capable » qui part pour la Pologne.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il est heureux d'apprendre que Sa Majesté n'a pas eu d'incommodité après avoir suivi la procession du Saint-Sacrement.

<sup>3</sup> Sigismond-François, archiduc d'Inspruck, fils de Léopold d'Autriche et de Claude de Médicis, né en 1630, évêque d'Illigen, Augsbourg, Gnuck et Trente, mort le 25 juin 1665.

<sup>4</sup> Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née le 26 novembre 1609, mariée le 11 mai 1625 à Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, morte le 10 septembre 1669. Voir dans *Les continuateurs de Loret*, 1881, I, *passim*, les détails de son séjour en France.

<sup>5</sup> Bourbon l'Archaubault. Sur cette station thermale, voir nos études dans *Revue hebdomadaire* du 25 août 1906 et dans *Courrier de l'Allier* des 17-20 septembre 1913.

La grossesse de ma fille va de bien en mieux et elle se porte fort bien, Dieu merci. Je serai encore ici huit jours, après quoi j'irai à la Cour. Je ne mande rien à Votre Majesté des propositions qu'on a faites à Vienne au chevalier de Grémonville pour le remboursement des duchés, car je ne doute point que mon fils n'en informe particulièrement Votre Majesté ; je ne sais pas encore quelle résolution mon fils aura prise là-dessus, ni même quelles sont les propositions, car il me mande qu'il me les mandera demain ; j'en rendrai compte particulièrement à Votre Majesté l'ordinaire qui vient.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f° 104.

S. L., 17 juillet 1665<sup>1</sup>.

J'emploierai le crédit de Monsieur et tout ce que je pourrai pour adoucir l'esprit de M. d'Arquien, qui est furieusement aigri contre sa fille de la manière dont le mariage s'est passé ; il faudra bien qu'à la fin il entende raison et qu'il comprenne que sa fille ne pouvait faire une meilleure affaire que celle-là. Je remercie Votre Majesté de la compagnie de reitres qu'elle a eu la bonté de donner au comte de Rozoy ; c'est une grande charité de lui avoir donné de l'emploi, car il se serait perdu dans l'oisiveté. La chaise que j'ai fait faire pour Votre Majesté partira cette semaine ; je souhaite qu'elle lui soit commode et qu'elle puisse s'en servir ; je sollicite un passe-port du Roi pour qu'elle puisse passer en sûreté avec d'autres ballots que l'on envoie à Votre Majesté. J'en écris hier au soir à M. de Lionne et je crois que je le recevrai aujourd'hui ; je n'ai pas encore eu sa réponse.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il remercie Sa Majesté de l'inquiétude qu'elle témoigne au sujet de l'accident survenu à M<sup>me</sup> la Duchesse.

Votre Majesté sera déjà informée sans doute par d'autres voies plus courtes de la défaite des Espagnols ; ils ont été furieusement battus par les Portugais ; c'est une méchante aventure pour la maison d'Autriche, et l'on ne doute point ici que le roi d'Espagne ne fasse la paix cet hiver ; il lui est bien honteux, après tous les efforts et tous les grands préparatifs qu'il a faits pour cette campagne, d'avoir échoué comme il a fait. La reine d'Angleterre arrivera dimanche à Pontoise ; le Roi ira jusque-là au-devant d'elle, et lundi elle ira à Versailles voir Madame et où elle se prépare de demeurer quelques jours ; le Roi l'y traitera. Madame se porte fort bien de sa couche, et je crois qu'elle la relèvera dans peu de temps. Jamais il n'y a eu moins d'affaires à la Cour qu'il y en a présentement ; il n'y a ni galanterie, ni querelle, et toutes choses vont un chemin fort uni <sup>1</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 115.

Chantilly, 23 juillet 1665 <sup>2</sup>.

Je ne doute point que mon fils, qui est à la Cour, ne mande à Votre Majesté toutes les nouvelles ; toutes celles que j'ai consistent en la confirmation de la défaite des Espagnols par les Portugais, qui est certaine ; ils ont perdu trois mille morts, six mille prisonniers, vingt pièces de canon et le bagage ; le reste s'est retiré à Badajoz. Le Pape a censuré une censure que la Sorbonne avait faite sur un certain livre nommé Guimeneus <sup>3</sup> ; le Père Jourdan pourra dire à Votre

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il espère que Sa Majesté donnera pouvoir au chevalier de Grémonville de toucher en son nom le remboursement des duchés d'Oppeln et de Ratibor. Sur ce remboursement, voir p. 31.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il remercie Sa Majesté de la sollicitude qu'elle lui témoigne et du soin qu'elle prend de l'affaire des duchés.

<sup>3</sup> Mathieu Moja, dit Amédée Guimenius, jésuite, confesseur de Marie-ynne, reine douairière d'Espagne. La Sorbonne avait censuré son livre

Majesté quel livre c'était ; on ne sait pas encore ce que fera la Sorbonne là-dessus. Les Anglais remettront bientôt leur flotte en mer et les Hollandais en feront de même ; je ne sais pas encore ce que fera le Roi, mais si la paix ne se fait pas, il faudra qu'il assiste les Hollandais, y étant obligé par un traité ; on travaille pourtant toujours à la paix. La reine mère d'Angleterre est arrivée à la Cour, où on l'a très bien reçue. Mademoiselle est allée chez elle ; elle n'est pas contente du règlement que le Roi a fait entre M<sup>me</sup> la Douairière<sup>1</sup> et elle pour le partage du Luxembourg. La grossesse de ma fille continue toujours la plus heureuse du monde.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f<sup>o</sup> 121.S. L., 24 juillet 1665<sup>2</sup>.

La reine d'Angleterre arriva il y a deux ou trois jours à Pontoise ; le Roi alla jusque-là au-devant d'elle ; elle y coucha, et le lendemain vint dîner à Saint-Germain avec les Reines et coucher à Versailles. Madame se porte fort bien de sa couche et elle se relèvera tout à fait dans deux ou

et celui du P. Jacques Vernant. Le Pape Alexandre VII, par bulle du 25 juin 1665, censura cette censure, parue la même année, in-4<sup>o</sup>. Le livre de Guimenius portait le titre suivant : *Amadæi Guimenii Lomarenensis, olim primarii sacræ theologiæ professoris, opusculum singularia universæ fere Theologiæ moralis complectens : adversus quorundam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum opiniones morales, ad Tractatus de Peccatis, de Opinione probabili, etc...* Lugduni, per Philippum Borde, 1664, in-4<sup>o</sup>. Ce livre, au dire de Bossuet, était un « cloaque ». Le cardinal de Retz fut chargé d'une mission auprès du pape au sujet de cette affaire. En avril 1666, Alexandre VII condamna par décret le livre du jésuite espagnol. Voir Chantelauze : *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*, 1879, p. 175 et suiv.

<sup>1</sup> Marguerite de Lorraine-Vaudémont, duchesse d'Orléans. Voir p. 177.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il remercie Sa Majesté de s'occuper activement de l'affaire des duchés d'Oppeln et de Ratibor. Il la prie d'envoyer au chevalier de Grémonville l'acte que l'on juge nécessaire à Paris.

trois jours. La reine d'Angleterre n'a été qu'un jour auprès d'elle et est présentement à Colombes à une petite maison qu'elle a, qui est assez jolie. M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne l'a pu aller voir à cause qu'elle s'est trouvée bien mal tous ces jours-ci. M. mon père n'y a pas été aussi parce qu'il est à Chantilly à se reposer et à tâcher de retrouver tout à fait sa santé, et ma femme ne l'a pas vue non plus, parce que l'on n'a pas jugé à propos de la faire tant marcher. J'ai été en ce rencontre chargé de faire tous les compliments de la famille, qui ont été fort bien reçus. Le Roi s'est assez bien diverti à Versailles tant qu'il y a été avec les dames qui y sont. On ne saurait être de meilleure compagnie qu'il l'est, ni plus agréable, et il joint ces qualités-là à toutes les autres qui lui sont si avantageuses ; il s'est trouvé un peu mal et il fut hier saigné, mais son mal n'est que de petits tourmens de tête fort légers, dont je crois que la saignée le délivrera tout à fait, et qui lui viennent d'une trop grande application aux affaires ; il n'y a jour qu'il ne travaille sept ou huit heures, et personne au monde n'y pourrait résister. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a gagné depuis huit jours quatre procès, dont il y en a deux contre M. Mazarin<sup>1</sup>, qui ne s'en lasse point d'en perdre et il en recommence un dès qu'il a perdu l'autre. Il y a si peu de chose présentement à la Cour que je ne sais rien qui mérite la peine d'être mandé à Votre Majesté. Il y a eu une grande affaire sur le mal de la Reine mère ; quelques médecins voulaient qu'elle quittât un curé qui la panse pour prendre un autre homme, et les autres voulaient qu'elle demeurât toujours entre les mains de celui qui a commencé ; ce petit démêlé-là a un peu partagé tous ses domestiques, et il y en a même quelques-uns qui y sont entrés plutôt par cabale que par la considération de la santé de la Reine. C'est un malheur quasi inévitable aux reines et aux rois d'avoir des gens à soi qui n'aiment que

<sup>1</sup> Sur ses procès contre M. de Mazarin, voir B. N., 4<sup>o</sup> Fm 21 220, 21 221 ; F<sup>o</sup> Fm 10 959, 10 962, 10 963.

leurs intérêts particuliers. Tout cela n'a pourtant pas fait grand bruit et n'a pas été grand'chose. C'est la seule affaire qui soit arrivée à la Cour il y a fort longtemps. On a des nouvelles de Hollande, qu'on s'y prépare fort à donner aux Anglais un second combat, et ils prétendent fort qu'ils auraient gagné l'autre sans que leur amiral sauta malheureusement comme il fit. Ma femme est toujours en bonne santé, on la conserve avec tous les soins que l'on en peut prendre, et j'espère qu'il ne lui arrivera point d'accident ; on la portera à Chantilly en chaise dans huit ou dix jours, où elle demeurera six semaines ou deux mois.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, n° 136.

Saint-Germain, 5 août 1665.

Depuis la dernière que j'ai écrite à Votre Majesté, la santé de mon fils a été de bien en mieux, et présentement il est parfaitement guéri ; il est même venu ici et il ne paraît pas qu'il ait eu la moindre incommodité du monde. La Reine mère a eu un furieux accident ; il s'est fait un abcès à son autre sein qu'il lui a fallu ouvrir ; ensuite de l'opération la fièvre la prit avec des douleurs si extrêmes que la plaie se sécha ; son cancer même ne jeta plus rien ; le pouls devint intermittent, et les médecins en désespèrent quasi. Elle reçut le viatique, elle fit son testament, et on apporta même l'extrême-onction dans sa chambre ; mais comme on la trouva un peu mieux, on différa de la lui donner ; cependant elle s'endormit, et après son sommeil on la trouva beaucoup mieux ; elle a continué à se mieux porter jusques à cette heure et elle n'a plus de fièvre ; sa plaie est belle et je crois qu'elle en sera bientôt guérie ; son cancer lui fait encore de grandes douleurs, et elle s'est résolue de se mettre entre les mains

d'un nommé Héliot<sup>1</sup>, qui croit la pouvoir guérir ; pour moi, je crois qu'il fera beaucoup s'il apaise ses grandes douleurs et s'il fait traîner son mal ; jamais on n'a vu tant de vertu ni tant de constance qu'elle en a fait paraître dans cette extrémité. On ne sait pas les particularités de son testament ; si je puis les apprendre, je les manderai à Votre Majesté. Elle était plainte et regrettée généralement de tout le monde, et en mon particulier j'y aurais perdu infiniment. Ma fille a eu deux ou trois petits accès de fièvre très légers et quasi imperceptibles ; elle s'en porte beaucoup mieux, et sa grossesse continue la plus heureuse du monde. La Reine mère retournera à Paris la semaine qui vient et le Roi aussi. Je crois que ma fille ira à Chantilly, où elle a une envie démesurée d'aller, s'ennuyant fort à Paris, dans l'état qu'elle est. Ma femme<sup>2</sup> se porte mieux de sa petite vérole et nous irons, M<sup>me</sup> la princesse Palatine, mon fils et moi, loger à l'hôtel de Longueville<sup>3</sup> pour être hors du mauvais air et être plus près du Louvre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de danger à l'hôtel de Condé<sup>4</sup>. Nous irons aussi souvent à Chantilly, tantôt les uns, tantôt les autres, tenir compagnie à M<sup>me</sup> la Duchesse, et aussi quelquefois tous ensemble ; la princesse Bénédicte y sera toujours avec elle, et je crois qu'elle y demeurera jusqu'à son septième qu'elle reviendra à Paris faire ses couches. L'évêque de Munster<sup>5</sup> a déclaré la guerre aux Hollandais, et

<sup>1</sup> Pierre Aliot. C'était un médecin de Bar-le-Duc, selon Gui Patin : III, 526. qui paratt le considérer comme un charlatan. M<sup>me</sup> de Motteville, qui donne des renseignements très circonstanciés sur la maladie d'Anne d'Autriche, parle à plusieurs reprises « d'Aliot de Lorraine », en la science duquel elle attache beaucoup d'espoir.

<sup>2</sup> Claire-Clémence de Maillé-Brézé, fille d'Urbain, marquis de Brézé, et de Nicole du Plessis-Richelieu, née en 1628, mariée le 11 février 1641 à Louis de Bourbon, prince de Condé, morte le 16 avril 1694. Sur cette malheureuse que les Condé martyrisèrent, voir Octave Homberg et Fernand Joussetin : *La Femme du Grand Condé*, 1905, in-18.

<sup>3</sup> Rue Saint-Thomas du Louvre.

<sup>4</sup> Situé sur l'emplacement actuel du théâtre de l'Odéon.

<sup>5</sup> Christoph-Bernard van Galen, fils de N. van Galen, seigneur de Bisping, né vers 1607, élu évêque de Munster en 1650, mort le 19 sep-

on croit qu'il a reçu pour cela de l'argent d'Angleterre. Les Anglais sont en mer vers le Texel<sup>1</sup>, et on croit que la flotte de Hollande sera bientôt en état de s'y mettre et qu'il y aura encore quelque grand combat. Je crois qu'à la fin le Roi sera obligé d'assister les Hollandais, les Anglais ne se mettant point à la raison pour la paix. La défaite des Espagnols en Portugal a été grande, mais les Portugais n'ont rien entrepris depuis et se sont remis dans leurs places et dans leurs quartiers, si bien que les autres auront loisir de se remettre.

Votre Majesté saura par le Père Bergier<sup>2</sup> le détail de la bulle du Pape et de l'arrêt du Parlement<sup>3</sup>; je l'ai chargé de le mander tout au long au Père Jourdan.

M<sup>me</sup> de Foix<sup>4</sup> est morte en couches après être accouchée heureusement d'une fille qui se porte fort bien; on lui a trouvé le foie gâté et rien du tout de mal ailleurs; elle était petite-fille du maréchal de Villeroy<sup>5</sup>, et femme du fils de

tembre 1678. C'est le plus féroce guerrier du xvii<sup>e</sup> siècle. On lui doit l'invention des bombes incendiaires et asphyxiantes. Sa vie, extrêmement curieuse, a été écrite par Le Lorrain : *La vie et les actions mémorables de Christophe van Galen*, Cologne, Leyde, Rouen, 1679, in-12, et par une infinité de biographes cités par Joseph Minn : *Die Lebensbeschreibungen des Fürstbischofs Christoph-Bernard van Galen*, 1907, in-8°. M. Pierre de Ségur s'est efforcé d'en retracer les principaux faits (V. *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> avril 1901), mais il n'a pas connu ou ne pouvait connaître les ouvrages allemands des Drs Berkerkamp, Franz Heers, Theodor Verspohl, Eberhard Wiens, qui l'ont éclairée. Sur van Galen, V. en outre de Basnage : *Annales des Provinces unies, passim*, Loret. Pomponne, marquis de Saint-Maurice et les memorialistes. V. aussi notre article, *Un précurseur* (*Le Temps* du 26 mai 1915).

<sup>1</sup> Ile Texel, dans la mer du Nord, à la pointe N.-O. du Zuyderzée.

<sup>2</sup> François Bergier, jésuite. Il fut l'un des précepteurs d'Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Il a laissé quelques ouvrages à la gloire des Condé. Voir sur son rôle d'éducateur, R. P. Chérot : *Trois éducations princières au dix-septième siècle*, Lille, Desclée, de Brouwer et C<sup>o</sup>, 1896, in-8°.

<sup>3</sup> Au sujet des Jansénistes. V. plus haut.

<sup>4</sup> Agée de quinze ans, selon Lefèvre d'Ormesson, Madeleine-Charlotte d'Albert d'Ailly, fille de Henri-Louis, duc de Chaulnes, et de Françoise de Neufville-Villeroy, mariée en janvier 1664, à Gaston-Jean-Baptiste de Foix, duc de Candale et de Randan, morte le 3 août 1665. Sa fille, Marie, mourut en 1667.

<sup>5</sup> Nicolas de Neufville, fils de Charles et de Jacqueline de Harlay, né

M<sup>me</sup> la comtesse de Fleix <sup>1</sup>. M<sup>mo</sup> de Crussol est grosse ; c'est la fille de M<sup>me</sup> de Montausier, qui en a une extrême joie ; si Votre Majesté veut ordonner à M<sup>mo</sup> des Essarts de lui en faire compliment, cela l'obligera beaucoup.

Le Roi envoya il y a trois jours M. de Puyguilhem à la Bastille ; c'est le fils du comte de Lauzun <sup>2</sup> ; il est colonel du régiment de dragons du Roi. Le Roi l'envoya quérir dernièrement comme il était au Conseil et lui commanda d'aller servir à son régiment ; il lui répondit qu'il n'en ferait rien et qu'il ne voulait jamais servir Sa Majesté. Le Roi lui dit qu'il prit garde à ce qu'il disait, qu'il avait de l'amitié pour lui et que cela faisait qu'il oubliait son emportement et qu'il lui donnait deux jours pour y penser ; il lui répondit que cela était tout pensé, qu'il ne le servirait jamais et que sa démission de ses charges était dans sa cassette toute prête à donner à Sa Majesté ; aussitôt le Roi l'envoya à la Bastille. Tout le monde a été étonné de cet emportement, et on ne peut pas s'imaginer qu'un homme qui a du sens comme il en a toujours eu et qui doit au Roi sa fortune, pût être capable d'un emportement pareil ; les spéculatifs disent que c'est parce qu'il était amoureux de M<sup>me</sup> de Monaco, fille de M. le maréchal de Gramont, et qu'il a cru que le Roi la regardait de bon œil et que le Roi voulait l'envoyer à son régiment pour l'éloigner d'elle, et qu'un excès de folie et de jalousie l'a obligé à en user ainsi ; pour moi, j'ai peine à le croire,

en 1598, duc, pair et maréchal de France, marié, en 1617, à Madeleine de Gréqui, mort le 28 novembre 1685.

<sup>1</sup> Marie-Claire de Beaufremont, fille d'Henri, marquis de Senécé et de Marie-Catherine de La Rochefoucauld, comtesse de Randan, née vers 1618, mariée le 28 septembre 1637 à Jean-Baptiste-Gaston de Foix, comte de Fleix, morte à Paris le 29 juillet 1680.

<sup>2</sup> Gabriel Nompar de Caumont, comte de Lauzun, fils de François et de Catherine de Gramont, marié en 1630 à Charlotte de Caumont-La Force. Selon Lefèvre d'Ormesson, Puyguilhem aurait menacé M<sup>mo</sup> de Monaco, dont le Roi était amoureux, de la perdre, ayant des lettres d'elle. Elle se serait plainte à Louis XIV. Celui-ci aurait mandé le jaloux et lui aurait ordonné d'aller en Guyenne. D'où l'insolence de Puyguilhem.

car jusqu'ici il ne nous paraît pas que le Roi en soit amoureux<sup>1</sup>.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>2</sup>

R. IX, f° 154.

Paris, 14 août 1665<sup>3</sup>.

La Reine mère s'est trouvée fort mal tous ces jours-ci ; on l'a apportée ici de Saint-Germain, et son mal empire tous les jours ; les médecins en espèrent fort peu ; cela peut traîner encore quelque temps, mais je crois qu'elle aura peine à aller jusques à l'équinoxe ; tout le monde en a une douleur mortelle, et moi particulièrement, qui lui ai de très grandes obligations. Je crois, si elle meurt, que le Roi ira demeurer quelque temps à Rouen, pour être hors du lieu où elle sera morte, et être en lieu d'où il puisse donner ses ordres aux frontières et aux côtes de la mer au cas que nous serions obligés de rompre avec les Anglais, à quoi il y a beaucoup d'apparence, l'évêque de Munster s'étant déclaré contre les Hollandais, et le Roi étant obligé de les assister ;

<sup>1</sup> L'abbé de Choisy : *Mémoires*, 1747, p. 364 et s., prétend que Puyguilhem avait supplanté le Roi dans les bonnes grâces de M<sup>me</sup> de Monaco. Le passage est fort amusant, V. aussi La Fare : *Mémoires*, 1740, p. 66-67.

<sup>2</sup> R. IX, 144. *Du duc d'Enghien*. 7 août 1665. Il n'a pas écrit parce qu'il lui est arrivé un accident. M<sup>me</sup> la Duchesse a eu des accès de fièvre. La princesse de Condé a la petite vérole. M<sup>me</sup> la Duchesse est allée loger, au bout du faubourg Saint-Germain, dans une maison appartenant à M<sup>me</sup> de Navailles.

R. IX, 146. *Du duc d'Enghien*. Chantilly, 14 août 1665. Il a mis trois jours pour venir de Paris à Chantilly. « C'est le voyage de la tortue de Voiture. » Mais cette lenteur était causée par la grosseur de M<sup>me</sup> la Duchesse. La Cour est revenue à Paris à cause de l'état de la Reine mère. M. le Prince et la princesse Palatine vont loger à l'hôtel de Longueville. M. le Prince et lui viennent de gagner un procès. Il attend avec impatience des nouvelles de Pologne.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Sa santé est tout à fait rétablie. Son fils et lui regrettent de ne pouvoir servir Jean-Casimir à l'heure où il va livrer un combat.

je crois pourtant qu'il différera encore quelque temps jusqu'à ce qu'il ait eu réponse de ses ambassadeurs qui sont en Angleterre, et d'un gentilhomme qu'il a envoyé à l'évêque de Munster. La maladie de la Reine mère occupe tellement toute la Cour qu'il ne se parle de rien autre chose, et toutes les nouvelles ne roulent que sur cela et sur les affaires de Hollande et d'Angleterre.

Le Père Bergier mandera au Père Jourdan celles de la censure et de la bulle du Pape, qui font encore beaucoup parler ; mais comme ce sont des choses qui sont plus de son gibier que du mien, je m'en remets absolument à lui. Ma fille se porte fort bien de sa grossesse ; les petites incommodités qu'elle avait sont passées, et elle est allée à Chantilly, où elle se plaît extrêmement ; elle y est allée en chaise en trois jours, et je viens de recevoir une lettre de mon fils, qui l'est allé conduire jusque-là, qui me mande qu'elle se porte fort bien et qu'elle n'a eu aucune incommodité de son voyage. Cela empêche mon fils de se donner l'honneur d'écrire cet ordinaire-ci à Votre Majesté ; il reviendra dans deux ou trois jours, et nous irons souvent les uns après les autres lui tenir compagnie. Ma femme se porte mieux de sa petite vérole, et il n'y a plus de péril du tout. M<sup>me</sup> la princesse Palatine gagna hier un grand procès contre le comte d'Apremont<sup>1</sup>. L'ambassadeur de Mantoue m'est venu dire adieu aujourd'hui, s'en retournant auprès de son maître ; il croit, à ce qu'il m'a dit, que son maître se pourrait accommoder avec Votre Majesté du reste de ses prétentions sur les biens de la Maison de Nevers ; il ne m'en a pas dit davantage ; ainsi, je ne sais pas ce qu'il prétend pour cela.

<sup>1</sup> Sur ce procès, voir B. N., *Recueil Thoisy*, n° 202, f° 244, 277, 279, 292.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 139.

Paris, 20 août 1665<sup>1</sup>.

La Reine mère se porte toujours fort mal et j'apprehende beaucoup que nous ne soyons assez malheureux pour la perdre bientôt.

Ruyter<sup>2</sup> est arrivé en Hollande sans avoir fait de mauvaises rencontres, et à son arrivée on l'a fait amiral. On assure que la flotte n'attend que le vent pour sortir, et il pourrait bien y avoir encore quelque grand combat sur mer entre les Hollandais et les Anglais.

Le Roi a envoyé des propositions d'accommodement qu'on croit que le roi d'Angleterre peut accepter ; s'il ne les accepte pas, je ne doute pas que le Roi n'assiste les Hollandais. La peste, qui est fort grande en Angleterre, et l'arrivée de Ruyter pourront bien contribuer à les lui faire accepter.

Mon fils mande à Votre Majesté de petites affaires qui sont arrivées à la Cour ; cela m'empêche d'avoir l'honneur de les lui mander. La grossesse de ma fille continue à aller le mieux du monde ; elle est à Chantilly, où elle se divertit fort bien. J'ai une si sensible joie de celle que Votre Majesté me témoigne en avoir, que je ne m'en sens pas, et j'avoue à Votre Majesté que tout ce qui m'unit plus étroitement à elle est ce qui me touche le plus au monde. Monsieur a été un peu incommodé des hémorroïdes, mais il en est guéri ; cela est un peu fâcheux à son âge. La Reine se doute d'être grosse, mais cela n'est pas encore tout à fait assuré.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il est heureux d'apprendre que Lubomirski et les confédérés n'ont osé attendre Jean-Casimir. Il regrette de n'être pas auprès de Sa Majesté.

<sup>2</sup> Michel-Adrien de Ruyter, né à Flessingue en 1607, mort à Syracuse le 26 avril 1676. Amiral hollandais.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, 1<sup>o</sup> 161.

S. L., 20 août 1665.

Je ne me donnai pas l'honneur le dernier ordinaire d'écrire une longue lettre à Votre Majesté, étant à la campagne, où je n'avais rien appris de la Cour; à mon retour j'y ai trouvé une histoire qui a fait fort parler le monde. M. le marquis de Villeroy s'est mis depuis quelque temps une assez folle passion dans la tête pour M<sup>me</sup> de Monaco, fille de M. le maréchal de Gramont, et, quoiqu'elle ne l'ait pas trop bien reçu, et qu'elle lui ait fait dire même plusieurs fois par des personnes de ses amis qu'il devait quitter les pensées qu'il pouvait avoir pour elle, il n'a pas laissé de continuer à lui parler et à faire l'amoureux comme il avait commencé; enfin, voyant qu'il ne pouvait vaincre sa froideur et ayant d'ailleurs la meilleure opinion du monde de son mérite, il n'a pu s'imaginer qu'une dame qui n'aurait point d'engagement lui pût résister; il s'est donc persuadé que le Roi était amoureux d'elle, parce qu'il la traite fort bien et qu'elle est de tous les divertissements, et qu'étant l'homme du monde le plus aimable, il fallait qu'elle l'aimât aussi extrêmement; il a donc voulu rompre cet engagement, et s'en est consulté avec une femme que l'on appelle M<sup>me</sup> de La Baume<sup>1</sup>; je ne sais si Votre Majesté n'aura point ouï parler d'elle; c'est une dame fort galante, qui a bien de l'esprit, dont M. le maréchal de Gramont a été un peu amoureux depuis quelque temps, et du reste je me garderais bien de la prendre pour ma confidente dans mes secrets. Cette femme s'est trouvée fort amie de M. le marquis de Villeroy, qui lui a découvert la peine où il était, et après

<sup>1</sup> Catherine de Bonne, fille d'Alexandre et de Marie de Neufville-Villeroy, mariée en 1648 à Roger d'Hostun de Gadagne, marquis de La Baume. Mademoiselle : *op. cit.*, III, 348, donne son portrait.

avoir bien consulté ensemble, ils résolurent d'écrire une lettre à M<sup>lle</sup> de La Vallière d'une main contrefaite, sans signer, et de lui apprendre l'amour du Roi pour M<sup>me</sup> de Monaco, espérant qu'elle aurait encore plus de pouvoir sur son cœur que cette dernière, et qu'elle l'obligerait de rompre avec elle. Ils firent ce qu'ils avaient concerté; la lettre fut faite et envoyée, mais n'eut pas l'effet qu'ils espéraient. M<sup>lle</sup> de La Vallière, qui est sûre de l'affection que le Roi a pour elle, n'a point eu de jalousie; elle la lui a montrée aussitôt après l'avoir reçue, sans l'engager à rien, et le Roi, qui est aussi pénétrant que l'on le peut être, a soupçonné d'abord qu'elle n'avait pu être écrite que par le marquis de Villeroy, voyant bien qu'il n'y avait qu'un amoureux qui eût pu être capable d'une si grande folie. Puyguilhem était à la Bastille, d'où il ne pouvait écrire, et il n'y avait que sur eux deux que le soupçon pouvait tomber; et sachant l'amitié qui était entre lui et M<sup>me</sup> de La Baume, il s'est douté qu'elle en pouvait savoir quelque chose; il lui en parla et elle lui avoua; le marquis de Villeroy a été obligé aussi de lui avouer, et le Roi a eu la bonté de lui pardonner. Voilà la plus grande extravagance du monde, qui réjouit pourtant le public, qui aime tout ce qui fait de l'éclat et toutes les méchantes affaires qui arrivent à son prochain. Votre Majesté croira bien que cette aventure doit fort affliger le maréchal de Gramont; car encore que dans le fond il n'en ait pas de sujet, ces éclats-là et ces bruits sont toujours mal agréables; quoique je sois extrêmement de ses amis, je n'ai eu garde de lui en parler, y ayant des choses dont on ne parle point. Depuis que M. mon père a écrit à Votre Majesté, la Reine mère se porte mieux, mais ce mieux-là, quoiqu'elle ait assez bien passé la nuit, n'est pas extrêmement considérable, et on ne regarde plus son mal que comme devant aller du plus au moins, et l'on ne croit pas qu'elle passe le mois qui vient, tout au mieux aller. M. mon père a mandé à Votre Majesté toutes les nouvelles d'Angleterre et de Hollande, et des voyages que l'on

dit que le Roi fera quand le malheur de la mort de la Reine mère arrivera, si bien qu'il ne me reste plus qu'à remercier très humblement Votre Majesté de la manière dont elle en a usé sur l'affaire des duchés<sup>1</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 174.

Paris, 28 août 1665<sup>2</sup>.

La Reine mère se porte beaucoup mieux, et les remèdes de Héliot<sup>3</sup> ont si bien réussi qu'on commence à concevoir quelque espérance de guérison.

La flotte des Indes que les Hollandais attendaient et celle de Smyrne sont arrivées en Norvège, et les Anglais sont allés pour tâcher de la combattre dans les ports ; les Hollandais sont sortis pour aller la quérir, et on ne doute pas qu'il n'y ait bientôt un combat nouveau ; il ne peut qu'il ne soit considérable. Cependant la peste augmente fort à Londres, et il y a quelque apparence que les Anglais entrent en pourparlers de paix ; s'ils ne battent pas les Hollandais, on espère qu'elle pourra se faire ; mais s'ils les battent, cela les enorgueillira beaucoup. La flotte des Indes est arrivée en Espagne riche de dix millions d'or et de six millions en marchandises. Les corsaires d'Alger en ont pris un vaisseau chargé de six cent mille écus.

Il ne se fait rien en Portugal de part ni d'autre, et les deux armées sont en quartiers.

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il prie Sa Majesté d'envoyer au chevalier de Grémonville le pouvoir qu'il demande.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il est fort désireux d'avoir des nouvelles au sujet des affaires de Pologne. Il est certain d'avance du succès du Roi et de la défaite de Lubomirski, car les rois portent naturellement avec eux des avantages quand ils font la guerre contre leurs sujets. Jean-Casimir, au rapport du comte de Guiche, se hasarde imprudemment. Il regrette de n'être pas à ses côtés.

<sup>3</sup> Voir p. 498.

Je ne mande point à Votre Majesté l'assassinat du lieutenant criminel ni les affaires de la Chambre de justice et de la Sorbonne, le Père Bergier les mandant au Père Jourdan. Ma fille est toujours à Chantilly en bonne santé; sa grossesse va de mieux en mieux; je crois que nous y irons la semaine qui vient.

Votre Majesté aura appris la mort de M. de Mantoue<sup>1</sup>; cela m'empêche de lui en mander les particularités; cela vient assez mal à propos pour les affaires de M<sup>me</sup> la princesse Palatine; nous tâcherons pourtant d'accommoder cela le mieux qu'il nous est possible.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f<sup>o</sup> 178.S. L., 28 août 1665<sup>2</sup>.

La Reine mère se porte mieux depuis quelques jours. Sa plaie et son cancer sont en meilleur état; les médecins n'en espèrent pourtant pas grand'chose, et il me semble que cela se tourne à la faire souffrir plus longtemps. Le Roi prend des eaux, dont il se trouve fort bien; il en voulut prendre l'année passée qu'il fut obligé de quitter; mais les médecins espèrent qu'elles lui feront du bien présentement. Il ne s'est pas passé grand'chose ici depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, qu'une action épouvantable que deux hommes ont faite il y a quatre jours; ils se mirent en tête de voler le lieutenant criminel<sup>3</sup>; on dit qu'il

<sup>1</sup> Voir p. 172. C'était le petit-neveu de la reine de Pologne et de la princesse Palatine. Depuis vingt ans, il soutenait contre elles un procès au sujet de la succession de son grand-père.

<sup>2</sup> Début de la lettre : M<sup>me</sup> la Duchesse a fait un faux pas. Il remercie Sa Majesté de s'intéresser à ce petit accident. Il désire savoir si les eaux d'Egra que Sa Majesté boit lui font du bien. Il est impatient de connaître les actes de Jean-Casimir et de Lubomirski.

<sup>3</sup> Jacques Tardieu, marié à Marie Ferrier. Ils habitaient une maison

avait plus de deux millions de bien, tout en argent comptant, et d'une avarice si sordide que lui et sa femme s'étaient résolus de n'avoir pas un seul valet ni servante. Comme plusieurs gens avaient affaire à eux, ils se faisaient servir par les gens qui leur allaient présenter des requêtes; il ne leur répondait qu'à condition que l'un irait quérir du bois, et que l'autre tirerait de l'eau. Ils n'avaient point de chevaux, et quand ils voulaient sortir, ils se servaient de ceux du bourreau. Enfin c'est un exemple d'avarice inconcevable. Toute leur dépense de l'année passée, dont on a trouvé le mémoire dans leurs papiers, ne monte qu'à deux cents francs en tout. Le Père Jourdan en aura assez ouï parler quand il était ici. Deux hommes se mirent en tête de les voler et y allèrent chez eux en plein midi, sachant bien qu'ils n'y trouveraient ni valet, ni servante; dès qu'ils furent entrés, ils fermèrent la porte et lui demandèrent cinquante pistoles, et à la femme autant; ces gens, qui gagnaient cent mille francs tous les ans, refusèrent cet argent si opiniâtrement que toutes les menaces ne les purent obliger à leur donner cet argent; et enfin ils crièrent si fort que ces deux hommes, pour éviter le bruit qui s'allait faire, les tuèrent tous deux en plein midi, son logis étant au milieu de Paris; ils furent pris tous deux, et on les fit hier mourir. Je ne mande rien à Votre Majesté de l'arrêt que l'on a donné au Parlement contre la bulle du Pape, ne doutant pas que l'on ne lui ait écrit d'autre part. Je lui suis bien obligé du plein pouvoir qu'elle a envoyé au chevalier de Grémonville; il commencera assu-

située au coin du quai des Orfèvres et de la rue de Harlay. Ils furent assassinés le 24 août 1665, par les frères Touchet, angevins, qui furent roués vifs et étranglés le 27 août 1665 sur le Pont-Neuf. L'avarice du couple Tardieu était proverbiale. Boileau-Despréaux en a parlé dans sa *Satire des Femmes*. Voir aussi Tallemant : III, 380; Gui Patin : III, 550; Boursault : *Nouvelles lettres*, 1738, I, 180 et suiv.; *Recueil La Suze*, 1668, t. III. Voir également, *Les continuateurs de Lorel*, t. I, p. 205, 212, 213 et *Gazette de France* de 1665, p. 832. Le portefeuille 217 de la *Collection Godefroy* (B. I.), f° 275, contient l'épithaphe du lieutenant criminel. Celui-ci n'a guère trouvé que Rangouze pour célébrer ses mérites.

rément les affaires, et comme il ne s'en doit servir que quand elles seront toutes résolues, il ne pourra nuire à rien.

DU DUC D'ENGHIEU<sup>1</sup>

R. IX, f° 230.

S. L., 18 septembre 1665<sup>2</sup>.

Le Roi revint hier de Versailles, où il a été quatre jours. Le premier jour il prit un cerf et un daim avec toutes les dames, qui montèrent à cheval avec des justaucorps en broderie et des chapeaux; elles piquent le mieux du monde, et particulièrement M<sup>lle</sup> de La Vallière avec une fille de Madame; elles ne quittent jamais les chiens, et il est impossible à un homme d'aller plus vite. Le lendemain il y eut

<sup>1</sup> R. IX, 489. *Du duc d'Enghien*. Chantilly, 3 septembre 1665. M<sup>me</sup> la Duchesse est tombée sur les genoux. Il en eut une peine furieuse en l'apprenant et M. le prince fut très alarmé. La sage-femme et les médecins les ont rassurés. M<sup>me</sup> la Duchesse gardera le lit pendant neuf jours. Que Sa Majesté ne s'inquiète pas. On prendra toutes précautions pour que pareil accident ne se renouvelle pas. Les affaires de la princesse Palatine avec le duc de Mantoue sont retardées par la mort de ce dernier.

R. IX, 498. *Du prince de Condé*. Le Raincy, 4 septembre 1665. Il met Sa Majesté en garde contre les eaux d'Egra que les médecins Davison et Germain déconseillent. Mêmes nouvelles sur l'accident de M<sup>me</sup> la Duchesse. Les Anglais ont attaqué à Bergen (Norvège) la flotte hollandaise des Indes. Grand combat où les Anglais ont perdu des vaisseaux. La Reine mère est mieux. Le Roi ira demain à Saint-Cloud. Mêmes nouvelles sur les affaires de la princesse Palatine avec le duc de Mantoue.

R. IX, 208. *Du duc d'Enghien*. 10 septembre 1665. Inquiétudes sur la santé de Sa Majesté. Il est heureux d'apprendre le mauvais état des affaires de Lubomirski. M<sup>me</sup> la Duchesse ne s'est pas ressentie de son accident. Elle souffre de quelques incommodités. On l'a saignée. Le Roi va à Versailles dimanche et partira ensuite pour Villers-Cotterets, chez Monsieur. M. le Prince, souffrant d'une grande chaleur, s'est fait saigner. Il garde le lit. Il n'a pu écrire à Sa Majesté, s'étant tailladé deux doigts de la main droite. Le Roi s'est fâché contre les gens qui, par cabale, veulent empêcher un médecin [Aliot] d'apporter du soulagement à l'état de la Reine-mère.

<sup>2</sup> Debut de la lettre : Il remercie Sa Majesté des lignes obligeantes qu'elle lui écrivit au sujet de sa chute de cheval.

une comédie nouvelle <sup>1</sup>, qu'un comédien que l'on appelle Molière<sup>2</sup> a faite; c'est un homme qui a autant d'esprit que l'on en peut avoir et qui, à l'exemple des anciens, dans toutes ses comédies, se moque de tous les vices de son siècle; il en a déjà fait de différentes sur plusieurs sujets, où dans l'une il daube des femmes qui affectent un parler extraordinaire et une honnêteté ridicule, que l'on appelle les *Précieuses*; dans un autre endroit, il a parlé contre de certaines gens qui affectent un trop bel air à la Cour, contre d'autres qui aiment trop la chasse, contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde sous prétexte de la dévotion et que l'on connaît pour être des hypocrites. Il fait ces sortes de choses si délicatement que ceux contre qui il les fait ne les peuvent prendre pour eux, et tous les autres les reconnaissent. Dans cette dernière comédie, il attaque les médecins; il en fait venir quatre sur le théâtre, appelés à une grande consultation, où il les fait parler de tout autre chose que de la maladie du malade, et quand ses amis entrent, ils disent effrontément qu'ils ont consulté, et l'un opine à la saignée et l'autre à la purgation; c'est d'ordinaire tout ce qu'ils disent. Cela ne serait point plaisant à écrire, mais il les fait si bien parler comme des médecins et dire tous leurs grands mots et prendre si bien leurs airs qu'il n'y a rien de plus plaisant à voir. Il y eut, ensuite de la chasse, un bal où les dames dansèrent avec ces sortes de vestes que l'on porte depuis peu, et des justaucorps; il n'y a rien qui leur sied mieux au monde, et elles ressemblent à des amazones; mais surtout M<sup>lle</sup> de La Vallière se met si bien de cette façon, que l'on ne peut s'imaginer rien de plus joli qu'elle est quelquefois; elle a été extrêmement gaie à ce voyage et aussi elle n'en a jamais eu tant de sujet. Il y a eu aussi un

<sup>1</sup> *L'Amour médecin.*

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, fils de Jean et de Marie Cressé, né le 15 janvier 1622, marié le 20 février 1662 à Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, mort le 17 février 1673.

grand bal à Versailles, où toutes les dames ont été parées, et l'on s'y est fort diverti. La Cour partira mardi pour aller à Villers-Cotterets, et M. mon père et moi, attendant ce voyage, nous nous en allons demain à Chantilly. M<sup>me</sup> la princesse Palatine ira après-demain et nous nous préparons à nous y divertir. Le lieu est assez beau de lui-même, et comme il fait quelquefois des temps que l'on ne peut se promener, nous y aurons des comédiens.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, n° 243.

Paris, 30 septembre 1665<sup>1</sup>.

La mort du roi d'Espagne<sup>2</sup> m'a obligé de venir ici plus tôt que je ne croyais pour voir les Reines, qui en sont extrêmement affligées, la jeune Reine même en ayant eu la fièvre. Il mourut le 17 septembre, n'étant tombé malade que le 12 ; il a laissé la reine sa femme régente et tutrice<sup>3</sup>, et lui a donné pour conseil le président de Castille<sup>4</sup>, qui est le comte de

<sup>1</sup> R. IX, 235. *Du prince de Condé*. Chantilly, 22 septembre 1665. Il remercie Sa Majesté de s'être inquiétée de l'accident de son fils. M<sup>me</sup> la Duchesse se porte bien et son enfant remue. Le duc d'Enghien est auprès du Roi à Villers-Cotterets. La flotte de Hollande est, dit-on, heureusement rentrée dans ses ports. La Reine mère va de mieux en mieux.

R. IX, 237. *Du duc d'Enghien*. Villers-Cotterets, 25 septembre 1665. Il ne peut écrire à Sa Majesté, le Roi venant de l'appeler pour une entrée de ballet qu'il doit apprendre pour la danser le soir.

<sup>2</sup> Philippe IV, d'abord prince des Asturies, puis roi d'Espagne, fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, né le 8 avril 1605, marié, 1<sup>o</sup>, en 1615, à Elisabeth de France ; 2<sup>o</sup>, en 1649, à Marie-Anne d'Autriche, monté sur le trône le 31 mars 1621, mort le 17 septembre 1665.

<sup>3</sup> Marie-Anne d'Autriche, fille de Ferdinand III, empereur d'Allemagne, et de Marie-Anne d'Autriche, née en 1634, mariée, 1<sup>o</sup>, à Philippe-Balthazar, infant d'Espagne ; 2<sup>o</sup>, à Philippe IV, roi d'Espagne, morte le 16 mai 1696.

<sup>4</sup> Don Garcia de Avellaneda y Haro, comte de Castrillo, conseiller d'Etat, président du Conseil des Indes, mort en 1670.

Castrillo, le vice-chancelier d'Aragon<sup>1</sup>, le cardinal d'Aragon<sup>2</sup> et celui de Tolède<sup>3</sup>, mais on dit que celui-ci est mort deux jours après le roi d'Espagne; le comte de Pignerande et le duc d'Aytone<sup>4</sup>, le duc de Medina<sup>5</sup> et Don Juan<sup>6</sup> en sont exclus, ce qui surprend bien du monde. Il déclare l'Infante<sup>7</sup>, qui doit épouser l'Empereur, son héritière en cas que son fils<sup>8</sup> vienne à mourir, et ordonne qu'on paie la Reine de son mariage, voulant que sa renonciation subsiste. Votre Majesté croit bien que ce n'est pas une nouvelle de peu d'importance que celle-ci et que toute l'Europe va bien raisonner là-dessus. Le Roi ne s'est encore expliqué de rien; ce n'est pas qu'il n'ait bien de bonnes raisons contre la renonciation de la Reine et qu'il n'ait des droits bien acquis légitimement sur le Brabant et sur d'autres états des Pays-Bas. Je ne puis encore rien mander à Votre Majesté de ce qu'il fera et on ne peut y rien du tout pénétrer. Il avait déjà résolu de faire une levée de trois cents compagnies d'infanterie et de cinquante de cavalerie auparavant cette nou-

<sup>1</sup> Don Cristobal Crespi de Valdaura, mort le 22 février 1671.

<sup>2</sup> Don Diego de Arce y Renoso, évêque de Tuy, d'Avila et de Placencia, conseiller d'État, inquisiteur général, mort le 17 septembre 1665.

<sup>3</sup> Don Balthazar y Moscoso y Sandoval, archevêque de Tolède de 1646 à 1665, conseiller d'État, mort le 18 septembre 1665. Il fut remplacé en 1666 par Don Pasqual d'Aragon de Cordoue, fils de Don Enrique, conseiller d'État, vice-roi de Naples, cardinal en 1660, inquisiteur général en 1665, mort le 28 septembre 1677.

<sup>4</sup> Don Guillen-Ramon de Moncada, comte d'Ossuna, marquis d'Aytone, conseiller d'État, gouverneur de la Galice en 1647, vice-roi de Catalogne en 1647, mort le 17 mars 1670.

<sup>5</sup> Don Ramiro Nuñez Felipez de Guzman, marquis de Toral, duc de Medina de las Torres, vice-roi de Naples en 1637, ambassadeur extraordinaire en Allemagne en 1645, ministre pour les affaires du Nord en 1661, conseiller d'État, trésorier général d'Aragon, mort le 8 décembre 1668.

<sup>6</sup> Don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV et d'une comédienne, grand prieur de Castille, général des armées de son père, né en 1629, premier ministre de Charles II d'Espagne, mort le 17 septembre 1679.

<sup>7</sup> L'infante Marguerite-Thérèse. Voir p. 441.

<sup>8</sup> Charles II d'Espagne. Voir p. 466.

velle ; Votre Majesté peut croire que cette nouvelle n'en retardera pas la levée. Il est arrivé un grand malheur à la flotte de Hollande ; partant de Bergen, une si violente tempête les surprit qu'elle écarta toute la flotte ; une partie est arrivée dans leurs ports avec Tromp<sup>1</sup>, une autre s'est ralliée avec Ruyter au nombre de soixante vaisseaux, mais on n'a encore aucune nouvelle du reste, sinon de sept vaisseaux marchands et quatre de guerre qui ont tombé au milieu de la flotte anglaise, qui a sorti de ses ports au nombre de cent huit vaisseaux incontinent après que la tempête a cessé ; ils ont été pris et on tient la prise de cinq à six millions ; ensuite de cela, les Anglais sont venus sur les côtes de Hollande pour essayer de prendre les navires écartés à mesure qu'ils voudraient regagner leurs ports ; mais les Hollandais, voyant cela, se sont résolus de les aller combattre avec leurs soixante vaisseaux ; on ne sait pas encore bien au vrai le succès de la bataille, mais il y a pourtant des avis qui assurent que les Anglais l'ont gagnée, et qu'ils ont pris vingt vaisseaux aux Hollandais. L'évêque de Munster d'un autre côté est entré, avec son armée, sur les terres des Hollandais. Toutes ces nouvelles-ci peuvent produire bien des choses, et dans peu je pourrai en mander à Votre Majesté plus d'éclaircissements.

La nouvelle que nous avons eue de la défaite de M. Polubinski<sup>2</sup> m'a extrêmement touché.

Ma fille continue à se bien porter, et son enfant à fort bien remuer.

<sup>1</sup> Cornélis Tromp, fils de Martin Harpetz Tromp et de Dina de Haas, né à Rotterdam le 9 septembre 1629, amiral en 1665, mort le 21 mai 1691. Voir *La Vie de Corneille Tromp...*, 1694, in-12.

<sup>2</sup> Hilaire Polubinski.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, n° 245.

[Chantilly], 2 octobre 1665.

Le dernier ordinaire que je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je ne lui pus pas faire une longue lettre et je lui mandai que le Roi m'avait envoyé quérir pour danser un ballet; on l'a dansé, et ç'a été le plus ridicule ballet du monde. Le Roi étant à Villers-Cotterets, et Monsieur n'y ayant point fait aller de comédiens, s'ennuyant un peu le soir, il se mit en tête d'en danser un; il n'y avait point de maître à danser pour régler les entrées, et nous fûmes obligés de faire chacun les nôtres; nous n'eûmes qu'un jour pour nous préparer et tout cela réussit si mal qu'il divertit extrêmement; l'entrée du Roi fut fort belle, mais la plupart des autres manquèrent, et tout le monde s'en réjouit fort. J'en envoie à Votre Majesté les vers. Depuis cela j'ai été faire un tour à Paris avec M. mon père, faire un compliment aux Reines sur la mort du roi d'Espagne, et nous revînmes ici hier ensemble. Je ne mande point à Votre Majesté le détail de cette mort-là, ni ce que l'on en dit ici, non plus que des affaires de Hollande, M. mon père m'ayant dit qu'il le ferait; je lui dirai seulement qu'une nouvelle qu'il lui a mandée ne s'est pas trouvée vraie, qui est le combat des Hollandais et des Anglais; ces derniers ont seulement pris aux autres quatre vaisseaux de guerre, deux brûlots, une frégate, deux vaisseaux des Indes et cinq ou six autres vaisseaux marchands que la tempête avait jetés tout contre leur flotte; mais le reste de celle de Hollande des marchands s'étant rassemblé s'est retiré au Sond<sup>1</sup>, où ils sont en sûreté présentement; il y en a eu même une partie qui a trouvé

<sup>1</sup> Au Sund.

moyen de se retirer dans les ports de Hollande. La flotte de guerre n'est qu'à trois lieues du Texel.

Ma femme se porte toujours fort bien et beaucoup mieux que devant sa grossesse; elle se divertit assez bien ici, quoique le vilain temps qu'il fait depuis quelque temps n'y contribue guère. Nous avons ici des comédiens, et je crois que nous pourrons bien demeurer ici encore trois semaines. Je ferai quelques petits voyages pendant ce temps-là, et je dois aller dans trois ou quatre jours à Compiègne en passer deux ou trois avec cinq ou six personnes de la Cour qui m'ont débauché; c'est le plus beau lieu du monde pour la chasse, et M. d'Humières<sup>1</sup> a là auprès une fort belle maison où nous coucherons<sup>2</sup>. Le Roi devait faire de petits voyages à Saint-Cloud et à Versailles, mais je crois que la mort du roi d'Espagne les troublera un peu à cause de la Reine, qui en est fort affligée. On parle fort de la guerre et tous les jeunes gens se pressent fort à qui aura des régiments ou des compagnies. Il faut être plus habile que je ne suis pour prévoir ce qui en arrivera, et je crois qu'il n'y a guère de gens qui le pussent bien dire.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 256.

Chantilly, 8 octobre 1665<sup>3</sup>.

Le Roi envoie quatre mille hommes de pied et deux mille

<sup>1</sup> Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humières, fils de Louis et d'Isabeau Phelypeaux, né en 1628, marié le 8 mars 1653 à Louise-Antoinette-Thérèse de La Chastre, lieutenant général en 1657, maréchal de France en 1668, grand maître de l'artillerie en 1683, chevalier des ordres en 1688, duc en 1690, mort le 30 août 1694. Voir sur ce personnage. M.-R. de Magnionville : *Le maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne, 1648-1694*, Paris, Plon, 1881, in-8°.

<sup>2</sup> Le château de Monchy-Humières, où il reçoit le Roi en mars 1666.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Condoléances au sujet de la défaite d'Hilaire Polubinski et regrets de ne pouvoir servir Sa Majesté.

chevaux en Hollande pour servir les États contre l'évêque de Munster. Mon fils avait envie de faire ce voyage pour essayer d'apprendre son métier, mais le Roi s'est déclaré qu'il ne voulait pas que les volontaires y allassent avant le printemps ; il était allé à Paris pour en demander la permission au Roi ; il reviendra ici samedi, et je m'assure qu'il informera Votre Majesté des nouvelles d'Angleterre et de Hollande, dont je n'ai rien appris de nouveau, et des petites nouvelles de la Cour. La nouvelle de la mort du roi d'Espagne, de ses dernières volontés et de l'établissement du conseil, que je mandai à Votre Majesté l'ordinaire passé, a été confirmée par un courrier qui est arrivé à l'ambassadeur d'Espagne, qui en a donné part au Roi. Toute la Cour a pris le deuil, mais le Roi ne s'est pas encore déclaré touchant ses prétentions. On commence à lever de l'infanterie, mais on n'a pas encore donné les commissions pour la cavalerie ; personne ne peut encore juger à quoi tout ceci aboutira. Nous serons encore ici quinze jours, après quoi toute notre famille retournera à Paris. Ma fille se porte fort bien de sa grossesse et elle sent tous les jours son enfant ; nous aurons un soin particulier de son voyage, afin qu'il ne lui arrive point d'accident. Mon fils fait état de supplier Votre Majesté de lui faire l'honneur d'être la marraine de son enfant si c'est un fils, et de supplier notre roi d'être le parrain, si cela agréé à Votre Majesté. Je la supplie de me mander si elle le trouvera bon ; ainsi on n'en parlera pas au Roi qu'on n'ait reçu là-dessus des nouvelles de Votre Majesté ; si pourtant vous jugiez qu'il fallût faire autrement, on en usera comme vous l'ordonnerez. Le séjour de Chantilly m'empêche de savoir d'autres nouvelles ; ainsi Votre Majesté se contentera, s'il lui plaît, pour cette fois-ci du peu que je lui en mande. Je la conjure de songer un peu à sa santé, j'appréhende beaucoup que ces mauvaises nouvelles de M. Polubinski ne l'altèrent, sachant comme Votre Majesté prend les choses à cœur.

DU PRINCE DE CONDÉ <sup>1</sup>

R. IX, n° 266.

Chantilly, 15 octobre 1665 <sup>2</sup>.

Les troupes destinées pour la Hollande partent bientôt. Le Roi a refusé aux volontaires le congé d'y aller cet hiver ; ainsi mon fils n'ira qu'au printemps. Le Roi a fait un petit voyage à Versailles ; il en retourne aujourd'hui ; mon fils, qui y est, mandera à Votre Majesté ce qui s'y sera passé. Ceux du pays de Luxembourg ont pris quelques chevaux à des Juifs de Metz, et n'en ayant pas fait raison, la garnison de Thionville a pillé quatre villages du pays de Luxembourg ; cela fait raisonner bien du monde ; mais pourtant le Roi n'a encore pris aucune résolution, au moins qui soit venue à ma connaissance. La Reine mère a souffert un peu plus de douleurs qu'à son ordinaire, mais elle n'en est pas plus mal. Le Roi ira à Meaux voir passer les troupes qui vont en Hollande. Ma fille a eu ces jours-ci un peu d'émotion ; elle a été saignée ; elle se porte mieux, mais elle n'est pas tout à fait dans son naturel. Nous nous en retournons tous à Paris à la Toussaint ; son enfant remue fort bien, et j'espère que sa grossesse sera très heureuse.

On a donné trois cent soixante commissions pour des compagnies d'infanterie, mais on ne lève pas encore de cavalerie.

<sup>1</sup> R. IX, 258. *Du duc d'Enghien*. 8 octobre 1665. Regret de la défaite et de la mort de Polubinski. Lubomirski et ses troupes en seront encouragés. Le Roi envoie aux Hollandais, contre l'évêque de Munster, 6 000 hommes de pied et 2 000 chevaux. Le Roi n'a pas voulu le laisser partir. On a reçu confirmation de la mort du roi d'Espagne et pris le deuil. Il y a grande compagnie à Chantilly. M. de Turenne et le maréchal de Gramont y sont allés. Il regrette que le vaisseau portant la chaise qu'il envoyait à sa Majesté ait été arrêté par les Anglais. Il en parlera à la reine mère d'Angleterre qui est revenue de Bourbon.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il marque son inquiétude sur la mauvaise tournure des affaires de Pologne.

On a fait courir des bruits à Paris que M. Colbert et M. Le Tellier<sup>1</sup> étaient fort brouillés et que le maréchal de Gramont était chassé ; mais tout cela est très faux ; je ne le mande à Votre Majesté que de peur qu'elle n'en fût en peine, si on le lui mandait d'ailleurs.

Je ne sais rien de nouveau de la guerre d'Angleterre, ni de celle de Munster.

### DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f° 268.

S. L., 16 octobre 1665<sup>2</sup>.

Le Roi vient d'arriver de Versailles, où il a été depuis dimanche, et il doit aller après-demain à huit lieues d'ici sur le chemin de Meaux faire la revue des troupes qu'il envoie en Hollande. Les États ont offert de grands emplois au comte de Guiche, et le maréchal de Gramont a reçu cette nouvelle-là avec bien de la joie, puisque c'est une marque de l'estime que l'on fait de son fils, qui n'acceptera pourtant rien de tout ce qu'on lui offre, et le maréchal, je crois, n'en parlera point au Roi. Il a couru ici ces jours passés des bruits bien faux de l'un et de l'autre. On a voulu dire que le comte de Guiche était venu ici caché, qu'il y avait demeuré trois jours pendant lesquels il avait vu Madame ; mais c'est une invention la plus méchante du monde. On a dit aussi que M. le maréchal de Gramont était chassé secrètement et qu'il avait ordre d'aller en son gouvernement parce qu'il avait parlé au Roi en termes un peu forts

<sup>1</sup> Michel Le Tellier, fils de Michel, seigneur de Chaville, et de Claude Chauvelin, né le 19 avril 1603, marié à Elisabeth Turpin, maître des Requêtes en 1638, secrétaire d'Etat en 1643, chancelier de France en 1677, mort le 28 octobre 1685.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il se désespère de voir que les affaires de Lubomirski sont en si bon état.

sur ses affaires et sur M. Colbert ; mais cela n'est point vrai non plus. Il est vrai qu'il a fort supplié le Roi qu'il pût aller tenir les États en Béarn, parce que Sa Majesté ne veut pas que le lieutenant de roi, de qui il n'est pas content, les tienne, et qu'il n'y a jamais eu que le gouverneur ou le lieutenant de roi qui les ait tenus ; on fait force choses dans cette province où le maréchal de Gramont se trouve intéressé, et le monde a voulu dire qu'il en avait du chagrin et qu'il l'avait témoigné au Roi ; et comme il veut aller tenir les États, on a fait tout à fait l'histoire, et on a dit qu'ensuite de ce qu'il dit au Roi il a été chassé et que l'on couvre cela d'un beau prétexte ; mais tout cela n'est point vrai ; il n'est pas même encore résolu qu'il aille en Béarn, et cela est encore fort indécis. On fait tant de contes ridicules de tout le monde en France qu'il n'y a rien d'égal, et personne ne s'en peut sauver. Ma femme fut saignée il y a deux jours parce qu'elle se trouvait fort échauffée et qu'elle saignait du nez ; on croyait que cela abattrait cette petite chaleur, mais au contraire elle est encore un peu augmentée, et elle a eu comme une espèce de petite fièvre ; les médecins ont parlé encore de la saigner ; je ne sais ce qu'ils feront, car ils ne sont pas encore résolus et ils veulent voir auparavant s'il y aura quelque suite ; ce serait la quatrième fois qu'elle l'aurait été depuis qu'elle est grosse. On aurait cru autrefois assassiner une femme grosse que de la saigner, mais les médecins les saignent présentement comme si elles ne l'étaient pas, et la médecine change de mode en France comme les habits. Ma femme demeurera à Chantilly jusques à la Toussaint et en partira le lendemain des fêtes pour revenir à Paris ; c'est justement le temps qu'elle entrera dans le sept et l'on ne peut être trop en repos ce mois-là et le huit.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f° 294.

Chantilly, 30 octobre 1665 <sup>1</sup>.

Je demande pardon à Votre Majesté si je ne me suis pas donné l'honneur de lui écrire le dernier ordinaire ; je me suis trouvé en voyage toute la semaine passée sans être quasi un seul jour en repos ; j'ai été à Paris, à Versailles, je vins ici et j'allai à Compiègne et à une maison qu'a M. d'Humières, où je lui avais promis d'aller avec lui. Ma femme se trouva un peu mal il y a huit jours et j'eus peur que sa maladie ne fût plus considérable qu'elle n'a été ; elle a été saignée deux fois et purgée, et la fièvre, qu'elle avait continue, a eu un peu de peine à la quitter ; elle commence à se porter bien et serait à Paris présentement si les médecins n'avaient jugé à propos de lui donner un peu de repos après sa maladie pour s'en remettre tout à fait, et elle partira d'ici le lendemain de la Toussaint parce qu'elle entrera dans son septième mois le quatre novembre, et que l'on a jugé qu'il ne la fallait point tourmenter en ce temps-là. J'espère qu'elle se portera bien jusques à ses couches et elle a le plus grand soin du monde d'elle. On ne parle ici que de guerre. On a eu nouvelle que le marquis de Castel-Rodrigue <sup>2</sup> s'était avancé avec

<sup>1</sup> R. IX, 282. *Du Prince de Condé*. Chantilly, 23 octobre 1665. Il remercie Sa Majesté de sa sollicitude à l'égard de sa belle-fille. Il s'inquiète du voyage que Sa Majesté a fait auprès du Roi. Les États ont offert au comte de Guiche, avec l'approbation de Louis XIV, le commandement d'un corps détaché contre l'évêque de Munster. Louis XIV a passé, près de Claye, la revue des troupes. Ces troupes sont belles ; elles sont parties. On dit que les Hollandais sont à l'em-bouchure de la Tamise. Prière de donner des ordres au chevalier de Grémonville sur l'affaire des Jésuites.

<sup>2</sup> Don Francisco de Moura Cortereal, marquis de Castel-Rodrigo, fils de Don Manuel, grand d'Espagne, conseiller d'Etat en 1641, gouverneur des Pays-Bas en 1664, grand écuyer de la reine régente en 1669, président du Conseil de Flandre en 1670, mort en décembre 1675.

des troupes sur la frontière de Flandre, et l'on craint que ce ne soit pour s'opposer au passage des troupes que le Roi envoie en Flandre. Il a commandé à M. de Turenne d'aller aussi à la frontière, et il les conduira lui-même jusques à Maestricht, s'il apprend que les troupes de Flandre s'avancent tout à fait sur leur route. Plusieurs gens ont demandé au Roi congé d'y aller, mais il a refusé à tout le monde. Je ne sus qu'hier cette nouvelle, et cette résolution-là ne fut prise qu'avant-hier au soir ; j'ai écrit à Paris pour que l'on m'en mandat le détail, et si le Roi avait permis à quelqu'un d'aller joindre les troupes ; car, s'il ne le défend pas généralement à tout le monde, je lui demanderai permission d'y aller aussi, et je crois qu'il ne me la refusera pas. Il est venu des nouvelles à Paris que M. de Beaufort, ayant trouvé deux vaisseaux de guerre anglais, leur avait voulu faire mettre pavillon bas ; les capitaines de ces deux vaisseaux lui mandèrent que c'était à lui de le mettre, et enfin M. de Beaufort, les ayant attaqués, en a pris un et coulé l'autre à fond. Cette nouvelle n'est pas confirmée, mais si elle se trouve vraie, elle est fort considérable, car le roi d'Angleterre nous déclarera assurément la guerre. Les choses s'échauffent fort de tous côtés, et il arrivera assurément de grands changements l'année qui vient. Cependant on ne laisse pas de se réjouir à la Cour ; il est vrai que la mort du roi d'Espagne trouble un peu les comédies et les ballets, mais on s'occupe fort à la chasse et le Roi doit faire une Saint-Hubert magnifique. Il a commandé à M. mon père de faire aller sa meute à Versailles ; celles de M. de Verneuil et de M. de Bouillon y seront aussi ; le Roi y aura la sienne, et chacune y courra son cerf.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, fo 297.

Chantilly, 30 octobre 1665<sup>1</sup>.

Le marquis de Castel-Rodrigo fait quelque difficulté de laisser passer les troupes que le Roi envoie en Hollande, et on dit qu'il assemble les siennes auprès de Namur. Le Roi y a envoyé M. de Turenne. Je crois qu'on lui demandera encore passage, mais s'il le refuse, il a ordre d'assembler toutes les autres troupes et d'entreprendre le passage de force, à quoi je crois qu'il réussira. Si le marquis de Castel-Rodrigo est assez mal conseillé pour continuer à être de mauvaise humeur, cela pourra bien produire quelque grand événement. J'informerai soigneusement Votre Majesté de tout ce qui se passera. On dit aussi que M. de Beaufort a pris un vaisseau de guerre anglais et coulé à fond un autre, qui avaient fait difficulté de saluer l'amiral de France; la nouvelle n'est pas bien sûre, mais si elle est vraie, elle pourrait bien aussi avoir de la suite, cette nation-là n'étant pas fort endurante sur mer. Le Père Bergier mande au Père Jourdan les autres petites nouvelles de Paris, et pour celles de la Cour, comme je n'y ai pas été, je n'en saurais mander à Votre Majesté. Le Roi fera la Saint-Hubert à Versailles; il m'a commandé d'y mener mes chiens; il aura dix ou douze meutes qui courront chacune un cerf dans les mêmes buissons; je crois que cela sera assez plaisant à voir.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il a appris que Sa Majesté s'était trouvée mal à Rawa. Il s'attriste de ces incommodités. Anne de Bavière est guérie et son enfant remue.

## DU DUC D'ENGHEN

R. IX, n° 301.

Versailles, 5 novembre 1665<sup>1</sup>.

Le Roi reçut hier des nouvelles de M. de Turenne, qui n'a point trouvé que les Espagnols eussent assemblé des troupes comme l'on avait dit pour s'opposer au passage de celles que le Roi envoie en Hollande. Le marquis de Castel-Rodrigo est à Bruxelles, où l'on est fort tranquille, et les troupes passeront assurément sans trouver personne sur leur chemin ; elles doivent être parties présentement, et M. de Turenne a mandé au Roi qu'il allait renvoyer dans les garnisons quelques régiments qu'il en avait tirés sur le bruit que les Espagnols étaient sur son chemin avec beaucoup de monde. Sa Majesté a fait ici de grandes chasses le jour de la Saint-Hubert ; il y avait ses deux meutes, celle de M. de Verneuil et celle de M. mon père, qui coururent toutes quatre de quatre côtés différents ; et comme les cerfs que l'on force se font prendre d'ordinaire dans l'eau, la Reine était allée à un étang qui est au milieu de tous les bois où l'on courait, espérant que les cerfs se viendraient faire prendre devant elle ; mais il n'y eut que le cerf de M. mon père qui y vint et qui donna à toute la Cour le plus grand plaisir du monde ; il passa trois ou quatre fois devant la Reine et devant toutes les dames, et en passa une fois même si près qu'il la pensa choquer, et il l'aurait fait assurément si tous les gardes ne s'étaient mis devant elle ; enfin il entra dans l'étang, où il fut pris ; les autres cerfs n'y voulurent jamais venir et prirent des pays tout différents, si bien que la meute de M. mon père eut l'honneur de la chasse. Le Roi en fait encore une demain et les quatre meutes doivent encore courre comme elles firent le jour de

<sup>1</sup> R. IX, 303. *Du prince de Condé*. Versailles, 6 novembre 1665. Même sujet que la présente lettre.

la Saint-Hubert ; je ne sais si nous serons aussi heureux que nous le fûmes. Le Roi a couru aujourd'hui le daim avec toutes les dames, quoiqu'il ait fait une pluie et un vent horribles. Il retournera samedi à Paris. Ma femme arriva hier de Chantilly, d'où elle est venue en trois jours avec la meilleure santé du monde ; il ne lui est point arrivé d'accident et elle a fait son voyage fort heureusement. M<sup>me</sup> la princesse Palatine est au Raincy, où je l'irai voir dès que la Cour sera retournée à Paris ; je n'y coucherai qu'une nuit, et nous reviendrons tous ensemble pour nous établir tout à fait à Paris.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 317.

Paris, 13 novembre 1665<sup>1</sup>.

Le Roi a reçu ce soir des lettres de M. de Turenne, qui a conduit les troupes auprès de Liège ; il a passé dans des quartiers où étaient des troupes d'Espagne, qui, bien loin de s'opposer à son passage, lui ont fait civilité. Les commissaires de Hollande qui doivent recevoir les troupes du Roi étaient déjà arrivés, et M. de Turenne parlait pour s'en revenir.

M. de Vendôme<sup>2</sup> est mort, il a été assez peu regretté. Il court un bruit que les Portugais sont entrés en Espagne avec vingt mille hommes, mais le bruit n'est pas encore confirmé, non plus que celui d'une attaque d'apoplexie qu'on dit que l'Empereur a eue. Les Anglais ont pris les lettres

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il espère que l'accommodement de Lubomirski aura l'issue que souhaite Sa Majesté. Vœux pour la santé de Sa Majesté. M<sup>me</sup> la Duchesse est en parfaite santé. Elle est à son septième mois de grossesse.

<sup>2</sup> César de Bourbon, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en juin 1594, marié à Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, mort le 22 octobre 1665.

que les ambassadeurs du Roi écrivaient à Sa Majesté ; cela fâche le Roi ; il n'en a pas encore eu la nouvelle par ses ambassadeurs ; il y a grande apparence que nous pourrons bien avoir la guerre avec eux. Je ne mande rien à Votre Majesté des courses de l'évêque de Munster, parce que Votre Majesté le saura bien plus tôt de Hollande que d'ici.

Les taxes qu'on fait sur les gens d'affaires font assez de bruit, mais on ne s'en met guère en peine, le profit qui en doit revenir étant si grand que cela fait qu'on les laisse crier patiemment.

Le comte de Marey<sup>1</sup> a épousé la fille du maréchal de Grancey<sup>2</sup>, qui était fille de la Reine.

La Reine mère avait été assez mal, mais elle est beaucoup mieux.

On lève beaucoup d'infanterie et le Roi aura beaucoup de troupes ce printemps ; on ne travaille pas encore à la cavalerie, mais je crois qu'entre ci et le jour de l'an on y travaillera.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f° 319.

S. L., 13 novembre 1665<sup>3</sup>.

Il est venu des nouvelles de M. de Turenne, qui ne sont autre chose que la confirmation de ce qu'il avait déjà mandé ; il n'y a point de troupes assemblées en Flandre ; celles du Roi sont passées, et il est présentement en chemin pour s'en revenir. On parle fort ici dans la ville d'un courrier que

<sup>1</sup> Joseph Rouxel, comte de Marey, fils de Guillaume et de Marie d'Achey, mort à Candie en 1668. V. la *Gazette de France* de 1665, p. 1114.

<sup>2</sup> Marie-Louise Rouxel de Grancey, fille de Jacques et de Charlotte de Mornay, mariée le 11 novembre 1665 au précédent.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il est heureux que Sa Majesté soit en bonne santé. Il la remercie de la sollicitude qu'elle montre à M<sup>me</sup> la Duchesse.

le Roi envoyait à ses ambassadeurs en Angleterre, qui y a été arrêté et à qui on a pris les dépêches ; on les a gardées neuf heures et on les lui a rendues après. Les affaires s'y aigrissent fort et je ne sais si à la fin elles ne viendront point à une rupture entière. Le Roi soupa le jour de la Saint-Martin chez Madame, où on se divertit assez. Il n'y a pourtant guère d'occupation ni de plaisirs présentement à la Cour ; ceux de l'été sont passés, et ceux de l'hiver ne sont pas encore venus, si bien que cette saison-ci est morte.

La Reine mère est toujours dans le même état et elle a quelquefois de bonnes nuits et d'autres assez méchantes ; je crois qu'elle languira de cette manière-là encore quelque temps ; mais enfin, j'appréhende fort que la nature n'ait pas la force de résister à un si grand mal.

## DU PRINCE DE CONDE

R. IX, n° 333.

Paris, 20 novembre 1665<sup>1</sup>.

J'espère que Votre Majesté aura bientôt le contentement qu'elle attend de M<sup>me</sup> la Duchesse ; elle est bien avancée dans son septième et elle se porte parfaitement bien.

Les troupes du Roi ont joint l'armée de Hollande, et on dit que celles de l'évêque de Munster commencent à se retirer, n'ayant pas voulu attendre celles de Sa Majesté ; je crois qu'on les suivra dans les états de ce prince, et je crois que ce prince aura bien de la peine à résister si le comte de Waldeck<sup>2</sup> joint l'armée de Hollande bientôt, comme l'on assure, avec les troupes de Brunswick et quelques-unes que

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il envoie à Sa Majesté une lettre en chiffre qui lui cause une grande joie. Il la supplie de conserver sa santé.

<sup>2</sup> Georges-Frédéric, comte de Waldeck, 2<sup>e</sup> fils de Volrath et d'Anne, marquise de Bade-Dourlach, né en 1620, marié à Elisabeth-Charlotte de Nassau-Siegen, mort le 9 novembre 1692.

l'électeur de Brandebourg<sup>1</sup> donne aux Hollandais. Cependant les choses s'aigrissent entre le Roi et le roi d'Angleterre ; on croit que le Roi retirera bientôt ses ambassadeurs, et que cela sera suivi de la déclaration de la guerre. Le Roi aura plus de soixante navires de guerre, et les Hollandais cent cinquante ; et je doute que les Anglais puissent en mettre tant que cela à la mer ; il n'est pas même impossible de faire des affaires au roi d'Angleterre chez lui, et je ne sais s'il sera bon marchand de cette guerre-là. Il n'y a rien encore entre la France et l'Espagne, mais il est difficile de croire que cela en demeure là ; pourtant jusqu'ici il ne paraît rien.

L'entrée des Portugais en Espagne n'est pas confirmée ; mais s'ils ne sont entrés, on croit qu'ils entreront bientôt. L'évêque de Munster se flatte d'un secours de l'Empereur, mais jusqu'à cette heure il n'en paraît point. Cependant les Suédois se mettent en posture en Allemagne, et je crois qu'ils ne donneront pas peu de jalousie à l'Empereur, et qu'ils pourront bien peut-être l'empêcher de ne songer pas aux affaires de ses voisins et de s'appliquer tout entier à assurer les siennes. On dit que l'Infante<sup>2</sup> partira au printemps pour Vienne. Il y a assez de division dans le conseil d'Espagne, le comte de Castrillo n'étant pas fort bien avec la reine, et la reine lui ayant ôté les finances ; le comte de Pignaranda paraît assez bien avec elle, et on dit qu'elle a assez de fermeté dans son gouvernement. Le duc de Medina, qui est mal satisfait de n'être pas du Conseil, s'appuie fort de l'ambassadeur d'Allemagne et du confesseur, qui est allemand, et tâche par là de se bien mettre auprès d'elle et

<sup>1</sup> Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, fils de Georges-Guillaume et d'Elisabeth-Charlotte, princesse palatine, né le 6 février 1620, marié, 1<sup>o</sup>, le 7 décembre 1646, à Louise-Henriette de Nassau ; 2<sup>o</sup>, le 25 juin 1668, à Dorothee de Holstein-Glucksbourg, mort le 29 avril 1688. Sur ce personnage, voir Grégoire Leti : *Abrégé de l'histoire de la maison sérénissime et électorale de Brandebourg...*, 1687, in-12.

<sup>2</sup> L'infante Marguerite-Thérèse. V. p. 141.

de détruire le Conseil qui a été établi par le feu roi. On ne sait pas encore à quoi tout cela aboutira. Les levées d'infanterie du Roi s'avancent beaucoup, et je crois qu'il travaillera bientôt à celles de la cavalerie. On continue les taxes sur les gens d'affaires, et on croit que le Roi en tirera un grand argent; cela fait un peu crier ces gens-là, mais, comme ils sont odieux au peuple, on ne s'en met guère en peine. Le Roi a fait ducs MM. les maréchaux du Plessis<sup>1</sup>, de La Ferté<sup>2</sup> et d'Aumont<sup>3</sup>; ils seront bientôt reçus au Parlement, et M. de Montausier aussi. M. de Foix a la petite vérole et il en est fort mal. Nous avons été bien heureux que celle de ma femme n'ait pas eu de suite dans la maison.

M<sup>me</sup> la princesse Palatine s'est trouvée assez mal; elle a une espèce de petite fièvre tierce; les médecins assurent que ce ne sera rien.

J'oubliais de dire à Votre Majesté que M<sup>me</sup> de Toscane<sup>4</sup> s'est raccommodée avec son mari, et que le duc de Lorraine<sup>5</sup> s'est marié avec la fille<sup>6</sup> du comte d'Apres-

<sup>1</sup> César de Choiseul, maréchal-duc du Plessis-Praslin, fils de Ferry et de Madeleine Barthélemy, baptisé le 12 février 1598, marié le 2 août 1625 à Colombe Le Charron, mort en décembre 1675.

<sup>2</sup> Henri de La Ferté-Senneterre, fils d'Henri et de Marguerite de La Châtre, né en 1600, marié en premières noces à Charlotte de Bauves et, le 25 avril 1655, en secondes noces, à Madeleine d'Angennes, maréchal de France en 1651, mort le 27 septembre 1681.

<sup>3</sup> Antoine d'Aumont de Rochebaron et d'Estrabonne, marquis de Villequier, né en 1600, marié à Catherine Scarron de Vaures, maréchal de France le 5 janvier 1651, gouverneur de Paris en 1662, mort le 11 janvier 1669.

<sup>4</sup> Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine-Vaudémont, née en 1643, mariée, le 19 août 1661, à Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, morte le 17 septembre 1721. Voir, sur les dissentiments du grand-duc et de la grande-duchesse, E. Rodocanachi: *Les infortunes d'une petite-fille de Henri IV. Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane*, Paris, Flammarion, 1902, in-8°.

<sup>5</sup> Charles III, 4<sup>e</sup> duc de Lorraine et de Bar, fils de François et de Catherine, comtesse de Salm, né le 6 avril 1604, marié, 1<sup>o</sup>, le 23 mai 1628, à Nicole, duchesse de Lorraine; 2<sup>o</sup>, le 4 novembre 1665, à Marie d'Apremont, mort le 17 septembre 1675.

<sup>6</sup> Marie d'Apremont, fille de Charles III, comte d'Apremont et de

mont<sup>1</sup>, qui n'a que treize ans ; il ne l'avait jamais vue que huit jours auparavant, et dans ce peu de temps il en est devenu si amoureux qu'il l'a épousée. Ce comte d'Apremont est de bonne maison de Champagne, mais c'est un homme ruiné absolument et qui est un fort pauvre homme.

## DU DUC D'ENGHEN

R. IX, n° 342.

S. L., 26 novembre 1665.

Je supplie très humblement Votre Majesté de me pardonner si je ne me suis pas donné l'honneur, le dernier ordinaire, de lui écrire. Le Roi me commanda d'aller à Versailles avec lui et je n'en eus pas le temps. Il ne s'est pas passé grand'chose depuis ; l'on ne songe qu'à la guerre qui arrivera infailliblement avec l'Angleterre, et tous les esprits ne sont remplis d'autre chose. Le Roi augmente sa cavalerie et son infanterie, et enfin, quoi qu'il puisse arriver, il sera en état d'entreprendre tout ce qu'il voudra et plusieurs choses à la fois. M. de Beaufort a pris depuis peu de jours deux vaisseaux anglais ; ils en ont tant pris des nôtres sans en faire de raison qu'il est raisonnable que l'on en use de même avec eux ; l'on ne doute point qu'à la fin l'on n'ait une guerre tout à fait déclarée. Le bruit court ici que les Hollandais ont été battus et qu'ils ont perdu près de deux mille hommes ; mais je crois qu'il ne se confirmera pas. Tout le monde songe à la Cour à avoir des emplois dans les troupes que le Roi lève, et c'est ce qui occupe presque tout le monde. On doit faire un grand service au roi d'Espagne dans un jour ou deux, où Monsieur sera ; nous y devons être aussi, M. mon

Marie-Françoise de Mailly de Coussy, mariée, 1<sup>o</sup>, le 4 novembre 1665, à Charles III de Lorraine : 2<sup>o</sup>, en 1679, à Henri-François, comte de Mansfeld, morte le 23 octobre 1692.

<sup>1</sup> Charles III, comte d'Apremont et de Dun, marquis de Chémery, marié à Marie-Françoise de Mailly de Coussy. M<sup>l</sup>o Petit dit de lui qu'il est « fort brave, grand mathématicien et bon ingénieur ».

père et moi, mais nous serons exempts de cette fatigue, et nous devons partir tantôt pour nous en aller à Chantilly. M. mon père en mande le détail à Votre Majesté, c'est ce qui m'empêche de me donner l'honneur de le lui écrire. Les quatre ducs nouveaux que le Roi a faits doivent passer mardi prochain, et ils se sont déjà tous rendus ici.

La Reine mère est toujours languissante et toujours dans le même état. M. Aillot n'en désespère pourtant pas tout à fait, mais ce seront toujours des longueurs mortelles avec des douleurs épouvantables. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a été un peu incommodée deux ou trois jours; elle est en meilleure santé présentement, quoique pourtant elle ne soit pas encore en état de se lever et d'aller au Louvre. Ma femme continue toujours d'être en la meilleure santé du monde, et, selon toutes les apparences, sa couche doit être extrêmement heureuse.

J'ai une grâce à demander à Votre Majesté, que j'espère qu'elle aura bien la bonté de m'accorder. Je la supplie qu'elle veuille bien faire l'honneur à ma femme et à moi de tenir notre enfant avec le Roi; j'en supplierai ici le Roi quand il en sera temps, mais comme il en faut beaucoup pour avoir réponse de Pologne, je crois que je dois demander dès à cette heure cette grâce-là à Votre Majesté.

#### DU DUC D'ENGHIEN<sup>1</sup>

R. IX, n<sup>o</sup> 357.

S. L., 3 décembre 1665<sup>2</sup>.

Le Roi alla hier au Parlement pour y faire passer les

<sup>1</sup> R. IX, 345. *Du prince de Condé*. Paris, 26 novembre 1665. Il a éprouvé du déplaisir en apprenant la jonction de Lubomirski avec la noblesse de la grande Pologne. Les troupes françaises vont rejoindre les hollandaises. Les Hollandais ont pris 12 vaisseaux anglais qui portaient des troupes et des munitions à Tanger. On a célébré samedi le service funèbre du roi d'Espagne. Il remercie Sa Majesté d'accepter d'être marraine de l'enfant de M<sup>me</sup> la Duchesse. Celle-ci se porte bien. Les affaires avec l'Angleterre s'aigrissent.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il a reçu des lettres de M<sup>me</sup> des Essarts, de

quatre personnes que j'ai mandé à Votre Majesté qu'il avait faits ducs ; si elle avait la bonté d'en faire faire un petit compliment à M<sup>me</sup> de Montausier, je ne doute point qu'elle ne lui en eût la plus grande obligation du monde. Il y arriva une petite affaire pour le rang des duchés entre M. d'Elbeuf et M. de Mercœur<sup>1</sup>, que l'on appelle présentement M. de Vendôme depuis la mort de son père. Le Roi ne la voulut pas régler sur-le-champ, et leur commanda à tous deux de se retirer ; je ne sais pas encore en faveur duquel la contestation sera réglée. Ma femme a été bien en colère contre moi de ce que je me donnai l'honneur, le dernier ordinaire, de supplier Votre Majesté d'avoir la bonté de tenir notre enfant ; elle m'avait demandé il y a quelque temps quand je lui en écrirais afin qu'elle se donnât aussi l'honneur de joindre ses prières aux miennes, et je lui avais promis de l'avertir quand il en serait temps ; mais j'oubliai de le faire, et je ne m'en suis souvenu qu'après que le courrier a été parti ; je me suis fait une grande affaire avec elle, mais je crois que si Votre Majesté veut bien se mêler de nous raccommo-der, elle n'y aura pas de peine ; elle entrera demain dans son huitième, et elle se porte fort bien ; j'espère que sa bonne santé continuera jusques à ses couches et qu'elles seront fort heureuses.

On a eu des nouvelles de Hollande de l'arrivée des troupes du Roi et que l'on avait résolu dans un grand conseil que l'on avait tenu de marcher aux ennemis.

MM. Milet et de Comminge qui l'ont fort réjoui, car elles apportent de bonnes nouvelles de la Pologne.

<sup>1</sup> Louis de Bourbon-Vendôme, duc de Mercœur, puis de Vendôme, fils de César et de Françoise de Lorraine, né en 1612, marié le 4 février 1651 à Laure Mancini, mort en 1669.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 364.

Paris, 4 décembre 1665<sup>1</sup>.

Le Roi a été avant-hier au Parlement, où nous avons eu l'honneur de le suivre pour faire recevoir ducs MM. les maréchaux du Plessis, de La Ferté et D'Aumont et M. de Montausier.

Les ambassadeurs que le Roi avait envoyés en Angleterre reviennent sans avoir rien pu conclure pour la paix ; ainsi on croit fermement que nous aurons la guerre avec l'Angleterre bientôt. On ne sait pas encore ce qui se sera passé entre les Hollandais et l'évêque de Munster depuis la jonction des troupes du Roi ; on sait seulement qu'ils marchent aux environs. Votre Majesté le saura par la voie de Hollande plus tôt que d'ici. Il ne se passe encore rien du côté de l'Espagne, et de part et d'autre jusqu'à cette heure tout paraît tranquille.

Le Roi a donné abolition à M. de Guénégaud<sup>2</sup>. Un nommé Le Tillier<sup>3</sup>, receveur des consignations, a fait banqueroute, et on tient la banqueroute fort considérable ; cela embarrasse bien des gens qui avaient leur argent dans les consignations.

La Reine mère se porte à son ordinaire. Il y eut hier un grand souper chez M<sup>me</sup> de Monaco et on y dansa ; je laisse à mon fils, qui y était, d'en mander des nouvelles à Votre

<sup>1</sup> Début de la lettre : Les affaires de Pologne sont heureusement débrouillées grâce à la résolution de Jean-Casimir.

<sup>2</sup> Henri du Plessis-Guénégaud, marquis de Planey, fils de Gabriel et de Marie de La Croix, né en 1609, marié le 23 février 1642 à Isabelle de Choiseul-Praslin, trésorier de l'Épargne en 1638, secrétaire d'État en 1643, démissionnaire en 1669 sur un coup de force de Colbert qui voulait sa charge, mort le 16 mars 1676. Sur son procès, voir Foucault et Olivier Lefèvre d'Ormesson.

<sup>3</sup> Sur Le Tillier, voir Lefèvre d'Ormesson.

Majesté. Les levées d'infanterie sont presque achevées, et on travaille à cette heure à la cavalerie ; les unes et les autres seront parfaitement belles.

Ma fille se porte de mieux en mieux ; elle entre aujourd'hui dans son huitième.

## DU DUC D'ENGHEN

R. IX, f° 374.

S. L., 11 décembre 1665<sup>1</sup>.

Le Roi a mis sur pied les gendarmes de M. le Dauphin et a été quelque temps sans résoudre la personne à qui il donnerait la lieutenance ; presque tout ce qu'il y a de gens de qualité y prétendent ; enfin il s'est déterminé de la donner à M. le marquis de Rochefort<sup>2</sup>, qui est un fort honnête garçon et qui a bien du courage ; il avait suivi M. mon père en Flandre et n'en est revenu qu'avec lui à la paix. Il a donné aussi ces jours-ci deux ou trois gouvernements ; comme c'est à des gens que Votre Majesté ne connaît pas, je ne lui en mande pas les noms, croyant qu'elle ne les connaîtrait pas plus que les personnes. Il y a quelque temps que l'on n'a point eu de nouvelles de Hollande ; le bruit avait couru ici que les troupes du Roi avaient été battues et qu'elles avaient fait de grands désordres dans les marches ; les Espagnols, je crois, n'ont pas été fâchés de débiter ces nouvelles, mais elles se sont trouvées égale-

<sup>1</sup> R. IX, 368. *Du prince de Condé*. Paris, 10 décembre 1665. Il a appris la résolution de Jean-Casimir de marcher contre ses ennemis. Il prie Sa Majesté de le complimenter. Il regrette de n'être point auprès de lui. Il croit que Lubomirski a perdu du crédit auprès de la noblesse et des confédérés, mais il craint encore ses artifices. Il a eu une petite attaque de goutte.

<sup>2</sup> Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, fils de Louis et de Marie Habert de Montmort, marié le 30 avril 1662 à Madeleine de Laval-Boisdauphin, maréchal de France en 1675, mort le 23 mai 1676.

ment fausses, et l'on ne peut marcher avec plus de discipline ni un meilleur ordre qu'elles ont fait. Il n'est pas trop bon en Hollande pour les troupes; elles n'y sont pas trop bien traitées, et il semble que, depuis qu'ils sont en paix, ils aient oublié cette ancienne règle qui était meilleure en Hollande qu'en lieu du monde. Les troupes de M. de Munster ont repassé le Marais et se sont tout à fait retirées. Nos affaires s'aigrissent tous les jours avec l'Angleterre; les ambassadeurs du Roi en reviennent tous trois, et ils en doivent être partis présentement. On attend cependant des nouvelles de M. de Saint-Albans<sup>1</sup>, qui traite encore en ce pays-là, mais il n'y a pas grande apparence à un accommodement, et je ne doute pas que l'ambassadeur du roi d'Angleterre, qui est encore ici, ne s'en retourne aussi bientôt en son pays. Nous voilà donc selon toutes les apparences du monde engagés dans une grande guerre ouverte avec l'Angleterre, et le Roi aura l'année qui vient cinquante beaux vaisseaux de guerre bien armés, et ce ne sera pas un méchant secours à la flotte hollandaise. Il n'y aura pas de grands divertissements cet hiver, la mort du roi d'Espagne étant un obstacle à toutes les fêtes du Louvre, et il n'y aura ni bals ni ballets. Il y en a quelques-uns dans des maisons particulières où le Roi va passer la soirée; il y en eut un il y a quelque temps chez M<sup>me</sup> de Monaco; il y en aura un lundi prochain chez M<sup>me</sup> d'Armagnac, et plusieurs autres dames se préparent ensuite à donner au Roi des divertissements.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. IX, f. 380.

S. L., 18 décembre 1665.

Je suis ravi que Votre Majesté ait reçu la chaise que je

<sup>1</sup> Henri Jermyn, comte de Saint-Albans, fils de Thomas Jermyn de Ruisbroke, né vers 1601, ambassadeur extraordinaire en France en 1661, mort sans alliance le 12 janvier 1684.

lui ai envoyée et qu'elle l'ait trouvée douce ; j'avais eu peur qu'elle ne la trouvât pas commode et qu'elle ne lui parût un peu rude ; elles n'ont pas réussi ici comme l'on avait cru ; dans les commencements que l'on trouva cette invention-là, presque tout le monde avait quitté les carrosses, et le Roi même n'allait plus autrement ; mais enfin tout le monde s'en est dégoûté, et j'ai bien peur que Votre Majesté ne s'en dégoûte aussi. Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, M. de Foix <sup>1</sup>, fils de M<sup>me</sup> la comtesse de Fleix <sup>2</sup>, est mort de la petite vérole ; c'est un fort grand dommage, et c'était un fort honnête homme, et qui n'était point fripon, qui est une qualité assez difficile à trouver présentement à la Cour ; il était fort de mes amis et j'en ai été extrêmement affligé ; c'est une désolation pour sa mère la plus grande du monde, et elle me fait une fort grande pitié. Puyguilhem, qui fut mis à la Bastille comme la Cour était à Saint-Germain pour de certaines affaires de dames et pour avoir parlé au Roi le plus ridiculement du monde, en est sorti il y a deux jours. Le Roi a eu la bonté d'oublier tout ce qu'il avait dit et tout ce qu'il avait fait, et lui a permis de lui faire la révérence et d'être à la Cour comme il y était auparavant. Il y eut, il y a deux ou trois jours, un grand bal chez M<sup>me</sup> d'Armagnac et un grand souper chez M<sup>me</sup> de Montausier. Le Roi alla chez M<sup>me</sup> d'Armagnac, et le souper de M<sup>me</sup> de Montausier fut pour la Reine ; il ne s'y passa rien de particulier.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, n° 385.

Paris, 18 décembre 1665 <sup>3</sup>.

Nos ambassadeurs d'Angleterre ont pris congé du roi

<sup>1</sup> Gaston-Jean-Baptiste de Foix. Voir p. 184.

<sup>2</sup> Marie-Claire de Beauffremont-Senécé. Voir p. 200.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il est heureux d'apprendre l'arrivée du roi

d'Angleterre et s'en reviennent, et les choses sont toujours fort aigries de ce côté-là. Les troupes du Roi et celles des Hollandais ont attaqué un des quartiers de l'évêque de Munster qui se nomme Dœtinchem auprès de Groenlo, il en tient deux autres dont l'un s'appelle Borkulo et l'autre Lochem ; je ne sais pas si après la prise de Dœtinchem on les attaquera. Le reste de ses troupes se sont retirées dans son pays. Le Roi continue ses levées avec très bon succès, et les troupes qu'il lève sont admirablement bonnes. Sa Majesté ira au Parlement mardi, Monsieur à la Chambre des Comptes, et moi à la Cour des Aides pour des édits ; je rendrai compte à Votre Majesté la semaine prochaine de ce qui s'y sera passé. M. de Mailly est arrivé, qui m'a rendu compte de toutes les bontés de Votre Majesté pour moi et pour toute notre famille, dont nous lui sommes infiniment obligés. Ma fille est bien avant dans son huitième et se porte admirablement bien ; j'espère qu'elle nous donnera un fils. Mon fils rendra compte à Votre Majesté des petits divertissements qu'on a ici ; ils sont fort médiocres, la mort du roi d'Espagne empêchant qu'on en puisse avoir de grands. M. le duc de Foix est mort de la petite vérole. Puyguilhem est sorti de la Bastille et le Roi lui a pardonné. Le cardinal Ursin<sup>1</sup> est arrivé en cette ville ; il a vu aujourd'hui le Roi, qui l'a fort bien reçu ; il se dit particulier serviteur de Votre Majesté. M<sup>me</sup> la princesse Palatine se porte assez bien présentement et elle se remet de sa maladie. La Reine mère est à son ordinaire. Bellefonds<sup>2</sup> est revenu d'Espagne, où le Roi

Jean-Casimir en parfaite santé auprès de Sa Majesté. Il prend part à sa gloire, ne pouvant pas prendre part à ses périls.

<sup>1</sup> Virginio Orsini, fils de Ferdinand, duc de Bracciano, et de Justiane Orsini de San-Gemino, né le 17 mai 1615, cardinal en 1641, évêque d'Albano en 1671, puis de Frascati en 1675, mort le 21 août 1676. Il venait à titre de nonce du Pape. Sur les réceptions qui lui furent faites, voir les *Continueurs de Lorel*, t. I, *passim*.

<sup>2</sup> Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, fils de Henri-Robert et de Marie d'Avoines, né vers 1630, marié en 1659 à Madeleine Fouquet, 1<sup>er</sup> maître d'hôtel du Roi en 1663, ambassadeur en Espagne en 1665.

l'avait envoyé pour faire un compliment sur la mort du roi d'Espagne ; il n'a rien apporté de nouveau de ce pays-là ; il dit seulement qu'il y a une fort grande misère et que pas un des ministres n'a encore pris le dessus, et que la reine ne paraît avoir plus de confiance aux uns qu'aux autres.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. IX, f° 393.

Paris, 24 décembre 1665.

Les ambassadeurs de France ont enfin pris congé du roi d'Angleterre, et celui d'Angleterre qui est ici est prêt de s'en retourner, si bien qu'il n'y a quasi plus de doute que nous n'ayons la guerre avec l'Angleterre. Pour avec l'Espagne, il n'y en a pas encore d'apparence, et je ne crois pas que ce soit encore si tôt. Les troupes du Roi et celles de Hollande ont attaqué et pris Lochem sur l'évêque de Munster, et ses troupes se sont retirées dans son pays, à la réserve de Borkulo et Dœtinchem, qu'il conserve encore et où il a laissé quelque garnison ; je ne sais pas encore si on les attaquera cet hiver ; on parle même de quelque négociation de paix entre lui et les Etats, mais il n'y a rien d'assuré. Le Roi alla mardi dernier au Parlement, où mon fils l'accompagna ; Monsieur fut à la Chambre des Comptes, et moi à la Cour des Aides pour y vérifier trois déclarations. L'une portait la réduction des rentes du denier dix-huit au denier vingt ; l'autre la suppression de la Chambre de justice pour le criminel et l'abolition pour les gens d'affaires en payant les taxes auxquelles ils ont été taxés, le Roi se déclarant

maréchal de France en 1668, mort le 5 décembre 1694. Sur son ambassade, V. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Espagne*, par Morel-Fatio, 1804, t. 212 et suiv. Il est Bactrianus dans Somaize, *Erostrate* dans M<sup>lle</sup> Petit. Saint-Ussans lui a dédié un de ses *Billets en vers* (1688, p. 73) et Pinchonne deux de ses *Poésies héroïques* (1670, p. 64, 101). M<sup>me</sup> de Sévigné goûtait son commerce.

leur premier créancier du jour qu'ils ont entré dans les affaires, et l'autre la continuation de la Paulette pendant trois ans, le Roi évaluant les charges à un prix beaucoup plus bas qu'elles n'étaient, et se réservant, en cas de mort ou de démission, de les pouvoir donner à qui il lui plaît en payant le prix de l'évaluation.

M<sup>me</sup> la princesse Palatine, qui est bien guérie, est allée passer les fêtes à Asnières. La grossesse de ma fille va toujours fort bien, et elle entrera bientôt dans son neuvième.

La Reine mère a eu ces jours-ci de fort grandes douleurs ; elle se porte un peu mieux aujourd'hui.

J'oubliais de dire à Votre Majesté que la pauvre M<sup>me</sup> de Rambouillet<sup>1</sup> est à l'extrémité et qu'on ne croit pas qu'elle puisse réchapper d'une maladie qu'elle a.

## DU PRINCE DE CONDÉ<sup>2</sup>

R. IX, f° 405.

Paris, 31 décembre 1665<sup>3</sup>.

Cet ordinaire-ci est fort stérile en nouvelles. M<sup>me</sup> de Rambouillet est morte, et M<sup>me</sup> de Montausier en est inconsolable.

<sup>1</sup> Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, fille de Jean, marquis de Pisani, et de la princesse Julia Savella, née à Rome vers 1588, naturalisée française par lettres patentes d'avril 1594, mariée en janvier 1600 (contrat du 27 janvier) à Charles d'Angennes, vidame du Mans, plus tard marquis de Rambouillet, morte le 27 décembre 1665. Sur cette femme illustre, voir nos deux volumes : *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, Paris, Mercure de France, 1911-1912, in-18.

<sup>2</sup> R. IX, 395. *Du duc d'Enghien*. 24 décembre 1665. L'ambassadeur d'Angleterre a reçu l'ordre de son maître de s'en retourner, mais n'a pu le faire, étant malade. Les affaires s'aigrissent avec l'Angleterre. Les troupes royales ont repris aux troupes de l'évêque de Munster une petite place que ces dernières avaient prise aux Hollandais. M<sup>me</sup> la Duchesse, dans son neuvième mois de grossesse, se prépare à faire ses couches.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il a appris que Sa Majesté s'était fait saigner pour ses yeux. Inquiétudes sur sa santé malgré les bonnes nouvelles données par Courrade et Germain.

lable ; je ne doute pas que Votre Majesté ne lui fasse l'honneur de lui écrire. M. de Beaufort a fait la paix avec les barbares de Tunis et est revenu après à Toulon, où on équipe l'armée navale pour passer dans l'Océan. Je ne doute plus que la guerre ne soit bientôt déclarée contre les Anglais, mais je ne crois pas qu'elle le soit contre l'Espagne. Les troupes que le Roi lève sont les plus belles du monde, et jamais on n'a vu rien de pareil en France. Le Roi ira le quinzième du mois de janvier à Compiègne en voir une partie qui sont déjà sur pied, et le vingtième de février il ira voir le reste, et tout sera levé en ce temps-là. On arme puissamment par mer, et le Roi et les Hollandais auront une belle armée navale. Je crois que les Anglais, avec leur fierté apparente, mettront un peu d'eau dans leur vin, et je crois qu'ils auront assez de peine de pousser leur orgueil jusques au bout. Il n'est rien arrivé de nouveau en Westphalie depuis la prise de Lochem, et je crois qu'on va se mettre en quartiers de part et d'autre. On parle fort d'une ligue entre l'Angleterre, l'Espagne et l'Empereur contre nous, et qu'ils veulent même y engager le Portugal ; mais je ne le crois pas, et, quand elle serait, les Suédois, le Danemark, la Hollande et la France et la meilleure partie des princes d'Allemagne joints ensemble seront toujours beaucoup plus puissants ; mais je ne crois pas que cette ligue-là soit faite, ni même qu'il y ait apparence qu'elle se fasse, et je crois aussi que le Portugal n'y entrera jamais. Il y aura mardi un grand bal chez Madame, où tous les hommes et les dames seront parés extrêmement ; mon fils y mettra les pierreries de Votre Majesté, sa femme n'étant pas en état d'y aller ; elle entrera dans son neuvième dans huit jours ; elle se porte fort bien et j'espère que ses couches seront heureuses et que nous aurons le plaisir de la voir accoucher d'un fils à la fin du mois de janvier ou au commencement de celui de février.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f° 3.

S. L., 7 janvier 1666.

La Reine mère s'est trouvée assez mal depuis deux jours ; il lui est venu un grand érysipèle sur le bras du côté de son cancer avec des douleurs furieuses, de grandes envies de vomir et la fièvre ; elle ne dort plus les nuits et elle est en assez méchant état ; les médecins ne trouvent pas pourtant qu'il y ait à craindre quelque événement subit, et ils croient toujours que ce mal ne laissera pas que de tirer de longue. Je crois que l'on lui changera encore de médecin, et qu'un Milanais la traitera, qui entreprend de la guérir. Il y eut avant-hier un fort grand bal au Palais-Royal, où tout le monde fut fort paré et où j'avais mis sur mon habit les belles pierreries que Votre Majesté m'a données ; il fut trouvé le plus beau de tout le bal, où M. le cardinal Ursin était, et c'était presque pour lui que l'on faisait cette fête et pour lui faire voir les divertissements de France. Il doit y avoir une grande assemblée samedi chez M. de Créqui pour le mariage d'une fille de Madame que l'on appelle M<sup>lle</sup> d'Artigny<sup>1</sup> et qui s'est trouvée être fort amie de M<sup>lle</sup> de La Vallière et fort bien avec le Roi ; M. le marquis du Roure<sup>2</sup> la demande en mariage, et il se fera après-demain. Le Roi partira d'ici dans trois ou quatre jours pour un petit voyage qu'il doit faire à Compiègne pour y voir des compagnies qu'il a fait lever et d'autres anciennes ; on ne songe plus à autre chose,

<sup>1</sup> Claude-Marie de Bérenger du Gast, fille d'Achille, seigneur d'Artigny et de Montgauguet, et de Marie d'Argouges Le Coustelier, mariée, en décembre 1663, à Louis-Pierre Scipion de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, morte en 1723. Elle était fille d'honneur de Madame. Voir, sur elle, M<sup>me</sup> de La Fayette et Saint-Simon.

<sup>2</sup> Louis-Pierre-Scipion de Grimoard de Beauvoir, fils de Scipion et de Grésinde de Baudan, marié en décembre 1665 à la précédente.

et les bruits de guerre tiennent tout le monde fort éveillé. L'ambassadeur d'Angleterre m'est venu dire adieu aujourd'hui ; il y a déjà quelque temps qu'il avait ordre du roi son maître de s'en retourner, mais il est si bon ménager qu'il avait fait cet été une provision de charbon pour son hiver ; il n'a pas voulu le perdre et il est demeuré ici jusques à ce qu'il l'ait revendu. Je suis fort occupé à faire des levées ; le Roi m'a augmenté mon régiment et je n'oublie rien pour le faire le meilleur que je pourrai ; M. le comte de Saint-Paul<sup>1</sup> y aura une compagnie. Ma femme entrera, je crois, dans son neuvième dans quatre ou cinq jours au plus tard ; elle ne s'est jamais si bien portée qu'elle se porte présentement, et il y a toutes les espérances du monde d'un heureux accouchement ; je vais prendre un peu de soin de lui faire faire un peu d'exercice, car elle en a fort peu fait pendant toute sa grossesse et il est nécessaire qu'elle en fasse présentement.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 13.

Paris, 7 janvier 1666.

La Reine mère est beaucoup plus mal qu'elle n'était le dernier ordinaire ; il lui est venu un érysipèle au bras avec la fièvre ; cela a étonné un peu les médecins ; elle est sur le point de se mettre entre les mains d'un Italien qui dit qu'il la guérira, mais j'en doute beaucoup ; on ne croit pas pourtant qu'elle meure de cet accident-ci. Le Roi ira à Compiègne le 15 de ce mois voir une partie de ses nouvelles levées ; le voyage ne sera que de quatre ou cinq jours ; il ira voir le reste au même lieu le quinzième du mois prochain ; tout le monde assure qu'elles sont les plus belles du monde. Les affaires continuent à s'échauffer avec l'Angleterre ; les

<sup>1</sup> Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul. Voir p. 81.

troupes du Roi, celles des Etats et celles de l'évêque de Munster sont en quartiers d'hiver ; le mauvais temps les a obligés les uns et les autres à quitter la campagne. Le Parlement a parlé de s'assembler sur les déclarations que le Roi y a portées ; je ne sais encore s'il le fera, mais s'il le fait ce ne sera que pour remercier le Roi de la Paulette qu'il leur a donnée pour trois ans. Il y a eu un grand bal chez Madame le jour des Rois, où M. le cardinal des Ursins a été ; on y était extrêmement paré. Samedi il y en aura un chez M. de Créqui pour les noces du fils du comte du Roure, qui épouse M<sup>lle</sup> d'Artigny, fille d'honneur de Madame, qui est intime amie de M<sup>lle</sup> de La Vallière ; il y aura bal et comédie, où toute la Cour sera. Ma fille se porte fort bien et je la crois présentement dans son neuvième, et j'espère qu'elle accouchera à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. M<sup>me</sup> la princesse Palatine se porte à cette heure fort bien.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 15.

Paris, 14 janvier 1666.

La Reine mère a été fort mal tous ces jours-ci et elle n'en est pas encore quitte ; les médecins commencent à appréhender que son mal n'ait une fâcheuse fin. Le Roi s'en va lundi voir ses troupes et j'y vais avec Sa Majesté ; le voyage ne sera que de cinq jours. Ce matin le chevalier de Clermont de Lodève a fait mettre l'épée à la main sur le Pont-Neuf à M. de La Feuillade<sup>1</sup> ; La Feuillade l'a désarmé, et il a jeté un billet à La Feuillade par lequel il lui a mandé qu'il déclarait qu'il l'attaquait parce qu'il avait mal parlé de lui au Roi. La Feuillade est venu trouver le Roi aussitôt et lui a montré le billet ; le Roi l'a bien reçu et a ordonné qu'on fit le

<sup>1</sup> V. sur cette querelle, Subligny : *La Muse dauphine* du 31 janvier 1666.

procès à l'autre ; il s'est sauvé. Plusieurs raisonnent sur ce billet et disent qu'il a été écrit de concert avec La Feuillade, que c'est un duel, et que La Feuillade n'a voulu accepter le duel qu'à condition d'avoir ce billet, et que l'autre, qui n'a rien à perdre, n'a pas fait de difficulté de le donner pour se pouvoir satisfaire ; il a été fort accusé d'avoir trompé M. le maréchal de Gramont au jeu ; quoi qu'il en soit, c'est un homme perdu et qui n'oserait revenir en France, et le plus grand fou qu'il y ait au monde.

M<sup>me</sup> la Duchesse est bien avant dans son neuf ; elle se porte fort bien, et je crois qu'elle accouchera avant qu'il soit quinze jours. Il n'y a rien de nouveau d'Angleterre ni d'Espagne, et depuis que les troupes sont en quartiers d'hiver en Hollande, il n'y a plus de nouvelles de ce côté-là. Mon fils rend compte à Votre Majesté, comme je crois, de ce qui s'est passé chez M. de Créqui aux noces de M. du Roure ; comme cela ne s'est fait que fort tard, il en est bien mieux instruit que je ne le saurais être.

Le Parlement s'est assemblé et n'a rien fait, aussitôt que M. le premier président leur a dit de la part du Roi que Sa Majesté n'entendait pas qu'il se passât rien sur le sujet des édits et déclarations qu'il avait portés au Parlement.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f<sup>o</sup> 17.

S. L., 15 janvie 1666.

Il arriva hier ici une affaire qui a fait du bruit entre La Feuillade et une autre personne de la Cour que l'on nomme le chevalier de Clermont ; ce dernier gagna il y a quelque temps quinze cents pistoles à M. le maréchal de Gramont, et plusieurs personnes qui les avaient vus jouer l'avertirent qu'il l'avait trompé et soutinrent au chevalier qu'ils l'avaient vu changer des cartes. M. le maréchal fut quelque temps sans le

vouloir payer ; enfin pourtant il le paya depuis deux ou trois jours. Comme il y a toujours dans la Cour les plus grands fripons du monde, il y en a eu qui ont écrit des billets au chevalier, sans signer et d'une main contrefaite, par où on lui mandait que La Feuillade avait fait force plaisanteries là-dessus. Il s'est donc résolu de se battre contre lui, et il lui écrivit hier au matin un billet par où il lui mandait de porter toujours avec lui une épée, parce qu'il voulait se battre contre lui partout où il le trouverait. Il le trouva sur le Pont-Neuf à onze heures, et lui ayant donné une épée, ils se battirent ; ils vinrent d'abord aux prises et le chevalier de Clermont eut son épée rompue ; comme ils se colletaient, ils furent séparés par le peuple, et le chevalier, voyant bien qu'ayant été l'agresseur il aurait le col coupé, est monté sur un cheval qu'il avait tout prêt et s'est sauvé. La Feuillade n'a pu s'empêcher de se défendre et ce ne sera pas une affaire pour lui. On a pourtant voulu lui en faire, et ses ennemis ont voulu faire courir le bruit que c'était un duel et qu'ils étaient tombés d'accord de se trouver là ; mais cela ne lui fera point de mal. On n'attend plus que l'heure que ma femme accouche ; son enfant est baissé et elle a même déjà senti quelques petites douleurs dans les reins. La sage-femme et les médecins ne croient pourtant pas qu'elle accouche encore de quinze jours ; elle se promène fort et elle se porte bien. Nous partons dimanche, M. mon père et moi, pour aller à Breteuil suivre le Roi, où il doit voir ses troupes ; nous en reviendrons jeudi. Ma femme sera saignée le lendemain, et je crois qu'elle ne sera pas longtemps après à faire ses couches ; j'espère qu'elles seront fort heureuses et toutes les apparences du monde y sont.

## DU DUC D'ENGHEN

R X, f<sup>o</sup> 29.

Versailles, 21 janvier 1666.

La mort de la Reine mère<sup>1</sup> a occupé tous les esprits depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté et l'on n'a songé à autre chose. Elle se portait encore assez bien samedi dernier, et le Roi devait aller faire une revue à vingt lieues de Paris de force troupes nouvelles qu'il a fait lever et de plusieurs recrues qu'il a données aux vieilles ; le chemin était de passer par Chantilly, et comme il devait partir lundi et y aller à un seul jour, M. mon père et moi nous partîmes dès dimanche ; nous allâmes coucher à Chantilly pour arriver le lendemain en même temps que le Roi à Breteuil, qui était le lieu de l'assemblée des troupes ; mais nous reçûmes des lettres par où on nous mandait que la Reine mère s'était trouvée fort mal, que le Roi avait rompu son voyage, et que l'on ne croyait pas qu'elle pût vivre trois ou quatre jours. Nous retournâmes donc à Paris en grande hâte et nous trouvâmes la Reine avec la fièvre et une grande oppression de poitrine ; son mal alla toujours augmentant ; on lui donna le viatique mardi sur les six heures du soir, le Roi l'accompagnant jusques à la paroisse et tout le monde témoignant la plus grande affliction du monde. Son mal augmenta encore furieusement ; on fut obligé de lui donner l'extrême-onction ce même jour-là à minuit, et enfin elle mourut le mercredi à sept heures du matin, assistée par son confesseur espagnol et par M. l'archevêque d'Auch<sup>2</sup>. Le Roi, la

<sup>1</sup> Anne-Marie-Maurice d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne et de Marguerite d'Autriche, née à Valladolid le 22 septembre 1601, mariée le 9 novembre 1615 à Louis XIII, morte le 20 janvier 1666.

<sup>2</sup> Henri de La Mothe-Houdancourt, fils de Philippe et de Louise-Charles du Plessis-Piquet, né en 1602, archevêque de Rennes le 16 jan-

Reine, Monsieur et Madame et toute la Cour passèrent toute la nuit auprès de la Reine. On ne saurait témoigner plus de tendresse que le Roi en a témoigné, et, quoiqu'il fit tout ce qu'il pût au monde pour retenir ses larmes, il ne put s'empêcher de pleurer furieusement. Monsieur a été aussi sensiblement touché, et l'on ne peut être plus universellement regrettée de tout le monde qu'elle l'a été, n'y ayant personne qui n'en ait eu une véritable douleur. M<sup>me</sup> la princesse Palatine fut toute la nuit auprès de son lit, et j'y fus presque toujours aussi. Tout aussitôt après sa mort, le Roi monta en carrosse pour venir ici, d'où il partira demain pour s'en aller à Saint-Germain. Il a défendu à tout le monde de le suivre, hormis à M. mon père et à moi et à quelques autres personnes encore qui y sont. Il passera tout l'hiver à Saint-Germain, et il ne retournera plus à Paris ; c'est une chose bien incommode pour toute la Cour. La Reine a défendu que l'on lui fit aucune cérémonie en l'enterrant, et elle est morte aussi chrétiennement qu'elle a vécu. Ma femme se porte fort bien ; elle sent toujours son enfant baisser et elle commence même d'avoir quelques douleurs aux reins ; j'espère que ses couches seront fort heureuses. Voilà tout ce que je peux mander à Votre Majesté, la mort de la Reine étant une chose qui n'a pas permis que l'on pût avoir d'autre pensée.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 33.

Versailles, 23 janvier 1666

La mort de la Reine mère touchera sensiblement Votre Majesté, et je puis dire que ce n'est pas sans raison, car elle avait pour elle beaucoup d'estime et beaucoup d'amitié. Cette

vier 1642, premier aumônier de la Reine en 1653, archevêque d'Auch en 1662, mort le 24 février 1684. Sur la mort de la Reine, voir M<sup>ms</sup> de Motteville et M<sup>lle</sup> de Montpensier.

pauvre princesse mourut mercredi dernier à 6 heures du matin après avoir souffert pendant un an tous les plus cruels martyres du monde. On ne croyait pas que ce malheur-là dût arriver sitôt, et le Roi devait partir lundi pour aller faire à Breteuil la revue de ses troupes. Nous étions déjà partis le dimanche, mon fils et moi, et nous reçûmes nouvelles la nuit où elle était fort mal, et que le Roi avait rompu son voyage ; nous revînmes à l'heure même en grande diligence, et nous la trouvâmes avec une très grande fièvre et une très grande fluxion sur la poitrine ; les médecins en désespérèrent aussitôt ; elle reçut le viatique et l'extrême-onction et fut à l'agonie sept heures entières. Le Roi ne bougea de sa chambre et j'y fus toujours jusques à sa mort. Jamais personne n'est morte si chrétiennement, ni si fermement. Le Roi en a été touché au dernier point et est venu ici à l'heure même, où il a défendu à tout le monde de le suivre, à la réserve des officiers nécessaires et de mon fils et moi. Elle a fait son testament où elle fait le Roi et Monsieur ses héritiers par égale portion ; elle a légué un million à la petite Mademoiselle <sup>1</sup>, fille de Monsieur, qui n'a que trois ans, et quelque chose à ses domestiques. Elle sera enterrée à Saint-Denis et son cœur au Val-de-Grâce. Elle a défendu les cérémonies, si bien qu'il n'y en aura qu'un service qui se fera à Notre-Dame dans six semaines. Le Roi va demain à Saint-Germain pour y demeurer toute l'année, ne voulant pas retourner à Paris si tôt. Jamais personne n'a été si universellement regrettée.

On a eu quelque avis que les Anglais envoyaient une flotte dans la mer Méditerranée et qu'ils avaient dessein de brûler nos vaisseaux dans le port de Toulon ; le Roi a envoyé aujourd'hui M. de Vivonne <sup>2</sup> pour les en empêcher ; je suis sûr qu'ils n'y réussiront pas.

<sup>1</sup> Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe et de Henriette-Anne d'Angleterre, née le 27 mars 1662, mariée le 31 août 1679 à Charles II, roi d'Espagne, morte le 12 février 1689.

<sup>2</sup> Louis-Victor de Rochechouart de Mortemart, comte, puis duc de

Les troupes qui ont été à la revue ont passé devant M. de Turenne et M. de Louvois <sup>1</sup> beaucoup meilleures qu'on ne s'y attendait, et il n'est pas croyable les efforts que tous les officiers ont faits pour les mettre en bon état; M. de Turenne, qui en est revenu aujourd'hui, dit qu'il n'a jamais vu en sa vie de si belles troupes <sup>2</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 43.

S. L., 27 janvier 1666.

Je suis infiniment obligé à Votre Majesté de la bonté qu'elle a de vouloir bien tenir mon enfant; je l'en remercie très humblement et de la manière dont elle m'a fait l'honneur de me l'accorder; il n'y a rien de plus obligeant au monde que ce qu'elle nous mande, à ma femme et à moi, là-dessus, et nous ne pouvons aussi en être touchés plus sensiblement que nous le sommes; elle m'a chargé de témoigner à Votre Majesté combien elle a de reconnaissance de toutes les bontés qu'elle lui témoigne dans sa lettre; elle est bien fâchée de ne lui pouvoir pas écrire, mais il lui est impossible de le faire. Elle nous donna hier au soir une fort grande alarme; je l'avais quittée l'après-dîner en fort bonne santé et j'étais parti d'ici

Vivonne, fils de Gabriel et de Diane de Grandseigne, né le 25 août 1636, marié en septembre 1655 à Antoinette-Louise de Mesmes, général des galères, puis maréchal de France en 1675, mort le 15 décembre 1688.

<sup>1</sup> François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, fils de Michel et d'Élisabeth Turpin, né à Paris le 18 janvier 1641, secrétaire d'Etat de la guerre en 1658, surintendant général des postes en 1668, chancelier de France en 1671, surintendant des bâtiments en 1683, marié le 19 mars 1662 à Anne de Souvré, marquise de Courtanvaux, mort à Versailles le 16 juillet 1691.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : il s'inquiète de n'avoir pas reçu des nouvelles de Pologne à une heure grave pour ce pays. Il va aller à Saint-Germain où les ambassadeurs en corps doivent complimenter le Roi. M<sup>me</sup> la Duchesse va accoucher. Elle sent déjà de petites douleurs dans les reins.

pour aller à Saint-Cloud voir Monsieur et Madame, et de là à Saint-Germain y coucher, pour assister aujourd'hui à tous les compliments que le Roi doit recevoir sur la mort de la Reine mère ; dès que je fus parti, les douleurs lui prirent de sorte qu'elle crut accoucher. On envoya d'abord pour chercher M. mon père et moi, qui étions ensemble, mais nous n'avions point dit que nous devions aller à Saint-Cloud ; on envoya donc tout droit à Saint-Germain, où on ne nous trouva pas, et nous n'apprîmes que le soir fort tard qu'elle était en travail ; nous nous en revînmes ici avec la plus grande diligence du monde, et en y arrivant nous trouvâmes que l'on l'avait saignée et que les douleurs l'avaient quittée. M<sup>me</sup> de Longueville était déjà venue et mille personnes, croyant qu'elle allait accoucher. Elle a fort bien reposé cette nuit, sans aucune douleur ; elles lui ont un peu repris ce matin et elle en a présentement de fort petites. On ne sait point si elle accouchera aujourd'hui ou demain ; la sage-femme dit que le mal lui peut prendre tout d'un coup et aussi qu'elle peut fort bien encore aller sept ou huit jours. J'avoue à Votre Majesté que j'en suis dans une furieuse inquiétude et dans une fort grande peine. J'attends cet accouchement-là avec bien de l'impatience, et l'honneur que Votre Majesté me fera de vouloir bien tenir l'enfant ; M<sup>me</sup> la princesse Palatine s'acquittera fort bien de la commission que Votre Majesté lui a donnée <sup>1</sup>... Le Roi s'est résolu de déclarer la guerre au roi d'Angleterre ; il l'a fait publier aujourd'hui à son de trompe dans tout Paris, avec des défenses sous peine de la vie à tous ses sujets d'y avoir aucun commerce, et ordre à tous les Anglais de sortir entre ci et huit jours du royaume. On eut avis ici que quarante vaisseaux anglais étaient partis pour aller passer le détroit. Le Roi a envoyé M. de Vivonne, qui exerce la charge de général des galères, par commission à Marseille, pour les tenir toutes prêtes en cas que l'on

<sup>1</sup> Pour le tenir en son nom. Suit un passage sur un accès de goutte de Jean-Casimir.

en eût besoin, et il fait tenir aussi ses vaisseaux tout prêts ; il compte qu'il en aura soixante au printemps ; il se passera assurément cette année quelque chose extrêmement considérable, et il y en a déjà de grands commencements. On doit demain porter le corps de la Reine mère à Saint-Denis, et on lui fera un service. On lui en doit faire encore deux autres, un au Val-de-Grâce, et un autre à Notre-Dame. MM. les évêques de Mâcon<sup>1</sup>, de Rouen<sup>2</sup> et d'Amiens<sup>3</sup> sont chargés de faire les oraisons funèbres.

### DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f° 49.

Paris, 28 janvier 1666<sup>4</sup>.

Le Roi a reçu tous les compliments de tous les corps, et aujourd'hui on a porté le corps de la Reine mère à Saint-

<sup>1</sup> Guillaume Le Boux, né à Souzay (Anjou) le 30 juin 1621, d'un bachelier de la Loire. Capucin, puis oratorien, évêque de Dax le 4 avril 1658, puis de Mâcon, mai 1665, puis de Périgueux, mai 1666. Mort à Périgueux le 6 août 1693.

<sup>2</sup> François de Harlay de Champvallon, fils d'Achille et d'Odette de Vaudetar de Persan, dame de Nerville, né à Paris le 13 août 1625, archevêque de Rouen en 1654, puis de Paris en 1671, mort à Conflans le 6 août 1693.

<sup>3</sup> François Faure, né à Sainte-Quitterie, le 8 novembre 1612, entra dans l'ordre de Saint-François en 1628, sous-précepteur de Louis XIV, évêque de Glandèves en 1651, puis d'Amiens en 1653, mort à Paris le 11 mars 1687.

<sup>4</sup> Début de la lettre : Il remercie Sa Majesté d'avoir ordonné à la princesse Palatine de tenir, en son nom, sur les fonts baptismaux, avec Louis XIV, l'enfant dont M<sup>me</sup> la Duchesse accouchera. M<sup>me</sup> la Duchesse éprouve de petites douleurs. Il est très désolé d'apprendre que Jean-Casimir est malade. Les lettres que Sa Majesté et Jean-Casimir ont écrites à l'Empereur au sujet des duchés d'Oppeln et de Ratibor feront très bon effet. Elles gêneront les pères Jésuites. Ceux-ci se flattaient que Leurs Majestés feraient des déclarations contraires à ce que le chevalier de Grémonville et le baron Siri avaient dit. Il prie Leurs Majestés de parler ferme à ces Pères. La reine ne voudrait pas que, pour l'amour de ces derniers, l'affaire du duc d'Enghien fût perdue.

Denis ; Mademoiselle, M<sup>lle</sup> d'Alençon, ma femme, ma sœur et M<sup>me</sup> de Carignan ont fait la cérémonie ; toutes les princesses étrangères, les duchesses et toutes les personnes de la plus grande qualité les ont accompagnées ; elles n'en sont pas encore revenues. Le Roi recevra au premier jour les compliments des ambassadeurs, et après on fera les services. La guerre fut hier déclarée contre l'Angleterre, et tout se prépare à les bien mettre à la raison. Je ne crois pas que cela attire la guerre contre l'Espagne, au moins si tôt. Il n'y a rien de nouveau du côté de M. de Munster, les troupes étant de part et d'autre en quartiers d'hiver. Il est arrivé deux affaires assez fâcheuses aux Pères Jésuites depuis peu. Un de leurs Pères, nommé le Père Leclerc<sup>1</sup>, étant leur procureur, a emprunté plus de quatre cent mille livres en leur nom, leur faisant accroire, à ce qu'ils disent, qu'il en acquittait des rentes qu'ils devaient ; cependant il n'y en a pas une acquittée, et le bon Père a fait banqueroute ; les Pères l'ont fait arrêter. On dit qu'il en a donné une bonne partie à une femme qui s'appelle M<sup>me</sup> Dampas, qui le nie. Enfin les créanciers et les bons Pères en sont fort embarrassés ; ils firent hier arrêter un autre de leurs Pères qui s'appelle le Père Faverolle<sup>2</sup>, qui s'était retiré sans leur congé depuis quelque temps de chez eux. On l'a trouvé chez une femme en cette ville, qui s'appelle M<sup>me</sup> du Tillet<sup>3</sup>. On prétend qu'il n'était pas mal avec elle, et

<sup>1</sup> Il était procureur général de l'ordre et confesseur de la duchesse de Savoie. Il entretenait la femme Dampas, rue des Escouffles. Il fut emprisonné à Orléans. Voir Lefèvre d'Ormesson, II, 447.

<sup>2</sup> Probablement René-François de Faverolles (ou né à Faverolles, d'autres disent à Tours en 1625), entré au noviciat en 1643, préfet des classes à Blois en 1660, auteur d'une *Oraison funèbre sur le trépas de feu M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans*, 1660, in-4°.

<sup>3</sup> Marie-Elisabeth Le Bailleul, fille de Nicolas Le Bailleul, sieur de Soisy et d'Elisabeth Mallier, mariée le 15 septembre 1643 à Charles Girard, sieur du Tillet, puis, après 1668, à Pierre Hennequin, marquis de Fresne. Tallemant : V. 401 et suiv., lui consacre une historiette. C'était une femme fort galante. Elle a été louée par Saint-Gabriel. On trouve des vers sur elle dans le *Nouveau recueil des plus célèbres auteurs de ce temps*. 1653, p. 173. Bussy-Rabutin la comprend dans sa

l'exempt qui l'a arrêté l'a trouvé chez elle. Ces deux affaires-là leur font assez de tort, et comme Votre Majesté sait qu'ils ne manquent pas d'ennemis, si notre affaire était sue, cela les perdrait absolument. Je puis dire qu'ils n'ont en France de plus forte protection que la mienne, et je ne comprends pas comme quoi ils veulent hasarder de la perdre. J'espère qu'ils seront mieux conseillés et qu'ils ne m'obligeront pas à changer l'estime et l'amitié que j'ai eues toute ma vie pour eux.

Depuis ma lettre écrite, je viens d'en recevoir une du chevalier de Grémonville, dont je ne doute pas qu'il n'ait envoyé copie à M. de Béziers pour en faire part à Votre Majesté ; il me mande que M. le Nonce, que l'Empereur avait chargé de négocier avec les Jésuites<sup>1</sup>, les avait obligés à consentir que l'affaire fût renvoyée au tribunal de Pologne, qu'ils lui en avaient donné parole, et puis qu'ils s'en sont dédit. Il dit que le Nonce en est en une furieuse colère contre eux, et qu'il les a même traités de gens sans foi et d'ivrognes. Votre Majesté voit bien leur manière d'agir dans ce rencontre, puisqu'ils ont même désobligé le Nonce. J'espère que cela produira un bon effet, et que si le Nonce demeure ferme comme il l'a promis au chevalier de Grémonville, qu'il les

*Carte du royaume de la Bracquerie.* Gui Patin, sur son aventure avec le P. Faverolle, écrit, le 9 septembre 1666 : « Hier mourut un président des Comptes, nommé Girard du Tilly, gendre de feu M. le président de Bailleul. C'est lui qui avait chassé sa femme chez laquelle fut trouvé, l'année passée, le père Faverolles, jésuite, qui fait aujourd'hui chez ces bons pères, rude pénitence, à ce qu'on dit, dans une cave, les fers aux pieds, avec les limaçons. » Plus tard, sur les aventures advenues à M<sup>me</sup> du Tillet avec son second mari, Sandraz de Courtils a écrit les apocryphes *Mémoires de la marquise de Fresne*.

<sup>1</sup> Lorsque l'affaire du rachat des duchés d'Oppeln et de Ratibor (voir p. 31) fut engagée, les Jésuites présentèrent une hypothèque de 200 000 livres sur ces duchés, hypothèque qu'ils réussirent, non sans qu'elle fût vivement contestée par le duc d'Enghien, à se faire rembourser. Sur cette affaire, voir A. N. K., 1314, et, dans la liasse relative aux duchés, un *Mémoire sur le différend que le Roi et la Reine de Pologne et M<sup>sr</sup> le duc d'Enghien ont contre les Jésuites de Silésie au sujet du remboursement des duchés d'Oppeln et de Ratibor*.

mettra à la raison ou qu'il les décriera à Rome, et que leur général sera obligé d'y mettre la main pour éviter un si grand blâme à leur compagnie. Votre Majesté voit bien qu'il sera difficile que la chose n'éclate s'ils ne prennent de meilleurs conseils ; peut-être attendent-ils le retour de ceux qu'ils ont envoyés à Votre Majesté, dans l'espérance qu'ils ont de trouver leur compte dans votre bonté ; mais j'espère que Votre Majesté tiendra ferme et qu'ils n'y gagneront rien et qu'ils seront obligés de lui donner la carte blanche ; c'est assurément, selon mon sens, le meilleur parti pour eux qu'ils puissent prendre, et sans lequel ils auront peine à se tirer à leur honneur du méchant pas où ils se sont mis.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f<sup>o</sup> 57.S. L.. 5 février 1666 <sup>1</sup>.

Ma femme accoucha lundi, premier jour de ce mois, d'une fille <sup>2</sup> qui se porte fort bien ; elle commença à se trouver mal à six heures qu'il lui prit de fort petites douleurs ; elle les souffrit quelque temps sans en rien dire, mais elles lui augmentèrent une heure après, et elles lui prirent tout à fait fortes à neuf heures, et elle accoucha à midi. Voici le quatrième jour, et elle se porte aussi bien que l'on peut souhaiter ; elle n'a point du tout de fièvre et le lait commence déjà à

<sup>1</sup> R. X, 55. *Du prince de Condé*. Paris, 5 février 1666. Il est sans nouvelles de Sa Majesté. M. de Lionne également. Le bruit court que Lubomirski est mort. Lundi, 1<sup>er</sup> février, à 7 heures du matin, M<sup>me</sup> la Duchesse éprouva des douleurs. A 11 h. 35 elle accoucha d'une fille fort jolie. Il déplore que l'enfant ne soit pas un garçon, M<sup>me</sup> la Duchesse meurt de peur que Sa Majesté n'en soit fâchée. M. de Lionne mande qu'il vient de recevoir les lettres de Sa Majesté.

<sup>2</sup> Marie-Thérèse de Bourbon, fille de Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, et de Anne de Bavière, née le 1<sup>er</sup> février 1666, mariée le 29 juin 1688 à François-Louis de Bourbon, prince de Conti, morte en 1732.

passer ; les médecins croient qu'elle ne lui prendra pas et l'on ne saurait voir une couche plus heureuse et où il y ait eu moins d'accidents ; l'enfant se porte le mieux du monde, et je m'étonne de la bonne santé où est ma femme ; j'appréhendais furieusement qu'elle ne se trouvât bien mal ; délicate comme elle est, cela était aussi fort à craindre, et, en vérité, je suis sorti de la plus grande inquiétude du monde ; le bonheur de sa grossesse et de sa couche doit bien consoler de n'avoir pas eu un garçon ; il y a apparence qu'elle n'en manquera pas et l'on peut quasi en être assuré. J'ai obéi à Votre Majesté le plus régulièrement du monde en ce qu'elle a commandé d'assoupir autant que l'on pourrait cette affaire que j'ai avec les Jésuites<sup>1</sup> ; il faut qu'il en soit revenu quelque chose à quelques Jansénistes, car, comme ils ne perdent guère d'occasions de faire du mal à cette compagnie, il y a eu des gens d'entre eux qui m'ont fort parlé de cette affaire et qui avaient assez d'envie de me faire parler ; ils en auraient assurément fait leur profit et ils commencent à se réveiller là-dessus ; mais je n'ai rien voulu dire de tout ce que je crois qu'ils auraient bien voulu savoir, et autant que je pourrai étouffer cette affaire qui les perdrait d'honneur, je le ferai, et pourvu qu'ils y contribuent elle n'éclatera jamais ; mais il me paraît, par ce que m'en écrit M. le chevalier de Grémonville, qu'ils ne s'en soucient guère, puisqu'ils ne prennent aucune des mesures qu'ils devraient prendre pour cela.

<sup>1</sup> La reine avait, dans une lettre du 28 janvier 1666 (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*) entretenu M. le Prince de l'affaire des Jésuites. « Je suis persuadée plus que jamais, disait-elle, qu'on les fait agir de cette sorte et qu'il n'est pas possible que des religieux eussent une si grande hardiesse et tant de passion pour des intérêts temporels. »

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 66.Paris, 12 février 1666<sup>1</sup>.

J'ai fort peu de nouvelles à mander à Votre Majesté cette fois-ci : toute la semaine s'est passée à faire des services pour la Reine mère, et nous partons encore présentement pour en aller faire un à Saint-Denis et la mettre en terre. Monsieur, moi et mon fils, avec Madame, Mademoiselle et M<sup>lle</sup> d'Alençon, allons faire la cérémonie. Le Roi a fait voir ses troupes à M. le cardinal Ursin et lui a fait voir la chasse du cerf. Cela a occupé toute la semaine. M<sup>lle</sup> de La Vallière voit à cette heure la Reine, et le Roi en a beaucoup de joie. On n'a aucune nouvelle des pays étrangers qui soit considérable. Toute la famille est en parfaite santé. M<sup>me</sup> la Duchesse n'a pas eu un moment la fièvre, et le lait ne lui a point fait du tout de mal ; la petite se porte fort bien et est fort jolie ; j'espère que Votre Majesté l'aimera et qu'elle ne sera pas longtemps sans avoir un frère.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 72.

Saint-Germain, 19 février 1666.

Les troupes de M. de Munster ont fait deux entreprises sur deux places des Hollandais, où elles n'ont pas réussi : la première sur Willemstatt proche Breda ; mais l'entreprise avait été découverte, elles se sont retirées ; ces troupes-là sont venues par les terres du roi d'Espagne, et les Hollandais en

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il est heureux que la santé du roi de Pologne soit meilleure.

ont fait de grandes plaintes au marquis de Castel-Rodrigo, et en ont même écrit à la reine d'Espagne ; on ne sait pas encore ce que les Espagnols répondront. L'autre entreprise a été sur Dalem ; mais la garnison de Maestricht et de deux compagnies de cheveu-légers du Roi les ont battues ; elles étaient au nombre de huit cents hommes de pied. Les Anglais ont envoyé vingt navires de guerre dans la mer Méditerranée : M. de Beaufort mande qu'il va les chercher avec l'armée navale du Roi pour essayer de les combattre. On assure que le traité de l'Électeur de Brandebourg avec les Hollandais est fait, et que ce prince doit attaquer l'évêque de Munster avec ses troupes, et celles des ducs de Lunebourg<sup>1</sup> et Brunswick<sup>2</sup>, pendant que les Hollandais et nos troupes l'attaqueront d'un autre côté. Mardi prochain se fera à Notre-Dame le dernier service de la Reine mère ; le Parlement a eu une petite mortification à celui de Saint-Denis, parce qu'on a salué les évêques et les ambassadeurs avant que de les saluer, et on avait accoutumé auparavant cela de saluer les évêques et les ambassadeurs après qu'on avait salué l'autel, et puis on saluait le Roi, la représentation, les princes et princesses du sang, et puis le Parlement ; mais cet ordre a été changé, car on a salué après l'autel le Roi, la représentation, les princes et princesses du sang, et puis les évêques, les ambassadeurs, et puis le Parlement. Le Parlement en a fait de grandes plaintes au Roi ; je ne sais pas ce que le Roi répondra là-dessus ; j'en manderai des nouvelles à Votre Majesté l'ordinaire prochain<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Georges-Guillaume, duc de Lunebourg et de Zell, fils de Georges et d'Anne-Éléonore de Hesse-Darmstadt, né le 16 janvier 1624, marié en septembre 1665 à Éléonore Desmier d'Olbreuse, mort le 28 août 1705.

<sup>2</sup> Jean-Frédéric, duc de Brunswick-Hanovre, frère du précédent et fils des mêmes, né le 25 avril 1625, marié, en 1667, à Bénédicte-Henriette-Philippe de Bavière, mort le 27 décembre 1679.

<sup>3</sup> Fin de la lettre : M<sup>me</sup> des Essarts lui a dit que Sa Majesté avait envie de lui ordonner de voir Caillet, mais voulait savoir ses sentiments. Il fera ce qu'elle voudra, mais cela fera méchant effet à Paris. M<sup>me</sup> la Duchesse et sa fille vont bien. Il espère que bientôt naîtra un garçon.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f° 74.

S. L., 19 février 1666.

L'on fit vendredi (il y a aujourd'hui huit jours) un grand service à Saint-Denis pour la Reine mère et l'on la mit en terre ; l'on croyait qu'il commencerait à dix heures et tout le monde fut à Saint-Denis à neuf ; mais, comme il arrive toujours de ces sortes de cérémonies, elle ne commença qu'à midi et finit si tard que devant que l'on fût de retour à Paris, il était neuf heures du soir, que personne n'avait mangé de tout le jour, et jamais l'on n'a été si las, si bien que je n'eus pas, après le service, le loisir que j'avais cru avoir de me donner l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Il y eut une espèce de contestation qui ne dura pas longtemps, parce que le Roi l'avait prévue et l'avait réglée ; ce fut entre le Parlement, les ambassadeurs et le clergé, savoir dans les révérences que l'on fait qui l'on saluerait les premiers. Le Roi avait décidé pour le clergé et puis pour les ambassadeurs, et que le Parlement serait salué le dernier. Comme le maître des cérémonies fit donc les révérences (il s'appelle Saintot)<sup>1</sup> et qu'il vint au Parlement, le premier président l'appela et lui dit : « Saintot, le Parlement ne reçoit point vos révérences, parce qu'elles ne sont pas faites dans leur rang. » Ce fut une espèce de protestation. Madame, Mademoiselle et M<sup>lle</sup> d'Alençon menaient le deuil, et Monsieur, M. mon père et moi nous les menions. M. l'évêque d'Amiens fit l'oraison funèbre<sup>2</sup>, et jamais on n'en fit une si

<sup>1</sup> Nicolas-Sixte de Saintot-Lardenay, né vers 1632, mort le 4 juillet 1713, maître des cérémonies depuis le 18 janvier 1655, introducteur des ambassadeurs le 23 août 1691.

<sup>2</sup> *Oraison funèbre de la Reine mère du Roi, prononcée dans l'abbaye royale Saint-Denis en France... par Messire François Faure, évêque d'Amiens, Paris, Vitry, 1666, in-4°.*

méchante. Il a dit depuis qu'il n'avait pas dit un mot de tout ce qu'il avait préparé, que la douleur qu'il eut de voir l'état où était une personne à qui il devait toute sa fortune l'avait tellement troublé qu'il avoue qu'il perdit la tramontane. Lundi il y aura un autre service aux petites Carmélites, que la Reine fait faire ; l'abbé de Roquette<sup>1</sup> fera l'oraison. Il y en aura un mardi à Notre-Dame, où M. l'évêque de Rouen la fera ; et mercredi il y en aura encore un autre au Val-de-Grâce. On n'aura pas peu d'affaires ces trois jours-là. Je crois que c'est pour répondre à tous les services que l'on a mandé qui s'étaient faits à Varsovie il y a quelque temps. Le Roi vint hier de Saint-Germain ; il alla à la foire et j'y allai avec lui ; il y joua et fut ensuite voir la reine d'Angleterre et s'en retourna à Saint-Germain ; il en vint à cheval et y retourna de même.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. X. f° 86.

Paris, 25 février 1666.

Votre Majesté aura appris par M. de Grémonville la continuation du mauvais procédé des Jésuites ; je ne sais quand cette affaire finira, mais mon fils et moi sommes très sensiblement obligés à Votre Majesté et au roi de Pologne de toutes les bontés que Vos Majestés nous continuent dans cette affaire. Le traité de l'électeur de Brandebourg avec les Hollonais est conclu et signé ; il doit donner huit mille hommes aux Hollonais pour les servir contre l'évêque de Munster. Le prince de Tarente<sup>2</sup> a battu huit cents hommes

<sup>1</sup> Gabriel de Roquette, né à Toulouse en 1626, familier de la maison de Condé, devint grand vicaire du prince de Conti, abbé de Cluny, évêque d'Autun le 1<sup>er</sup> mai 1666, démissionnaire en 1702, mort le 22 février 1707.

<sup>2</sup> Henri-Charles de La Trémouille, prince de Tarente et de Talmont,

de ses troupes et, selon toutes apparences, il aura bien de la peine à résister à toutes les forces qui vont l'attaquer ; on croit qu'il pourrait bien songer à s'accommoder ; pourtant il n'en a fait jusques ici encore aucune avance.

Nous avons fait cette semaine deux services pour la Reine mère, l'un à Notre-Dame, l'autre aux Carmélites ; le Parlement a eu la mortification d'être salué encore à ces services-ci après les évêques ; ils ont ordonné que très humbles remontrances seraient faites au Roi. M. de Foix<sup>1</sup>, fils de M<sup>me</sup> de Fleix, a été reçu aujourd'hui duc et pair à la place de son frère, qui est mort depuis quelque temps ; je l'ai mené au Parlement avec mon fils et plusieurs ducs.

Ma fille se porte fort bien et elle verra le monde la semaine prochaine ; la petite est aussi en parfaite santé. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a été un peu incommodée, mais elle se porte beaucoup mieux. Le Roi ira faire la revue de ses nouvelles troupes le 14 du mois qui vient auprès de Compiègne ; la Reine, Madame et toutes les dames de la Cour l'y suivront ; je crois qu'il y aura près de vingt mille hommes. Il n'y a rien de nouveau du côté des Anglais ; leurs flottes et les nôtres se préparent à mettre bientôt à la voile ; je ne doute pas qu'il n'y ait bientôt quelque combat considérable. L'assemblée du Clergé se finira bientôt ; je crois qu'ils donneront trois millions au Roi.

duc de Thouars, fils de Henri et de Marie de La Tour d'Auvergne, né en 1621, marié le 1<sup>er</sup> mai 1648 à Amélie de Hesse, mort le 14 septembre 1672. Il prit part à la campagne contre l'évêque de Munster en qualité de gouverneur de Bois-le-Duc. Ce gouvernement lui avait été donné en 1665 par les Etats. Il battit les 800 hommes le 11 février. Il fut ensuite général de la cavalerie des Etats. Il a laissé des *Mémoires de Henri-Charles de la Trémoille, prince de Tarente* (publiés par le P. Griffet), Liège, 1767, in-12. Son portrait par lui-même figure dans *Divers portraits*, 1659, p. 23.

<sup>1</sup> Henri-François, duc de Foix et de Candale, deuxième fils de Jean-Baptiste-Gaston et de Marie-Claire de Beaufremont, né en 1640, marié le 8 mars 1674 à Marie-Charlotte de Roquelaure, fille de Gaston, duc de Roquelaure et de Marie-Charlotte de Daillon du Lude. Chevalier des ordres du Roi, en 1688, il mourut, sans postérité, le 22 février 1714.

Nous nous en retournerons après-demain à Saint-Germain, et nous serons là plus en état de mander des nouvelles à Votre Majesté que d'ici. On dit qu'il est venu un bref du Pape contre les évêques qui n'ont pas voulu faire signer la dernière constitution sans restriction, qui sont MM. d'Alet<sup>1</sup>, de Pamiers<sup>2</sup>, d'Angers<sup>3</sup>, de Noyon<sup>4</sup> et de Beauvais<sup>5</sup>; il ne paraît pas encore et je ne sais même s'il paraîtra si tôt.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f° 90.

S. L., 26 février 1666.

Je demande très humblement pardon à Votre Majesté si je ne me donne l'honneur de lui écrire qu'un mot; la nouvelle vient d'arriver tout à l'heure à M. mon père que M. le prince de Conti est mort d'une oppression de poitrine. On avait bien su qu'il avait été malade, mais on savait aussi qu'il était guéri, et ce mal lui a pris si violemment qu'il n'a duré que deux ou trois heures. Je vais partir dans un moment

<sup>1</sup> Nicolas Pavillon, fils d'Étienne et de Catherine de la Bistrade, né à Paris le 17 novembre 1597, ordonné prêtre en 1627, sacré évêque d'Alet le 22 août 1639, mort le 8 décembre 1677. Voir sur ce personnage, Étienne Dejean: *Un prélat indépendant au XVII<sup>e</sup> siècle. Nicolas Pavillon*. Paris, Plon, 1909, in-8°.

<sup>2</sup> François-Étienne de Caulet, né à Toulouse le 19 mai 1610, abbé de Saint-Volusien de Foix en 1617, sacré évêque de Pamiers le 5 mars 1645, mort le 7 août 1680.

<sup>3</sup> Henri Arnould, fils d'Antoine et de Catherine Marion, né en 1597, d'abord avocat, puis abbé de Saint-Nicolas d'Angers en 1624, ambassadeur extraordinaire à Rome en 1645, sacré évêque d'Angers le 29 juin 1650, mort le 8 juin 1692. Il fut un des familiers de l'hôtel de Rambouillet. Chapelain parle souvent de lui dans ses *Lettres*.

<sup>4</sup> François de Clermont-Tonnerre, fils de François et de Marie Viguiier, né en 1629, sacré évêque de Noyon le 2 octobre 1661, de l'Académie française en 1694, mort le 15 février 1701.

<sup>5</sup> Nicolas Choart de Buzenval, fils de Théodore et de Madeleine Potier, né à Paris le 25 juillet 1611, d'abord conseiller au Parlement de Bretagne, maître des Requêtes, conseiller d'Etat, ambassadeur en Suisse, sacré évêque de Beauvais le 8 janvier 1651, mort le 21 juillet 1679.

avec M. mon père pour aller à Saint-Germain supplier très humblement le Roi d'avoir la bonté de considérer ses enfants, qui seront ruinés, mon oncle étant mort presque sans bien, hormis ses charges et son gouvernement. M. mon père n'a pas pu mander cette nouvelle-là à Votre Majesté parce qu'il lui écrivit dès hier au soir et qu'il ne vient que de l'apprendre<sup>1</sup>.

## DU DUC D'ENGHEN

R. X, f° 98.

S. L., 5 mars 1666.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté je n'ai quasi fait autre chose que de recevoir des compliments de tout le monde sur la mort de M. le prince de Conti. En vérité, c'est une grande perte, et l'on ne peut être plus regretté qu'il l'est et particulièrement dans son gouvernement. On ne parle plus ici que d'une grande revue qui se doit faire le 15 de ce mois à Compiègne ; il doit y avoir vingt mille hommes, et chacun a pris un si grand soin de sa compagnie et de son régiment que l'on ne peut rien voir de plus beau que ces troupes-là le seront. On mande de Flandre que les Espagnols en ont eu quelque ombrage et qu'ils ont fortifié toutes les garnisons des places frontières. Le Roi sera sept jours dans son voyage, et pour moi j'en serai trois ou quatre de plus, parlant un peu devant le Roi pour aller voir mon régiment et pour y aller mettre ordre. Ma femme se porte tout à fait bien ; elle a été relevée et elle commença hier à voir le monde ; dès qu'elle sera en état de marcher, elle ira à Saint-Germain. Il a couru ici un bruit que M. le comte de Guiche était revenu de Hollande inconnu ;

<sup>1</sup> Dans une lettre du 19 mars 1666 (A. N. K., 1314, *A M. le Prince*), la reine envoie ses compliments de condoléances sur la mort du prince de Conti.

et comme il y a toujours des gens qui empoisonnent toutes choses, on a voulu dire qu'il avait vu Madame ; mais il n'y a rien de plus faux que tout ce conte-là, et il est inventé depuis un bout jusqu'à l'autre.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 100,

Paris, 5 mars 1666.

Je n'appris la mort de mon frère que depuis avoir écrit à Votre Majesté ; cela m'empêcha l'ordinaire dernier de lui mander cette fâcheuse nouvelle, mais mon fils la lui manda. J'avoue à Votre Majesté que ce m'a été une perte bien sensible, et par l'amitié qui était entre nous, et par toutes les considérations de l'intérêt de notre maison. Il est mort n'ayant été que trois heures malade d'une oppression de poitrine ; on lui a trouvé outre cela une pierre qui pesait six onces. Il est regretté de tout le monde et je puis dire à Votre Majesté qu'il avait bien de l'esprit, du cœur et bien de la vertu ; ce m'a été un coup bien sensible, mais il faut se conformer à la volonté de Dieu. Le Roi n'a pas encore disposé de son gouvernement de Languedoc et il ne s'est pas encore déclaré là-dessus. Il a donné à ses enfants vingt mille écus de pension pendant leur bas âge. On dit que Monsieur a demandé le gouvernement ; pour moi, je l'ai demandé au Roi pour son fils aîné ; je ne sais pas encore à qui le Roi le donnera ; c'est un des plus beaux gouvernements de France. J'ai eu tant de visites tous ces jours-ci de tout le monde et j'ai été si accablé de douleur que je n'ai pu m'informer d'aucune nouvelle.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 110.

Chantilly, 19 mars 1666.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté j'ai été toujours en chemin ; j'ai été jusques à Amiens pour voir mon régiment qui y était et que je voulais voir devant que le Roi le vit ; de là, je suis revenu à Monchy, où toute la Cour était. C'est une maison qui est à M. d'Humières et qui n'est qu'à deux lieues de Compiègne. Le Roi a vu toutes ses troupes le 15, le 16 et le 17, qui ont été trouvées extrêmement belles et particulièrement la cavalerie. Mon régiment était fort beau et il n'y en a pas eu de meilleur dans toutes les troupes ni dans toute la maison du Roi. Je suis de retour ici depuis hier. Le Roi y passa en allant à Compiègne et se promena fort dans toute la maison, qui lui plut extrêmement. Il arriva un petit accident à M. mon père. C'est qu'il menait la Reine et elle pensa tomber ; elle se retint à son doigt et lui fit un fort grand mal ; depuis cela, la goutte lui est venue et une fluxion s'est jetée dessus ; la peine qu'il eut aussi à suivre le Roi et à courir après lui, outre qu'il ne se portait pas déjà trop bien, lui a fait venir aussi un peu de goutte au pied ; mais ce ne sera rien du tout ; il se porte mieux, et ce qui l'afflige le plus c'est qu'il ne saurait tenir la plume à cause de son doigt, ni se donner l'honneur d'écrire à Votre Majesté.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 114.

S. L., 26 mars 1666<sup>1</sup>.

Je ne me donne point l'honneur de mander à Votre Majesté

<sup>1</sup> R. X, 112. *Du prince de Condé*. Chantilly, 25 mars 1666. Il ne peut écrire, étant atteint d'une nouvelle crise de goutte.

des nouvelles de M. mon père, parce que je sais qu'il lui en mande lui-même. Sa goutte lui a pris le plus mal à propos du monde et dans un temps où il aurait fort souhaité de pouvoir être à la Cour ; il s'est fait saigner deux fois, espérant que sa douleur en serait plus courte et ayant trouvé que c'était un assez bon remède pour en abrégier le temps. Le Roi arriva ici hier, où il doit demeurer jusques à dimanche ; il s'y divertit fort bien et l'on y chasse fort. La Reine alla hier à Paris faire ses dévotions aux petites Carmélites et revint aussi coucher ici. Monsieur est à Villers-Cotterets avec Madame et plusieurs femmes ; le Roi leur écrit fort souvent et leur envoie des chansons et des vers, à quoi elles répondent ; c'est un commerce fort agréable et qui divertit extrêmement. Toutes les affaires que le Roi a ne l'empêchent pas, quand il les a faites, de se divertir à ces sortes de choses où il y a de l'esprit, et même il fait quelquefois avec ces dames des petites chansons qui sont les plus jolies du monde. On se divertit fort bien à Versailles, et c'est le plus agréable lieu que l'on saurait voir. Il n'y a pas grande nouvelle à la Cour. Le gouvernement de Languedoc a été donné à M. de Verneuil, et Monsieur, qui en avait eu une grande envie, en a eu aussi de boudier et il avait même commencé ; il y avait des gens, à ce que l'on dit, qui l'échauffaient et qui étaient bien aise de se mêler d'intrigue ; on en accuse M. l'évêque de Sens et M. de Luxembourg. Ce dernier a été chassé, et je pense que Monsieur a connu leurs méchants conseils et que le plus méchant moyen du monde pour obtenir les grâces du Roi était celui de faire le mécontent, si bien qu'il a mis de l'eau dans son vin et a repris le parti de ne se pas fâcher, qui est le meilleur quand on ne veut pas avoir deux peines. On parle fort de la paix des Hollandais avec M. de Munster ; l'on croit même qu'elle se fera et j'y vois bien de l'apparence. Il y a aussi une espèce de traité commencé entre la Hollande et l'Angleterre. Ils sont tous fort las de la guerre, ils se ruinent de part et

d'autre, mais je ne sais encore, quoique tous les deux partis souhaitent la paix, s'ils trouveront moyen de la faire. On sera bientôt éclairci si celle de l'Espagne et du Portugal se fera ; M<sup>lle</sup> de Nemours partira dans quinze jours pour s'y en aller et l'on prépare toutes choses pour son voyage.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>

R. X, n° 139.

Saint-Germain, 16 avril 1666<sup>2</sup>.

M. de Guitre revint hier de Constantinople ; il dit que d'abord l'ambassadeur du Roi y a été fort mal reçu à cause que le ministre de l'Empereur y avait publié des choses fort au désavantage du Roi et de la France, mais que depuis, l'ambassadeur ayant pris cela avec grande hauteur et leur ayant offert la paix ou la guerre, ils avaient mis de l'eau dans leur vin, qu'ils l'avaient fort bien traité et qu'ils traitaient à cette heure pour renouveler les anciennes alliances et l'ancienne amitié. M. de Monaco<sup>3</sup> s'en retourne à Monaco,

<sup>1</sup> R. X, 119. *Du prince de Condé*. Chantilly 1<sup>er</sup> avril 1666. Sa Majesté et lui-même eussent été plus heureux si M<sup>me</sup> la Duchesse eût accouché d'un fils. Mais la petite est si jolie que Sa Majesté l'aimera. Il est consolé de cette déconvenue.

R. X, 121. *Du duc d'Enghien*. Chantilly, 2 avril 1666. Il remercie Sa Majesté de la sollicitude dont elle entoure sa fille. On a choisi pour celle-ci une nourrice parmi plus de soixante. Elle a été un peu souffrante, mais elle va bien. Le prince de Condé souffre de la goutte. M<sup>me</sup> la Duchesse, pour sa première sortie, est allée voir la Reine et la remercier de ses soins.

R. X, 131. *Du prince de Condé*. 9 avril 1666. Les fatigues causées à Sa Majesté par les travaux de la Diète l'inquiètent et contribuent à le rendre malade. Il la conjure de se reposer.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il prie Sa Majesté de ménager sa santé. Le chevalier de Grémonville a écrit que les Jésuites ont fait encore une chicane au sujet de l'affaire des duchés. Il prie Sa Majesté et le roi de Pologne d'écrire avec fermeté à l'Empereur.

<sup>3</sup> Louis Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, fils d'Hercule et de Marie-Aurélie Spinola, né le 25 juillet 1642, marié le 30 mars 1660 à Catherine-Charlotte de Gramont, mort à Rome le 3 janvier 1701.

et parle d'y ramener sa femme ; cela fâche fort Madame, qui l'aime extrêmement ; je ne sais pas encore si elle s'y en ira ou non.

Le Roi est revenu de Versailles, où il a eu beaucoup de plaisir ; il y retournera incontinent après Pâques. M. de Beaufort doit être à cette heure en mer avec quarante navires ; je ne sais s'il pourra passer dans ces mers de deçà sans combat. L'assemblée du Clergé finira avant Pâques ; ils donnent au Roi huit cent mille écus...

### DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 151.

Chantilly, 23 avril 1666<sup>1</sup>.

On tient la paix de M. de Munster assurée ; au moins il s'en explique comme cela par un gentilhomme qu'il a envoyé au Roi ; elle n'est pas pourtant encore signée. Celle d'Angleterre se traite à Paris, mais je n'en ai pas tout à fait si bonne opinion. Les Suédois avaient menacé d'attaquer le Danemark s'ils assistaient les Hollandais suivant leur traité ; mais ils commencent à mettre de l'eau dans leur vin, et je crois qu'ils n'en feront rien et qu'ils demeureront neutres. Les fêtes de Pâques ont fait cesser tous les divertissements de la Cour, et le Roi va tous les jours à ténèbres et aux services, où il y a la meilleure musique du monde. On croit que Sa Majesté va bientôt faire M<sup>lle</sup> de La Vallière duchesse ; elle le mérite, et on ne peut pas être plus aimée qu'elle l'est dans la Cour, ne faisant jamais de mal à personne et faisant toujours tout le bien qu'elle peut ; cela n'est pas pourtant encore assuré. M<sup>me</sup> de Turenne<sup>2</sup> est morte dans

<sup>1</sup> R. X, 149. *Du duc d'Enghien*. Saint-Germain, 22 avril 1666. C'est le temps des dévotions. Il n'a aucune nouvelle. Le prince de Condé est parti pour Chantilly.

<sup>2</sup> Charlotte de Caumont, fille d'Armand de Caumont, duc de La Force, et de Jeanne de La Rochefaton, mariée en 1633 à Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, morte le 13 avril 1666.

sa religion et M. de Turenne en est fort touché. Il n'y a rien de nouveau du côté de Portugal. L'assemblée du Clergé finira bientôt et M. Colbert traite avec eux l'accommodement de l'affaire de M. Talon<sup>1</sup>, qui a bien fait du bruit. M. de Lessins s'est rompu la tête en versant en carrosse ; on croit qu'il en mourra. Toute notre famille est en parfaite santé, mais elle est un peu écartée, et chacun a choisi son lieu pour y passer les fêtes. Mon fils est à la Cour, M<sup>me</sup> la princesse Palatine à Asnières, ma fille et la princesse Bénédicte à Maubuisson ; la petite est demeurée à Paris, et moi je suis venu ici, où on est un peu en repos<sup>2</sup>.

DU PRINCE DE CONDÉ

R. X f° 161.

S. L., 30 avril 1666.

Le Roi est venu aujourd'hui dîner chez le maréchal de Gramont pour aller ensuite dire adieu à la reine d'Angleterre, qui s'en va à Bourbon prendre des eaux. La paix de Munster est signée, et les articles étant publics, je ne les lui mande point<sup>3</sup>. Celle d'Angleterre se traite toujours chez la reine d'Angleterre, mais elle n'est encore guère avancée ; cela a pourtant empêché l'armée navale du Roi de partir comme elle en avait l'ordre. Je ne sais rien des Suédois de cet ordinaire-ci. L'infante d'Espagne<sup>4</sup> doit partir bientôt pour aller en Allemagne, et les Portugais mettent en campagne. Les Espagnols, qui ont fait de prodigieuses dépenses pour le voyage de l'Infante et qui se sont flattés de la paix ou de

<sup>1</sup> Denis Talon. Voir p. 172. Il s'agit en cet endroit d'un plaidoyer prononcé par cet avocat général. Voir Lefèvre d'Ormesson : II, 405.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : Il obéira aveuglément aux ordres que Sa Majesté lui donne au sujet de Caillet et de Baluze.

<sup>3</sup> Je ne les mande point à Votre Majesté.

<sup>4</sup> Marguerite-Thérèse d'Autriche. Voir p. 141.

la trêve avec le Portugal, n'ont donné jusqu'ici aucun ordre à leur armée, et on croit qu'ils n'auront pas plus de cinq mille hommes de pied et de trois mille chevaux. Je laisse à mon fils à rendre compte à Votre Majesté du voyage de La Feuillade à Madrid. Votre Majesté le trouvera assez plaisant.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, 1<sup>o</sup> 165.

S. L., 30 avril 1666.

Je crois que Votre Majesté aura déjà su par d'autres voies que la paix de M. de Munster est faite, et il y a deux jours que la nouvelle arriva que les articles en étaient signés. On travaille à celle d'Angleterre et il y a eu une grande assemblée chez la reine d'Angleterre, où étaient l'ambassadeur, M. de Lionne, et M. Van Buren, ambassadeur de Hollande ; on n'a pas encore fait grand'chose dans cette première conférence, mais on espère que les choses pourront peut-être s'accommoder, et de tous les trois côtés on en a bien envie ; c'est déjà le plus grand point, et on trouve bien moyen de régler les prétentions quand tout le monde souhaite la paix. Le Roi dîne aujourd'hui dans la nouvelle maison du maréchal de Gramont, où il le traite ; Madame y sera et beaucoup d'autres dames. Il m'en avait prié, mais je ne saurais y aller parce que je m'en vais partir pour aller trouver M. mon père à Chantilly, d'où je reviendrai lundi prochain avec lui. Le Roi doit bientôt retourner à Versailles pour huit ou dix jours, et la reine d'Angleterre s'en va à Bourbon. Monsieur et Madame sont ici depuis cinq ou six jours et ils y seront encore quelque temps. On dit qu'un certain M. le comte de Sault (Votre Majesté saura bien qui c'est quand je lui dirai que c'est le fils aîné de M. de Lesdiguières) s'était mis en tête d'être amoureux d'elle, et effectivement il en

faisait toutes les façons ; mais je pense qu'il a eu quelque avis que sa conduite n'avait pas plu, et depuis quelque temps il en a changé. Cette affaire-là ne fera pas de tort à Madame. La semaine sainte a un peu séparé tout le monde et l'on ne s'est pas encore bien rassemblé ; cela est cause qu'il n'y a pas grande nouvelle à la Cour qui mérite d'être mandée à Votre Majesté. Si l'on va à Versailles, l'on n'en manquera pas, car ce lieu-là est fort sujet à produire des histoires.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, p 170.

Paris, 6 mai 1666<sup>1</sup>.

Je crois que M<sup>mo</sup> la princesse Palatine se donne l'honneur d'écrire à Votre Majesté sur une proposition de mariage qu'on lui a faite pour M<sup>mo</sup> la princesse Bénédicte ; je crois que Votre Majesté la trouvera fort convenable. Nous avons quelque soupçon que ma fille est grosse ; j'en ai une joie extrême, et j'espère que nous serons plus heureux cette fois-ci que l'autre ; elle se porte fort bien, et la petite est le plus joli enfant du monde.

Le chevalier de Grémonville nous a dépêché un courrier pour nous donner avis que l'affaire des duchés est terminée et qu'il nous en coûtera deux cent mille francs pour les acquitter ; la somme est un peu forte, mais c'est beaucoup d'être sortis de leurs pattes, vu le crédit qu'ils<sup>2</sup> ont à la cour de Vienne. Le chevalier de Grémonville nous mande qu'il

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il est heureux que Sa Majesté se porte bien. Il a éprouvé du déplaisir à apprendre la mort de l'archevêque de Gnesna (Gnesen), Wenceslas Leszczinski, qui étudia avec lui à Bourges et qu'il retrouva au mariage de Sa Majesté. (Cette mort, survenue le 1<sup>er</sup> avril 1666 avait été annoncée au prince de Condé par une lettre en latin de M. de Witwice, écrite de Varsovie le 8.)

<sup>2</sup> Les Jésuites. V. p. 252.

en a rendu compte par le détail à Votre Majesté ; cela m'empêche de lui en mander les particularités. Mon fils et moi remercions très humblement Votre Majesté de la bonté qu'elle a eu de soutenir cette affaire avec vigueur ; sans cela les bons Pères eussent été encore plus opiniâtres qu'ils n'ont été. On tâchera de bien employer cet argent pour l'avantage de M<sup>me</sup> la Duchesse, et je ne manquerai pas d'en informer particulièrement Votre Majesté. Königsmarck<sup>1</sup>, ambassadeur de Suède, est arrivé ; il n'a pas encore fait son entrée et n'a pas encore eu son audience publique ; il a pourtant vu une fois le Roi incognito, mais il n'a pas encore traité d'affaires. Je ne mande rien à Votre Majesté de la paix de Munster, l'en ayant pleinement informée l'ordinaire passé. Celle d'Angleterre n'est pas fort avancée et je ne crois pas qu'elle aille fort vite. M. de Beaufort est en mer, et il y a apparence qu'il combattra une escadre anglaise qui est au détroit.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 172.

S. L. N. D.<sup>2</sup>

Il y a quelque temps que M. de La Feuillade disparut à Paris, et il a été trois semaines sans que l'on ait su ce qu'il était devenu. Enfin, un matin, on l'a vu reparaître, et voici ce qu'il a fait pendant ce temps où on ne l'a point vu. Je ne sais si Votre Majesté n'a point ouï parler d'un certain M. de Saint-Aunès<sup>3</sup> qui est sorti de France, le Roi ayant été

<sup>1</sup> Othon-Guillaume, comte de Königsmarck, fils de Jean-Christophe, né en 1639, ambassadeur en France en 1665, mort en 1688.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Le chevalier de Grémonville a terminé l'affaire des duchés. Deux cent mille francs sont accordés aux Jésuites. Ceux-ci avaient grand crédit à la cour de Vienne. Sans la fermeté de Sa Majesté, ils n'auraient pas renoncé à leurs prétentions injustes. Le baron Siri a témoigné toute la chaleur possible.

<sup>3</sup> Henri de Bourcier de Barry, marquis de Saint-Aunès, marié le

mal satisfait de lui, et qui s'en alla en Espagne, il y a, je pense, un an. On a dit depuis peu qu'il avait pris une devise fort insolente sur la France et sur les fleurs de lis, et que dans Madrid il avait assez mal parlé de M. l'archevêque d'Embrun<sup>1</sup>, ambassadeur du Roi et frère de M. de La Feuillade. M. de La Feuillade donc prit résolution il y a quelque temps de s'aller battre contre lui ; il partit sans en dire mot à personne, et persuada à M. le chevalier de Béthune<sup>2</sup> d'aller avec lui et d'être son second. Etant arrivés à Madrid, ce dernier alla trouver M. de Saint-Aunès, qui, ayant toujours été fort ami de feu M. le comte de Béthune<sup>3</sup>, dès qu'il vit son fils commença par lui faire offre de service et de quatre mille pistoles qu'il voulut lui prêter ; mais ce chevalier, au lieu de recevoir ses offres, lui donna une lettre de M. de La Feuillade où il lui mandait qu'ayant su l'infâme devise qu'il avait prise et la manière dont il avait parlé de M. l'ambassadeur, il voulait se battre contre lui, et que, comme il savait qu'il était estropié, il se ferait lier telle partie du corps qui lui pourrait convenir. M. de Saint-Aunès répondit qu'il n'avait jamais pris cette devise et qu'il aimerait mieux être mort que d'avoir jamais été capable de manquer en rien au respect qu'il devait au Roi. M. de Béthune lui demanda cette déclaration-là par écrit ; l'autre la lui donna et ajouta que, du reste, il ne voulait point sortir de Madrid pour se battre,

19 février 1623 à Claire de Lesignan, mort vers 1669. Voir Lefèvre d'Ormesson : II, 458, et *Les Continuateurs de Lorel*, I, 857.

<sup>1</sup> Georges d'Aubusson de La Feuillade, 2<sup>e</sup> fils de François et d'Elisabeth Brachet de Peyrusse, né en 1609, sacré archevêque d'Embrun le 11 septembre 1649, ambassadeur à Venise en 1659, en Espagne en 1661, archevêque de Metz en 1668, conseiller d'État en 1697, mort le 12 mai 1697.

<sup>2</sup> Henry de Béthune, second fils d'Hippolyte et d'Anne-Marie de Beauvilliers, né en 1632, marié vers 1658 à Marie-Anne Dauvet des Marais, mort en novembre 1690. Mademoiselle, qui parle longuement de lui dans ses *Mémoires*, a publié son portrait dans *Divers portraits*, 1659.

<sup>3</sup> Hippolyte de Béthune, comte de Selles, fils de Philippe et de Catherine Le Bouteiller, né à Rome le 19 septembre 1603, marié en novembre 1629 à Anne-Marie de Beauvilliers, mort le 24 septembre 1665.

mais qu'il y marcherait toujours tout seul avec une épée et un poignard. La Feuillade lui récrivit qu'il ne pouvait pas se battre dans Madrid, parce que tous les bourgeois se mettraient contre lui, et qu'ayant fait trois cents lieues, il croyait que l'autre en pouvait bien faire un quart ; mais enfin Saint-Aunès ne voulut jamais sortir de Madrid, ni La Feuillade se battre dedans ; il s'en est revenu, et a rapporté avec lui cette lettre de Saint-Aunès. Cette affaire fait un grand bruit dans le monde et l'on ne parle d'autre chose. Le Roi a eu tant de bonté pour moi dans cette affaire des duchés que l'on n'en peut avoir davantage ; il n'a manqué à rien de ce qui pouvait la faire réussir, et, s'il ne l'avait prise comme il a fait, jamais je n'en serais venu à bout. M. le chevalier de Grémonville m'a mandé qu'il s'était donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté sur un défaut que l'on a trouvé dans sa procuration qu'elle lui a donnée, qui ne lui permit pas de subdéléguer ; il doit donc lui avoir écrit pour la supplier très humblement d'avoir la bonté de vouloir bien envoyer un commissaire à Breslau pour faire la traduction à celui qu'y nommera l'Empereur, de la manière dont il sera convenu.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f° 177.

Paris, 13 mai 1666<sup>1</sup>.

M<sup>lle</sup> de Nemours part au premier jour et sera mariée à La Rochelle. Saint-Aunès a envoyé un grand manifeste de Madrid sur son affaire avec La Feuillade. Il y a bien des gens qui daubent La Feuillade<sup>2</sup> et qui veulent ajouter foi au mani-

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il n'a pas un moment de repos, ayant appris l'indisposition de Sa Majesté. On tâche de renouer la paix de Portugal, mais on veut que les Espagnols reconnaissent le roi de Portugal.

<sup>2</sup> Tout le monde n'approuvait pas à Paris l'acte de La Feuillade, accompli par pure courtoisie. Maintes chansons le raillant circulaient, que conservent les recueils manuscrits du temps. V. aussi La Fare : *Mémoires*, 1740, p. 115.

festé de Saint-Aunès ; mais je suis persuadé que La Feuillade a fait tout ce qu'il a pu pour se battre contre lui. Ce manifeste est assez mal fait, et je crois que le meilleur aurait été, pour tous les deux, qu'ils n'eussent songé ni l'un ni l'autre à cette affaire.

M. de Valois <sup>1</sup> a été assez mal tous ces jours-ci, mais il se porte mieux. On croit que M<sup>lle</sup> de La Vallière sera duchesse d'Aumale quand M<sup>lle</sup> de Nemours sera partie. Je me remets à M<sup>me</sup> la princesse Palatine à informer Votre Majesté de ce qui se passe sur le sujet de la princesse Bénédicte. Ma fille continue à être en même état et je ne doute presque plus qu'elle ne soit grosse. La petite se porte fort bien. La princesse de Conti<sup>2</sup> arrive demain ici, et nous allons, mon fils et moi, demain matin au-devant d'elle.

#### DU DUC D'ENGHEN

R. X, f<sup>o</sup> 191.

Saint-Germain, 21 mai 1666.

Il y a une grande affaire à la Cour qui regarde M. le maréchal de Gramont, et de temps en temps il se passe des choses qui l'embarrassent assez. Il y a quatre ou cinq jours que M<sup>me</sup> de Monaco était assise par terre ; elle parlait à une autre dame et elle avait la main un peu étendue sur le plancher. M. de Puyguilhem, en passant, lui marcha dessus assez fort, et le mal qu'il lui fit lui fit dire d'abord qu'il l'avait fait exprès ; elle se mit à pleurer, à crier, et elle en fit même ses plaintes au Roi. D'abord il y eut des amis de Puyguilhem qui l'allèrent avertir de ce vacarme-là ; il en fut le plus surpris du monde et fit mille serments qu'il ne savait ce

<sup>1</sup> Philippe-Charles d'Orléans, duc de Valois, fils de Philippe et de Henriette d'Angleterre, né à Fontainebleau le 16 juillet 1664, mort le 8 décembre 1666.

<sup>2</sup> Anne-Marie Martinozzi, fille de Jérôme et de Laure-Marguerite Mazarini, née à Rome en 1637, mariée à Paris le 22 février 1654 à Armand de Bourbon, prince de Conti, morte le 4 février 1672.

que c'était, qu'il n'y avait point songé et voulu aller trouver M. le maréchal de Gramont pour le lui dire à lui-même ; mais il ne voulut pas le voir, et d'abord fit mettre ses chevaux à son carrosse et s'en alla à Paris fort en colère contre sa fille de ce qu'elle avait dit que l'on lui avait marché exprès sur la main, et fort embarrassé de la manière dont il tournerait cette affaire ; ce qu'il fit de mal, c'est qu'il fit tout haut mille prônes contre elle, et qu'il dit publiquement des choses honteuses contre elle, et qu'il la raserait pour la mettre dans un couvent. Dans cet emportement-là, il envoya chercher M. de Monaco ; il le fit partir en poste et l'envoya en Hollande trouver le comte de Guiche et Louvigny.

Cependant M. mon père l'alla trouver et commença à le radoucir un peu ; il le laissa à Paris un peu plus tranquille, et il s'en vint ici, où, dès qu'il fut arrivé, le Roi lui conta toute l'affaire, la prenant fort bien pour M. le maréchal et pour M<sup>me</sup> de Monaco. Il lui dit donc que comme il savait qu'il était de ses amis, il le chargeait de lui représenter le tort qu'il avait de prendre cette affaire-là de la manière dont il la prenait, qu'il était obligé de lui rendre témoignage que Puyguilhem n'avait fait que par mégarde ce qu'il avait fait, et que s'il l'avait fait autrement, la chose s'étant passée devant la Reine, ç'aurait été un si grand manquement de respect pour elle qu'il l'aurait châtié si sévèrement qu'il n'en n'aurait pas laissé le châtement à faire, et que puisqu'il ne punissait pas Puyguilhem, que c'était une marque qu'il était assuré qu'il n'avait pas manqué exprès, et que M. le maréchal de Gramont ne devait pas le prendre autrement. M. mon père lui écrivit toute la conversation qu'il avait eue avec le Roi et lui manda de venir ici ; il y vint donc, et, dès que le Roi le vit, il lui dit toutes les mêmes choses qu'il avait dites à M. mon père, et lui ajouta qu'il avait envoyé un courrier à M. d'Estrades<sup>1</sup> avec ordre d'arriver plus tôt que M. de Monaco,

<sup>1</sup> Godefroy, comte d'Estrades, fils de François et de Suzanne de Secondat, né vers 1607, marié, 1<sup>o</sup>, à Marie du Pin de l'Allier ; 2<sup>o</sup>, à Marie

et qu'il lui ordonnait d'aller trouver M. le comte de Guiche, de lui dire que, quoiqu'il ne fût pas content de sa conduite, il l'aimait pourtant encore assez pour ne vouloir pas qu'il se perdît tout à fait, qu'il lui devait conter l'affaire comme elle s'était passée et lui défendre après de faire aucun pas contre Puyguilhem, n'ayant rien fait exprès et ayant marché par une pure mégarde sur la main de M<sup>me</sup> de Monaco, qui ne se plaint plus même présentement; et comme elle a bien vu le méchant parti qu'elle a pris d'abord, elle a changé et elle dit présentement que c'est sa douleur qui lui avait fait croire que ç'avait été exprès, mais qu'elle a bien vu le contraire. M. le maréchal étant content, je crois que M. de Monaco reviendra et qu'il n'en sera autre chose. Voilà une histoire qui a bien fait parler le monde; il n'y en a point d'autre à la Cour.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 198.

Saint-Germain, 21 mai 1666<sup>1</sup>.

Mon fils mande à Votre Majesté une affaire qui est arrivée à M. le maréchal de Gramont, qui a été assez fâcheuse. Le Roi eut la bonté de la terminer hier soir à la satisfaction de M. le maréchal; mais ces sortes d'affaires-là sont toujours d'une nature bien désagréable. Je n'en mande pas le détail

d'Alègre, chevalier des ordres en 1661, ambassadeur en Angleterre en 1661, en Hollande en 1662, maréchal de France en 1675, ambassadeur à Nimègue, gouverneur du duc de Chartres en 1685, gouverneur de Dunkerque, de Maestricht et du Limbourg, mort en février 1686. On a de lui : *Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades*, 1743, 9 vol. in-12.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il envoie à M. Courrade une consultation des médecins et oculistes de Paris au sujet de la cataracte dont est atteinte Sa Majesté. Ils jugent que l'opération n'est pas nécessaire. En la subissant, Sa Majesté risquerait de perdre les deux yeux. Dans le cas où elle se déciderait à la subir, il enverrait l'homme le plus habile de Paris.

à Votre Majesté, mon fils s'étant chargé de le faire. La paix d'Angleterre est absolument rompue. On attend avec impatience des nouvelles de M. de Beaufort, qui doit bientôt arriver à La Rochelle s'il n'a point fait de rencontre sur la mer et si le vent lui a été favorable. Enfin le mariage de M<sup>lle</sup> de Nemours avec le roi de Portugal<sup>1</sup> est tout à fait conclu et elle partira dans huit ou dix jours. On dit que les Portugais sont en campagne avec dix-sept mille hommes de pied et cinq mille chevaux et qu'ils vont attaquer Alcantara; les Espagnols n'ont que six mille hommes de pied et cinq mille chevaux.

La Feuillade a répondu au manifeste de Saint-Aunès par un autre manifeste sous le nom du chevalier de Béthune; je ne doute pas que Saint-Aunès ne réplique, et j'espère que l'affaire se tournera en un procès par écrit, qui sera assez plaisant. On a ouvert le testament de mon frère, qui est une pièce assez curieuse; il ordonne qu'on vende tout son bien pour le donner aux pauvres, si bien que ses enfants courent risque d'être des princes assez mal aisés; ils sont les plus jolis du monde et ils me font grand'pitié.

M<sup>me</sup> de Brancas a eu un démêlé fâcheux avec M<sup>me</sup> Colbert<sup>2</sup> en jouant avec la Reine, sur ce que M<sup>me</sup> Colbert a cru que M<sup>me</sup> de Brancas ne jouait pas nettement. M<sup>me</sup> de Montausier se mêle de les raccomoder.

Les apparences de la grossesse de ma fille continuent, et la petite se porte fort bien. Je m'en vais tantôt à Paris pour voir M. de Königsmark, qui me doit voir demain.

<sup>1</sup> Henri-Alfonso VI, fils de Jean IV et de Louise de Guzman, né le 21 août 1643, couronné en 1656, marié, le 25 juin 1666, à Marie-Élisabeth-Françoise de Savoie-Nemours, interdit en 1667, mort le 12 septembre 1683.

<sup>2</sup> Marie Charron, fille de Jacques, sieur de Ménars, et de Marie Bégon, mariée le 14 décembre 1648 à Jean-Baptiste Colbert, morte le 8 avril 1687.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 211.

S. L., 3 juin 1666<sup>1</sup>.

Je ne me suis pas donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté le dernier ordinaire parce que je fus toute la semaine passée à la campagne avec des dames, où je n'eus aucune nouvelle de Paris, ni de la Cour. Elle<sup>2</sup> est allée à Fontainebleau pour deux mois, et le Roi partit de Versailles mercredi dernier. La Reine n'alla coucher qu'à Villeroy, parce que l'on soupçonne une grossesse; mais comme on ne la soupçonne que depuis deux jours, il n'y a pas encore trop d'apparence de la croire. Le Roi doit faire un voyage à Chambord vers le mois d'août, et l'on parle d'un autre à La Rochelle pour y voir sa flotte; mais ce dernier-là n'est pas fort assuré. Il n'y a jamais eu moins de nouvelles à la Cour qu'il y en a présentement, et il ne s'y est rien passé depuis qui mérite la peine d'être mandé à Votre Majesté. M<sup>lle</sup> de Nemours est partie depuis quatre jours pour aller être reine de Portugal. Je crois que M<sup>me</sup> la princesse Palatine et M. mon père rendent compte à Votre Majesté de ce qui s'est passé avec M<sup>me</sup> de Longueville sur le mariage de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte et de son fils, qui en a la plus grande passion du monde, et il envoya tous les jours des

<sup>1</sup> R. X. 204. *Du prince de Condé*. Paris, 28 mai 1666. La rupture de la Diète lui fait appréhender de grands troubles dans la Pologne. Il espère que le parti de Lubomirski ne réussira pas dans ses mauvais desseins. Le Roi ira à Versailles, à Fontainebleau, à Chambord et peut-être à La Rochelle pour y voir l'armée navale. Mais cette armée n'est pas arrivée et on dit que les Anglais s'opposeront à son passage. Les Hollandais se préparent à se mettre en mer. Les Portugais sont en campagne. M<sup>lle</sup> de Nemours partira prochainement pour le Portugal. La princesse Palatine mande à Sa Majesté des détails sur le mariage en projet de la princesse Bénédicte.

<sup>2</sup> La Cour.

courriers de Coulommiers, où il est, pour prier M. mon père de le favoriser en cette affaire. M<sup>me</sup> de Longueville la souhaite aussi avec la plus grande envie que l'on puisse avoir; c'est une très bonne affaire pour tous les deux côtés, et je pense que Votre Majesté ne la désapprouvera pas. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a reçu tant de marques de la bonté de Votre Majesté qu'elle espère qu'elle en recevra encore dans cette affaire-ci et qu'elle voudra bien faire quelque chose pour le mariage de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte; je l'en supplie très humblement et je lui en serai fort obligé; je puis dire à Votre Majesté qu'elle mérite bien qu'elle ait un peu d'amitié pour elle et qu'elle l'aimerait si elle la connaissait<sup>1</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 216.

Paris, 3 juin 1666.

Votre Majesté ne doute pas, je m'assure, du déplaisir que j'ai de la rupture de la Diète et des nouveaux embarras où Votre Majesté va entrer. Je les appréhende pour sa santé mortellement, et je suis au désespoir de me voir inutile à votre service dans un temps où peut-être je pourrais ne l'être pas tout à fait. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a rendu compte, à ce qu'elle m'a dit, à Votre Majesté des propositions qui lui ont été faites pour M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte; elle avait cru jusqu'ici que celle de M. l'Electeur Palatin<sup>2</sup> pourrait réussir, mais elle en est détrompée, et ma sœur l'a fort pressée pour

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il est désolé de la rupture de la Diète. Il s'inquiète de la santé de Sa Majesté.

<sup>2</sup> Charles-Louis I<sup>er</sup>, duc de Bavière, prince palatin du Rhin et électeur, fils de Frédéric V et d'Elisabeth Stuart, né le 20 décembre 1617, marié à Charlotte de Hesse-Cassel, mort le 7 septembre 1680. Sur ce personnage, voir *La Vie et les Amours de Charles-Louis, électeur palatin*, Cologne, 1692, in-12.

M. de Longueville<sup>1</sup>. M<sup>me</sup> la princesse Palatine y a donné les mains, et il ne reste plus pour cela que l'agrément du Roi et celui de Votre Majesté. Ma sœur s'en va à Fontainebleau pour supplier le Roi d'agréer la recherche qu'elle en veut faire, et tout aussitôt après elle demandera aussi l'aveu de Votre Majesté. M<sup>me</sup> la princesse Palatine espère que Votre Majesté aura la bonté de donner quelque chose en faveur de mariage à M<sup>me</sup> sa fille. J'avoue à Votre Majesté que personne ne le mérite mieux qu'elle, et mon fils et moi supplions très humblement Votre Majesté de la considérer en ce rencontre. Je voudrais de tout mon cœur que mon neveu la pût mériter; il n'est pas assurément digne d'elle, mais j'espère que quelque jour il essaiera de mériter l'honneur de l'approbation de Votre Majesté. Ma sœur souhaite la chose avec une passion extrême, et elle considère l'honneur de l'alliance de Votre Majesté comme le plus grand bonheur qui puisse arriver à sa maison. Elle témoignera à Votre Majesté mieux que moi ses sentiments là-dessus dès qu'elle aura la liberté de le faire; cependant elle m'a conjuré de lui en écrire. J'ai une extrême joie de voir que tout ce qui m'appartient s'unit si étroitement à Votre Majesté, et, comme je suis absolument à elle, je souhaite que tout ce qui me touche y soit aussi, afin que nous ne fassions plus qu'une même famille avec celle de Votre Majesté.

La nouvelle reine de Portugal est bien près d'arriver à La Rochelle, d'où elle passera à Lisbonne dans des vaisseaux du Roi. On croit M. de Beaufort dans la rivière de Lisbonne avec son armée navale. Les Hollandais vont mettre à la mer et les Anglais y sont déjà; il y a apparence qu'ils ne seront pas longtemps sans donner quelque combat.

La fille de M. de Crussol, petite-fille de M<sup>me</sup> de Montausier, est morte. On soupçonne que la Reine est grosse, mais cela n'est pas assuré. Je suis bien fâché de dire à Votre Majesté

<sup>1</sup> Jean-Louis-Charles d'Orléans, comte de Dunois, duc de Longueville. Voir p. 80.

que ma fille ne l'est pas ; nous l'avions fort espéré, mais il faut attendre à une autre fois.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 218.

Paris, 10 juin 1666.

M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne manquera pas, je m'assure, de rendre compte à Votre Majesté de l'état où est l'affaire du mariage de la princesse Bénédicte, et ma sœur<sup>1</sup> se donne l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour la supplier très humblement de faire l'honneur à son fils de lui accorder M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte. Nous avons appris que M<sup>llo</sup> d'Elbeuf travaillait auprès de Madame pour faire en sorte que le Roi parlât à ma sœur et à moi pour nous obliger à lui faire épouser M. de Longueville, et qu'on faisait de grandes cabales pour cela ; cela a obligé ma sœur d'aller à Fontainebleau pour supplier le Roi d'agréer le dessein qu'elle avait de demander M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte. Le Roi a témoigné l'avoir fort agréable, mais Madame n'en a pas été si aise, et quoiqu'elle ait fait tout ce qu'elle a pu pour se contraindre, elle ne l'a pu si bien faire que son chagrin n'ait paru sur son visage quand ma sœur lui en a parlé. Il n'y a sorte d'inventions qu'on n'ait pratiquées pour essayer de gagner M. de Longueville pour M<sup>llo</sup> d'Elbeuf, mais elles ont été toutes inutiles, et il est tout à fait amoureux de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte. Nous avons cru qu'il fallait engager l'affaire aux yeux du public afin que personne ne songeât plus à la traverser, et ma sœur est venue aujourd'hui publiquement la demander à M<sup>me</sup> la princesse Palatine, qui lui a répondu fort civilement, et que c'était à Votre Majesté à qui il fallait qu'elle la demandât ; cependant on n'avancera rien jusqu'à

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Longueville.

ce qu'on ait les ordres de Votre Majesté, que nous supplions très humblement de nous vouloir envoyer au plus tôt. Je crois que Votre Majesté trouvera dans ce mariage tous les avantages pour M<sup>mo</sup> sa nièce, pour les biens et les établissements qu'elle peut souhaiter. Je ne dis rien sur la naissance, étant assez connue de Votre Majesté; pour la personne, mon neveu a certainement de l'esprit, mais il a été fort mal nourri, et il n'est pas encore fort arrêté et il a encore beaucoup d'enfance<sup>1</sup>. J'espère que tout cela se pourra corriger, et j'y travaillerai tant qu'il me sera possible. Ma sœur souhaite la chose passionnément et lui aussi, et certainement je crois que ce sera une fort bonne affaire. Mon fils mande à Votre Majesté le peu qu'il sait de nouvelles; il n'y en a point du tout de considérables, que le départ de la flotte de Hollande et l'apparence qu'il y a d'un combat naval au premier jour<sup>2</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f<sup>o</sup> 228.

S. L., 11 juin 1666.

Je ne me donne point l'honneur de rendre compte à Votre Majesté du voyage que M<sup>mo</sup> de Longueville a fait à Fontainebleau et de tout ce qui s'y est passé sur le sujet du mariage de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte et de son fils, qu'elle souhaite passionnément, parce que M. mon père lui en écrit fort au long et que j'aurais peur de l'importuner en lui mandant deux fois la même chose. Les dernières nouvelles qui

<sup>1</sup> Il était faible d'esprit et se signala par des excentricités. Il mourut d'ailleurs fou, comme nous l'avons indiqué dans notre note de la p. 80.

<sup>2</sup> Fin de la lettre : il a reçu les ordres de Sa Majesté au sujet de Caillet. Il les exécutera, mais il craint que Caillet ne se conduise comme précédemment M<sup>me</sup> de Choisy. Sa petite-fille a été un peu malade, mais elle est mieux.

sont arrivées de Hollande portent que la flotte est en mer et qu'elle est allée pour combattre les Anglais s'ils sont sortis de leurs ports, ou pour les empêcher d'en sortir s'ils y sont encore. L'ambassadeur de Hollande qui est ici est extrêmement fier et il espère fort un bon succès de la bataille en cas qu'il s'en donne une. Il y a longtemps cependant que l'on n'a point reçu de nouvelles de M. de Beaufort, et il était à Cadix ; on ne sait pas quand il se pourra joindre aux Hollandais ; ce leur serait un secours bien considérable s'il peut leur venir à propos ; le Roi a cinquante fort bons vaisseaux et le mieux équipés du monde. On croit toujours la Reine grosse, et la Cour demeurera pour le moins trois ou quatre mois à Fontainebleau. C'est un séjour bien fâcheux pour tous les courtisans et il est bien incommode de faire tant de chemin toutes les fois que l'on a affaire à Paris. Il est arrivé une chose fort extraordinaire sur ce chemin-là ; il s'est levé un gros tourbillon de vent, qui ne tenait que deux cents pas, de sorte qu'il n'en faisait point du tout à dix pas de l'endroit d'où il y en avait un si horrible que les échelas des vignes ont été emportés en l'air ; les gens à cheval qui ont été enveloppés ont été culbutés, et il y a eu même un cheval de tué et deux ou trois hommes blessés ; ce tourbillon, après avoir duré une demi-heure dans le même endroit, s'est avancé assez vite ; on l'a vu deux lieues durant et l'on ne sait comment il est fini ; il faisait ce pendant un tonnerre effroyable et des éclairs qui n'ont été vus que par les gens qui se sont trouvés dans le lieu où ce grand vent était ; ceux qui n'y étaient pas voyaient seulement comme une grosse nuée fort épaisse tout contre terre, et du reste le ciel n'a jamais été plus clair, ni le soleil plus beau ; je ne sais ce que ce peut être, ni la cause d'une chose aussi extraordinaire.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 236.

Paris, 18 juin 1666.

Depuis deux jours on a nouvelles que le 11 et le 12 de ce mois on entendit tirer force coups de canon à la mer et qu'un vaisseau anglais est arrivé à Ostende démâté, qui assure que les armées d'Angleterre et de Hollande étaient aux mains, que les Hollandais avaient quelque sorte d'avantage quand il a quitté le combat ; depuis cela on n'en a aucune nouvelle ; cela met ici tout le monde dans de grandes inquiétudes ; Votre Majesté juge assez de l'importance du combat pour que je n'aie pas besoin de lui dire. J'avoue à Votre Majesté que je souhaiterais fort que les Hollandais eussent de l'avantage pour l'avantage du service du Roi, mais encore parce que cela rendrait la mer libre ; j'informerai Votre Majesté, l'ordinaire qui vient, très particulièrement de ce qui se sera passé dans ce rencontre. Le comte de Guiche et M. de Monaco sont volontaires sur l'armée navale de Hollande ; cela donne des inquiétudes mortelles à M. le maréchal de Gramont.

On attend ici M. Milet et M. Rey<sup>1</sup> avec impatience.

Un de ces jours, le Roi doit voir une partie des troupes qui reviennent de Hollande et quelques autres nouvelles qu'il n'a pas encore vues ; la revue se fera auprès de Fontainebleau ; la Reine et toutes les dames les iront voir, et le Roi prétend les faire camper et y bien régaler les dames.

Il a couru ces jours passés une histoire de Madame et du comte de Guiche la plus impertinente du monde ; on n'en

<sup>1</sup> Chancelier de Marie-Louise de Gonzague et palatin de Lublin, ambassadeur extraordinaire de Pologne en France, où il venait apporter les condoléances de ses souverains sur la mort d'Anne d'Autriche. Voir *Gazette de France* de 1666, p. 798.

sait pas l'auteur; s'il est découvert, il sera châtié très sévèrement. J'ai bien de la joie d'apprendre par les lettres de Votre Majesté l'espérance qu'elle a que la noblesse se détrompe des faux bruits que Lubomirski a fait courir et qu'elle commence à découvrir ses artifices; je ne doute point que le roi de Pologne ne sorte de cette affaire-là à son honneur.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f° 246.

Chantilly, 26 juin 1666<sup>1</sup>.

Je ne mande point à Votre Majesté des nouvelles de la bataille des Hollandais et des Anglais, ne doutant point qu'elle n'en ait eu de bien plus fraîches que celles qu'elle recevrait de moi. M. le comte de Guiche y a eu beaucoup d'honneur, le vaisseau sur quoi il était ayant fait des merveilles et ayant même été brûlé; il a eu assez de peine à s'en sauver, et il y a perdu presque tous ses domestiques. Il y eut l'autre jour une grande fête à Fontainebleau. La Reine donna une collation magnifique dans le parc à toutes les dames, où on ne se divertit pourtant pas trop parce que les violons et les comédies sont interdits à cause de la mort de la Reine mère. M. le chevalier de Lorraine et M. de La Feuillade eurent ce même jour-là une petite affaire avec

<sup>1</sup> R. X, 242. *Du duc d'Enghien*. 18 juin 1666. On attend le résultat du combat des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le bruit court que les Anglais sont battus. Les troupes envoyées par Louis XIV en Hollande reviennent. Le Roi les passera en revue en même temps que toutes celles de sa maison. Il veut montrer à la Reine et aux dames comment campent les troupes.

R. X, 250. *Du prince de Condé*. Chantilly, 25 juin 1666. Il apprend avec désolation que la noblesse de plusieurs palatinats monte à cheval en faveur de Lubomirski. Il espère que l'armée de Jean-Casimir demeurera fidèle. On attend M. Milet pour prendre des résolutions au sujet des affaires de Pologne. Les Hollandais ont battu les Anglais.

Monsieur sur ce que M<sup>mo</sup> de Thianges<sup>1</sup> s'étant moquée de La Feuillade, il dit devant Monsieur qu'il savait bien faire des plaisanteries et qu'il lui rendrait bien. Monsieur prit son parti, et le chevalier de Lorraine ayant ri de ce que disait La Feuillade, il se fâcha contre tous les deux et leur dit quelque chose d'un peu rude ; il n'en a pas été davantage. L'ambassadeur de Portugal<sup>2</sup> s'est trouvé mal et a retardé l'embarquement de la reine. L'ambassadeur de Hollande en est un peu en peine, parce qu'il voudrait bien que M. de Beaufort pût joindre leur flotte présentement, et il ne le saurait faire qu'après que les vaisseaux du Roi auront conduit la reine en Portugal<sup>3</sup>.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 254.

Fontainebleau, 2 juillet 1666.

Je suis venu ici pour obéir aux ordres que j'ai reçus de Votre Majesté ; l'arrivée de M. Milet éclaircira Votre Majesté de toutes choses ; cependant j'apporterai tous mes soins à la servir, et je donnerais ma vie de bon cœur pour son contentement.

Depuis la bataille navale, les Anglais ont fait des feux de joie, prétendant l'avoir gagnée ; il est pourtant constant qu'ils l'ont perdue et qu'ils y ont fait une perte considérable.

<sup>1</sup> Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, fille de Gabriel et de Diane de Grandseigne, mariée, en 1655, à Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges, morte à Paris, le 12 septembre 1693. Sœur de M<sup>mo</sup> de Montespan.

<sup>2</sup> Don Francisco de Mello, marquis de Sande. Il était chargé, par son maître, Alfonso VI, d'épouser par procuration M<sup>lle</sup> d'Aumale. Le mariage fut célébré à La Rochelle.

<sup>3</sup> Fin de la lettre : Il a appris que la noblesse était montée à cheval dans plusieurs palatinats. Il se désespère de ne pouvoir, dans ces désordres, rendre service à Sa Majesté.

Les Hollandais se sont déjà remis à la mer, et si M. de Beaufort arrive, comme on n'en doute quasi plus, auparavant que les autres soient remis, je ne doute pas que le roi d'Angleterre ne soit obligé de demander bientôt la paix. Le Roi doit voir ses troupes qui reviennent de Hollande dimanche prochain, et toutes celles de sa maison ; elles camperont à deux lieues d'ici, près Moret. La Reine et toutes les dames iront et tout le monde se prépare à y bien faire de la dépense. M<sup>me</sup> la duchesse de Brissac<sup>1</sup>, fille de M. le duc de Saint-Simon<sup>2</sup>, a eu avis que son mari<sup>3</sup> la voulait empoisonner ; elle s'est retirée chez sa mère ; cela fait grand bruit, et ils voulaient porter leurs plaintes au Parlement ; mais enfin je crois qu'ils s'accommoderont et qu'ils consentiront l'un et l'autre à une séparation amiable. Un des petits-enfants de M<sup>me</sup> de Carignan ayant la rougeole, M<sup>mo</sup> de Carignan l'a mené à Bagnolet ; M<sup>mo</sup> de Nemours voulant y aller pour éviter le mauvais air qui était à l'hôtel de Soissons, elle a trouvé qu'on y avait déjà porté l'enfant ; cela l'a tellement mise en colère qu'elle est allée voir M<sup>me</sup> de Carignan et lui a dit mille injures fâcheuses ; M<sup>me</sup> de Carignan s'en est plainte au Roi, qui a ordonné à M<sup>mo</sup> de Nemours de lui en aller demander pardon chez elle ; cela la fâchera beaucoup, mais sa conduite n'est pas approuvée. Ma fille est allée à Chantilly ;

<sup>1</sup> Gabrielle-Louise de Rouvroy de Saint-Simon, fille de Claude et de Diane-Henriette de Budos, née en 1646, mariée le 17 avril 1663 à Henri-Albert de Cossé, duc de Brissac, morte le 28 février 1684. Demi-sœur du mémorialiste.

<sup>2</sup> Claude de Rouvroy, duc de Saint-Simon, fils de Louis et de Denise de La Fontaine, né le 16 août 1607, marié en premières noces à Diane-Henriette de Budos, en secondes noces, le 17 octobre 1672, à Charlotte de L'Aubespine de Châteauneuf d'Ilauterive, mort le 3 mai 1693.

<sup>3</sup> Henri-Albert de Cossé, duc de Brissac, fils de Louis et de Catherine de Gondi, né vers 1644, marié le 17 avril 1663 à Gabrielle-Louise de Rouvroy de Saint-Simon et, en 1684, à Elisabeth de Verthamond, mort le 29 décembre 1698. Guéret : *La Carte de la Cour*, 1663, p. 69 et M<sup>le</sup> Petit : *op. cit.*, III, 409 peignent sa première femme sous les noms de Célie et d'Hérémie. Rapin : *op. cit.*, III, 443, et Saint-Simon donnent des renseignements sur l'intimité de ce ménage.

elle y a mené sa fille, qui se porte fort bien; elle viendra ici dans douze ou quinze jours, et la petite demeurera à Chantilly, où l'air est fort bon.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f° 272.

S. L., 9 juillet 1666<sup>1</sup>.

M. Rey arriva à Paris il y a deux jours <sup>2</sup>, et il envoya hier M. Witwis <sup>3</sup> à M. mon père et à moi pour nous donner part de son arrivée; nous le devons voir demain à Essonnes, qui est à moitié chemin de Paris ici, et M. mon père lui parlera conformément à ce que Votre Majesté lui a ordonné. On attend ici M. Milet avec grande impatience; il doit arriver le douze ou le treize de ce mois. Le Roi a passé tous ces jours-ci à voir ses troupes; il les a fait camper à quatre lieues d'ici; celles qu'il avait envoyées en Hollande s'y sont trouvées; elles sont revenues au meilleur ordre du monde; elles ne sont point du tout déperies pendant le voyage. Le Roi mena Madame et plusieurs autres dames au camp pour leur faire voir comme les troupes campent, et l'on n'en saurait voir de plus belles. Il y eut hier une querelle entre M. de Puyguilhem et un nommé

<sup>1</sup> R. X, 262. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 9 juillet 1666. Il est heureux que Sa Majesté ait résolu de ne point toucher à son œil. Le lait et autres remèdes préserveront son autre œil. Le sentiment des médecins parisiens est conforme sur ce point à celui de MM. Courrade et Germain. M<sup>me</sup> la Duchesse n'est pas grosse. Si la noblesse des palatinats continue à abandonner Lubomirski, il sera battu. Puyguilhem et Cayoye ont eu une affaire ensemble. Les Hollandais sont en mer avec 74 vaisseaux. Ils vont droit à la Tamise. Si M. de Beaufort peut les rejoindre, les Anglais sont perdus et devront faire la paix. Remerciements pour la conclusion de l'affaire des duchés.

<sup>2</sup> *La Gazette de France* de 1666, p. 776, annonce son arrivée.

<sup>3</sup> M. de Witwice.

M. de Cavoye<sup>1</sup>. Puyguilhem est le même dont Votre Majesté a ouï parler dans cette affaire de M<sup>mo</sup> de Monaco. Je crois que Cavoye, qui est de ses amis, pour lui faire plaisir et pour la venger, voulut faire une affaire à Puyguilhem, et il le poussa un peu rudement. Puyguilhem se peignait, et, se sentant poussé, lui donna un coup de son peigne dans le nez et lui arracha sa perruque ; tout cela se fit fort près du Roi, qui a chassé Cavoye parce qu'il a été l'agresseur et aussi qu'il n'est pas de qualité égale à l'autre ; il a pardonné à Puyguilhem. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette affaire, c'est qu'elle fait reparler le monde de M<sup>me</sup> de Monaco, et c'est un grand malheur aux dames d'être mêlées si souvent dans ces sortes d'histoires-là. On a eu des nouvelles des îles Saint-Christophe que les Français, qui étaient dans une, avaient été attaqués par les Anglais, qui, s'étant trouvés six fois plus forts en monde que les troupes du Roi, avaient cru les battre, mais qu'ils n'avaient pas laissé que d'être battus et que nos gens les avaient tout à fait chassés de l'île, de sorte qu'ils en sont présentement tout à fait les maîtres, et les Anglais en avaient les trois quarts auparavant<sup>2</sup>. Les Hollandais sont sortis de leurs ports avec la plus grande partie de leur flotte, et je crois que les Anglais auront peine à joindre leurs vaisseaux. Le Roi envoie un régiment à Messieurs des États pour l'embarquer sur leur flotte.

<sup>1</sup> Voir p. 185.

<sup>2</sup> D'après le marquis de Quincy : *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, 1726, I, 273, ce succès fut complété le mois suivant : « Sa Majesté gagna un combat considérable contre les Anglais, dans l'île de Saint-Christophe, le 20 d'août, sous la conduite du commandeur de Sales, neveu de saint François du même nom : il les en chassa, leur prit leurs forts, leurs armes et leurs canons, et s'y établit » Voir le récit détaillé de l'affaire dans la *Gazette de France* de 1666, p. 897 et s.

DU PRINCE DE CONDÉ <sup>1</sup>

R. X, n° 300.

Paris, 29 juillet 1666 <sup>2</sup>.

Les Anglais n'ont encore osé sortir, et les Hollandais sont

<sup>1</sup> R. X, 277. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 10 juillet 1666. M. Milet est arrivé. M. Rey aura aujourd'hui sa première audience secrète et ne fera son entrée publique que la semaine prochaine. Il espère que Jean-Casimir dissipera, cette fois-ci, toutes les factions. Les Hollandais ont plus de 80 vaisseaux à l'entrée de la Tamise. Les Anglais n'osent sortir. S'ils tardent encore, M. de Beaufort arrivera. Les Anglais ont de nouveau été battus par les Français à Saint-Christophe. On commence à se divertir. Il y a déjà eu deux bals.

R. X, 281. *Du duc d'Enghien*. 16 juillet 1666. M. Rey est ici depuis deux jours; il a eu aujourd'hui audience secrète du Roi; il fera son entrée dans trois ou quatre jours. M. le Prince et M. le Duc tâcheront de le contenter. Il a déjà vu le Roi à la messe. Après son entrée, il sera à la Cour comme M. de Béziers en Pologne. M. Milet est arrivé et a vu le Roi. M. le Duc a un procès pour la terre de Senonches. Mêmes nouvelles sur l'attitude des Anglais, des Hollandais et de M. de Beaufort.

R. X, 283. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 16 juillet 1666. Prière à Sa Majesté d'envoyer un pouvoir antidaté au chevalier de Grémonville pour traiter avec les Jésuites.

R. X, 287. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 22 juillet 1666. Il est heureux du bon état des affaires de Pologne. Les Hollandais sont à l'embouchure de la Tamise, avec 85 vaisseaux. Les Anglais doivent sortir aujourd'hui. M. de Beaufort ne peut arriver avant douze ou quinze jours. Si les Anglais perdent la bataille, ils ne s'en relèveront jamais. Si les Hollandais la perdent, ils auront de la peine à s'en remettre et à joindre M. de Beaufort. Il remercie Sa Majesté d'approuver le mariage de la princesse Bénédicte. La princesse Palatine préférerait le fils de l'électeur Palatin à M. de Longueville. On a fait des contes sur ce dernier qui ont alarmé la princesse Bénédicte. Si cela nuisait à ce mariage, M<sup>me</sup> de Longueville en serait inconsolable. Celle-ci se contenterait d'un minimum de largesse de Sa Majesté. Quelques pierreries ou une somme de 100.000 francs suffiraient. Elle se satisferait même d'avoir simplement l'amitié de Sa Majesté, la princesse Bénédicte ayant assez de biens par ailleurs.

R. X, 289. *Du duc d'Enghien*. 23 juillet 1666. Il est heureux d'apprendre le bon état des affaires de Pologne. Il espère que Lubomirski va être abattu et que la paix régnera en Pologne. Mêmes nouvelles sur les Anglais et les Hollandais. M. de Beaufort a vu à Lisbonne le roi de Portugal et les Espagnols s'en sont plaints. M. Rey doit faire demain son entrée.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il croit que, malgré tous ses efforts, le mariage de la princesse Bénédicte avec M. de Longueville ne se fera pas.

toujours à l'embouchure de la Tamise. On attend M. de Beaufort tous les jours, et s'il arrive auparavant la sortie des Anglais, ils seront en fort méchant état. Les lettres d'Angleterre assurent toujours qu'ils sortiront bien forts et bientôt; on dit pourtant qu'ils manquent de matelots et qu'ils en prennent par force partout où ils peuvent; ils ont peur qu'on ne fasse quelque descente et ils lèvent en diligence des troupes pour cela.

M. le comte d'Harcourt<sup>1</sup> est mort subitement depuis trois ou quatre jours; il était dans une abbaye à huit lieues d'ici, qui se nomme Royaumont, qui est à un de ses fils<sup>2</sup>. On dit qu'il avait une maîtresse qu'il tenait en ce lieu-là, quoiqu'il eût soixante-huit ans, et qu'il était avec elle quand il est mort; il n'a eu aucun de ses sacrements, et sa mort assurément a été fort différente de sa vie. Il est mort fort endetté, et on dit qu'il devait plus qu'il n'avait vaillant. Sa femme est ruinée, s'étant obligée à toutes ses dettes.

On ne parle plus tant du voyage de Chambord, et je ne crois pas que le Roi y aille cette année. M. Rey a été fort bien reçu à la Cour, et certainement il n'y a point eu d'ambassadeur à qui on ait tant fait d'honneur qu'à lui; il me paraît qu'il en est fort content. Les Polonais qui ont été avec lui le sont aussi beaucoup, et on a fait tout ce qu'on a pu pour les satisfaire.

<sup>1</sup> Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, d'Armagnac et de Brionne, fils de Charles, duc d'Elbeuf, et de Marguerite Chabot, né le 20 mars 1601, marié en février 1639 à Marguerite-Philippe du Cambout, duchesse de Puylaurens, grand écuyer de France, sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, chevalier des ordres, mort le 25 juillet 1666. Tallemant lui a consacré une Historiette; c'est le fameux ami de Saint-Amant, le bon goinfre de la Pomme de Pin.

<sup>2</sup> Antoine-Louis de Lorraine, 3<sup>e</sup> fils des précédents, né en 1644, dit le chevalier d'Harcourt. Abbé commendataire de la célèbre abbaye de Royaumont, sise à proximité de Chantilly, il était général des galères de Malte, se distingua dans la défense de Candie et mourut le 8 juin 1680.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 307.

Paris, 5 août 1666<sup>1</sup>.

On nous assure que les Anglais commencent à paraître à l'embouchure de la rivière de la Tamise, prêts à donner la bataille aux Hollandais ; on attend le succès avec bien de l'impatience. M. de Beaufort n'est pas encore arrivé ; il faut que les grands calmes l'aient arrêté ; cela est venu bien à contre-temps, car s'il était arrivé les Anglais n'auraient pas été en état de paraître. On dit aussi que l'ambassadeur de Suède, qui est en Angleterre, fait des propositions de paix, mais on n'en sait pas encore les particularités, ni la résolution des Anglais.

Le mariage de la princesse Bénédicte avec mon neveu est rompu ; elle a témoigné y avoir quelque répugnance, et ma sœur a dit qu'elle ne voulait pas la contraindre dans une affaire où il allait de son repos. Ainsi M<sup>me</sup> la princesse Palatine et ma sœur se sont rendu leur parole. Ma sœur en a eu beaucoup de douleur, mais enfin c'est une affaire finie, dont j'ai bien du déplaisir, principalement ayant connu que la chose était fort agréable à Votre Majesté. Je crois que M<sup>me</sup> la princesse Palatine songera à cette heure à celui de l'électeur Palatin<sup>2</sup>.

Le procès de Senonches<sup>3</sup> fut jugé hier, et mon fils achè-

<sup>1</sup> Début de la lettre : Des nouvelles contradictoires disent d'une part que la paix est signée en Pologne et d'autre part que le roi a été battu.

<sup>2</sup> Il s'agissait d'un projet de mariage entre la princesse Bénédicte et le fils aîné de Charles-Louis I<sup>er</sup>, c'est-à-dire Charles-Louis II, né le 31 mars 1631. Ce projet n'aboutit pas. Charles-Louis II épousa, le 21 septembre 1671, Wilhelmine-Ernestine, fille de Frédéric III, roi de Danemark. Il mourut le 26 mai 1685.

<sup>3</sup> Terre de Senonches, Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux. Voir Gourville : *Mémoires*, édit. Lecestre, 1895, II, 34-35.

tera cette terre pour y employer l'argent de ma fille ; ce sera une assez bonne affaire, à ce que je crois, et l'argent de ma fille y sera fort bien employé. Le Roi reviendra le vingtième de ce mois à Vincennes pour y passer le reste de l'été ; cela réjouit fort toute la Cour, y ayant longtemps qu'elle est éloignée de Paris. M<sup>me</sup> de Rohan<sup>1</sup> et M<sup>me</sup> de Richelieu ont eu un grand démêlé à l'audience de l'ambassadeur de Pologne chez Madame, pour la bonne place au cercle ; elles se sont dit beaucoup d'injures. Je vais demain faire un tour à Chantilly pour me reposer un peu ; les grandes chaleurs de Fontainebleau m'ont un peu incommodé, et je suis bien aise de m'y aller un peu rafraîchir pour sept ou huit jours. Je crois que ma fille ira à Fontainebleau dans deux ou trois jours ; elle n'a pas pu y aller plus tôt à cause du mariage de la princesse Bénédicte qu'on devait faire à Chantilly ; mais à cette heure qu'il est rompu, elle s'y en ira.

M. de Beaufort a obligé l'armée navale d'Espagne à mettre le pavillon bas devant lui ; cela donne bien de la mortification aux Espagnols, mais ils n'osent en rien témoigner.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 322.

S. L. N. D. [12 août 1666<sup>2</sup>].

Je ne doute pas que Votre Majesté n'ait bien du déplaisir

<sup>1</sup> Marguerite de Rohan, fille de Henri I<sup>er</sup>, duc de Rohan, et de Marguerite de Béthune, née vers 1617, mariée, en 1643, à Henri Chabot, sieur de Sainte-Aulaye, puis duc de Rohan-Chabot, morte le 9 août 1684.

<sup>2</sup> R. X, 313. *Du duc d'Engbien*. Paris, 6 août 1666. On attend toujours des nouvelles des Hollandais et des Anglais. Ceux-ci ont eu le désavantage dans le dernier combat. M. de Beaufort doit joindre la flotte hollandaise dans huit jours, après quoi nous serons maîtres de la mer. Le Roi doit revenir à Vincennes. M. le Duc poursuit son procès au sujet de la terre de Senonches que M. de Broglie avait acquise de M. de Mantoue. L'argent venu des duchés d'Oppeln et de Ratibor ne saurait être mieux employé qu'à l'achat d'une terre venant de la maison de

du désavantage que les Hollandais ont eu dans le dernier combat ; ce qui console extrêmement, c'est qu'ils n'ont perdu que deux vaisseaux, que les Anglais en ont perdu autant ; mais il est toujours fâcheux qu'ils aient été obligés de rentrer dans leurs ports, la jonction de M. de Beaufort ne se pouvant plus faire. Je ne mande point à Votre Majesté le détail de ce combat-là, car je ne doute point qu'elle n'en ait déjà su par la Hollande toutes les particularités. M. le chevalier de Lorraine, le chevalier de Coislin<sup>1</sup> et Cavoye, que j'ai mandé à Votre Majesté qui étaient allés sur la flotte, ont fait une belle action ; ils étaient sur le bord de l'Amiral, et, un brûlot venant pour le brûler, escorté d'une frégate de cinquante pièces de canon, ils se mirent dans une chaloupe et allèrent pour couper la corde qui tenait celle du brûlot, jugeant bien que le capitaine, n'ayant plus de quoi se retirer, n'oserait y mettre le feu ; ils essayèrent tout le feu de la frégate, et firent tant de peur à ces matelots qui étaient dans le brûlot qu'ils se mirent tous dans leur chaloupe et se sauvèrent dans la frégate, et mirent le feu au brûlot qui brûla sans faire de mal à personne ; tout le monde a trouvé cette action-là fort belle. Nous avons été ici toute la semaine passée dans une peine horrible ; la défaite des dragons<sup>2</sup> avait donné lieu à un bruit fâcheux qui a couru ici que toute l'armée du roi<sup>3</sup> était défaite. On a eu une grande joie de ce

Sa Majesté et qui vaut 60.000 livres de rente. L'affaire du mariage de M. de Longueville est rompue. On mande de Dantzic qu'il y a eu un grand combat en Pologne. Il est inquiet.

R. X, 326. *Du prince de Condé*. Chantilly, 12 août 1666. Il déplore le malheur arrivé au régiment de dragons de Sa Majesté. Lubomirski et ses partisans en deviendront plus fiers en perspective de la paix. Le Roi se dispose à aller à Vincennes. Les Anglais ont battu les Hollandais. Les Hollandais murmurent parce que M. de Beaufort n'est pas arrivé ; le temps a retardé le voyage de la reine de Portugal et le sien.

<sup>1</sup> Charles-César de Cambout, chevalier de Malte, 3<sup>e</sup> fils de Pierre-César de Cambout, marquis de Coislin, et de Marie Séguier, mort le 13 février 1699.

<sup>2</sup> Les dragons royaux. Ils furent battus par les troupes de Lubomirski à la bataille de Montwy (juillet 1666).

<sup>3</sup> De Pologne.

qu'il s'est trouvé faux, mais c'est toujours une chose bien fâcheuse que ces dragons aient été battus dans l'état où étaient les affaires. Cet avantage-là a donné du courage aux confédérés et les rendra plus difficiles. Je puis assurer Votre Majesté (et je crois qu'elle n'aura pas de peine à le croire) que rien n'est égal au monde à la peine où je suis de l'embaras où Votre Majesté se trouve et de l'inquiétude que j'en ai.

DU PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>R. X, f<sup>o</sup> 342.Chantilly, 26 août 1666<sup>2</sup>.

Le Roi est à Vincennes, et la Reine s'est laissée tomber ; on a eu quelque appréhension qu'elle ne se fût blessée, mais elle s'en porte, Dieu merci, fort bien. Monsieur a eu trois petits accès de fièvre tierce, il en est parfaitement guéri. Depuis le combat que les Anglais ont gagné, il n'est rien arrivé de nouveau ; ils tiennent la mer, et les Hollandais se raccommoient et se préparent à sortir dès que M. de Beaufort sera arrivé. On l'attend tous les jours dans nos ports ; les Anglais disent qu'ils empêcheront sa jonction avec les Hollandais, mais je doute qu'ils le puissent ; selon toutes les apparences, il y aura encore un grand combat. L'Impératrice<sup>3</sup> est arrivée à Final. M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne man-

<sup>1</sup> R. X, 336. *Du duc d'Enghien*, 20 août 1666. La Reine est tombée. Comme elle est grosse, on a quelque inquiétude. Elle garde le lit, mais ce ne sera rien. Monsieur a eu un accès de fièvre qui a duré douze heures. M. Rey se prépare à prendre son audience de congé.

R. X, 340. *Du prince de Condé*. Paris, 20 août 1666. Il a reçu de mauvaises nouvelles de Pologne et il est inquiet. Il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour servir Sa Majesté auprès du Roi et des ministres.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Une incommodité a obligé Sa Majesté à abandonner le lait de chèvre. Le travail d'esprit et le chagrin sont les principales causes de cette incommodité.

<sup>3</sup> Voir p. 141.

quera pas de rendre compte à Votre Majesté de l'état du mariage de la princesse Bénédicte avec le fils de M. l'électeur Palatin<sup>1</sup> ; elle m'ordonna d'en demander la permission au Roi il y a trois jours ; il me l'accorda, et j'espère qu'il sera bientôt résolu. Nous sommes venus ici, mon fils, ma fille et moi, pour y passer une partie du mois de septembre, qui est fort beau en ces quartiers. M<sup>me</sup> la princesse Palatine et la princesse Bénédicte y viendront samedi.

M. de Crussol<sup>2</sup>, gendre de M<sup>me</sup> de Montausier, se meurt ; elle en aura une grande douleur.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, f<sup>o</sup> 344.S. L., 27 août 1666<sup>3</sup>.

M. l'ambassadeur<sup>4</sup> eut avant-hier audience du Roi, et je crois qu'il prendra samedi celle de congé ; il viendra ici faire un tour devant son départ et nous tâcherons de faire en sorte qu'il soit content de son voyage. Il se passe présentement si peu de chose à la Cour qu'il n'y a quasi rien à mander à Votre Majesté. M. mon père lui rend compte des affaires de Hollande et d'Angleterre, et M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne manquera pas de lui mander en quel état sont celles avec M. l'Électeur. Il s'est passé depuis quelque temps à Lyon une chose qui a fait grand bruit ; des gens masqués donnèrent force coups de bâton à un receveur

<sup>1</sup> Voir p. 291.

<sup>2</sup> Emmanuel, comte de Crussol, plus tard duc d'Uzès, fils de François et de Marguerite d'Apcher, né en 1642, marié le 16 mars 1664 à Julie-Marie de Sainte-Maure. Il guérit et vécut jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1692.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il engage Sa Majesté, maintenant que la paix de Pologne est faite, à ne pas se tourmenter et à se reposer.

<sup>4</sup> Rey, ambassadeur de Pologne. V. sur la magnificence de cet ambassadeur, la *Gazette de France* de 1666, p. 798.

que l'on y avait établi pour recevoir les taxes. L'on a découvert après beaucoup de recherches qu'ils avaient été envoyés de la part du prévôt des marchands, qui est en fuite, et l'on lui a fait son procès. L'exemple de Lyon aurait peut-être été suivi par d'autres villes sans les grands soins qu'elles ont vu que l'on avait pris à découvrir les auteurs de cette entreprise.

### DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f° 358.

Chantilly, 2 septembre 1666<sup>1</sup>.

M. de Beaufort est enfin arrivé à La Rochelle avec sa flotte ; je ne sais si sa jonction sera bien facile avec les Hollandais. M. de Bellefonds est allé de la part du Roi pour concerter cela avec les Hollandais. Les Anglais tiennent la mer avec une assez puissante armée, et comme la situation de leurs ports leur est fort avantageuse et qu'il faut passer la Manche devant eux, il pourra y avoir quelque embarras à bien faire cette jonction. Les Hollandais tâchent pourtant de se mettre en état d'être bientôt prêts de l'entreprendre, et selon toutes les apparences il y aura quelque grand combat. Il leur est arrivé depuis peu une disgrâce fort considérable, les Anglais leur ayant brûlé dans un de leurs ports 130 vaisseaux marchands richement chargés ; on fait monter la perte à six ou sept millions ; mais comme on n'en a encore la nouvelle que par les Anglais, on croit que la perte n'est pas si grande.

Le duc de Lorraine a fait une invasion dans les états de l'électeur Palatin ; il y a pillé quelques villages. L'Electeur en a fait ses plaintes au Roi, et le Roi a commandé à

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il se réjouit de recevoir confirmation de la paix de Pologne. Il espère qu'elle sera sincère et durable.

M. Courtin<sup>1</sup> de partir incontinent pour essayer à terminer les différends qu'il a avec M. de Mayence, qui sont cause de ce qu'a fait M. de Lorraine, étant joint d'intérêt avec M. de Mayence. Cela embarrasse ou au moins recule un peu la résolution du mariage de la princesse Bénédicte, qui sans cela allait être conclu; je crois pourtant que cela ne le rompra pas. M. de Crussol se porte un peu mieux, mais il n'est pas hors de péril.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, 381.

Chantilly, 10 septembre 1666<sup>2</sup>.

M. l'ambassadeur part d'ici aujourd'hui pour se mettre en chemin pour s'en retourner en Pologne; il y est d'avant-hier et nous avons tâché de le bien recevoir; nous lui fimes hier courre un cerf, et il eut le soir un ballet et une comédie; il ne paraît pas trop satisfait de la chasse; il trouve qu'il y a trop de peine, et il eut une très grande joie quand le cerf fut pris, quoiqu'il n'entrât jamais dans le bois après les chiens; il y eut deux Polonais de sa suite qui les suivirent toujours et qui témoignèrent s'y divertir extrêmement. Il doit être fort content de la manière dont il a été traité en France, et il l'a été beaucoup mieux que tous les autres ambassa-

<sup>1</sup> Honoré Courtin, seigneur de Chanteraine, fils d'Achille et de Jeanne Barentin, né en 1626, maître des Requêtes le 25 février 1650, signataire du contrat de mariage de Louis XIV, marié à Marie-Elisabeth Le Gras, ambassadeur successivement en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Allemagne, mort à Paris le 27 décembre 1703.

<sup>2</sup> R. X, 367. *Du prince de Condé*, Chantilly, 10 septembre 1666. Sa Majesté a craint que la rupture du mariage de la princesse Bénédicte ne l'ait brouillé avec la princesse Palatine. Mais ses craintes sont vaines. bien qu'il ait regretté cette rupture. Il a servi avec zèle le projet de mariage avec le fils de l'électeur Palatin. M. Rey et sa suite sont venus chasser à Chantilly. On leur a donné la comédie et un ballet. M. Rey préfère garder la charge de chancelier de Sa Majesté à accepter le palatinat de Lublin, surtout si on lui donne la starostie espérée.

deurs. Le Roi lui a fait un beau présent <sup>1</sup>, et je pense que ce n'est pas une des moins agréables choses qui lui sont arrivées. Je ne mande point à Votre Majesté comme il a paru ici et comme l'on a été content de lui, me remettant à M. mon père, qui se donne l'honneur de le lui faire savoir. Il y a huit jours que l'on sut que les Anglais s'étaient retirés dans leurs ports et que les Hollandais s'étaient mis en mer. On vient de me mander présentement de Paris que les nouvelles étaient arrivées que les Anglais s'étaient mis aussi en mer, de sorte que l'on ne doute point qu'il n'y ait encore une bataille ; je ne pense pas que l'on en ait jamais tant donné si près l'une de l'autre. M. de Beaufort ne pourra pas encore être à celle-ci, la jonction ne se pouvant faire qu'après le combat, si les Hollandais demeurent maîtres de la mer ; s'ils gagnent ce combat-ci, les Anglais sont perdus. J'ai vu par la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle a été un peu inquiétée de tous les embarras qui sont arrivés dans l'affaire de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte ; c'est une marque de la bonté qu'elle a pour toute la famille, et ç'aurait été un fort grand malheur pour nous si une chose comme celle-là y avait pu mettre un peu de division ; mais cela n'est point arrivé.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, f<sup>o</sup> 385.

S. L., 17 septembre 1666.

Votre Majesté est trop bonne de témoigner tant d'inquiétude sur l'apparence qu'il y avait de quelque mésintelligence dans notre famille ; elle aura pu apprendre par mes dernières lettres que tout cela était fini, et que nous sommes présentement mieux unis que jamais ; j'ai trop de respect

<sup>1</sup> Une botte et un portrait ornés de diamants.

pour Votre Majesté pour n'apporter pas tous mes soins à tout ce qui peut lui plaire et pour ne faire pas toujours tout ce qui est en moi pour maintenir une union qui lui est si agréable. Je ne doute pas que M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne rende compte de l'état du mariage de la princesse Bénédicte ; il serait bien avancé sans une invasion que le duc de Lorraine a faite dans les états de l'électeur Palatin. Le Roi y a envoyé M. Courtin pour y mettre la paix ; j'espère qu'il en viendra à bout et qu'après cela l'affaire sera bientôt conclue. Il y a eu un nouveau combat entre les Anglais et les Hollandais ; on dit que ceux-ci ont eu quelque avantage, mais que les autres sont allés pour attaquer M. de Beaufort ; je n'en sais pas bien les particularités ; mon fils, qui est à la Cour, ne manquera pas de les mander à Votre Majesté. On parle fort de la paix de Portugal et d'une ligue de l'Empereur avec plusieurs princes contre nous ; mais je ne le crois pas ; l'ordinaire qui vient, je le manderai à Votre Majesté. Je me remets à mon fils des autres petites nouvelles ; je n'en suis pas si bien instruit que lui qui est sur les lieux. M. Rey est parti assez satisfait, mais il me semble qu'il ne l'est pas trop du palatinat, et qu'il prétend de certains villages et la charge de chancelier quand elle viendra à vaquer, et qu'il a grande peur que M. Kinski ne l'emporte sur lui ; il est fort envenimé contre lui et il n'y a sorte de mal qu'il n'en dise ; c'est le seul homme de Pologne de qui il m'ait dit du mal. Il m'a fort prié d'écrire à Votre Majesté en sa faveur ; Votre Majesté lui dira ce qu'il lui plaira sur les bons offices qu'il a souhaité que je lui rendisse, ou ne lui en dira rien, ainsi qu'elle le jugera à propos.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. X, n° 387.

S. L., 17 septembre 1666.

Je n'ai pas grand'chose à mander à Votre Majesté pour cet ordinaire. J'arrivai hier fort tard de Chantilly, où j'ai été

toute la semaine ; à mon arrivée j'ai trouvé toute la Cour remplie d'une seule chose dont on attend des nouvelles avec la plus grande inquiétude du monde, les flottes d'Angleterre et de Hollande s'étant trouvées en présence l'une de l'autre ; on a été deux jours dans l'attente du succès de cette bataille, mais la nuit les Anglais se retirèrent, et le lendemain les Hollandais ne virent plus d'ennemis devant eux ; ils envoyèrent des vaisseaux pour découvrir ce qu'ils étaient devenus, et ils virent qu'ils allaient à de petites îles qui sont du côté d'où M. de Beaufort doit venir ; les Hollandais n'ont pas pu les suivre parce que, n'ayant ni port ni rade de ce côté-là pour se mettre à couvert des tempêtes, ils n'ont pas osé s'éloigner de leurs côtes ; cependant les dernières nouvelles que l'on a eues de M. de Beaufort sont qu'il avait passé Belle-Isle et qu'il allait à pleines voiles dans la Manche pour y joindre les Hollandais. On est ici dans de grandes appréhensions qu'il ne trouve les Anglais, qui assurément, ayant eu avis que la flotte du Roi venait, ont pris le parti de l'aller attendre ; et s'ils l'attaquent sans que les Hollandais la secourent, étant trois fois plus forts, il n'y a point de doute qu'ils la battront ; et comme nous n'avons point de bons ports là auprès, notre flotte est assurément en grand danger ; cependant on s'assure qu'elle se défendra bien, et pour peu que les Hollandais fassent leur devoir, ils pourront la secourir.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. X, n° 391.

Chantilly, 24 septembre 1666.

L'on n'a point encore appris que les barques que le Roi a envoyées de tous côtés à M. de Beaufort pour lui donner avis de ne s'engager pas davantage l'aient rencontré, et on craint qu'il ne soit parti de Belle-Isle, ce qui ne donne pas peu d'inquiétude, d'autant plus que les Hollandais se sont retirés

dans leurs ports ; ils disent que c'est parce que Ruyter est malade assez considérablement et l'amiral de Zélande<sup>1</sup> aussi, mais on en soupçonne aussi d'autres raisons.

On dit que M. Pussort, oncle de M. Colbert, va être lieutenant civil, M. Daubrée, qui l'était, étant mort<sup>2</sup>.

On tient aussi que M. Desmarets<sup>3</sup>, beau-frère de M. Colbert, va être président de la Chambre des Comptes. On parle même que M. Colbert veut acheter la charge de secrétaire d'État de M. Guénégaud pour lui. Il est tout à fait bien avec le Roi, et son crédit auprès de Sa Majesté l'emporte de beaucoup par-dessus celui des autres ministres.

Je ne parle plus à Votre Majesté de ce dont elle paraît être en inquiétude sur le sujet du mariage de la princesse Bénédicte ; mes autres lettres l'auront pleinement instruite. Toute la famille est dans une parfaite intelligence.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 7.

Vincennes, 30 septembre 1666<sup>4</sup>.

Il est arrivé un accident prodigieux à Londres ; le feu s'étant mis à la maison d'un boulanger par hasard, a consumé presque toute la ville, et on dit qu'il n'en est pas resté

<sup>1</sup> Cornélis Evertzen.

<sup>2</sup> François Dreux d'Aubray, seigneur d'Offémont, fils de Claude et de Louise Dreux, lieutenant civil en 1643, marié à Marie Olier, mort le 10 septembre 1666. Sa fille, la marquise de Brinvilliers, l'avait empoisonné. Son successeur ne fut point Pussort, mais son fils Antoine d'Aubray, qui prêta serment le 26 mars 1667. Celui-ci, marié à Marie-Thérèse Mangot de Villarceaux, mourut le 17 juin 1670, également empoisonné par la marquise.

<sup>3</sup> Trésorier de France à Soissons. Il avait épousé une sœur de Colbert et fut le père de Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances.

<sup>4</sup> Début de la lettre : Le renouvellement de l'alliance avec les Tartares rendra les Moscovites plus traitables.

le quart qui n'ait été mis en cendre. On dit qu'outre les maisons, la perte des marchandises est incalculable, et cet accident est arrivé dans une conjoncture sans laquelle, selon toutes les apparences, l'armée navale du Roi était perdue ; les Hollandais avaient été en vue de l'armée d'Angleterre, et un vent s'étant élevé si grand qu'il les avait séparés, l'armée anglaise s'était retirée à l'île de Wight ; celle de M. de Beaufort, qui la croyait bien éloignée de là, s'était mise à la voile pour venir joindre celle de Hollande et passa à deux lieues de l'île de Wight en plein midi ; dans ce même temps-là, le feu étant à Londres, le roi d'Angleterre, qui soupçonnait que ce ne fût une trahison, avait envoyé quérir Monk<sup>1</sup> et les principaux officiers de son armée navale ; cela empêcha l'armée d'aller combattre la nôtre, qui est venue jusqu'à Dieppe et s'en est retournée à Brest sans avoir fait aucune rencontre de celle des Anglais ; c'est une espèce de miracle, car la nôtre n'était que de quarante vaisseaux et celle des Anglais de près de cent. On croit les Anglais et les Hollandais dans leurs ports, et les nôtres y sont aussi. Ainsi voilà la campagne finie pour cette année. Ruvigny est revenu aujourd'hui de Portugal, qui assure que la négociation de paix d'Espagne et de Portugal est absolument rompue.

Le maréchal de Gramont est malade, et M. de Crussol, qui se portait mieux, se meurt, et le comte de Séry<sup>2</sup> aussi, fils du duc de Saint-Aignan. On m'a dit aujourd'hui que M. Rey était mort en Allemagne, mais je ne le crois pas, ayant eu de ses nouvelles hier de son départ d'Anvers. Le Roi s'en va bientôt à Saint-Germain. Monsieur a chassé le comte de Gramont de chez lui ; on dit qu'il lui avait fait quelques

<sup>1</sup> George Monck, duc d'Albermale, fils de Thomas et d'Elisabeth Smith, né le 6 décembre 1608, marié à Anne Clerges, mort le 3 janvier 1670.

<sup>2</sup> François de Beauvilliers, comte de Séry, fils de François, duc de Saint-Aignan et d'Antoinette Servien de Montigny, né à Paris le 4 octobre 1637, mestre de camp du régiment d'Auvergne, mort à Paris le 1<sup>er</sup> octobre 1666.

contes ridicules de Madame, qui a prié Monsieur de l'éloigner. La reine d'Angleterre reçoit les compliments sur l'embrasement de Londres d'un air fort gaillard, comme si ce n'était qu'une bagatelle ; je crois pourtant que le roi son fils ne la traite pas de même ; il y a eu près de quatre-vingts églises brûlées.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 9.

Vincennes, 1<sup>er</sup> octobre 1666.

Nous avons été ici sept ou huit jours dans la plus grande inquiétude du monde pour la flotte du Roi. Il avait envoyé des ordres à M. de Beaufort de venir en toute diligence joindre la flotte de Hollande sur ce qu'il était convenu avec Messieurs des Etats qu'ils tiendraient la mer et qu'ils hasarderaient une bataille contre les Anglais s'ils voulaient s'opposer à sa jonction. Cependant, depuis que M. de Beaufort a eu reçu les ordres de venir, les Anglais s'étant retirés à l'île de Wight à cause du mauvais temps, les Hollandais ont été obligés d'en faire de même et de rentrer dans leurs ports. C'est ce qui nous a mis ici fort en peine. On a aussitôt envoyé des courriers à toutes les côtes avec ordre de prendre des barques et de tâcher de trouver M. de Beaufort pour lui dire de s'en retourner à Brest, d'où il était parti, ne pouvant pas entrer dans la Manche sans passer à trois ou quatre lieues des Anglais ; personne ne l'a pu trouver, et il arriva à Dieppe le plus heureusement du monde. Il faut en cela admirer le bonheur ; dans le temps que la flotte du Roi passait, le feu s'était mis à Londres, et le roi d'Angleterre ayant cru d'abord que cela avait été par une intelligence avec les Hollandais, avait demandé à M. Monk et au prince Robert <sup>1</sup> de l'aller trouver en toute diligence, si bien que la

<sup>1</sup> Robert de Bavière, duc de Cumberland, dit le prince Robert ou Ru-

flotte anglaise se trouva sans amiral ; et le Roi n'a pas perdu de temps, car dès qu'il a su l'arrivée de M. de Beaufort il lui a envoyé ordre de s'en retourner, de sorte qu'il est passé deux fois devant les Anglais sans qu'ils l'aient pu attaquer ; ils avaient deux fois plus de vaisseaux que lui et ils n'auraient pas eu de peine à le battre. J'ai bien de la joie que Votre Majesté approuve l'acquisition que je fais de Senonches : c'est une terre qui vient de sa maison ; et pour celle<sup>1</sup> dont Votre Majesté me fait l'honneur de me parler dans sa lettre, il n'y a point d'apparence à y pouvoir rentrer. M. de Nevers revient, il sera ici dans sept ou huit jours, et ce n'est pourtant pas là le plus grand obstacle. Ce duché a été substitué par le testament de M. le cardinal<sup>2</sup> à M. de Mazarin, en cas que M. de Nevers vint à mourir sans enfants, de sorte qu'il n'en peut pas disposer, et M. Colbert prenant ces intérêts-là comme il fait, et le Roi même à cause de la mémoire de feu M. le cardinal, ce n'est pas une chose à quoi on puisse songer ; c'est dommage que cette terre-là soit sortie de la maison de Votre Majesté. M. de Séry, fils de M. le duc de Saint-Aignan, est mort aujourd'hui. La Cour doit s'en retourner à Saint-Germain à la fin de ce mois ; c'est une grande affliction pour tous les courtisans, qui ont souvent à faire à Paris. M<sup>me</sup> la princesse Palatine est revenue de Chantilly pour quelques jours. M<sup>me</sup> la Duchesse est allée à Maubuisson et nous reviendrons bientôt à Paris pour nous y établir pour tout l'hiver. Il commence déjà ici, et il n'est jamais sitôt venu que cette année. On dit que M. le comte de Saint-Paul est amoureux de M<sup>me</sup> de Montespan ; c'est une grande entreprise pour la première qu'il fait ; je ne sais pas

pert, fils de Frédéric V, duc de Bavière, et d'Élisabeth Stuart, né le 19 décembre 1679, mort sans alliance le 9 décembre 1682. Neveu de Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

<sup>1</sup> Le duché de Nevers. Ce duché avait été acheté par le cardinal Mazarin. Voir le contrat de vente du 11 juillet 1659 dans H. Crouzet : *Droits et privilèges de la commune de Nevers*, 1858, p. 498.

<sup>2</sup> Mazarin.

comment il y réussira. Cet hiver nous produira des histoires.

### DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 21.

Chantilly, 7 octobre 1666.

Je souhaite avec passion que le divertissement de la chasse que le roi de Pologne est allé prendre contribue à sa santé ; Sa Majesté en avait bien besoin pour se remettre un peu des fatigues qu'elle a eues toute cette campagne ; toutes les fois que je m'y divertis ici, je lui souhaite de tout mon cœur un lieu aussi beau que celui-ci et où Sa Majesté pût prendre aussi commodément son divertissement. Je ne doute point que ce qu'a dit M. Morstin<sup>1</sup> de M. Lubomirski ne soit bien véritable et qu'il ne soit bien rebuté de la vie qu'il a été obligé de faire depuis quelque temps ; il n'y a que ceux qui ont passé par de ces misérables affaires-là qui puissent bien en juger, et je crois le pouvoir mieux faire qu'un autre.

Votre Majesté aura appris par tous les ordinaires passés l'état du mariage de la princesse Bénédicte ; il est au même état, et nous attendons l'effet de la négociation de M. Courtin pour en être tout à fait assuré. Je n'avais garde de manquer à y travailler de mon mieux, puisque j'étais persuadé de rendre en cela un service agréable à Votre Majesté. Je voudrais pouvoir aussi lui plaire sur le sujet de la princesse Marie, mais je doute beaucoup qu'on pût y réussir, M<sup>me</sup> de Longueville étant fâchée de ce que le premier n'a pas réussi, la princesse Marie ayant la taille comme le sait Votre

<sup>1</sup> Jean-André, comte de Morsztyn, né en 1628, grand référendaire de Pologne en 1659, puis sénateur et grand trésorier, envoyé, comme on le verra plus loin, comme ambassadeur extraordinaire en France en 1666, où il demeura et où il épousa Catherine de Gordon. Saint-Simon lui consacre quelques pages de ses *Mémoires*. Il fut l'exécuteur testamentaire de Jean-Casimir et, à ce titre, soutint un procès contre Henry-Jules de Bourbon. V. A. N. K., 1313.

Majesté, et M. de Longueville étant allé en Candie, qui ne sera pas un voyage de peu de jours.

Mon fils rendra compte à Votre Majesté de toutes les aventures de notre armée navale, et comme enfin elle est en sûreté ; comme il est à la Cour, il en saura mieux les particularités que moi. M. le maréchal de Gramont a été malade, mais il se porte beaucoup mieux. Ma fille et la princesse Bénédicte sont à Maubuisson. M<sup>mo</sup> la princesse Palatine et mon fils sont à la Cour, et je suis ici avec la petite ; cela m'empêche de savoir rien de particulier.

#### DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n<sup>o</sup> 31.

S. L., 8 octobre 1666.

Le Roi a reçu des nouvelles de M. de Beaufort par un courrier qu'il lui a dépêché pour lui donner avis de son arrivée à Brest, où il est en sûreté, Dieu merci. Trois des vaisseaux du Roi, ayant été séparés de la flotte par la tempête et jetés jusqu'aux côtes d'Angleterre, se trouvèrent il y a quelques jours tout au milieu de celle des Anglais ; deux de ces trois vaisseaux, n'étant pas si engagés que le troisième, prirent chasse, et cinq frégates anglaises les ayant poursuivis, enfin les joignirent, et le combat fut fort long et fort opiniâtre ; enfin les deux vaisseaux du Roi démâtèrent deux frégates anglaises et, combattant toujours les trois autres, ils se sont retirés à Dieppe sans que ces cinq vaisseaux ennemis les aient pu prendre ; le troisième ne fut pas si heureux, car s'étant trouvé au milieu de toute la flotte anglaise, après avoir fait quelque résistance, enfin a été pris et mené en Angleterre ; ces trois vaisseaux ont fait des merveilles, et les Anglais nous respecteront assurément plus qu'ils ne faisaient auparavant. Je m'en vais coucher à Mau-

buisson, où M<sup>mo</sup> la Duchesse est depuis cinq ou six jours et d'où elle repartira demain pour s'en retourner à Chantilly achever de jouir des beaux jours qui restent. M<sup>mo</sup> la princesse Palatine, qui a été ici sept ou huit jours, s'y en retourne aussi ; et quand nous y sommes tous ensemble, nous nous y divertissons fort bien ; nous y avons des comédiens ; on y chasse, et il y a fort bonne compagnie.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, f<sup>o</sup> 60.Saint-Germain, 28 octobre 1666<sup>1</sup>.

Je n'écrivis pas à Votre Majesté le dernier ordinaire parce que j'avais envoyé les lettres de Votre Majesté au Roi et que Sa Majesté me les renvoya trop tard pour y pouvoir faire réponse. Il n'y a rien encore de certain sur le mariage de M<sup>mo</sup> la princesse Bénédicte, M. l'Electeur n'ayant pas encore envoyé les articles signés. Le Roi a fait revenir le comte et la comtesse de Soissons, qu'il avait chassés, comme je me donnai l'honneur de le mander à Votre Majesté, il y a environ un an et demi ; cela a fait raisonner bien du monde ; les uns disent que c'est pour donner une petite mortification à Madame, qui ne les aime pas et qui paraît

<sup>1</sup> R. XI, 43. *Du prince de Condé*. Chantilly, 15 octobre 1666. Sa Majesté a tort de craindre encore quelque confédération. Les Polonais « seroient bien incorrigibles s'ils n'en estoient pas saouls ». Il a fait ce qu'il a pu pour le mariage de la princesse Bénédicte. Le Roi part pour Saint-Germain. Le comte de Saint-Paul, MM. de Bouillon et de Turenne et plusieurs autres sont venus chasser à Chantilly et l'on va courre un cerf.

R. XI, 58. *Du duc d'Enghien*, 28 octobre 1666. Le Roi a permis à la comtesse de Soissons de revenir à la Cour. Elle est fort mal avec Madame et Monsieur que chagrine son retour. On se divertit beaucoup à la Cour. On prétend que le Roi étant mal avec Madame a voulu la mortifier en rappelant la comtesse. Mais il croit que le Roi a simplement cru celle-ci assez punie. Vardes et Guiche ne reviennent pas. L'un est en prison, l'autre chasse.

n'être pas si bien avec le Roi qu'elle était auparavant ; les autres y cherchent d'autres raisons ; mais je crois que personne ne sait au vrai la véritable. Vardes est toujours en prison, et le comte de Guiche ne revient point<sup>1</sup>. Les flottes de France, d'Angleterre et de Hollande sont toujours dans les ports, et je ne crois pas qu'elles en sortent de cet hiver. On avait cru quelque disposition à la paix d'Angleterre ; mais comme le roi d'Angleterre ne la veut traiter qu'à Londres, et que le Roi n'y veut pas consentir, cela paraît être encore un peu éloigné ; je crois pourtant que la principale raison qui l'éloigne est que le Parlement d'Angleterre est assemblé, et que jusqu'à ce qu'il ait accordé au roi d'Angleterre l'argent qu'il lui demande, qu'il en ait ordonné la levée et qu'il soit séparé, il n'a garde de parler de paix : mais je ne doute pas après cela qu'il n'en parle tout de bon, n'étant pas possible, après le feu de Londres, qu'il puisse soutenir la guerre contre nous et contre les Hollandais, particulièrement le Roi augmentant sa flotte comme il fait état de l'augmenter cet hiver jusqu'à soixante-dix grands navires. L'accommodement de Brême est achevé, et les Suédois sont à cette heure libres ; Königsmark, leur ambassadeur, s'en retourne fort content de cette Cour. On a recommencé les bals et les comédies, et il y aura beaucoup de divertissements cet hiver. Madame a fait une fausse couche ; elle ne s'est pas pourtant blessée. La Reine se porte fort bien de sa grossesse, et il est incertain si elle retournera à Paris dans son septième, qui sera dans quinze jours, où si elle attendra dans son neuvième, qui sera aux Rois. Je vais faire un voyage en Berry pour trois semaines pour mes affaires particulières.

<sup>1</sup> Le 30 janvier 1667. de La Haye, le comte de Guiche écrivait à la reine de Pologne : « Après quelques petits tours dans le monde, je retourne à mon ancien gîte. »

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, f<sup>o</sup> 79.

Paris 5 novembre 1666.

Monsieur mon père partit hier pour s'en aller en Berry ; il y a eu quelques affaires importantes ; mais ce sera un voyage fort court ; il ne sera que de trois semaines ou d'un mois tout au plus ; cependant il me charge de me donner l'honneur d'écrire pour lui à Votre Majesté et de lui demander pardon s'il ne le peut pas faire lui-même. Je pense, après ce que Votre Majesté m'a mandé de la femme de M. Rey, qu'elle lui fera de grands reproches à son retour ; il pouvait assurément vivre ici avec plus de magnificence qu'il n'a fait ; mais je crois que les Polonais qui en ont écrit peuvent bien aussi avoir un peu augmenté les choses, et qu'ils les ont mandées plus mal qu'elles n'ont été. On avait fort espéré que la Cour reviendrait ici à la fin de ce mois et c'était une grande joie pour tout le monde, mais on sera à Saint-Germain jusques au commencement du mois de janvier. Le Roi aime bien mieux ce séjour-là que celui de Paris, et la Reine aime mieux aussi être à la campagne. Il y a quelque temps que le Roi ne paraissait pas être fort content de Madame ; mais il eut une fort grande conversation avec elle il y a trois jours : je pense qu'ils s'éclaircirent des sujets qu'ils avaient de se plaindre, et depuis cela il l'a bien mieux traitée et il la voit bien plus souvent. On veut dire à la Cour qu'il songe un peu à M<sup>mo</sup> de Montespan, et, pour dire la vérité, elle le mériterait bien, car on ne peut avoir plus d'esprit, ni plus de beauté qu'elle en a ; mais je n'ai pourtant rien remarqué là-dessus.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, f° 82.

Châteauroux, 10 novembre 1666.

Depuis que je suis arrivé ici, j'ai reçu un courrier du Roi par lequel il m'ordonne d'écrire à Votre Majesté qu'ensuite de l'offre que Votre Majesté lui a fait faire par moi de mettre en sa disposition la nomination de Pologne au cardinalat, elle avait jeté les yeux sur M. l'évêque de Béziers, comme sur un sujet très digne d'occuper ce poste, et comme sur une personne pour qui Sa Majesté a beaucoup d'affection ; elle est aussi persuadée que Votre Majesté l'honore de ses bonnes grâces et que les services qu'il rend auprès d'elle lui sont agréables. Ainsi Sa Majesté prie Votre Majesté de lui vouloir procurer la nomination du roi de Pologne le plus tôt qu'elle pourra. Sa Majesté croit même que le prince d'Ausperg<sup>1</sup> prend des mesures pour cela qu'il est bon de rompre au plus tôt, et elle prie Votre Majesté de faire expédier au plus tôt la lettre du roi de Pologne pour le Pape et de la vouloir envoyer à M. le duc de Chaulnes à Rome, cachetée, pour la donner à M. le cardinal Ursinus quand il jugera qu'il la faudra rendre à Sa Sainteté. Le Roi m'écrit de cela d'une manière si forte que je suis persuadé que Votre Majesté ne lui saurait faire un plus grand plaisir que celui-là ; en mon particulier Votre Majesté m'en fera un très sensible de me donner lieu par là de faire quelque chose qui soit agréable à Sa Majesté, et de servir une personne comme M. l'évêque de Béziers, pour qui j'ai beaucoup d'estime et à qui j'ai beaucoup d'obligation.

<sup>1</sup> Jean Weikart (ou Wiscard), prince d'Auersperg, grand chambellan et ministre de l'empereur Ferdinand III, né en 1615, marié à Marie-Catherine de Losenstein, mort le 5 novembre 1677.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 88.

Paris, 12 novembre 1666.

Il ne s'est rien passé ici, depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, qui mérite de lui être mandé. Tous les courtisans sont à Saint-Germain, fort fâchés d'y être, et quoiqu'il y ait des bals et des comédies, on ne laisse pas de s'y ennuyer assez. Il court un bruit ici depuis deux jours que la Cour y doit revenir devers la fin de ce mois; mais ce n'est qu'un bruit de ville que je ne crois pas encore; il y a trois jours que je suis ici, et je n'ai vu personne qui soit revenu de Saint-Germain depuis moi. M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons se raccommode peu à peu avec le Roi et il va quelquefois chez elle; il n'y a point encore d'adoucissement pour Vardes et pour le comte de Guiche. Le Roi dit l'autre jour, en parlant à Monsieur, de la comtesse de Soissons, qu'elle était la meilleure femme du monde et qu'elle n'était point du tout méchante quand elle était éloignée des gens qui la sifflaient. On parle fort de guerre, mais je ne vois point d'apparence encore qu'il y en ait l'année qui vient.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 94.

Paris, 19 novembre 1666.

J'ai été à Saint-Germain quatre ou cinq jours, et il y en a deux que je suis revenu ici. Le Roi doit venir aujourd'hui voir ses bâtiments du Louvre, et il s'en retournera coucher à Saint-Germain; ce voyage-là fait espérer à tout le monde qu'il reviendra bientôt ici pour y demeurer tout à fait. M. de

Bellefonds part dans un jour ou deux pour s'en aller sur mer; il y passera tout l'hiver, et l'on croit qu'au printemps il aura un commandement fort considérable sur les vaisseaux. Le Roi aura l'année qui vient de grandes forces sur mer et sa flotte sera de soixante vaisseaux. Il est arrivé une étrange aventure au Louvre; un bonhomme que l'on appelait M. Brunot<sup>1</sup> y logeait, et il y avait soin des médailles du Roi, qui sont les plus belles du monde. Un homme se mit en tête, je pense, de les voler, car on ne l'a pu savoir, comme Votre Majesté verra. Cet homme entra donc au Louvre et passa au milieu de tous les ouvriers; il monta à la chambre de M. Brunot, et là lui donna cinq ou six coups de couteau dans la gorge et le tua. Quelque couvreur, ayant entendu du bruit, alla à la fenêtre de cette chambre par-dessus la couverture; ce voleur, se voyant découvert, sauta par une autre fenêtre sur le même toit et voulut se sauver par là; mais des gardes qui étaient en bas lui tirèrent deux ou trois coups et le firent tomber du haut du Louvre en bas, où il se tua tout roide. On n'en a pu savoir davantage. Voilà une aventure bien extraordinaire. M<sup>me</sup> la princesse Palatine est malade il y a déjà assez de temps; elle se porte mieux présentement et elle partit hier pour aller prendre l'air au Raincy; je crois qu'il lui rendra tout à fait sa santé.

M. mon père n'étant pas ici, je ferai ce que Votre Majesté lui ordonna touchant l'affaire que peut avoir aux Grands Jours le beau-frère de la supérieure des S<sup>te</sup> Marie<sup>2</sup>; j'en parlerai au président Hardier<sup>3</sup> et j'en rendrai compte à Votre Majesté. M. mon père le fera aussi dès qu'il aura reçu l'ordre que Votre Majesté lui ordonne.

<sup>1</sup> L'abbé Bruneau, garde des médailles du roi. V. *Les continuateurs de Loret*, t. II.

<sup>2</sup> Couvent de la Visitation, à Montferrand.

<sup>3</sup> Paul Ardier de Beauregard, président en la Chambre des Comptes de Paris, marié à Louise Ollier.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 101.

S. L., 26 novembre 1666.

La Cour est si stérile cette année en nouvelles qu'il n'y en a quasi point à mander à Votre Majesté ; je crois que c'est le séjour de Saint-Germain qui en est cause ; quand elle est à Paris, le grand monde fournit toujours quelque histoire ; je n'ai point vu encore d'hiver où l'on soit si tranquille que celui-ci. M. de Valois s'est trouvé assez mal depuis quelque temps ; Monsieur et Madame partirent il y a trois jours de Saint-Germain avec une grande alarme ; il se porte mieux présentement, mais il n'est pourtant pas hors de danger. Le Roi fait un ballet où il danse avec toutes les dames ; on le dansera la semaine qui vient ; il nous assure fort qu'il reviendra à Paris au commencement du mois de janvier ; tout le monde le souhaite avec grande passion.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 109.

Paris, 3 décembre 1666.

Le peu que j'ai appris de nouvelles n'est pas fort considérable. Les Espagnols ont eu un petit avantage sur les Portugais et ils leur ont battu douze cents chevaux. Il y a quelque apparence que la paix se fera cet hiver avec l'Angleterre. Le Roi ne laisse pas de préparer une armée navale fort considérable, et il aura plus de soixante vaisseaux aussi forts que ceux d'Angleterre. Les troupes de terre de Sa Majesté sont admirables, et je crois qu'il y a plus de soixante mille hommes de pied et quatorze mille chevaux sur pied ; on parle encore d'en lever, mais cela n'est pas encore bien assuré. Les diver-

tissements sont grands à Saint-Germain, et il y a toutes les semaines les plus beaux bals du monde; le Roi même danse un fort joli ballet; mais comme cela est plus du gibier de mon fils que du mien et qu'il les a tous vus, je me remets à lui à en rendre compte à Votre Majesté. J'ai été dans une extrême peine de la santé du roi de Pologne, et je loue Dieu de tout mon cœur de ce qu'elle est meilleure.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 111.

Saint-Germain, 40 décembre 1666.

Ma petite-fille se porte fort bien, et puisque Votre Majesté l'ordonne, je lui enverrai son portrait le plus tôt que je pourrai; ses dents ne viennent pas encore, mais, à cela près, elle se porte tout à fait bien. M<sup>me</sup> la Duchesse est bien fâchée de ne pouvoir donner encore à Votre Majesté la satisfaction qu'elle désire<sup>1</sup>; j'en suis pour le moins aussi fâché qu'elle; mais j'espère que cela viendra bientôt; je dis toujours à mon fils que c'est sa faute, mais il m'assure fort que non; je ne sais à qui m'en prendre. Je ne doute pas que M<sup>me</sup> la princesse Palatine ne rende compte à Votre Majesté de l'espérance qu'elle a de conclure bientôt le mariage de M<sup>me</sup> la princesse Bénédicte; elle souhaite encore quelque grâce de Votre Majesté dont elle lui écrit; je lui serai très obligé si elle la lui accorde. M. de Valois mourut hier au soir; Monsieur et Madame en sont très affligés. Le Roi les a été voir aujourd'hui; j'y ai accompagné Sa Majesté; il y a près d'un an qu'il était malade. Votre Majesté aura sans doute appris pendant mon absence les aventures de M<sup>mo</sup> de Mecklembourg<sup>2</sup>; son mari la voulut laisser là, et, sans le Roi qui l'a protégée et M. de Luxem-

<sup>1</sup> La satisfaction de donner un héritier aux Condé.<sup>2</sup> Voir notre volume : *M<sup>mo</sup> de Châtillon*, précité, p. 224.

bourg qui a parlé à M. de Mecklembourg un peu fortement, je crois qu'il l'aurait laissée ; ils sont à cette heure raccommodés ; je ne sais si l'accommodement sera de longue durée. La paix de Brème est faite, et j'espère que celle d'Angleterre le sera bientôt ; au moins il y a bien de l'apparence. Le bruit avait couru de la mort de M<sup>me</sup><sup>1</sup> et de M.<sup>2</sup> de Mantoue, mais on dit qu'ils se portent mieux et qu'ils ont été tous deux fort malades. M<sup>me</sup> la princesse Palatine m'a dit qu'en ce cas Votre Majesté aurait eu des prétentions sur Charleville<sup>3</sup> et Montferrat. Je supplie Votre Majesté de me faire l'honneur de me le mander, afin que, si cet accident arrivait, je susse ce que je devrais faire pour vos intérêts. J'ai bien de la joie de l'arrivée de M. Rey et de la satisfaction qu'il témoigne avoir de la France et de nous, et je suis fort aise que Votre Majesté lui ait donné des marques de son estime et de sa satisfaction ; je l'ai connu pour un très habile homme et pour une personne très affectionnée au service de Votre Majesté. Je mandai à Votre Majesté l'été dernier que les Français avaient chassé les Anglais de l'île de Saint-Christophe ; les Anglais y sont allés avec une flotte de dix-sept vaisseaux et près de trois mille hommes pour la reprendre<sup>4</sup> ; ils n'y ont pas pu réussir, et ils se sont jetés dans une petite île voisine, où il n'y avait que deux cents Français ; une tempête est survenue qui a fait abîmer tous leurs vaisseaux, ensuite de quoi les nôtres de l'île de Saint-Christophe y sont

<sup>1</sup> Isabelle-Claire d'Autriche, fille de Léopold, archiduc d'Inspruck et de Claude de Médicis, née en 1629, mariée en 1649 à Charles III de Gonzague, morte en 1685. Mère du suivant.

<sup>2</sup> Ferdinand-Charles de Gonzague, duc de Mantoue, fils de Charles III et d'Isabelle-Claire d'Autriche, né le 31 août 1652, marié, 1<sup>o</sup>, le 7 avril 1671, à Anne-Isabelle de Gonzague, princesse de Guastalla ; 2<sup>o</sup>, le 8 novembre 1704, à Suzanne-Henriette de Lorraine, mort à Padoue le 5 juillet 1708.

<sup>3</sup> Charles de Gonzague, père de la reine de Pologne, avait bâti Charleville. V. Michel de Marolles : *Mémoires*. 1755, I, 118 et suiv. ; A. Meyrac : *Charles de Gonzague, fondateur de Charleville* (1606), 1899, in-8<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> La *Gazette de France* de 1666, p. 1321, donne sur cette expédition anglaise des détails précis et nombreux.

allés et les ont tous tués ou pris prisonniers. Le Roi travaille avec grand soin à son armée navale ; je crois qu'il aura plus de soixante grands vaisseaux au printemps et je crois que cela ne contribuera pas peu à faire faire la paix. On attend ici M. de Beaufort dans sept ou huit jours. La mort de M. de Valois fera cesser les divertissements pour quelques jours. Le ballet que le Roi a dansé est le plus agréable du monde. On parle de marier la fille de M. Colbert au fils de M. de Luynes ou à celui de M. de Saint-Aignan, mais on ne sait pas encore lequel des deux l'épousera, M. Colbert ne s'étant pas encore déclaré là-dessus<sup>1</sup>. Le Roi va voir demain toutes les troupes de sa maison au nombre de près de quatre mille chevaux. Il m'a commandé de l'y suivre ; cela m'oblige à finir ma lettre plus tôt que je n'aurais voulu, car il est extrêmement tard, et il doit partir fort matin.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, f° 137.

Saint-Germain, 30 décembre 1666<sup>2</sup>.

Le Roi m'a témoigné la plus grande joie du monde de

<sup>1</sup> Voir p. 317.

<sup>2</sup> R. XI, 123. *Du prince de Condé*. Chantilly, 17 décembre 1666. Monsieur et Madame sont retournés à Saint-Germain, un peu consolés de la mort de M. de Valois. On commence à redanser le ballet. Il est venu à Chantilly pour donner ordre à quelques ouvrages qu'il y fait faire. Il a reçu, de Rome, une lettre de M. de Longueville. Celui-ci est résolu à prendre la soutane. Il croit « qu'il fait fort bien pourvu qu'il ne change pas encore une fois de résolution ». Prière de remercier M. Rey de sa relation. Il craint que la Diète ne fatigue Sa Majesté et l'engage à se ménager.

R. XI, 127. *Du prince de Condé*. Chantilly, 23 décembre 1666. Il appréhende les longueurs de la Diète pour la santé de Sa Majesté et la supplie de ne pas trop travailler. Sa Majesté a tort de mésuser de sa vie, de son bien et de son repos en faveur des Polonais puisqu'ils multiplient sans raison les querelles. Il espère qu'ils reconnaîtront à la fin la sincérité des intentions de Sa Majesté et l'amour qu'elle leur porte.

l'honneur que Votre Majesté a fait à M. de Béziers de lui procurer la nomination du roi de Pologne au cardinalat ; il m'a commandé d'en remercier Votre Majesté de sa part et de l'assurer qu'il en a une extrême reconnaissance ; il m'a dit qu'il lui en écrira lui-même pour l'en remercier, et au roi de Pologne aussi. L'incommodité que Votre Majesté a eue me met au désespoir, et je meurs de peur qu'elle n'augmente dans les fatigues qu'elle se donnera avant la fin de la Diète. En vérité, j'admire les esprits des Polonais ; je crois qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils demandent, et je ne puis comprendre comment Votre Majesté peut résister à des choses si désagréables ; je meurs de peur que vous ne les preniez trop à cœur et que votre mal n'augmente. La Reine s'est trouvée assez mal d'une colique, et on avait même cru qu'elle accoucherait, et comme elle n'est que dans son huitième, cela avait donné une grande frayeur ; mais, Dieu merci, cela est passé et elle est fort bien guérie ; elle entrera dans cinq ou six jours dans son neuvième, et après cela il n'y aura plus de crainte. On parle toujours fort de la paix d'Angleterre, mais il n'y a encore rien d'avancé. Celle de Portugal avec l'Espagne ne l'est pas non plus, et il n'y a rien de bien considérable depuis le dernier ordinaire. M. Colbert marie sa fille ainée<sup>1</sup> avec le fils<sup>2</sup> de M. de Luynes<sup>3</sup>, et sa

La fille du duc d'Enghien a souffert d'une enflure derrière l'oreille. Les médecins disent que ce ne sera rien et que les dents causent cette affection.

<sup>1</sup> Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, fille de Jean-Baptiste et de Marie Charron, née vers 1650, mariée le 3 février 1667 à Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, morte à Paris le 26 juin 1732.

<sup>2</sup> Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, fils de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et de Louise-Marie Séguier, né à Paris le 7 octobre 1646, marié le 3 février 1667 à Jeanne-Marie Colbert, mort le 5 novembre 1712.

<sup>3</sup> Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils de Charles et de Marie de Rohan, né le 25 décembre 1620, marié 1<sup>o</sup>, à Marie-Louise Séguier, marquise d'O ; 2<sup>o</sup>, en 1669, à Anne de Rohan ; 3<sup>o</sup>, en 1685, à Marguerite d'Aligre, marquise de Charleménil, mort en 1690.

cadette<sup>1</sup> avec celui de M. de Saint-Aignan<sup>2</sup>. Le Roi a dansé un ballet qui est le plus agréable du monde; j'en envoie les vers à Votre Majesté.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 148.

S. L., 6 janvier 1667.

Je demande très humblement pardon à Votre Majesté si j'ai été deux ordinaires sans me donner l'honneur de lui écrire. Le Roi alla à Versailles vendredi dernier; je ne songeais pas à l'y suivre, et comme il monta en carrosse il me commanda d'y aller avec lui, si bien que je ne me pus pas donner cet honneur-là. Je suis bien en peine de l'indisposition où on mande qu'elle est; je pense que Votre Majesté me fait bien la justice d'être persuadée de l'inquiétude que j'ai toutes les fois qu'il lui arrive le moindre mal. J'attends avec une grande impatience l'ordinaire prochain pour avoir de ses nouvelles. Depuis que je ne me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il est arrivé à la Cour assez de choses. M. Mazarin a chassé sa femme, qui s'est retirée chez M<sup>me</sup> de Bouillon, et la Reine a commandé à M<sup>me</sup> de Carignan de la prendre avec elle. M. Colbert travaille à les raccommo-der; je ne doute pas qu'il n'en vienne à bout. Ce qu'il y a de fâcheux pour M<sup>me</sup> Mazarin, c'est qu'elle n'a pas un sou et que M. le Cardinal a donné son bien à M. Mazarin, et quand ils se sépareraient tout lui demeurerait. Le bruit court à Paris que ce qui l'a obligé à faire cet éclat-là a été la jalousie

<sup>1</sup> Henriette-Louise Colbert, fille de Jean-Baptiste et de Marie Charron, mariée le 21 janvier 1671 à Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan.

<sup>2</sup> Paul de Beauvilliers, cinquième fils de François, duc de Saint-Aignan, et d'Antoinette Servien, né le 24 octobre 1648, d'abord abbé de Saint-Pierre-au-Mont de Châlons et de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Ferrières, marié le 21 janvier 1671 à Henriette-Louise Colbert, mort le 31 août 1714.

qu'il a eue de M. de Nevers, qui est ici depuis quelque temps ; mais, depuis deux mois, il n'a vu le Roi qu'une fois, et je crois qu'il a dessein de s'en retourner en Italie. Voilà une grande folie. M. Mazarin a la sienne de son côté ; on dit que depuis quelque temps il s'est mis en tête les métamorphoses, et qu'il est persuadé qu'il est devenu tulipe ; il se fait arroser et s'expose au soleil pour se faire épanouir ; je ne suis pas assez souvent avec lui pour l'avoir vu dans son accès, et je ne sais pas même si on ne lui fait pas accroire cette folie-là ; mais enfin tout le monde est persuadé qu'il l'a<sup>1</sup>.

Tant de gens manderont à Votre Majesté les couches de la Reine que je ne lui en dis mot pour lui épargner la peine de lire dans toutes les lettres la même chose. Madame est la plus jolie du monde et, autant que l'on en puisse juger à cet âge-là, on croit qu'elle le sera extrêmement.

La Cour demeurera tout l'hiver à Saint-Germain, dont tous les courtisans sont fort affligés. La paix d'Angleterre s'avance, et, si elle se fait, on ne doute point que nous n'ayons une autre guerre cet été ; tout le monde la souhaite fort en France, et il paraît qu'en Espagne on la craint autant que l'on la désire ici.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, f<sup>o</sup> 151.

Paris, 6 janvier 1667.

Je rendis compte l'ordinaire dernier de l'alarme qu'on avait eue du mal de la Reine ; elle se porta fort bien jusques à lundi au soir, et si bien que mon fils et moi étions revenus ici pour

<sup>1</sup> Les extravagances du duc de Mazarin ont fourni aux mémorialistes, aux anecdotiers et aux vaudevillistes des prétextes nombreux d'écrire. La duchesse a rapporté maints traits de la jalousie de son mari dans ses *Mémoires*, authentiques quoi qu'on en ait dit. Lasse d'être persécutée par ce fol, elle le quitta définitivement, parcourut l'Europe, se fixa à Londres et y ouvrit un salon fort fréquenté où Saint-Evremond, épicien notoire, devint son ami de prédilection.

quelques affaires; le lundi au soir que le Roi dansa le ballet, elle se trouva mal et, ses douleurs la pressant, elle en envoya avertir Sa Majesté, qui quitta tout aussitôt le ballet et la trouva assez mal. Les douleurs allèrent toujours en augmentant jusque près de onze heures qu'elle accoucha d'une fille<sup>1</sup>. La Reine et l'enfant se portent fort bien, Dieu merci, quoique le travail ait été fort grand et même un peu dangereux. Il y a eu quelque bruit en Angleterre, mais de peu de considération. Le mylord Germin<sup>2</sup> doit arriver un de ces jours; je crois qu'il apporte des propositions de paix, et on ne doute presque plus qu'elle ne se fasse; quand il sera arrivé, j'en écrirai plus certainement à Votre Majesté. Ma petite-fille a été un peu malade d'une enflure qui lui était venue derrière l'oreille, mais elle en est parfaitement guérie; elle est la plus jolie du monde et elle commence à parler, encore qu'elle n'ait pas encore de dents; cela m'inquiète un peu, car il me semble que c'est bien tard; les médecins n'en ont pas pourtant méchante opinion, et elle est forte et grasse autant qu'enfant de son âge; tout le monde trouve qu'elle a un peu de l'air de Votre Majesté. Les couches de la Reine empêcheront le Roi de revenir à Paris de cet hiver; cela afflige un peu les courtisans, mais il n'y a point de remède.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 165.

Saint-Germain, 11 janvier 1667.

Notre Cour ne produit aucune nouveauté cet ordinaire-ci. Le mylord Saint-Albans<sup>3</sup>, qu'on attend tous les jours, n'est

<sup>1</sup> Marie-Thérèse de France, fille de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, née le 2 janvier 1667, morte le 1<sup>er</sup> mars 1672.

<sup>2</sup> Henry, lord Jermyn, comte de Saint-Albans. V. p. 234.

<sup>3</sup> Voir p. 234.

pas encore arrivé, et sa venue nous fera savoir si nous aurons la paix avec l'Angleterre, ou si la guerre continuera. Les comédies et les bals ont recommencé ; je m'assure que mon fils, qui est allé à Paris pour être à un que Monsieur et Madame y donnèrent hier au soir, ne manquera pas de vous en rendre compte. La Reine se porte fort bien de ses couches, et Madame, quoiqu'un peu faible, est en assez bonne santé. M. Mazarin a eu de fort grands démêlés avec sa femme ; cela même a été jusques à la gourmande, et on dit que la femme a été plus forte que le mari. Elle l'a quitté par deux fois et s'est sauvée chez M<sup>mo</sup> de Carignan, et même a été sur le point d'aller dans un couvent ; mais le tout a été raccommo- dé par l'entremise de la comtesse de Soissons, et elle est retournée auprès de lui. M. de Nevers a donné au Roi la démission de toutes ses charges et s'en va en Italie se marier avec une Italienne ; je ne doute pas qu'il ne quitte absolument la France pour toujours. Le Roi n'a pas encore donné ses gouvernements, mais il a donné la compagnie des Mousquetaires qu'il avait à Artagnan. On continue à danser le ballet deux fois toutes les semaines, et le Roi y ajoute toujours de nouvelles entrées. On dit qu'il y a eu bien du bruit à Vienne entre l'ambassadeur d'Espagne et celui de Venise, et même entre l'ambassadeur d'Espagne et le grand-veneur de l'Empereur, et que l'Empereur ne veut plus voir l'ambassadeur d'Espagne ; mais comme Votre Majesté en est plus près que nous, elle sait bien mieux ces nouvelles-là que je ne les lui peux mander.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n<sup>o</sup> 175.

S. L., 21 janvier 1667.

Depuis que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il ne s'est pas ici passé grand'chose qui mérite de lui

être mandé. Hier il y eut un grand service à Saint-Denis pour le bout de l'an de la Reine mère, où toute la Cour assista ; mais les princes étrangers ne s'y trouvèrent point, sur une contestation qui est déjà arrivée entre eux et les ducs, qui prétendent ne leur pas céder dans les cérémonies. Il y a sept ou huit jours que Madame étant venue à Paris, elle alla en masque chez M<sup>me</sup> la maréchale de La Ferté<sup>1</sup>, qui donnait le bal. M. de Rohan<sup>2</sup> et M. de Louvigny y eurent une querelle, sur ce que le premier s'étant déchainé depuis quelque temps contre M<sup>me</sup> de Monaco, M. de Louvigny crut ne le devoir pas souffrir et lui fit une manière d'éclaircissement. M. de Rohan le reçut assez honnêtement et lui dit même qu'il n'en parlerait plus mal ; mais le monde est si méchant que l'on alla redire à Louvigny que l'autre disait partout qu'il mourait de peur en lui parlant ; il voulut lui refaire un second éclaircissement, mais M. de Rohan, qui était las du premier, lui répondit pour toute raison qu'il voulait se battre le lendemain contre lui, de quoi ils convinrent tous deux ; mais comme tout cela se passa dans une galerie auprès d'un bal où tout le monde allait et venait, on vit bien qu'ils se querellaient et on le dit vite à M. le maréchal de La Ferté, qui les accommoda. Le pauvre maréchal de Gramont est bien à plaindre, et ses enfants lui donnent bien de l'affliction ; il aurait été inconsolable si, M. le comte de Guiche étant aussi malheureux qu'il est, M. de Louvigny se fût battu et eût été obligé de quitter la France pour toute sa vie. On parle

<sup>1</sup> Madeleine d'Angennes de La Louppe, fille de Charles et de Marie du Raynier-Droué, née en 1629, mariée le 25 avril 1655 à Henri de La Ferté-Senneterre, morte le 16 mars 1714. Son portrait écrit a été publié dans le *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose...* 1659, 2<sup>e</sup> part., p. 692. C'est une des femmes dont il est le plus question dans la chronique scandaleuse de l'époque.

<sup>2</sup> Nous pensons qu'il s'agit ici de Louis de Rohan, dit le chevalier de Rohan, grand-veneur de France depuis le 9 février 1656, fils de Louis VII de Rohan et d'Anne de Rohan, né en 1634, mort le 27 novembre 1674. Sur ce personnage, V. *La princesse de Guéméné et le chevalier de Rohan*, par Lorin, dans *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. XXII, 1913, p. 77 et suiv.

toujours extrêmement de la guerre ; je ne sais pas si elle se fera, mais on fait ici comme si on la devait faire assurément. On attend toujours le mylord Saint-Albans, qui revient d'Angleterre et qui doit apporter des propositions de paix ; on en a envie de tous côtés, et, si elle se fait, on ne doute point que nous n'ayons au printemps la guerre en Flandre <sup>1</sup>.

DU PRINCE DE CONDÉ <sup>2</sup>

R. XI, f° 199.

Paris, 3 février 1667 <sup>3</sup>.

On a eu ces jours-ci des nouvelles assez incertaines d'Angleterre et de Portugal. J'avais mandé à Votre Majesté qu'on attendait ici le comte de Saint-Albans et qu'on croyait que la paix se ferait bientôt avec l'Angleterre ; son voyage s'est trouvé retardé et on ne sait plus quand il viendra. On dit en même temps que les Anglais traitent plus fort que jamais la trêve de Portugal avec l'Espagne, mais rien de tout cela n'est encore bien assuré ; peu de jours nous en éclairciront, et je ne

<sup>1</sup> Fin de la lettre : Il est désolé de la rupture de la Diète.

<sup>2</sup> R. XI, 180. *Du prince de Condé*. Paris, 21 janvier 1667. Ayant dû assister au service du bout de l'an de la Reine mère, il n'a pu prendre, au sujet des lettres reçues de Sa Majesté, les ordres du Roi. Il se désole de la rupture de la Diète. Saint-Albans n'est pas arrivé et l'on ne sait rien de la paix avec l'Angleterre. On parle de la guerre contre l'Espagne. Il a accommodé la querelle de Rohan et Louvigny au sujet de M<sup>me</sup> de Monaco, querelle qui a chagriné le maréchal de Gramont. Louvigny s'est très bien conduit. Le Roi augmente le ballet qui est très beau. Colbert marie ses deux filles aux fils de MM. de Luynes et de Saint-Aignan. Le roi leur donne 200 000 francs à chacune. M. de Nevers part pour se marier en Italie, abandonnant ses charges. Le Roi a donné l'une de ces dernières, celle des Mousquetaires, à d'Artagnan.

R. XI, 192. *Du prince de Condé*. Paris, 28 janvier 1667. Il est consterné d'apprendre la maladie de Sa Majesté.

<sup>3</sup> Début de la lettre : Il n'a point reçu, cet ordinaire, de nouvelles de Sa Majesté. Il est d'autant plus inquiet qu'il la sait souffrante. Il voudrait avoir des renseignements sur l'irruption des Tartares. Il espère que ceux-ci ne seront pas soutenus par les Turcs, ces derniers accomplissant un grand effort à Candie.

manquerai pas de le faire savoir aussitôt à Votre Majesté. M. Colbert a marié cette nuit sa fille aînée à M. de Chevreuse, fils aîné de M. le duc de Luynes, et M<sup>lle</sup> de Luynes<sup>1</sup> avec M. de Lavardin<sup>2</sup>, qui a l'honneur d'appartenir à Votre Majesté. Il y a ce soir de grandes réjouissances chez lui, et tout le monde y va en masque. Le Roi a fait une revue fort belle aujourd'hui des troupes de sa maison, où il y avait dix mille hommes effectifs<sup>3</sup>; il est arrivé un accident assez fâcheux, c'est que les soldats en passant la rivière au bac d'Andrézy<sup>4</sup>, la corde d'un bac s'est rompue et le bac [s']est enfoncé et cent cinquante soldats se sont noyés; cela a touché le Roi de grande compassion. On parle fort du voyage du Roi en Bretagne au commencement du mois de mars; d'autres croient qu'on pourra bien faire la guerre avec l'Espagne, mais jusques à cette heure il n'y a rien du tout de certain. M<sup>me</sup> la princesse Palatine a été assez mal depuis quelque temps, mais elle se porte beaucoup mieux, et elle fait état d'aller prendre un peu l'air au Raincy. J'irai aussi quelques jours à Chantilly, et M<sup>me</sup> la Duchesse et la princesse Bénédicte iront à Saint-Germain voir la Reine, qui commence à se lever depuis ses couches; elles y demeureront quelques jours. Ma petite-fille se porte fort bien et elle devient la plus jolie enfant du monde.

<sup>1</sup> Françoise-Paule d'Albert, fille de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et de Louise-Marie Séguier, mariée le 3 février 1667 à Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, morte en 1670.

<sup>2</sup> Voir p. 168.

<sup>3</sup> Dans la plaine d'Ouilles. « Sa Majesté, dit la *Gazette de France* de 1667 (p. 131), était accompagnée de Leurs Altesses Royales et de tous les seigneurs et dames à cheval, en un équipage des plus lestes. »

<sup>4</sup> Andrézy, Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Poissy.

DU PRINCE DE CONDÉ <sup>1</sup>

R. XI, f° 223.

Chantilly, 17 février 1667<sup>2</sup>.

Le comte de Saint-Albans est enfin arrivé ; mais jusquesici il s'est tenu dans des paroles générales, et il n'a encore rien proposé de solide pour la paix d'Angleterre ; on verra bientôt s'il n'a rien de plus particulier que cela ; les uns croient que c'est qu'il veut voir si nous ne voudrons pas parler les premiers, et qu'il a quelque chose à dire de plus que ce qu'il a dit ; les autres croient que les Anglais ne veulent que tirer la négociation en longueur pour sauver les Espagnols, cette campagne, d'avoir la guerre contre nous, et que cependant ils traitent avec eux pour le Portugal et pour faire une ligue contre nous ; mais tout cela est encore si incertain que je n'oserais assurer de rien Votre Majesté.

<sup>1</sup> R. XI, 203. *Du duc d'Enghien*. 4 février 1667. L'ordinaire n'a pas apporté de lettre de Sa Majesté et il est inquiet. Loin de conclure la paix avec l'Espagne, les Portugais se préparent plus que jamais à la guerre. M. de Saint-Albans n'est pas arrivé. Cela prouve que l'Angleterre ne se dispose pas à traiter de la paix avec la Hollande. M<sup>llo</sup> Colbert et M. de Chevreuse, M<sup>llo</sup> de Luynes et M. de Lavardin se marièrent hier chez M. Colbert, qui donna un grand bal où il alla, masqué, avec Mademoiselle.

R. XI, 207. *Du duc d'Enghien*. 10 février 1667. Inquiétude sur la santé de Sa Majesté. On prépare mascarades et carrousels.

R. XI, 209. *Du prince de Condé*. Chantilly, 10 février 1667. Il est venu à Chantilly pour se purger, laissant M. Chatrier à Paris pour lui apporter les lettres de Sa Majesté. Le P. Bergier lui a envoyé une lettre du P. Jourdan lui annonçant que Sa Majesté a eu un accès de fièvre. Inquiétudes. Il apprend que M. de Morsztyn vient et tâchera de le bien recevoir.

R. XI, 221. *Du prince de Condé*. Chantilly, 16 février 1667. Il a retenu le sieur de Pierreville, ne sachant s'il aurait quelque chose de particulier à mander à Sa Majesté. Mais, en définitive, on attendra l'arrivée de M. de Morsztyn, qui est à Breslau, pour prendre une résolution au sujet de Lubomirski. On va écrire fortement à M. de Pomponne pour engager les Suédois. L'envoyé de Brandebourg n'a fait aucune proposition au Roi à l'égard de Neubourg.

<sup>2</sup> Début de la lettre : Il se réjouit d'apprendre la guérison de Sa Majesté.

Le Roi a donné à M. de Lionne la survivance de sa charge pour son fils<sup>1</sup>, et au comte de Toulangeon<sup>2</sup> la charge de lieutenant de roi en Béarn, vacante par la mort de M. de Poyanne<sup>3</sup>; cela a donné une extrême joie à M. le maréchal de Gramont.

On assure que M. de La Feuillade épouse M<sup>lle</sup> de Roannais<sup>4</sup>, qu'il achète le duché de Roannais de M. de Roannais<sup>5</sup>, qui se retire dans un couvent, et que le Roi fera en sa faveur revivre le duché; cela met bien des compétiteurs de M. de La Feuillade alertes. On a fort remarqué que Monsieur ni Madame n'ont point vu M. Colbert sur le mariage de sa fille, et qu'ils ne lui en ont fait aucun compliment. On dit qu'il était fâché de ce que le Roi ne lui avait pas continué la pension qu'il donnait de cinquante mille écus à M. le duc de Valois. Je ne dirai rien à Votre Majesté du carrousel; il faut bien que je laisse à mon fils quelque chose pour l'entretenir, et cela est plus de son gibier que du mien.

J'oubliais à dire à Votre Majesté que M. le cardinal de Retz est à Paris, qu'il s'en retourne à Commercy dans dix ou douze jours, et que les bruits qui avaient couru que sa nièce<sup>6</sup> devait épouser le fils de M. Colbert ne sont pas véritables.

<sup>1</sup> Louis de Lionne, marquis de Berny, reçu secrétaire d'État en survivance de son père le 4 février 1667, né vers 1646, fils de Hugues et de Paule Payen, marié en 1675 à Jeanne-Renée de Lionne, marquise de Claveson, mort le 22 août 1708.

<sup>2</sup> Henri de Gramont, comte de Toulangeon, fils d'Antoine II, duc de Gramont, et de sa seconde femme, Claude de Montmorency-Bouteville, mort sans alliance le 1<sup>er</sup> septembre 1679.

<sup>3</sup> Nous pensons qu'il s'agit ici de Bertrand de Baylens, baron de Poyanne, dont il est question dans Tallemant et dans Loret et auquel, semble-t-il, Arnaud d'Andilly adresse deux de ses lettres.

<sup>4</sup> Charlotte Gouffier, duchesse de Roannais, fille d'Henri Gouffier, duc de Roannais, et de Anne-Marie Hennequin, mariée le 9 avril 1667, à François d'Aubusson, duc de La Feuillade, morte le 13 février 1683.

<sup>5</sup> Artus Gouffier, duc de Roannais, fils de Henri et de Anne-Marie Hennequin, pair de France et gouverneur de Poitou, né en 1629, non marié, se retira à l'Oratoire et mourut le 4 octobre 1696. Frère aîné de la précédente.

<sup>6</sup> Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, fille de Pierre, duc de Retz, et

M<sup>llo</sup> de Brancas<sup>1</sup> épouse M. de Montlaur<sup>2</sup>, fils aîné de M. le prince d'Harcourt<sup>3</sup>.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 235.

S. L., 25 février 1667.

Le Roi a passé tous ces jours gras à Versailles, où il s'est extrêmement bien diverti. Il y a eu une manière de petit carrousel où les dames ont monté à cheval, et l'on ne peut rien voir de plus magnifique qu'étaient les habits de tout le monde. Il y a eu aussi deux bals en masque fort beaux, et l'on ne peut rien voir de plus agréable que Versailles l'a été pendant tout ce temps-là. Le Roi y demeurera encore quatre ou cinq jours, et après il s'en retournera à Saint-Germain. La Feuillade se marie avec M<sup>llo</sup> de Roannais ; il lui achète son duché, et le Roi lui donnera de nouvelles lettres ; c'est une fort grande affaire qu'il fait et dont on a été assez étonné à la Cour. Il s'est fait encore un autre mariage ces jours-ci entre M<sup>llo</sup> de Brancas et M. de Montlaur, fils de M. le prince d'Harcourt ; c'est un jeune homme qui sort de l'académie et l'on ne sait encore ce que ce sera. On a eu tant de bals et de fêtes ce carnaval qu'il n'y a personne qui ne soit ravi d'être en carême. Votre Majesté sait que ces sortes d'affaires-là occupent comme des choses plus sérieuses et qu'elles

de Catherine de Gondi, mariée, le 12 mars 1675. à François-Emmanuel de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguières, morte le 21 janvier 1746.

<sup>1</sup> Marie-Françoise de Brancas. Voir p. 443.

<sup>2</sup> Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, comte de Montlaur, prince d'Harcourt, fils de François de Lorraine, comte de Rieux, prince d'Harcourt, et d'Anne d'Ornano, né le 14 août 1648, marié le 18 février 1667 à la précédente, mort en février 1719.

<sup>3</sup> François de Lorraine, comte de Rieux, prince d'Harcourt, 3<sup>e</sup> fils de Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Catherine-Henriette légitimée de France, né en 1623, marié en 1645 à Anne d'Ornano, comtesse de Montlaur, mort le 27 juin 1694.

lassent extrêmement. M. mon père a été bien touché de la mort du pauvre M. de Saint-Martin, et je l'ai été aussi furieusement ; Votre Majesté y perd une personne fort attachée à elle et qui paraissait fort passionnée pour son service. Il me charge de lui demander très humblement pardon s'il ne se donne pas l'honneur de lui écrire ; la goutte lui a pris il y a deux jours assez violente, accompagnée d'un peu de fièvre qui n'est pas considérable en elle-même, n'étant causée que par la douleur, qui est extrêmement forte et qu'il a même au doigt.

*Il n'y a rien à répondre à Votre Majesté sur tout ce qu'elle mande cet ordinaire sur Lubomirski<sup>1</sup> ; sa mort change toutes les affaires et renverse les projets qui étaient faits sur lui. Votre Majesté peut s'imaginer aisément l'étonnement où on a été ici quand on a appris une nouvelle aussi surprenante que celle-là. Il y avait si peu d'apparence de le gagner et de pouvoir jamais se fier à lui, après ses trahisons, que cette mort est la chose du monde la plus considérable qui pouvait arriver pour l'élection. Il avait mandé à son fils qui était à Bruxelles, deux jours devant de tomber malade, de l'aller trouver à Breslau. L'on peut juger par là que il ne voulait pas traiter de bonne foi, puisque ce voyage-là était fort opposé à celui qu'il devait lui faire faire en France. M. de Lionne a écrit à M. de Pomponne<sup>2</sup> d'insister plus que jamais en Suède pour les affaires de Pologne, les Suédois n'ayant plus de prétexte pour refuser au Roi d'y envoyer des troupes, puisque les Polonais leur demandent à eux-mêmes du secours et qu'ils sont prêts de le recevoir. Il y a lieu de bien espérer de cette négociation-*

<sup>1</sup> Cette partie de la lettre est chiffrée sur l'original.

<sup>2</sup> Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils de Robert Arnauld d'Andilly et de Catherine Le Fèvre de La Boderie, né en 1618, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères en 1671, envoyé en disgrâce en 1679, de nouveau ministre en 1691, marié, en 1660, à Catherine Ladvoocat, mort le 26 septembre 1699. On a de lui les *Mémoires du marquis de Pomponne*, édit. J. Mavidal, Paris, Duprat, 1860, 2 vol. in-8°.

*là et que nous aurons la Suède tout à fait pour nous ; cela étant et Lubomirski mort, l'élection<sup>1</sup> serait quasi infaillible sans une révolution qui ne peut jamais arriver autre part qu'en Pologne. Nous attendons ici avec une grande impatience des nouvelles de l'effet qu'aura produit en Pologne la mort de Lubomirski ; je crois que force gens en auront été consternés, et que si l'on sait profiter de ce premier étonnement où seront tous ses amis, sans donner le temps à quelque autre de se mettre à leur tête, on pourra faire des choses dans cette conjoncture-ci auxquelles peut-être on pourrait trouver plus d'obstacles si on laisse former un nouveau parti. Votre Majesté a tant de lumières qu'elle saura mieux profiter que personne des temps et des occasions.*

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, p 245.

S. L., 4 mars 1667.

La goutte de M. mon père a été plus fâcheuse cette fois-ci qu'elle n'a accoutumé de l'être, les douleurs ayant été fort grandes, accompagnées de fièvre, qui véritablement a été assez petite et réglée en tierce ; il est quasi quitte de l'une et de l'autre, et les médecins sont fort persuadés qu'il le sera tout à fait dans un jour ou deux ; il reviendra ici dès qu'il en aura la force, y ayant des affaires assez importantes. On attend M. Morstin de moment en moment, et le bruit courut hier qu'il était arrivé ; des Polonais qui sont ici dirent qu'ils l'avaient vu, mais ce bruit-là se trouve faux, et l'on n'a pas seulement de ses nouvelles ; il est vrai qu'il ne faut pas s'en étonner, et comme il vient fort vite, les premières

<sup>1</sup> Du duc d'Enghien au trône de Pologne. Sur cette affaire d'élection, V. Duc d'Aumale : *op. cit.*, VII, 155 et suiv. ; K. Waliszewski : *Condé et d'Enghien candidats au trône de Pologne*, dans le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1886. V. aussi notre *Introduction*.

que l'on en aura ce sera par lui-même. Il y a eu mille intrigues à Versailles entre toutes les dames, mais il est impossible de les mander à Votre Majesté, n'y ayant pas de sens à tous leurs démêlés, ni de sujet ; ce qui les aigrir dans le fond de leur cœur, c'est que toutes sont extrêmement jalouses de M<sup>lle</sup> de La Vallière, et il y en a fort peu qui ne lui portent beaucoup d'envie ; c'est la chose du monde la moins étonnante aux personnes qui connaissent le Roi, et je ne suis point du tout surpris que l'on l'aime <sup>1</sup>. Votre Majesté jugera bien après cela qu'étant disposées comme elles sont, il ne faut pas grand'chose pour les aigrir, et souvent on ne peut pas dire pourquoi elles sont mal ensemble. Le carême a fait finir tous les bals et les ballets ; mais le beau temps qui va venir, et qui est même déjà venu, va faire aussi revenir les promenades, qui sont fort agréables à Saint-Germain. M<sup>me</sup> la princesse Palatine est allée au Raincy pour y prendre l'air, et elle espère d'y retrouver tout à fait sa santé ; elle reviendra ici dès qu'elle saura l'arrivée de Morstin.

<sup>1</sup> Sur ces intrigues, voir Jean Lemoine et André Lichtenberger : *De La Vallière à Montespan*, Paris, Calmann-Lévy. S. D., in-8°, *passim*.

DU DUC D'ENGHEN <sup>1</sup>

R. XI, n° 324.

S. L. N. D. \*

Il n'y a rien de nouveau dans le monde. Je pense que l'on aura déjà écrit à Votre Majesté que le Roi a accordé à

<sup>1</sup> R. XI, 261. *Du prince de Condé*. Chantilly, 17 mars 1667. Il a failli, étant malade, mourir de peur et de douleur en apprenant la maladie de Sa Majesté. Il est faible et ne peut marcher. Il a dû envoyer son fils à Paris pour présenter M. de Morsztyn au Roi. Il regrette la mort de M<sup>me</sup> des Essarts.

R. XI, 267. *Du duc d'Enghien*. 18 mars 1667. Des lettres de Hollande les avertirent de l'état grave de Sa Majesté. Ils en eurent une peine extrême et sont toujours dans l'inquiétude. Le Roi n'a encore pris aucune résolution sur le sujet qui amène M. de Morsztyn. Il attend pour cela des nouvelles de la paix d'Angleterre. Il ne veut d'ailleurs rien résoudre sur les affaires de Pologne sans voir le prince de Condé, malade à Chantilly. Ses dispositions sont excellentes. Il supplie Sa Majesté, qui, malade, donne des audiences et travaille aux affaires, de ménager sa santé.

R. XI, 296. *Du prince de Condé*. Chantilly, 24 mars 1667. Il aime trop Sa Majesté pour n'avoir pas une douleur mortelle en apprenant ses maux. Il a vu M. de Morsztyn, très honnête homme qui réussit fort bien en cette Cour. Il s'est justifié de ses attaches avec Lubomirski. Il négocie avec le Roi. D'après ce qu'il dit, il ne pourrait y avoir que le prince Dmitri ou le castellan de Posnanie qui fussent capables de se mettre à la tête des mécontents. Sa Majesté gagnera facilement le premier qui est à Varsovie. Morsztyn croit avoir assez de pouvoir sur l'autre pour en venir à bout. Si le castellan a mal agi aux petites Diètes, peut-être était-ce pour rendre sa condition meilleure. Les Anglais veulent traiter à La Haye, et cela ne convient ni au Roi ni à la cabale qui gouverne en Hollande. Les Espagnols profiteront de ces longueurs. M. Morsztyn désire la charge de grand trésorier. Il lui a dit que Sa Majesté s'en souvenait et il lui en a grande obligation.

R. XI, 311. *Du duc d'Enghien*. Saint-Germain, 25 mars 1667. Le Roi ne prendra aucune résolution avant d'avoir vu le prince de Condé. Celui-ci ne se rétablit pas, car le froid est terrible. M. Morsztyn et M. le Prince sont fort satisfaits l'un de l'autre. Les Anglais font des difficultés sur l'île de Polaroun qu'ils veulent que les Hollandais leur rendent. Tout le monde s'occupe de la paix d'Angleterre.

\* Début de la lettre : Il est heureux que l'évanouissement de Jean-Casimir n'ait rien été et que la santé de Sa Majesté soit meilleure. M. le Prince enverra les petites nouvelles que l'on a sur la paix d'Angleterre.

Vardes sa liberté, mais il ne lui a pas encore donné permission de revenir à la Cour ; il l'a envoyé à son gouvernement ; ses amis espèrent que Sa Majesté lui fera dans quelque temps la grâce tout entière et qu'il lui permettra de l[a] revoir ; on peut espérer aussi la même chose pour le comte de Guiche, quoique pourtant il n'y ait encore d'autre raison que celle que l'on a de tout espérer de la bonté du Roi. Je ne sais si je dois mander à Votre Majesté le soupçon que l'on a que M<sup>me</sup> la Duchesse pourrait être grosse ; il est encore si mal fondé que je crois que j'aurais mieux fait d'attendre au premier ordinaire à me donner l'honneur de lui en écrire.

## DU DUC D'ENGLIEN

R. XI, f<sup>o</sup> 330.S. L., 8 avril 1667<sup>1</sup>.

Il est arrivé un courrier d'Angleterre, il y a trois ou quatre jours, qui a apporté l'acceptation des Anglais pour Bréda pour y traiter la paix, de sorte que l'on n'en doute plus ; on voit assez par là qu'ils la veulent de bonne foi ; tous les articles entre le Roi et le roi d'Angleterre sont comme d'accord, et la seule difficulté entre l'Angleterre et la Hollande sera sur cette île de Polaroun ; mais l'on ne doute pas que l'on n'y trouve des expédients et des milieux dont tous les partis seront contents. L'on ne doute point ici de la guerre de Flandre dès que la paix d'Angleterre sera conclue, et cette année ne se passera pas assurément sans qu'il arrive de grandes choses. On parle d'un voyage que le Roi doit faire à Villers-Cotterets dans peu ; ce voyage-là fait faire force raisonnemens et tous ceux de la Cour ne sont plus que là-dessus.

<sup>1</sup> Debut de la lettre : Il est heureux d'apprendre, par M. Courrade, que Leurs Majestés sont en meilleure santé. M. le Prince, atteint de la goutte au bras, ne peut écrire.

## DU DUC D'ENGHIEN

R. XI, n° 388.

S. L. N. D.<sup>1</sup>

Je ne me donnerai l'honneur d'écrire à Votre Majesté que cette lettre-ci cet ordinaire, parce que le Roi n'ayant encore pu voir M. Morstin, il n'a aussi pu prendre aucune résolution sur les choses qu'il vient demander. Sa Majesté et M. de Lionne ont été accablés de tant d'affaires qu'ils n'ont pu lui donner audience, qu'ils ont remise à demain. Le Roi se déterminera tout à fait cette semaine, et c'est ici la dernière fois que l'on est encore obligé de remettre au prochain ordinaire; cependant je puis répondre à Votre Majesté que M. Morstin réussira extrêmement bien en France et qu'il y confirmera la bonne opinion que l'on y a de lui par les choses avantageuses que M. de Béziers a mandées; il a eu moins de peine que M. Rey à se contenter du simple titre d'envoyé, il s'est résolu de lui-même à n'en pas prendre d'autre, quoiqu'il pût prendre celui d'ambassadeur; dans l'audience qu'il aura du Roi, il n'y sera pas mené par les introducteurs d'ambassadeurs, parce que l'on a jugé plus à propos qu'il parût ici comme une personne de qualité envoyée pour une négociation et qui doit demeurer ici tant qu'elle durera sans cérémonie, que d'observer les formes que l'on observe à un simple envoyé qui ne vient faire qu'un compliment; et l'on dira ici qu'il n'a pas pris la qualité d'ambassadeur parce qu'il n'y doit demeurer que fort peu de temps et qu'il lui est survenu des affaires qui l'obligent à retourner. M. mon père se porte toujours de mieux en mieux, et j'espère qu'il sera bientôt en état de revenir à la Cour; il

<sup>1</sup> R. XI, 348. *Du prince de Condé*. Paris, 21 avril 1667. Il s'excuse de n'avoir pu écrire et remercie Sa Majesté de s'être intéressée à sa maladie. M<sup>me</sup> la Duchesse est dans son deuxième mois de grossesse.

lui reste encore une fort grande faiblesse et quelques inquiétudes la nuit; mais la douleur de la goutte et la fièvre étant tout à fait passées, il y a toute l'apparence du monde qu'il sera bientôt remis entièrement dans sa première santé. Je me remets des autres choses à ce que M. de Béziers dira à Votre Majesté.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 358.

Chantilly, 28 avril 1667<sup>1</sup>.

Je ne sais comment M. Morstin sera satisfait de nous, mais je sais bien que le Roi et toute la Cour le sont fort de lui; pour moi, je le suis tout à fait et je le trouve un très honnête homme et très bien intentionné; il s'est parfaitement conduit dans cette Cour, et il en rapporte l'approbation de tout le monde; il doit venir ici dans un jour ou deux, et de là prendre le chemin de Pologne; il me paraît fort attaché à Votre Majesté et il parle d'elle avec admiration; je n'ai pas cru devoir taire cela à Votre Majesté, et je lui dois cette justice de vous dire que pas un de sa nation n'a publié si hautement que lui les grandes qualités que tout le monde admire en votre personne. J'avoue à Votre Majesté qu'il m'a bien flatté en cela et qu'il a fort bien fait sa cour auprès de moi en sachant tout ce qu'il a dit partout de Votre Majesté.

Tout se dispose ici à la guerre; le Roi a nommé les officiers généraux, et les troupes éloignées ont ordre de venir à la frontière, et les proches ont ordre de se mettre en équipage et se tenir prêts à marcher au premier ordre. On ne doute plus de la paix d'Angleterre, et il n'y a plus d'autre nouvelle que celles de la guerre; il y a pourtant des raisonneurs qui

<sup>1</sup> Début de la lettre : Il est tout à fait rétabli et il souhaite que Sa Majesté soit de même.

en doutent encore ; mais pour moi je n'en doute plus, à moins que les Espagnols ne se mettent à la raison sur les prétentions du Roi ; ils ne font pas pourtant encore des pas là-dessus, et cela me fait croire que la guerre est indubitable. Les troupes du Roi sont belles et bonnes et bien fortes. Je crois qu'en Flandre il aura près de quarante mille hommes, sans ce qu'il sera obligé d'envoyer ailleurs.

La grossesse de ma fille continue et elle se porte fort bien, aussi bien que ma petite-fille, à qui les dents sortent sans en avoir quasi d'incommodité.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, f° 377.

Chantilly, 6 mai 1667<sup>1</sup>.

Le Roi part le 16 de ce mois pour Amiens ; l'armée sera assemblée sur la frontière à la fin du mois, et, entre ci et là, on croit que la paix d'Angleterre sera faite, ou au moins si sûre qu'on ne pourra rien appréhender de leur côté, et aussitôt après on entrera dans le pays ennemi. Je ne mande point à Votre Majesté ce qui s'est fait au Parlement et ceux que le Roi a exilés, la chose étant si publique que toutes les gazettes à la main en parleront. Tout le monde ne songe qu'à son équipage et à partir ; mon fils ira comme les autres, et cela me donne des inquiétudes que Votre Majesté peut s'imaginer. La grossesse de ma fille continue ; elle a été saignée pour quelques chaleurs et inquiétudes qu'elle avait la nuit. La petite se porte fort bien.

<sup>1</sup> Début de la lettre : Joie du rétablissement de Sa Majesté. M. de Morsztyn, qui est parti, instruira Sa Majesté de toutes choses. Il espère qu'on lui donnera la charge promise, car beaucoup, qui occupaient des emplois inférieurs aux siens, sont plus avancés que lui. Sa Majesté peut charger indifféremment M<sup>me</sup> Chatrier ou M<sup>me</sup> Davison du paquet. M. le Duc ne préfère point l'une à l'autre. Ces deux dames sont jalouses l'une de l'autre parce qu'elles servent Sa Majesté, mais M. le Duc n'épouse pas leurs querelles.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XI, n° 390.

Saint-Germain, 12 mai 1667.

Le Roi part lundi sans faute pour aller à Amiens, où il ne séjournera que quatre ou cinq jours. L'armée sera ensemble avant la fin du mois, et aussitôt après elle entrera en Flandre ; il est difficile de juger des desscins, l'armée occupant toute la frontière et étant assez forte pour réussir à tout ce qu'elle voudra entreprendre. Elle sera composée de plus de trente mille hommes de pied et de plus de quatorze mille chevaux ; et les Espagnols n'ont pas plus de six mille chevaux et de quatorze mille hommes de pied. Je manderai à Votre Majesté tout ce que j'en apprendrai. Mon fils va avec le Roi, et je demeure à Chantilly pour bien rétablir ma santé et me mettre en état de servir Votre Majesté si elle a besoin de mon service. On attend à toute heure les nouvelles de la paix d'Angleterre, et le Roi a fait faire un manifeste que j'enverrai à Votre Majesté l'ordinaire prochain, et a écrit en Espagne pour justifier ses armes<sup>1</sup> ; on en attend bientôt la réponse.

M. de Guise<sup>2</sup> épouse dimanche prochain M<sup>lle</sup> d'Alençon<sup>3</sup> ; ce mariage a été proposé et conclu en trois jours. On croit la paix entre l'Espagne et le Portugal absolument rompue, et selon toutes les apparences les affaires des Espagnols iront fort mal cette année. Le Roi a refusé au maréchal de Gra-

<sup>1</sup> Dans cette lettre et dans celles qui précèdent, Condé et Enghien content à la reine de Pologne les mille préparatifs qui précédèrent la guerre de Dévolution, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668).

<sup>2</sup> Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise, fils de Louis et de Françoise-Marie de Valois, né le 7 août 1650, marié le 15 mai 1667 à Elisabeth d'Orléans, demoiselle d'Alençon, mort le 30 juillet 1671.

<sup>3</sup> Elisabeth d'Orléans, demoiselle d'Alençon. Voir p. 29.

mont le retour du comte de Guiche ; cela l'afflige infiniment. On dit même que Vardes revient, mais cela n'est pas trop assuré. La Reine et M. le Dauphin demeureront à Compiègne. La Reine aura le pouvoir en France pendant l'absence du Roi ; MM. le Chancelier et d'Estrées demeurent auprès d'elle pour la conseiller.

## DU PRINCE DE CONDÉ

R. XII, f° 9.

Chantilly, 19 mai 1667.

Votre Majesté est trop bonne de s'intéresser comme elle fait à la grosseesse de ma belle-fille ; elle est jusqu'ici fort heureuse, et elle se porte assez bien. Le départ de mon fils la met au désespoir, et j'appréhende bien que cela ne lui fasse mal ; mais c'est de ces maux auxquels il n'y a pas de remède. Il est parti aujourd'hui pour aller à l'armée, qui doit être demain toute assemblée sur la frontière ; le plus grand corps est à Ancre, et il y en a deux petits, l'un à La Fère, l'autre à Auchy-le-Château. Le Roi est parti lundi de Paris. Je suis venu conduire mon fils jusques ici. J'avoue à Votre Majesté que son départ m'a touché, mais il n'était pas possible de l'empêcher d'essayer de faire ce qu'il doit. Je crois qu'à la fin du mois l'armée sera attachée à quelque siège, mais il n'est pas possible de dire auquel, cela dépendant de la posture où se mettront les Espagnols. Ils se sont séparés en six corps, Castel-Rodrigo à Mons, Marsin à Bouchain, le prince de Ligne<sup>1</sup> à Namur, le prince de Chimay<sup>2</sup> à Luxem-

<sup>1</sup> Claude Lamoral, prince de Ligne, né en 1618, fils de Florent, et de Louise de Lorraine, marié à Marie-Claire de Nassau, vice-roi de Sicile, gouverneur du Milanais, mort le 21 décembre 1679.

<sup>2</sup> Philippe de Ligne, comte de Beaumont, puis prince de Chimay, fils d'Alexandre et de Madeleine d'Egmont, né en 1619, marié en mars 1642

bourg, Salazar<sup>1</sup> à Douai, et le duc de Bournonville<sup>2</sup> à Saint-Omer. Ils ont mis du monde à Cambrai et à Charleroi, mais ils sont faibles et notre armée est la plus belle du monde, et le Roi en personne. Je ne manquerai pas de rendre compte à Votre Majesté de tout ce que j'en apprendrai ; cependant je lui envoie ce que le Roi a fait publier sur les droits de la Reine. On n'a point encore reçu de réponse d'Espagne sur ce que le Roi y a mandé ; Castel-Rodrigo a écrit seulement une lettre au Roi pour lui marquer son étonnement sur ce qu'il entre dans le pays de son maître, et sa lettre est une espèce de manifeste. Je ne doute pas que Votre Majesté ne trouve les raisons du Roi très fortes et ses droits fort bien établis.

Il ne s'est encore rien fait à Bréda, mais on croit être ici assuré des Anglais, et que la paix s'y fera bientôt. Votre Majesté apprendra aussi le mariage de M. de Guise avec M<sup>lle</sup> d'Alençon ; cela s'est conclu en trois jours.

#### DU PRINCE DE CONDÉ

R. XII, n° 20.

Chantilly, 26 mai 1667.

Je suis bien obligé à la part que Votre Majesté me témoigne prendre à la petite rechute de goutte que j'ai eue ; Votre Majesté aura déjà appris comme elle n'a pas duré et comme j'en suis parfaitement guéri ; cette marque de votre affection me touche si fort que je ne voudrais pas n'avoir pas été malade, puisque ce petit mal m'a causé un si grand

à Théodore-Maximilienne-Jossine de Grave, comtesse de Frésin, mort en janvier 1675.

<sup>1</sup> Don Juan de Velasco, comte de Salazar.

<sup>2</sup> Alexandre-Hippolyte-Balthazar, duc, puis prince de Bournonville, comte de Hennin, fils d'Alexandre et d'Anne de Melun-Espinoy, marquise de Richebourg, marié, le 14 mai 1656, à Jeanne-Ernestine-Françoise, princesse d'Areberg, mort en 1690.

bien. Je loue Dieu de tout mon cœur du rétablissement entier de votre santé et je ne lui demande rien si ardemment que la conservation d'une santé qui m'est si précieuse<sup>1</sup>.

Le Roi a joint hier son armée et l'armée marche dès hier ; on la croit aux environs de Péronne, et demain je crois qu'elle ira du côté du Catelet. On ne sait pas encore à quoi elle s'attachera. Les ennemis ayant rasé les places qu'ils croyaient les plus difficiles à défendre, entre autres La Bassée et Armentières, le Roi a envoyé des troupes pour s'en saisir. Ils font faire des mines sous les bastions de Charleroi pour les faire sauter dès que nos troupes en approcheront. La consternation est grande parmi eux, et selon toutes les apparences du monde, le Roi fera quelque chose de grand cette campagne. Mon fils est avec lui ; Votre Majesté ne doute pas que je n'aie quelque inquiétude ; j'espère que Dieu le conservera et qu'il se rendra capable de servir quelque jour Votre Majesté. Je tiendrai Votre Majesté soigneusement avertie de tout ce qui viendra à ma connaissance ; cependant je la conjure de me conserver l'honneur de ses bonnes grâces et de me croire entièrement à elle.

---

<sup>1</sup> La reine de Pologne était morte d'une crise de « catarrhe suffocant », le 10 mai 1667, à 6 heures du matin. Les dernières lettres des Condé ne paraissent pas lui être parvenues, car, le 13 mai 1667, Des Noyers écrit à M. le Prince : « J'ai rendu au roi (Jean-Casimir) la lettre que V. A. S. écrivait à la reine du 22 avril, qui se la fit lire en pleurant et sanglotant... » V. A. N. K., 1313. La nouvelle de la mort de la reine paraît n'être parvenue à Paris que vers la mi-juin. V. Lefèvre d'Ormesson : II. 507.



## APPENDICE

---

### CORRESPONDANCE RÉSUMÉE

I. — R. V. 49. *Du prince de Condé*. Paris, 3 septembre 1660. Lettre de compliments, relative à la paix entre la Pologne et la Suède. La reine Marie-Louise y a contribué<sup>1</sup>.

II. — R. V. 59. *Du prince de Condé*. Paris, 24 septembre 1660. Mort de la duchesse de Mantoue<sup>2</sup>. Condoléances.

III. — R. V. 61. *Du prince de Condé*. Paris, 30 septembre 1660. Il a eu un entretien avec l'abbé Fantoni<sup>3</sup>. Cet abbé a vu Mazarin et lui a communiqué les propositions dont il était chargé et qui intéressent le duc d'Enghien. Remerciements.

IV. — R. V. 81. *Du prince de Condé*. Paris, 15 décembre 1660. Il adresse au sieur de Lumbres deux lettres, l'une pour Sa Majesté, l'autre pour Jean-Casimir. Celle-ci ne sera remise que sur l'ordre de Sa Majesté.

V. — R. V. 83. *Du prince de Condé*. Paris, 15 décembre 1660. Le sieur Akakia<sup>4</sup> lui a remis la lettre dont Sa Majesté l'avait

<sup>1</sup> Traité d'Oliva, signé le 3 mai 1660 entre Charles XI, roi de Suède, et Jean-Casimir, roi de Pologne. Les A. N. K., 1314, *A M. le Prince*, S. D. (1660), conservent la réponse de la reine de Pologne à cette lettre.

<sup>2</sup> Marie de Gonzague, fille de François IV, duc de Mantoue et de Marguerite de Savoie, née en 1609, mariée en décembre 1627 à Charles de Gonzague, duc de Mantoue, son cousin, morte en septembre 1660. Les A. N. K., 1314, *A M. le Prince*, S. D. (1660), conservent la réponse de la reine de Pologne à cette lettre.

<sup>3</sup> Voir p. 43. Il était chargé de s'occuper du mariage du duc d'Enghien avec la princesse Anne de Bavière, que la reine de Pologne avait adoptée. Dans une lettre, conservée aux A. N. K., 1314 (*A M. le Prince*, 4 mars [1660]), la reine annonçait l'envoi de l'abbé Fantoni.

<sup>4</sup> Roger Akakia, sieur du Fresne, deuxième fils de Martin, agent de Mazarin, puis de Lionne dans les cours du Nord et en Hongrie. Soup-

chargé. Il rendra compte de la reconnaissance des Condé.

VI. — R. V. 85. *Du duc d'Enghien*. Paris, 16 décembre 1660. Il la remercie de compatir à la douleur qu'il éprouve de la perte de sa sœur<sup>1</sup>. Mêmes renseignements sur la mission d'Akakia.

VII. — R. V. 87. *Du prince de Condé*. S. L. N. D. (vers 1660). Recommandation du sieur de La Fuye<sup>2</sup>, beau-frère de Gourville<sup>3</sup>, qui part pour la Pologne en compagnie du chevalier du Plessis.

VIII. — R. V. 120. *Du duc d'Enghien*. Paris, 22 janvier 1661. Même sujet que la lettre n° VI.

IX. — R. V. 122. *Du prince de Condé*. Paris, 22 janvier 1661. Même sujet que la lettre n° VI. Il se réjouit des succès remportés par les Polonais sur les Moscovites.

X. — R. V. 126. *Du prince de Condé*. Paris, 18 février 1661. Il envoie le sieur Caillet, chargé de ses pouvoirs et de ceux du duc d'Enghien. Il espère en une issue favorable de cette négociation<sup>4</sup>.

XI. — R. V. 148. *Du duc d'Enghien*. Fontainebleau, 2 juin 1661. Il se remet à l'abbé Fantoni, qui part pour la Pologne, de traduire une gratitude qui ne saurait être exprimée par lettre.

XII. — R. V. 152. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 2 juin

çonné de trahir ses patrons, il fut, en 1664, jeté à la Bastille. On reconnut ensuite son innocence et on l'employa de nouveau. Il mourut en Pologne, vers 1680.

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> de Bourbon, fille de Louis et de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, née le 12 novembre 1656, morte le 30 septembre 1660. Dans trois lettres conservées aux A. N. (K., 1314, *A M. le Prince*, *A M<sup>me</sup> la Princesse*, *A M. le Duc*, S. D. [1660]) la reine envoyait ses condoléances sur la mort de M<sup>lle</sup> de Bourbon.

<sup>2</sup> François, sieur de La Fuye, était capitaine au régiment de Picardie.

<sup>3</sup> Jean Hérauld, sieur de Gourville, fils de Pierre et de Souveraine Mesturas, né à La Rochefoucauld le 10 juillet 1625, marié secrètement à Marie-Catherine de la Rochefoucauld, mort le 14 juin 1703. Sur ce personnage, voir la notice placée par M. Léon Lecestre en tête de son édition des *Mémoires de Gourville*, 1894. Voir également notre volume : *M<sup>me</sup> de Villedieu*, 1907, *passim*.

<sup>4</sup> Relative au projet de mariage susdit. Pierre Caillet-Denonville, agent des Condé, fut intendant à Rocroy en 1654, conseiller au Parlement de Metz en 1665, puis de Paris en 1668. Les Condé l'envoyèrent successivement en Espagne (1658), puis en Pologne (1660 à 1663).

1661. Même sujet. Le Roi s'intéresse aux desseins de Sa Majesté et montre de la chaleur à les faire réussir.

XIII. — R. V. 203. *Du duc d'Enghien*. Fontainebleau, 22 juillet 1661. Le sieur Caillet lui a manifesté l'inquiétude de Sa Majesté sur sa maladie. Remerciements de ses bontés.

XIV. — R. V. 271. *Du prince de Condé*. Fontainebleau, 30 novembre 1661. Le sieur Akakia lui a transmis la lettre de Sa Majesté et dit les choses dont elle l'avait chargé. Gratitude extrême<sup>1</sup>.

XV. — R. V. 273. *Du duc d'Enghien*. Fontainebleau, 30 novembre 1661. Même sujet.

XVI. — R. V. 326. *Du prince de Condé*. Paris, 6 février 1662. Sa Majesté n'a pas reçu la lettre qu'il lui adressait. Il s'en inquiète. Cette lettre était pleine de sa reconnaissance.

XVII. — R. V. 348. *Du prince de Condé*. Paris, 29 août 1662. Il remercie Sa Majesté de s'être intéressée à la maladie longue, mais non dangereuse, de son fils. Le duc d'Enghien est guéri<sup>2</sup>.

XVIII. — R. VI. 184. *Du prince de Condé*. Metz, 4 septembre 1663. Recommandation du comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont. Ce comte a commandé, en qualité de lieutenant général, les troupes du Roi en Lorraine. La prise de Marsal ayant assuré la paix en France, il offre ses services au roi de Pologne qui va entrer en Moscovie. Sa réputation est établie, il a du mérite et peut se rendre utile<sup>3</sup>.

XIX. — R. VI. 186. *Du prince de Condé*. Metz, 4 septembre 1663. Recommandation du sieur des Roches, fils de son capitaine des gardes. Il accompagne Guiche en Pologne pour y apprendre le métier des armes.

XX. — R. VI. 208. *Du prince de Condé*. Paris, 16 novembre 1663. Il espérait que l'arrivée de Des Noyers lui permettrait d'envoyer à Sa Majesté la ratification du contrat de mariage de

<sup>1</sup> Dans une lettre conservée aux A. N. (K., 4314, *A M. le Prince*, Varsovie, 8 octobre 1661), la reine annonçait l'envoi d'Akakia. Elle recommandait au prince de Condé de se méfier de cet homme et de l'en débarrasser s'il en trouvait le moyen.

<sup>2</sup> Les A. N. conservent (K., 4314, *A M. le Prince*, 20 juillet [1662]) la lettre de la reine relative à la maladie de M. le Duc.

<sup>3</sup> Dans une lettre au maréchal de Gramont (A. N. K., 4314, 15 février [1663]) la reine manifeste sa joie de recevoir le comte de Guiche auquel elle réservera le meilleur accueil.

son fils. La signature de la ratification se fera au Louvre dès l'arrivée du secrétaire de Sa Majesté et le mariage pourra se célébrer vers la fin du mois. Il se réjouit de la conclusion de cette affaire et témoigne sa reconnaissance à Sa Majesté. Le duc d'Enghien souhaite d'aller en Pologne combattre les Moscovites et, par là, de prouver sa propre gratitude <sup>1</sup>.

XXI. — R. VI. 210. *Du duc d'Enghien*. Paris, 16 novembre 1663. Même sujet.

XXII. — R. VI. 218. *Du prince de Condé*. Paris, 23 novembre 1663. Des Noyers est arrivé. Il a vu successivement le Roi, M. de Lionne, Colbert et Le Tellier. Il verra demain les Reines, Monsieur, Madame. Il est fort satisfait de ses audiences. Le mariage qui devait être célébré le 4 décembre est retardé jusqu'au 12 par l'intervention de la princesse Palatine. Le prince de Condé se plaint des racontars de M<sup>me</sup> de Choisy, qui a dépeint le duc d'Enghien à Sa Majesté comme un être rempli de défauts.

XXIII. — R. VI. 230. *Du duc d'Enghien*. S. L., novembre 1663. Protestations de reconnaissance et assurances de dévouement.

XXIV. — R. VI. 232. *Du prince de Condé*. Paris, 30 novembre 1663. Des Noyers l'informerá de toutes choses. Les noces seront célébrées de « mardi en huit jours ». Il dépêchera aussitôt à Sa Majesté pour qu'elle soit au courant des nouvelles.

XXV. — R. VI. 234. *Du duc d'Enghien*. Paris, 7 décembre 1663. Même sujet. M. le Prince est atteint de la goutte, mais cela ne retardera pas les noces. Le Roi prépare des divertissements et veut que l'on connaisse sa joie de la conclusion de ce mariage.

XXVI. — R. VI. 243. *Du prince de Condé*. Paris, 13 décembre 1663. Le mariage du duc d'Enghien avec Anne de Bavière fut célébré mardi dernier <sup>2</sup>. Joie du père et du fils. Ils envoient à Sa Majesté M. de Mailly pour en rendre compte. Le Roi,

<sup>1</sup> Les fiançailles du duc d'Enghien avec Anne de Bavière avaient été proclamées à Lemberg, le 28 juillet 1663. Anne de Bavière était, nous l'avons dit, la fille adoptive et l'héritière de la reine de Pologne. Son mariage avec le duc d'Enghien était le premier acte d'une politique destinée à assurer à ce dernier la couronne de Pologne.

<sup>2</sup> Les bans furent publiés à Saint-Sulpice le 1<sup>er</sup> décembre 1663. Le 10, le cardinal Antoine Barberin fiança les deux jeunes gens en présence du Roi, des Reines et de toute la Cour. Le 11 le mariage fut célébré à la chapelle du Louvre. Voir Duc d'Aumale : VII, 473 et suiv.

les Reines, Monsieur, Madame et toute la cour témoignent leur satisfaction de cette alliance. Les deux époux s'adorent. La princesse Anne a toutes les qualités imaginables. Protestations nouvelles contre les faux rapports de M<sup>me</sup> de Choisy <sup>1</sup>.

XXVII. — R. VI. 245. *Du duc d'Enghien*. Paris, 14 décembre 1663. Même sujet. Protestations de reconnaissance.

XXVIII. — R. VI. 311. *Du prince de Condé*. Paris, 21 décembre 1663. Anne de Bavière souffrit d'une « petite fièvre » deux jours après ses noces. Elle est mieux. Les médecins la purgent. M. Des Noyers rendra compte des affaires de la Cour. Le départ de M. de Mailly est retardé.

XXIX. — R. VI. 309. *Du duc d'Enghien*. Paris, 22 décembre 1663. Même sujet. Les nouveaux époux se préparent à partir pour l'abbaye de Maubuisson. Ils souhaiteraient aller eux-mêmes remercier verbalement Sa Majesté.

XXX. — R. VI. 274. *Du duc d'Enghien*. Paris, 26 décembre 1663. Protestations de reconnaissance. M. de Mailly va partir. Anne de Bavière est pleine de qualités et de perfections. Elle fera tout « le bonheur et la douceur » de sa vie <sup>2</sup>. Le Roi n'a pas fait aux jeunes époux tout l'honneur et concédé tous les avantages qu'ils attendaient de lui <sup>3</sup>. Du moins leur prodigue-t-il les amitiés. Le jour des fiançailles, il donna bal et comédie au Louvre. Le jour des noces, il vint au logis des Condé où M. le Prince lui donna la comédie. Souhait que Louis XIV manifeste sa joie par « quelque chose de plus essentiel ».

XXXI. — R. VI. 298. *Du prince de Condé*. Paris, 28 décembre 1663. M. Des Noyers, M<sup>me</sup> des Essarts et Caillet ont mandé à Sa Majesté tout le détail des noces. M. de Mailly va partir. Le Roi est fort aise de ce mariage, souhaite la succession <sup>4</sup> et y contribuera, bien que, de même que Colbert, il ait

<sup>1</sup> Dans une lettre conservée aux A. N. (K., 4344, A M. *le Prince*, 20 février 1664) la reine annonce l'arrivée de M. de Mailly, porteur de diverses missives et de la ratification du mariage. Elle s'étonne que Louis XIV n'ait pas doté les mariés et propose de faire écrire à ce sujet.

<sup>2</sup> On sait qu'Anne de Bavière devait être, dans la suite, le souffre-douleur du duc d'Enghien. V. Saint-Simon. V. aussi Général de Piépape : *Histoire des Princes de Condé au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1911, in-8°.

<sup>3</sup> V. plus haut la réponse de la reine.

<sup>4</sup> La succession du duc d'Enghien au trône de Pologne. D'après le duc d'Aumale, Louis XIV était fort indécis sur ce point, craignant que cette succession ne donnât aux Condé trop d'élevation et de morgue.

quelque doute sur sa réussite et, par suite, n'ose y consacrer tout l'argent nécessaire. Le Roi n'a pas fait aux jeunes époux toutes les largesses espérées. Il n'a pas donné de pension au duc d'Enghien et offert à Anne de Bavière les 100.000 francs dont jouissent les princesses. Il faut attendre. Que Sa Majesté donne son avis là-dessus en considérant que le Roi ouvre toutes les lettres. Pour l'affaire de la succession, M. le Prince engage Sa Majesté à se méfier du grand-maréchal Lubomirski. Grand compliment sur la princesse Anne. La princesse Palatine est heureuse du mariage. Plaintes contre M<sup>me</sup> de Choisy. Renseignements sur les affaires de Rome. Sa Majesté serait bien obligeante d'envoyer, pour le duc d'Enghien et sa femme, des professeurs de polonais.

XXXII. — R. VI. 342. *Du prince de Condé*. Paris, 4 janvier 1664. M. de Mailly est parti. M. Des Noyers a eu un entretien avec Louis XIV au sujet des affaires de Pologne. Ce dernier se réjouit qu'elles aillent bien. Le maréchal de Gramont a transmis aux Condé et à la princesse Palatine l'ordre de Sa Majesté de revoir M<sup>me</sup> de Choisy. Ils l'ont revue, malgré ses « trahisons horribles ». Mais ils se méfient d'elle et demandent de nouveaux ordres<sup>1</sup>. Proposition d'envoyer à Sa Majesté des médecins. Les mariés s'aiment beaucoup.

XXXIII. — R. VI. 348. *Du duc d'Enghien*. [Paris], 4 janvier 1664. Il espère que l'affaire de la succession réussira. Les relations avec le Pape se gâtent. Il va chercher un médecin pour Sa Majesté.

XXXIV. — R. VI. 327. *Du duc d'Enghien*. Paris, 11 janvier 1664. Il a reçu une lettre affectueuse de Sa Majesté. Gratitude éperdue. Il espère pouvoir aller en Pologne. En attendant, il se prépare à rejoindre l'armée royale en Italie, si l'abbé de Bourlemont ne s'accommode pas avec le Pape. Plaintes contre les médisances de M<sup>me</sup> de Choisy.

XXXV. — R. VI. 332. *Du prince de Condé*. Paris, 11 janvier 1664. Il se félicite, sans oser le faire, que Sa Majesté l'autorise à lui écrire familièrement. Il est heureux des progrès de Jean-Casimir dans le Boristhène. Il craint que la cabale qui se forme en Lithuanie en faveur du duc de Brunswick<sup>2</sup> n'embarrasse Sa

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Choisy, amie de jeunesse de la reine de Pologne, avait exprimé, sur le compte du duc d'Enghien, des opinions défavorables. De là, la colère des Condé. Sur cette dame, voir p. 43.

<sup>2</sup> Le duc de Brunswick fut, un instant, proposé comme candidat à la

Majesté. Il est allé, avec son fils, sa belle-fille, M<sup>mo</sup> de Longueville, la princesse Palatine, la princesse Bénédicte et M. Des Noyers, voir, à l'abbaye de Maubuisson, l'abbesse et la princesse Marie. M<sup>mo</sup> de Savoie<sup>1</sup> est morte d'hydropisie. M<sup>mo</sup> de Savoie actuelle n'aura pas sur M. de Savoie l'influence de la morte, qui affectionnait la France; cela fâche le Roi. Les affaires de Rome s'aigrissent et déjà on donne aux troupes l'ordre de traverser les Alpes<sup>2</sup>. Le Roi augure cependant mieux de la négociation de l'abbé de Bourlemont que de celle du duc de Créqui. Il appréhende le départ de son fils pour l'Italie, mais ne peut l'empêcher pour sa réputation. Il préférerait qu'il allât en Pologne.

XXXVI. — R. VI. 340. *Du prince de Condé*. Paris, 16 janvier 1664. Il est rassuré sur la maladie d'yeux dont souffre Sa Majesté par les nouvelles que M. Des Noyers a reçues de Courrade. Le roi d'Espagne a été malade. Louis XIV a obtenu de lui la certitude qu'il n'interviendra pas dans les affaires d'Italie. L'Empereur a envoyé le comte Strozzi pour demander secours en hommes ou en argent contre les Turcs. On lui donnera le moins d'argent possible. Caillet s'est mal conduit. Il ne l'emploiera plus aux affaires de Pologne.

XXXVII. — R. VI. 344. *Du duc d'Enghien*. Paris, 16 janvier 1664. Il est inquiet de la maladie de Sa Majesté. Sa femme vient elle-même de souffrir d'un rhume violent et d'un fort mal de gorge. La paix ou la guerre avec Rome sera décidée le 15 février. Il voudrait lui conter les anecdotes de la Cour, mais il se demande si cela lui serait agréable.

XXXVIII. — R. VI. 354. *Du prince de Condé*. Paris, 25 janvier 1664. La mauvaise santé de Sa Majesté lui cause du souci. il a reçu les splendides tapis persans qu'elle lui a envoyés. Sa vie intime, entre son fils, sa belle-fille et la princesse Bénédicte, est agréable et douce. Cette dernière est la « personne du monde la mieux faite de corps et d'esprit et la mieux nourrie ». M. Des Noyers écrira à Sa Majesté au sujet des affaires de Savoie et de Pologne. Le Pape a perdu tout espoir du côté du

succession de Pologne par les adversaires de la candidature du duc d'Enghien.

<sup>1</sup> Christine de France, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, née le 10 février 1606, mariée le 10 février 1619 à Victor-Amédée, duc de Savoie, morte le 27 décembre 1663.

<sup>2</sup> Sur les difficultés de la France avec Rome, voir p. 43.

roi d'Espagne. Sans doute songera-t-il à la paix. Le duc d'Enghien se prépare à partir pour l'Italie. Le comte Strozzi a obtenu 4.000 hommes de pied et 2.000 chevaux. Il aurait préféré de l'argent. Il se félicite du succès de Jean-Casimir dans l'Ukraine.

XXXIX. — R. VI. 358. *Du duc d'Enghien*. Paris, 25 janvier 1664. Compliments. Le roi d'Espagne a offert à Louis XIV ses troupes contre le Pape. La paix est donc assurée. M. le Prince a envoyé un messenger au duc de Mantoue. On n'a pas encore averti l'Empereur de la cession des duchés<sup>1</sup>, les titres ne venant que d'arriver. On lui fera connaître cette cession par le comte Strozzi.

XL. — R. VI. 365. *Du duc d'Enghien*. Paris, 1<sup>or</sup> février 1664. Inquiétude sur la santé de Sa Majesté. On fait à Paris des consultations d'après les renseignements envoyés par Courrade. Les affaires de Rome s'arrangent. Le comte Strozzi n'a pas encore accepté les secours du Roi avant d'avoir consulté l'Empereur. Anne de Bavière a assisté, pour la première fois de sa vie, à un ballet. Elle est à Maubuisson. Les Reines l'aiment. Elle sait se faire respecter. Elle a invité la comtesse de Soissons, au cercle de la Reine mère, à ne pas empiéter sur ses privilèges. Le chevalier de Gramont se marie en Angleterre; il se marie par force, bien qu'on le lui déconseille.

XLI. — R. VI. 370. *Du prince de Condé*. Paris, 1<sup>or</sup> février 1664. Il prie Sa Majesté d'ordonner au sieur Courrade d'envoyer des détails sur la maladie dont elle souffre. Il est allé avec Des Noyers chez Lionne pour conférer au sujet de l'investiture, par l'Empereur, des duchés [d'Oppeln et de Ratibor]<sup>2</sup>. Il a été convenu de charger M. de Gravel de cette négociation. Le Pape a envoyé à Florence le sieur Rapponi pour traiter avec l'abbé de Bourlemont. La paix est donc certaine. Mêmes nouvelles sur Anne de Bavière. La princesse Palatine est allée à Asnières passer la fête.

<sup>1</sup> Les duchés d'Oppeln et de Ratibor. Ces deux duchés avaient été donnés, par le roi et la reine de Pologne, à Anne de Bavière à l'occasion de son mariage. L'Empereur les racheta, en 1665, pour la somme de deux millions de livres. Voir p. 31. Le duc d'Enghien se trompe, en cet endroit. L'empereur avait été averti de la cession des duchés par lettre de Jean-Casimir du 29 septembre 1663 (A. N. K., 1312).

<sup>2</sup> Louis XIV, par acte du 4 février 1664, autorisa le duc d'Enghien et sa femme à prêter foi et hommage à l'empereur Léopold pour les duchés (A. N. K., 1312).

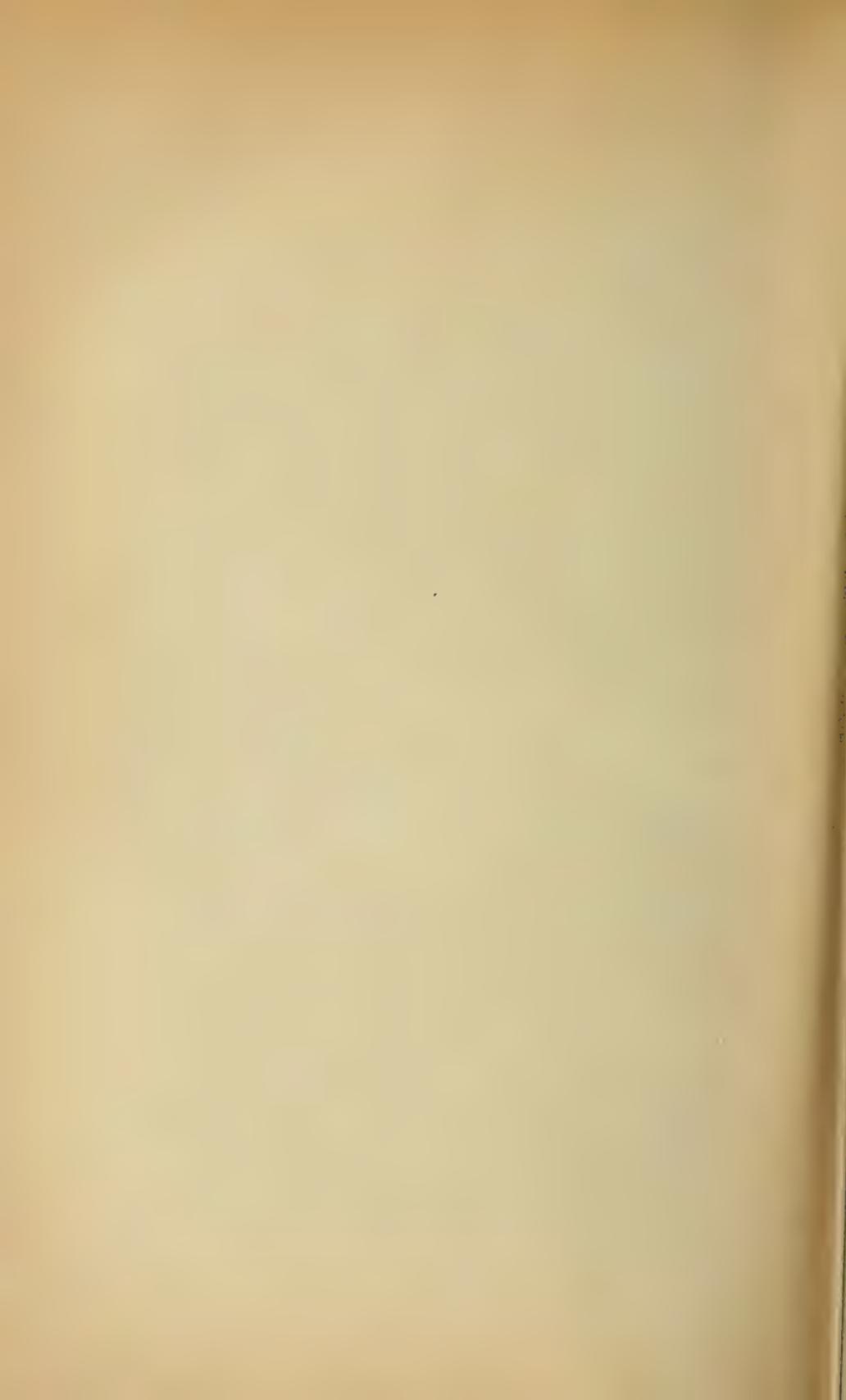
XLII. — R. VI. 376. *Du duc d'Enghien*. Paris, 8 février 1664. Grandes protestations de tendresse. Il danse des ballets. Il va à la foire [Saint-Germain].

XLIII. — R. VI. 380. *Du prince de Condé*. Paris, 8 février 1664. Sa Majesté a tort de croire que M<sup>me</sup> de Choisy se repent. M<sup>me</sup> de Choisy a cruellement offensé les Condé. Elle les a même menacés des ordres de Sa Majesté. Néanmoins les Condé feront le sacrifice de la revoir. Inquiétudes sur la santé de Sa Majesté. Pour l'investiture des duchés, il peut soit envoyer ses pouvoirs et ceux de la duchesse d'Enghien à M. de Gravel, soit envoyer à Sa Majesté des procurations en blanc.

XLIV. — R. VI. 390. *Du duc d'Enghien*. Paris, 15 février 1664. Inquiétudes sur la santé de Sa Majesté. Il se félicite des succès que remporte Jean-Casimir sur ses ennemis. Le maréchal de Gramont se réjouit de ce que son fils, le comte de Guiche, ait réussi à plaire à Sa Majesté. Le Roi vient de donner au duc d'Enghien une pension de 20.000 écus et promet des avantages plus considérables. Anne de Bavière et la princesse Palatine sont souffrantes. M. le Duc, qui danse tous les trois jours des ballets avec le Roi, y a mené M. Des Noyers et ses deux nains. Il s'est chargé de ménager le mariage de Bonarowski avec Richou<sup>1</sup> qui traite cruellement ce galant. Il fête tous les Polonais qui passent par Paris. Le Pape tergiverse encore. Le Roi a ordonné à M. de Gravel de demander à l'Empereur l'investiture des duchés. M. Des Noyers enverra, à Sa Majesté, pour la divertir, les vers des ballets dansés à la Cour.

<sup>1</sup> Nous pensons qu'il s'agit ici de la naine dont il est question p. 95, et que le duc d'Enghien parle ironiquement de cette inhumaine.

---



## INDEX ALPHABÉTIQUE<sup>1</sup>

---

- Afrique (L'), 72, 73.  
 Akakia (Roger), 341, 342, 343.  
 Alcantara (Ville d'), 276.  
 Alençon (Elisabeth d'Orléans, dite M<sup>lle</sup> d'). V. Guise (Duchesse de).  
 Alet (Evêque d'). V. Pavillon (Nicolas).  
 Alexandre VII (Fabio Chigi, pape), 5, 31, 40, 43, 52, 78, 97, 119, 159, 166, 167, 176, 194, 199, 202, 208, 260, 310, 346, 347, 348, 349.  
 Alger (Ville d'), 22, 74, 75, 108, 144, 170, 206.  
 Ali, bassa d'Ofen, 19.  
 Aliot (Pierre), médecin, 198, 206, 209 n., 230.  
 Allemagne (Empire d'), 19, 29, 30 n., 35, 66, 73, 74, 123, 140, 163, 227, 239, 267, 302.  
 Allemagne (Ignace-François-Balthazar-Joseph-Félicien-Léopold 1<sup>er</sup>. empereur d'), 15, 22, 24 n., 72 n., 74, 79, 80, 93, 97, 141, 144, 151 n., 152, 159, 162, 172, 179 n., 212, 224, 227, 239, 250 n., 252, 265, 272, 299, 321, 347, 348, 349.  
 Allemagne (Marguerite-Thérèse d'Autriche, impératrice d'), 141, 212, 227, 267, 294.  
 Alpes (Les), 347.  
 Amiens (Ville d'), 263, 335, 336.  
 Amiens (Evêque d'). V. Faure (Français).  
*Amour médecin* (L'), comédie, 210.  
 Ancenis (Ville d'), 119.  
 Ancre (Ville d'), 337.  
 Andrézy (Bac d'), 324.  
 Angelate y Cracempach (Don Cristoval), 156.  
 Angers (Evêque d'). V. Arnauld (Henri).  
 Angleterre (Royaume d'), 140, 143, 144, 159, 166, 185, 186, 187, 189, 199, 202, 203, 205, 216, 218, 226, 229, 230 n., 232, 234, 235, 239, 241, 243, 251, 264, 266, 267, 268, 270, 276, 283, 284 n., 290, 291, 295, 300, 302, 306, 308, 313, 315, 317, 319, 320, 321, 323, 325, 331 n., 332, 334, 335, 336, 348.  
 Angleterre (Henriette-Marie de France, reine douairière d'), 192, 194, 195, 196, 217 n., 258, 267, 268, 303.  
 Angleterre (Charles II, roi d'), 125, 141, 143, 155, 186, 189, 203, 221, 227, 234, 236, 237, 238 n., 241, 249, 285, 302, 303, 308, 332.  
 Angleterre (Jacques II, d'abord duc d'Yorck, puis roi d'), 164.  
 Anne d'Autriche, reine de France, 8, 17, 22, 37, 40, 44, 58, 67, 69, 70, 72, 73, 79, 80, 85, 89, 91 n., 94, 96, 104, 115, 120, 121, 125, 127, 128, 129, 135, 136, 137, 138, 144, 163, 167, 169, 175 n., 178, 179, 180,

<sup>1</sup> L'Index alphabétique comprend seulement les noms de personnes et de lieux cités dans le texte, dans les correspondances résumées en note et dans l'Appendice. La lettre « n », placée après le chiffre, signifie « cité en note ».

- 183, 188, 191, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 209 n., 211, 214, 217, 225, 226, 230, 232, 236, 238, 240, 241, 242, 245, 246, 247, 249, 250, 255, 256, 257, 259, 284, 322, 323 n., 344, 345, 348.
- Antoine (Le cardinal). V. Barberini (Antoine).
- Anvers (Ville d'), 302.
- Après-souper des auberges*, comédie, 138.
- Aragon (Cardinal d'). V. Arce y Renioso (Don Diego de).
- Aragon (Vice-chancelier d'). V. Valdaura (Don Cristobal Crespi de).
- Arce y Renioso (Don Diego de), cardinal d'Aragon, 212.
- Ardier de Beauregard (Président Paul), 312.
- Armentières (Ville d'), 339.
- Arnould (Henri), évêque d'Angers, 260.
- Asnières (Village d'), 152, 157, 237, 267, 348.
- Auch (Archevêque d'). V. La Mothe-Houdancourt (Henri de).
- Auchy-le-Château (Village d'), 337.
- Autriche (Maison d'), 34, 194.
- Avignon (Ville d'), 92, 97.
- Avocat général (M. l'). V. Talon (Denis).
- Badajoz (Ville de), 194.
- Bade (Maison de), 123.
- Bade (Louise-Christine de Savoie, marquise, dite princesse de), 3, 6, 88, 122, 123.
- Bagnolet (Village de), 286.
- Ballet de la naissance de Vénus*, 136.
- Ballet des Amours déguisez*, 17.
- Baluze (Etienne), 267 n.
- Barbarie (Pays de), 35, 58, 100.
- Barberini (Cardinal Antoine), 124.
- Bastille (Prison de la), 110, 113, 114, 117, 120, 121, 170, 200, 205, 235, 236.
- Bavière (Édouard, duc de), prince palatin du Rhin, dit le prince Palatin, 12, 18, 22, 24 n.
- Bavière (Anne de Gonzague, demoiselle de Rethelais, d'abord duchesse de Guise, puis duchesse de), dite princesse Palatine, 18, 24 n., 29, 30, 32, 35, 36, 38, 40, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 56, 61, 62, 65, 67, 73, 74, 75, 76, 84, 104, 105, 107, 120, 128, 129, 130, 145, 147, 148 n., 149, 150, 151, 152, 157, 160, 165, 168, 171, 172, 173 n., 174, 183, 188, 196, 198, 201 n., 202, 207, 209 n., 211, 224, 228, 230, 236, 238, 242, 246, 249, 250 n., 259, 267, 269, 273, 277, 278, 279, 280, 289 n., 291, 294, 295, 297 n., 299, 304, 306, 307, 312, 314, 315, 324, 330, 344, 346, 347, 348, 349.
- Bavière (Louise-Marie de), dite la Princesse Marie. V. Salm (Princesse de).
- Bavière (Bénédictine-Henriette-Philippe de), dite la princesse Bénédictine. V. Brunswick-Hanovre (Duchesse de).
- Bavière (Anne de). V. Condé (Princesse de).
- Bavière (Charles-Louis I<sup>er</sup>, duc de), électeur Palatin, 278, 291, 295, 296, 299, 307.
- Bavière (Charles-Louis II, duc de), 289 n., 291, 295, 297 n.
- Bavière (Louise-Hollandine de), abbesse de Maubuisson, 48, 49, 55.
- Bavière (Maximilien-Henri de), archevêque-électeur de Cologne, 149.
- Bavière (Robert de), dit le Prince Robert ou Rupert, 303.
- Béarn (Province de), 139, 249, 326.
- Beaufort (François de Bourbon-Vendôme, duc de), 22, 58, 75, 99, 100, 101, 104, 108, 144, 170, 221, 222, 229, 239, 256, 266, 270, 276, 279, 282, 285, 287 n., 289 n., 290, 291, 292, 293, 294, 296, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 306, 316.
- Beauvais (Evêque de). V. Buzenval (Nicolas Choart de).
- Bellefonds (Bernardin Gigault, marquis de), 236, 296, 312.
- Belle-Isle (Ile de), 300.
- Bénédictine (Princesse). V. Brunswick-Hanovre (Duchesse de).
- Bergen (Ville de), 209 n., 213.

- Bergier (R. P. François), 199, 202, 207, 222, 325 n.
- Berry (Province de), 308, 309.
- Besnard de Rézé (Cyprien), 118.
- Béthune (Louise-Marie de La Grange d'Arquien, marquise de), 181, 182.
- Béthune (Hippolyte, comte de), 271.
- Béthune (Henri, chevalier de), 271, 276.
- Beziers (M. de). V. Bonzi (Pierre de).
- Bezons (Claude Bazin, seigneur de), 167.
- Blumenthal (Gaspard-Christophe, baron de), diplomate brandebourgeois, 38 n.
- Bonarowski (M. de), 349.
- Bontemps (Alexandre), 133.
- Bonzi (Pierre de), évêque de Béziers, 122, 144, 159, 165 n., 172 n., 174 n., 177 n., 188 n., 251, 289 n., 310, 317 n., 333, 334.
- Bordeaux (Ville de), 192.
- Borin (R. P.). V. Morin (R. P.).
- Boristhène (Pays de), 346.
- Borkulo (Ville de), 236, 237.
- Bouchain (Ville de), 337.
- Bougie (Ville de), 100.
- Bouillet, médecin, 81.
- Bouillon (Maurice-Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de), 123, 221, 307.
- Bouillon (Marie-Anne Mancini, duchesse de), 122, 123, 318.
- Bourbon (M<sup>lle</sup> de), 342.
- Bourbon (Marie-Thérèse de). V. Conti (Princesse de).
- Bourbon l'Archambault (Station thermale de), 192, 217 n., 267, 268.
- Bourbonnais (Province de), 119.
- Bourdolot (Pierre Michon, dit l'abbé), 38 n., 81.
- Bourges (Ville de), 269.
- Bourgogne (Etats de), 165, 166, 171, 173 n., 174, 175, 177 n., 179 n., 180, 186 n.
- Bourlémond d'Anglure (Charles-François, abbé de), plus tard archevêque de Bordeaux, 5, 346, 347, 348.
- Bournonville (Alexandre-Hippolyte-Balthazar, duc, puis prince de), 338.
- Brabant (Province de), 212.
- Brancas (Charles, comte de), 91, 96.
- Brancas (Suzanne Garnier, d'abord comtesse d'Isigny, puis comtesse de), 44, 73, 276.
- Brancas (Marie-Françoise, demoiselle de). V. D'Harcourt (Princesse).
- Brandebourg (Electorat de), 325 n.
- Brandebourg (Frédéric-Guillaume, électeur de), 38 n., 227, 256, 258.
- Bréda (Ville de), 255, 332, 338.
- Brème (Ville de), 308, 315.
- Breslau (Ville de), 272, 325 n., 328.
- Brest (Ville de), 302, 303, 306.
- Bretagne (Province de), 119, 324.
- Breteuil (Ville de), 244, 245, 247.
- Brillac (M. de), conseiller au Parlement de Paris, 118.
- Brissac (Henri-Albert de Cossé, duc de), 286.
- Brissac (Gabrielle-Louise de Rouvroy de Saint-Simon, duchesse de), 286.
- Brogie (François de), 292 n.
- Bruneau (Abbé), 312.
- Brunswick (Duché de), 226.
- Brunswick-Hanovre (Jean-Frédéric, duc de), 256.
- Brunswick-Hanovre (Bénédicte-Henriette-Philippe de Bavière, dite la princesse Bénédicte, plus tard duchesse de), 11, 42, 47, 49, 53, 95, 128, 143, 179, 198, 267, 269, 273, 277, 278, 279, 280, 281, 289 n., 291, 292, 295, 297, 298, 299, 301, 305, 306, 307, 314, 324, 347.
- Brunswick-Zell (Georges-Guillaume, duc de Lunebourg et de), 5, 256, 346.
- Bruxelles (Ville de), 223, 328.
- Busca (Antoine de Montlezun, baron de), 134, 135, 137.
- Bussy-Rabutin (Roger de Rabutin, comte de Bussy, dit), 160, 170.
- Buzenval (Nicolas Choart de), évêque de Beauvais, 260.
- Cadix (Ville de), 282.
- Caillet (Le sieur), dit Caillet le capitaine, 107, 128, 256 n., 267 n., 281 n.

- Caillet-Denonville (Pierre), 105, 106, 342, 343, 345, 347.
- Cambrai (Ville de), 338.
- Cambrosius. V. Gamberotius.
- Canal des Deux Mers, 177 n.
- Candie (Ile de), 323 n.
- Caracena (Don Luis de Benavides Carillo y Toledo, comte de Pinto, marquis de Formista et de), 87, 88, 89, 118, 189.
- Carignan (Marie de Bourbon-Soissons, princesse de), 53, 54, 88, 89, 90, 123, 124, 167, 251, 286, 318, 321.
- Carmélites (Couvent des petites), 258, 259, 264.
- Carrocio (Comte Pierre), ambassadeur de Savoie, 88.
- Castelan (M. de), capitaine des Gardes françaises, 100.
- Castel-Rodrigo (Don Francisco de Moura Cortereal, marquis de), 220, 222, 223, 256, 337, 338.
- Castille (Président de). V. Castrillo (Comte de).
- Castrillo (Don Garcia de Avellaneda y Haro, comte de), président de Castille, 211, 212, 227.
- Catelet (Le), village, 339.
- Catinat de Vaugelay (Pierre de), 116, 118.
- Caulet (François-Etienne de), évêque de Pamiers, 260.
- Cavoye (Louis d'Oger, chevalier, puis marquis de), 185, 287, 288, 293.
- Chambord (Château de), 277, 290.
- Champagne (Province de), 229.
- Chantilly (Château de), 10, 12, 18, 22, 30, 40, 55, 61, 62, 64, 65, 66 n., 70, 74, 76, 85, 91, 109, 118, 152, 160, 164, 173 n., 175, 179, 184 n., 191, 196, 197, 198, 201 n., 202, 203, 207, 211, 216, 217 n., 219, 224, 230, 245, 266 n., 268, 286, 292, 297 n., 299, 307, 316 n., 324, 325 n., 331 n., 336.
- Charleroi (Ville de), 338, 339.
- Charleville (Ville de), 315.
- Charnewski (M.), 143, 158.
- Charost (Armand de Béthune, comte de), 69, 70, 72 n., 119.
- Châtillon (Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de). V. Mecklembourg (Duchesse de).
- Chatrier (M.), 11, 325 n.
- Chatrier (M<sup>me</sup>), 335 n.
- Chaulnes (Charles d'Albert d'Ailly, duc de), 54, 57, 142, 310.
- Chevreuse (Charles-Honoré d'Albert, duc de), 316, 317, 323 n., 324, 325 n.
- Chevreuse (Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, duchesse de), 316, 317, 323 n., 324, 325 n.
- Chigi (Cardinal Flavio), légat en France, 5, 30 n., 31, 34, 38 n., 39, 40, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 120.
- Chimay (Philippe, comte de Beaumont et prince de), 337.
- Choisy (Jeanne Hurault de L'Hospital, dame de), 13, 14, 187, 281 n., 344, 345, 346, 349.
- Claye (Ville de), 220 n.
- Clermont de Lodève (Chevalier de), 133, 137, 242, 243, 244.
- Clermont-Tonnerre (François de), évêque de Noyon, 260.
- Coislin (Charles-César de Cambout, chevalier de), 293.
- Colbert (Jean-Baptiste), 115, 218, 219, 267, 301, 304, 316, 317, 318, 323 n., 324, 325 n., 326, 344, 345.
- Colbert (Marie Charron, femme de Jean-Baptiste), 276.
- Colbert (Jeanne-Marie-Thérèse). V. Chevreuse (Duchesse de).
- Colbert (Henriette-Louise). V. Saint-Aignan (Duchesse de).
- Colbert (Edouard-François), comte de Maulevrier, 124, 125.
- Colmar (Ville de), 89.
- Cologne (Electeur de). V. Bavière (Maximilien de).
- Colombes (Village de), 196.
- Colonna (Alexandre), 92, 97.
- Commercy (Ville de), 326.
- Comminges (M. de), 231 n.
- Compiègne (Château et Ville de), 215, 220, 239, 240, 241, 259, 261, 263.
- Condé (Hôtel de), 198.
- Condé (Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de), 24 n., 198, 201 n., 202, 228, 251.

- Condé (Anne de Bavière, d'abord duchesse d'Enghien, puis princesse de Condé), dite M<sup>me</sup> la Duchesse, 15, 18, 24 n., 27, 28, 30, 35, 36, 37, 38, 40, 41 n., 42, 44, 46, 47, 49, 62, 64, 65, 70, 73, 75, 76, 81, 85, 89, 90, 92, 95, 97, 115, 116 n., 118, 120, 130, 134, 143, 145, 146, 147, 152, 160, 165 n., 168, 173 n., 175, 177 n., 179, 180, 184, 185, 186 n., 187, 188 n., 190, 191, 193, 195, 197, 198, 201 n., 202, 203, 207, 209 n., 211 n., 213, 215, 216, 217, 219, 220, 222 n., 224, 225 n., 226, 230, 231, 233, 236, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 246, 248, 249, 250 n., 253, 254, 255, 256 n., 261, 265, 267, 269, 270, 273, 276, 280, 286, 287 n., 292, 304, 306, 307, 314, 324, 332, 333 n., 335, 337, 344, 345, 346, 347, 348, 349.
- Constantinople (Ville de), 265.
- Conti (Armand de Bourbon, prince de), 17, 18, 260, 261, 262, 276.
- Conti (Anne-Marie Martinozzi, princesse de), 273.
- Conti (Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de), 253, 254, 255, 259, 265 n., 267, 273, 281 n., 286, 306, 314, 317 n., 320, 324, 335.
- Coulommiers (Ville de), 278.
- Courrade (Augustin), 1<sup>er</sup> médecin de la reine de Pologne, 13, 15 n., 25, 27, 32, 33 n., 38 n., 39, 40, 58 n., 238 n., 275 n., 287 n., 332 n., 347, 348.
- Courtin (Honoré), 189, 297, 299, 305.
- Cracovie (Ville de), 25.
- Créqui (Charles III, duc de), 19, 50, 53, 78, 159, 240, 242, 243, 347.
- Crequi (Armande de Saint-Gelais de Lusignan de Lansac, duchesse de), 3, 6, 50, 53, 80.
- Crussol (Emmanuel, comte de). V. D'Uzès (Duc).
- Crussol (Marie-Julie de Sainte-Maure, demoiselle de Montausier, comtesse de). V. D'Uzès (Duchesse).
- D'Aiguillon (Marie-Madeleine de Vignerod, d'abord dame de Combalet, puis duchesse), 69, 72 n.
- D'Albret (César-Phebus, d'abord comte de Miossens, puis maréchal-duc), 101, 102, 103.
- Dalem (Ville de), 256.
- Dampas (M<sup>me</sup>), 251.
- Danemark (Royaume de), 239, 266.
- Dantzic (Ville de), 292 n.
- D'Apremont (Charles III, comte), 202, 229.
- D'Apremont (Marie). V. Lorraine (Duchesse de).
- D'Ardennes (Louise, demoiselle), 165.
- D'Armagnac (Louis de Lorraine, comte), 184.
- D'Armagnac (Catherine de Neufville-Villeroy, comtesse), 3, 6, 50, 52, 53, 60, 80, 234, 235.
- D'Arpajon (Catherine-Henriette d'Harcourt-Beuvron, duchesse), 6.
- D'Artagnan (Charles de Bats-Castelmoré, dit), 93, 125, 321, 323 n.
- D'Artigny (Claude-Marie de Berenger du Gast, demoiselle). V. Du Roure (Comtesse).
- D'Aubray (François Dreux), 301.
- D'Auersperg (Jean Weikart, prince), 310.
- D'Aumont (Antoine de Rochebaron et d'Estrabonne, marquis de Villequier, maréchal-duc), 228, 232.
- Dauphin (Louis, fils aîné de Louis XIV, dit M. le), 54, 57, 66, 71, 233, 337.
- Davison, médecin, 25, 38 n., 209 n.
- Davison (M<sup>me</sup>), 335 n.
- D'Aytone (Don Guillen-Ramon de Moncada, comte d'Ossuna, marquis), 212.
- D'Elbeuf (Charles III de Lorraine, d'abord prince d'Harcourt, puis duc), 19, 231.
- D'Elbeuf (Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, demoiselle), 2, 6, 123, 280.
- Denonville. V. Caillet-Dénonville.
- Des Essarts (M<sup>me</sup>), 36, 38 n., 39 n., 145, 146, 147, 174, 178, 187, 200, 230 n., 256 n., 331 n., 345.
- Desmarests (M.), 301.
- Des Noyers (Pierre), secrétaire des

- commandements de la reine de Pologne, 1, 2, 5, 9, 10, 13, 14, 16, 21, 22, 23, 24 n., 25, 26, 27, 29 n., 30 n., 38 n., 43, 45, 73, 84, 91 n., 97, 106, 110 n., 117, 118, 151 n., 158, 159, 164 n., 175, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349.
- D'Estrades (Godefroy, comte), 274.
- D'Estrées (François-Annibal, d'abord marquis de Cœuvres, puis maréchal-duc), 7, 337.
- D'Estrées (Gabrielle de Longueval de Manicamp, duchesse), 7.
- Dettingen (Ville de), 236, 237.
- D'Hadington (Thomas Hamilton, comte), 102.
- D'Hadington (Henriette de Coligny, comtesse). V. La Suze (comtesse de).
- D'Harcourt (Henry de Lorraine, comte), 290.
- D'Harcourt (Antoine-Louis de Lorraine, chevalier), abbé de Royumont, 290.
- D'Harcourt (François de Lorraine, prince), 327.
- D'Harcourt (Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, comte de Montlaur, puis prince), 327.
- D'Harcourt (Marie-Françoise de Brancas, d'abord comtesse de Montlaur, puis princesse), 143, 327.
- D'Havré (Joseph-Barbe de Halluin, demoiselle de Wailly, duchesse), 168.
- D'Humières (Louis de Crevant, marquis, puis duc), 215, 220, 263.
- D'Humières (Louise-Antoinette-Thérèse de la Châtre, duchesse), 3, 7.
- Dieppe (Ville de), 302, 303, 306.
- Dietrichstein (Comte de), 97.
- Dijon (Ville de), 177 n., 184 n.
- Dmitri (Le prince). V. Wisnionwiecki (Dmitri).
- Don Juan d'Autriche, 59, 212.
- D'Ormesson (Olivier Lefèvre), 113, 114, 116, 118.
- D'Ossone (Gaspard Tellezy Giron, duc), 57, 66.
- Douai (Ville de), 338.
- Duchesse (M<sup>me</sup> la). V. Condé (Anne de Bavière, princesse de).
- Dunkerque (Ville de), 55, 155.
- Dunois (Jean-Louis-Charles d'Orléans, comte de). V. Longueville (Duc de).
- Du Plessis (Chevalier), 342.
- Du Plessis-Guénégaud (Henri), 232, 301.
- Du Plessis-Praslin (César de Choiseul, maréchal-duc), 228, 232.
- Du Plessis-Praslin (Alexandre de Choiseul, comte), 150.
- Dupuis, médecin, 38 n., 81.
- Du Roure (Louis-Pierre Scipion de Grimoard de Beauvoir, comte), 240, 243.
- Du Roure (Claude-Marie de Beranger du Gast, demoiselle d'Artigny, comtesse) 240, 242.
- Du Tillet (Marie-Elisabeth Le Bailleul, dame), 251, 252.
- Du Verdier (M.), conseiller au Parlement de Bordeaux, 116, 118.
- D'Uzès (François de Crussol, duc), 11.
- D'Uzès (Emmanuel, comte de Crussol, puis duc), 11, 28 n., 279, 295, 297, 302.
- D'Uzès (Marie-Julie de Sainte-Maure, demoiselle de Montausier, d'abord comtesse de Crussol, puis duchesse), 11, 24 n., 27, 28, 60, 200.
- Egra (Station thermique d'), 27, 207 n., 209 n.
- Embrun (Archevêque d'). V. La Feuillade (Georges d'Aubusson de).
- Empereur (L'). V. Allemagne (Léopold 1<sup>er</sup>, empereur d').
- Erfurt (Ville d'), 89, 115.
- Espagne (Royaume d'), 66, 87, 118, 141, 152, 166, 189, 192, 206, 224, 227, 232, 236, 237, 239, 243, 251, 265, 267, 271, 292, 302, 317, 319, 323, 325 n., 336, 338.
- Espagne (Philippe IV, roi d'), 55, 57, 59, 63, 87, 89, 108, 125, 140, 144, 144, 152, 154, 156, 159, 194, 211, 212, 214, 215, 216, 217 n., 221, 228, 229, 230 n., 231, 236, 237, 347, 348.
- Espagne (Marie-Anne d'Autriche,

- reine d'), 211, 212, 227, 237, 256.  
 Espagne (Prince d'). V. Charles II, roi d'Espagne.  
 Espagne (Charles II, roi d'), 166, 212, 255.  
 Espagne (Marie-Louise d'Orléans, reine d'), 247.  
 Espagne (Ambassadeur d'). V. Las Fuentes (marquis de).  
 Essonnes (Village d'), 287.  
 Evertzen (Cornélis), 301.
- Fantoni (Abbé Louis), 43, 341, 342.  
 Faure (François), évêque d'Amiens, 250, 257, 258.  
 Faverolles (R. P. René-François de), 251.  
 Ferriol (M. de), conseiller au Parlement de Metz, 114, 119.  
 Feuquières (Anne-Louise de Gramont, marquise de), 160.  
 Fiennes (Madeleine d'Ognies, vicomtesse de Fruges, dite M<sup>me</sup> de), 130.  
 Fiennes (Elisabeth de), 110, 112, 130.  
 Final (Ville de), 294.  
 Flandres (Les), 6, 63, 87, 89, 102, 108, 144, 152, 170, 221, 225, 233, 261, 323, 332, 335, 336.  
 Fleix (Marie-Claire de Beauffremont, comtesse de), 9, 94, 96, 127, 200, 235, 259.  
 Florence (Ville de), 348.  
 Foix (Gaston-Jean-Baptiste, duc de), 127, 184, 185, 199, 228, 235, 236, 259.  
 Foix (Madeleine-Charlotte d'Albert d'Ailly, duchesse de), 24 n., 126, 127, 199.  
 Foix (Henri-François, duc de), 259.  
 Fontainebleau (Château de), 19, 30, 32 n., 42, 43, 44, 47, 49, 50, 55, 56, 58 n., 59, 60, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 292.  
 Forges (Station thermale de), 40, 58 n., 65.  
 Fouquet (Marie de Maupéou, femme de François), 119.  
 Fouquet (Nicolas), 32 n., 40, 67, 68, 70, 71, 72 n., 73, 85, 93, 94, 96, 97, 109, 110 n., 112, 113, 116, 117, 118, 119, 129, 188.  
 Fouquet (Marie-Madeleine de Cas-
- tille-Villemareuil, femme de Nicolas), 117, 119.  
 Fouquet (Gilles), 119.  
 Furstenberg (Guillaume, comte de), 108.
- Galen (Christoph-Bernard van), 198, 199, 201, 202, 213, 216, 217 n., 218, 220 n., 225, 226, 227, 232, 234, 236, 237, 238 n., 242, 251, 255, 256, 258, 259, 264, 266, 267, 268, 270.  
 Gamberotius Hirschenstiern (Etienne), diplomate suédois, 5.  
 Gènes (République de), 139.  
 Germain (Claude), médecin, 24 n., 26, 66 n., 81, 146 n., 151 n., 164 n., 172 n., 209 n., 238 n., 287 n.  
 Gervaise (Nicolas), médecin, 24 n., 26.  
 Gigeri (Ville de), 69, 73, 74, 75, 80, 91 n., 96, 99, 100, 101, 103 n., 104, 108.  
 Gizaucour (Cuissotte de), 114, 119.  
 Gondrin (Louis-Henry de Pardaillan de), archevêque de Sens, 63, 77, 160, 163, 264.  
 Gonzaga (Marquis Vincenzo Striggi), ambassadeur de Mantoue, 36, 38 n., 46, 48, 61, 128, 129, 202.  
 Gourville (Jean Hérauld, sieur de), 342.  
 Gramont (Antoine III, d'abord comte de Guiche, puis maréchal-duc de), 8, 20, 43, 77, 88, 90, 91, 114, 125 n., 139, 154, 157, 158, 160, 161, 163, 164, 169, 173, 177 n., 200, 204, 205, 217 n., 218, 219, 243, 267, 268, 273, 274, 275, 283, 302, 306, 322, 323 n., 326, 337, 343, 346, 349.  
 Gramont (Antoine-Charles, d'abord comte de Louvigny, puis duc de), 41, 165, 274, 322, 323 n.  
 Gramont (Philibert, d'abord chevalier, puis comte de), 135, 163, 302, 303, 348.  
 Gramont (Elisabeth Hamilton, comtesse de), 163.  
 Grancey (Jacques Roussel, comte de Médavy, maréchal de), 60, 225.  
 Grancey (Elisabeth de), 60, 131.

- Grancey (Marie-Louise Rouxel, demoiselle de). V. Marey (Comtesse de).
- Gravel (Robert de), 24 n., 30 n., 31, 343, 349.
- Grémonville (Jacques Brétel, chevalier de), 151 n., 164, 165 n., 171, 172, 179 n., 193, 194 n., 195 n., 206 n., 208, 220 n., 250 n., 252, 254, 258, 265 n., 269, 270 n., 272, 289 n.
- Grignan (Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de), 143.
- Groenlo (Ville de), 236.
- Grzymultowski (Christophe), 331 n.
- Guénault (François), médecin, 35, 38 n., 51 n., 81.
- Guénégaud (M. de). V. Du Plessis-Guénégaud (Henri).
- Guiche (Armand de Gramont, comte de), 20, 41, 59, 60, 63, 64, 67, 70, 76, 77, 78, 83, 88, 90, 134, 138, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 163, 164, 167, 168, 173, 177 n., 206 n., 218, 220 n., 264, 262, 274, 275, 283, 284, 307 n., 308, 341, 322, 332, 337, 343, 349.
- Guiche (Louise-Marguerite-Suzanne de Béthune, comtesse de), 3, 7, 20, 150.
- Guimenius (Amédée). V. Moja (Mathieu).
- Guinée (La), 80.
- Guise (Henri II de Lorraine, duc de), 49, 33, 38 n.
- Guise (Joseph-Louis de Lorraine, duc de), 336, 338.
- Guise (Elisabeth d'Orléans, dite M<sup>lle</sup> d'Alençon, duchesse de), 24 n., 29, 34, 251, 255, 257, 336, 338.
- Guitre (M. de), 265.
- Harlay de Champvallon (François de), archevêque de Rouen, 250, 258.
- Hérault, conseiller au Parlement de Rennes, 114, 119.
- Hesdin (Ville de), 50.
- Hocht (Abbaye du Val-Notre-Dame de), 148.
- Hollande (République de), 140, 144, 158, 159, 160, 163, 164, 185, 186, 187, 197, 199, 202, 203, 205, 211 n., 213, 214, 215, 216, 217, 218, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 232, 233, 234, 237, 239, 243, 261, 264, 274, 284, 282, 283, 284 n., 286, 287, 293, 295, 300, 302, 303, 308, 325 n., 331 n., 332.
- Hongrie (Royaume de), 89, 115.
- Hyères (Iles d'), 100.
- Indes (Compagnie des), 72, 76, 85, 166.
- Indes (Flotte des), 206, 209 n., 214.
- Infante (L'). V. Allemagne (Marguerite-Thérèse d'Autriche, impératrice d').
- Inspruck (Sigismond-François, archiduc d'), 192.
- Italie, 22, 49, 57, 58, 66, 321, 346, 347, 348.
- Jansénistes (Les), 166, 167, 170, 172, 199, 234.
- Jean-Casimir V. V. Pologne (Roi de).
- Joinville-en-Champagne (Ville de), 149.
- Jourdan (R. P. Adrien), 26, 61, 82, 105, 110 n., 194, 199, 202, 207, 208, 222, 325 n.
- Kinski (Comte de), 151 n., 159, 161, 171, 177 n., 179 n., 299.
- Kiovie (Palatin de), 72 n.
- Königsmarck (Othon-Guillaume, comte de), 270, 276, 308.
- La Bassée (Ville de), 339.
- La Baulme (M. de), conseiller au Parlement de Grenoble, 116, 118.
- La Baume (Catherine de Bonne, marquise de), 204, 205.
- La Châtre (Louis de). V. Nançay (Comte de).
- La Fère (Ville de), 337.
- La Ferté-Senneterre (Henri, maréchal-duc de), 228, 232, 322.
- La Ferté-Senneterre (Madeleine d'Angennes de La Louppe, maréchal de), 322.

- La Feuillade (François d'Aubusson, duc de), 135, 137, 168, 242, 243, 244, 268, 270, 271, 272, 273, 276, 284, 285, 326, 327.
- La Feuillade (Charlotte Gouffier, duchesse de Roannais, puis de), 326, 327.
- La Feuillade (Georges d'Aubusson de), archevêque d'Embrun, 271.
- La Fuye (François de), 342.
- La Goulette (Port de), 170.
- La Grange d'Arquien (Henri, marquis de), 177 n., 180, 181, 182, 183, 193.
- La Grange d'Arquien (Louise-Marie de). V. Béthune (Marquise de).
- La Haye (Ville de), 331 n.
- Lamoignon (Guillaume de), 172, 243, 257.
- La Mothe-Houdancourt (Henri de), archevêque d'Auch, 35 n., 245.
- La Mothe-Houdancourt (Louise de Prie, demoiselle de Toussy, duchesse de), 7, 54, 57, 71.
- La Mothe-Houdancourt (Anne-Lucie, demoiselle de). V. La Vieuville (Marquise de).
- Langeron (Philippe Andrault de), 134.
- Languedoc (Province de), 17, 262, 264.
- La Rochefoucauld (François VI, duc de), 88.
- La Rochefoucauld (François VII, d'abord prince de Marsillac, puis duc de), 86, 88, 90.
- La Rochelle (Ville de), 272, 276, 277, 279, 296.
- Las Fuentes (Don Gaspard de Teves Tello de Guzman, marquis de), ambassadeur d'Espagne, 8, 71, 78, 80, 140, 141, 144, 166, 189, 216.
- La Suze (Gaspard de Champagne, comte de), 102, 103, 105.
- La Suze (Henriette de Coligny, d'abord comtesse d'Hadington, puis comtesse de), 101, 102, 103.
- La Suze (Louise de Clermont-Gallerande, comtesse de), 102.
- La Toison (M. de), conseiller au Parlement de Dijon, 116, 118.
- Lauzun (Gabriel Nompars de Caumont, comte de), 200.
- Lauzun (Antoine Nompars de Caumont, d'abord marquis de Puyguilhem, puis duc de), 126, 200, 205, 235, 236, 273, 274, 275, 287, 288.
- La Vallière (Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de), 129, 130, 184.
- La Vallière (Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de), 31, 32, 73, 130, 134, 154, 156, 205, 209, 210, 242, 255, 266, 273, 330.
- Lavardin (Philibert-Emmanuel de Beaumanoir-), évêque du Mans, 168.
- Lavardin (Henry-Charles de Beaumanoir, marquis de), 168, 324, 325 n.
- Lavardin (Françoise-Paule d'Albert, demoiselle de Luynes, marquise de), 324, 325 n.
- La Vieuville (Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt, marquise de), 154.
- Le Boux (Guillaume), évêque de Mâcon, 250.
- Leclerc (R. P.), 251.
- Le Féron (Antoine), 119.
- Le Havre, 42, 44, 54, 57.
- Le Hérichon (R. P.), 12 n., 13.
- Léon (Don Luis Ponce de), ambassadeur d'Espagne à Rome, 78.
- Lesdiguières (François de Bonne-Créqui, duc de), 126, 268.
- Lesdiguières (Emmanuel-François de Bonne-Créqui, d'abord comte de Sault, puis duc de), 126, 268, 269.
- Lesdiguières (Paule-Françoise de Gondi, duchesse de), 326.
- Lesseins (Humbert de Lionne, sieur de), 140, 267.
- Leszczinski (Wenceslas), archevêque de Gnesen, 269 n.
- Le Tellier (Michel), 218, 344.
- Le Tillier (Le sieur), 232.
- Liancourt (Château de), 65.
- Liège (Province de), 148, 149, 224.
- Ligne (Claude Lamoral, prince de), 337.
- Lionne (Hugues de), 6, 122, 151, 193, 253 n., 268, 326, 328, 333, 344, 348.
- Lionne (Louis de), 326.

- Lionne (Jean-Paul, abbé de), 135.  
 Lisbonne (Ville de), 279, 289 n.  
 Lithuanie (Grand-duché de), 24 n.,  
 39 n., 79, 110 n., 113, 173 n., 175 n.,  
 176 n., 177 n., 179 n., 180 n., 346.  
 Lochem (Ville de), 236, 237, 239.  
 Loire (La), 177 n.  
 Londres (Ville de), 189, 206, 301, 302,  
 303, 308.  
 Longueville (Hôtel de), 198, 201 n.  
 Longueville (Maison de), 82.  
 Longueville (Catherine-Angélique  
 d'Orléans-), abbesse de Maubuis-  
 son, 47, 48, 347.  
 Longueville (Anne-Geneviève de  
 Bourbon, duchesse de), 107, 249,  
 251, 277, 278, 279, 280, 281, 289  
 n., 291, 305, 347.  
 Longueville (Jean-Louis-Charles  
 d'Orléans, comte de Dunois, duc  
 de), 80, 81, 82, 83, 277, 279, 280,  
 281, 289 n., 291, 293 n., 306, 316 n.  
 Longueville (Charles-Paris d'Or-  
 léans, comte de Saint-Paul, puis  
 duc de), 81, 82, 241, 304, 307 n.  
 Lorraine (Duché de), 119, 343.  
 Lorraine (Maison de), 2, 6.  
 Lorraine (Princes de), 154, 155.  
 Lorraine (Charles-Léopold-Nicolas-  
 Sixte, duc de), 89, 108, 119, 167.  
 Lorraine (Charles III, duc de), 228,  
 229, 296, 297, 299.  
 Lorraine (Marie d'Apremont, du-  
 chesse de), 228.  
 Lorraine (Philippe d'Armagnac,  
 chevalier de), 23, 24, 110, 111, 112,  
 113, 117, 121, 129, 133, 284, 285,  
 293.  
 Louis XIV, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14,  
 15, 19, 20, 21, 22, 24 n., 29, 30,  
 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38 n., 39,  
 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51,  
 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60,  
 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71,  
 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80,  
 81, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92,  
 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 101,  
 104, 105, 106, 108, 110, 112, 113,  
 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122,  
 123, 124, 125, 128, 130, 132, 133,  
 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140,  
 141, 142, 143, 144, 149, 151, 152,  
 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159,  
 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166,  
 167, 168, 169, 170, 172, 173, 174  
 n., 176, 177 n., 178, 179, 183,  
 184 n., 185, 186, 187, 191, 193,  
 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201,  
 202, 203, 204, 205, 206, 207,  
 209, 211 n., 212, 214, 215, 216,  
 217, 218, 219, 220 n., 221, 222,  
 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229,  
 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236,  
 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243,  
 244, 245, 246, 247, 248 n., 249,  
 250, 251, 255, 256, 257, 258, 259,  
 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267,  
 268, 270, 272, 274, 277, 279, 280, 282,  
 283, 284 n., 285, 286, 287, 288,  
 289 n., 290, 292, 293 n., 294,  
 295, 296, 298, 300, 301, 302, 303,  
 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311,  
 312, 313, 314, 316, 317, 318, 320,  
 321, 323 n., 324, 326, 327, 330,  
 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337,  
 338, 339, 344, 345, 346, 347, 348,  
 349.  
 Louvigny (Antoine-Charles de Gra-  
 mont, comte de). V. Gramont (Duc  
 de).  
 Louvois (François-Michel Le Tellier,  
 marquis de), 248.  
 Louvre (Palais du), 6, 8, 17, 112,  
 120, 132, 198, 230, 234, 311, 312,  
 344, 345.  
 Lublin (Palatinat de), 297 n., 299.  
 Lubomirski (Sébastien - Georges),  
 129, 131, 140, 158, 175 n., 176  
 n., 177 n., 179 n., 180 n., 188 n.,  
 203 n., 206 n., 207 n., 209 n., 217  
 n., 218 n., 224 n., 230 n., 233 n.,  
 233 n., 277 n., 284, 287 n., 289  
 n., 293 n., 305, 325 n., 328, 329,  
 331 n., 346.  
 Lumbres (Antoine de), 46, 67, 122,  
 165 n., 341.  
 Lunebourg (Duc de). V. Brunswick-  
 Zell (Georges-Guillaume, duc de).  
 Luxembourg (Pays de), 217.  
 Luxembourg (Ville de), 337, 338.  
 Luxembourg (Palais du), 177, 187,  
 195.  
 Luxembourg (François-Henry de  
 Montmorency-Bouteville, duc de

- Piney-), 132, 133, 150, 160, 163, 264, 314, 315.
- Luxembourg (Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, duchesse de Piney-), 150.
- Luynes (Louis-Charles d'Albert, duc de), 316, 318, 323 n., 324.
- Luynes (Françoise-Paule d'Albert, demoiselle de). V. Lavardin (Marquise de).
- Lyon (Ville de), 295, 296.
- Mâcon (Evêque de). V. Le Boux (Guillaume).
- Madame la Douairière. V. Orléans, (Marguerite de Lorraine-Vaudemont, duchesse d').
- Madame (La vieille). V. Orléans, (Marguerite de Lorraine-Vaudemont, duchesse d').
- Madame. V. Orléans (Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d').
- Madame (La petite). V. Marie-Anne de France.
- Mademoiselle. V. Montpensier (Duchesse de).
- Mademoiselle (La petite). V. Espagne (Marie-Louise d'Orléans, reine d').
- Madrid (Ville de), 268, 271, 272.
- Maestricht (Ville de), 221, 256.
- Maidalchini (Cardinal François), 14.
- Mailly-Lascaris (Jacques, comte de), 5, 24 n., 236, 344, 345, 346.
- Malte (Ile de), 58.
- Manche (La), 296, 300, 303.
- Mancini (Philippe-Julien Mazarini). V. Nevers (Duc de).
- Manicamp (Gabrielle de Longueval de). V. D'Éstrées (Duchesse).
- Mans (Evêque du). V. Lavardin. (Philibert-Emmanuel de Beaumanoir-).
- Mantoue (Marie de Gonzague, duchesse de), 341.
- Mantoue (Charles III de Gonzague, duc de), 128, 172, 174, 207, 209 n., 292 n., 348.
- Mantoue (Isabelle-Claire d'Autriche, duchesse de), 345.
- Mantoue (Ferdinand-Charles de Gonzague, duc de), 315.
- Marcin (Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de), 59, 337.
- Marey (Joseph Rouxel, comte de), 225.
- Marey (Marie-Louise Rouxel, comtesse de), 225.
- Marie (Princesse). V. Salm (Princesse de).
- Marie-Thérèse, reine de France, 2, 4, 6, 7, 9, 17, 20, 22, 23, 34, 37, 38 n., 40, 51, 67, 72, 79, 80, 85, 88, 89, 91 n., 94, 95, 96, 97, 98, 99, 107, 108, 109, 110 n., 111, 113, 114, 117, 122, 125, 131, 137, 142, 143, 144, 149, 152, 154, 156, 158, 163, 165, 168, 170, 178, 183, 186, 191, 195, 203, 211, 214, 215, 223, 235, 246, 255, 258, 259, 263, 264, 265 n., 274, 276, 277, 279, 282, 283, 284, 286, 294, 308, 309, 317, 318, 319, 320, 321, 324, 337, 338, 344, 345, 348.
- Marie-Anne de France, fille de Louis XIV, 98, 99, 111, 113, 114, 117, 122, 144.
- Marie-Thérèse de France, fille de Louis XIV, 319, 320, 321.
- Marmoutiers (Abbaye de), 135.
- Marsac (M. de), 124.
- Marsal (Ville de), 343.
- Marseille (Ville de), 249.
- Marsillac (François VII de La Rochefoucauld, prince de). V. La Rochefoucauld (Duc de).
- Massenau (M. de), conseiller au Parlement de Toulouse, 116, 118.
- Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale, abbaye de), 10, 12, 18, 22, 24 n., 30, 55, 85, 92, 118, 120, 149, 151, 152, 160, 171, 175, 267, 304, 306, 307, 345, 347, 348.
- Maubuisson (Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville, abbesse de). V. Longueville.
- Maubuisson (Louise-Hollandine de Bavière, abbesse de). V. Bavière.
- Mayence (Archevêque de). V. Schonborn (Jean-Philippe de).
- Mayer (Le sieur), avocat et agent des électeurs de Trèves et de Cologne à Vienne, 179 n.
- Mazarin (Cardinal Jules), 109, 124, 304, 318, 341.

- Mazarin (Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, puis duc de), 52, 115, 196, 304, 318, 319, 321.
- Mazarin (Hortense Mancini, duchesse de), 80, 107, 318, 321.
- Meaux (Ville de), 217, 218.
- Mecklembourg-Schwérin (Christian [Louis], duc de), 10, 11, 103, 105, 106, 314, 315.
- Mecklembourg-Schwérin (Christine-Marguerite de Mecklembourg-Gustrow, d'abord duchesse de Saxe-Lauenbourg, puis duchesse de), 11, 105.
- Mecklembourg-Schwérin (Isabelle-Angélique de Montmorency, d'abord duchesse de Châtillon, puis duchesse de), 10, 11, 23, 101, 103, 105, 106, 107, 158, 160, 162, 163, 314, 315.
- Medina (Don Ramiro Nuñez Felipez de Guzman, duc de), 212, 227.
- Méditerranée (Mer), 247, 256.
- Mercœur (Louis de Bourbon-Vendôme, duc de). V. Vendôme (Duc de).
- Metz (Ville de), 39, 43, 120, 217.
- Metz (M. de). V. Verneuil (Henry de Bourbon, duc de).
- Milet de Jours (Guillaume), 129, 231 n., 283, 284 n., 285, 287, 289 n.
- Moja (Mathieu), dit Guiménus (Amédée), 194, 195.
- Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit), 210.
- Monaco (Principauté de), 265.
- Monaco (Louis Grimaldi, prince de), 265, 274, 275, 283.
- Monaco (Catherine-Charlotte de Gramont, princesse de), 183, 200, 204, 205, 232, 234, 266, 273, 274, 275, 287, 288, 322, 323 n.
- Monchy-Humières (Château de), 215, 220, 263.
- Monck (Georges), 302, 303.
- Mons (Ville de), 337.
- Monsieur. V. Orléans (Duc d').
- Montalais (N. de Bérard, demoiselle de), 77, 78.
- Montausier (Charles de Sainte-Maure, d'abord marquis de Salles, puis marquis, puis duc de), 28, 57, 228, 232.
- Montausier (Julie-Lucine d'Angennes, demoiselle de Rambouillet, marquise, puis duchesse de), 9, 24 n., 28, 54, 60, 71, 80, 83, 200, 231, 235, 238, 276, 279, 295.
- Montausier (Marie-Julie de Sainte-Maure, demoiselle de). V. D'Uzès (Duchesse).
- Montespan (Françoise-Athénaïde de Rochechouart de Mortemart, marquise de), 4, 7, 52, 80, 143, 304, 309.
- Montferrat (Duché de), 172, 315.
- Montlaur (Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, comte de). V. D'Harcourt (Prince).
- Montluçon (Ville de), 119.
- Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), dite Mademoiselle, 33, 34, 37, 38 n., 39, 115, 120, 177, 178, 187, 195, 251, 255, 257, 325 n.
- Moret (Ville de), 32 n., 286.
- Morin (R. P. Philippe), 26, 27, 39.
- Morsztyn (Jean-André, comte de), 305, 325 n., 329, 330, 331 n., 333, 334, 335 n.
- Mortemart (Diane de Grandseigne, d'abord duchesse de Vivonne, puis duchesse de), 143.
- Moscovie (Grand-duché de), 21, 77, 343.
- Motteville (Françoise Bertaut, présidente de), 94.
- Moulin (Gabriel), 174.
- Moussy (M. de), maître des requêtes à la Chambre des Comptes, 119.
- Munster (Evêque de). V. Galen (Christoph-Bernard van).
- Namur (Ville de), 222, 337.
- Nançay (Edme de La Châtre, comte de), 69.
- Nançay (Louis de La Châtre, comte de) 69.
- Navailles (Philippe de Montaut-Bénac, marquis, puis duc de), 42, 44, 57.
- Navailles (Suzanne de Baudéan,

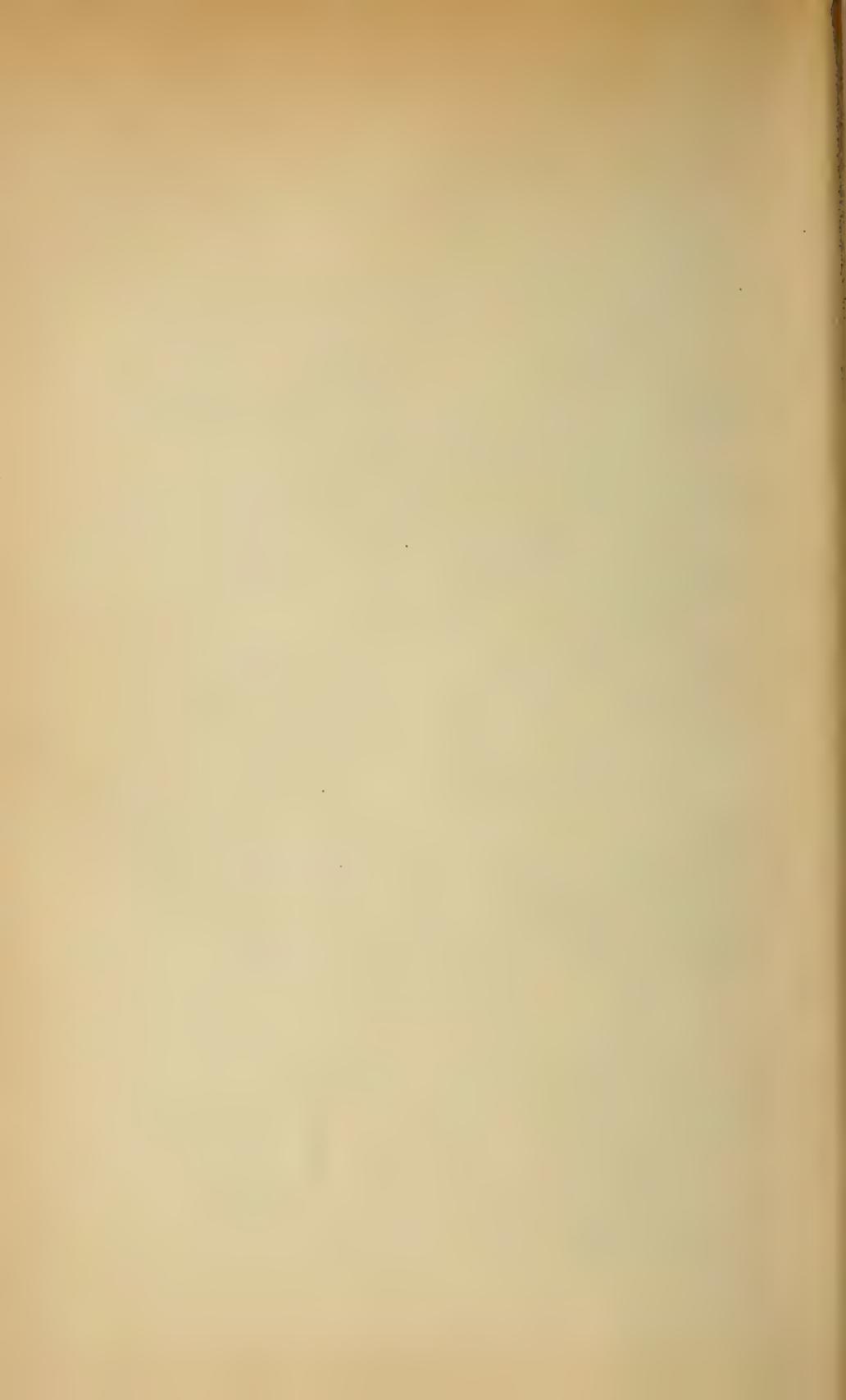
- demoiselle de Neuillan, duchesse de), 7, 204 n.
- Nemours (Ville de), 40.
- Nemours (Henri de Savoie, duc de), 51.
- Nemours (Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de), 83, 123, 124, 286.
- Nemours (Jeanne-Baptiste de Savoie-. V. Savoie (Duchesse de).
- Nemours-d'Aumale (Louise-Marie-Françoise-Elisabeth de Savoie, demoiselle de). V. Portugal (Reine de).
- Neubourg (Philippe-Guillaume, duc de Bavière et de), 325 n.
- Nevers (Duché de), 304.
- Nevers (Ville de), 174.
- Nevers (Hôtel de), 36, 38 n.
- Nevers (Maison de) 202.
- Nevers (Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de), 52, 124, 304, 319, 321, 323 n.
- Noailles (Anne, comte, puis duc de), 53.
- Noailles (Louise Boyer, duchesse de), 9.
- Noguès, conseiller au Parlement de Pau, 114, 119.
- Norvège (Royaume de), 206.
- Notre-Dame de Chartres, 149, 158.
- Notre-Dame de Paris, 247, 250, 256, 258, 259.
- Notre-Dame des Arpilliers, 108, 136, 137, 149.
- Noyon (Evêque de). V. Clermont-Tonnerre (François de).
- Oliva (Traité d'), 341.
- Oppeln (Duché d'), 24 n., 30 n., 31, 72 n., 151 n., 159, 161, 164, 171, 179 n., 193, 194 n., 195 n., 206, 250. n., 265 n., 269, 270, 272, 287 n., 292 n., 348, 349.
- Orléans (Ville d'), 38 n., 39.
- Orléans (Marguerite de Lorraine-Vaudémont, duchesse d'), 177, 178, 195.
- Orléans (Philippe de France, duc d'Anjou, puis duc d'), dit Monsieur, 24 n., 44, 51, 52, 56, 67, 68, 69, 73, 74, 79, 83, 85, 86, 88, 90, 107, 112, 113, 114, 117, 120, 121, 125, 129, 142, 143, 163, 170, 177 n., 183, 184, 193, 203 209 n., 214, 229, 236, 237, 246, 247, 249, 255, 262, 264, 268, 285, 294, 302, 303, 307 n., 311, 314, 315, n., 321, 326, 344, 345.
- Orléans (Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'), dite Madame, 14, 15, 19, 24 n., 48, 49, 50, 52, 60, 63, 64, 67, 68, 69, 71 n., 73, 74, 77, 78, 79, 83, 86, 90, 94, 95, 96, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 120, 121, 125, 126, 130, 131, 134, 136, 137, 138, 151, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 163, 175 n., 186, 189, 190, 191, 194, 195, 196 209, 218, 226, 239, 240, 242, 246, 249, 255, 257, 259, 262, 264, 266, 268, 269, 280, 283, 287, 292, 303, 307, 308, 309, 313, 314, 216 n., 321, 322, 326, 344, 345.
- Orléans (Marie-Louise d'), dite la petite Mademoiselle. V. Espagne (Reine d').
- Orsini (Cardinal Virginio), 236, 240, 242, 255, 310.
- Ostende (Ville d'), 166, 283.
- Pach (Christophe), 72 n., 79.
- Palais-Royal (Le), 97, 131, 132, 153, 240.
- Palatine (Maison), 149.
- Palatin (Edouard de Bavière, prince). V. Bavière (Duc de).
- Palatine (Anne de Gonzague, princesse). V. Bavière (Duchesse de).
- Palatin (Electeur). V. Bavière (Charles-Louis I<sup>er</sup>. duc de).
- Pamiers (Evêque de). V. Gaulet (François-Etienne de).
- Pavillon (Nicolas), évêque d'Allet, 260.
- Pays-Bas (Les), 242.
- Peñaranda (Don Gaspard de Bracamonte y Gusman, comte de), 84, 212, 227.
- Péréfixe (Hardouin de), archevêque de Paris, 30, 35 n.
- Péronne (Ville de), 339.
- Petit-Bourg (Village de), 38.
- Piccolomini (Cœlio), nonce en France, 5.
- Pierreville (Le sieur de), 325 n.
- Pignerol (Forteresse de), 119, 188.
- Pise (Traité de), 2, 5, 19.

- Plaisirs de l'Isle enchantée* (Les), 30.  
 Polaroun (Ile de), 331 n., 332.  
 Pologne (Royaume de), 5, 6, 16, 47, 21, 24 n., 30 n., 33 n., 41, 62 n., 63, 66 n., 67, 79, 84, 90, 91 n., 104, 106, 110 n., 118 n., 120 n., 129, 130, 138, 140 n., 144, 147, 157, 169, 172, 173, 175, 177 n., 179 n., 180 n., 181, 188 n., 192 n., 201 n., 206 n., 217 n., 230, 231 n., 232 n., 248 n., 252, 277 n., 284 n., 289 n., 291 n., 292 n., 294 n., 295 n., 297, 299, 310, 328, 329, 331 n., 334, 341, 342, 343, 344, 346, 347.  
 Pologne (Jean-Casimir V, roi de), 1, 21, 25, 30 n., 61, 62, 72 n., 79, 91 n., 116 n., 125 n., 129, 146, 169, 171, 177 n., 179 n., 180, 188 n., 201 n., 203 n., 206 n., 207 n., 220 n., 232 n., 233 n., 236 n., 249 n., 250 n., 255 n., 258, 265 n., 284, 289 n., 291 n., 293, 305, 310, 314, 317 n., 328, 331 n., 341, 343, 346, 348, 349.  
 Pologne (Jean Sobieski, roi de), 177, 180, 181, 182, 183.  
 Pologne (Marie-Casimire de LaGrange d'Arquien, d'abord femme de Jacob Radziwill, prince Zamojski, palatin de Sandomir, puis femme de Jean Sobieski, roi de), 177 n., 180, 181, 183, 193.  
 Polubinski (Hilaire), 213, 215 n., 216, 217 n.  
 Pomponne (Simon Arnauld, marquis de), 325 n., 328.  
 Poncet (Pierre), 419.  
 Pontchartrain (Louis Phelypeaux, comte de), 419.  
 Pont-Neuf (Le), 242, 244.  
 Pontoise (Ville de), 194, 195.  
 Portugal (Royaume de), 35, 57, 59, 66, 71, 84, 87, 89, 152, 166, 190, 199, 206, 239, 265, 267, 268, 272 n., 277, 299, 302, 317, 323, 325, 336.  
 Portugal (Alfonso VI, roi de), 78, 165, 272 n., 276, 289 n.  
 Portugal (Louise-Marie-Françoise-Elisabeth de Savoie, demoiselle de Nemours d'Aumale, reine de), 23, 165, 265, 272, 273, 276, 277, 279, 285, 293 n.  
 Posnanie (Castelan de). V. Grzymulowski (Christophe).  
 Poyanne (Bertrand de Baylens, baron de), 326.  
 Président (M. le premier). V. Lamignon (Guillaume de).  
 Provence (Province de), 87.  
 Pussort (Henry), 67, 114, 119, 301.  
 Puyguilhem (Antoine-Nompar de Caumont, marquis de). V. Lauzun (Duc de).  
 Raincy (Château du), 10, 12, 18, 22, 24 n., 55, 104, 107, 175, 224, 312, 324, 330.  
 Rambouillet (Catherine de Vivonne, marquise de), 238.  
 Rasponi (Cardinal Cesare), 5, 348.  
 Ratibor (Duché de), 24 n., 30 n., 31, 72 n., 151 n., 159, 161, 164, 171, 179 n., 193, 194 n., 195 n., 206, 250 n., 265 n., 269, 270, 272, 287 n., 292 n., 348, 349.  
 Rawa (Ville de), 222 n.  
 Regnard, conseiller au Parlement de Paris, 418.  
 Remiremont (Abbaye de), 148.  
 Remiremont (Abbesse de). V. Salm (Dorothée-Marie, princesse de).  
 Renaudot (Théophraste), 136.  
 Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de), 34, 35, 37, 38 n., 159, 326.  
 Rey (M.), ambassadeur extraordinaire de Pologne en France, 177 n., 283, 287, 289 n., 290, 292, 294 n., 295, 297, 298, 299, 302, 309, 315, 316 n., 333.  
 Rey (M<sup>me</sup>), 309.  
 Rhingrave (M. le). V. Salm (Frédéric, dit le Grand, prince de).  
 Richelieu (Anne Poussart, demoiselle de Fors du Vigeon, d'abord dame de Pons, puis duchesse de), 3, 6, 54, 71, 292.  
 Richelieu (Emmanuel-Joseph de Vignerod, d'abord abbé, puis comte de), 135.  
 Richou, naine, 95, 349.  
 Roannais (Duché de), 326.  
 Roannais (Artus Gouffier, duc de), 326.

- Roannais (Charlotte Gouffier, duchesse de). V. La Feuillade (Duchesse de).
- Robert (Prince). V. Bavière (Robert de).
- Roche (Guy de Barbançois, comte de), 33 n., 343.
- Roche (De), fils du précédent, 41, 343.
- Rochefort (Henri-Louis d'Aloigny, marquis de), 233.
- Rodomanowski, 30 n.
- Rohan (Louis de), dit le chevalier de Rohan, 322, 323 n.
- Rohan-Chabot (Marguerite de Rohan, duchesse de), 292.
- Rome (Ville de), 34, 35, 50, 52, 97, 120, 159, 173, 253, 310, 316 n., 346, 347, 348.
- Roquesante (Raphaélis de), 114, 118.
- Roquette (Gabriel, abbé de), plus tard évêque d'Autun, 258.
- Rouen (Ville de), 201.
- Rouen (Evêque de). V. Harlay de Champvallon (François de).
- Royaumont (Abbaye de), 290.
- Rozoy (Antoine de Clèves, comte de), 132 n., 133, 134, 135, 177 n., 193.
- Ruvigny (Henri de Massués, marquis de), 141, 143, 302.
- Ruyter (Michel-Adrien de), 203, 213, 301.
- Saintot-Lardenay (Nicolas-Sixte de), 257.
- Saint-Aignan (François-Honorat de Beauvilliers, comte, puis duc de), 53, 54, 57, 69, 70, 72 n., 302, 304, 316, 318, 323 n.
- Saint-Aignan (Paul de Beauvilliers, duc de), 316, 318, 323 n.
- Saint-Aignan (Henriette-Louise Colbert, duchesse de), 316, 318, 323 n.
- Saint-Albans (Henri Jermyn, comte de), 234, 320, 323, 325.
- Saint-Aunès (Henri de Bourcier de Barri, marquis de), 270, 271, 272, 273, 276.
- Saint-Chaumont (Henri Mitte, marquis de), 114.
- Saint-Chaumont (Suzanne-Charlotte de Gramont, marquise de), 158, 160, 163.
- Saint-Christophe (Iles), 288, 289 n., 315.
- Saint-Cloud (Château de), 30, 169, 183, 209 n., 215, 249.
- Saint-Denis (Abbaye), 247, 250, 251, 255, 256, 257, 322.
- Sainte-Hélène (Le Cormier de), 114, 119.
- Saint-Germain (Château de), 10, 18, 22, 92, 137, 160, 166, 167, 168, 169, 171, 173, 184 n., 185, 190, 191, 195, 201, 235, 246, 247, 248, 249, 258, 260, 261, 302, 304, 309, 311, 313, 314, 316 n., 319, 324, 327, 330.
- Saint-Germain (Faubourg), 201 n.
- Saint-Gothard (Bataille de), 62.
- Saint-Loup (Diane de Chasteigner de La Rochepozay, dame de), 60, 88.
- Saint-Martin (M. de), 43, 328.
- Saint-Michel (Réforme de l'ordre de), 130.
- Saint-Myon (Station thermale de), 65.
- Saint-Omer (Ville de), 338.
- Saint-Paul (Charles-Paris d'Orléans, comte de). V. Longueville (Duc de).
- Saint-Simon (Claude de Rouvroy, duc de), 286.
- Salazar (Don Juan de Velasco, comte de), 338.
- Saligny (Jean de Coligny, comte de), 29, 106.
- Salm (Frédéric, dit le Grand, rhingrave, prince de), 148.
- Salm (Dorothee-Marie, princesse de), abbesse de Remiremont, 148.
- Salm (Louise-Marie de Bavière, princesse de), 47, 148, 149, 150, 152, 171, 173 n., 175, 179, 185, 186 n., 188, 305, 347.
- Sande (Don Francisco de Mello, marquis de), 285.
- Sandomir (Palatine de). V. Zamotska (M<sup>me</sup>).
- Sandoval (Don Balthazar y Moscoso y), archevêque de Tolède, 212.
- Saône (La), 177 n.
- Sault (Emmanuel-François de Bonne-Créqui, comte de). V. Lesdiguières (Duc de).

- Saumur (Ville de), 136, 149.  
 Savoie (Duché de), 347.  
 Savoie (Maison de), 2, 6.  
 Savoie (Elisabeth de Vendôme, duchesse de), 23.  
 Savoie (Christine de France, duchesse de), 347.  
 Savoie (Charles-Emmanuel, duc de), 34, 39, 88, 108, 115, 120, 139, 165, 167, 168, 347.  
 Savoie (Françoise-Madeleine d'Orléans, M<sup>lle</sup> de Valois, duchesse de), 17, 24 n., 167.  
 Savoie (Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, duchesse de), 88, 89, 108, 115, 120, 165, 167, 347.  
 Schonborn (Jean-Philippe de), archevêque de Mayence, 89, 297.  
 Séguier (Pierre), chancelier de France, 20, 93, 109, 110, 119, 337.  
 Senonches (Terre de), 289 n., 291, 292 n., 304.  
 Sens (M. de). V. Gondrin (Louis-Henry de Pardaillan de)  
 Séry (François de Beauvilliers, comte de), 302, 304.  
 Sévigné (Françoise-Marguerite, demoiselle de). V. Grignan (Comtesse de).  
 Siri (Baron), 250 n., 270 n.  
 Smyrne (Ville de), 206.  
 Sobieski (Jean). V. Pologne (Roi de)  
 Soissons (Hôtel de), 286.  
 Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), 49, 123, 160, 162, 307, 308.  
 Soissons (Olympe Mancini, comtesse de), 54, 71, 73, 80, 123, 124, 133, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 164, 167, 307, 308, 311, 321, 348.  
 Spa (Station thermale de), 27.  
 Strozzi (Comte), 347, 348.  
 Suède (Royaume de), 5, 6, 291, 328, 329, 341.  
 Suisse (La), 57, 66.  
 Sund (Déroit du), 214.  
 Tage (Le), 279.  
 Talhouet (M. de), 134.  
 Talon (Denis), avocat général, 172, 267.  
 Tamise (La), 220 n., 287 n., 289 n., 290, 291.  
 Tanger (Ville de), 230.  
 Tardieu (Jacques), 207, 208.  
 Tardieu (Marie Ferrier, femme de Jacques), 208.  
 Tarente (Henri-Charles de La Trémouille, prince de), 258.  
 Temesvar (Traité de), 79.  
 Texel (Ile), 199, 215.  
 Thiangès (Gabrielle de Rochecouart de Mortemart, marquise de), 143, 285.  
 Thionville (Ville de), 217.  
 Tolède (Cardinal de). V. Sandoval (Don Balthazar y Moscoso y).  
 Toscane (Cosme de Médicis, grand-duc de), 228.  
 Toscane (Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de), 228.  
 Toul (Ville de), 39, 43, 120.  
 Toulon (Ville de), 239, 247.  
 Toulougeon (Henry de Gramont, comte de), 326.  
 Tromp (Cornélis), 213.  
 Tunis (Ville de), 74, 239.  
 Turenne (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de), 8, 123, 217 n., 221, 222, 223, 224, 225, 248, 267, 307.  
 Turenne (Charlotte de Caumont, vicomtesse de), 266.  
 Ukraine (Pays d'), 21, 113, 348.  
 Ursin (Cardinal). V. Orsini (Virginio).  
 Valdaura (Don Cristobal Crespi de), vice-chancelier d'Aragon, 212.  
 Val-de-Grâce (Couvent du), 58, 247, 250, 258.  
 Vallery (Château de), 173 n., 175.  
 Vallot (Antoine), médecin, 35, 38 n., 51 n., 115.  
 Valois (Philippe-Charles d'Orléans, duc de), 50, 273, 313, 314, 316, 326.  
 Valois (Françoise-Madeleine d'Orléans, M<sup>lle</sup> de). V. Savoie (Duchesse de).  
 Van Buren (M.), ambassadeur de Hollande, 268.  
 Vardes (René-François du Bec-Crespin, marquis de), 63, 64, 67,

- 70, 76, 77, 78, 83, 88, 90, 91, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 120, 121, 132, 133, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 164, 167, 168, 173, 307 n., 308, 311, 332, 337.
- Varsovie (Ville de), 108, 144 n., 148 n., 151 n., 258, 331 n.
- Vendôme (César de Bourbon, duc de), 224.
- Vendôme (Françoise de Lorraine, duchesse de), 165.
- Vendôme (Louis de Bourbon, d'abord duc de Mercœur, puis duc de), 231.
- Venise (Ville et République de), 133, 144, 321.
- Verdun (Ville de), 39, 43, 120.
- Verneuil (Château de), 65, 144.
- Verneuil (Henry de Bourbon, duc de), archevêque de Metz, 159, 164, 166, 186, 189, 221, 223, 264.
- Versailles (Château de), 30, 33 n., 53, 71 n., 73, 74, 75, 76, 79, 83, 84, 137, 152, 173, 176, 183, 185, 186, 192, 194, 195, 196, 209, 211, 215, 217, 218, 220, 221, 229, 264, 266, 268, 269, 277, 304, 318, 327, 330.
- Vettori (Charles Roberti dei), nonce en France, 97, 172.
- Vienne (Ville de), 140, 161, 171, 179 n., 193, 227, 269, 270 n., 321.
- Villaviciosa (Bataille de), 189, 190, 192.
- Villeroy (Château de), 277.
- Villeroy (Nicolas de Neufville, maréchal de), 199.
- Villeroy (François de Neufville, marquis, puis duc de), 117, 184, 204, 205.
- Villers-Cotterets (Château de), 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 209 n., 211, 214, 264, 332.
- Vincennes (Ville de), 44, 58, 66, 67, 68, 71, 292, 293 n., 294.
- Vitry (François-Marie de L'Hospital, marquis, puis duc de), 159.
- Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart de Mortemart, duc de), 247, 249.
- Vivonne (Diane de Granseigne, duchesse de). V. Mortemart (Duchesse de)
- Voiture (Vincent), 201 n.
- Voysin (Jean-Baptiste), 67, 119.
- Wailly (Josèphe-Barbe de Halluin, demoiselle de). V. D'Havré (Duchesse).
- Waldeck (Georges-Frédéric, comte de), 226.
- Westphalie, 239.
- Wight (Ile de), 302, 303.
- Willemstadt, 255.
- Wisnionwiecki (Prince Dmitri), 331 n.
- Witwice (M. de), 287.
- York (Jacques, duc d'). V. Angleterre (Roi d').
- Zamoiski (Jacob Radziwill, prince), palatin de Sandomir, 181, 182.
- Zamoiska (Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, princesse). V. Pologne (Reine de).
- Zélande (Amiral de). V. Evertzen (Cornélis).



## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION . . . . .	I
LETTRES INÉDITES SUR LA COUR DE LOUIS XIV . . . . .	4
APPENDICE. CORRESPONDANCE RÉSUMÉE . . . . .	344
INDÉX ALPHABÉTIQUE . . . . .	354





*Ang. Frang. 1720-1730 J.G.  
d'après les mss. de la bibliothèque*

**EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE**



**CASIMIR STRYIENSKI**

**MESDAMES DE FRANCE**

FILLES DE LOUIS XV

Un volume in-8°, avec une héliogravure . . . . . 7 fr. 50

**PAUL FROMAGFOT**

**ISABELLE DE MONTMORENCY**

DUCHESSE DE CHATILLON ET DE MECKLEMBOURG

Un volume in-8° avec 8 illustrations . . . . . 7 fr. 50

**VICOMTE DE REISET**

GRANDES DAMES, TRAGÉDIENNES ET AVENTURIÈRES

**BELLES DU VIEUX TEMPS**

Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

**PAUL D'ESTRÉE et ALBERT CALLET**

**LA DUCHESSE D'AIGUILLON**

1726-1796

*D'après des documents inédits.*

Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

**PAUL D'ESTRÉE**

**LE MARÉCHAL DE RICHELIEU**

*D'après les mémoires contemporains et des documents inédits*

Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50



**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa**

**Échéance**

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library  
University of Ottawa**

**Date due**

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

--	--	--	--	--

ES

65



DC 130 . C7A3 1920  
CONDE, LOUIS II DE BOU  
LETTRES INEDITES A MAR

CE DC 0130  
.C7A3 1920  
C01 CONDE, LOUIS LETTRES INED  
ACC# 1067112

UD 70P OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	02	11	09	09	2